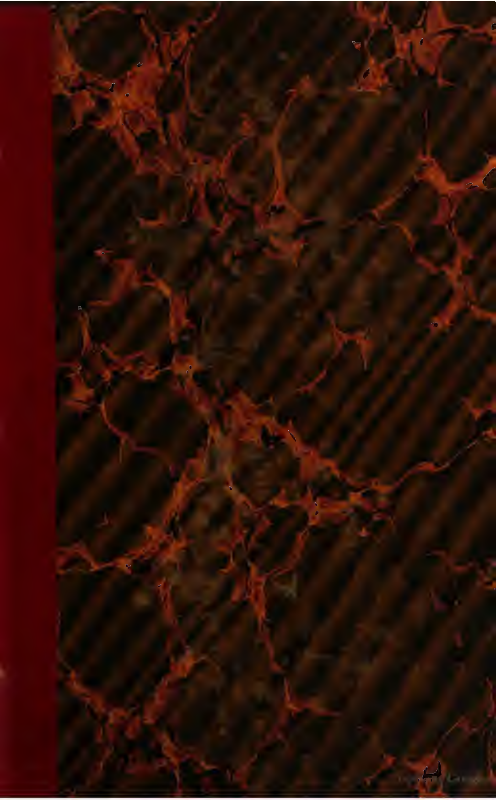




DE L'ÉDUCATION.

TOME DEUXIÈME.

ORLÉANS, IMP. D'A. JACOB.

DE

L'ÉDUCATION

PAR

Mgr DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

DE L'AUTORITÉ ET DU RESPECT DANS L'ÉDUCATION

ORLÉANS,
GATINEAU, Libraire, rue Jeanne-d'Arc.

PARIS,
LECOFFRE, Libraire, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.
DEVARENNE, Libraire, RUE DU FAUB.-SAINT-HONORÉ, 14.

M D CCC LVII.

LIVRE PREMIER.

DIEU.

J'ai dit, dans le premier volume de cet ouvrage, quel était le but, la nature, la nécessité de l'Éducation; et aussi quels en étaient les moyens les plus puissants, les plus nobles caractères, les formes les plus utiles, les diverses sortes.

Je porte maintenant mes pensées sur la partie de mon sujet la plus intéressante et la plus élevée, je veux dire sur le PERSONNEL même de l'Éducation.

Le personnel de l'Éducation, c'est DIEU d'abord, puis le PÈRE, la MÈRE, l'INSTITUTEUR et l'ENFANT, et enfin le CONDISCIPLE.

J'ai déjà parlé de l'enfant dans les livres qui précèdent.

J'ai traité du respect qui est dû à cet enfant, et que réclament pour lui la dignité de sa nature, la liberté de sa vocation et la grandeur de ses destinées.

J'ai dit au nom de quelles facultés supérieures il inspire de si hautes sollicitudes, et doit recevoir tous les soins du plus religieux dévouement.

J'ai dit, en un mot, comment cet enfant devait être élevé.

Mais par qui doit-il être élevé ?

Quels sont ici-bas les ministres de cette grande œuvre ?

Voilà cette noble et charmante créature sur la terre : qui a le droit et le devoir de l'élever, de faire son Éducation ?

Je dis, le droit et le devoir... c'est-à-dire : qui, dans ce monde, pour accomplir un si beau travail, a l'autorité?... l'autorité, qui est toujours le plus grand des droits et des devoirs.

Je réponds : — Dieu d'abord, puis le Père et la Mère, puis l'Instituteur, puis enfin, je dois l'ajouter, l'Enfant lui-même et son Condisciple.

Telles sont en ce moment les questions qui se présentent à moi, et que je dois étudier et résoudre.

Tel sera ce volume.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

DIEU.

On s'étonnera peut-être que nous fassions apparaître d'abord Dieu lui-même dans le personnel de l'Éducation.

Le respect d'un si grand nom permet-il de l'abaisser jusque-là ? Peut-on dire du Créateur suprême qu'il travaille lui-même à élever un enfant, une si faible créature ? N'est-ce pas le faire descendre de sa grandeur ?

J'ignore si c'est le faire descendre; mais ce que j'affirme, c'est que l'Éducation d'un enfant, quel qu'il soit, doit remonter jusqu'à Dieu, et ne peut se faire sans lui : ce que j'affirme, c'est que Dieu ne peut demeurer étranger ou indifférent à cette œuvre, sans qu'elle se fasse mal et périsse; et tous ceux qui s'y emploient doivent y travailler de concert avec Dieu, sous peine de voir un jour leur ingrat et stérile travail se retourner contre eux.

Qu'on ne s'y méprenne pas : je l'ai dit, je le répète : l'Éducation de l'homme est une œuvre essentiellement divine.

Dieu y est la source unique de l'autorité, c'est-à-dire des droits et des devoirs de tous.

Il est le seul modèle et la parfaite image de l'œuvre même qu'il s'agit de faire.

Il en est aussi l'ouvrier le plus puissant et le plus habile.

A quelque point de vue que je me place pour considérer l'œuvre de l'Éducation, elle apparaît à mes yeux comme un des reflets les plus admirables de l'action, de la bonté, et de la sagesse divine.

On demande : Qui a le droit d'élever cette créature? Mais la réponse est simple : C'est son Créateur lui-même.

Et en qui, s'il vous plaît, résidera essentiellement et souverainement l'autorité de cette grande œuvre, sinon en Celui qui est l'auteur même de la vie et des jours de cet enfant, et son premier Père ?

Je ne fais ici que rappeler les grands principes établis dans le premier livre de cet ouvrage.

Et en quoi ces pensées pourraient-elles étonner? Dieu n'est-il pas la personnification absolue de l'autorité paternelle? N'est-ce pas à lui que nous disons chaque jour :

Notre Père qui êtes aux cieux? N'est-il pas la suprême autorité, créatrice et conservatrice? Cet enfant, n'est-ce pas le fils de sa puissance, l'œuvre de ses mains, et l'image de sa gloire? Est-ce à d'autres qu'à lui, que cet enfant demande son pain de chaque jour, c'est-à-dire son éducation et sa vie?

L'Éducation n'est-elle pas la continuation de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble, qui est la création de l'âme? Et on voudrait que Dieu y demeurât étranger!

Non : les lumières de la plus haute philosophie, d'accord ici comme toujours avec les enseignements évangéliques, nous révèlent que Dieu est le grand Instituteur, et, si on me permet cette expression, le grand et perpétuel Éducateur du genre humain.

Oui : Dieu élève perpétuellement l'humanité : et en me servant d'un ancien mot emprunté à la gravité romaine, je ne crains pas de dire que l'univers est une grande Institution, dont Dieu est le maître suprême, le maître immuable et éternel; et le genre humain le disciple, perpétuellement renouvelé de génération en génération (1).

Sans doute, il y a toujours là un père, une mère, et des instituteurs visibles, qui paraissent employés à faire l'œuvre de l'Éducation, à élever l'homme-enfant.

Mais le père, la mère, l'instituteur, l'enfant, doivent tout dans cette œuvre à Dieu seul.

C'est chez lui et dans sa maison, c'est pour lui, c'est par lui-même que l'œuvre se fait.

(1) *Et erunt omnes docibiles Dei.* (Joan. 6-45.) *Et erunt oculi videntes præceptorem tuum.* (Isaïe, 30 20.) *Et Deus et pater noster.* (II Thess. I, 1.) *A Domino Deo tuo institutus es.* (Deut. 18-14.)

Loin de lui, le plus savant pédagogue est un aveugle, incertain, tâtonnant : *Tenebræ et palpatio in æternum* (1), dit l'Écriture;

Loin de lui, le méchant instituteur est sans frein, et le faible enfant, sans défense, est livré comme une proie;

Loin de lui, le bon instituteur lui-même est sans force : ou plutôt, sans Dieu, il n'y a pas de bon instituteur; il n'y a que des incapables, ou des méchants, ou des mercenaires.

On aura beau faire : toute Éducation faite loin de Dieu sera à jamais une œuvre impuissante et sans fruit, comme sont toutes les œuvres auxquelles la lumière manque : *Infructuosum opus tenebrarum* (2), dit saint Paul.

Une Éducation sans Dieu.... Un enfant, le plus aimable, élevé loin de Dieu!... J'ai vu quelquefois cela de près, et pour exprimer ma tristesse et mon effroi, je ne trouvais que les deux paroles de l'Écriture : *Vastitas et sterilitas* (3). Cette aimable créature est comme un matin sans soleil : tout y reste morne, obscur, glacé, stérile!

Qu'on le sache donc : si je fais ainsi apparaître Dieu tout d'abord dans le personnel de l'Éducation, si je le déclare le premier maître de cette grande œuvre, c'est afin que le père, la mère et l'instituteur ne travaillent pas en vain; c'est afin que dans leur grande tâche, ils soient soutenus à la hauteur des pensées, des sentiments, et des secours, par lesquels seuls leur œuvre peut donner des fruits heureux et glorieux.

Je le sens, et c'est ce qui fait ici mon émotion, je touche en ce moment aux plus grandes, aux plus saintes choses qui soient encore sur la terre : à celles qui, grâces en

(1) Isaïe, 32-14. (2) Ephes. v, 11. (3) Jerem. 48-3.

soient rendues à l'immortelle Providence, demeurent et survivent à tout !

Oui, au milieu même des plus tristes révolutions, il y a encore Dieu, le père, la mère, l'enfant, la famille, le toit domestique ! — Et c'est pourquoi j'espère toujours !

Ah ! sans doute, il peut y avoir des temps malheureux, et des générations qui ne semblent pas bénies du Ciel : mais il ne faut jamais désespérer : après les plus terribles renversements, l'humanité peut toujours se renouveler à sa source la plus haute et la plus pure, et c'est par là même que Dieu a fait guérissables les nations de la terre : *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum* (1).

Pour cela, il faut quelque chose de bien simple : il faut que dans la société humaine, le père et la mère se montrent dignes de l'enfant auquel ils ont donné la vie !... Rien de plus, mais rien de moins. La régénération du genre humain est à ce prix.

Il faut qu'ils comprennent la haute et sainte autorité dont ils sont revêtus, et qu'ils l'exercent : il faut qu'ils associent à leur autorité et à leur action un instituteur digne d'eux : c'est-à-dire, il faut que tous, dans cette œuvre, se souviennent de Dieu et de son autorité suprême; qu'ils se recueillent ensemble au sanctuaire de la famille, avant de commencer le travail, et que là, rendant hommage à ce Dieu grand et bon, ils le respectent, l'adorent, le prient, et puis commencent avec confiance.

C'est ainsi, mais c'est uniquement ainsi, que je conçois dans l'œuvre de l'Éducation la dignité *d'un Instituteur*, l'autorité d'un père et d'une mère.

Mais un Instituteur sans foi, sans Christ et sans Dieu !..

(1) Sap. 1-14.

Un père, une mère, sans prière et sans autel!.. Un enfant sans religion!... ah! je détourne mes pensées et mon regard : et j'affirme, quels que soient les parents, quel que soit l'instituteur, quel que soit l'enfant, quels que soient les dons de la nature, du génie, de la fortune, j'affirme qu'il ne se fera là, pour l'avenir, qu'une œuvre de désolation et de ruine! *Vastitas et sterilitas!*

Mais, grâce aux fortes leçons que Dieu nous a données à tous, nous n'en sommes plus là, et il est permis de concevoir de meilleures espérances : les pères de famille, les mères surtout, ont compris, ont senti sur ces choses ce qu'il fallait comprendre et sentir; la plupart des instituteurs aussi. Il y a peu d'années, les hommes les plus éminents du pays, associant leur voix à la voix des évêques, ont fait entendre sur ce grand sujet, dans nos assemblées politiques, les plus dignes, les plus courageuses paroles. Sous la religieuse influence de ces graves enseignements et des événements extraordinaires qui les avaient inspirés, un heureux mouvement de retour a commencé parmi nous; et c'est afin de demeurer dans ces sages pensées, c'est afin d'aider à ce retour, que je publie ce livre.

Mais pour le rendre véritablement utile, pour m'aider moi-même à bien comprendre mes pensées sur cette importante matière, pour justifier enfin ce que j'affirme : à savoir, que l'Éducation est avant tout une œuvre d'autorité et de respect; que quand l'autorité et le respect manqueraient partout, il faudrait encore les retrouver à tout prix dans l'Éducation et dans la famille : pour démontrer ces choses, dont les conséquences assurément ne sont pas médiocres, j'ai besoin de remonter ici aux vrais principes, au principe même de toute autorité et de tout respect sur la terre, à Dieu.

Pour affermir sous mes pas le terrain même de l'Éducation, j'ai besoin de poser, ou du moins de reconnaître d'abord les fortes bases, les assises immuables de la société humaine, telle que Dieu l'a faite, et la maintient depuis sa déchéance, malgré tant de causes qui conspirent à sa ruine.

Et voilà pourquoi, avant tout, avant même de nommer le père, la mère, l'enfant, la famille, l'instituteur et l'Éducation, j'ai dû nommer Dieu, et dire que partout et toujours, l'autorité, sans laquelle rien n'est possible, c'est Dieu.

CHAPITRE II.

IDÉE PREMIÈRE ET ESSENTIELLE DE L'AUTORITÉ : L'AUTORITÉ, C'EST DIEU.

I.

Dieu se révèle à la terre sous des aspects divers, et les hommes ont plusieurs manières de le nommer avec respect.

Quand ils disent, *la Providence,* quand ils jurent *par la Vérité,* quand ils invoquent *la Justice,* ils prononcent des noms divins; et Dieu garantit leur serment comme s'ils avaient juré par lui-même, et il répond à leur voix comme un père répond à des enfants qui l'appellent par son nom.

L'autorité serait-elle aussi un nom divin? — Ce que je

puis du moins affirmer, c'est que parmi les noms dont la puissance m'étonne ici-bas, l'autorité est en un rang suprême. Ce nom puissant et mystérieux retentit de toutes parts au milieu des sociétés humaines : dans la famille, dans l'Etat, dans l'Eglise, dans la société temporelle comme dans la société spirituelle, je ne sais pas un nom plus grand et plus souvent invoqué.

Que signifie-t-il donc? c'est ce que je veux découvrir ici, dans l'intérêt de la plus grande œuvre d'autorité qui se puisse accomplir sur la terre, qui est l'œuvre de l'Éducation.

II.

Chose étrange et qui me frappe d'abord ! Si je prononce ce nom au singulier, il s'élève tout-à-coup à un sens, à une force, à une grandeur, à une dignité souveraine. Il échappe invinciblement au dédain.

Si je le prononce au pluriel, si je dis les *autorités*, c'est autre chose : bien que le sens soit analogue et presque identique, la distance est infinie; il se révèle quelquefois ici dans les mots, dans les idées et dans les choses, une déchéance extraordinaire.

Pour comprendre ces anomalies du langage, il suffit de jeter d'abord un simple coup d'œil sur les diverses sortes d'autorités connues parmi les hommes, et dont le langage ordinaire nous révèle le nom, l'existence, la nature. Je vais les indiquer; puis j'essaierai d'en découvrir le principe supérieur et l'idée primordiale; puis les droits et les devoirs; puis, dans la suite de cet ouvrage, j'en dirai le lien, la subordination, les conflits possibles; enfin, l'accord, l'unité nécessaire, les avantages réels, les services, la solide grandeur.

Je crois cette voie sûre pour parvenir à la vérité : accepter, étudier le langage humain sur une question quelconque, est sans contredit de la plus haute importance. Il y a toujours dans la langue d'une nation une certaine somme d'idées faites, d'idées acquises, d'idées simples et vulgaires en apparence, mais dont il ne faut jamais dédaigner la lumière.

Lès hommes distinguent avec raison l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle; — l'autorité publique et l'autorité privée; — l'autorité sociale et l'autorité paternelle. L'autorité sociale se nomme aussi l'autorité politique, l'autorité souveraine.

On dit encore : une autorité tempérée, une autorité absolue ;

Une autorité certaine, une autorité douteuse ;

Une autorité vraie, une autorité fausse.

Il faut aussi distinguer l'autorité *réelle* de l'autorité *personnelle.*

L'une peut exister sans l'autre. Tel homme peut avoir une grande autorité personnelle par son caractère, son génie, sa vertu, et n'être revêtu, dans l'État, d'aucune autorité réelle : c'est ordinairement fort regrettable : on le comprend.

Tel autre, un Roi, par exemple, est revêtu d'une grande *autorité réelle,* et peut n'avoir aucune autorité personnelle : ceci est bien plus regrettable encore.

Quoi qu'il en soit, l'autorité d'un grand nom, l'autorité du génie, l'autorité du caractère, l'autorité de la vertu, seront toujours un emploi grave et important de ce mot.

Enfin, partout il y a l'*autorité* suprême et *les autorités* subalternes : c'est-à-dire, l'autorité première et essentielle, et les autorités secondaires et transmises; — l'autorité

propre, les autorités empruntées ; — l'autorité universelle, les autorités partielles.

III.

Je pourrais multiplier ces distinctions : c'en est assez pour mon dessein, et que mon lecteur me permette de le dire, ce n'en est pas trop pour lui-même. Je le répète : il est toujours utile à un auteur et à ceux qui veulent bien le lire, de commencer l'étude d'une question difficile par l'examen des mots que fournissent au sujet ces ressources populaires de la raison publique.

Les hommes disent donc ces choses, mais que veulent-ils dire? quelle est leur pensée? quelle raison ont-ils d'employer ce mot si fréquemment?

Quel est le fond de l'idée humaine en tout ceci?

Qu'est-ce que l'autorité?

Le mot, l'idée, la chose ont si profondément souffert sur la terre; toutes les autorités, naturelles ou surnaturelles, ont été si violemment attaquées parmi les hommes, le respect leur a manqué si souvent, que je sens le besoin de ne rien dire ici que d'incontestable, rien qui ne soit au-dessus de toute controverse.

C'est donc aux dictionnaires nationaux, dépositaires de la raison et de la pensée publique, que j'adresse cette question : *Qu'est-ce que l'autorité?* Ils répondent : *C'est le droit de commander et d'être obéi;* le droit d'agir en maître et d'être respecté.

J'accepte ces définitions, et toutefois, en les acceptant, je me demande : D'où vient, parmi les hommes, un droit si extraordinaire?

D'où résulte-t-il? quelle est sa première origine? a-t-il une authenticité certaine? — Importantes questions.

Pour les résoudre, il faut, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les mots, comme nous l'avons déjà fait, étudier ici les idées mêmes, les idées simples et essentielles des choses, et remonter par conséquent aux premières origines linguistiques et idéales : qu'on daigne me suivre un moment dans cette étude, qui est également simple et abstraite, facile et importante : et qu'on ne pense pas que tout ceci est inutile au grand sujet que je traite : pour moi, je ne sais rien de plus absolument nécessaire. Je ferais un livre vain, je bâtirais en l'air, si je ne traitais pas d'abord de ces choses.

L'Éducation périt en France, parce qu'il y manque l'autorité et le respect : rien n'a été plus souvent proclamé. Qui n'a entendu, à cet égard, les plaintes amères des instituteurs, des pères, des mères, des vieillards, de tous? La jeunesse, l'enfance la plus tendre, ne veut plus recevoir de loi que de ses folles humeurs, de ses fantaisies les plus insolentes, de ses passions les plus fougueuses. A quinze ans, je vois cela chaque jour, un enfant est plus libre aujourd'hui, plus indépendant de son père et de sa mère, qu'on ne l'était à trente ans, sous Louis XIII! D'où cela vient-il? La société tout entière souffre étrangement de ce mal. Mais où est le remède? — Ma conviction est que le temps est venu de se demander enfin : Qu'est-ce donc que l'autorité? Que peut-elle, que doit-elle dans la société humaine, dans l'Éducation, dans la famille? quels sont ses fondements? ses droits imprescriptibles, inaliénables? quels sont aussi ses devoirs?

Il y a eu parmi nous, naguères encore, sur l'Éducation de la jeunesse, des conflits mémorables, entre les autorités diverses, entre l'Eglise et l'Etat, entre l'Etat et les Pères de famille : il peut y en avoir encore. Or, rien n'est

plus malheureux que de tels conflits. Il faut tout faire pour les prévenir, car l'autorité en souffre toujours.

Eh bien ! c'est sur tout cela que je ne crois pas pouvoir rien établir de solide, sans remonter au principe.

IV.

Autorité : en latin *auctoritas*, vient du substantif *auctor;* auteur, créateur : le mot vient lui-même d'*agere, augere,* qui indique la puissance d'action et quelquefois une action créatrice.

Mais dans la pensée humaine, qu'est-ce que l'auteur? L'auteur est celui qui crée, qui produit quelque chose.

Aussi le dictionnaire de l'Académie dit-il : *Auteur, celui qui est la première cause de quelque chose.*

Voilà l'idée même, l'idée simple, l'idée essentielle que présente ce nom.

Ce nom convient éminemment à Dieu comme auteur, comme cause première de toutes choses. Aussi on dit : *Dieu est l'auteur* de l'univers ; *l'auteur de la nature ; l'auteur de tout ce qui existe.*

On dit d'un père : *C'est l'auteur de mes jours ;* d'un ancêtre illustre : *C'est l'auteur de ma race.*

En littérature, *un auteur* est celui qui a fait un livre : rien n'est plus vulgairement répété. Il est *l'auteur de ce livre;* ce livre est son ouvrage.

Un artiste est encore l'auteur du tableau qu'il a peint, de la statue qu'il a sculptée.

Un législateur est l'auteur d'une loi qu'il a faite : ainsi on dit : *Lycurgue est l'auteur de la législation lacédémonienne.*

L'auteur est donc constamment celui qui crée, qui produit, qui invente, qui établit, qui institue quelque chose.

Toutes ces acceptions du mot démontrent qu'il ne s'attache pas dans la pensée humaine d'autre sens à l'idée et à l'expression d'*auteur*, que celui de cause et d'action, c'est-à-dire de supériorité créatrice.

Il y a même en grec une analogie remarquable qui se trouve dans la langue française : *auteur* et *cause* ont un même sens, et sont le plus souvent rendus par le même mot : ΑἸΤΙΟΣ, ΑἸΤΙΑ.

V.

Et maintenant, si je demande : Qu'est-ce que l'*autorité*; qu'elle en est l'idée originelle et positive, l'idée transcendante ? — Il est manifeste que nous venons de la découvrir.

L'autorité, c'est le droit naturel de l'auteur sur son ouvrage.

En effet, c'est, dit-on, le droit de commander, et à ce droit répond le devoir d'obéir.

Je le comprends : cette définition est conforme aux lumières de la plus saine, de la plus noble philosophie. Oui, c'est le droit, ce n'est pas le simple fait. C'est le droit, ce n'est pas la force : ce n'est pas le caprice : ce n'est pas la violence ; c'est le droit : c'est la raison, c'est la justice : c'est le droit naturel, légitime, souverainement juste et évident de celui qui a fait, qui a créé, qui a institué, sur les choses qu'il a faites, instituées ou créées.

Voilà l'idée fondamentale et la racine essentielle de l'autorité. On la cherchera vainement ailleurs. Le droit de commander et le devoir d'obéir ne se conçoivent pas en dehors de là. Qu'on y réfléchisse, et on verra que l'auteur d'une chose a seul essentiellement droit sur elle. Elle dépend naturellement et essentiellement de lui : elle est

par lui; elle ne serait pas sans lui : c'est sa création, c'est son ouvrage, c'est sa chose : il la conserve, il la gouverne comme il l'entend; c'est en lui le droit, le pouvoir même créateur. Je l'ajouterai : c'est plus qu'un droit : c'est un devoir. Elle est de lui : elle est par lui : il ne peut en abandonner le soin : il lui doit, et il se doit à lui-même d'achever l'ouvrage de ses mains. Encore un coup, c'est l'ordre, c'est l'équité, c'est la nature. Non : il n'y a, il n'y aura jamais d'autorité légitime sur une chose quelconque, autorité première et essentielle, ou bien autorité secondaire et transmise, que l'autorité même qui vient de l'auteur de cette chose : à tout autre, la chose peut dire : Qui êtes-vous? je ne vous connais pas : je ne vous dois rien; je dois tout à celui qui m'a faite; mais je ne dois rien qu'à lui, ou à ceux qu'il envoie.

Au contraire, à son auteur, à son père, elle répond naturellement : C'est vous? me voici : vous m'avez fait ce que je suis, achevez votre ouvrage : commandez; j'obéis.

VI.

Ce langage, si profondément philosophique et religieux, se trouve magnifiquement parlé dans le livre qui est tout à la fois l'antique dépositaire et le divin révélateur de la philosophie la plus haute et de la religion la plus pure.

Nous voyons dans la Bible toutes les créatures de Dieu, les plus brillantes comme les plus vulgaires, approcher à sa voix et lui dire : *Nous voici; que voulez-vous? Adsumus* (1).

Il les nomme : il les appelle par leur nom et elles accourent.

(1) Job, 38-35.

L'homme lui-même, roi de la création, se tourne vers le Créateur et lui dit avec une familiarité sublime : *Vous êtes mon Dieu, vous êtes mon père; je suis votre créature et votre enfant : parlez! je suis à vous : vous m'avez fait : commandez! — Tuus sum ego : Deus meus es tu* (1).

Et la grande société des hommes ne sait pas chanter à la gloire de Dieu une hymne plus belle que ces simples et noble paroles : *C'est lui qui nous a faits! nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. — Ipse fecit nos, non ipsi nos* (2). C'est tout dire.

Et quand le Prophète veut parler de la puissance de Dieu sur la grande mer : *Hoc mare magnum* (3), et faire comprendre pourquoi il n'y a que Dieu qui souffle sur elle, et qui sache y exciter le grand soulèvement des tempêtes et puis l'apaiser, il ne dit qu'un mot : *La mer est à lui; c'est lui qui l'a faite! — Ipsius est mare; ipse fecit illud* (4).

Oui, l'autorité est essentiellement le droit de l'auteur sur son ouvrage. Le droit de commander et d'être obéi, le droit d'agir en maître et d'être respecté, est essentiellement le droit du créateur, le droit de la supériorité créatrice et de la vie donnée.

VII.

Et c'est ainsi que nous sommes invinciblement conduits à retrouver la notion même, l'idée radicale et absolue de l'autorité dans l'autorité divine.

L'autorité divine, en effet, c'est simplement en Dieu le droit de commander à l'homme qu'il a créé : le droit de gouverner dans le temps le monde physique et moral qui est l'ouvrage de son éternelle puissance.

(1) Psalm. 30-15. (2) *Ib.* 99-3. (3) *Ib.* 103-25. (4) *Ib.* 5-94.



Ce droit divin, cette autorité suprême, c'est ce que la langue théologique a si bien nommé le souverain domaine de Dieu sur ses créatures.

Autorité de Dieu, autorité primitive et essentielle, unique et universelle : l'auteur d'une chose, nous l'avons vu, a essentiellement autorité sur elle; mais le premier, le seul et essentiel auteur de toutes choses, a donc primitivement, uniquement et essentiellement autorité sur tout.

Rien, dans l'ordre physique ou moral, spirituel ou temporel, ne peut être en dehors de sa divine autorité, par la raison très-simple que tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui : *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est* (1). L'homme, la famille, la société, le temps, le monde, il a tout fait.

Autorité de Dieu : autorité absolue, immuable : c'est le caractère propre de l'autorité du créateur, comme de tout ce qui est divin.

Qui pourrait d'ailleurs la révoquer, la changer? Que peut-on imaginer d'immuable et de sacré, si ce n'est l'autorité d'un Dieu sur le monde et sur les hommes, qui sont, jusque dans le dernier fond de leur être, l'ouvrage de ses mains?

S'il se trouvait quelqu'un assez aveugle pour disputer ici, certes, le droit de vie et de mort que Dieu s'est réservé sur nous, et qu'il exerce si souverainement, trancherait au besoin toute difficulté.

Non, non : toutes choses sont essentiellement soumises à Dieu, parce qu'il en est l'auteur, le souverain créateur; le seul créateur, le seul auteur proprement dit.

(1) Joan. I, 3.

VIII.

Il faut dire plus encore : Dieu n'est pas seulement la personnification la plus haute de l'autorité, une autorité immense, infinie : il est essentiellement *toute autorité* : et cela, non-seulement parce qu'il est auteur plus qu'aucun autre, mais parce qu'il est l'auteur de tout, partout et toujours.

Dieu ne fait jamais que communiquer aux causes secondes, aux créatures, une partie de sa puissance créatrice ou conservatrice, et par conséquent une partie de son autorité; mais il demeure la puissance, l'action, l'autorité proprement dite, parce qu'à proprement parler, et dans la vérité des idées et des choses, il est le seul auteur, le seul créateur, la première et seule cause essentielle de tout ce qui est : nul n'est, et ne peut être auteur de quelque chose que par lui.

Et voilà pourquoi aussi, Dieu est non-seulement toute *autorité* : il est *l'autorité même,* parce qu'il est celui qui EST, c'est-à-dire l'être infini, tout-puissant, sans bornes ; parce qu'il EST tellement, il EST si puissamment, que seul il fait être, seul il fait vivre tout ce qui existe ; parce que, dans la plénitude de l'être et de la vie qui est en lui, réside, comme dans sa source essentielle et intarissable, la force créatrice même, le pouvoir générateur, c'est-à-dire le principe suprême et constitutif de l'autorité : *la Paternité divine.*

C'est ce qu'un puissant génie philosophique, disons mieux, c'est ce qu'un apôtre inspiré définissait admirablement en deux paroles, lorsqu'il disait :

Toute autorité vient de Dieu: Omnis potestas à Deo (1);

(1) Rom. 13-1.

et aussi de Dieu vient toute paternité sur la terre et dans le ciel : c'est-à-dire toute puissance paternelle et créatrice : *ex quo omnis paternitas in cœlo et in terrâ* (1).

Oui : la paternité divine est la raison même de l'autorité en Dieu : Dieu est père, et il n'apparaît rien en lui de plus grand, ni dans l'ordre naturel, ni dans l'ordre surnaturel.

Dans l'ordre surnaturel, Bossuet va jusqu'à dire que *le Verbe, que le Fils de Dieu, reçoit tout de son Père, dans lequel réside la source de l'autorité, parce qu'il est, en effet, l'auteur et le principe de son Verbe.* Ainsi, Dieu le Père est auteur et principe éternel d'un Verbe également et essentiellement éternel comme son principe et son auteur : Et par là *réside en Dieu le Père, la source de l'autorité !*

IX.

Dans l'ordre naturel et surnaturel tout ensemble, parmi les noms que Dieu demande aux enfants des hommes de lui donner, le nom de Père est encore le plus glorieux de tous : ce n'est pas seulement le plus doux et le plus tendre, c'est le plus puissant et le plus fort ; c'est le nom qui exprime le mieux la puissance infinie, la grandeur suprême, la force créatrice.

C'est le nom que lui donnent les saints livres : *Pater omnium* (2) : Il est le Père de toutes choses.

C'est le nom que lui donne le symbole catholique : *Patrem omnipotentem* (3). C'est le nom que nous glorifions chaque jour : *Pater noster, qui es in cœlis* (4), *Notre Père, qui êtes dans les cieux ;* c'est tout dire simplement et magnifiquement ; il n'y a rien à ajouter : celui qui crée, qu

(1) Ephes. 3-15. (2) *Ibid.* 4-6. (3) Symb. de Const. (4) Matth. 6-9.

répand la vie, qui trouve en lui-même, dans la plénitude d'une vie sans bornes, de quoi donner l'être et la vie à ce qui n'est pas, est évidemment, pour ceux qu'il a créés, qu'il a faits, toute autorité : l'autorité même, primitive et essentielle, simple et absolue, immuable et éternelle; il est Père, il est Seigneur, il est Roi, Législateur, Maître; il est tout dans un degré souverain : il est Dieu.

Et voilà pourquoi à lui seul appartient en propre la force, la grandeur, la majesté, la gloire, la domination, la puissance, l'empire.

Cortége naturel, apanage suprême de l'autorité!

Proclamons-le donc : partout et toujours, l'autorité, c'est Dieu!

CHAPITRE III.

AUTORITÉ DIRECTE, IMMÉDIATE; ET ACTION EFFECTIVE DE DIEU DANS L'ÉDUCATION.

Oui, me dira-t-on, l'autorité, c'est Dieu; mais qu'importe cette généralité au sujet que vous traitez? Dans l'Éducation, il ne faut pas seulement une autorité transcendante et d'une souveraineté métaphysique, une autorité invisible, éloignée et comme inaccessible : il faut une autorité toujours présente, une autorité qui agisse, qui parle, qui se fasse voir, aimer, craindre au besoin, et sentir toujours.

Or, en accordant que dans l'Éducation Dieu demeure

l'autorité suprême, c'est une autorité qui n'agit pas, qui ne se montre pas, qui ne parle pas. Dans le vrai et en fait, c'est tout au plus une autorité transmise au père, à la mère, et communiquée par eux à l'instituteur.

Sur ces choses, on me permettra de dire toute ma pensée.

Dans l'Éducation, l'autorité incontestable de Dieu est, sans aucun doute, une autorité transmise au père, à la mère, et par eux à l'instituteur; mais c'est de plus, c'est avant tout une autorité directe, immédiate, et une action très-effective : la plus directe, la plus sensible, la plus effective de toutes.

J'étonne peut-être ici quelqu'un de mes lecteurs : mais pourquoi s'étonnerait-on ? N'est-ce pas l'action de Dieu, action intime, constante, nécessaire, qui, à chaque heure, à chaque moment, conserve, élève et perpétue, dans chaque créature, la vie qu'il lui a donnée?

Et pour mettre cette vérité dans un jour éclatant, ne me suffit-il pas d'appliquer ici à Dieu la définition même de l'Éducation ? On verra à quel degré elle lui convient : je dirai même qu'elle ne convient éminemment qu'à lui.

N'est-ce pas Dieu, en effet, qui, non-seulement crée, mais qui chaque jour cultive, exerce, développe et fortifie, par sa lumière et par sa secrète opération au fond des âmes, toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses, qui constituent la nature et la dignité humaine ?...

N'est-ce pas lui qui les *élève* à la force de leur intégrité naturelle, qui les établit dans la plénitude de leur puissance et de leur action ?

Et n'est-ce pas ainsi que, tout à la fois père de l'homme, père de toute la société humaine dans la vie présente, et père aussi de la vie future, Dieu commence, poursuit et

achève sa grande œuvre, forme dans le faible enfant l'homme parfait, le prépare aux diverses fonctions qu'il l'appellera bientôt à remplir dans la société terrestre : et puis, travaillant dans un dessein plus haut, le prépare à la gloire et à la félicité suprême, en élevant en lui, par l'Éducation, la vie présente jusqu'à la vie éternelle ?

Mais tout cela, n'est-ce pas l'Éducation proprement dite, telle que nous l'avons définie et telle qu'il faut l'entendre?

Il est donc manifeste que c'est Dieu lui-même qui, avant tous, travaille à l'éducation de l'homme, dans le sens élevé et complet que nous avons donné à ce mot, à cette grande œuvre, et qui lui appartient essentiellement.

Et qui oserait dire que ce n'est pas là l'œuvre propre de Dieu? qui oserait affirmer qu'il ne la fait pas chaque jour ? que ce n'est pas là le devoir en même temps que le droit de sa suprême Providence ?

Qui oserait dire que ce n'est pas l'action même et l'office de la paternité divine ? Oui : comme créateur des hommes, comme fondateur de la société humaine, comme père de la vie future, Dieu est essentiellement *Instituteur* : l'expression que j'emploie ici est une inspiration même des saints livres : *Præceptor noster — à Deo institutus es.*

Il est vrai, le plus souvent, Dieu ne travaille pas visiblement à cette œuvre. On voit à l'action et au travail, les instituteurs vulgaires : on n'y voit pas toujours le divin Instituteur : on n'aperçoit pas clairement ses moyens d'éducation, et toutefois, qu'on ne s'inquiète pas : ses moyens sont innombrables; leur force, pour être quelquefois mystérieuse et cachée, n'en est pas moins d'une puissance infinie.

Et afin qu'il n'y eût aucun doute possible contre lui, Dieu a voulu poser à l'entrée de la vie *de tout homme venant en*



ce monde (1), un fait d'éducation si extraordinaire, si solennel, que là son action doit paraître éclatante et toute divine à tous ceux qui ont un esprit pour comprendre et un cœur pour sentir, ou seulement des yeux pour voir et des oreilles pour entendre.

Il y a, en effet, trois choses pour lesquelles il a plu à Dieu d'être notre premier, notre seul maître : trois admirables choses qui font toute la noblesse, toute la grandeur intellectuelle et morale de l'homme, qui font l'homme tout entier ; et sans lesquelles l'humanité serait à jamais dégradée et anéantie : ces trois choses sont simplement la *pensée,* la *conscience* et la *parole.*

On le sait : les plus grands génies n'ont jamais pu définir comment elles s'apprennent. Bon gré, mal gré, il y faut reconnaître l'*illumination même de Dieu* : il y a là, manifestement, un mystère d'éducation toute divine, plus adorable qu'explicable : car, remarquez-le bien, cette Éducation se fait dans une âme d'enfant, qui ne parle pas encore : c'est ce qui jetait le grand archevêque de Cambrai et l'immortel évêque d'Hippone dans de si profonds étonnements : *Avez-vous jamais remarqué,* disait Fénelon, *comment cet enfant apprend une langue qu'il parlera bientôt plus exactement que les savants ne sauraient parler les langues mortes, qu'ils ont étudiées avec tant de travail dans l'âge mûr ?. Mais,* continuait-il, en méditant ce mystère, *qu'est-ce qu'apprendre une langue ? Ce n'est pas seulement mettre dans sa mémoire un grand nombre de mots sans les entendre ; c'est encore observer le sens de chacun de ces mots en particulier ; —* et c'est ce que fait

(1) *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (Joan. 1-9.)

ce petit enfant, bercé entre les bras de sa mère, ou plutôt porté entre les mains de Dieu.

Mais, qu'on y prenne garde, avec cette langue, avec ces mots, c'est la *pensée*, la *parole* et la *conscience* qui sont révélées à cet enfant : c'est le vrai et le faux, le bien et le mal, c'est la vie, c'est l'humanité, c'est l'Éducation morale et religieuse tout entière !

Ce que cet enfant a appris, pendant ce peu de temps, de Dieu et de Dieu seul, est plus vaste, plus élevé, plus profond, plus fécond, plus surprenant, que ce qu'il apprendra plus tard en dix années d'Éducation humaine : *c'est alors*, disait admirablement saint Augustin, en parlant de lui-même, *c'est alors que je suis véritablement entré le plus avant dans les profondeurs de la vie, et dans les orageux mystères de cette société d'ici-bas, si pleine de tempêtes* (1).

Voilà ce que nul homme ne peut se vanter d'avoir enseigné à un autre homme : et cependant, sans cela, que serions-nous ?

On peut se vanter d'avoir appris à lire à un enfant : c'est le commencement de l'instruction humaine, et c'est déjà une grande chose; mais on ne peut faire remonter cette instruction plus haut : nul ne se vantera jamais de lui avoir appris la *pensée* et la *parole*. On sent qu'il y a là une science primordiale, et comme un enseignement supérieur, dont un maître vulgaire n'est pas capable : on sent qu'il y a là, dans cette profondeur mystérieuse, un Instituteur caché qui se plaît à agir et à parler dans le secret de cette âme naissante, et dont l'action est digne d'une reconnaissance et d'une adoration infinie.

(1) *Vitæ humanæ procellosam societatem altiùs ingressus sum.* (S. Aug. *Con.* l, c. 8)



C'est là l'Éducation purement divine des enfants de l'humanité : Dieu seul la fait et veut la faire seul, sans coopérateur, qui mérite ce nom, sans instrument, sans moyens connus de ceux qui alors entourent l'enfant. Un père, une mère, une nourrice, ne sont que des témoins, à peine des occasions ; tous leurs enseignements, toutes leurs paroles se réduisent à des sons qui frappent l'air : si Dieu n'était pas là toujours, traducteur infaillible, interprète divin, entre eux et cet enfant, cette Éducation, essentiellement sourde et muette, demeurerait éternellement stérile.

Plus tard ils auront l'air de faire davantage, mais c'est encore Dieu qui fera tout. Les causes secondes, les instruments, serviront toujours à peu de chose. *Paul plante, Apollo arrose* (1), *les pédagogues* (2) *font* ce qu'ils peuvent ; mais celui qui plante et celui qui arrose n'est rien : *Neque qui plantat, neque qui rigat est aliquid.*

Il n'y en a qu'un qui soit quelque chose et qui compte dans l'Éducation de l'homme, c'est celui *qui donne l'accroissement* : c'est-à-dire, celui qui développe, fortifie, élève ; et celui-là, c'est Dieu : INCREMENTUM DAT DEUS (3).

Admirable parole, qui est tout le secret philosophique, tout le fond, toute l'œuvre de l'Éducation humaine, et en même temps toute la gloire de l'humanité, dont les glorieux fils sont si grands aux mains de Dieu, qu'il n'y a pas un d'eux, dont on ne puisse dire, en un sens, avec le poète :

Cara deûm soboles, magnum jovis incrementum.

La mère des Machabées disait autrefois à ses fils :

(1) Ire Épître aux Corinthiens, 6-7. (2) C'est là le mot de saint Paul : ce mot n'était pas encore devenu un terme de mépris. (3) *Ibidem.*

« Je ne sais comment vous avez été formés dans mon « sein : car ce n'est point moi qui vous ai donné l'âme, « l'esprit et la vie, ni qui ai joint tous vos membres en- « semble pour en faire votre corps : c'est le Créateur du « monde qui vous a formés à votre première naissance, « celui-là même qui donne l'origine à toutes choses (1). »

Voilà bien les touchantes et religieuses paroles que toute mère chrétienne doit adresser à ses enfants, à ceux qu'elle a portés dans son sein et qu'elle élève, lorsqu'elle voit se développer si merveilleusement en eux, sous la main cachée de Dieu, leurs facultés naissantes.

Je ne puis le dissimuler : je trouve ici la révélation évangélique d'une magnificence incomparable : devant elle la plus haute philosophie humaine s'efface et disparaît.

Non-seulement, au langage des saints livres, c'est Dieu qui nous donna l'être et la vie, le mouvement et l'action : *In eo vivimus, movemur et sumus* (2); mais c'est aussi Dieu qui crée, qui forme en nous la volonté, l'intelligence, et la perfection de nos œuvres et de notre vie : *Operatur in nobis velle et perficere* (3).

C'est en lui que nous pensons : c'est lui qui prépare en nous, qui éclaire, qui affermit nos raisonnements et nos méditations : *omnes cogitationes præparantur à Domino* (4) : c'est par lui que nous parvenons à savoir; car il est le Dieu des sciences : *Deus scientiarum Dominus est* (5).

(1) *Nescio qualiter in utero meo apparuistis : neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi : sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem, et spiritum vobis.* (II Mach. VII, 22-23.)

(2) Act. XVII, 28. (3) S. Paul, *ad Philipp.* 2-13. (4) I *Reg.* 2-3. (5) I *Reg.* 2-3.



Dieu, et je suis ravi de le pouvoir dire, Dieu est sans cesse travaillant au fond de nous-mêmes, et opérant sur nos facultés, non-seulement pour les conserver, mais pour les former, les élever, les diriger, les développer.

Fénelon, dont la philosophie est si profonde, que j'en dirai volontiers ce qu'il a dit lui-même de saint Augustin : *si on rassemblait les morceaux épars dans les ouvrages de ce génie si vaste, si lumineux, si fertile et si sublime, on y trouverait plus de philosophie et de métaphysique que dans Platon et dans Descartes;* Fénelon dit quelque part que Dieu travaille invisiblement en nous, comme un ouvrier travaille aux mines dans les entrailles de la terre : et quoique nous ne le voyions pas, et que nous ne lui attribuions rien, c'est lui qui fait tout : sans cesse il opère dans le fond de l'âme, comme il agit dans le fond des champs labourés, pour leur faire produire des fruits; et s'il ne le faisait pas, tout périrait.

Et de cela, qu'on veuille bien y réfléchir, il n'y a pas seulement une haute convenance, il y a une nécessité impérieuse, une nécessité métaphysique.

Dieu nous a faits : mais il faut qu'il nous refasse encore à chaque instant (1).

De ce que nous étions hier, il ne s'ensuit pas que nous devions être aujourd'hui. Nous ne sommes rien par nous-mêmes : nous ne sommes que ce que Dieu nous fait être à chaque moment : nous n'avons l'être et la vie que parce que Dieu nous les continue, nous les renouvelle à chaque heure : nous ne pensons que parce que Dieu nous inspire la pensée : nous ne voulons que parce que Dieu maintient la vie à notre volonté. Nous sommes incapables

(1) *Semper ab illo fieri, semper que perfici debemus, inhærentes ei,* dit saint Augustin.

de posséder un seul moment par nous-mêmes la vie et la santé corporelle, à plus forte raison la vie intelligente, les facultés nobles, le talent, le génie, la vertu : penser, juger, vouloir, aimer, se souvenir, prévoir, imaginer, tout cela, c'est Dieu qui le fait en nous et avec nous, qui nous aide à le faire, dans l'âge le plus mûr et le plus avancé, comme dans la plus tendre et la plus faible enfance.

En un mot, Dieu élève, fortifie, développe, établit dans la plénitude de leur vie toutes les facultés humaines, par une action intime, invisible, incessante, du jour et de la nuit; par une action toute-puissante, irrésistible sous certains rapports, et toujours plus ou moins influente, selon les desseins de sa Providence sur l'individu qu'il élève, plus ou moins influente aussi selon que celui-ci s'en rend plus ou moins digne par sa reconnaissance; mais action si nécessaire qu'elle ne peut s'arrêter un moment sans que tout progrès demeure suspendu, cesser tout-à-fait sans qu'on tombe dans l'imbécillité, et cesser d'une manière métaphysique et absolue sans qu'on tombe dans le néant.

Voilà l'action et l'autorité de Dieu dans l'Éducation.

CHAPITRE IV.

AUTORITÉ DE DIEU DANS L'ÉDUCATION.

CONSÉQUENCES RELIGIEUSES DE CETTE DOCTRINE.

Non-seulement, je l'ai démontré, *Dieu est l'ouvrier le plus puissant, le plus habile, le plus nécessaire* de l'Édu-



cation; non-seulement il est, comme je le démontrerai tout à l'heure, le seul modèle et la parfaite image de l'œuvre à faire; mais il est aussi la source de l'autorité, c'est-à-dire, des droits et des devoirs de tous ceux qui y travaillent.

J'insiste sur ces hautes vérités, parce que, toutes métaphysiques qu'elles paraissent, elles doivent avoir, dans la pratique et dans le détail, une décision profonde, et les plus importantes conséquences : j'insiste, parce que tout incontestables qu'elles sont, ceux qui se chargent d'élever la jeunesse les oublient trop souvent.

Toute autorité vient de Dieu dans la société humaine; nous l'avons vu : et s'il n'y a pas d'autorité plus haute et plus sacrée sur la terre, dans l'ordre naturel, que l'autorité paternelle et maternelle, c'est précisément parce qu'entre toutes les autorités humaines, c'est celle qui vient directement et immédiatement de Dieu, d'où découle essentiellement toute paternité sur la terre comme dans le ciel : *Ex quo omnis paternitas in cœlo et in terrâ* (1).

Mais la conséquence immédiate de ces grands principes, n'est-ce pas que le père et la mère, et avec eux l'instituteur, ne doivent jamais oublier Celui dont ils tiennent leur autorité? C'est l'enfant même de Dieu qu'ils élèvent; ils ne sont que les envoyés de Dieu, les représentants de sa sagesse, de sa puissance et de son amour, c'est-à-dire, de son autorité souveraine auprès de cet enfant. Tous leurs droits viennent de là, et par conséquent aussi tous leurs devoirs.

Et dans la lumière de ces principes, quel sera donc le premier devoir de la délégation providentielle qu'ils ont reçue?

(1) Ephes. 3-15.

C'est évidemment de respecter eux-mêmes, et de faire respecter par tous, en cette œuvre, l'autorité de Dieu : c'est de réaliser autant qu'ils le peuvent la pensée, la volonté et le gouvernement de Dieu dans l'Éducation. Qu'y a-t-il de plus rigoureux que ces conséquences? L'autorité dont ils se trouvent revêtus, est un pouvoir transmis et emprunté : qui ne sait qu'on doit gouverner comme l'entend celui duquel on tient son pouvoir? *Celui qui est envoyé, n'est pas au-dessus de celui qui l'envoie* (1), dit encore l'Évangile avec son bon sens tout divin.

Il n'y a donc pas ici de contestation possible.

Et cependant, où sont-ils parmi nous les instituteurs qui pensent à ces choses, qui songent à consulter Dieu, à étudier ses desseins, à invoquer son saint nom, l'autorité de sa loi, la sainteté même de sa présence, pour exercer convenablement les droits, et surtout pour accomplir dignement les devoirs de leur charge? Que le nombre en est réduit! Où sont même les pères et les mères qui, dans l'éducation de leurs enfants, se tiennent incessamment, avec respect, sous l'œil de Dieu?

Et néanmoins, tous les devoirs religieux si importants que je viens de rappeler, sont de ceux dont l'accomplissement est le plus nécessaire à l'Éducation : dussé-je heurter ici un siècle malheureux qui n'a pu parvenir encore à se dégager entièrement des préjugés impies du siècle qui l'a précédé, je le lui dirai en face : la crainte et l'amour de Dieu, la reconnaissance pour ses bienfaits, le respect de son nom, le sentiment d'une juste et profonde dépendance devant lui, la prière, sont pour l'instituteur et pour l'enfant qu'il élève, des sentiments et des devoirs

(1) *Neque apostolus major est eo qui misit illum.* (Joan. 13-16.)

sacrés, sans lesquels l'Éducation de l'âme, c'est-à-dire, l'Éducation de la conscience, du cœur, de la volonté, de la haute intelligence, est impossible : et la nécessité, comme aussi l'inspiration de ces sentiments et de ces devoirs, découle précisément de ce grand principe, que Dieu est l'autorité suprême, toujours présente dans l'œuvre de l'Éducation.

Mais, me dira-t-on peut-être, vous voulez donc jeter tout instituteur et tout enfant dans la dévotion? Non : je ne demande ici que ce qui est de rigueur absolue.

J'ai nommé l'Éducation de la conscience; qu'y a-t-il de plus essentiel? Or, pour la bien faire, cette Éducation si importante, le premier devoir d'un instituteur n'est-il pas d'abord de bien étudier ce que c'est que la conscience? ne doit-il pas, avant tout, bien savoir comment il en faut observer, chez les enfants, le premier éveil; comment il faut y reconnaître l'autorité de Dieu, et la leur faire reconnaître à eux-mêmes; comment on doit et on peut assurer le règne de cette autorité, en accoutumant les enfants à se rendre attentifs à la voix du Maître intérieur, dès qu'elle commence à parler; comment enfin on doit leur apprendre à distinguer cette voix de celles de la passion et de l'intérêt, qui se font entendre aux plus jeunes âmes?

Il y aurait ici des choses, bien utiles à méditer, et qui, si je ne me trompe, pourraient être neuves et belles à dire, sur cette Éducation primitive de la conscience, sur cette habitude donnée tout d'abord à l'enfant de se mettre en présence de Dieu, et de se souvenir toujours de cette sainte présence. C'est sur ce fondement même qu'il faut bâtir dans cette jeune âme tout l'édifice de l'Éducation morale; et c'est dans cette vérité essentielle et fondamentale de l'influence divine, et de la présence même de Dieu,

dans l'œuvre de l'Éducation, c'est là que je trouve le droit de dire ici tout ce que doivent être le père, la mère, l'instituteur, pour travailler à ce premier développement de la vie morale, dans la jeune créature qui leur est confiée.

Oui : il faut que la présence de Dieu, présence active, et en quelque sorte personnelle, soit souvent rappelée dans le cours des journées, et au milieu des phases diverses et des difficultés inévitables de l'Éducation : il faut que Dieu et son saint nom, il faut que le souvenir de sa puissance et de sa bonté, interviennent fréquemment, et avec amour ; autrement l'Éducation religieuse et morale ne se fait pas, ou se fait mal. L'amour et la crainte de Dieu, voilà ce qu'il faut surtout inspirer à l'enfant : l'amour de Dieu, ce sentiment si noble et si pur, qui est si naturel et si vif dans un jeune cœur, et qui peut lui faire faire de si grandes choses! L'amour, et aussi la crainte de Dieu : non pas une crainte servile et odieuse, mais cette crainte filiale, également respectueuse et tendre, dont Bossuet, instituteur du grand Dauphin, écrivait autrefois : « Qu'il apprenne sans doute toutes les sciences convena-« bles à sa condition, et même celles qui peuvent, de « quelque manière que ce soit, perfectionner l'esprit, « donner de la politesse, orner la vie et mériter l'estime « des savants (1). Mais, avant tout, que dès sa plus tendre « jeunesse, et, pour ainsi dire, dès le berceau, il apprenne « premièrement *la crainte de Dieu,* qui est le plus fort « appui de la vie humaine (2). »

(1) *Tum egregias omnes disciplinas artesque, quæ eum deceant.... verùm et eas quæ quomodocumque animum perpolire, ornare vitam, homines litteratos conciliare... possint.* (Bossuet, *Inst. Delph.*)

(2) *A teneris, ut aiunt, unguiculis, primùm timorem Dei, quo vita humana nititur. ... perdiscat.* (Ibid.)

Adressant de si graves leçons aux instituteurs d'un pays chrétien, je suis aise de pouvoir leur citer, après Bossuet, sur la crainte de Dieu, les paroles inspirées par cette sagesse qu'on a nommée païenne : « Oui, disait Platon, il « faut introduire discrètement en son cœur, pour s'y op-« poser à l'invasion de l'impudence, la plus belle des « craintes, cette crainte divine que nous avons appelée du « nom de pudeur, cette crainte qui exclut toutes les au-« tres (1). »

N'est-ce pas, en effet, cette crainte religieuse, qui inspire à l'enfant l'amour du travail, la pureté des mœurs, la docilité, le respect pour vous, et aussi le respect pour lui-même? Je dis pour lui-même : Qu'est-ce, en effet, que la pudeur, si belle et si pure au front de la jeunesse, si sainte et si noble dans les regards de l'âge mûr, si vénérable sous les cheveux blanchis du vieillard, sinon la plus haute délicatesse du respect pour soi?

Certes, après de telles autorités et de telles pensées, j'ai le droit de le dire : Malheur aux Éducations où le nom de Dieu ne préside pas, où son souvenir est rare! Malheur aux Éducations qui renvoient l'enfant coupable au châtiment avant de le renvoyer à sa conscience, qui le font comparaître devant un maître irrité, avant de le faire comparaître devant Dieu!

Ah! voilà pourquoi une mère vertueuse se félicitera toujours d'avoir demandé pour ses enfants à des instituteurs pieux, laïques ou non, les premières leçons de la sagesse, et sera heureuse d'avoir mis leur innocence à l'abri sous les ailes de la Religion, et d'avoir travaillé elle-même à leur inspirer de bonne heure l'amour et la crainte de Dieu! Un jour, quand elle entendra ces voix innocentes

(1) PLATON, *des Lois*, liv. III.

et pleines de vie lui redire les témoignages de leur amour; quand elle verra ces regards si purs, ces fronts si radieux, ces sourires si pleins d'espérance; quand elle déposera sur leurs lèvres la douce expression de sa tendresse, elle pourra du moins être sans inquiétude, et respirer avec confiance auprès de ces jeunes cœurs les parfums de la vertu !

Mais ce n'est pas tout : il faut encore, quand on se charge du grand ministère de l'Éducation, il faut encore prier : oui, il faut invoquer le Père de toute lumière, de toute intelligence, c'est-à-dire le Dieu de toute Éducation intellectuelle : il faut invoquer le Dieu de la conscience, le Dieu de toute vertu, c'est-à-dire le Père de toute Éducation morale.

Il faut que l'instituteur prie : il faut qu'il enseigne à cet enfant la prière, qu'il lui apprenne à invoquer chaque jour, pour la conservation et le développement de sa vie intellectuelle et morale, son Créateur et son Père.

Tout instituteur qui ne prie pas et ne sait pas inspirer l'amour de la prière à l'enfant qu'il élève, est un instituteur incapable de la mission qui lui est confiée.

Et il faut bien que je le redise : je ne prétends point faire ici forcément de l'instituteur un prêtre, et de ses leçons un catéchisme : ce serait me prêter gratuitement ce qui est fort loin de ma pensée. Non, je ne demande, — ou plutôt il n'est pas question de moi, — les grands et incontestables principes que j'ai posés ne demandent qu'une chose, c'est que l'instituteur, laïque ou non, soit un homme religieux, c'est-à-dire, se respecte lui-même en respectant l'œuvre qu'il fait et l'enfant qu'il élève; et certes, il n'est pas nécessaire pour cela d'être prêtre, il suffit d'être honnête homme.

Lhomond était prêtre : Rollin, et tant d'autres pieux instituteurs, que je pourrais nommer, ne l'étaient pas ; mais tous savaient inspirer l'amour et la crainte de Dieu à leurs élèves, et Rollin n'avait pas eu besoin de recevoir les ordres sacrés, pour apprendre que c'était là le premier devoir de l'autorité dont il était revêtu.

Qu'on ne me dise pas non plus que je fais ici une supposition vaine, que je combats des adversaires invisibles, imaginaires ! que personne ne songe à élever la jeunesse sans Dieu, sans Évangile, sans Jésus-Christ ! On ne sait que trop que je ne me livre pas ici à une vaine supposition. Le grand instituteur du dix-huitième siècle, le grand sophiste de l'Éducation, celui dont plusieurs célèbrent encore la sagesse et les maximes, n'a-t-il pas affirmé qu'il ne fallait point prononcer le nom de Dieu à un jeune homme avant sa vingtième année ? que jusqu'à cet âge la jeunesse devait ignorer le nom de son Créateur ?.. Il est vrai qu'il fallait aussi qu'elle ignorât l'existence de son âme, de cette âme même qu'il fallait élever !.... Et depuis la proclamation de cette horrible doctrine, depuis cinquante années, en Europe, que n'a-t-on pas fait pour la réaliser, même en ayant l'air de la renier ? Que d'essais publics et privés, que de systèmes, que de plans immenses d'administration pédagogique, pour organiser l'instruction sur toute la surface du pays, plus ou moins en dehors de Dieu, pour le bannir loin de l'Éducation, ou l'y admettre le moins possible !

Ce qu'on me répondra, c'est qu'en France, nous n'en sommes plus à Rousseau. Nous reconnaissons avec vous, me dira-t-on, que Dieu doit avoir une place dans l'Éducation de la jeunesse et que sans lui l'Éducation est à peu près impossible, au moins l'Éducation morale ; nous

ne voulons donc point contester ici; nous accordons tout ce qui est vrai, mais il ne faut pas l'exagérer. Les choses les plus certaines en théorie ont besoin de se modifier dans la pratique. Au fond, et dans le vrai, l'Éducation proprement dite ne se fait pas rigoureusement dans les conditions que vous dites : dans le fait, et en dépit de cette morale si austère, et de toute cette métaphysique si subtile, n'est-il pas évident que l'Éducation intellectuelle, par exemple, peut s'accomplir sans que les instituteurs et les enfants se jettent dans une spiritualité si haute, et par contre-coup peut-être, s'égarent dans une dévotion si raffinée?

Je vous entends et je vais vous répondre : oui, sans doute, vous pouvez nous dire, sinon avec une religion profonde, au moins avec une raison apparente, que pour apprendre du grec, du latin et des mathématiques, Dieu ne semble pas servir à grand'chose; et cependant je pourrais vous dire aussi avec quelque apparence de raison, que ce que vous affirmez n'est pas très-sûr; que c'est peut-être Dieu qui aide notre intelligence dans cette étude, et soutient notre esprit; oui, l'esprit de votre élève : que sais-je? le vôtre peut-être aussi, tout fort qu'il est; et si cela est incontestable, comment oseriez-vous laisser croire à cet enfant et croire vous-même que Dieu n'est pour rien dans cette grande conquête de la parole et de la pensée, qui se fait par l'étude des langues et des littératures, et même pour rien dans cette grande étude des sciences? L'Éducation intellectuelle ne sera-t-elle donc jamais pour vous que l'enseignement des langues mortes et des sciences abstraites?

Voudriez-vous à toute force nous le persuader? N'a-t-on pas fait assez pour cette triste thèse? n'est-il pas temps

de penser autrement et de parler un autre langage? n'est-ce pas l'accusation universelle qui s'est élevée contre l'Éducation du siècle? De quoi se plaint-on d'un bout de la France à l'autre, sinon de ce que des professeurs, que dis-je? de ce que des préparateurs suffisent à tout, et que la jeunesse n'a plus d'instituteurs? Chose étrange! on n'a plus donné ce grand nom qu'aux maîtres d'école, et on sait l'usage qu'ils en ont fait pendant ces courtes, mais tristes années, où la France tremblait sous eux.

Croyez-moi, nous pouvons mieux : bon gré, mal gré, l'Éducation intellectuelle s'élève plus haut, et quand on la fait sérieusement, elle ne tarde pas à atteindre dans le grec même, le latin et les mathématiques, des hauteurs où Dieu se rencontre.

Je l'avouerai néanmoins : le développement, l'Éducation physique se fait quelquefois sans que le nom de Dieu intervienne : il est même possible, à la rigueur, que le développement intellectuel se fasse aussi, dans une certaine mesure, sans que ce nom auguste soit prononcé avec respect et religieusement invoqué une seule fois. L'instituteur peut manquer indignement à ce devoir, sans que Dieu manque aux desseins de sa bonté et de sa providence.

Toutefois, je crois devoir le dire, c'est s'exposer beaucoup : quand Dieu offensé se retire d'une Éducation, quel que soit le professeur, je ne puis m'empêcher de craindre pour elle ; j'en ai vu de tristes exemples. Votre élève grandit, c'est possible; mais voulez-vous me dire pourquoi tout-à-coup cette jeune nature s'altère? pourquoi à dix-huit ans son esprit se trouble? pourquoi sa mémoire s'en va? pourquoi son imagination s'éteint? pourquoi sa sensibilité se dessèche? pourquoi son intelligence est sans flamme et sans vie? Voulez-vous me dire pourquoi, sous

votre main, tout est tombé en lui dans la médiocrité imbécile, et semble s'affaisser en cet engourdissement fatal, dont les chiens de chasse, les femmes et les chevaux auront seuls le pouvoir de le faire un moment sortir? Vous l'ignorez ; moi je crains d'en savoir la raison.

Mais laissons ces lamentables et nombreux exemples : je le veux, tout vous a réussi; vous instruisez votre élève sans lui jamais parler avec respect et avec amour du Dieu qui l'a créé; vous abusez sans remords, et sans châtiment visible, de tous les dons du Créateur; vous vous servez du concours providentiel qu'il vous donne à chaque heure pour faire porter à cette jeune créature, avec les nobles fruits de la science, les fruits de l'irréligion; vous êtes semblable à un jardinier pervers qui abuserait de ce que le soleil, la rosée du ciel, la sève de la terre ne lui manquent jamais, et qui par une greffe coupable ferait germer des poisons au cœur des arbustes sains et purs confiés à ses soins.

Mais enfin vous avez réussi : votre élève n'a ni piété, ni foi, ni christianisme, et il a beaucoup d'esprit, et il sait le grec et le latin à ravir ; il paraît posséder comme vous-même la grammaire et la rhétorique, et même, avec des mathématiques, je ne sais quelle logique que je ne veux ni définir ici, ni juger. Mais cette autre nourriture admirable de l'intelligence, qui se trouve aussi dans le grec et dans le latin, dans la rhétorique et dans la grammaire, dans les sciences et dans la philosophie, quand on sait l'y chercher, et qu'on ne borne pas l'Éducation à l'enseignement matériel; cette nourriture mystérieuse d'où naît la vraie grandeur de l'intelligence, avec le goût sublime du vrai et du beau ; d'où naît la connaissance de Dieu et le sentiment des devoirs; d'où naît la vertu et avec elle les

grandes pensées ; d'où naît enfin le respect de toutes les choses divines et humaines… sans Dieu, je vous le demande, qui se chargera de la préparer à l'enfant, cette nourriture de vie?…

Mais, puisque j'y suis amené, permettez-moi de vous dire ici ma pensée tout entière sur cette Éducation intellectuelle, si étrangement méconnue, si indignement abaissée par tant d'instituteurs ! Pour le mieux faire, je remonterai encore à la belle lumière des principes supérieurs qui éclairent toute cette question.

CHAPITRE V.

SUITE ET FIN DU MÊME SUJET.

Non-seulement, je vous l'ai dit, Dieu est *l'ouvrier le plus puissant et le plus habile, l'ouvrier nécessaire* de la grande œuvre de l'Éducation humaine, mais il est aussi *le seul modèle et la parfaite image* de l'œuvre à faire ; et voilà pourquoi vous ne pouvez travailler à cette œuvre et détourner un moment de lui vos regards.

Dieu est dans l'Éducation, comme partout, le principe, le milieu et la fin de toutes choses : vous le retrouvez dans les facultés mêmes de l'enfant que vous élevez : vous le retrouvez dans les sciences, dans les lettres, dans la poésie, dans les arts que vous lui enseignez ; dans les principes les plus simples du goût que vous lui dictez !

On l'a dit, et il est vrai, il n'y a pas une des avenues

légitimes de l'intelligence humaine, à l'extrémité de laquelle Dieu n'apparaisse, comme le soleil unique qui éclaire, qui illumine tout. Direz-vous cela à l'enfant, ou déroberez-vous à ses regards, à son admiration, la présence de son Dieu ?

Entrons dans le détail : tout est ici magnifique et digne des plus hautes méditations.

Dieu est vérité, beauté, bonté suprême; mais le vrai, le beau et le bien ne sont-ils pas l'objet essentiel de l'enseignement intellectuel et moral dans l'Éducation ? Mais les facultés mêmes de l'enfant que vous devez élever, ne sont-elles pas à la ressemblance de Dieu ? Dieu est vie, intelligence et amour; l'enfant est-il autre chose?

Remarquez-le bien : non-seulement Dieu voulut que sa vérité, sa beauté et sa bonté suprême, perfections constitutives de sa propre nature, fussent le fond même de l'être en cet enfant, et par conséquent l'objet et la forme de son Éducation; mais, de plus, il a voulu que les puissances les plus hautes de sa divine nature vinssent se réfléchir dans ces facultés naissantes que vous êtes chargé de développer. Cet enfant, il vit donc, il pense, il aime, comme Dieu aime, pense et vit. Y avez-vous jamais songé? croyez-vous inutile de le savoir? croyez-vous inutile de le dire? pensez-vous que cette philosophie soit indigne de vous?

Je ne veux pas m'étendre plus qu'il ne convient sur cet admirable sujet : toutefois, je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici cette trinité surprenante, qui, dans l'admirable unité d'une nature créée et imparfaite, laisse entrevoir une image si vive et une si étonnante ressemblance du Dieu infini : et si je m'arrête à considérer avec admiration ces grandes choses, c'est que là se trouve le



principe de l'harmonie, de la plénitude et de la force des facultés humaines, et que cela ne peut être impunément ignoré de quiconque se dévoue à les cultiver.

Cette théorie des facultés humaines, que je me borne à indiquer ici, n'est que le principe et le fondement de la théorie même de l'Éducation. En toutes ces choses, Dieu apparaît : son nom, sa splendeur éclatent de toutes parts, et il faut redire avec le poète païen :

Ab jove principium : jovis omnia plena.

C'est jusqu'à ce sublime idéal que l'enfant doit être élevé; et si les lettres, les sciences et les arts sont un moyen d'Éducation si puissant, c'est qu'ils représentent dans tout ce qu'ils ont de vrai, de beau et de bon, la vérité, la beauté et la bonté suprême, c'est-à-dire le Dieu même, dont la présence vous fatigue et dont vous ne prononcez jamais le nom.

Bon gré, mal gré, le vrai, le beau et le bien, sont l'objet naturel, l'objet essentiel des facultés humaines et de leur développement par l'Éducation : et en dehors du vrai, du beau et du bien, c'est-à-dire sans Dieu, il y a impossibilité absolue de concevoir un développement réel de la vie, de l'intelligence et de l'amour dans une créature quelconque.

Voyez l'enfant, le plus jeune, dont vous commencez la première Éducation : étudiez sa raison; le premier éveil de cette faculté supérieure, c'est l'intelligence de la *vérité.*

Étudiez son imagination : son premier regard, c'est la vue, l'admiration de la *beauté.*

Enfin le sentiment, l'amour de ce qui lui paraît bon, est la première vie, la vie encore indéfinissable, mais certaine de cette *volonté* si faible encore et qui un jour devien-

dra si forte, de cette *sensibilité*, qui sera bientôt si vive et si ardente.

Mais, prenez garde! si les facultés de cet enfant sont admirables et vraiment divines, elles sont fragiles aussi, périssables, faciles à troubler : il faut donc les élever convenablement, les fortifier, les mettre en harmonie les unes avec les autres, et pour cela, les mettre en harmonie avec Dieu. Il faut les protéger et les défendre contre toute dégradation : il faut enfin conserver en elles la ressemblance de Dieu.

Telle est votre œuvre : voilà ce que vous devez à cet enfant et au Dieu dont il est l'image ! L'Éducation qu'il attend de vous n'est pas autre chose. Et vous ne pouvez accomplir cette œuvre, qu'en faisant participer ses facultés, autant qu'elles le peuvent, à la richesse et à la force des facultés divines; en un mot, qu'en réalisant avec toute la perfection dont sa nature est capable, la parole divine qui l'a créé : *Faciamus hominem ad imaginem et ad similitudinem nostram* (1).

Encore une fois, telle est votre œuvre, et vous prétendriez l'accomplir loin de Dieu! et vous ne sentiriez pas le besoin d'invoquer son nom, de le prier! et toute votre religion ne se révèlerait que par des généralités vagues qui n'engagent à rien, ni votre esprit, ni votre cœur, ni votre conscience! C'est manifestement impossible : aussi qu'arrive-t-il souvent? L'œuvre ne se fait pas. Il y a pire encore : elle se fait indignement, et tout se déprave sous la main d'un instituteur sans foi.

Mais je n'ai pas tout dit. Il n'y a pas seulement le Beau et le Vrai, il y a le Bien. Il y a ce qui est bon et honnête; il y a la vertu, il y a la morale, il y a les devoirs!

(1) *Genèse*, I, 26.

Moi, instituteur religieux, je trouve tout cela dans l'enseignement intellectuel. Mais vous, sans Évangile, sans Jésus-Christ, sans temple, sans autel, sans foi, sans communion, sans piété, presque sans Dieu, que pouvez-vous? Je ne vous accuse point : je vous plains. Non, non, quand je songe à votre impuissance et à votre malheur, quels que soient vos torts, je ne suis pas tenté d'être amer envers vous.

Vous faites quelquefois retentir aux oreilles de cet enfant les grands mots de devoir, de morale, peut-être même de vertu. Il le faut bien; mais avec quel embarras, avec quelle hésitation de langage! car, enfin, qu'est-ce que le devoir et la morale sans Dieu, sans sa loi, sans son Évangile? La vertu elle-même, nommons les choses par leur nom, la chasteté, soyons de bonne foi, sans la crainte de Dieu, où est-elle?

N'est-ce pas l'autorité de Dieu révélée par l'Évangile de son Fils, qui seule persuade bien le devoir et inspire la vertu, tandis que le maître la prêche ou l'impose? Ne faut-il pas que Dieu se montre pour que la morale ait un sens, et ne paraisse pas une prescription odieuse de la force qui contraint la faiblesse, et fait plier le corps sans atteindre l'âme? Cette morale n'est une expression de la souveraine équité, et devant elle la conscience de l'enfant, essentiellement indépendante de vous, ne fléchit, qu'autant qu'il y voit la loi et la volonté de Dieu.

Mais que prétendez-vous? Sans le nom de Dieu et de Jésus-Christ, sans l'Évangile, je vous défie même de dire à votre élève la raison solide des devoirs, et le nom des vertus que vous lui commandez. Et quoiqu'il ne faille pas trop raisonner avec les enfants, parce qu'on en fait par là de mauvais raisonneurs ; si l'on en veut faire des êtres raisonnables, ce qui est fort différent, il faut leur donner

la haute raison des choses; et où est-elle cette souveraine et dernière raison des vertus et des devoirs, si ce n'est dans l'Évangile?....

.. Vous avez donc beau faire, ce Dieu, dont vous croyez pouvoir vous passer, est partout dans l'Éducation! Il s'y présente d'abord à vous comme créateur, puis comme coopérateur, puis comme le but à atteindre, puis comme le modèle à imiter. Toutes les choses que vous devez enseigner vous le rappellent: vous le retrouvez non-seulement dans l'enfant, dont il est le premier père : non-seulement dans les parents de cet enfant, puisqu'ils sont les dépositaires de l'autorité divine auprès de lui.... vous le retrouvez en vous-même, malgré vous; si vous n'êtes point son représentant, vous n'êtes rien; il faut vous retirer. Si Dieu n'est pas entre vous et cet enfant, où est pour vous le droit de commander, où est pour lui le devoir d'obéir?...

Mais ce qu'il y a ici de plus triste, c'est que le mal dont je me plains n'est pas un mal particulier : c'est un mal public. Il a été érigé en système, et en système tel, que les hommes religieux eux-mêmes ont peine à s'en défendre, et en subissent plus ou moins, bon gré, mal gré, l'influence tyrannique! Combien de fois n'ai-je pas entendu d'excellents professeurs universitaires en gémir! Dirai-je ici ma pensée sur la fondation et les réglements de l'Université impériale? J'ai rencontré, dans l'Université, j'y ai connu, j'y connais encore beaucoup d'hommes honorables et les chrétiens les plus sincères : mais, malgré cela, malgré lès grands noms de MM. de Bonald, de Fontanes, de Bausset, Émery, Frayssinous, et de tant d'autres, les mauvais côtés du grand esprit du fondateur sont trop sensibles dans l'institution. Pour tout esprit désintéressé,

impartial, c'était un monopole véritablement excessif qu'une corporation unique et universelle, enveloppant dans ses réglements tout ce qui se rapporte à l'Éducation, en un grand pays : l'enseignement technique et l'enseignement élémentaire ; les cours supérieurs et les études préliminaires ; les académies et les écoles de village ; les salles d'asile et les facultés savantes ; les instituteurs primaires et les professeurs de théologie ; l'Éducation des filles et jusqu'à la sainte retraite des monastères. Non : je n'ai jamais pu estimer cet immense réseau administratif, jeté comme un filet sur tous les âges, sur toutes les conditions, sur tous les sexes, d'un bout de la France à l'autre, de manière à ce que nul ne dût y échapper.

Ce réseau a été proclamé par quelques-uns le chef-d'œuvre de la politique humaine. Et en effet, on ne trouva jamais rien de semblable dans l'histoire des peuples : le despotisme matériel ou moral, politique ou religieux le plus absolu, n'a jamais eu une invention si parfaite !

Et qu'a-t-on fait avec tout cela? à quoi tant d'efforts ont-ils abouti? qu'a-t-on vu? de quoi a-t-on gémi de toutes parts? quelle a été la plainte universelle, douloureuse, incessante? qu'est-ce qu'ont proclamé plus d'une fois les aveux les plus solennels?

On a vu, on a senti de toutes parts que la Religion était profondément absente de l'instruction ;

On a vu des écoliers sans respect et sans mœurs ; on a vu des jeunes gens sans christianisme et sans foi ;

On a vu des enfants qui ne parlaient de leur collége, que comme d'une prison ; de leurs maîtres, que comme de leurs ennemis ; de leurs aumôniers, même les plus dévoués, que comme d'étrangers, qu'ils connaissent à peine, qui sont condamnés à ne leur apparaître qu'officiellement

et à de rares intervalles, qui ne leur font aucun mal, et ne peuvent parvenir à leur faire presque aucun bien.

Et cependant, quinze volumes de lois, de décrets, d'ordonnances, d'arrêtés, de réglements en tout genre, sous tous les régimes, avaient été faits pour améliorer cette grande institution! Il se rencontrait même, dans ces quinze volumes, quelques lignes qui recommandaient au respect des maîtres et des élèves, *les préceptes de la Religion catholique.*

Efforts inutiles! lois impuissantes, et temps perdu! Pourquoi?

Ah! c'est que la politique peut bien créer des colléges, un corps enseignant, des aumôniers même, un monopole exclusif, des réglements, des inspections, des promotions, des dignités, des honneurs, toute une fortune; eh bien! avec tout cela, y aura-il de la Religion? y aura-t-il de l'Éducation? Ce n'est pas très-sûr.

Il y manque encore quelque chose. Et quoi donc, s'il vous plaît?

L'institution divine, le droit de commander à l'intelligence, le pouvoir de persuader la morale et de parler à la conscience : il y manque Dieu simplement : la pensée de Dieu, l'autorité de Dieu, sans laquelle l'Éducation intellectuelle même sera indignement abaissée, et l'Éducation morale, c'est-à-dire la soumission de la volonté à des devoirs austères, le respect, l'obéissance, la répression des mauvais penchants, le combat de la nature contre elle-même, impossibles.

Allons plus loin : que fera votre politique pour inspirer à l'instituteur l'abnégation et le sacrifice, la bienveillance et l'équité, le dévouement et l'oubli de soi? L'argent n'y suffit pas : vous en donnez trop peu, et quand vous en

donneriez davantage, vous n'y suffiriez pas encore. Ce sont là des choses que la cupidité et l'ambition n'inspirèrent jamais : il y faut l'amour de Dieu, l'amour de la jeunesse, la charité de Jésus-Christ et l'Évangile. Le pouvoir administratif et politique peut élever ses professeurs jusqu'aux premiers honneurs du pays, et en faire des ambitieux ; ou les abaisser à son gré et en faire des serviteurs : il ne fera jamais un Frère des écoles chrétiennes.

On ne peut trop le redire : « La politique peut faire des « lois d'Éducation et de morale, mais elle n'impose ni « l'Éducation, ni la morale. La politique vient expirer « avec toutes ses forces accumulées au bord de la con- « science humaine. Dieu seul y pénètre, et encore il ne « la dompte pas par la force ; il ne la soumet pas en es- « clave : non, en lui commandant, il la laisse libre ; seu- « lement, si elle est rebelle, il la déchire par les remords. « C'est là sa domination (1).

« Voilà donc l'erreur de la politique, c'est de vouloir « suppléer Dieu dans l'Éducation. Dieu lui est suspect ; « son action lui est comme une sorte de rivalité dange- « reuse. »

C'est sous cette funeste influence qu'on a fait en Europe, pendant cinquante années, des efforts insensés pour substituer l'ordre humain matériel le plus parfait possible à l'ordre spirituel et divin, dont on ne voulait plus ! Que de chefs-d'œuvre inutiles ! que de plans incomparables et stériles ! que de systèmes, que de dépenses de génie, pour lutter contre la nature immuable des choses !

Pour lutter contre l'autorité paternelle et contre l'autorité divine ! contre l'autorité paternelle, immuable et

(1) M. Laurentie : *Lettres sur l'Éducation.*

sacrée, invincible et triomphante à la longue! pour lutter contre Dieu et contre l'enfant qui est son ouvrage, et qui ne peut être élevé sans lui. Oui, instituteurs sans religion, vous avez lutté contre Dieu, et c'est une lutte insensée! mais je ne crains pas de le dire, vous avez lutté contre une force peut être plus invincible encore que la sienne : c'est la force de cet enfant.

Oui, c'est cet enfant qui vous a vaincus, ou plutôt Dieu par lui!

Dieu semble quelquefois laisser faire. On abuse, et il ne se montre point; le châtiment divin ne vient pas immédiatement; mais l'enfant est moins patient que Dieu; il ne vous laisse pas faire. Vous ne pouvez pas l'élever sans Dieu impunément pour vous.

Il faut qu'il fasse goûter à ses instituteurs les premiers fruits, et c'est justice (1), les fruits amers de l'Éducation coupable qu'il a reçue d'eux.

Je me suis trompé, en disant que le châtiment divin ne vient pas immédiatement : c'est là le grand châtiment : vous avez donc eu beau faire : les enfants vous ont vaincus.

On a vu naguères avec épouvante ce que deviennent les générations qui s'élèvent mal : on les avait élevées sans Dieu, et on s'est trouvé tout-à-coup livré à leurs folles humeurs, à leurs fantaisies les plus dépravées, à leurs passions déchaînées! Grande leçon, loi sévère, mais juste, de la Providence! c'est par les désordres, par l'agitation turbulente des générations naissantes, que Dieu a réclamé enfin ses droits méconnus sur l'Éducation de la jeunesse.

Pour moi, en 1848, lorsque je vis la France entière se

(1) *Oportet primùm agricolam de fructibus percipere.* (S. Jacob.)

lever, sentant avec effroi qu'elle devait se défendre enfin contre cette jeunesse; et le 25 février, au matin, lorsque des hommes faits, des vieillards, des magistrats, d'anciens ministres, des officiers généraux, se formèrent en patrouilles de jour et de nuit, pour garder la cité; lorsque je les vis condamnés, pour maintenir l'ordre public, à se donner un moment pour chefs cette jeunesse même et ces enfants, qui seuls alors étaient respectés, je me suis souvenu des paroles de l'Écriture : « Par où on a péché, c'est par là « qu'on souffre : *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* » (Sap. 11-17). Et encore : « Je leur donnerai pour chefs « des enfants; et des jeunes gens de mauvaise vie les gou- « verneront : *Dabo principes pueros eorum...... Effœmi- « nati dominabuntur eis* » (Isaïe, 3-4).

Et depuis, j'ai béni le jour où, dans une assemblée nationale, la généreuse initiative des chefs les plus sages de l'Université elle-même, et le concert des hommes politiques les plus illustres, a donné au pays, aux familles, à l'Église, la liberté d'enseignement.

CHAPITRE VI.

L'APOSTOLAT DIVIN ET LE MINISTRE DE DIEU DANS L'ÉDUCATION.

Avant de terminer ce premier livre, je veux descendre de la hauteur des principes, afin de mieux en démontrer l'influence directe, immédiate, dans l'œuvre de l'Éduca-

tion : c'est ce que je vais essayer dans ces derniers chapitres; j'irai, autant que je le pourrai, au vif des questions; j'appellerai les choses par leur nom ; et quels que soient les détails dans lesquels je dois entrer, il apparaîtra, j'espère, que dans les questions importantes, on ne descend jamais quand on arrive à la pratique.

De tout ce qui précède il suit : 1° que Dieu doit occuper la première place dans l'Éducation; 2° que l'instituteur n'y est que son ministre, son représentant, son envoyé; 3° que cette œuvre est une œuvre intérieure, en d'autres termes, l'Éducation des âmes.

Mais où en sommes-nous sur ces graves objets? Voilà ce que je veux expliquer ici; et c'est pour le bien faire entendre que je ne reculerai devant aucun détail.

On remarque, parmi nous, trois manières de concevoir et de faire l'Éducation de la jeunesse, et comme trois sortes d'Éducation possible, plus ou moins dignes de ce grand nom.

On voit à l'œuvre : la *spéculation*,

L'*administration*,

L'*apostolat* :

La *spéculation*, qui veut et cherche la fortune;

L'*administration*, qui veut et fait l'ordre matériel et disciplinaire, et cherche l'honneur qui en résulte;

L'*apostolat*, qui cherche et veut les âmes, selon le grand mot des saints livres : *Da mihi animas!*

Si l'apostolat ajoute : *Cœtera tolle tibi*, ce n'est pas qu'il néglige l'administration; non, assurément : l'ordre administratif, matériel et disciplinaire, est essentiel, et l'apostolat s'en occupe.

Il ne néglige pas non plus les soins économiques · en chaque chose le bon ordre est nécessaire.

Mais l'ordre administratif, l'ordre économique, pour l'apostolat, ne sont que des moyens d'arriver au grand but de l'Éducation, qui est la perfection des âmes.

L'apostolat, laïque ou ecclésiastique, fait seul réellement l'œuvre de Dieu.

Dans la *spéculation*, l'instituteur est un maître de pension. Il prend habilement ses mesures : il évite les mécomptes : il fait sa fortune, s'il le peut.

Dans l'*administration*, c'est un chef, un proviseur : il ordonne régulièrement toutes choses; il commande; il est obéi; il met sa responsabilité à couvert : son honneur est engagé : il y veille; il fait sa réputation.

Dans l'*apostolat*, c'est un père; c'est un pasteur; c'est l'homme de Dieu. Il se dévoue; il s'oublie lui-même et il sauve les âmes.

Dans la *spéculation*, les enfants sont *des pensionnaires* qu'on loge et qu'on nourrit avec un juste profit pour soi.

Dans l'*administration*, ce sont *des écoliers* qu'on instruit avec exactitude.

Dans l'*apostolat*, ce sont *des enfants* qu'on aime et qu'on élève.

Entrons plus avant dans le détail.

C'est ainsi, on le sait, qu'il y a telles maisons où la grande pensée de l'Éducation est profondément oubliée; où, loin de s'inquiéter, on ne s'occupe même pas des âmes, ni des fautes secrètes, qui peuvent les dépraver ou les flétrir. On ne réprime, on ne prévient que les grands désordres, qui sont nécessairement publics, et qui, par l'éclat du scandale, ou par l'excès du mal en lui-même, sont de nature à jeter dans un établissement une perturbation profonde, et à en amener bientôt le déshonneur et la ruine.

Ces sortes de désordres une fois prévenus ou réprimés,

tel maître de pension se repose tranquille, et ne s'inquiète plus.

Quant aux mauvaises conversations cachées, quant au mépris secret ou à la haine de l'autorité et de ceux qui l'exercent, quant au manque de foi et de piété, quant à l'extinction du sens moral et religieux, pourvu qu'il n'y ait pas d'attaques ouvertes contre la religion, pas d'impiété scandaleuse et d'immoralité publique, on ne juge pas qu'il y ait à s'en occuper.

Dans la *spéculation*, non-seulement on ne se préoccupe point de savoir si chaque enfant est bon ou mauvais religieusement; mais le plus souvent, — à moins que l'enfant ne soit une enseigne pour recommander la maison, — on ne regarde guère s'il travaille ou ne travaille pas; si ses progrès sont ou ne sont pas en rapport avec son intelligence, si ses facultés acquièrent quelque développement, etc., etc.

En un mot, dans de telles maisons, on ne s'intéresse point à l'Éducation intérieure des enfants : chacun devient intérieurement et personnellement ce qu'il peut et ce qu'il veut, pourvu qu'il ne trouble pas l'ordre commun et ne ruine pas la maison.

Telle est généralement l'Éducation de la jeunesse, dans les maisons où préside la *spéculation*.

Il y a d'autres établissements où l'on voudrait arriver à des résultats meilleurs, et l'on y arrive réellement, sous quelques rapports, mais uniquement par des moyens administratifs, par la discipline et les soins extérieurs.

On distribue, on administre l'instruction avec exactitude, et quelquefois avec un zèle littéraire honorable; mais ce n'est qu'à un certain nombre d'élèves, à ceux qui ont

des facultés brillantes, qui veulent travailler et peuvent faire honneur.

Quant aux autres, on y regarde peu : pourvu qu'ils s'assujettissent extérieurement à l'ordre général, on ne croit pas devoir leur demander davantage; ou bien on les punit, et à force de *pensums* on achève d'écraser leur esprit; ou, si on ne les punit pas, c'est qu'on en désespère tout-à-fait, et cependant on les garde quelquefois de longues années, sans même informer sérieusement leurs parents de ce qui se passe.

Ce sont des enfants auxquels on fait faire leurs classes; mais on ne leur fait pas faire leurs études, et encore moins leur Éducation intellectuelle.

Quant à l'Éducation morale, aux bonnes mœurs, si l'administrateur est un homme intègre, actif, vigilant, non-seulement il prévient et réprime les désordres, qui attaquent l'ordre extérieur, mais il se préoccupe même des habitudes secrètes, des fautes particulières que peuvent commettre les enfants, non pas précisément parce que ces fautes blessent leur conscience; — il ne croit guère qu'il entre dans les devoirs de l'ordre administratif auquel il préside de s'occuper de la conscience des élèves; — mais parce que ces fautes peuvent nuire en eux à tout développement intellectuel et même physique.

Pour ce qui est des fautes qui blessent le respect et l'autorité des maîtres, l'administrateur ne s'inquiète sérieusement que de celles qui vont au scandale : que l'esprit des élèves soit déplorable à cet égard; que les plus âgés soient sans affection, sans considération pour leurs maîtres d'étude, par exemple, pourvu que ces jeunes gens se taisent ou parlent bas et obéissent, cela suffit à l'administrateur. Que tel élève aille même jusqu'à détester intérieurement et

à mépriser un de ses maîtres, tous peut-être, et la maison où il est élevé, s'il n'y a point d'éclat, on dissimule volontiers l'injure : et au fait, la maison marche, puisque chacun se tient à son poste et garde son rang.

A l'égard de la piété, on comprend, à bien plus forte raison, que l'administrateur s'en occupe peu : la confession, la communion, la parole sainte, le chant des louanges de Dieu, le catéchisme, les saints offices, tout cela sans doute est administré comme le reste. On se confesse, on communie, on va à la chapelle, à la messe, au catéchisme, comme on va ailleurs. C'est un exercice à peu près comme un autre.

Mais quant au zèle pour le salut des âmes, l'administrateur ne le croit pas nécessaire, ni possible même, dans l'ordre de ses fonctions. En toutes choses, pour la piété comme pour le reste, il demande l'exactitude ; au-delà, il ne voit, il ne veut, ou du moins il ne peut rien de plus.

Il est craint, il est obéi ; il n'aime guère, il n'est guère aimé : mais tout est à sa place, — tout est extérieurement dans l'ordre, maîtres, élèves et serviteurs : que peut-on exiger de lui au-delà ? — que peut-on lui dire ? — Rien, sinon le mot de Fénelon : *« Voilà une exacte, et peut-être une belle police ; mais où est l'Éducation ?*

L'administrateur et le spéculateur ont nécessairement entre eux quelques traits de ressemblance : au fond, chez tous les deux on trouve le même vice de gouvernement, c'est-à-dire, le principe négatif de l'Éducation intérieure ; — mais les motifs sont différents. — L'un pense à sa fortune : l'autre à sa réputation, à ses devoirs officiels, à un honorable et rapide avancement.

Et, dans ces pensées, tous deux voilent ou étouffent



le plus possible les choses fâcheuses, les mauvaises affaires, et se persuadent facilement avoir tout sauvé, lorsqu'ils ont tout couvert. Dans le fait, on le conçoit, il leur faut nécessairement de bonnes apparences. Et par là, je ne veux pas dire que les bonnes apparences sont méprisables, ni qu'on est obligé de dire ses tristesses à tout le monde : non; mais j'ai de graves raisons pour me défier singulièrement des instituteurs qui trouvent et disent toujours que tout va bien.

Et qu'on ne croie pas qu'en indiquant ces tristes vérités, je veuille réveiller ici des controverses éteintes: non; je connais dans l'Université des laïques et des maîtres de pension qui savent allier aux plus hautes qualités de l'habile administrateur, le dévouement, l'abnégation, et un zèle admirable pour le bien des jeunes âmes confiées à leur garde : — et tout ce que je viens de dire, je l'ai proclamé d'abord dans un petit séminaire, où il m'avait paru un moment que l'ordre financier et l'ordre administratif tendaient à envahir et absorber l'apostolat.

Et maintenant, qu'est-ce donc que l'apostolat?

C'est simplement le soin paternel, le dévouement pastoral.

Dans les maisons où l'apostolat préside, l'Éducation, c'est la famille, et une famille toute chrétienne. C'est Dieu présent: c'est l'autorité de Dieu, paternelle et maternelle au plus haut degré; c'est le soin, c'est la sollicitude des âmes.

Oui, là, avant tout, on cherche les âmes pour les élever jusqu'à Dieu;

Les intelligences, pour les éclairer;

Les cœurs, pour les purifier, les ennoblir, les former;

Les caractères, pour les redresser, les adoucir, les fortifier;

Toutes les facultés intellectuelles et morales, pour les développer;

Tous les défauts, jusqu'aux moindres, pour les extirper, les corriger;

Toutes les qualités, pour les faire valoir et vivre;

Toutes les vertus, pour les inspirer et les nourrir.

Le digne instituteur, — que ce soit le père lui-même et la mère, ou le simple instituteur délégué, — fait tout cela, par cette simple et grande raison qu'il est l'envoyé de Dieu, son ministre, son représentant; que c'est l'œuvre même de Dieu à laquelle il travaille, que cette œuvre est essentiellement une œuvre intérieure, l'œuvre des âmes, en un mot, l'Éducation réelle, l'Éducation intellectuelle, morale et religieuse des enfants de Dieu. Et voilà pourquoi c'est à ses yeux une mission sacrée, un auguste ministère, un apostolat.

Et voilà pourquoi je dis aussi : Quiconque n'a pas la flamme apostolique ou le sentiment paternel au cœur, qu'il se retire. Il pourra remplir, dans la société humaine, des fonctions importantes, faire même des œuvres admirables; mais l'œuvre de l'Éducation n'est pas son œuvre.

Et voilà pourquoi enfin, dans les maisons où l'apostolat préside, on s'occupe non-seulement des désordres qui troublent l'ordre public, et des FAUTES particulières des enfants, qui peuvent blesser leur conscience, — et on s'en occupe, précisément parce qu'elles blessent leur conscience; — mais là on travaille de plus à corriger tous leurs DÉFAUTS, d'esprit, de cœur, de caractère; là on s'applique à développer toutes leurs FACULTÉS.

Mais cela même, on peut le faire plus ou moins bien, avec un zèle qui va plus ou moins loin.

C'est ainsi que dans certaines très-bonnes maisons, pour atteindre le but, on se contente d'établir des moyens généraux, des réglements très-sages, des exercices très-efficaces, à l'aide desquels on y arrive *généralement*.

Les élèves qui veulent user de ces moyens, observer ces réglements, bien faire ces exercices, peuvent s'améliorer en effet, se corriger; mais on ne s'attache pas toujours *individuellement*, et avec un zèle particulier, à chacun de ceux qui les négligent, ou qui n'en profitent que médiocrement. Ils peuvent avoir passé un temps assez long dans la maison, sans en avoir tiré un vrai profit, sans avoir fait aucun progrès marqué, sans avoir avancé, ni reculé: et de là, sur vingt éducations, il peut y en avoir dix, quinze de médiocres, lesquelles, avec des soins individuels, eussent été meilleures, et peut-être excellentes.

En un mot, dans ces maisons, on procure le bien des enfants, en réprimant leurs fautes, et même, dans une certaine mesure, en aidant à la correction de leurs défauts, par l'atmosphère de religion, de pureté, de bonté, de zèle, de charité où on les fait vivre; mais non en attaquant directement, personnellement, en chaque enfant, les défauts qui sont le principe de ses fautes, ou en cherchant à développer en eux les qualités, qui peuvent avoir sur leur vie entière une influence heureuse et décisive.

Ainsi, un enfant est, au fond, sans respect pour ses maîtres, quoiqu'il ne le témoigne jamais grossièrement: on l'avertit avec zèle, on le reprend avec affection; mais on ne s'occupe pas avec suite, avec efficacité, de l'égoïsme, de la grossièreté intérieure, qui est au fond le principe du mal, et qui produira tôt ou tard des fruits amers.

Ainsi, un enfant ne réussit pas dans ses études : sans doute on ne le laisse point languir dans sa classe : on le presse, on lui fait même sentir les tristes conséquences de sa paresse; mais on ne lui apprend pas à attaquer énergiquement en lui-même le principe d'apathie, qui est la première cause du vice.

Ainsi encore, on réprime les caractères emportés, mais on ne va pas hardiment à la racine; on n'attaque pas cet orgueil caché, dont les explosions révèlent cependant la violence: en un mot, on ne prend pas soin que chaque nature s'améliore et donne tous ses bons fruits, que les défauts de chaque enfant se corrigent, et que toutes les qualités de son esprit et de son cœur se développent heureusement.

Mais il y a d'autres maisons où, pour arriver à la correction des défauts et au développement des facultés, outre les moyens généraux et sages dont nous avons parlé, outre les réglements et les exercices communs, on s'occupe de chaque enfant en particulier, comme feraient un père et une mère à l'égard de leur fils, ou un bon précepteur à l'égard de son unique élève.

Dans ces maisons, on cherche à tirer parti de l'enfant même qui a le plus de défauts; on ne désespère jamais d'une nature, excepté quand elle est dangereuse aux autres: cet enfant, cette nature devient l'objet de l'Éducation la plus sérieuse, de la sollicitude et du travail de tous les maîtres : c'est le plus grand effort, et quelquefois aussi, c'est le triomphe de l'Éducation paternelle et pastorale.

Pour moi, je pose en principe que l'Éducation, si elle veut être digne de ce grand nom, doit s'occuper non-seulement des *fautes*, mais des *défauts*, et aussi des *qualités*, c'est-à-dire, des principes du bien et du mal dans les âmes;

étouffer, extirper ou transformer individuellement en chaque enfant les principes du mal, cultiver et développer les principes du bien.

Et c'est ainsi seulement que se fait l'œuvre de Dieu, l'œuvre admirable de la grâce; c'est par là seulement qu'un digne instituteur exerce *l'apostolat*, c'est-à-dire la *paternité* divine et la *maternité* dans l'Éducation.

Je le dirai franchement :

Ne s'occuper que des *désordres*, des scandales, c'est rester au-dessous de ce que fait une marâtre ; c'est ne songer qu'à soi, à sa fortune, ou à un certain honneur de sa maison; c'est ne pas aimer ses enfants; c'est ne pas s'intéresser à eux; c'est ne pas vouloir les rendre meilleurs, les faire bons et heureux.

Ne s'occuper que des *fautes* sans s'occuper des *défauts* qui en sont la source, c'est être un père et une mère bien vulgaires; c'est faire une œuvre sans lumière : c'est une Éducation sans portée, sans pénétration et sans vigueur : ce n'est pas l'œuvre intérieure et divine de l'Éducation des âmes.

Et toutefois, il faut avouer que de religieux instituteurs s'en tiennent souvent là, et que leur zèle ne va guère plus loin.

Mais, me diront-ils peut-être, est-ce que l'influence générale de piété et de vertu d'une maison chrétienne, est-ce que la répression assidue des désordres et des fautes, ne vont pas à procurer efficacement cette Éducation intime dont vous parlez, et cela, sans se donner des peines inutiles, sans s'exposer à des luttes et à des résistances intérieures, très-redoutables au succès même de l'Éducation? — Je réponds hardiment : Non, et je réponds ainsi avec tous les maîtres de la vie spirituelle et morale.

Qui ne le sait? qui ne l'a dit? Les défauts sont les racines des fautes; et les fautes sont les rejetons qui repoussent toujours, tant qu'on n'a pas arraché la racine.

Les païens eux-mêmes avaient compris cette nécessité : Platon écrivait :

« N'est-ce pas en luttant sans cesse contre ses penchants intérieurs et contre ses défauts habituels, et en les réprimant, qu'il faut qu'un jeune homme acquière la perfection de la force, tandis que sans l'expérience et l'usage de ce genre de combat, *il ne sera pas même vertueux à demi?* » (Platon, *des Lois*, liv. I).

J'ai dit que l'Éducation était une culture : cela est vrai; mais cette comparaison peut utilement servir à éclairer l'importante question qui nous occupe.

Vous cultivez un arbuste vigoureux avec le soin convenable : que faites-vous?

Premièrement, vous coupez les branches inutiles, vous retranchez les mauvais fruits.....

C'est la répression et le retranchement des désordres et des fautes : cela est bon, cela est utile, même à l'Éducation intérieure, parce que cela enlève à la mauvaise sève sa fausse activité, et son mauvais développement; mais cela n'est pas tout : Fénelon, ce grand maître en fait d'Éducation morale, va jusqu'à vous dire : « Vous croyez avoir tout fait, vous n'avez rien fait, si vous n'allez au fond, si vous n'attaquez les racines, si vous ne labourez profondément. » J'oserai ajouter après Fénelon : Vous n'avez rien fait, si, à un jour donné, au printemps favorable, vous ne bouleversez la terre autour de cet arbuste; si, par une culture pénétrante, vous n'améliorez la sève et la tige; si, par une forte et vive opération, vous ne savez enter sur cette nature sauvage, désordonnée, la greffe d'un arbre

meilleur, afin que la sève du sauvageon reçue dans les pores de l'arbre franc, y change de nature, et s'y affine pour produire des fruits qui soient de la nature même de la branche qui y est greffée.

Tant que vous n'enlevez que quelques mauvais fruits, quelques branches inutiles, quelques faibles rameaux, vous avez travaillé en vain, dit Fénelon, *car ils repoussent toujours; ce sont les racines vives, entrelacées, profondes, qu'il fallait attaquer, améliorer, régénérer.*

J'ai dit quelque part que l'Éducation doit tendre à faire des hommes complets; mais les hommes complets sont très-rares en ce monde : celui-ci a telle qualité, celui-là telle autre; chez l'un telle faculté est nulle ou engourdie; chez l'autre, elle excède et veut tout envahir. Eh bien! c'est la bonne Éducation qui rétablit l'équilibre et fait l'harmonie : elle corrige, perfectionne, élève la nature; elle fait plus : comme les fleuristes et les jardiniers habiles, elle ajoute à la nature; elle donne des qualités qu'on n'avait pas; fait porter des fruits pour lesquels on ne semblait pas né; elle fait éclore et fleurir la douceur et des vertus aimables sur un caractère rude, de fortes vertus sur un caractère faible; mais, il le faut avouer, c'est là son plus beau travail, et comme son chef-d'œuvre.

Ce n'est pas, toutefois, un travail aussi difficile qu'on le pourrait croire; il exige seulement de la suite et de la patience.

Il faut que l'instituteur soit ce que l'Apôtre disait autrefois du cultivateur, *patiens agricola*; ou bien encore, un nourricier, *nutrix;* ou mieux encore un père, *pater*. Qu'on ne s'effraie donc pas. Il y a d'ailleurs quatre actions admirables, parallèles, simultanées, constantes, qui agissent dans le même sens, et dont l'efficacité est à peu près in-

faillible : on les connaît ; je les ai nommées au premier volume de cet ouvrage : c'est la Religion, l'Instruction, la Discipline, les Soins physiques ; et je ne tarderai pas à nommer encore les autres grands ressorts de l'œuvre : à savoir, la fermeté, le dévouement, l'amour. Rien ne résiste à de tels moyens.

Quoi qu'il en soit, telle est l'œuvre de l'Éducation, ou on ne fait rien.

Et puisque j'ai été amené à traiter cette grande question des défauts, qu'on doit nécessairement attaquer et corriger dans la jeunesse, j'en dirai toute ma pensée. Il faut élargir ici notre horizon, sortir de l'étroite enceinte d'une maison d'Éducation, et jeter un regard sur la scène du monde ; qu'y verrons-nous ? que nous démontrera la grande expérience des hommes et des choses ? Deux points décisifs :

1° *Qu'on ne se corrige guère de ses défauts que dans la jeunesse.*

Il n'y a qu'une voix à cet égard : les moralistes profanes comme les moralistes sacrés le proclament. Hélas ! oui, il le faut reconnaître : on ne recueille dans l'âge mûr (1) *que ce qu'on a semé dans ses premières années.* Quand la sagesse est enfin venue, on fait, en les déplorant, des fautes, qui sont les suites malheureuses de fautes anciennes. Quand *les hommes veulent quitter le mal,* dit admirablement Fénelon, *le mal semble encore les poursuivre longtemps ;* il leur reste de mauvaises habitudes, un naturel affaibli ; ils n'ont plus rien de souple, et sont presque sans ressources naturelles contre leurs défauts.

« Semblables, dit encore Fénelon, aux arbres dont le

(1) *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.* (Galat. VI, 8.)

« tronc rude et noueux s'est durci par le nombre des an-
« nées, et ne peut plus se redresser, les hommes, à un
« certain âge, ne peuvent plus se plier eux-mêmes contre
« certaines habitudes qui ont vieilli avec eux, et qui sont
« entrées jusque dans la moelle de leurs os; souvent ils
« les connaissent, mais trop tard : ils en gémissent, mais en
« vain; et la tendre jeunesse est le seul âge où l'homme
« peut encore tout sur lui-même pour se corriger. »

Mais ce qu'il faut constater de plus, et ce qui est déplorable, c'est : 2° *que les défauts sont, chez nous, les principes de tous les malheurs, de tous les chagrins, de toutes les faiblesses, de tous les grands égarements, de tous les grands mécomptes, de tous les grands troubles de la vie.*

En est-ce assez pour décider les hommes qui se dévouent avec amour à l'Éducation de la jeunesse à travailler courageusement à la correction, à l'extirpation de ses défauts?

Oui, tout dans le monde, toutes les supériorités, toutes les infériorités, se décident par les qualités et par les défauts.

Si tel homme avait connu en lui ou n'avait pas nourri tel défaut, il eût honoré sa famille; il eût fourni une glorieuse carrière; il eût peut-être sauvé son pays.

Cela est vrai partout, pour tous : dans les petites comme dans les grandes positions, pour le commerçant, pour l'ouvrier, comme pour le ministre.

Supposez, dans une famille, un défaut bien commun, *l'esprit de contradiction* ; si c'est dans les petites choses, il en bannit la paix et le bonheur de chaque jour; si c'est dans les grandes, il y amènera des dissensions scandaleuses.

Le simple taquinage, dans telle circonstance donnée, peut aller jusque-là.

Supposez dans un homme la présomption jointe au

défaut de jugement; on le peut dire : c'est un homme perdu.

Supposez dans un autre le défaut de mémoire ou d'ordre, et avec cela de grandes affaires : c'est un homme ruiné.

Ce jeune ecclésiastique avait été modeste et humble, en apparence, jusqu'à vingt-quatre ans; il n'avait pas connu, il n'avait pas combattu son orgueil.

Cet orgueil caché éclate tout-à-coup; et le voilà sans respect pour l'autorité, sans docilité, sans obéissance; jamais il ne demande ni ne reçoit un conseil. Il devient par là même, bon gré, mal gré, un homme médiocre : il n'entre pas dans les œuvres; il ne les comprend pas; il les contredit; il les ruine.

Ou bien, si c'est la mollesse endormie qui se réveille, on est sans précaution contre elle; elle devient effroyable tout-à-coup et précipite quelquefois dans des chutes affreuses.

Ou bien, si c'est la légèreté et la dissipation qui dominent, on vit sans réglement et sans ordre; le cœur se trouble, l'amour du monde l'emporte : toute vertu bientôt s'évanouit.

J'exagère peut-être les périls des défauts : non, les plus excusables sont toujours bien à craindre. Qu'on écoute Fénelon; voici les sages avis qu'il croyait devoir donner au duc de Bourgogne, à l'occasion d'un défaut bien simple et bien ordinaire, l'humeur :

« Ce sont les plus petits défauts qui diminuent et défont « les plus grands hommes, lui disait-il.

« Soyez surtout en garde contre votre humeur : c'est « un ennemi que vous porterez partout avec vous jusqu'à « la mort; il entrera dans vos conseils et vous trahira si « vous l'écoutez. L'humeur fait perdre les occasions les « plus importantes; elle donne des inclinations et des aver-

« sions d'enfant, au préjudice des plus grands intérêts;
« elle fait décider les plus grandes affaires par les plus pe-
« tites raisons; elle obscurcit tous les talents, rabaisse le
« courage, rend un homme inégal, faible, vil et insuppor-
« table. Défiez-vous de cet ennemi. »

Je conclus : Donc, quiconque travaille à l'Éducation de la jeunesse, dans une maison chrétienne, doit nécessairement s'occuper, non-seulement des *fautes*, mais des *défauts*.

Il ne faut jamais, je ne dis pas flatter, mais négliger un seul *défaut*, quel qu'il soit, quelque faible ou léger qu'il paraisse. Tout défaut flatté, ou simplement négligé, croît et grandit en paix, et finit nécessairement par devenir un défaut dominant. Les suites peuvent être incalculables : j'en ai de bien tristes exemples.

Et la raison de ceci, je vais la dire : il la faut bien comprendre; elle tient aux principes même les plus profonds de notre nature : *Depuis la chute originelle, il n'y a pas un mauvais germe en nous, si petit, si inaperçu qu'il soit, qui ne tende à croître, si on ne le combat, qui ne tende à s'emparer de tout, à tout dominer, à tout corrompre; tandis qu'au contraire, il n'y a pas une bonne chose en nous, qui ne tende à s'affaiblir, si on ne l'entretient, si on ne la fortifie.* Et voilà pourquoi aussi, il ne faut jamais négliger une qualité, une vertu, une grâce, quelque petite qu'elle soit en apparence : négligée, elle périra.

Telle est, encore une fois, l'œuvre du ministre de Dieu dans l'Éducation (1).

Mais pour faire une telle œuvre, il faut avoir bien étu-

(1) Un supérieur, très-pénétré de ces principes, pourrait néanmoins, dans la pratique, tomber ici dans une erreur que je dois signaler :

Ce serait, en s'occupant des défauts des enfants et des principes de

dié les défauts de la nature humaine et de l'enfance en particulier, leurs diverses sortes, leurs caractères distinctifs, leurs secrètes racines, leurs nombreuses ramifications.

Si ce volume ne s'étend pas trop, je pourrai, avant de le terminer, offrir peut-être, aux instituteurs de la jeunesse, quelques autres études sur un sujet aussi grave.

Dès ce moment, je crois pouvoir leur dire :

Quiconque ne sait pas que dans la grande œuvre de l'Éducation, c'est contre la triple concupiscence qu'il a à lutter, ne sait rien, ne peut rien.

Sainte Thérèse, cette grande institutrice des âmes, a dit une admirable parole : *Une âme, un enfant, c'est le monde entier.*

Saint Jean l'Evangéliste a dit, de son côté : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.*

leurs fautes, de se tenir vis-à-vis d'eux dans les généralités et les abstractions.

Combattre le mal dans son principe, est très-nécessaire ; nous l'avons vu : cela va à guérir tout le mal en sa source; mais les manquements et les fautes demandent toujours des avertissements particuliers.

Avec les enfants, il ne suffit pas de rechercher la source et le principe des mauvais symptômes pour y remédier ; il faut aussi les avertir avec précision de tous les manquements de détail, qu'on peut quelquefois faire cesser ainsi d'un seul mot.

Les enfants pèchent très-souvent faute *d'être avertis précisément.* Il faut avec eux mettre les points sur les *i;* il faut spécifier les torts et les poursuivre d'abord sans généralité.

En particulier, dans la Direction, il est évident qu'avant tout, il faut arrêter le péché, la faute, c'est-à-dire, le mal dans son développement.—Puis l'attaquer dans son principe, dans les défauts qui en sont la source.

En résumé : reprendre les enfants de leurs fautes extérieures, sans peut-être leur signaler dans le moment même le défaut qui en est le principe; — puis, après la faute corrigée, le lendemain, par exemple, plus tôt ou plus tard, avertir paternellement, doucement, mais fortement et clairement, du défaut.

Voilà ce qu'il faut bien savoir, avant de commencer une Éducation quelconque, sous peine de ressembler à un ouvrier qui entreprend un ouvrage sans connaître la matière sur laquelle il doit travailler.

CHAPITRE VII.

LA PIÉTÉ.

Telle est donc l'œuvre de l'Éducation.

De là vient que l'homme n'y suffit point : il y faut Dieu. Aussi ai-je parlé de lui à la première page de ce livre ; et c'est encore de lui que je vais parler ici en parlant de la Piété.

La Piété ! mais quel est ce nom, si doux à prononcer, si doux à entendre ?

Racine, chargé de composer un prologue pour une célèbre maison d'Éducation chrétienne, y faisait apparaître la Piété, et voici le langage qu'elle parlait, dans les vers les plus mélodieux et les plus purs, que le génie inspiré de la religion ait jamais dictés :

Du séjour bienheureux de la Divinité
Je descends dans ce lieu par la Grâce habité :
L'Innocence s'y plaît, ma compagne éternelle,
Et n'a point sous les cieux d'asile plus fidèle.
Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints,
Tout un peuple naissant est formé par mes mains :
Je nourris dans son cœur la semence féconde
Des vertus dont il doit sanctifier le monde...

Grand Dieu! que cet ouvrage ait place en ta mémoire....
Tu m'écoutes; ma voix ne t'est point étrangère,
Je suis la Piété, cette fille si chère....

Il est donc vrai : il y a ici-bas un nom chéri du ciel, un nom de bénédiction et de grâce, un nom également doux et glorieux; et après avoir prononcé le nom auguste du Dieu Très-Haut, je dois prononcer avec honneur, et en sa présence, le nom de la Piété.

Un ancien prophète, découvrant dans les profondeurs de l'avenir les futures grandeurs de l'Église, voyait la Piété parmi les plus belles de ses gloires : *Nominabitur nomen tuum honor Pietatis.* (Baruch, 5-4.)

L'Esprit de Dieu lui-même se nomme l'Esprit de science et de Piété : *Spiritus scientiæ et Pietatis.* Et Saint Paul, écrivant à son disciple bien-aimé, lui disait : *Exercez-vous à la Piété, la Piété est utile à tout : elle a les promesses de la vie présente et les promesses de la vie future* (1).

La Piété a de tels charmes que l'irréligion elle-même ne peut lui refuser toujours l'honneur qui lui appartient : le monde déclame contre la superstition et l'hypocrisie ; mais il rend encore des hommages secrets à la Piété; il la vénère, quelquefois il l'admire, surtout dans la jeunesse : quand il aperçoit sur un jeune front ce je ne sais quoi d'heureux qui vient du ciel, lorsqu'il peut dire : *C'est un enfant pieux,* il s'attendrit involontairement, et il aime à le contempler. C'est ainsi que Bernardin de Saint-Pierre écrivait d'un enfant : *La Piété développait chaque jour la beauté de son âme en grâces ineffaçables dans ses traits.* L'impiété elle-même, vaincue par le charme, par l'ascen-

(1) *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ. Exerce teipsum ad Pietatem.* (S. Paul, 1, Tim. 4-8.)

dant irrésistible de cette vertu supérieure, s'est plus d'une fois écriée : *Oui, un jeune homme qui*, par le bienfait d'une Éducation chrétienne, *a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est, à cet âge, le meilleur, le plus généreux, le plus aimable des hommes* (1).

Les païens eux-mêmes ont loué la Piété, comme le sentiment le plus élevé, le plus pur du cœur de l'homme : *L'homme de bien*, dit Sénèque, *est un homme de haute Piété envers les dieux* (2).

Ils ont même regardé la Piété comme l'unique fondement de la bonne foi et de la justice parmi les hommes : *Si vous enlevez la Piété envers les dieux*, dit Cicéron, *la bonne foi et la justice périssent* (3).

Hésiode veut qu'on prie les dieux et qu'on les implore, *et le soir, quand le jour s'achève, et qu'on va prendre le sommeil; et le matin, quand la vie et les travaux du jour recommencent* (4).

Platon veut qu'on célèbre leurs fêtes avec Piété, et regarde même l'institution et le repos de ces fêtes comme un bienfait divin : *Les dieux*, dit-il, *touchés de compassion pour le genre humain, qui est condamné par la nature au travail, nous ont ménagé des intervalles de repos, dans la succession régulière des fêtes instituées en leur honneur; ils ont voulu qu'avec leur secours, nous puissions réparer dans ces fêtes les pertes de notre Éducation.* (PLATON, *des Lois*, liv. II.)

Sénèque va jusqu'à dire, que *chaque homme doit con-*

(1) ROUSSEAU. (2) *Vir bonus est summæ Pietatis erga Deos.* (SEN. Ép. 67.) (3) *Pietate adversus Deos sublatâ, fides etiam et justitia tollitur.* (CIC. 1, *de Nat. Deor.* 4.) (4) *Atque placa eos, et quando ieris cubitum, et quando tempus matutinum venerit, ut sint animo benevolo in te.* (HESIOD. v, 336.)

sacrer son cœur par la Piété, et en faire comme le sanctuaire de la Divinité (1).

Qu'on ne s'étonne pas si je cite ici les païens. Après avoir cité les apôtres et les prophètes, le témoignage des païens est encore utile, parce qu'il est pour tous irrécusable. Qui pourrait, en élevant la jeunesse catholique, contester la nécessité des vertus que des païens préconisaient eux-mêmes?

Et je l'ajoute avec confusion et douleur : j'ai trouvé chez les modernes, dans les ouvrages même les plus célèbres sur l'Éducation, j'ai trouvé peu de chose qu'on puisse comparer à la gravité, à la sainteté du langage des philosophes païens : en particulier, Quintilien et Platon auraient eu horreur de Rousseau.

Il est bien remarquable que, quand les anciens ont voulu nommer les affections les plus vives, les plus profondes et les plus sacrées de la famille, l'amour et le respect des parents, le dévouement conjugal, le regret de ceux qui ne sont plus, ils n'ont pas trouvé de nom meilleur que celui de la Piété elle-même, et ils ont dit : La Piété filiale, la Piété conjugale, la Piété envers les morts : *Pietas in parentes, Pietas in matrem.*

Qu'est-ce donc que la Piété? J'en dirais volontiers ce qu'un pieux et célèbre auteur disait autrefois d'une grande vertu chrétienne : Il vaut mieux la sentir et la pratiquer qu'en savoir la définition.

S'il faut toutefois la définir précisément, je dirai que la Piété est ce sentiment intérieur, cette vertu affectueuse de l'âme, qui fait remplir avec amour tous les devoirs de la religion envers Dieu.

(2) *Deus est consecrandus cuique in suo pectore.* (SEN. *apud Lact.* liv. 6.)

C'est dans ce sens qu'on dit : Une grande Piété, une Piété sincère, solide, véritable, une Piété pure, simple, vive, agissante, une Piété douce, aimable, éclairée, constante.

On peut redire de la Piété cette belle parole de Cicéron : *Omnes omnium charitates una amplexa est.* Oui, tous les sentiments les plus fermes et les plus tendres, les plus nobles, et quelquefois les plus sublimes : la foi vive, l'amour généreux, la confiance filiale, la crainte respectueuse de Dieu, la reconnaissance pour ses bienfaits, l'adoration, la prière, le bonheur de chanter ses louanges, le zèle pour étudier sa loi, pour écouter sa parole, pour visiter ses temples, pour orner ses autels et célébrer ses fêtes, la Piété est tout cela ; et en retour, dans le doux et intime commerce qu'elle entretient avec Dieu, elle reçoit, selon l'expression des saintes Écritures, *la rosée du soir et la rosée du matin*, le souffle d'en haut et le rayon du soleil qui fait croître et fleurir dans le cœur les plus aimables et les plus énergiques vertus : c'est-à-dire, la force morale, l'énergie pour le bien, le courage invincible contre le mal, l'héroïsme de l'âme dans les dures épreuves de la vie.

Il suffit, assurément, d'avoir dit ce qu'est la Piété, pour en démontrer toute la nécessité dans l'œuvre de l'Éducation.

La Piété est nécessaire, non-seulement parce qu'elle est le premier des devoirs envers Dieu, ou plutôt parce qu'elle les renferme et les accomplit tous : la Piété est nécessaire, parce qu'elle est aussi et par là même la première des vertus, ou plutôt elle est l'inspiratrice et le soutien de toutes les vertus.

Dans la grande œuvre de l'Éducation, dont il s'agit ici,

ce n'est donc pas seulement à titre de devoir impérieux qu'il faut la Piété. Il la faut aussi comme un secours dont rien ni personne ne peut se passer, et que tous les talents réunis ne remplaceront jamais.

Je le dis sans hésiter : L'œuvre est si difficile, si compliquée, si laborieuse, que la foi sans les œuvres, la religion froide, la tiédeur languissante n'y suffisent pas : il y faut la foi vive et éclairée, la religion fervente, l'amour de Dieu, la prière vraie au fond des cœurs : enfin, il y faut la Piété.

Tel homme d'un âge mûr peut demeurer vertueux avec une religion sincère et solide, quoique sans ferveur : les enfants, les jeunes gens, ne le peuvent pas. Sans la Piété fervente, ils n'ont ni assez d'appui, ni assez d'élan pour leur vertu : à leur âge, la foi n'est pas encore assez profonde, ni la fidélité assez généreuse : ce sont des cœurs tendres et faibles ; ils fléchissent bientôt, si la Piété vive ne les soutient. Quiconque connaît comme moi la fragilité de ces jeunes plantes, partagera mes pensées. Oui, le souffle de la grâce les élève facilement vers le ciel ; mais le souffle du vice les courbe aussi bientôt vers la terre.

Qui leur donnera la force de résister aux attaques du respect humain, à l'influence des mauvais exemples et des conseils perfides, à tous les piéges de ce monde corrompu et corrupteur, dont Tacite disait autrefois : *Corrumpere et corrumpi, sæculum vocatur?* Qui soutiendra leur faiblesse sur tant de pentes et d'inclinations dangereuses, et contre le mal qui les assiégera de toutes parts? — Je le répète : si la crainte et l'amour de Dieu, si la Piété courageuse leur manque, ils tomberont infailliblement. Les liens qui les attachaient à la vertu se briseront ; et le sourire de l'indifférence et du dédain, de l'impiété

même et du vice, sera bientôt vu sur des lèvres fraichement teintes du sang de leur Dieu, reçu dans une première communion!

Mais je n'ai pas tout dit : il n'y a pas seulement pour eux la grande lutte contre le vice et contre les entraînements du mal. Les qualités et les vertus ne se forment que par le combat : il y a donc encore cette lutte laborieuse, constante, de tous les jours, contre les défauts : il y a ce combat intérieur, ce profond et rude travail d'une volonté résolue, pour modérer, dompter, transformer toutes les passions vives, toutes les irrégularités d'une nature faible ou violente, apathique ou légère, molle ou emportée, et presque toujours hautaine et résistante. Mais, qu'on y prenne garde! ce travail opiniâtre contre sa propre nature, l'enfant doit définitivement le soutenir lui-même : on peut l'aider, l'encourager; mais, en fin de compte, c'est à lui à déraciner le mal, à cultiver le bien, à corriger ses défauts, à développer ses qualités.

Eh bien! j'affirme que sans l'amour de Dieu, sans la crainte de Dieu, sans la Piété fervente, tout cela est au-dessus de ses forces.

Aussi, quand on me dit, en me parlant d'un enfant et de son Éducation : *C'est un enfant assez facile, mais sans Piété ;* je m'attriste, et je réponds : C'est bien regrettable, car alors il n'y a presque rien à espérer. Ces enfants faciles, mais sans Piété, sont, en effet, ordinairement, les plus difficiles de tous. Si vous les trouvez faciles maintenant, c'est qu'en eux rien encore de plus fort que vous ne vous dispute leurs âmes faibles et timides; mais un jour viendra, et il n'est pas loin, où les grandes passions de la jeunesse et les puissantes séductions du monde les trouveront aussi faciles pour le mal, que vous aviez cru les trouver

faciles pour le bien. Le profond auteur de l'*Imitation* l'a dit, et une triste expérience ne le confirme que trop.

Au contraire, quels que soient les défauts, je dirai même les vices naturels d'un enfant, s'il a quelque piété, si on peut ouvrir son cœur à l'amour et à la crainte de Dieu, tout devient facile avec du temps et de la patience; et alors j'espère tout, non-seulement pour le présent, mais pour l'avenir.

Mais, me dira-t-on peut-être, en admettant tout cela, il reste une grave question : les enfants sont-ils réellement faits pour cette Piété? Convient-elle à ce jeune âge? N'est-ce pas ajouter à tous les travaux de leur Éducation une surcharge pénible?

Je ne l'ai jamais pensé, et l'expérience m'a convaincu, au contraire, qu'il n'y a pas d'âge dans la vie auquel la Piété convienne mieux : non-seulement parce qu'elle brille sur ces jeunes fronts d'un plus pur éclat; non-seulement à cause du charme inexprimable dont elle embellit toutes les qualités naturelles de l'enfance; mais surtout par cette simple et profonde raison, que la Piété n'est autre chose que l'amour de Dieu, et que je ne sais pas de cœur ici-bas auquel il soit plus facile d'inspirer cet amour, que le cœur des enfants. Tout y est encore pur, vif, simple, ingénu, généreux, ardent : tout y est fait pour ce noble et saint amour; et cette bienheureuse flamme de vie s'y allume avec une facilité merveilleuse. Ils en goûtent la douceur; ils en suivent les inspirations, avec la plus aimable spontanéité, sans aucun retour intéressé sur eux-mêmes. Non pas que cette Piété, même chez eux, soit toujours tendre et sensible; mais elle est toujours vraie, franche, intime, cordiale, fidèle et courageuse au devoir; et cela sans aucune apparence forcée, sans vaine et sèche

démonstration, mais, comme le disait admirablement Fénelon à son jeune et royal élève, *par l'abondance d'un cœur, en qui l'amour de Dieu devient une source vive pour tous les sentiments les plus doux, les plus forts et les plus proportionnés*. Nous le pouvons ajouter avec Fénelon, rien n'est si sec, si froid, si dur, si resserré, que le cœur d'un enfant égoïste qui s'aime seul en toutes choses; mais rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si grand, si aimable, si aimant, que le cœur d'un jeune et généreux chrétien, que le pur et sublime amour de Dieu possède et anime. En lui, rien de faux, rien d'affecté, rien que de simple, de noble, de délicat, de modeste et d'effectif en tout.

Combien de fois n'ai-je pas aimé à redire tout ce beau langage de Fénelon aux jeunes gens que j'élevais! et comme ils comprenaient tout cela! comme ces leçons de Piété allaient à leurs âmes! *Point de singularités affectées, point de grimaces,* leur disais-je encore avec l'Archevêque de Cambrai, *mais une Piété simple, toute tournée vers vos devoirs et toute nourrie du courage, de la confiance et de la paix que donnent la bonne conscience et l'union sincère avec Dieu.*

La Piété, entendue de cette sorte, loin d'être une surcharge et d'ajouter aux autres devoirs de l'Éducation, est, au contraire, ce qui rend tous les devoirs doux et légers: elle fortifie tout, elle anime tout dans un jeune homme; elle donne leur sève et leur vigueur à toutes les vertus et à toutes les qualités de l'âme. Ce que les enfants font par crainte, par devoir rigoureux, ou simplement par raison, leur est toujours ennuyeux, dur, pénible, quelquefois accablant. Il en est tout autrement de ce qu'ils font par amour, par persuasion, par bonne volonté et avec cœur. Quelque rude que ce puisse être, l'envie de plaire à Dieu qu'ils aiment, à

leurs parents, à leurs maîtres, dont l'amitié leur est chère, leur donne un élan, un courage admirable.

L'enfant sans Piété, sans amour pour Dieu, au contraire, même si je le suppose laborieux et régulier, est souvent inégal et impatient, susceptible, jaloux; non-seulement très-difficile à élever, mais difficile à instruire : il se lasse, il se dégoûte, il se décourage, il se défie de ses meilleurs maîtres, il ne peut supporter ni revers, ni mécomptes, il se pique, il se blesse, il change sans cesse, il ne peut se décider à rien de grand, ni se fixer nulle part.

Sans doute, l'enfant pieux n'est pas sans défauts; mais il les reconnaît, il les regrette, il travaille à s'en corriger; s'il tombe, il se relève sans se dépiter de ses fautes et sans les dissimuler: son courage contre lui-même, pour se laisser dire alors les vérités les plus dures, montre une âme véritablement forte, et ne tarde pas à le faire triompher de toutes ses faiblesses Non, encore une fois, à l'encontre de tout ce que le monde se persuade, l'expérience m'a démontré que la Piété n'a rien de faible : elle donne quelquefois à des enfants de treize et quatorze ans une maturité de caractère et une vigueur d'esprit dont on est étonné, quand on y regarde de près : elle les fait de bonne heure appliqués, prévoyants, modérés, droits et fermes contre eux-mêmes : en même temps, elle en fait les meilleurs camarades, les plus francs écoliers du monde; ils demeurent simples, aimables, sans hauteur, sans présomption, sans dureté; la Piété, en eux, se fait tout à tous : en élevant leur intelligence, elle élargit leur cœur; rien de gêné, ni d'étroit, ni de contraint. Je n'ai jamais vu d'enfants plus gais, plus joyeux, plus riants que mes enfants du petit séminaire de Paris, et je l'ajouterai, mieux portants. La Piété mettait la joie dans leur cœur, et la joie

du cœur met dans le sang un baume de vie, dit l'Écriture, tandis que la tristesse et les passions de l'enfant impie dessèche ses os : *Jucunditas cordis vita hominis. Spiritus tristis exsiccat ossa.* » (Prov. 17, 22. — Ecc. 30, 23.)

Je l'avoue, je me suis étonné bien des fois, en voyant l'indifférence de certains maîtres pour tout ce qui tient à la Piété de leurs élèves; je ne puis expliquer cette conduite déplorable, que par l'impuissance où ils se trouvent d'inspirer à ces enfants la Piété, dont ils n'ont pour eux-mêmes ni l'inspiration, ni la pratique.

Hélas! il faut l'expliquer aussi par le malheur des temps où nous vivons. Plusieurs de ceux dont je déplore ici l'indifférence sont plus dignes de compassion que de colère. Pour moi, je l'avouerai ingénûment, si mon dévouement à l'Éducation de la jeunesse avait été privé du secours divin, je sens que j'eusse été condamné à ne rien faire, et le plus malheureux des hommes; et, je le crois, ou j'aurais demandé vivement à Dieu le secours de sa grâce, ou je me serais, sur-le-champ retiré du ministère de l'Éducation. Quand je repasse dans mon esprit toutes mes expériences passées, et la nature même de l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir, j'éprouve un secret effroi, en songeant à l'impuissance absolue où je me serais trouvé, sans l'appui de Dieu, pour parler à ces chers enfants, pour me faire entendre d'eux, pour les entretenir de leurs devoirs, pour leur persuader la vertu, l'obéissance, le travail, le respect : sans le souvenir de Dieu, je n'aurais même pas su comment leur faire comprendre mon dévouement et leur exprimer mon affection.

Je le répèterai donc, et je conjure les pères, les mères, les dignes instituteurs, de méditer tout ceci dans un recueillement sincère, je dirai presque dans le sanctuaire de

leurs plus religieuses pensées : cette Piété, dans la maison qu'ils gouvernent, est non-seulement leur devoir le plus sacré, mais c'est aussi leur intérêt le plus pressant. Quand la Piété, en effet, quand une religion fervente inspire tout dans une maison d'Éducation, il y a là, pour les âmes, comme un élément de grâce, comme une atmosphère de vie, dans laquelle se retrempent, à toute heure, tous les moyens de l'Éducation. C'est, si je puis m'exprimer ainsi, comme un sang généreux qui circule partout et vivifie tout : c'est comme un air excellent, vif, doux, fortifiant, dans lequel respirent à l'aise et vivent bien les enfants et les maîtres. Hippocrate disait : *Aer pabulum vitæ.* C'est lui, en effet, qui de nos aliments fait notre sang, notre vie. Il en est ainsi de la Piété : elle aussi est, en toutes choses, le *pabulum vitæ.*

C'est la vie, c'est la force tout à la fois et la douceur de la discipline;

C'est la lumière, l'ardeur, la généreuse émulation des études;

C'est le respect, c'est l'amour des maîtres, c'est l'affection amicale, fraternelle entre les condisciples;

C'est la simplicité, la candeur, la droiture; c'est l'horreur du mensonge et des honteux plaisirs; c'est la pureté et l'innocence des mœurs;

C'est même le travail et l'emploi du temps : car on se tromperait fort, si on s'imaginait que, dans une maison d'Éducation chrétienne, les exercices de Piété, la sainte messe, la lecture méditée, la lecture spirituelle, la prière, sont un temps dérobé sans profit aux études littéraires, et dont l'instruction solide, et la haute Éducation intellectuelle n'ont à recueillir aucun fruit. Je suis aise, en achevant ce chapitre, de répondre à ce dernier des préjugés du

monde : oui, la Piété est utile à tout : *Ad omnia utilis est*. Et, même à ce point de vue, saint Paul a bien fait de dire : *Exerce teipsum ad Pietatem* (1). Rien n'est efficace comme ces exercices de Piété, pour inspirer, tout ce qui prépare les fortes études et fait la meilleure Éducation littéraire : je veux dire une docilité généreuse, l'énergie et la persévérance de la volonté, l'amour du travail, et le goût même des peines qu'il impose, c'est-à-dire, de tous les biens de l'esprit les plus indispensables et les plus inappréciables : et tout cela avec les sentiments moraux et religieux, qui sont tout à la fois le plus bel ornement de l'intelligence et toute la force du caractère, dans l'enfant comme dans l'homme. Mais quoi ! vous ne regardez pas comme perdu pour les études, le temps des repas et des récréations ! Et pourquoi ? Votre réponse ici sera la mienne, à moins que vous ne croyiez que la vie de l'âme ne se nourrit pas, ne s'élève point, et que vous ne vouliez nier le grand mot de saint Paul : *In ipso vivimus et movemur et sumus* (2) ; ou que vous ne prétendiez que la noble élévation du cœur est inutile à l'Éducation de l'intelligence.

Fénelon l'entendait autrement que vous, et comme saint Paul, lorsqu'il écrivait au duc de Bourgogne : « *Au* « *nom de Dieu, que la prière nourrisse votre cœur, comme* « *les repas nourrissent vôtre corps*. Que la prière, en cer- « tains temps réglés, soit une source de présence de Dieu « dans la journée. Cette vue courte et amoureuse de Dieu « *ranime tout l'homme, calme ses passions, porte avec soi* « *la lumière et le conseil,* subjugue peu à peu l'humeur, « fait qu'on possède son âme, ou plutôt qu'on la laisse « posséder à Dieu. »

(1) Tim. IV, 7. (2) Act. 17-18.

Sans doute, il faut que les exercices de Piété aient une juste et convenable mesure; mais, ainsi faits et bien faits, je soutiens qu'ils rendent au centuple le temps qu'on leur donne : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est.*

Fénelon écrivait encore : « *Ne faites point de longues* « *méditations;* mais faites-en un peu, au nom de Dieu, « tous les matins, en quelque temps dérobé. *Ce moment* « *de provision vous nourrira dans la journée.* Faites cette « oraison plus du cœur que de l'esprit; moins pas raisonnement que par simple affection; peu de considérations « arrangées, beaucoup de foi et d'amour. »

J'ai eu souvent occasion de le dire, parce que j'ai eu très-souvent occasion de le remarquer: non-seulement la Piété gagne, rachète le temps, *redimentes tempus;* mais je dirai plus : la Piété fervente, la foi vive agrandit, étend, ennoblit, élève l'esprit de ceux qui en ont, et donne même quelquefois de l'esprit à ceux qui n'en ont pas. *C'est le catéchisme seul et la Piété qui a donné de l'esprit à mon enfant,* disait une des femmes sans contredit les plus spirituelles de l'Europe. J'ai vu cela cent fois; mais je comprends que j'étonne ici ceux qui ne l'ont pas vu.

Je les étonnerai moins, peut-être, en ajoutant que la Piété enseigne aussi la politesse, et donne une certaine distinction aimable à ceux qui en manqueraient d'ailleurs : elle sait leur inspirer une certaine délicatesse de cœur et même d'esprit dont elle seule a bien le secret. Mais je n'insiste pas sur ce point : tout le monde en demeure d'accord : chacun a pu remarquer la différence qu'il y a, comme politesse, par exemple, entre un paysan pieux et bien élevé par sa mère et son curé, dans une de nos provinces religieuses, et ces jeunes garçons, moins gauches peut-être, mais très-grossiers et très-impolis de nos villes manufacturières.

Non, encore une fois, ce ne sont pas les exercices de piété qui gâtent rien dans l'Éducation, ou font perdre le temps. Par des lectures et des méditations puisées chaque jour, je ne dis pas seulement dans les *Élévations* de Bossuet sur les mystères, dans les *Pensées* de Massillon, ou dans la *Retraite* de Bourdaloue, mais aussi, dans l'*Imitation* et dans l'*Eucologe*, il se forme peu à peu dans l'esprit et dans le cœur des jeunes gens quelque chose de grave et de noble, qui élève naturellement leurs âmes au-dessus de la médiocrité.

Aussi, j'ai répondu souvent à ceux qui me disaient, lorsque je gouvernais le petit séminaire de Paris : *Mais vous avez ici beaucoup d'exercices de piété : n'est-ce pas trop? — Non, car je veux faire faire de bonnes études, et c'est le moyen décisif.*

Et, de bonne foi, n'est-ce pas ainsi que l'avaient entendu les anciens instituteurs de la jeunesse française? Si j'avais encore des conseils à donner, je conseillerais, sans hésiter, d'établir dans chaque lycée les réglements religieux de la plupart de nos petits séminaires, et par là je ne ferais que rappeler les lycées aux réglements des anciens colléges, qui avaient élevé la grande noblesse, la grande magistrature, la grande bourgeoisie française. Lisez le *réglement* pour les exercices *intérieurs du collége Louis-le-Grand, dressé en exécution des arrêts du Parlement des 18 janvier et 28 août 1769, et homologué le 4 décembre* (1); c'est le réglement de nos petits séminaires.

(1) *Collection des lois sur l'instruct. publ.*

CHAPITRE VIII.

DES EXERCICES DE PIÉTÉ.

Si j'ai convaincu ceux de mes lecteurs qui avaient besoin de l'être, ils me demanderont peut-être : mais quels sont donc les moyens de former les enfants à la piété? comment faut-il s'y prendre ? par où faut-il commencer ?

La réponse est bien simple : il faut suivre la recommandation de saint Paul : *Exerce teipsum ad pietatem* (1). Des exercices de piété bien choisis, bien proportionnés, bien faits, variés autant que possible, et toujours pratiques, voilà les moyens à peu près infaillibles de donner de la piété aux enfants.

Ce qu'il faut surtout ici bien comprendre, c'est qu'en toute chose sérieuse, et surtout en fait de piété, les enfants n'aiment que les exercices courts; n'écoutent que ce qui les regarde personnellement (à moins que ce ne soit une histoire), et ne profitent bien que de ce qui les intéresse vivement.

En cela, ils ressemblent à tout le monde; mais ils offrent les types les plus caractérisés. La grande légèreté de leur esprit les pousse sans cesse à la distraction, et comme ils ne sont pas de graves philosophes, les longs discours, les dissertations sur de grands sujets dépourvus de but pratique pour eux, ne leur vont pas.

(1) Timot. IV, 7.

Des exercices de piété trop longs, trop multipliés, ou trop sérieux, les ennuieraient donc bien vite, et leur feraient prendre insensiblement à dégoût les choses pieuses.

Le juste milieu convenable est dans un choix d'exercices, et dans un arrangement tel, que les enfants n'en soient jamais fatigués : pour cela, il faut que chaque exercice soit d'une utilité si évidente, qu'on ne puisse en retrancher aucun sans que la piété souffre; enfin, qu'ils aient tous dans leur *forme*, dans leur *brièveté*, dans leur *variété*, un tel intérêt qu'ils reposent les âmes en les fortifiant, les charment au besoin, et deviennent jusqu'à un certain point comme un agréable délassement du travail.

Quoi qu'il en soit, il faut poser en principe que tout exercice qui ennuie, est funeste; que tout exercice qui n'intéresse pas, est perdu; que tout exercice qui peut être supprimé sans aucun inconvénient, est au moins un temps soustrait aux études sans raison.

Je dois aussi faire observer que la manière est ici bien à considérer, et a presque autant d'importance que le fond des choses. Je l'ai remarqué très-souvent : c'est la façon médiocre, peu digne, quelquefois pitoyable, dont se fait un exercice de piété, qui le rend fastidieux, intolérable même.

Les enfants ont d'ailleurs leurs préjugés, leurs petits entêtements, leur indifférence, ou leur résistance sur certains points : avant tout, on doit les convaincre et les persuader, ou bien on n'avance pas; les convaincre de ce qui est nécessaire, leur persuader ce qui est utile, leur faire aimer ce qui est bon : rien qui paraisse imposé sans raison; rien qui sente la contrainte et la gêne.

C'est ici surtout que, selon la parole de Fénelon, *il faut suivre la grâce et l'aider,* sans violence : ne rien négliger

sans doute, mais ne rien forcer, ne rien précipiter non plus. D'abord, et d'aussi bonne heure que possible, bien instruire les enfants : leur raconter l'histoire de la Religion; leur faire connaître Dieu, ses commandements, et former leur conscience; leur apprendre à discerner le bien du mal, à fuir, haïr le mal, à aimer, rechercher, pratiquer le bien; et, en même temps, leur inspirer la crainte de Dieu, leur révéler ce qu'ils peuvent comprendre de sa grandeur souveraine, de sa justice éternelle. — Puis leur inspirer la confiance en Dieu; l'amour de sa bonté infinie; la reconnaissance de ses bienfaits; l'adoration, le recueillement en sa présence, la prière.

Pour tout cela, il faut, comme je l'ai dit, des exercices de piété bien choisis, variés et soutenus; il faut ces fêtes, dont Platon nous parlait tout à l'heure, et dont naturellement notre catéchisme parle encore mieux que Platon.

Quand tout cela est bien établi, bien pratiqué dans une maison d'Éducation chrétienne, je ne connais guère sur la terre de plus touchant, de plus beau spectacle.

Je l'avais naguères sous les yeux, avec une douceur et une consolation profonde, et je demande à mes lecteurs la permission de les y faire assister eux-mêmes, et de leur raconter ici simplement ce que j'ai vu si longtemps et ce que je vois encore pratiquer. Les détails, dans toutes les choses de l'Éducation apprennent plus que les généralités, et ont un charme particulier, auquel je sais que les pères de famille et les hommes du monde eux-mêmes ne sont pas insensibles.

A cinq heures du matin, la cloche sonne : *Sursùm corda* : c'est le cri du réveil. Les plus fervents le sentent et le répètent dans leur cœur et tous se lèvent en répondant : *Deo gratias*; et ils font bien; car la vie est revenue

avec le jour : ils vivent tous, et doivent en rendre grâces à Dieu.

A cinq heures un quart, la prière du matin et la petite lecture méditée de chaque jour. Le préfet de religion fait la prière vocale, à haute voix, très-distinctement, très-lentement, sans aucune roideur toutefois, et aussi religieusement que possible; offrant ainsi un modèle aux enfants, qui, tous, répondent aux prières avec respect, et prononcent chaque parole, chaque syllabe, d'une voix non-seulement simple et naturelle, mais pieuse, recueillie, et sans la cantilène écolière.

Et qu'on ne croie pas que ces prières vocales bien faites soient une petite chose : d'abord, qu'y a-t-il de plus triste que de les mal faire, comme il arrive trop souvent ; avec une précipitation scandaleuse, ou avec une sécheresse officielle?

Quand la prière vocale est bien faite, quand elle n'est pas l'agitation machinale des lèvres pour former des sons grossiers, quand elle est sincère, quand elle parle religieusement à Dieu, alors elle recueille, elle saisit les âmes : elle les élève, les inspire et les transforme en quelque sorte : on sent que ces chers enfants s'unissent d'esprit et de cœur autant qu'ils le peuvent au prêtre pieux qui récite la prière en leur nom : on sent là, on entend dans les moindres accents, dans les moindres paroles, le cri des âmes : c'est une chose admirable ! Lorsque j'étais chargé de l'Éducation de la jeunesse, j'allais à cette prière vocale; j'aimais à y aller, parce que j'aimais à recueillir l'accent si pur de ces jeunes âmes. Et je m'y rends quelquefois encore, le matin, dès cinq heures, me plaçant au fond de la chapelle, sans être vu, et je ne sais rien de plus beau, de plus grand, de plus doux à entendre.

Ah! les âmes! les âmes! il n'y a vraiment qu'elles d'aimables sur la terre! Mais où sont-elles? où les voit-on? où peut-on les entendre encore, si ce n'est dans une maison d'Éducation chrétienne, dans une sainte chapelle, au milieu de pieux enfants? Ailleurs, les âmes ne se rencontrent guère plus : du moins on ne les entend presque jamais; la piété, la prière fervente y manquent presque toujours.

Mais si la prière vocale, faite par des âmes pieuses, a ce charme, que sera-ce de la petite méditation qui vient ensuite?

Celui qui la fait, parle à Dieu en son nom : il se suppose un enfant, et s'applique à lui-même les pensées du sujet qu'il médite, d'une manière tout à la fois instructive et touchante.

Cette petite méditation doit être simple : comme le disait Fénelon, beaucoup du cœur, très-peu de l'esprit; il n'y faut que des réflexions naturelles, sensibles et courtes, des sentiments naïfs avec Dieu. Sans exciter les enfants à beaucoup d'actes, dont ils n'auraient pas le goût, il suffit de leur faire faire des actes de foi, d'amour, de confiance en Dieu et de contrition : mais tout cela sans gêne et suivant que leur cœur les y porte.

Quand on connaît les enfants, leur nature volage, leurs défauts, leurs besoins réels, cette courte méditation, bien prévue, bien préparée, et faite ainsi de cœur, avec onction, produit quelquefois des émotions vives, et des fruits extraordinaires; mais il faut, encore une fois, que tout y soit expérience des enfants, pratique simple, sentiment vrai, et lumière de grâce.

C'est dans cette méditation qu'on peut leur inspirer pour Dieu des affections profondes; puis des résolutions prati-

ques et courageuses. C'est alors surtout qu'on leur apprend à rentrer en eux-mêmes, à examiner leur conscience, à s'accuser devant Dieu, à s'entretenir avec lui, comme un fils avec son père, et aussi à l'adorer en silence, à le remercier, à lui demander ses grâces, à implorer sa miséricorde, etc., etc.

Il y a là quelquefois, pendant cette petite méditation, de grands, d'admirables, de solennels silences : on sent que Dieu est près de ces jeunes âmes.

Puis vient la *sainte messe.*

Sans doute, il n'est pas absolument nécessaire que, dans une maison d'Éducation, les enfants entendent chaque jour la messe; mais cela se pratique dans la maison que j'ai sous les yeux, et où j'habite.

Et quelle bonne journée, que celle qui commence par une messe bien entendue!

D'ailleurs, ajoutons que ce n'est pas pour eux un exercice fatigant : les enfants y demeurent debout ou assis, et peu de temps à genoux. C'est encore moins un exercice fastidieux : ils ont été solidement instruits de l'auguste mystère qui se célèbre sous leurs yeux; ils n'ignorent pas quelle est la grandeur du sacrifice chrétien; ils savent que c'est l'action la plus sainte que Dieu ait pu concevoir dans sa pensée, et exécuter par sa puissance; ils y voient la représentation sensible, la continuation même du sacrifice de la croix.

Dans ces grandes et religieuses pensées, qui sont pour eux simples et familières dans leur grandeur, les plus jeunes enfants même trouvent un très-vif intérêt. Tous ont un livre à la main, et suivent avec une pieuse attention les saintes cérémonies du sacrifice, et les belles prières qui l'accompagnent.

Et puis, du commencement de la messe jusqu'à l'évangile, et de la communion jusqu'à la fin, ils chantent des cantiques, et leurs maîtres les chantent avec eux, comme le voulait saint Paul, et comme saint Augustin le raconte de lui-même.

Dans une maison d'Éducation chrétienne, le chant des louanges de Dieu, les psaumes, les hymnes et les cantiques, sont un point capital pour nourrir la piété, surtout pendant la sainte messe.

Mais il est essentiel que ces cantiques soient chantés parfaitement, avec une grande religion. Les chanter sans intelligence, sans attention d'esprit et par routine, ne servirait à rien. Il faut les choisir si bien qu'ils plaisent aux enfants, que les plus jeunes puissent en saisir le sens, et s'habituent à redire dans leur cœur les pensées et les sentiments que les cantiques expriment : *Cantantes in cordibus Deo,* disait saint Paul. (Coloss. 3-16.)

Si le cantique prie, disait saint Augustin, *priez; s'il gémit, gémissez; s'il est joyeux, réjouissez-vous; s'il espère, espérez* (1).

Alors, les cantiques font merveille dans les âmes : et on le conçoit; car alors le chant, c'est l'amour, c'est l'expression vive, c'est l'enthousiasme de tous les meilleurs sentiments : c'est la piété la plus fervente.

Après les cantiques, viennent les prières silencieuses, les grands et religieux silences du saint sacrifice : puis le *Sanctus,* l'*Élévation,* l'*Agnus Dei,* la *Communion.* C'est alors, dans ce profond et unanime recueillement qu'on sent Dieu et les âmes présentes.

Bientôt une voix entonne :

(1) *Si orat psalmus, orate; si gemit, gemite; si gratulatur, gaudete; si sperat, sperate.* (S. AUG.)

O Roi des cieux!
Vous nous rendez tous heureux,
En résidant pour nous dans ces lieux!...

Ou bien encore :

Dans ce profond mystère,
Où la foi sait te voir....

Ou bien encore :

Que cette voûte retentisse
Des vœux et des chants des mortels....

Pour moi, je n'oublierai jamais ce que j'ai vu et senti au petit séminaire de Paris, dans ces premières heures de la matinée, dans ces heures célestes : — Soit en hiver, lorsque la neige et les vents sifflant autour de nous, et battant les vitres de notre pauvre chapelle, tous ces chers enfants, recueillis là, dans ce petit sanctuaire, et comme réchauffés sous les ailes de Dieu, chantaient, avec une ardeur et une douceur inexprimable, les cantiques qui préparaient aux fêtes de Noël, ces vieux airs, si touchants et si naïfs :

Venez, divin Messie,
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez....

Ou bien encore :

Amour, honneur, louange
Au Dieu sauveur dans son berceau!...

— Soit en été, lorsque le soleil se levant en même temps que nous, et nous illuminant de ses rayons, nous chantions sa gloire, ou plutôt celle même de Dieu, avec Racine ou avec J.-B. Rousseau :

L'oiseau vigilant nous réveille,
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit.
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille,

Et l'appelle à la vie, où son jour nous conduit....
O Christ! ô soleil de justice!....
Affermis l'âme qui chancelle;
Fais que, levant au ciel nos innocentes mains,
Nous chantions dignement et ta gloire immortelle,
Et les biens dont ta grâce a comblé les humains.

C'est ainsi que s'achevait, chaque matin, la sainte messe.

Tous les professeurs, chacun de leur côté, la célébraient en même temps, dans les diverses chapelles de la maison, et tous, maîtres et élèves, après une heure et demie d'étude, étaient prêts pour la classe à sept heures trois quarts, après avoir déjeuné, cela va sans dire, au réfectoire, chaudement en hiver, et dans le parc en été.

Une petite demi-heure de déjeuner et de récréation ayant suffisamment réparé les forces de chacun, la cloche, cette grande régulatrice du temps, sonne de nouveau, et les voilà tous au travail, aux leçons, aux thèmes, aux vers latins, à l'explication, et en classe.

Puis, après deux heures de classe, tous vont en récréation. Je dis tous, maîtres et élèves; car, après la classe, tous les maîtres aimaient à prendre la récréation commune; ils ne savaient pas de meilleur délassement pour ces deux heures de si grande fatigue, que de jouer ensuite un petit quart d'heure avec ces chers enfants.

Là, soit pendant cette récréation, soit en quelqu'autre, se passait chaque jour quelque chose de très-touchant : je veux parler de la visite au saint Sacrement.

Tout-à-coup, un enfant s'échappait du lieu de la récréation : je dis s'échappait; car, pour sortir du lieu où la récréation se prend, il faut toujours la permission de celui qui préside; cela est tout-à-fait de rigueur : mais pour aller

à la chapelle, la permission n'est pas exigée; on craindrait que cette exigence ne gênât la liberté des enfants avec Dieu, et les secrets mêmes de Dieu avec ces pieux enfants.

Bien donc que la permission soit tellement de rigueur qu'il faut la demander, même pour aller de la récréation chez un maître, et jusque chez M. le supérieur : si un enfant veut aller chez le grand-maître, chez le véritable maître de la maison, disons mieux, chez le bon Dieu, chez son Père enfin, nulle permission ne lui est nécessaire.

Il s'échappait donc, ce cher enfant, comme il le voulait, du milieu de ses camarades et de ses jeux, et je le voyais de loin, entrer dans la chapelle, parfois tout simplement et tout droit, parfois se cachant un peu, et ne voulant pas être vu : non par respect humain, mais pour ne pas trop montrer une piété dont il ne se croyait peut-être pas capable de soutenir toujours l'honneur : c'était nos étourdis surtout, nos plus aimables espiègles qui faisaient de la sorte. Ils craignaient qu'on ne les trouvât encore bien dissipés, pour des gens qui font leur visite au saint Sacrement.

Un jour, — je m'en souviens encore avec attendrissement, — je faisais moi-même ma visite au saint Sacrement, je fus distrait de ma prière un moment, et mon attention se trouva comme attirée vers un enfant qui était là, devant moi, dans la chapelle, et priait sans me voir. Il avait les regards fixés vers le tabernacle, et paraissait dans une attitude vraiment angélique. Je sortis de la chapelle avant lui, et quelques minutes après, je le retrouvais en récréation, et faisais à notre grand jeu une partie de balle avec lui. Dans un moment où la balle nous laissait quelque liberté, je m'approchai de ce pieux enfant; et lui faisant de la main une petite croix sur le front, —

ce qui était ma grande tendresse pour eux, — je lui dis tout bas : *Il me semble que tout à l'heure, vous priiez le bon Dieu de tout votre cœur à la chapelle.— Monsieur,* me répondit-il en se rapprochant de moi, *je priais pour mon père.* — Son père avait été fort dangereusement malade, et n'était pas encore tout-à-fait rétabli.

Quant à ces visites au saint Sacrement, et à quelques autres exercices de piété du même genre, j'ai ici une observation importante à faire.

On voit, d'après ce que je viens d'en dire, que cette visite est un exercice de piété tout-à-fait libre, que les enfants font ou ne font pas, à leur gré. Il en est de même du chapelet et de la visite à la chapelle de la sainte Vierge.

Ce que j'ai à faire remarquer sur ce point, c'est qu'à mon sens du moins, il est très-convenable que ces exercices de piété, ou quelques autres, demeurent parfaitement libres, et que la règle de la maison ou la volonté du supérieur n'y obligent pas les enfants.

Quelque parti qu'on adopte à cet égard, on ne comprendra jamais assez l'importance d'avoir, dans une maison d'Éducation chrétienne, certains exercices de piété, que les enfants puissent à leur gré faire ou ne pas faire. Autrement, dans une telle maison, au milieu des prévoyances d'une règle sage, qui a dû réduire la piété à un certain nombre d'actes publics faits par tout le monde, mais auxquels on peut, si on le veut, s'appliquer fort peu, il serait facile de suivre la masse, sans que le cœur y fût pour quelque chose : on courrait le risque de n'avoir rien de bon qui ne fût d'habitude et de routine; ou du moins on n'aurait jamais rien qui fût tout-à-fait spontané, tout-à-fait généreux, tout-à-fait libre: pour quelques-uns même rien ne serait assez sincère; tout serait plus ou

moins réglé, prescrit, mais par là même comme forcé et contraint.

Avant tout, ainsi que le veut saint François de Sales, il faut les accoutumer à être simple, libre, vrai, sincère avec Dieu. Il faut, dit Fénelon, les amener à aimer Dieu avec une simplicité d'enfant, avec une familiarité tendre, avec une confiance qui charme un si bon père. Il faut leur apprendre que la piété consiste dans une volonté pure et droite de s'abandonner à Dieu, et non dans des contentions et des subtilités d'esprit, ou dans une vivacité d'imagination dangereuse, ou dans des protestations étudiées avec effort.

C'est encore ainsi que tous les enfants disent ensemble, à la fin du jour, une ou deux petites dizaines de chapelet, mais on ne le leur fait pas dire tout entier; ils en seraient peut-être fatigués. On leur conseille seulement de dire le reste en leur particulier, soit avant de s'endormir, soit dans les *passages*, spécialement le matin, en descendant à la prière, et le soir en allant à la lecture spirituelle et au dortoir. Les plus pieux n'y manquent jamais, et c'est presque tous, à cause du plaisir qu'ils trouvent à le dire d'eux-mêmes et librement.

Le long du jour, dans tous les *passages* et mouvements, ils sont en rang, deux à deux, en silence et les bras croisés. Mais les vaillants écoliers n'entendent pas perdre ces moments de la journée, et ce silence ne leur suffit pas : il leur faut le travail, et ils étudient en marchant. Le réglement permet les bras *décroisés* et les mains libres à ceux qui veulent marcher en compagnie de Bossuet, de Fénelon, d'Homère, de Cornélius-Népos ou de Tacite. C'est le plus grand nombre : les autres méditent, pensent à quelque chose ou ne pensent à rien : c'est leur affaire, pourvu

qu'ils aient les bras croisés et marchent en silence. Plus d'une fois, en les voyant ainsi marcher, je me suis rappelé ces paroles de Xénophon :

« Voulant imprimer fortement la modestie dans tous les cœurs, le législateur de Sparte a ordonné que les jeunes gens marchent dans les rues en silence, chacun les mains sous sa robe, sans tourner la tête de côté et d'autre, les yeux toujours fixés devant soi. En cela, n'a-t-il pas fait connaître que la modestie peut être l'apanage de l'homme? Il est certain qu'ils ne font pas plus de bruit que des statues; leurs yeux restent presque immobiles; enfin ils sont plus modestes que les vierges elles-mêmes..... Quand ils se trouvent dans la salle du repas, c'est aussi un plaisir d'entendre leurs réponses aux questions qu'on leur fait. »

A la fin du jour, vient la *lecture spirituelle*, dont j'aurais tant de choses à dire, que je n'en dirai rien, maintenant du moins, sinon que c'est le grand moment de la journée, l'heure de l'entretien paternel : c'est alors que le supérieur de la maison se retrouve avec tous ses enfants, comme un père, après les travaux du jour, et leur dit les joies et les peines de la famille, les événements heureux et malheureux, ses craintes et ses espérances, etc., etc. Je reparlerai bientôt de cet important exercice.

Après la lecture spirituelle vient le souper; puis, la journée s'achève par l'*examen de conscience et par la prière du soir*.

Il faut que cette prière soit courte : les enfants sont fatigués de tous les exercices de la journée; mais il faut qu'elle soit très-bien faite; il faut surtout les accoutumer à faire très-attentivement leur examen de conscience.

La prière du soir s'achève par la bénédiction du supérieur.

En hiver, dans les jours très-froids, pour éviter un mouvement glacial et très-long, la prière du soir peut se faire à la salle des exercices, après la lecture spirituelle; et dans ce cas, on dit au dortoir, avant le dernier signal, la prière : *Bénissez, ô mon Dieu, le repos que je vais prendre :* puis un *Pater* et un *Ave*. Chacun fait cette prière à genoux, aux pieds de son lit, en même temps que le professeur qui préside au coucher la dit à haute voix

Et puis la cloche sonne une dernière fois : toutes les lumières de la maison s'éteignent, sauf les lampes du dortoir, et tout s'endort dans la paix du Seigneur.

CHAPITRE IX.

LES FÊTES.

Bossuet disait, dans sa belle oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse : « L'Église, inspirée de Dieu, et instruite « par les saints Apôtres, a tellement disposé l'année, « qu'on y trouve avec la vie, avec les mystères, avec la « prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit « de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses « serviteurs et dans les exemples de ses saints; et enfin « un mystérieux abrégé de l'ancien et du nouveau Testa- « ment et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là toutes « les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y « est plein de Jésus-Christ, qui est toujours admirable, « selon le prophète, et non-seulement en lui-même, mais

« encore dans ses saints. Dans cette variété, qui aboutit « toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-« Christ, l'âme innocente et pieuse trouve avec des plaisirs « célestes une solide nourriture et un perpétuel renou-« vellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans « les temps convenables, afin que l'âme, toujours sujette « aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie « par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avaient « dans la reine l'effet bienheureux que l'Église même « demande : elle se renouvelait dans toutes les fêtes... »

C'est surtout dans une maison d'Éducation chrétienne que cette belle économie des fêtes catholiques, si gravement célébrée par l'éloquence de Bossuet, offre, selon la parole de saint Paul, un doux spectacle aux hommes et aux anges (1), procure aux enfants les joies les plus pures, en même temps que les secours les plus puissants pour la vertu ; donne à leurs maîtres les plus profondes consolations, et à toute une maison, pendant toute une année, le mouvement religieux le plus élevé et le plus fécond.

Ces fêtes sont, si je puis m'exprimer ainsi, le cœur même et le foyer de la vive et solide piété. Les moyens d'Éducation les plus touchants, les plus persuasifs, les plus pénétrants y sont employés par la religion, pour élever, ennoblir, sanctifier les âmes : les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la confession sincère des péchés, la communion fervente, la parole divine, le chant sacré, la prière recueillie, les enseignements les plus hauts de la foi, les exhortations les plus pressantes du zèle, les plus belles cérémonies : voilà, on le sait, tout ce qui se trouve réuni dans ces solennités ; et c'est par là surtout que se fait en

(1) *Spectaculum facti angelis et hominibus.* (I Cor. IV, 9.)

cette jeunesse la grande Éducation du cœur et de la conscience, de la volonté et du caractère, c'est-à-dire, l'Éducation de l'âme tout entière ; car l'intelligence s'y éclaire aussi, s'y élève et s'y fortifie admirablement : c'est là, en un mot, que se montre toute la force, toute la vertu du Christianisme pour éloigner les jeunes gens du mal et les affermir dans le bien, pour calmer leurs passions et leur inspirer, avec la véritable sagesse, la pureté des mœurs, la fidélité généreuse à tous les devoirs, et, comme le disait tout à l'heure Bossuet, un perpétuel renouvellement de la ferveur chrétienne.

Mais quelles sont donc ces fêtes? que célèbrent-elles? et d'où leur vient cette grâce si puissante ?

Le voici, et il importe de le bien entendre : ces fêtes sont les anniversaires des plus grandes journées qui aient lui sur le monde ; elles célèbrent la mémoire des plus grands événements religieux qui, dans l'ordre éternel des conseils de Dieu, aient été disposés en faveur des hommes, et se soient accomplis sur la terre : c'est-à-dire, tous les mystères et tous les faits divins que l'ancien et le nouveau Testament nous révèlent : c'est donc la Religion tout entière.

« Il faut ignorer profondément l'essentiel de la Religion, dit quelque part Fénelon, pour ne pas voir qu'elle est tout historique : c'est par un tissu de faits merveilleux que nous trouvons son établissement, sa perpétuité et tout ce qui doit nous la faire pratiquer et croire.....

« Dieu, qui connaît mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la Religion dans des faits populaires, qui, bien loin de surcharger les simples, leur aident à concevoir et à retenir les mystères. »

Tout, d'ailleurs, il le faut bien remarquer, tout dans ces

événements merveilleux, dans ces faits éclatants, se rapporte toujours au grand fait de la venue du Fils de Dieu sur la terre, et vient rayonner, resplendir en Jésus-Christ, centre de toute la religion, auteur et consommateur de notre foi. Jésus-Christ remplit tous les temps, dit saint Paul : *Jesus Christus heri, hodiè et in sæcula* : il était hier, il est aujourd'hui, et il sera aux siècles des siècles : les patriarches et les prophètes, tous les grands hommes, tous les grands saints de l'Ancien Testament le précèdent ; les apôtres, les confesseurs, les martyrs le suivent. Sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, son ascension ; sa prédication et ses miracles ; Bethléem, le Calvaire, le Cénacle, le Thabor, le mont des Oliviers ; la loi ancienne et la loi nouvelle, le Sinaï et la Pentecôte ; tous les faits divins les plus illustres, tous les plus hauts lieux de la terre, toutes les gloires, toutes les grâces, tous les bienfaits de la rédemption, voilà ce que les fêtes chrétiennes célèbrent, représentent et renouvellent.

Et voilà pourquoi leur vertu est si puissante sur les âmes.

Les cérémonies sacrées y sont une représentation sensible des faits ; la parole y anime tout, et le chant divin élève, transporte les cœurs jusqu'à l'enthousiasme.

Trois fêtes surtout, Noël, Pâques et la Fête-Dieu marquent comme trois grandes époques de l'année chrétienne, et impriment aux âmes des enfants le mouvement religieux le plus puissant et le plus doux qui se puisse imaginer.

Toutes les autres fêtes se rattachent à celles-là.

La Crèche, la Croix, l'Eucharistie, voilà en effet, les trois grandes et divines choses qui remplissent tout dans le christianisme. La Crèche commence la rédemption ; la

Croix l'accomplit; l'Eucharistie perpétue à jamais l'œuvre divine. — La Pentecôte, qui suit Pâques et le triomphe de la Croix, consomme tout dans l'effusion de la charité par l'Esprit d'amour.

Mais ce qui ne se peut guère raconter, c'est à quel point les naïves allégresses de Noël, l'*alleluia* de la Résurrection, et les pompes triomphales du Saint-Sacrement et de la Fête-Dieu, sont faites pour parler au cœur de nos chers enfants, pour réjouir et élever leurs âmes.

Ce que je tiens surtout à faire remarquer ici, c'est que ces grandes fêtes ne sont pas seulement pour nous un anniversaire mémorable, une touchante représentation; il y a plus : elles sont une réalité présente et vivante, une réalité divine, qui saisit les âmes et les identifie avec ce qui se fait et ce qui se passe encore là, dans nos temples. La sainteté du lieu, la personne de Jésus-Christ lui-même résidant en son tabernacle, le sacrifice offert, l'autel dressé et le calice du salut, où coule le sang de l'adorable victime; la présence de l'Esprit Sanctificateur qui plane invisiblement sous les voûtes saintes, et je ne sais quelle impression auguste de l'adorable Trinité présente, qui se révèle de toutes parts, et se fait sentir à tous les cœurs, voilà ce qui fait que, dans nos fêtes, tout est vrai, réel, vivant et immortel.

Une fête chrétienne bien célébrée, dans une pieuse maison d'éducation, c'est donc plus qu'un grand souvenir religieux : c'est un fait divin dans toute sa réalité, une action sublime, un drame véritable, où la parole évangélique, le chant sacré, les cérémonies saintes, et Jésus-Christ présent, s'emparent des âmes.

Et ce qu'il y a de plus remarquable et de plus tou-

chant, c'est que les enfants et leurs maîtres ne sont pas là de simples spectateurs; ils ont un rôle admirable dans ce drame sacré. Et c'est ici que se révèlent le sens intime et la vertu profonde du christianisme.

Après avoir purifié leurs cœurs dans le sacrement de la Pénitence, pour se rendre dignes de l'action sainte, la Communion Eucharistique les y fait participer: ils se nourrissent à l'autel de la chair sacrée de celui qu'ils adorent; et que ce soit à la fête de Noël, à celle de Pâques, ou aux fêtes du Saint-Sacrement, le cœur et l'intelligence de ces enfants éclairés par la foi, ne peuvent s'élever dans des régions plus hautes; la pensée et le sentiment humains ne peuvent rencontrer sur la terre, ni dans le ciel, un aliment plus digne d'eux; et quand ils chantent tous ensemble les cantiques de leur reconnaissance, leurs chants deviennent sublimes: je les ai souvent entendus, et je ne crois pas qu'il puisse y avoir ici-bas une expression plus vive de la louange qui est due au Dieu de la Crèche, de l'Eucharistie et du Calvaire.

Il y a là aussi le plus puissant effort qui puisse être fait sur la terre pour accomplir dans les âmes la vérité des faits divins et y former les vertus évangéliques. Sous l'empire et les inspirations de cette foi puissante, j'ai vu des enfants réaliser ce qui ne fut qu'un rêve, mais un des plus beaux rêves assurément de la sagesse antique : oui, en ces jours de fête, ils pouvaient redire avec vérité les paroles que Platon adressait jadis aux poètes profanes, en refusant de leur ouvrir les portes de sa cité :

« O mes chers amis, retirez-vous, et ne venez pas nous « distraire; car nous sommes nous-mêmes ici occupés à « composer le drame le plus beau et le plus parfait; no- « tre république n'est elle-même qu'une imitation de la

« vie la plus belle et la plus vertueuse, imitation que nous « regardons comme un drame véritable, et la plus riche « poésie qui fût jamais : vous êtes poètes, et nous aussi, « mais dans un genre supérieur ; nous sommes vos rivaux « et vos concurrents dans la composition du drame le « plus accompli, et nous l'emportons sur vous, car la « vérité peut seule atteindre ce but sublime. Vous ne re- « présentez que des fictions ; et nous, nous cherchons à « faire revivre et à représenter en nous-mêmes la loi di- « vine et la vertu (1). »

Pour bien faire comprendre tout ceci, il faudrait des détails infinis et un volume entier. Ce volume, je l'ai préparé, et il est aux mains de ceux qui élèvent les âmes de nos enfants, au petit séminaire de La Chapelle. Si Dieu le permet, je le publierai quelque jour, et je revèlerai, autant qu'il sera en moi, tous les secrets de cette divine économie des fêtes de la piété chrétienne.

(1) PLATON, *les Lois*, liv. VII. On connaît la suite de ce beau passage de Platon :

« O poètes, ne comptez donc pas que nous vous laissions entrer chez nous sans nulle résistance, dresser votre théâtre dans la place publique et introduire sur la scène des acteurs doués d'une belle voix, qui parleront plus haut que nous ; ni que nous souffrions que vous adressiez la parole en public à nos enfants, à nos femmes, à tout le peuple, et que sur les mêmes objets vous leur débitiez des maximes, qui, bien loin d'être les nôtres, leur sont presque toujours entièrement opposées. Ce serait une folie extrême de notre part, et de la part de tout État de vous accorder une semblable permission, avant que les magistrats aient examiné si ce que vos pièces contiennent est bon et convenable à dire en public, ou s'il ne l'est pas. Ainsi, enfants des muses légères, commencez par montrer vos chants aux magistrats afin qu'ils les comparent avec les nôtres ; et, s'ils jugent que vous disiez les mêmes choses ou de meilleures, nous vous permettrons de représenter vos pièces ; sinon, mes chers amis, il faut vous retirer. »

Ici je me bornerai à ajouter deux observations générales très-importantes.

La première, c'est que les grandes fêtes littéraires d'une maison d'éducation doivent être en harmonie avec ces grandes fêtes religieuses, lesquelles soutiennent alors et inspirent, par une vertu secrète, tout le mouvement classique, tous les travaux intellectuels de la maison.

Voilà la vraie manière d'élever les études littéraires, de sanctifier la généreuse émulation du travail, et de faire ces grands et bons écoliers d'autrefois, si ardents aux jeux, si appliqués en classe, si sincères à la chapelle, si aimables dans leur loyauté en toute chose.

Or, il s'est trouvé que par une heureuse disposition des temps et des saisons, ou plutôt par une religieuse inspiration de nos pères, la constitution des études et de l'année scolaire a été faite de façon, que cette harmonie de la piété et du travail existait naguères; et elle existe aujourd'hui encore pour ceux qui savent l'entendre.

C'est ainsi que les fêtes de Noël achèvent heureusement le premier trimestre de l'année : les grands examens classiques de cette époque peuvent immédiatement suivre ces belles fêtes; et les élèves, après avoir célébré la naissance de Notre-Seigneur et passé vaillamment leurs examens, se trouvent, s'il est permis d'emprunter ici le mot de saint Paul, dans la douce et glorieuse liberté des enfants de Dieu, pour les joies de la famille et les bonnes fêtes du jour de l'an.

Chez nous, au petit séminaire de Paris, pendant ce premier trimestre, qui était, comme partout, la grande époque de l'organisation des classes et la forte mise en train des études, nous avions, pour adoucir aux enfants la sévère application du niveau de chaque classe, et faci-

liter la reprise énergique du travail par les anciens, et la vive et prompte initiation des nouveaux au régime de la maison, nous avions des solennités charmantes : trois belles fêtes de la sainte Vierge, dont l'une, *Notre-Dame-du-Retour*, se célébrait huit jours après la rentrée; puis la fête des saints Anges, puis les fêtes de la Toussaint : enfin, la saint Nicolas et les cantiques de l'*Avent* nous faisaient prendre patience jusqu'à Noël, et nous donnaient grand cœur au travail.

Après la sortie du jour de l'an, venait notre second trimestre.

Les fêtes de Pâques, soit qu'elles achèvent le second trimestre, soit qu'elles commencent le troisième, se rencontrent là admirablement pour encourager les études. Ces trois mois, depuis le jour de l'an jusqu'à Pâques, étaient, en effet, notre époque laborieuse, difficile, pénible même. C'étaient les mois d'hiver, les brumes, les neiges, les froids; nous n'avions plus que des promenades et des récréations pluvieuses, par des jours courts et sombres : la lumière venait tard le matin; et la nuit venait tôt, l'après-midi (1). La cour était le plus souvent inabordable; il fallait passer les récréations dans les salles d'exercices, et tourner là en cercles monotones : plus de jeu de balle, plus de cerceaux : peu de fêtes religieuses; le carême à la place.

En un mot, c'était un temps fort austère.

Sans doute, quelque promenade inattendue, quelque récréation extraordinaire, par un beau soleil et un beau

(1) Dans cette fâcheuse maison, il fallait que les lampes fussent allumées dans la plupart des classes, l'après-midi, dès trois heures, et le matin jusqu'à neuf heures.

froid, ramenait quelquefois l'enthousiasme, donnait au moins une vive satisfaction générale; mais c'était difficile et rare; et j'avais beau faire, les heures de distraction que je parvenais à leur procurer ne les délassaient pas des heures d'études.

C'était le temps où il fallait faire aimer la maison, le travail, les classes, la piété, par les motifs les plus élevés, où il fallait persuader aux enfants la fidélité au devoir par les plus fermes inspirations de l'esprit chrétien.

Jusqu'au carême, on avait encore les fêtes de l'Épiphanie et de la Purification, où on chantait une dernière fois les cantiques de Noël : puis quelques autres fêtes; mais à dater du mercredi des Cendres, rien, sinon les graves évangiles de chaque jour du carême, que je leur expliquais tous les matins, dans une brève homélie; l'Adoration de la croix avec une petite exhortation chaque vendredi soir; puis la fête de la Compassion et des douleurs de la sainte Vierge; puis tous les cantiques de pénitence : le chant du *Stabat* et le *Miserere*, etc. : je dois ajouter la *Lecture spirituelle*, où je cherchais à leur inspirer la grande et forte piété chrétienne. Ce moment, quoique toujours alors un peu sévère, n'était pas pour eux sans charme. « De « toutes les heures ternes et laborieuses du jour, m'écri- « vait dernièrement un de nos anciens élèves, nous aper- « cevions la lecture spirituelle de loin, avec espoir, au « terme, comme un repos et un plaisir. »

Mais c'était Pâques surtout qu'on voyait, qu'on regardait de loin à l'horizon : on en pressentait les joies : on voulait s'en rendre digne; on travaillait pour cela avec une ardeur profonde, infatigable (1).

(1) La devise des courageux écoliers, le *labor improbus omnia*

Le travail chrétien, généreux, fervent, soutenu par toutes les pensées de la foi, et élevé à sa plus haute énergie, était le grand remède à cette difficile situation. J'employais pour l'animer tous les moyens : les professeurs, l'académie, les récompenses, les visites dans les classes, les concours, les luttes de classe à classe, les mille ressources de l'émulation chrétienne, tout était mis en œuvre.

Aussi les grands progrès, les grands travaux se produisaient-ils généralement à cette époque, et cela dans un si bon esprit et avec un tel contentement, qu'il était passé en proverbe de dire : *Ah! pendant le second trimestre, les récréations ne nous délassent pas du travail; c'est le travail qui nous repose des récréations. Mais Pâques viendra bientôt!*

Ainsi, lorsque le ciel et l'aspect de la nature étaient tristes, décourageants, et fatiguaient la vie, tous nos efforts tendaient à ce que l'horizon intellectuel et moral fut pur et élevé, reposât et occupât tout à la fois les regards dans de grandes et religieuses perspectives, et pût enfin, à force de variété et d'attrait, exciter les esprits, réjouir même quelquefois les cœurs, et toujours, au moins, soutenir les âmes sans défaillance, jusqu'au bout de la carrière. Et je dois l'avouer : grâce au dévouement de nos maîtres, grâce à la bonne volonté et à la conscience de nos enfants, cela réussissait presque toujours si bien, que j'ai pu, à la fin du carême, leur dire avec vérité : « Mes enfants, vous « avez si bien travaillé, vous avez été si bons et si sages, « que ce laborieux trimestre, vous le voyez, a passé avec

vincit, était alors souvent répétée. Je leur redisais souvent aussi la belle et forte maxime du père Campan : *multus labor, multa in labore methodus, multa in methodo constantia.*

« la rapidité de l'éclair. Ne vous semble-t-il pas que Noël
« était hier? Entre l'*Adeste* et l'*O filii*, il n'y a eu vrai-
« ment qu'un jour, et un jour béni de Dieu. Demain donc,
« nous célébrerons tous la fête de Pâques dans les joies
« de l'*Alleluia* et de vos cœurs renouvelés; puis lundi, à
« cinq heures du matin, nous partirons jusqu'à neuf heu-
« res du soir, pour Gentilly, avec les pélerins d'Emmaüs. »

Quant au troisième trimestre, il se passait de telle sorte que la tristesse et l'ennui ne pouvaient y avoir accès : pendant ces trois ou quatre mois, il y avait une telle succession de travail et de piété, de fêtes littéraires et de fêtes religieuses, de grandes compositions et de grands congés, de beaux jours et de splendeurs en tous genres, que le temps jusqu'à la distribution des prix paraissait fort court, et que le poids n'avait nul besoin d'en être allégé : le fait est que ce dernier trimestre, préparé par tous les travaux des trimestres précédents, par les deux grands examens, par les deux retraites, par six mois de piété fervente, par tant de soins assidus, nous donnait à tous les plus grandes consolations.

Les pieuses solennités de cette troisième période de l'année classique répandaient d'ailleurs sur chaque journée les meilleures et les plus douces influences : les quarante premiers jours du Temps Pascal, puis l'Ascension, la Pentecôte : puis, surtout, les fêtes du Très-Saint Sacrement et la Première Communion faisaient autour de nous comme une guirlande de fêtes, comme une couronne des joies les plus pures.

Alors aussi venaient les trente journées du mois de Marie où, chaque soir, quelques minutes passées en fête dans la chapelle de la sainte Vierge, donnaient à tous un moment rapide de ces joies saisissantes, qui s'enfuient vite du

cœur de l'homme, mais qui ne s'échappaient du cœur de ces heureux enfants que pour y revenir le lendemain, avec une nouvelle douceur.

C'est ainsi qu'on arrivait promptement aux derniers examens, aux compositions des prix, aux prix eux-mêmes et aux deux mois de vacances.

Telle est la première observation que j'avais à faire, relativement à l'harmonie qui doit exister entre les fêtes religieuses et les fêtes littéraires, entre la piété et les études.

Il est une autre observation que, par l'entraînement de mon sujet, je viens déjà de laisser entrevoir : c'est que, pour faire goûter aux enfants la piété et la vertu, il faut en rendre pour eux la pratique aimable; il faut que les fêtes religieuses soient pour eux de vraies fêtes, c'est-à-dire, des jours de joie, d'innocentes récréations, de franche gaîté dans la paix du Seigneur; et puisque j'ai déjà cité Platon sur tout ceci, je le citerai de nouveau :

« Le plaisir, la peine, le désir, voilà presque toute l'humanité, dit-il : ce sont là les ressorts auxquels est suspendu tout être mortel, et qui déterminent tous ses grands mouvements. Ainsi, lorsqu'il s'agit de faire l'éloge de la vertu, il ne suffit pas de montrer qu'elle est en soi ce qu'il y a de plus honorable; il faut encore faire voir que, si on veut en goûter la douceur, et si on ne l'abandonne point dès ses premiers ans comme un transfuge, elle l'emporte sur tout le reste par l'endroit même qui nous tient le plus au cœur : savoir, qu'elle procure plus de joies vraies et moins de peines durant tout le cours de la vie; ce qu'on ne tardera point à éprouver d'une manière sensible, si on veut en faire l'essai, comme il convient. » (Platon, *les Lois.*)

Il y a une grande sagesse, une profonde connaissance de la nature humaine dans ces paroles de Platon.

L'Écriture sainte le dit nettement : Il faut que celui qui fait le bien soit heureux dans le bien qu'il fait : *Beatus in suo facto.* Cela est surtout vrai des enfants. Le parfait désintéressement n'est point leur partage. Vous leur demandez le travail et la peine, la piété et la vertu ; il faut qu'ils y trouvent quelque bonheur.

Voilà pourquoi il faut que les fêtes soient pour eux de vraies fêtes, qu'ils s'y délassent et s'y amusent dans toute l'allégresse d'une bonne conscience, dans tout l'épanouissement d'un cœur satisfait. Il le faut pour les bons, comme récompense et encouragement au bien; mais il le faut aussi pour les méchants eux-mêmes, comme remède au mal, et comme invitation au retour; car les âmes des enfants sont rarement endurcies, et il n'y a rien qui aiguise le remords dans ces jeunes âmes, et réveille par de salutaires regrets l'amour oublié de la vertu, comme les pures joies d'une belle fête. Ces joies qui éclatent autour d'eux, et que goûtent si heureusement tant d'innocents condisciples, leur inspirent naturellement l'horreur du mal dont ils sont flétris, et leur font voir et haïr dans le vice le triste obstacle au bonheur et à la paix de la conscience.

Pour les enfants, je le dirai volontiers avec Fénelon, il en est de la piété comme des études. Il ne faut pas que l'étude leur apparaisse comme une chose abstraite, stérile et épineuse; loin de prétendre les assujettir au travail par une autorité sèche et absolue, il faut toujours leur montrer un but solide et agréable, qui les soutienne dans leur application. Par là, on les accoutume à s'occuper des choses sérieuses avec intérêt : peu à peu ils y prennent goût, ils deviennent sensibles aux nobles plaisirs de

l'esprit, et tout est gagné dès-lors pour leur éducation intellectuelle.

De même, il faut que la piété ait pour les enfants quelque chose d'aimable qui les attire et qui les charme. Ils se la représentent d'ordinaire comme triste et languissante; ils s'en font une idée sombre; tandis que la liberté, le jeu et le dérèglement se présentent à eux sous une figure agréable. Rien n'est pire. Il faut au contraire que la religion se montre à eux avec un visage doux et bienfaisant, sous les traits d'une mère tendre, qui ne songe qu'au bonheur de ses enfants.

Mais pour leur persuader tout cela, il ne suffit pas de le leur dire : on leur fait aimer la piété et la vertu, non en leur affirmant que la piété et la vertu sont belles et aimables, mais en le leur faisant voir et sentir, observe quelque part Fénelon; et voilà aussi pourquoi ce pieux et grand archevêque ne voulait pas qu'il y eût rien de gêné, ni de contraint dans la piété des enfants. Il allait jusqu'à souhaiter que *la sagesse ne se montre à eux qu'avec un visage riant.*

Les conséquences pratiques sont ici faciles à tirer : Il faut que, les jours de fêtes, ces chers enfants soient et se sentent réellement les plus heureux enfants du monde. C'est donc en ces jours qu'il faut surtout leur donner de longues et belles récréations qui soient à leur manière comme une continuation des joies pures qu'ils ont trouvées aux pieds des autels.

Dans notre réglement, ils avaient au moins cinq heures de récréation, bien distribuées, entre les divers exercices, dans le cours de la journée.

Je suppose ici, on le voit, que le dimanche et les jours de fête, les enfants ne vont pas chez leurs parents : en effet, le triste état des mœurs publiques ne le permet

guère, et peut-être, sauf dans les siècles de grande ferveur religieuse, cela n'a-t-il jamais été bien utile (1).

Mais, dans ce cas, il faut les dédommager : il faut que le jour du Seigneur ne soit pas pour eux une journée de fatigue, mais, selon l'institution divine, une bonne journée de délassement et de repos, en même temps que de fête pieuse; il faut, en un mot, qu'ils s'amusent ce jour-là, et qu'ils le voient venir avec joie.

Des exercices de piété sont nécessaires sans doute; mais des exercices qui ne fatiguent pas les enfants, qui les charment au contraire en les sanctifiant : la sainte messe célébrée plus solennellement, avec de beaux cantiques; un catéchisme bien fait, avec des instructions agréables, élevées, bien dites; des avis intéressants, des histoires édifiantes et curieuses; des exhortations vives, courtes, naturelles.

Le travail religieux des analyses et la correspondance des enfants avec leurs parents vont bien aussi le dimanche, plaisent à leur esprit et à leur cœur.

Quant aux grandes fêtes, je ne dirai rien de trop en

(1) Non pas que je ne croie très-utile, qu'un enfant soit conduit par ses parents eux-mêmes à l'église, aux saints offices, les jours de fête; le matin à la sainte messe; l'après-midi, aux vêpres, au salut, et aux instructions paroissiales; mais j'y mets pour condition essentielle, qu'il y sera conduit non-seulement par sa mère, mais aussi par son père; et je demande de plus que ses frères aînés l'y accompagnent : autrement ce serait lui dire que la religion, ou du moins la piété, n'est bonne que pour les femmes et pour les enfants. Cette observation importe surtout pour le temps des vacances.

Il faut bien remarquer, d'ailleurs, que les offices d'une paroisse sont faits plus spécialement pour les grandes personnes, tandis que dans la chapelle d'une maison d'Éducation chrétienne, ou dans un catéchisme, tout est fait pour les enfants et convient à leur âge. Cette seule considération suffirait pour interdire les sorties des dimanches et jours de fête.

disant qu'il faut qu'elles soient magnifiques, délicieuses. On ne doit jamais perdre de vue que les enfants, comme tous les hommes, et bien plus encore, sont surtout sensibles à l'éclat des choses : il faut donc que ces fêtes soient très-brillantes; que la chapelle, le sanctuaire, le tabernacle, soient ornés de tentures, de fleurs, de guirlandes; qu'il y ait de belles cérémonies, et un splendide luminaire; que les prédications soient animées, affectueuses, pleines d'onction, saisissantes, et d'un tour oratoire plus solennel que celles des simples dimanches.

Et alors les fêtes ont pour l'esprit et le cœur des enfants un charme merveilleux. J'en ai vu les effets les plus touchants : j'ai vu leur joie, leur bonheur s'élever dans ces fêtes à tous les transports de l'enthousiasme religieux le plus sublime et le plus pur.

On met du reste huit ou quinze jours à en préparer, et huit autres jours à en affermir, à en recueillir les fruits : c'est la grande et douce préoccupation des âmes ; c'est la joie, c'est la vie de la maison; c'est le mobile de tous les plus généreux efforts (1).

Mais, je le répète, il importe que tout l'arrangement de la journée soit agréable, qu'il y ait de belles récréations bien placées, que le réfectoire lui-même soit en fête, que les études soient employées à un travail intéressant, varié, pieux, sur la fête même. — Je dis, les études; car il en faut même ces jours-là : autrement la dissipation s'en mê-

(1) Il est de la dernière importance que les fêtes soient annoncées aux enfants long-temps à l'avance, qu'on leur en parle de manière à leur en donner une haute idée; qu'on les engage à s'y préparer avec soin, etc.... Une fête qui n'est pas annoncée ainsi est une fête à peu près perdue : en d'autres termes, une fête qui arrive comme un autre jour court grand risque de ne pas faire plus d'impression qu'un autre jour.

lerait, les enfants seraient trop en l'air, et on les trouverait bientôt fatigués de tout, même des jeux. — Il leur faut donc des études qui, tour-à-tour, les reposent de la récréation, et les recueillent pour les saints offices : puis, de nouvelles récréations les charmeront encore. Seulement, ces études ne doivent pas être trop longues : employées, comme nous venons de le dire, à un travail qui se trouve en harmonie avec la fête et avec les pieuses dispositions des enfants, elles font à merveille, et je dois dire que nos bons écoliers du petit séminaire n'auraient pu s'en passer.

Dans ces conditions, les fêtes joignent à tous les avantages surnaturels celui d'une heureuse et sainte variété : elles rompent la monotonie des grandes et longues époques de travail ; elles délassent de l'étude ; elles en inspirent l'amour.

Aussi, je dois l'ajouter, c'est à ces fêtes et à la ferveur qu'elles excitent que nous devions les plus excellentes compositions littéraires de l'année. Oui, les devoirs les mieux faits étaient ceux qui l'avaient été sous la vive inspiration de la piété. Les plus beaux vers latins que j'aie vus, sont des vers sur les fêtes de la Toussaint, sur Bethléem, sur la Résurrection : cela se conçoit. De tels sujets produisent des compositions *vraies*, où les enfants expriment ce qu'ils sentent et disent ce qu'ils pensent réellement. Or, c'est bien là, *rectè ac pulchrè scribendi principium et fons.*

L'étude, comme la piété et le bon esprit de la maison, se trouvait si bien de ces fêtes, que, sans les trop multiplier, nous n'en craignions pas le retour fréquent. Nous y ajoutions même, chaque année, un ou deux pélerinages à quelque vieille chapelle, dans les bois, comme à Notre-Dame des Anges, dans la forêt de Bondy, ou à Notre-Dame de Lorette, à Issy. Nous partions à quatre heures du ma-

tin : adieu les rudiments et les dictionnaires pendant vingt-quatre heures, et nous rentrions à dix heures du soir.

Combien de fois, à cette heureuse époque, n'ai-je pas dit à ces aimables enfants les paroles de saint Paul : *Gaudete in Domino semper : iterùm dico, gaudete.* Réjouissez-vous, mes chers enfants, réjouissez-vous. Personne ne souhaitera jamais plus que moi, que vous goûtiez des plaisirs, mais des plaisirs doux et modérés qui vous charment, et non des plaisirs qui vous passionnent et vous amollissent; des plaisirs qui vous délassent, des plaisirs qui vous laissent la possession de vous-mêmes, et non des plaisirs qui vous entraînent et vous égarent. J'ajoutais encore avec Fénelon : « Non, mes enfants, la piété n'a rien d'austère ni d'affecté; c'est elle qui donne les vrais plaisirs; elle seule les sait assaisonner pour les rendre purs et durables; elle sait mêler les jeux et les ris avec les occupations graves et sérieuses; elle prépare le plaisir par le travail, et elle délasse du travail par le plaisir. La piété n'a point de honte de paraître enjouée, quand il le faut. »

Aussi fallait-il voir, en ces jours de fête, avec quelle joie, avec quel épanouissement, ils se recréaient sous l'œil de Dieu, comme des enfants dans la maison de leur père, et sous les regards de leur mère : sortant de la chapelle pour se livrer à tous leurs jeux avec une innocence et une ardeur égales; puis à leurs études, avec la plus franche émulation, s'aimant les uns les autres, aimant leurs maîtres et leurs classes; puis enfin retournant à la chapelle chanter les louanges de Dieu. Ils sentaient, — et ils s'en souviennent encore, et ils aiment à nous le redire, quand nous avons le bonheur de nous rencontrer, — ils sentaient tous que c'était à ces fêtes qu'ils devaient les plus doux, les plus joyeux moments de leur vie !

Ah ! c'était là surtout, dans cette chapelle, qu'il était beau de les voir : troupe innocente et pure, cœurs simples et vrais, sans déguisement et sans artifice, ils recevaient la grâce de Dieu dans la simplicité et la candeur de leur âme, quelquefois avec le transport d'une joie céleste, quelquefois dans le recueillement tranquille d'une paix profonde. Cette grâce divine faisait fleurir en eux la véritable sagesse. Quand on les exhortait, ils goûtaient le don céleste, la bonne parole, et les vertus du siècle futur, dont parle saint Paul. Quelquefois ils paraissaient émus et comme ravis hors d'eux-mêmes par les attraits de la vertu. Tous les meilleurs, tous les plus nobles sentiments se peignaient tour à tour sur ces jeunes visages.

Le matin, à la sainte messe, avant de communier, on en voyait plusieurs, les plus pieux, touchés et saisis visiblement de la présence de Dieu : ils se tenaient devant lui dans une respectueuse immobilité, qui ne leur permettait pas même de lever les yeux, ou plutôt, selon le mot touchant de Bossuet, ils n'avaient plus d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ et vers son tabernacle. Et lorsqu'ils avaient tous communié, il s'exhalait alors dans cette sainte chapelle, de ces âmes ferventes, comme un parfum mystérieux qui embaumait le ciel et la terre. Ils sentaient tous que Dieu était avec eux. Sa présence faisait naître en leur âme une source intarissable de paix et de joie ; comme le dit quelque part Fénelon, je ne sais quoi de divin coulait au travers de leurs cœurs, comme un torrent de la divinité même qui s'unissait à eux. Ils étaient heureux et voyaient que pour l'être toujours il ne leur manquait que le ciel même. L'un d'eux dit un jour cette charmante parole : *Le bonheur du Ciel, ce doit être comme une première communion qui ne finit pas.* Vous eussiez dit qu'un goût sublime de la vérité et de

la vertu les transportait au-dessus d'eux-mêmes : dans ce ravissement divin, ils chantaient les louanges de leur Dieu avec un accent que je ne puis rendre; leurs maîtres se joignaient à leurs chants; leurs parents même venaient à ces fêtes, et aimaient à reposer ces jours-là leurs regards sur ces enfants chéris : tous ensemble, nous ne faisions plus qu'une seule voix, une seule pensée, un seul cœur pour bénir le Ciel et célébrer ses bienfaits.

Tel est le règne de Dieu dans l'Éducation chrétienne.

On pensera peut-être que je me suis laissé entraîner ici par mon cœur, et que cette belle et sainte Éducation des âmes, telle que je viens de la décrire, ne fut jamais qu'un pur idéal. Non; et j'en puis appeler au témoignage de mes anciens élèves, de ceux-là même qui ne sont, peut-être, pas demeurés toujours bons et heureux, comme ils le furent alors :

O mes enfants, permettez que je vous donne encore ce nom, que justifient tant de chers et ineffaçables sentiments! bien que mon ancienne famille soit dispersée, et que, sortis depuis long-temps de l'asile qui éleva et nourrit votre jeunesse, vous soyez tous maintenant en plein dans le courant agité de cette vie humaine qui fait oublier tant de choses, j'en appelle à vos souvenirs, à ces profonds souvenirs de l'enfance et du cœur, qui ne périssent pas!

En lisant ces pages, que je ne puis écrire sans y verser encore quelques-unes de ces larmes que je versais autrefois sur vous, dites si vous n'y reconnaissez pas l'image fidèle de vos plus heureuses années, et de ces joies si pures, auxquelles aucune autre joie ne ressemble! Si vous avez persévéré dans la vertu, si la chaste alliance que vous fîtes autrefois avec la sagesse n'a pas été rompue, si votre Première Communion est toujours dans votre cœur, soyez-en bénis! ce souvenir des jours passés vous sera

doux et fortifiera votre âme pour les longues luttes de la vie chrétienne et de l'avenir. Que si vous n'avez pas été fidèles, la beauté des anciens jours et l'image même des joies perdues vous sera bonne et douce encore. Dans cette émotion mêlée d'amertume, vous retrouverez les douceurs qui ne sont plus, la voix qui rappelle toujours, le regret qui demeure, et la tristesse qui purifie !

Et tous vous me serez témoins que je ne vous trompais pas, lorsque, vous adressant mes derniers adieux, au moment de la séparation et du départ, je vous disais :

Revenez au Seigneur ! vous ne pouvez attendre
Dans ce monde où déjà se portent vos désirs,
Ni de bonheur plus pur, ni d'amitié plus tendre,
Ni de plus innocents plaisirs.

Mais c'est assez. Je m'arrête : qu'on me pardonne de m'être laissé entraîner au charme, irrésistible pour moi, de ces sentiments. C'est un dernier témoignage de l'impression que m'ont laissée des jours que je ne retrouverai pas sur la terre, et une maison long-temps chérie et toujours regrettée !

Tel est donc le règne de Dieu dans l'Éducation chrétienne, telle est la part qu'il doit avoir dans cette grande œuvre.

Dieu y est tout en tous, selon l'expression de saint Paul. *Omnia in omnibus*. Il règne dans les parents, dans les maîtres, dans les enfants; il règne dans les études et le travail, dans les récréations et les jeux, dans les prières et dans les fêtes : ou plutôt, une telle Éducation est, selon l'expression des divines Écritures, une fête sans fin dans les cœurs dignes de la comprendre et de la sentir : *Juge convivium*.

LIVRE DEUXIÈME.

LE PÈRE, LA MÈRE, ET LA FAMILLE.

J'éprouve une profonde émotion en commençant ce livre.

Au milieu de tant d'institutions qui périssent, parmi tant d'autorités qui succombent, il y a donc encore une chose impérissable, et une autorité qui se soutient toujours plus haut que les autres!

Oui, il est encore un grand nom sur la terre : c'est le nom de père : une grande chose, c'est l'autorité paternelle.

Le nom de roi a souffert : les peuples jurèrent quelquefois haine à la royauté. On a été importuné du nom adorable de Dieu lui-même ; on a dit : *l'Être suprême, le grand Être, la nature* ; on a tout dit, on a tout fait, pour ne plus nommer Dieu. Le nom de père a moins souffert ; et malgré tant d'aberrations, c'est encore un nom d'autorité et de respect ! Et parmi les tristes spectacles d'ici-bas, on rencontre encore un objet où peuvent se reposer les regards fatigués des scènes douloureuses et scanda-

leuses de la vie présente: c'est un père, c'est une mère, gouvernant avec sagesse leur famille, et élevant de concert leurs enfants dans la vertu !

Rien n'est plus grand, rien n'est plus ferme, rien n'est plus beau dans la société humaine. C'est même par là que l'ordre social se tient encore debout et subsiste. Les gouvernements peuvent être faibles ou violents; si la famille est forte, si les mœurs domestiques résistent, à la longue tout renaît et se relève.

Qu'est-ce donc qu'un père ? qu'est-ce qu'une mère ? qu'est-ce que la famille humaine?

C'est dans les pensées les plus hautes, c'est dans les profonds desseins de la divine Providence, que je dois chercher la lumière, pour éclairer et résoudre ces graves questions.

Dieu est le Père commun de la grande famille des enfants des hommes: c'est sous ce nom glorieux et béni que nous l'invoquons chaque jour; mais ce nom, avec tous les sublimes priviléges qui l'environnent, Dieu a daigné le communiquer à ses créatures; et c'est surtout un père, c'est surtout une mère, qui nous apparaissent ici-bas comme les premiers ministres de la puissance et de la bonté du Père que nous avons dans les cieux.

L'autorité, l'action, la puissance, la bonté d'un père et d'une mère, c'est l'autorité, l'action, la puissance, la bonté de Dieu même.

Dieu pouvait perpétuellement créer seul: il ne l'a pas voulu, et il associe à sa puissance suprême un père, une mère, pour donner par eux la vie à des enfants qu'ils élèveront de concert avec lui; et par là, il crée et il institue la famille.

Ainsi, l'Éducation est un droit et un devoir de la pater-

nité humaine, de l'autorité paternelle et maternelle, comme de la paternité et de l'autorité divines.

Et, disons-le de suite, le mariage, cette haute et primordiale institution du genre humain, n'a pas de plus grand but que l'Éducation des enfants, sous la loi de l'autorité et du respect.

Tel est l'ordre de la nature et de la société ; telle est la loi suprême de la Providence et de la Religion. Entrons dans ce grand sujet jusqu'au fond, et voyons sur quelles divines assises ont été établies toutes les choses humaines.

CHAPITRE PREMIER.

LA FAMILLE.

Je dois d'abord rappeler comment Dieu, créateur de l'homme, fut aussi l'instituteur de la famille et de ses droits, et par là le fondateur de toute société, de toute autorité entre les hommes.

Lorsque Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, il ne voulut pas en faire une créature solitaire.

La lumière, les soleils étaient créés : ils devaient être les serviteurs de l'homme, et non le modèle de sa création. Le modèle était plus haut. Dieu dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (1). C'était beaucoup dire : l'effet suivit la parole.

(1) *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (Gen., I, 26.)

Dieu appliqua ses mains divines à un peu de terre, et il lui plut d'en former lui-même le corps de l'homme ; et cette boue, façonnée par de telles mains, reçut bientôt la plus belle et la plus noble figure qui eût encore paru dans le monde.

Toutefois, ce n'était là qu'une admirable statue, et non pas l'image et la ressemblance de Dieu.

Alors Dieu répandit sur sa face un souffle de vie, *spiraculum vitæ* (1), inspiration pure de la vie éternelle et divine, et l'homme devint une âme vivante... *Factus est in animam viventem* (2).

Alors la vie lui fut donnée! La vie spirituelle : il pense, il connait, il juge, il veut, il aime. La vie matérielle : il respire, il se meut, il voit, il entend.

Alors se forma, entre ce corps fait de terre, il est vrai, mais par un ouvrier divin, et l'âme, souffle vivant du Très-Haut, cette alliance extraordinaire, et qui fût demeurée inviolable, si nous n'avions pas péché.

Alors ce corps, si droit et si beau, se sentit pour la première fois naturellement élevé vers le ciel. Un sang généreux circula dans ses veines, son cœur battit avec force dans sa poitrine, ses pieds immobiles s'avancèrent, ses mains se joignirent pour bénir son Créateur, ses genoux fléchirent pour l'adorer.

Alors sa figure s'anima : le regard, le sourire, la parole et la grâce y resplendirent à la fois. Une majesté royale vint se placer sur son front; l'innocence, la candeur, la joie pure, la reconnaissance, l'amour, embellirent sa brillante physionomie.

Alors surtout s'alluma, pour la première fois, dans ses

(1) *Gen.* (2) *Ibid*

yeux, cette flamme céleste, à laquelle rien ne ressemble dans le reste de la nature;... et qui, malgré le péché, jette encore quelquefois, à travers nos paupières attristées, des feux plus vifs et plus purs que les rayons du plus beau jour.

Alors enfin l'homme éleva vers les cieux un regard presque divin; les anges le virent, et contemplant l'excellence de sa beauté, et l'admirable rejaillissement de la gloire de Dieu sur cette face auguste, s'ils ne furent pas tentés de l'appeler un Dieu, ils crurent volontiers qu'il en était l'image.

Voilà l'homme tel que Dieu l'a fait. Dieu le voit, Dieu le bénit, Dieu l'appelle, et lui montrant la vaste étendue de la terre, de la mer et des cieux : Tu es le chef-d'œuvre de mes mains, lui dit-il: sois le roi de mes œuvres, *præsit universæ terræ :* la nature entière, voilà ton royaume: je t'ai tout donné, *dedi universa.* (Gen., I. 26, 29.)

Alors, d'un regard abaissé vers la terre, l'homme prit possession du monde ; les animaux s'inclinèrent à ses pieds, et reçurent leurs noms de lui, comme du plus puissant des monarques : et s'avançant bientôt à travers ses domaines, il exerça librement ce noble et majestueux empire, dont le sceptre a été depuis brisé dans ses mains, mais dont il nous reste encore de glorieux, quoique tristes débris.

Telle fut la création de l'homme; et si j'ai rappelé ces choses, c'est qu'il est du plus sérieux intérêt, c'est qu'il est même essentiel, lorsqu'on médite sur cette grande œuvre de l'Éducation, d'avoir sous les yeux, dans sa grandeur, dans sa splendeur, l'œuvre du créateur lui-même; car enfin cet enfant dont Dieu vous a fait le père, et que

vous devez élever, il est créé, lui aussi, à l'image de Dieu, et l'Éducation que vous lui donnerez n'a qu'un but, c'est d'achever en lui la ressemblance divine.

J'ajoute que, si l'on veut bien comprendre l'excellence et l'institution toute divine de la famille humaine, il faut nécessairement remonter à ces grandes origines de l'humanité.

Toutefois, l'œuvre de Dieu n'était point parfaite encore : la seconde moitié du genre humain lui manquait. L'humanité avait reçu de Dieu sa majesté et sa force : il lui manquait encore quelque chose de la grâce, de la délicatesse, de la sensibilité, de la douceur, que Dieu lui voulait donner.

L'homme, ce roi puissant de la nature, n'était sur la terre que comme un roi silencieux dans un désert : seul, sans entretien avec son semblable, sans un mutuel appui, sans espérance de postérité, et ne sachant à qui transmettre dans l'avenir, ni avec qui partager dans le présent, la gloire et les délices de ce vaste empire, ni même à qui confier autour de lui les sentiments de son cœur pour Dieu.

Dieu dit alors : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* (1); et cette parole, d'un sens si simple et si profond, devint la parole fondatrice de toute la société humaine : toutes les lois, toutes les institutions, tous les enseignements, toutes les vertus sociales en découlent.

Et ici encore, on le voit, le dessein du Créateur se soutient à la même hauteur, et tout est toujours fait à l'image et à la ressemblance de Dieu.

(1) *Non est bonum esse hominem solum.* (Gen., II, 18.)

Dieu lui-même, si je puis m'exprimer ainsi, n'est pas seul dans la grandeur sans bornes de son éternité. Il est un, mais il n'est pas seul.

Dans la perfection substantielle de l'Être unique et incomparable, se rencontre la perfection sociale d'une Trinité divine.

Tres sunt qui testimonium dant in cælo (1). Il y en a trois qui se rendent perpétuellement dans le ciel un témoignage ineffable de vie, d'intelligence et d'amour, et ces trois sont inséparables dans l'unité parfaite et infinie. Le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, dans une société toute divine, se connaissent, se parlent, s'aiment éternellement.

Ici donc se présente à mes yeux un nouveau et beau dessein de Dieu, un merveilleux ouvrage de sa puissance et de sa bonté : j'ai à révéler l'origine de la seconde moitié du genre humain, les saintes destinées et la noblesse de la compagne de l'homme.

Et qu'on ne craigne point : c'est un sujet délicat, je le sais ; mais j'en parlerai avec le profond et religieux respect qui est dans mon cœur, et aussi avec la simplicité chrétienne des anciens jours. Je ne dirai rien d'ailleurs que je ne trouve dans les saints livres. Ils nous ont tout dit en quelques lignes, d'une brièveté, d'une sainteté et d'une pudeur admirable.

Et premièrement, la compagne de l'homme est créée, comme l'homme lui-même, dans un profond et divin conseil : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Faisons-lui une compagne,* dit Dieu, *faciamus* (2) : le nouveau travail sera donc digne du premier : ce sera aussi une œuvre de

(1) I JOAN., V, 7. (2) *Gen.*, I, 26.

puissance, de sagesse, de douceur; la vérité, la beauté, la bonté, seront encore le fond et la splendeur de cette nouvelle créature, avec des prérogatives particulières et excellentes.

Ainsi, ce n'est pas, comme pour tant d'autres créations brillantes, mais vulgaires, une parole impérieuse, qui décide la formation de la compagne de l'homme. Non : c'est une parole d'honneur et de respect pour elle; c'est une parole de bonté et de sollicitude pour l'homme; car Dieu ajoute : Faisons à l'homme une compagne qui lui soit semblable, et qui l'aide, qui le soutienne sur la terre : *Faciamus ei adjutorium simile sibi... sociam* (1).

C'était tout dire : en conservant, en marquant énergiquement la primauté de l'homme et sa supériorité naturelle, c'était lui déclarer aussi que cette supériorité ne se trouve ni si forte, ni si haute, qu'elle n'ait ici-bas besoin d'appui, de compassion, de secours; c'était tout à la fois et par avance, établir l'autorité de celui qui, dans le genre humain, commande et décide, et prévenir aussi les tentations de son orgueil. C'était établir la dignité de celle qui conseille et soutient, mais en même temps remédier au péril de sa faiblesse, et même, s'il le faut ajouter, aux tentations possibles de sa vanité.

C'était dire à l'homme, que la femme n'est pas son esclave, mais sa compagne, absolument de même nature que lui, bien qu'avec des dons, des prérogatives, des facultés *différemment semblables;* et sans lesquels l'homme, le genre humain et l'Éducation de ses fils eussent manqué de la perfection que Dieu leur destinait.

Il n'y a qu'une langue qui dise tout cela et en si peu de

(1) *Gen.*, II, 18.

paroles : c'est la langue divine. On ne trouve cela écrit de cette sorte sur la terre que dans nos saints livres.

Et, chose étrange ! les hommes n'ont pas manqué de le méconnaître, toutes les fois qu'ils l'ont pu ! On sait, dans le prodigieux aveuglement de l'impiété païenne, comment cette sublime et douce créature devint une esclave si abaissée, une chose si vile, qu'après quarante siècles d'effroyable dégradation, il fallut une révélation, un Évangile, un Jésus-Christ, un Fils de Dieu, une Mère de Dieu, sur la terre, pour la relever, et apprendre de nouveau au genre humain dans quelle dignité avait été créée, à l'origine, l'épouse, la sœur, la fille et la mère de l'homme !

Que dire enfin de ce mystérieux sommeil, de cette extase, pendant laquelle l'homme sentit que Dieu tirait de lui sa compagne ?

Dieu pouvait-il quelque chose de plus pour leur faire comprendre à tous deux ce qu'il devait y avoir entre eux d'égalité subordonnée ? Pouvait-il mieux leur dire ce qui devait à jamais demeurer d'intime, de profond, de sacré, de tendre et d'indissoluble dans les alliances humaines ?

Aussi, lorsque Dieu présenta à l'homme cette compagne, l'homme, ravi d'admiration et de joie, s'écria :

C'est ici l'os de mes os, et la chair de ma chair. Elle se nommera Virago, parce qu'elle a été formée de l'homme, et l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa compagne (1).

Je le demande aux esprits graves qui me feront l'honneur de me lire : ces courtes et merveilleuses paroles ne

(1) *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea : hæc vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta est. Quamobrem relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit uxori suæ.* (Gen., ch. II.)

consacrent-elles pas tout à la fois l'unité, la sainteté, l'indissolubilité, la fidélité, la tendresse, le respect religieux, et la subordination naturelle et nécessaire de l'union conjugale? Chose admirable! Pour attacher plus étroitement à ce bel ordre celui qui le pouvait plus facilement violer, Dieu voulut que cette immortelle loi du mariage et de son indissoluble unité, fût pour la première fois prononcée par la bouche de l'homme lui-même, et jaillît pour ainsi dire de son cœur, sans nul effort, comme le cri spontané de sa nature, et le droit sentiment de son premier amour.

Et que dire enfin? — car je veux tout dire, la langue de l'Évangile dit tout avec une simplicité et une profondeur incomparable; et là où les pensées des hommes ne savent être que frivoles ou indignes, la parole chrétienne demeure toujours chaste et pure. — Que dire donc de cette grave et singulière parole de l'Écriture, par laquelle l'Esprit de Dieu raconte cette création nouvelle : *Ædificavit?* Ainsi, de cet ossement superflu, Dieu, avec sa main divine, forma, éleva, *édifia* la compagne de l'homme, *ædificavit!* Voilà par quelle étonnante expression le Créateur voulut nous faire remarquer, en ce nouveau chef-d'œuvre de sa puissance, quelque chose de grand, de magnifique et d'achevé, et comme un admirable édifice, où il se plut à prodiguer une noblesse, une dignité, une grâce, une pureté, une décence, et toute la douceur, tout le charme des proportions merveilleuses qu'un ouvrier divin pouvait donner à son plus bel ouvrage.

Ainsi fut instituée l'humanité, et par là même toute la vie humaine et la famille. Car Dieu les bénit alors : *Benedixit illis;* où il faut remarquer que ce fut dans la parfaite innocence du paradis terrestre que la première bé-

nédiction nuptiale fut solennellement donnée par Dieu lui-même aux premiers auteurs du genre humain.

Et voilà pourquoi, aujourd'hui encore, la bénédiction des alliances humaines, chez tous les peuples civilisés, est une des plus augustes fonctions du ministère sacerdotal. Voilà pourquoi nous gémissons amèrement, quand nous voyons, en plein soleil de l'Évangile, des hommes aveugles, des femmes égarées s'avilir dans des alliances honteuses; quand nous voyons surtout des législateurs sans dignité et sans lumière, cédant à des préjugés étroits et à de basses rancunes, s'obstiner à reléguer, à dégrader l'union conjugale, loin de la bénédiction de Dieu, et en dehors de la civilisation religieuse de tous les peuples.

Dieu les bénit donc, et il leur fit ce commandement remarquable : Croissez, multipliez : *Crescite, multiplicamini, replete terram* (1) Jamais vos enfants, qui seront les miens, ne se multiplieront trop sur la terre.

Couvrez-la donc de vos familles; que vos alliances soient toujours pures, fécondes, sans tache. Élevez vos enfants dans mon amour et ne craignez pas : ma Providence est grande : je pourvoirai à tout, et la vie ne manquera jamais à ceux qui l'auront reçue de moi.

Puis Dieu regarda ce qu'il avait fait : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat* : et il vit que tout cela était bon, et très-bon : *Et erant valde bona* (2).

C'est ainsi que des mains de Dieu sortit la famille humaine!... pour demeurer, dans tous les siècles, l'élément primitif et à jamais béni, le fondement nécessaire de la grande société du genre humain.

(1) *Gen.*, I, 28. (2) *Gen.*, I, 31.

La famille! cette trinité mystérieuse, où apparaît un si magnifique et si touchant reflet de la puissance du Dieu qui protége, de sa sagesse qui gouverne, de son amour qui inspire et soutient!

La famille! sanctuaire auguste de l'Autorité qui crée, de l'Éducation qui élève, de la Providence qui perpétue!

La famille! foyer vivant et inextinguible des deux plus nobles sentiments qui soient dans le cœur des enfants des hommes : la reconnaissance et le respect!

La famille! objet immortel, premier et dernier but des sollicitudes du ciel et des lois divines, comme elle doit l'être aussi des sollicitudes de la terre et des législations sociales. La famille! c'est-à-dire enfin, les noms les plus doux à l'oreille de l'homme : un père, une mère, un fils, un frère, une fille, une sœur : les affections les plus pures; les premières amitiés de la vie; les joies les plus confiantes et les plus naïves; les vertus les plus aimables : la simplicité, la candeur, l'innocence!

Et que dire du toit, du champ paternel? Non, il n'y a pas dans la langue humaine de noms plus ravissants, ni dans le cœur de l'homme de plus religieux, de plus impérissables souvenirs!.. Aussi, quand Notre-Seigneur Jésus-Christ voulut nous faire comprendre la tendresse de son cœur pour ceux qui accomplissent ici-bas la volonté de son Père céleste, il ne sut que nous dire : Celui-là sera pour moi comme un frère, comme une mère, comme une sœur. *Ipse meus frater, et soror et mater est.* (MATH., XII.)

Telle est donc, pour remonter à sa source, la sainteté primitive du mariage : telle est la nature, la noblesse de l'union qui commence et constitue la famille : union vraiment sacrée, en laquelle le Créateur allie si intimement l'un à

l'autre l'homme et sa compagne, et les associe à sa puissance créatrice elle-même par des liens si doux et si forts, pour élever les enfants qu'il leur donnera.

Mais je n'ai pas tout dit sur ce grand sujet.

CHAPITRE II.

LE MARIAGE CHRÉTIEN.

Telles furent donc les lois primitives du mariage, et aussi les premières lois de la société humaine.

Mais, on le sait : ces belles lois ne furent pas longtemps respectées. L'inviolabilité et la gloire de la plus bienfaisante institution du Créateur disparurent bientôt avec le bonheur et l'innocence de ces premiers jours, et la compagne de l'homme ne tarda pas à descendre avec l'homme lui-même de ses grandeurs.

Et ici se vit pour la première fois ce qui sera la triste et éternelle expérience des siècles : tout s'abaisse et s'avilit dans la famille humaine, quand elle se sépare de Dieu, qui seul en fait la bénédiction et la noblesse; et cette société du père, de la mère, et des enfants, est tellement liée, que difficilement l'un tombe sans entraîner les autres dans sa chute.

Toutefois, Dieu ne les abandonna pas, et, dans les plus mauvais jours, selon la belle parole des saints livres, *il ne se laissa point lui-même sans témoignage sur*

la terre (1). Qui ne se souvient avec attendrissement des joies pures, des consolations merveilleuses, dont le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se plut à environner les chastes alliances des anciens patriarches? Et aujourd'hui encore, on souhaite aux épouses chrétiennes d'être aimables comme Rachel, fidèles comme Sara, douces et sages comme Rebecca, courageuses et pures comme la femme forte du vieux Testament.

Mais à l'exception de ce petit peuple de Dieu, caché dans un coin de la terre, aux extrémités de l'Orient, et gardien fidèle des divines révélations, le paganisme couvrait tout de ses ténèbres, et dans cette nuit profonde on ne saurait dire en quels abaissements, en quelles ignominies se précipitèrent les alliances humaines : sur ce point, les civilisations les plus brillantes furent les plus corrompues; et on sait en particulier jusqu'où alla la dureté et la dépravation romaine.

Je l'ai dit au chapitre précédent, le mal était humainement irrémédiable. Il y fallait un secours divin; mais ce secours ne manqua pas à l'humanité : Jésus-Christ parut, et renouvela bientôt la face du monde.

Grâces immortelles en soient rendues au Dieu de l'Évangile! Le mariage a retrouvé tout d'un coup, sous sa main, et par la vertu de sa bénédiction puissante, la dignité, la grâce, et l'inviolabilité de l'institution primitive. On l'a dit et il est vrai : il n'y a rien de pur et de noble dans la nature, que la bénédiction du Rédempteur des hommes ne purifie et n'ennoblisse encore, rien de saint qu'il ne sanctifie, rien de grand qu'il n'élève; et c'est un beau et touchant spectacle de le voir, à Cana, honorer d'abord de

(1) *Non sine testimonio semetipsum reliquit.* (Act., 14, 16.)

sa présence les noces innocentes de deux pauvres époux, ajouter par un miracle éclatant au bonheur de leur fête ; et bientôt après, élevant cette vénérable alliance à la dignité la plus haute, lui imprimer un nouveau et plus auguste caractère, et en faire un sacrement de la loi évangélique : *Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesiâ* (1), en un mot, consacrer à ce point la société conjugale, qu'elle devient une partie de la religion ; la protéger enfin contre l'impatience et le caprice des passions par la vigueur des lois les plus saintes, et sanctionner à jamais son *unité, son indissolubilité, sa sainteté,* tout à la fois par la menace des peines les plus sévères, et aussi par la promesse des plus glorieux priviléges.

Pour tout homme sérieux et attentif, c'était là une œuvre manifestement divine !

Aussi les Évangélistes, si sobres, si avares de détails en toutes choses, les ont ici multipliés, afin que nous comprissions bien toute la grandeur, toute la pureté de l'œuvre évangélique.

J'en ferai remarquer les deux traits principaux :

L'unité de l'alliance conjugale avait été tristement oubliée : l'ancienne loi elle-même avait fléchi : *Ad duritiam cordis* (2) : Jésus-Christ rappelle cette sainte unité ; et, après avoir de nouveau prononcé les paroles de l'antique institution : *L'homme abandonnera son père et sa mère, et il s'attachera à son épouse, adhærebit uxori suæ,* le Fils de Dieu y ajoute une force nouvelle, et réprouve à jamais toute indigne simultanéité. *Ils seront deux dans une chair* (3), dit-il, et ils ne seront que deux ; et l'unité entre eux sera si intime, si parfaite, qu'ils seront comme deux

(1) S. PAULI, Ephes., V, 32. (2) MATTH., XIX, 8. (3) *Ibid.*, XIX, 5.

en un, *duo in unâ* : ou plutôt, reprend Jésus-Christ, ils ne seront plus deux, *jam non sunt duo*. Non ; ils ne feront absolument qu'un. Ce n'est pas seulement leurs destinées, c'est leurs natures, qui se trouveront intimement unies et presque confondues, tant tout sera fait un entre eux : un seul cœur, une seule âme, un seul corps, une seule vie, *jàm non duo, sed una caro*.

Et quant à *l'indissolubilité*, Jésus-Christ ajoute : *Donc, ce que Dieu a si* étroitement *uni, que l'homme ne le sépare jamais* : mais Dieu seul, par la mort, quand il lui plaira : *Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet* (1).

Et comme les disciples semblaient s'étonner de ces paroles, il leur déclara que telle avait été la loi primitive, *ab initio fuit sic;* et que si l'ancienne loi avait toléré quelques déviations à cet égard, c'était uniquement à cause de la dureté des cœurs d'un peuple grossier : *Ad duritiam cordis*.

Certes, il était difficile de promulguer la loi et sa raison souveraine avec plus de simplicité, d'énergie et de grandeur. Ainsi c'est Dieu qui les a unis, Dieu qui les a faits l'un pour l'autre et primitivement l'un de l'autre : Dieu qui les a faits pour lui-même, et les a, dans l'œuvre de la création, associés tous deux à sa puissance suprême ! les séparer, les désunir, c'est attenter à l'œuvre divine elle-même : c'est troubler le dessein tout entier du Créateur. Le pouvoir de l'homme ne peut aller jusque là : *Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet* (2).

Certes, il était difficile de poser plus profondément et d'élever plus haut la barrière qui devait être la sauvegarde des mœurs publiques, et le plus sûr rempart de

(1) MATTH., XIX, 6. (2) *Ibid.*

l'amitié conjugale. Il était difficile aussi de protéger plus puissamment la source et l'Éducation des générations humaines, et cette mystérieuse société, dont l'unité et la stabilité font seules la force et l'honneur.

Il était difficile enfin de flétrir plus énergiquement à l'avance les aveugles tentatives de ces hommes, qui ont essayé de renverser une des plus belles lois de l'Évangile, de déchirer le sein de la famille, et de déshonorer l'union conjugale, en introduisant dans la législation des peuples chrétiens le scandale du divorce, et en permettant à la corruption, au caprice, et à l'humeur de briser à leur gré des nœuds que la main même de Dieu a formés, et qui ne sont honorables que parce qu'ils sont éternels.

Grâces en soient rendues encore une fois au Dieu de l'Évangile! Il n'a pas été donné aux sophismes des passions et aux efforts de l'impiété de prévaloir jusque-là : le bon sens chrétien ne l'a pas permis chez les Français.

Et en 1848, comme en 1832, on l'a vainement tenté : les vrais hommes d'État, tous les législateurs dignes de ce nom, tous les grands jurisconsultes, ont résisté; et, dégageant la question des bornes étroites où de vulgaires esprits, c'est le moins qu'on en puisse dire, essayaient de la rétrécir, ils ont fait comprendre au pays que les considérations sociales les plus hautes, et le droit humain le plus fort, concluaient bon gré, mal gré, au dogme de l'indissolubilité proclamée par Jésus-Christ.

Et de fait, la loi évangélique n'est ici que le sceau divin imprimé sur une grande vérité morale et naturelle, que les hommes, il est vrai, n'auraient pas eu la force de définir, sans l'Évangile; mais dont ils comprennent l'admirable sagesse, quand l'Évangile la leur révèle.

Tous les hommes d'un génie véritable, en rendant ici

un solennel hommage à la loi évangélique, ont reconnu que cette question avait un horizon social immense, et que tout y était engagé.

Bossuet, dont le regard a pénétré si avant en toutes choses, après avoir dit : *L'amour conjugal n'est plus partagé : une si sainte société n'a plus de fin que celle de la vie ; et les enfants ne voient plus chasser leur mère pour mettre à sa place une marâtre;* Bossuet ajoute : *La fidélité, la sainteté et le bonheur des mariages sont un intérêt public et une source de félicité pour les États. Cette loi est politique autant que morale et religieuse* (1).

Bossuet avait bien vu ici toute la portée du dessein de Dieu, et que c'était dans une profonde sollicitude pour toute l'humanité que Jésus-Christ faisait une si grande chose !

En effet, de quoi s'agissait-il ? D'abord de fonder le bonheur de la famille, de relever la femme des abaissements où elle était tombée, de lui rendre sa place et sa dignité primitive sous le toit conjugal, de faire de cette faible créature la noble compagne de l'homme ; d'ennoblir l'homme lui-même en lui donnant une épouse, une sœur, une mère, une fille dignes de lui. Mais Jésus-Christ faisait plus encore : il posait le fondement des mœurs sociales : il enchaînait par cette sainte sévérité la dépravation et l'inconstance humaine ; il captivait au sein de la société en péril les passions tumultueuses· il voulait protéger, bénir et sanctifier l'humanité tout entière, en établissant, sur la concorde inviolable et sur la sainteté des mariages, la paix et la société de tout le genre humain : et il assurait enfin par là ce nécessaire et grand achèvement de

(1) *Politique sacrée.*

l'œuvre paternelle et maternelle, qui s'appelle l'Éducation, et qui, sans l'unité et la stabilité de la société conjugale, est impossible.

Et voilà pourquoi l'Église a toujours déployé une si extraordinaire énergie pour la défense des lois matrimoniales, voilà pourquoi elle a tout fait, tout souffert pour conserver intact ce dépôt sacré de la morale évangélique.

Toutes les grandes luttes du sacerdoce et de l'empire n'ont pas eu d'objet plus sérieux, et vous y trouverez sans cesse engagé ce grand intérêt. On le peut dire : les plus douloureuses persécutions que l'Église ait subies depuis dix siècles, lui ont été suscitées par le soin jaloux qu'elle a toujours mis à défendre la pureté des mariages et l'indissolubilité de la famille humaine. A toutes les époques, au moyen-âge, comme en des temps plus rapprochés de nous, les princes qu'elle aimait le plus, d'autres qu'elle voyait couronnés de gloire, tous ont trouvé en elle, pour tout ce qui touchait à cette loi, d'invincibles résistances. Qui ne sait les luttes contre Louis VII, contre Philippe-Auguste, contre Lothaire, contre l'empereur Henri IV, et contre tant d'autres? Les plus grands Papes y ont mis leur sang. L'Église a fait plus : elle y a sacrifié en quelque sorte la gloire de l'unité chrétienne elle-même : elle a laissé déchirer son sein et couper ses membres, plutôt que de céder sur ce point, et de reculer jamais, ni devant les passions souveraines, ni devant les hardiesses du libertinage tout-puissant.

Henri VIII, Catherine d'Aragon et l'Angleterre peuvent ici lui rendre cet hommage, comme l'Allemagne et Philippe de Hesse en rendent un tout autre aux lâches condescendances de Luther et du protestantisme

Tant il est vrai, et il est bon de le redire, et il serait temps que la terre et ceux qui la gouvernent s'en souvinssent ! tant il est vrai, que l'Évangile a été donné au monde, sans doute avant tout pour lui enseigner le chemin des cieux ; mais en même temps les habitants de la terre y peuvent chercher avec confiance des lois pour tous leurs besoins, des leçons pour toutes leurs fortunes, des consolations pour toutes leurs tristesses, et des secrets infaillibles pour le bonheur et la sécurité du monde !

Aussi, voyez comme dans ce plan divin toutes les choses du mariage prennent un caractère de noblesse et de grandeur, deviennent d'une dignité céleste, et si je l'ose dire, d'un goût sublime ! comme devant ces saintes révélations disparaissent les pensées vaines et légères des enfants du siècle ! comme la frivolité humaine paraît misérable ! comme on comprend et on goûte à cette lumière les grandes paroles de Saint Paul : Le mariage est saint et honorable : *Honorabile connubium* (1) : le lit nuptial est sans tache : *Thorus immaculatus* (2) ! O sainte Religion des chrétiens, on me permettra de le dire, il n'y a que vous qui ayez, sur ces choses, un si pur langage et cet idéal divin !

Enfin, c'est un grand et auguste sacrement : *Sacramentum hoc magnum est* (3).

Ce n'est donc plus seulement une convention vulgaire et profane, une sympathie naturelle et passagère, une société capricieuse et incertaine : non : c'est un sacrement ; et Dieu lui-même, intervenant pour témoin, pour juge et pour vengeur de ce grand contrat, les époux chrétiens bannissent à jamais loin d'eux les froideurs qui seraient des

(1) *Ad Hæbr.*, XIII, 4. (2) *Ibid.* (3) *Ephes.*, v, 32.

outrages, les dégoûts qui seraient des parjures et l'infidélité enfin qui serait un sacrilége.

Aussi, c'est la croix d'une main et l'Évangile de l'autre, et les yeux constamment élevés vers le Ciel, que la sainte Église catholique bénit les époux et consacre leur union, répondant ainsi tout à la fois et aux besoins des familles, à qui elle procure des alliances saintes et irréprochables; et à la paix du foyer domestique, dont elle éloigne les soupçons et les défiances; et aux vœux de la société enfin, à qui elle donne des mariages féconds et sans tache.

Parmi les choses heureuses d'un monde où il y en a si peu, parmi les rares spectacles de bonheur auxquels la bénédiction des cieux n'a pas été refusée, je ne sais s'il en est un plus touchant et plus beau que de voir un jeune chrétien, avec la femme de son choix, tous deux prosternés aux pieds d'un même autel, et recevant humblement de la main de Dieu la bénédiction de leur alliance.

C'est alors que l'Église s'empare, au nom du Ciel, de la faculté la plus ardente de l'âme, pour en faire la gloire pure de la jeunesse, l'ornement de la famille, la couronne de la société elle-même, et le triomphe de la fidélité à la vertu.

C'est alors que la Religion, ennoblissant, au nom de la vertu même, la plus vive comme la plus douce des affections, en fait à l'avance la consolation des amertumes de la vie, le soutien de la faiblesse, le doux appui même de la force; et tour à tour grave et indulgente, douce et austère, elle captive, par la fermeté d'une sainte alliance, les passions de cet âge bouillant; elle unit les époux par des liens que la mort seule peut rompre, et recevant leurs serments solennels, leur permet de se livrer avec sécurité à

une vertueuse allégresse, ouvre leurs cœurs aux plus riantes comme aux plus saintes espérances, et leur promet, tant qu'ils voudront goûter près d'elle et sous ses regards une joie pure et d'innocentes douceurs, de faire survivre, pour eux, à quelques jours rapides d'enchantement et de prestige, le bonheur d'une amitié fidèle et toutes les prospérités d'une chaste union et d'une société sainte.

La sainte Église catholique fait plus encore, et je dirai tout ici : elle révèle aux époux chrétiens que cette union du temps n'est que l'image de l'union plus douce encore qui n'aura pour eux dans le sein de Dieu ni temps, ni fin.

En ce grand jour, elle embrasse d'un regard leur vie tout entière, la bénit avec puissance et avec amour, puis se place sur ses dernières limites, et regarde encore au-delà; elle invoque sur leur alliance toutes les prospérités du temps, mais songe de plus à l'éternité : elle met au fond de tous ses vœux, cache sous le voile de ses plus saintes cérémonies, cette espérance, que les deux nobles et aimables créatures qu'elle bénit sur la terre, trouveront aux pieds de l'autel les ailes invisibles de la foi et de la vertu pour traverser la vie sans y flétrir leurs âmes, et s'envoler un jour au sein de Dieu, pour y vivre, comme les anges, dans cette union des cieux, qui n'a plus à redouter ni les nuages de la terre, ni les séparations douloureuses.

Nous avons vu que l'*unité*, l'*indissolubilité*, la *sainteté*, étaient les grandes lois, les graves et solennelles obligations du mariage : tels sont aussi les enseignements par lesquels l'Église élève ceux qu'elle bénit à la hauteur de leurs nouveaux devoirs, et leur inspire, avec la douceur des affections les plus tendres, le courage des vertus les plus fortes. Tels sont les auspices sous lesquels elle les invite à

se donner l'un à l'autre et tous deux au Seigneur! En fût-il jamais de plus favorables et de plus purs?

Ainsi, selon la grave et douce peinture que nous en fait Tertullien, et que je suis heureux de mettre ici sous les yeux de mes lecteurs, ces deux époux, bénis du Ciel, n'ayant plus qu'un même toit, un même foyer, un même nom, un même cœur, une même vie, tous deux disciples de la Religion, pénétrés tous deux d'amour et de respect pour elle, et trouvant tous deux près d'elle la garantie de leur bonheur, porteront désormais tous deux ensemble le joug du Seigneur. On les verra prier, se prosterner, adorer ensemble: si le ciel leur donne une sainte et heureuse fécondité, on les verra s'appliquer ensemble à élever leurs enfants, leurs donner de pieuses leçons et de touchants exemples; leur apprendre à bégayer le nom de Dieu et à le mêler aux premières expressions de leur amour pour leurs parents : puis ils viendront tous ensemble louer Dieu dans sa maison, ensemble écouter sa parole, participer ensemble au banquet sacré, offrant ainsi au monde étonné tous les charmes de l'aimable vertu et l'image si rare et si douce à voir ici-bas d'une inviolable fidélité à l'ordre divin en toutes choses.

Enfin, ils partageront également ensemble les biens et les maux, les consolations et les peines inévitables de la vie présente. Les peines y sont plus fréquentes que les joies : qui ne le sait? le travail et la pauvreté s'y rencontrent plus souvent que le repos et l'opulence. Mais n'importe; pauvres ou riches, ils sauront porter noblement jusqu'au bout le poids de leurs devoirs.

S'ils sont pauvres, ils travailleront tous deux volontiers, et les bénédictions de Dieu se reposent sur ces ménages laborieux, sur ces époux dévoués tout le jour aux

plus rudes fatigues pour donner du pain à leur famille, sur cette mâle constance d'un père luttant contre les difficultés des temps pour faire vivre sa femme et ses enfants, sur cette résignation active d'une mère, qui, selon le mot de Dieu lui-même, est véritablement l'aide, *adjutorium*, le doux et ferme appui, le soutien constant du père de ses enfants. Voilà le touchant spectacle qu'on rencontrait souvent autrefois parmi nous, dans des jours plus heureux et meilleurs, et que présentent encore çà et là quelques ménages d'ouvriers, d'industriels, de laboureurs chrétiens, dans nos villes et surtout dans nos campagnes.

S'ils sont riches, au milieu de l'affaissement des mœurs et de la défaillance générale, ils sauront se créer une vie réglée et des occupations utiles; ils ne se condamneront pas, comme tant d'autres, à une triste et honteuse oisiveté; ils s'environneront au besoin d'une singularité glorieuse; et on les verra aller ensemble visiter les pauvres, consoler les affligés, soulager les malades, et le monde lui-même les bénira tous deux, comme les anges tutélaires de la vertu et du malheur.

Je le sais, ce n'est pas toujours sous de si favorables auspices que se contractent les mariages des hommes! Mais on me pardonnera d'avoir détourné mes regards de tant de scènes déplorables, de tant de catastrophes scandaleuses, dont notre siècle retentit chaque jour, pour les reposer un moment sur les riantes images d'une félicité vertueuse, qui, grâces en soient rendues au Dieu de l'Évangile, se rencontre encore sur la terre!

Et toutefois, il faut bien le dire en finissant, lorsque la Religion bénit les alliances humaines, ce n'est presque jamais sans de profondes alarmes, sans une secrète frayeur.

Ceux qui l'ont observée de près à ce moment solennel,

l'ont vue souvent fixer avec douleur sur ceux qu'elle bénissait des regards bien inquiets. Et comment ne s'attristerait-elle pas, à la pensée des périls qui menacent ici-bas les époux qu'une témérité sacrilége amène trop souvent dans ses temples? Comment sa tendresse ne se troublerait-elle pas à la vue de l'anathème déjà prononcé contre ces alliances coupables, qui ne se forment que par l'entraînement d'une aveugle passion, ou par les calculs du plus vil intérêt?

Y aura-t-il là aussi des dissensions intestines, des ruptures violentes, des malheurs plus grands encore? Que deviendront ces jeunes époux? Quel sera le tissu de leur vie entière? Voilà ce que se demandent les étrangers et les indifférents eux-mêmes, entrant malgré eux dans les sollicitudes qu'un tel spectacle inspire aujourd'hui plus que jamais à quiconque est capable d'une grave pensée.

Que sont, en effet, devenus parmi nous, depuis que la faiblesse des lois, l'irréligion déclarée chez les uns, et la fureur de la dissipation mondaine chez les autres, ont si profondément altéré les mœurs domestiques; que sont devenues la paix et l'honneur des familles, la fidélité publique et privée, l'autorité maritale, la subordination nécessaire, l'affection réciproque, l'amour respectueux, la pudeur domestique, la sainteté du devoir, et la chasteté enfin, protectrice unique de la foi mutuelle dans les mariages, seule fidèle dépositaire de la noblesse des races et de la pureté du sang, et qui seule même en sait conserver religieusement la trace?

Reste-t-il parmi nous encore beaucoup de ces familles respectables, qui offrent à la vénération publique la probité sévère et les mœurs des anciens jours? Y a-t-il encore beaucoup de ces pères et de ces mères dont toute la

pensée soit de transmettre à leurs fils, comme un dépôt sacré, dans une Éducation sérieuse, le triple héritage d'honneur, de vertu antique et de religion, reçu et conservé de génération en génération avec une inviolable fidélité?

Voilà les graves motifs pour lesquels l'Église entoure les alliances des hommes de tant de sollicitudes et de soins si religieux!

Voilà pourquoi il faut qu'elle préside, de concert avec la patrie, à cette fête de la famille! Voilà pourquoi, depuis l'Évangile, tous les vrais législateurs, ont réclamé, ont ordonné pour le mariage les prières de la foi, les cérémonies sacrées, la bénédiction d'un ministère auguste, et tous les enseignements de cette liturgie vénérable, ici plus qu'ailleurs encore, si sublime et si belle!

Et je le demande à ceux qu'aveuglent encore ces préventions étroites, ces passions funestes dont je parlais naguères, que ferez-vous pour vous passer ici de la Religion? Que pouvez-vous sérieusement pour remplacer ici une autorité si haute? Où prendrez-vous cette force si douce, cette sagesse divine, cette tendresse profonde, cette gravité si pure, cet accent mystérieux et si touchant, que la Religion seule sait mettre dans ses leçons et dans ses enseignements à ce moment suprême?

Qui êtes-vous, je ne dis pas pour révéler aux époux ce qu'il y a de dignité et de douceur dans une alliance irréprochable; je ne dis pas pour leur apprendre que ce saint jour est pour eux l'initiation solennelle aux grands devoirs de la vie; mais pour leur inspirer cette force d'âme et cette sainte énergie de la vertu, sans laquelle rien n'est beau, rien n'est pur, rien n'est constant sur la terre?

Ah! sans doute la Religion, pour bénir ces jeunes époux,

ne prend pas un front sévère; elle applaudit la première à leur joie; elle aime la pompe qui les entoure, elle n'y veut pas demeurer étrangère : elle y ajoute ses cérémonies et ses pompes modestes : elle bénit la couronne virginale qui doit parer le front sans tache de la jeune épouse, l'anneau même de son alliance, et jusqu'à cet or, symbole des prospérités temporelles qu'elle demande au Seigneur pour ceux qu'elle unit.

Non : l'Église ne refuse ses bénédictions à rien de ce qui est bon, utile, désirable, honnête.

Mais au milieu de toutes ces choses, elle a de grandes pensées, de sérieux sentiments; et elle veut qu'à la pompe de ce jour vienne se mêler le souvenir religieux de toutes les grandes obligations qu'il impose.

Aussi, que ce soit un pasteur vénéré par son âge et ses vertus, ou le plus jeune de ses prêtres qu'elle emploie pour cet auguste ministère, c'est toujours l'homme de la solitude et de la prière, l'homme de la chasteté sacerdotale, l'homme de Dieu essentiellement étranger au monde et à ses alliances, et par là même moins incapable de les sanctifier et de les bénir.

Qu'y a-t-il dans les prescriptions des législateurs humains qui puisse remplacer tout cela? Faut-il mettre en regard de ce tableau le mariage, simple convention civile, tristement contracté loin des autels de celui qui seul peut garantir efficacement la foi des promesses; que dis-je? sans que son nom même soit prononcé! c'est-à-dire le mariage sans aucun caractère religieux, sans une bénédiction ni une espérance d'en haut, sans obligation définitive devant Dieu, sans autre sanction pour la conscience que le frein des contraintes légales, sans autre exhortation adressée aux époux que celle d'observer la loi du pays et de

donner des citoyens à l'État, mariage que le divorce menace toujours comme un corollaire tristement possible, et qui prépare les familles, l'Éducation et les enfants que nous avons trop souvent la douleur de voir (1).

Mais détournons nos esprits de ces déplorables pensées; bénissons l'Église de Jésus-Christ du soin jaloux qu'elle garde de la dignité humaine, bénissons-la de l'inflexible pureté de sa morale, en même temps que de la beauté et de la sainteté de ses sacrements, et achevons ce grand sujet en recueillant de sa bouche même les en-

(1) Il m'en coûte de le dire, écrivait naguères éloquemment un ancien ministre de la justice, il m'en coûte de le dire, c'est la loi française, la loi du peuple le plus justement fier de sa civilisation délicate, la loi du pays très-chrétien qui méconnaît les traditions du droit des gens, adoptées même par le paganisme; et rabaisse le mariage au niveau des plus vulgaires contrats que le caprice improvise et que l'inconstance détruit. L'homme y tient la place de Dieu, et la table du magistrat remplace l'autel du prêtre. Que dis-je! la loi, qui réduit le mariage à un contrat civil, efface Dieu et sacrifie les consciences. Après les paroles de l'officier de l'état civil, le mariage est tenu pour sacré; et si la jeune et timide vierge attend une autre sanction pour cet irrévocable changement de sa destinée, si c'est au ciel même qu'elle demande le signal de la transformation de ses devoirs et la consécration de son avenir, on pourra se rire impunément de ses scrupules, et refuser à sa pudique piété le sceau de la bénédiction promise! La promesse même qu'on lui aura faite de la conduire devant le prêtre, restera sans valeur aux yeux des lois, et l'époux parjure, même avant les derniers serments, pourra revendiquer les droits d'un hyménée qu'elle ne reconnaît pas, et l'écarter de l'autel pour l'arracher à sa mère. Et la société verrait de sang-froid ces angoisses de l'innocence, et son autorité prêterait force au ravisseur légal contre la victime trompée. Ou bien pour autoriser cette séparation triste et pourtant tutélaire, il faudrait des magistrats qui voulussent méconnaître leurs devoirs de juges et n'obéir qu'à leurs consciences d'hommes en mettant les mœurs au-dessus des lois. (*Réflexions sur le mariage civil et le mariage religieux en France et en Italie*, par M. Sauzet.)

seignements les plus élevés et les plus délicats qu'elle ait à donner aux époux, lorsque le moment solennel en est venu.

C'est une autre voix même que la voix de ce prêtre mortel qu'elle emprunte pour les redire : et qu'il est beau, au milieu du frémissement des joies mondaines, et parmi tous ces applaudissements de la terre, qu'il est beau d'entendre retentir tout-à-coup la voix des livres sacrés, qui prononce, au milieu des saints mystères, et au moment le plus auguste du sacrifice interrompu, dans un langage inconnu à la terre et visiblement céleste, ces graves et pures paroles :

« Il est véritablement juste et raisonnable, il est équitable et salutaire de vous rendre grâce en tout temps et en tout lieu, Seigneur très-saint, Père tout-puissant, Dieu éternel : vous qui, par votre puissance souveraine, avez tiré tout du néant, et qui, après avoir créé l'homme à votre image, lui avez uni si inséparablement sa compagne, que le corps de son épouse a été produit de la substance même de l'homme, pour leur apprendre qu'il ne sera jamais permis de séparer ce qui, d'après votre volonté et votre institution, n'a été qu'un dès l'origine.

« O Dieu ! qui avez consacré l'union des époux par un mystère si excellent, que leur alliance représente l'union sacrée de Jésus-Christ avec l'Église ; ô Dieu ! par qui la femme est unie à l'homme ; vous qui avez donné à cette société, la plus essentielle de toutes, une bénédiction d'un tel caractère, que ni la punition du péché originel, ni le châtiment du genre humain par le déluge, n'ont pu la détruire ! ô Dieu ! qui tenez seul en vos mains tous les cœurs, vous dont la providence connaît et gouverne puissamment toutes choses, en sorte que nul ne peut séparer ce que vous unissez, ni rendre malheureux ce que vous bénissez, unissez, nous vous en conjurons, unissez les âmes de ces époux qui sont vos serviteurs : inspirez à leurs cœurs une sincère et mutuelle affec-

tion, afin qu'ils ne fassent plus qu'un en vous, ainsi que vous êtes un, vous le seul Dieu véritable et le seul tout-puissant.

« Regardez avec bonté votre servante ici présente, qui, au moment d'être unie à son époux, vous demande avec instance le secours de votre protection. Que le joug qu'elle s'impose devienne pour elle un joug d'amour et de paix : que chaste et fidèle, elle se marie en Jésus-Christ, et qu'elle soit l'imitatrice des saintes femmes ! qu'elle soit aimable à son mari comme Rachel, sage comme Rebecca ; qu'elle jouisse d'une longue vie, et soit fidèle comme Sara ! qu'il n'y ait jamais en elle rien qui vienne de l'auteur du péché ! qu'elle demeure toujours fortement attachée à la foi et à la pratique de vos commandements : qu'unie inséparablement à son seul époux, elle s'interdise tout ce qui est défendu ; qu'elle soutienne sa faiblesse naturelle par la fermeté de la vertu ; qu'elle soit digne de respect par sa douce gravité, vénérable par sa pudeur ; qu'elle soit ornée des doctrines célestes ; qu'elle obtienne de vous une heureuse fécondité ; qu'elle soit toujours innocente et pure ; afin qu'elle puisse arriver au repos des bienheureux et au royaume de la gloire. Et que tous deux voient un jour les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ils parviennent ainsi à une heureuse vieillesse ; par N. S. J.-C. »

CHAPITRE III.

LE PÈRE ET LA MÈRE.

Tel est le mariage chrétien ; tel est, sous la loi de l'Évangile, l'acte fondateur de la société domestique ; telle est l'institution sacrée, qui donne et conserve dans la fa-

mille une autorité si haute à un père, à une mère une dignité si pure, et qui ménage à l'enfant né de leur union une protection si forte et si tendre, et tous les bienfaits d'une sainte Éducation.

Et maintenant, je le demande encore : qu'est-ce donc qu'un père, qu'est-ce donc qu'une mère? Dans l'ordre providentiel et social, qu'est-ce que l'autorité, qu'est-ce que la dignité paternelle et maternelle?

J'en ai déjà révélé quelque chose ; mais le moment est venu de marquer plus fortement, plus clairement encore, s'il est possible, quel est le fondement primitif et immuable d'une si étonnante grandeur. Le voici :

I.

Il y a en Dieu trois grandes et saintes choses qui constituent la divinité elle-même : c'est la puissance, la sagesse et l'amour. Eh bien! je trouve ces choses toutes divines assises au foyer de la famille, mystérieusement présentes avec un père, avec une mère, et comme personnifiées en eux.

L'un est surtout l'image de la puissance de Dieu; l'autre représente plus vivement son amour, et tous deux participent ensemble à cette sagesse admirable, qui est la compagne inséparable de l'amour et de la puissance, et qui les éclaire éternellement.

Et voilà pourquoi, je dois le faire remarquer dès à présent, ils sont inséparables, et doivent présider tous deux ensemble à l'Éducation de leurs enfants.

Comme le cœur et la vie manquent dans une Éducation où une mère n'a pas assez de part! Et aussi, qu'il y a d'hésitation et de faiblesse dans une Éducation dont un père est trop absent!

Mais entrons ici plus avant dans le fond même des choses.

Je l'ai dit déjà : Dieu, qui agit perpétuellement ici-bas, ne veut presque jamais agir seul, et pour toutes les œuvres qu'il accomplit en ce monde, le plus souvent il emploie ses créatures et il agit par elles : et pour cela, il leur communique toujours quelque part de ses attributs divins, dans la mesure où il le juge convenable à l'œuvre qui doit s'accomplir.

Lorsque Dieu fait un père et une mère auteurs de la vie pour leurs enfants, il met d'abord en eux un écoulement de la force infinie, par laquelle il a créé toutes choses : et c'est ainsi, comme nous l'avons indiqué précédemment, qu'il les fait entrer dans l'action de sa Providence éternelle, et les associe à sa plus haute puissance, à la puissance créatrice elle-même : en un mot, il les fait créateurs à son image et à sa ressemblance ; et par là, chefs providentiels de la famille humaine.

Aussi, *malheur aux unions, dont le vœu est d'être stériles !* s'écrie quelque part Bossuet : *elles ne seront bénies ni de Dieu, ni des hommes !* Malheur aux hommes qui, comme l'arbre des forêts, jettent çà et là aux ailes des vents, c'est-à-dire au souffle des passions, la mystérieuse force dont le germe divin est en eux ! malheur aux pères, malheur aux mères qui, cédant à la crainte lâche des saintes fatigues de la dignité paternelle et maternelle, se défient de la Providence et de l'avenir, trompent le vœu de la nature, troublent l'ordre de Dieu lui-même, méconnaissent l'immense responsabilité de leur puissance, et repoussent loin d'eux, vers le néant, ces nobles créatures, ces âmes charmantes, qu'ils devaient offrir au ciel, comme le fruit de sa bénédiction !

Mais ce n'est pas tout : cette grande œuvre n'est pas seulement une œuvre de puissance et de vie : c'est une œuvre d'intelligence et de cœur. Dieu leur transmet donc en même temps une abondante participation de sa sagesse et de son amour : de son amour qui inspire et soutient, de sa sagesse qui gouverne; et avec son amour, sa sagesse et sa puissance, il leur donne quelque chose de sa souveraine majesté et de sa grandeur.

Tel est un père, telle est une mère : et voyez la belle et profonde harmonie des divins commandements avec cette sainte théorie!

Comme Dieu est adorable lui-même dans sa grandeur et sa majesté souveraine, il les fait pareillement honorables dans leur majesté et leur grandeur empruntées.

C'est pourquoi, après avoir dit dans sa loi, au premier commandement : TU ADORERAS LE SEIGNEUR TON DIEU, il ajoute aussitôt, et sur les mêmes tables (1) : TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE *tous les jours de ta vie;* car ils sont aussi pour toi *le Seigneur*, et s'ils te bénissent, *tu vivras longuement sur la terre.* (Exod., 20-12.)

Oui, l'on ne saurait le méconnaître : il y a dans la ma-

(1) Quelques docteurs ont pensé que le quatrième commandement avait été écrit sur la première table de la loi, avec les trois commandements qui regardent Dieu.

Les paroles de saint Thomas confirment admirablement l'essentiel de notre thèse : *Immediatè post præcepta ordinantia nos in Deum, ponitur præceptum ordinans nos ad parentes, qui sunt particulare principium nostri esse, sicut Deus est universale principium :* ET SIC EST QUÆDAM AFFINITAS HUJUS PRÆCEPTI AD PRŒCEPTA PRIMÆ TABULÆ.

Pietas ordinatur ad reddendum debitum parentibus, quod communiter ad omnes pertinet. Et ideò inter præcepta Decalogi, quæ sunt communia, magis debet poni aliquid pertinens ad pietatem quàm ad alias partes justitiæ, quæ respiciunt aliquod debitum speciale. (S. THOM., 2a 2æ quest. 2a.)

jesté paternelle, dans la dignité maternelle, un rayon de la majesté divine elle-même; il y a sur le front d'un père, une autorité, et dans le regard d'une mère une force et une douceur que Dieu seul a pu y imprimer, et qui commandent religieusement l'obéissance et le respect.

II.

Aussi, toutes les annales dépositaires de la sagesse des nations le déclarent : l'autorité des pères de famille, est la plus antique, la plus universelle, la plus sainte de toutes les autorités humaines, la plus semblable à l'autorité de Dieu.

Et non-seulement son origine, mais sa nature aussi est divine; puisque c'est l'autorité même de la puissance créatrice, l'autorité de la vie donnée, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grand, de plus fort dans l'autorité divine elle-même.

Et n'est-ce pas ce que tous les hommes reconnaissent, même à leur insu, lorsqu'ils disent : *C'est mon père, c'est ma mère.*

Le respect n'a pas, dans la langue humaine, une expression plus simple et plus forte ; à moins qu'il ne dise : *C'est mon Dieu;* car alors il s'élève jusqu'à l'adoration ; mais c'est toujours le même sentiment, la même pensée qui l'inspire : et nos saints livres en révèlent admirablement la raison par ces vives paroles : *C'est notre Dieu, c'est notre père; c'est lui qui nous a faits ; nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes : Ipse fecit nos, et non ipsi nos* (1).

Et encore ailleurs, par cette exhortation touchante : Souvenez-vous que sans votre père et votre mère, vous ne se-

(1) *Psal.*, XCIX, 3.

riez pas nés : *Memento quoniam, nisi per illos, natus non fuisses* (1).

Et encore : *N'oubliez pas votre père et votre mère, de peur que Dieu ne vous oublie vous-même, et qu'alors vous ne soyez réduit à maudire le jour de votre naissance.*

Memento Patris et Matris tuæ... ne forte obliviscatur te Deus et maluisses non nasci (2).

Aussi, qui ne le sait? le premier empire établi parmi les hommes, fut l'empire domestique et paternel. Dans les premiers âges du monde, les pères de famille étaient seuls rois sur la terre.

De même que les familles furent l'origine et le modèle des villes, des royaumes et de toute la société humaine; de même l'autorité paternelle fut le type et le modèle de l'autorité sociale.

Voilà pourquoi aussi, partout et toujours, l'autorité sociale n'a été bénie des hommes que quand elle fut une autorité paternelle.

Chez toutes les nations et dans tous les siècles, le nom de père des peuples, est le plus beau, le plus glorieux des noms donnés aux rois de la terre.

Le nom de roi est un nom de père, dit Bossuet, et tout le monde est d'accord que l'obéissance qui est due à la puissance publique, n'a d'autre fondement dans la loi de Dieu, que le précepte qui oblige à honorer ses parents : tant il est vrai que les princes, quels qu'ils soient, doivent être faits sur le modèle des pères; que le roi est père par devoir dans l'état, comme le père est roi par droit dans la famille, et qu'un gouvernement est d'autant plus parfait qu'il se rapproche davantage du gouvernement paternel.

(1) *Eccli.*, VII, 30. (2) *Idem.*, XXIII, 18.

Le nom de père est si grand, que les hommes n'en ont pas un autre à donner à celui de leurs semblables, qui a été pour eux un sauveur, ou bien qui a fondé parmi eux quelque grande chose : ils le nomment *le père de la patrie,* et ce nom est plus auguste que celui des héros, des conquérants et des triomphateurs.

Et la *Patrie* elle-même, pourquoi lui a-t-on donné ce beau nom, dont l'étymologie est si remarquable, sinon parce qu'elle est la société des pères et des familles; sinon parce qu'elle crée, protége et conserve, comme la famille elle-même; sinon enfin, parce qu'elle est l'image de l'autorité tutélaire et de la puissance bienfaisante du gouvernement paternel?

Quel nom la gravité romaine crut-elle devoir donner à ceux qui siégeaient dans cette illustre assemblée, dont la majesté fit dire à un ancien qu'elle paraissait à ses yeux comme une assemblée de rois? L'histoire nous l'a appris : on les nommait *Pères conscrits : Patres conscripti.*

Parmi les grandeurs de Rome, rien n'était plus grand.

Remontons encore plus haut. Est-il dans la mémoire des hommes un souvenir plus touchant, un nom plus vénérable que le souvenir et le nom des anciens patriarches?

Y eut-il jamais rien de plus noble sur la terre que le patriarcat?

Mais la puissance patriarcale, n'était-ce pas, dans ces premières familles bénies de Dieu, l'image même de la grandeur et de la bienfaisance divine?

Le patriarche, au milieu des simples exercices de la vie pastorale, était tout à la fois père, pontife, et roi. Son royaume était sa famille, ses sujets étaient ses enfants et ses petits enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération. Il régnait parmi eux souverainement : il y exerçait

toutes les fonctions de la puissance publique et aussi de l'autorité sacerdotale.

On sait comment depuis furent providentiellement établis la société temporelle et ses chefs; la société spirituelle et le pontificat. Mais l'Évangile, qui est venu relever toutes les autorités légitimes, nous révèle qu'aujourd'hui encore, il y a dans les profondeurs de l'autorité paternelle quelque chose de cette triple souveraineté et de cette primitive grandeur.

Oui, un père est encore aujourd'hui roi dans sa famille : son royaume est inviolable : c'est sa maison et son foyer domestique ; nul, fût-il roi de la société temporelle, ne peut s'y asseoir malgré lui : c'est sa vigne et son champ; nul, fut-ce un Achab, n'y touchera impunément. Mais par-dessus tout, son royaume, c'est sa femme et ses enfants : c'est leur âme, c'est leur vie, c'est leur honneur. Quand il dit : *C'est mon fils, c'est ma fille,* il exprime ses droits et ses devoirs avec une énergie que nulle autre autorité que la sienne n'atteindra jamais.

Lui enlever ses enfants ou sa femme; violer indignement le droit qu'il a d'élever son fils et sa fille, est un attentat contre nature.

Le roi temporel, le prince, est père par devoir; et l'autorité paternelle demeure essentiellement et à jamais le modèle de l'autorité publique.

Mais le roi domestique, le père, est roi par droit : il gouverne dans sa famille; il préside à tout chez lui; il fait, il fait faire. Et en ce qui concerne l'Éducation de ses enfants, ou il la fait lui-même, ou il choisit et délègue des instituteurs chargés de la faire pour lui, comme le roi délègue les magistrats : et tout cela par un droit *primitif,* par un droit supérieur et divin, par un droit inaliénable.

Je dis par un *droit inaliénable,* et j'insiste sur ce mot ; car il le faut bien entendre : l'autorité paternelle n'est pas amissible, ni même *abdicable,* comme l'autorité sociale, comme les autres autorités humaines.

Sans aucun doute, elle n'est pas la plus étendue, mais elle est la plus intime, la plus profonde, la plus imprescriptible de toutes les autorités.

Toute autorité, nous l'avons vu, dérive immédiatement de la paternité : l'autorité n'est donc *propre et essentielle* qu'aux pères : au *Père céleste,* par suite de la paternité souveraine qui lui appartient ; *aux pères terrestres,* par suite de la paternité qui leur est providentiellement communiquée.

L'autorité paternelle, quoique la paternité elle-même soit communiquée, est bien plutôt une autorité propre, une autorité essentielle, qu'une autorité transmise ; parce qu'elle appartient tellement, non pas à l'homme, mais au père, quand Dieu l'a fait père, qu'il n'est besoin d'aucun autre acte de la volonté divine pour la lui donner.

Dieu ne transmet pas au père l'autorité par un décret nouveau positif et spécial : il lui transmet, il lui communique la paternité, et l'autorité en est la conséquence essentielle.

On dit des dépositaires de l'autorité parmi les hommes, qu'ils sont *revêtus de l'autorité.*

Il n'y a que l'autorité paternelle dont on n'est pas revêtu, dont rien aussi ne saurait dépouiller, et que celui-là même en qui elle réside ne peut abdiquer. C'est la seule qui soit le plus complètement possible à l'image de l'autorité divine.

Non : le père n'est pas simplement revêtu de l'autorité paternelle : il la possède. Dieu pouvait ne pas lui commu-

niquer la paternité elle-même : mais la paternité une fois reçue, l'autorité paternelle y est essentiellement attachée et inaliénable.

Aussi, la première idée de puissance qui ait été parmi les hommes, est manifestement l'idée de la puissance paternelle.

On a beaucoup parlé, depuis soixante années, de droits communs et d'égalité naturelle : on a dit qu'en fait d'autorité, *l'homme vaut l'homme.* Peut-être répéterai-je bientôt moi-même cet axiome en l'expliquant ; mais je n'en proclame pas moins que les hommes naissent tous sujets, et par cela seul qu'ils naissent.

Oui, tous sujets de diverses puissances, d'autorités distinctes, qui, au fond, n'en sont qu'une, puisque toutes dérivent de la première comme de leur source et reçoivent d'elle tout ce qu'elles ont de force réelle : avant tout donc, sujets *essentiels* du Dieu qui les créa et qui est leur premier père ; puis sujets *naturels* de leurs parents, c'est-à-dire des deux créatures par lesquelles il plut à Dieu de leur donner la vie, et qu'il fit, par cette puissante prérogative, chefs d'une famille humaine ; puis *sujets sociaux* d'une autorité civile quelconque, d'un chef politique qui, sous un nom ou sous un autre, se trouve dans la société temporelle (et voilà ce qui fait sa force et sa gloire), le représentant couronné et le mandataire providentiel des pères de famille.

La société temporelle, civile et politique, n'a été instituée que pour conserver, fortifier, élever la famille, pour garantir les droits et les intérêts communs des diverses familles réunies.

Et de plus, parce que l'homme et ses fils, parce que les familles et les nations humaines *ne vivent pas seulement*

de pain : Non in solo pane vivit homo (MATTH., IV, 3), mais de la parole qui sort de la bouche de Dieu, c'est-à-dire de la sagesse, de la foi, de la vérité et de la vertu, chez tous les peuples où l'ordre divin a subsisté, il y a eu une société religieuse, destinée de Dieu pour conserver à sa manière, pour élever et ennoblir la société temporelle ; et tous les hommes, par leur âme, sont les *sujets spirituels* de cette société sainte et de ses chefs.

III.

Et ce qu'il y a ici de très-remarquable, c'est que non-seulement l'autorité des pères de famille est le modèle de l'autorité publique, mais l'autorité pontificale elle-même dès les premiers jours du monde fut aussi une expression de l'autorité paternelle.

Aujourd'hui encore, après que le sacerdoce évangélique a été institué par Jésus-Christ, le Prince des apôtres n'enseigne-t-il pas que les chrétiens — et saint Augustin l'expliquait particulièrement des pères de famille — doivent exercer dans leurs maisons une sorte de sacrificature spirituelle? N'enseigne-t-il pas qu'ils sont honorés par Dieu lui-même d'une mystérieuse dignité qui leur donne les droits et leur impose les devoirs d'un ministère sacré (1); que Dieu, en un mot, les a élevés à un sacerdoce royal et qu'en les

(1) NOLITE TANTUM MODO BONOS EPISCOPOS ET CLERICOS COGITARE. *Etiam vos pro modo vestro ministrate Christo : unusquisque etiam pater familias hoc nomine agnoscat paternum affectum suæ familiæ se debere. Pro Christo et pro vitâ æternâ, suos omnes admoneat, doceat, hortetur, corripiat, impendat benevolentiam, exerceat disciplinam : Ità in domo suâ ecclesiasticum et quodam modo episcopale implebit officium, ministrans Christo, ut in æternum sit cum ipso.* (AUG. *Tract.* LI, *in Joan.* n. 13, l. 3, 2, col. 638. ed. BB.)

faisant comme des rois, ils les a faits aussi comme des prêtres dans leurs familles, pour y offrir des *hosties spirituelles ;* c'est-à-dire les sacrifices de l'adoration, de la louange, de la prière et des bonnes œuvres : *Regale sacerdotium, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias.* (I Petr., 2-5.)

Les peuples ont si bien compris ce qu'il y a de paternel dans le pontificat, qu'ils ne savent pas donner aux pontifes et aux prêtres de l'Évangile un nom plus auguste que celui *de Pères* : et ce n'est pas un vain nom ; ils sont en effet *les Pères des âmes.*

Partout, ce nom glorieux a prévalu avec une force mystérieuse et irrésistible.

Les apôtres et les martyrs eux-mêmes n'ont pas dans le christianisme un nom plus vénéré : ils sont nos *Pères dans la Foi* : et soit qu'on nomme les *Pères du désert*, soit qu'on rappelle les *Pères des conciles*, ou ces grands docteurs qui furent décorés du glorieux nom de *Pères de l'Église*, le nom de Père est toujours le nom de la plus haute autorité : c'est le nom de ces hommes divins, dont le *génie*, le *caractère*, et la *sainteté*, *s'élevant à la puissance créatrice*, firent naître et fleurir les plus héroïques vertus au milieu des solitudes sauvages ; ou *conservèrent* la vérité triomphante dans ces immortelles assemblées, et dans ces impérissables écrits, qui furent et demeureront à jamais le rempart de la foi catholique contre le mensonge et l'erreur, à travers toutes les contradictions des siècles.

Que dirai-je enfin ? Celui-là même qui apparaît au sommet de la hiérarchie pontificale, celui qui est le docteur perpétuel, l'apôtre, le martyr au besoin, et toujours le témoin fidèle de la vérité et de la vertu chrétienne ; celui qui représente le patriarcat, la prophétie, la loi, l'évan-

gile; cet homme mortel, que la Providence a fait le vicaire du Fils de Dieu sur la terre, qu'est-il ici-bas? C'est un père! son nom rappelle le premier bégayement de la langue des enfants si doux au cœur des pères : c'est le Pape! c'est le père commun! Rien n'est plus grand en lui : toute sa gloire, toute sa grandeur, toute sa puissance, toute son autorité est là.

J'étonne peut-être : j'ai commencé cependant cet ouvrage par quelque chose de plus étonnant encore. N'ai-je pas dit que Dieu lui-même est père? n'ai-je pas dit qu'il n'apparaît en lui rien de plus auguste, et que parmi les noms qu'il demande aux enfants des hommes de lui donner, c'est le plus glorieux de tous, c'est le plus puissant et le plus fort?

Il est vrai que nous nommons Dieu le *Père céleste*, le *Père de toute créature*, le *Père Éternel*, tandis que le simple père de famille mortelle, dont je célèbre en ce moment l'autorité, languit ici-bas parmi les misères de la triste humanité.

Mais je n'en suis pas moins autorisé à soutenir, qu'il n'y a rien sur la terre de plus grand que la paternité humaine, puisqu'en elle se rencontre tout à la fois la communication de la paternité divine, l'origine et le modèle de l'autorité sociale, et enfin comme une mystérieuse expansion du sacerdoce lui-même.

Non : il n'y a sur la terre, ni droits, ni devoirs, ni grandeur, ni autorité comparable aux droits, aux devoirs, à la grandeur, et à l'autorité d'un père!

IV.

Et je n'ai rien dit encore du témoignage le plus élevé de la puissance paternelle, de ce qui exprime plus sensiblement

ici-bas le caractère divin de cette puissance. Qu'est-ce à dire? Le voici :

Le père bénit ! et il peut maudire aussi ! comme Dieu.

On redoute la malédiction de Dieu ; on demande à Dieu sa bénédiction. On redoute aussi la malédiction d'un père ; c'est comme la malédiction de Dieu même. On sollicite, on reçoit avec religion, à genoux, la bénédiction d'un père ; on s'incline sous la main paternelle, comme sous la main de Dieu.

Nulle puissance, nulle grandeur humaine n'eut jamais ce droit sur la terre. Qu'on veuille bien le remarquer.

Le père seul bénit et maudit.

La magistrature est une grande institution sans aucun doute. Les magistrats ne bénissent pas. Ils vengent la justice, ils condamnent à mort ; ils n'ont pas le droit de maudire.

Le prince est plus grand encore, il est, selon le langage des saintes Écritures, *le ministre de Dieu, pour le bien : Minister Dei in bonum;* le prince ne bénit pas. La majesté royale n'a pas été élevée à cette dignité.

La bénédiction, c'est le propre de la majesté paternelle et de la majesté divine.

J'ai beau remonter les siècles et consulter l'histoire : je ne trouve que Dieu, les ministres de Dieu en son nom, et les pères de famille qui bénissent ; et encore cela ne se voit-il que dans la vraie religion, tant c'est une chose divine !

Qu'est-ce donc que bénir?

Quand j'étudie la bénédiction en Dieu d'abord, et que je recherche religieusement, dans nos livres divins, ce que fait Dieu lorsqu'il bénit, je trouve toujours que c'est une œuvre de puissance et d'amour. Je dis, une œuvre :

car la bénédiction de Dieu ne souhaite pas seulement le bien qu'elle dit; elle le fait.

Comme le remarque admirablement Fénelon, les paroles des hommes sincères disent ce qu'elles font; mais la parole de Dieu fait ce qu'elle dit; et quand elle bénit, c'est toujours une parole de vie et de fécondité.

Témoin, la première bénédiction donnée à nos premiers parents : *Benedixit eis, dicens: Crescite:* c'est de là que naquit le genre humain.

Témoin, la bénédiction prononcée sur Noé et sur ses enfants, pour le renouvellement de l'humanité sauvée : *Benedixit Noé et filius ejus : Crescite.*

Témoins, toutes les bénédictions répandues sur Abraham, sur Isaac, sur Jacob, et d'âge en âge sur tous les justes de l'ancien Testament : elles furent toujours un accroissement de prospérité et de grâce.

Dans la loi nouvelle, Jésus-Christ bénit le pain et le vin, et cette bénédiction puissante fait l'Eucharistie.

C'est encore en bénissant ses apôtres, au jour de son Ascension, qu'il les quitte, crée l'Apostolat et envoie ces douze hommes prêcher avec puissance l'Évangile de la vie à toute créature : *Benedicens eis, elevatus est.*

Enfin l'Église de Jésus-Christ ne se montre la Mère de tous les enfants de Dieu, et ne leur donne la vie, qu'en les bénissant au nom de son immortel Époux.

Telle est la bénédiction divine.

En quelque lieu des divines Écritures que je la considère, je la trouve toujours fécondante, toujours œuvre de puissance et source de vie naturelle ou surnaturelle.

Et voilà la profonde raison pour laquelle il n'y a que Dieu, auteur de la vie, qui bénisse par lui-même ou par ses ministres; et après Dieu, les pères dans leurs familles.

Et de là vient aussi le haut prix que dans ces anciennes et vénérables familles patriarcales, les enfants mettaient toujours à la bénédiction de leurs pères (1). C'était pour eux la plus riche part de l'héritage paternel, et comme un sacrement, par lequel Dieu leur transmettait les bénédictions qu'il avait versées sur leurs aïeux, et les faisait héritiers des antiques promesses (2).

Qui oserait dire que la bénédiction paternelle, sous la loi de grâce, ait perdu sa puissance? Pour moi, je ne le pense pas : je pense que la vie, que la conservation des races et la prospérité des familles y peuvent trouver aujourd'hui encore la même divine assurance; et de plus, selon l'esprit et le caractère de la grâce évangélique, je crois qu'il en sort plus abondamment qu'autrefois une grâce surnaturelle pour produire, accroître et perpétuer dans les familles chrétiennes, non-seulement la vie, mais ce qui est plus précieux encore, la bonne vie, et le trésor héréditaire des vertus domestiques et des espérances célestes.

(1) Il faut voir, dans la Genèse, les bénédictions patriarcales : *Benedicat mihi anima tua,* dit Jacob à Isaac.

Benedicat tibi anima mea, antequam moriar, dit Isaac.

Dixit ad eum : Accede ad me, et da mihi osculum, fili mi.

Accessit et osculatus est eum. Statim quæ ut sensit vestimentorum illius fragrantiam, benedicens illi, ait : Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus.

Det tibi Deus de rore cœli, et de pinguedine terræ, abundantiam frumenti et vini.

Et serviant tibi populi, et adorent te tribus : Esto Dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii matris tuæ; qui maledixerit tibi sit ille maledictus; et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur. (Gen., XXVII, 26, 27, 28, 29.)

(2) *Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum suorum.* (Gen., 31.)

Et en effet, lorsqu'un père, digne de ce nom, bénit son fils, il sent bien qu'il fait là une grande chose, une chose divine; qu'il est le représentant de Dieu même, ou plutôt que c'est Dieu en lui qui bénit son enfant; que sa bénédiction n'est pas seulement un vœu, une espérance, mais que, par une vertu secrète, elle fait le bien qu'elle dit, et transmet la grâce qu'elle souhaite.

Il sent en un mot qu'il bénit avec puissance autant qu'avec amour.

Oui : en ce moment solennel, où un père lève ses mains sur son fils pour le bénir, il sent que comme Dieu avait disposé de lui pour donner par lui la vie à cet enfant, lui, à son tour, dispose en vérité, quoique avec dépendance et par emprunt, de la vertu et des biens de Dieu : en effet, les desseins d'en haut se soutiennent toujours ; après l'avoir fait père, Dieu le fait encore aujourd'hui le ministre et le dispensateur de sa puissance, pour verser sur cet enfant et sur sa race, les grâces qui font la prospérité du temps et préparent le bonheur de l'éternité. Et ce grand et sublime ministère de la bénédiction, un père le remplit sans s'étonner, le trouvant aussi naturel, pour ainsi dire, qu'il est divin : tant il sent que Dieu, en le faisant père, s'est obligé à lui, s'est fait, si je puis me servir de ce mot, son engagé, et lui a donné quelque chose de sa plus haute puissance pour la vie et pour la mort. Et n'est-ce pas ce que Dieu dit expressément : *Honore ton père et ta mère... afin que leur bénédiction demeure sur toi... et que ta vie soit longue et bonne sur la terre* (1) : comme s'il voulait par là faire entendre aux enfants, que

(1) *Honora patrem tuum et matrem tuam... ut superveniat tibi benedictio ab eo... et sis longævus super terram.* (Exod., 20, 12, Eccl., 3, 10.)

le même père et la même mère, qui ont pu leur donner la vie en les engendrant, peuvent aussi la leur prolonger en les bénissant.

Et toutefois, chose remarquable! quelque naturel que soit chez un père le droit de bénir ses enfants, cette fonction néanmoins est si haute et a quelque chose de si divin, que le paganisme et l'ancienne philosophie ne paraissent pas l'avoir soupçonné. Comme je l'ai déjà fait observer, la vraie religion seule a élevé l'autorité paternelle jusqu'à la puissance de la bénédiction.

Les plus sublimes inspirations du génie antique ne montèrent jamais jusque-là.

Virgile et Homère, qui sont allés si haut, ne se sont pas élevés jusqu'à la pensée même de la bénédiction paternelle.

Les paroles d'Hector à son fils entre les bras d'Andromaque sont héroïques. Il ne bénit pas son fils.

Priam, le plus sublime des pères dont l'antiquité ait peint le caractère, Priam n'avait pas béni Hector avant le combat.

Enée emporte son vieux père sur ses épaules, des ruines de Troie. Son père, en mourant, ne le bénit pas.

Chez l'ancien peuple de Dieu au contraire, et chez tous les peuples chrétiens, dans les temps de foi, un père ne manquait jamais de bénir ses enfants, avant de mourir.

Et aujourd'hui encore, quoique le sentiment de la dignité paternelle soit tristement affaibli dans les âmes, on demande, on reçoit encore, avec respect, la bénédiction d'un père. Il y a encore des pères qui bénissent avec religion leurs fils et leurs filles.

Combien de fois n'ai-je pas vu, à la veille d'une première communion, une mère pieuse amener son fils, sa

fille aux pieds de leur père, et lui demander de les bénir! Et souvent aussi j'ai vu, avec attendrissement, cette bénédiction découlant du cœur et des lèvres d'un père sur ses enfants, remonter au cœur paternel, et devenir pour lui-même la bénédiction de Dieu.

Non : Dieu ne passe pas vainement entre un père, et une mère, et leurs enfants; et la bénédiction, c'est Dieu qui passe.

Un père d'ailleurs ne bénit jamais ses enfants, sans éprouver une de ces vives émotions, qui saisissent et remuent le cœur jusqu'en ses profondeurs par tous les plus puissants sentiments. L'émotion est plus vive encore chez ceux qui se sentent moins dignes d'une fonction si pure : la chose divine qu'ils font les émeut jusque dans ces dernières retraites de l'âme où se fait le contact du cœur avec Dieu. J'en ai vu me refuser obstinément de bénir leur fils, s'écriant : *Je ne puis pas! je ne puis pas!* — Puis, cédant enfin à ma voix, après cette bénédiction donnée, j'ai vu couler de leurs yeux des larmes qui ne pouvaient plus tarir.

Oh! oui : Dieu est admirable dans ses voies, et il a préparé à ses créatures, pour revenir à lui, les invitations les plus inattendues, et les retours les plus doux!

Cette religion de la bénédiction paternelle est encore si avant dans les âmes, que si un père, à sa dernière heure, l'a refusée à un fils coupable, l'épouvante se répand aussitôt dans toute la famille consternée; le désespoir brise le cœur du malheureux enfant, et jusqu'à son dernier soupir sa vie lui semblera maudite, et il craindra que ses enfants ne soient maudits à cause de lui.

De là vient aussi que pour un bon fils, la douleur de n'être pas au lit de mort de son père, et de ne pas rece-

voir de sa main défaillante la bénédiction suprême, est inconsolable.

Aussi en a-t-on vu, et en voit-on encore, qui traversent les mers pour revoir une dernière fois celui de qui ils ont reçu la vie, et pour lui demander une dernière bénédiction sur eux et sur leurs jeunes fils.

Et quand des enfants ont eu le malheur de perdre leur père dès le premier âge, et avant même d'avoir pu le connaître, s'ils furent assez heureux pour recevoir du moins la bénédiction paternelle, à cette heure suprême, il n'y a dans la famille qu'une voix pour dire avec consolation et espérance sur l'orphelin : Son père l'a béni avant de mourir!

Et surtout si ce père était un homme de grande vertu; si ses dernières heures ont été remplies pour lui-même des bénédictions de Dieu; oh! alors, la confiance est grande, on croit à la puissance de cette dernière bénédiction, comme à la bénédiction de Dieu même.

Et ce n'est pas ici une opinion vaine : c'est l'expression d'un sentiment profond, impérissable, dans le cœur des hommes; c'est le témoignage de la haute vérité que nous venons d'établir, à savoir : que le Père est, dans sa famille, le représentant même de Dieu et le premier ministre de sa puissante et bienfaisante autorité.

CHAPITRE IV.

LA MÈRE.

Et maintenant, qu'ajouterai-je pour expliquer plus particulièrement ce qu'est une mère, et dire quelle est la douce et pure splendeur de la dignité maternelle?

On comprend d'abord que la mère participe éminemment à toutes les prérogatives du père, et que sur son front et dans son regard brille avec un touchant éclat le reflet de la puissance et de l'autorité paternelle.

Mais je vais plus loin : tout cela en elle a quelque chose, sinon de plus grand, peut-être de plus auguste. J'y découvre, en effet, *ce je ne sais quoi d'incomparable et d'achevé* que le travail ajoute à la vertu.

J'y trouve, dans une extrême tendresse, l'amour le plus patient et le plus fort; et enfin, avec le dévouement sans bornes, la douleur expiatrice.

Oui : même après avoir prononcé le nom d'un père, si je demande maintenant : qu'est-ce qu'une mère? il faut répondre :

Une mère! c'est, dans une grandeur plus modeste, mais non moins divine, ce qu'il y a de plus vénérable, de plus généreux, de plus doux sur la terre.

Une mère! c'est-à-dire, cette faible et sublime créature, choisie par le plus merveilleux des priviléges, et associée si intimement au Dieu du ciel, pour porter dans son sein et nourrir de son lait des êtres mystérieux, destinés à posséder un jour ce Dieu lui-même, dans la gloire de son éternité.

Une mère! ah! aujourd'hui encore, même depuis la chute originelle, la couronne de la dignité maternelle est belle et sainte: cette couronne descend des cieux, c'est Dieu qui la dépose sur le front de la vertu : et quand rien n'en flétrit la splendeur, ce diadème paraît plus brillant aux yeux et pèse moins au cœur que celui des rois.

Demandez à cette mère, si elle échangerait son heureuse maternité contre les plus hautes fortunes, contre une des couronnes de la terre.

De là vient que les saintes Écritures ont un si magnifique langage (1), lorsqu'elles nous représentent les gloires de la dignité maternelle, et cet admirable ministère de bonté et de sagesse, de conseil et de persuasion, de douceur et de grâce, que la femme chrétienne remplit au sein de la famille humaine.

Et tant de biens, cette faible femme les puise sans effort dans les simples inspirations de l'amour maternel, dans les trésors de ce cœur, que Dieu lui a fait à part; et c'est de là qu'elle les répand à flots inépuisables sur tout ce qui l'entoure.

Mais, qu'est-ce donc que cet amour maternel? Qui dira sa force et sa tendresse, sa magnanimité et sa puissance? Qui dira ses joies, son énergie et ses prodiges?

Même depuis le péché, les joies de cet amour sont si pures, si ineffables, que le Fils de Dieu, le Saint des Saints, nous les présente comme l'image la plus vive des joies célestes et éternelles.

Votre cœur, dit-il, *se réjouira* comme le cœur d'une mère; *et nul ne vous ravira votre joie. — Lorsqu'une mère donne le jour à un fils, sa peine est grande; elle souffre de pressantes douleurs.* C'est la malédiction d'Ève qui pèse sur elle. *Mulier, cùm parit, tristitiam habet* (2) : *L'heure de son douloureux travail est venue! venit hora ejus.* Mais lorsque son fils est né, lorsqu'elle l'a mis au monde, *non meminit pressuræ, elle ne se souvient plus de ses angoisses,* tant sa joie est vive et profonde !

(1) Lisez, au chap. 7 de l'Ecclésiastique, l'admirable abrégé des devoirs et des vertus de la famille; — au chap. 31 des Proverbes, le portrait de la femme forte; — et encore le chap. 26 de l'Ecclésiastique, et les chap. 2 et 5 de la 1re ép. à Timothée, etc., etc.

(2) JOAN, XVI, 21.

Indépendamment de ces graves et belles paroles de l'Évangile, il paraît bien que c'est une joie incomparable, la joie la plus douce et la plus noble, une joie pleine de majesté et de mystère.

Il est bien remarquable qu'Ève, si récemment maudite, Ève si coupable et si malheureuse, s'écria avec joie en enfantant son premier né : *J'ai mis un homme au monde ! Dieu m'a donné un fils ! Possedi hominem per Deum.* Elle sentit que c'était un retour de la bénédiction de Dieu.

Et saint Paul, long-temps après, n'ignorait pas le secret de cette joie de notre première mère, lorsqu'il écrivait à la lumière de l'Esprit saint : *La femme se sauvera en mettant des enfants au monde : Mulier salvabitur per filiorum generationem.*

Aussi, parmi les tendresses de la terre, il n'en est point qui ait quelque chose de vénérable et de céleste comme l'amour maternel. Je le dis sans hésitation : c'est ici-bas le plus pur amour ! Mères chrétiennes, ne craignez point que vos enfants usurpent dans vos cœurs la place que Dieu s'est réservée. Aimer vos enfants, c'est aimer Dieu, qui vous les donna ; aimer vos enfants, c'est aimer Dieu, qui vous les conserve ; aimer vos enfants, c'est aimer ces âmes immortelles que Jésus-Christ a rachetées de son sang.

Quand vous êtes séparées de ces enfants si chers, vous aimez Dieu qui vous les garde en son sein paternel, à travers les nuages d'une séparation douloureuse, au milieu des combats, ou parmi les orages des mers. Et quand ils vous sont rendus, c'est à Dieu encore que s'adressent votre reconnaissance et vos transports, votre saisissement de cœur et votre joie.

Que dis-je? cet amour est si admirable ; il a quelque

chose de si profond, de si divin; il découle si sensiblement du cœur de Dieu même, et des entrailles de son infinie bonté, qu'on peut dire sans exagération que le cœur des mères est le plus bel ouvrage de ses mains : du moins, Dieu semble n'avoir pu trouver dans toute la nature, une plus douce, une plus vive image de son amour pour nous. Voyez, quand il veut attirer à lui les âmes égarées : *Venez à moi*, dit-il : *comme une mère caresse et console son jeune et unique enfant : je vous consolerai, je vous porterai, je vous allaiterai dans mon sein, sur mes genoux, comme une mère* (1).

Le Créateur a tant fait pour le cœur des mères, qu'il a craint, si j'ose le dire, qu'on ne s'y trompât : une sorte de jalousie s'est emparée de lui, et il a affirmé plusieurs fois qu'il était encore meilleur que la plus tendre mère. Et de là, l'expression suprême de sa tendresse, et le dernier effort de son amour pour nous persuader :

J'aurai compassion de vous, plus qu'une mère (2).

Ou plutôt, l'amour des mères est tellement le dernier terme ici-bas de l'amour fini, qu'au-delà c'est le divin qui commence; en sorte que quand Dieu nous veut faire entendre l'infinité de son amour envers nous, il ne nous l'explique pas autrement qu'en nous disant qu'il nous aime plus qu'une mère.

Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir pas de pitié pour le fils qu'elle a porté dans ses entrailles? Non. Eh bien! quand même elle, votre mère, vous oublierait, moi, je ne vous oublierai jamais (3)!

(1) *Quomodò si cui mater blandiatur... super consolabor vos... gaudebit cor vestrum genua, ad ubera portabimini... lac sugetis.* (ISAÏ, 66, 12, 13, 14.)

(2) *Miserebitur tui magis quàm mater!* (Eccli., IV, 11.)

(3) *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non mise-*

Quand Jésus-Christ, avant de réprouver Jérusalem, voulut justifier cet oracle de sa colère, il s'écria : *Jérusalem ! Jérusalem ! combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants sous mes ailes, comme la poule qui rassemble ses poussins... et tu ne l'as pas voulu* (1) ! J'ai été pour toi comme une mère, *et tu m'as repoussé !* Ayant dit cela, le Sauveur crut avoir tout dit.

C'était ce souvenir des paroles de Jésus-Christ qui inspirait à Fénelon, cette exclamation célèbre : *O pasteurs d'Israël ! élargissez vos entrailles ! soyez pères ; ce n'est pas assez : soyez mères !*

Aussi, ce nom si vénérable et si tendre, c'est le seul qu'ait pris sur la terre l'immortelle Épouse du Fils de Dieu, et nous disons avec une pieuse confiance : *Notre Mère la sainte Église.*

Et lorsque, dans un jour encore voisin de nous, et qui marquera parmi les plus mémorables journées de nos dernières assemblées parlementaires, un éloquent orateur s'écria tout-à-coup : L'*Église,* c'est plus qu'une femme, *c'est une mère !* le soudain saisissement qui s'empara de l'auditoire transporté, ne montra-t-il pas, avec une éclatante évidence, tout ce que ce nom sacré a de puissance pour émouvoir et fléchir les cœurs ?

Ajouterai-je enfin que l'amour des mères est le plus généreux, le plus désintéressé de tous les amours ?

Pour moi, qui, en admirant cet amour, ai dû souvent lutter, dans l'œuvre de l'Éducation, contre ses aveuglements et ses faiblesses, je dois dire que son désintéres-

reatur filio uteri sui ? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. (ISAÏ, 49, 15.)

(1) *Jerusalem ! Jerusalem ! quoties volui congregare filios tuos ; quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti !* (MATTH., 23, 37.)

sement du moins m'a toujours offert et offre encore à mon admiration quelque chose qui serait inexplicable, s'il n'était divin.

Un jour, on a trouvé dans un de ces obscurs réduits de Paris, au dernier étage d'une maison reculée, une femme et un enfant. L'enfant vivait encore.., mais la femme était morte à côté de lui. Et un morceau de pain échappé de ses mains défaillantes, et qu'elle avait présenté, mourante, au pauvre enfant, attestait que le dernier soupir de son cœur, le suprême effort de sa vie, son dernier regard avait été pour le fils de ses entrailles. Cette malheureuse et sublime créature était une mère!

Et maintenant, que dire des douleurs de la dignité maternelle? Elle sont ineffables comme ses joies. Quand cette couronne se brise ou se flétrit, quand une jeune et tendre fleur en est arrachée, quand cette douceur se change en amertume, quand cette joie, qui avait fait oublier de si étranges angoisses, est refoulée, trahie; quand la pauvreté, l'abandon ou la mort viennent fondre sur cette mère, et lui ravir ce qu'elle a de plus cher au monde, oh! alors, il se fait un profond silence dans cette âme, un silence de désolation : sur ce front découronné passent des nuages sombres qui semblent cacher des foudres, et puis bientôt la tempête éclate.

Une voix a été entendue dans Rama, c'étaient des pleurs et des cris : c'était Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu se consoler, parce qu'ils ne sont plus : Noluit consolari, quia non sunt. (S. MATTH., 2, 18.)

N'était-ce pas aussi aux pieds de son fils expirant qu'une mère s'écriait autrefois : *O vous tous, qui passez sur ce chemin, arrêtez-vous un moment : considérez, et voyez s'il est une douleur pareille à ma douleur! O vos*

omnes, qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. (JEREM., *Lam.*, I, 12.)

Voilà bien le cri d'une mère dont on a enlevé le fils, dont les entrailles sont déchirées.

Non : rien n'est plus auguste et tout à la fois plus tendre et plus terrible que ce cri de la douleur maternelle! Je l'ai entendu quelquefois. Il est vénérable, il est redoutable; il a une majesté qui étonne, et un éclat qui déchire; c'est un sanglot de l'âme qui domine et qui saisit, qui pénètre et qui brise. Il n'y a pas de créature si sauvage, ni de férocité si extrême qui ne cède à ce cri. La plus humble des femmes devient une lionne, quand on lui arrache son enfant : *Mater tua leæna* (1).

Rends-moi mon fils, disait au lion de Florence, dans le transport de sa douleur et à genoux, une mère éperdue; et le lion, saisi, épouvanté, déposa l'enfant aux pieds de sa mère!

Ce cri vient d'une douleur si étrange, d'une si profonde et si irrémédiable douleur, que je n'en saurais révéler ici tout le mystère.

Je n'en dirai qu'une chose, laquelle m'est enseignée par les saintes Écritures, par ces mêmes livres qui m'ont appris la noblesse primitive de la compagne de l'homme, et puis sa chute, et même après sa chute, les grandeurs et les joies de la dignité maternelle.

Il est évident, — et c'est là ce qui fait définitivement la dignité supérieure de la mère ici-bas, — il est évident que la mère est destinée à une souffrance expiatrice et sacrée. Elle est grande, parce qu'elle souffre. Et si, en la voyant, je suis saisi d'une religieuse émotion, c'est

(1) EZECH., 19, 2.

que toutes les douleurs les plus cuisantes de la terre sont pour elle! De tous les coups qui devaient fondre sur la nature humaine et la mettre en poudre, le coup le plus terrible est tombé sur la mère de l'homme : c'est elle que les angoisses de la vie et les menaces de la mort atteignent la première. C'est à elle que les peines les plus amères de l'humanité se font d'abord sentir, et cela souvent dans la plus vive, dans la plus heureuse jeunesse : c'est à elle qu'il a été dit : *Tu les enfanteras dans la douleur : In dolore paries filios* (1).

Mais ce n'est pas tout : ces enfants dont la naissance lui a coûté si cher, c'est aussi dans la douleur que le plus souvent elle les élève : ils ne sauront jamais ce que les deux premières années de leur vie ont imposé, et la nuit et le jour, de sollicitudes à leur mère. Enfin, après les avoir élevés, elles les voit quelquefois, contre l'instinct de la nature, tomber sous ses yeux et mourir avant le temps, et c'est pour elle la douleur des douleurs! Et alors elle pousse ce cri, ce cri d'une amertume si profonde, d'une angoisse si extrême, que rien ne peut en redire l'accent!

Appelé souvent, par mon ministère, à consoler les douleurs humaines, j'ai rencontré celle-là sur la terre: je n'ai presque jamais pu la consoler; je n'osais même pas l'entreprendre. Il paraît bien qu'il n'y a que le ciel, où cette douleur s'efface. Il paraît qu'il y a dans le cœur et dans les entrailles des mères, je ne sais quoi que Dieu sait, mais qui demeure inconsolable et à jamais brisé. Il reste là un déchirement qui ne se peut guérir ici-bas, une plaie que le temps ne ferme point. Qu'est-ce? je l'i-

(1) *Gen*, III, 16.

gnore : quelque chose de très-mystérieux et peut-être de divin, qui, froissé une fois par les douleurs de la terre, ne se remet bien que dans une vie meilleure. Peut-être quelque chose du cœur et des entrailles de Dieu même, de sa tendresse et de sa miséricorde. Ce qui est sûr, c'est que les plus vives joies de la terre ne le peuvent apaiser.

Ne m'appelez plus Noémi, mais Mara, disait autrefois une femme, une mère, long-temps exilée, dont ses concitoyens fêtaient le retour; *car le Seigneur m'a remplie d'amertume. J'étais belle autrefois, on m'appelait Noémi; aujourd'hui appelez-moi Mara; car le Seigneur m'a enlevé mes enfants* (1)!

Et qu'on ne demande pas : Mais pourquoi donc tant souffrir dans une dignité si haute? pourquoi ces joies mêlées de tant de larmes? pourquoi des déchirements si profonds dans les entrailles qui nous donnèrent la vie? — C'est un fait : nous seuls, chrétiens, l'expliquons par la déchéance originelle et par la grande loi de l'expiation; et, en ce moment, je n'ai voulu qu'une chose : rappeler ce que je sais des vraies grandeurs de la mère de l'homme.

Qu'on raisonne tant qu'on voudra sur ces graves objets, c'est encore un fait que, depuis les abaissements de notre nature, une grande douleur patiente, et debout, est ici-bas la grandeur la plus digne de ce nom, la seule qui ait une dignité supérieure, devant laquelle tout se prosterne. Eh bien! je le dois ajouter : cette grandeur, l'homme n'en est pas souvent capable; la femme, au contraire. Quand la foudre éclate et vient frapper une famille dans un fils

(1) *Ne vocetis me Noemi, sed vocate me Mara ; quia amaritudine valdè me replevit omnipotens. Egressa sum plena, et vacuam reduxit me Dominus. Cur ergo vocatis me Noemi, quam Dominus humiliavit, et afflixit omnipotens.* (Ruth, I, 20 et 21.)

bien-aimé, dans une fille chérie, combien de fois j'ai vu cela! l'homme, le père, succombe anéanti : la femme, la mère, est brisée; mais elle résiste; on voit qu'elle est faite pour souffrir, qu'elle en a une science profonde, et que, selon l'admirable parole des saints livres, on lui a appris tous les secrets de l'infirmité et de la douleur : *Sciens infirmitatem* (1). Il y a en elle quelque chose qui demeure là immolé, mais toujours debout et invincible, au milieu des ruines de son cœur.

Alors, toute la majesté même d'un père disparaît et s'efface devant la dignité de la douleur maternelle; et pour moi, en contemplant cette douleur, je compatissais sans doute, mais j'honorais encore plus; je respectais avec attendrissement les plus héroïques, les plus hautes, les plus réparatrices, j'ai presque dit les plus divines infortunes de l'humanité.

C'est dans de tels moments que j'ai senti pourquoi, lorsque le Dieu d'éternelle bonté apparut sur la terre, et voulut manifester les tendresses de son cœur aux enfants des hommes, il ne sut que se comparer à une mère! J'ai compris pourquoi il fit plus, et voulut s'en donner une, et prononcer lui aussi ce nom sacré; et nous bénissons chaque jour celle dont il reçut le jour, qui éleva son enfance et qui le pressa, mort, sur son sein.

Chose admirable! la Vierge que le fils de Dieu se choisit pour mère dut être avant tout la vierge de l'amertume et la mère des douleurs. Tel fut son nom; telles furent ses destinées et sa grandeur. Il fallait une douleur maternelle au calvaire. Tant il est vrai que la nouvelle Ève, la femme évangélique, doit porter en son âme, dans une profondeur

(1) Isaï, 6, 33.

inépuisable, un abîme de patience, et dans sa vie un poids sublime de tristesse, qui fait de la mère de l'homme la douloureuse et incomparable splendeur de l'humanité.

Et qu'on ne me reproche pas de venir attrister ici la gloire et les joies de la dignité maternelle. Non : les femmes, les mères chrétiennes me comprendront, et bien qu'il y ait ici-bas des épines entrelacées aux joyaux de cette glorieuse couronne, c'est pour cela même que la femme évangélique la porte avec joie : elle en chérit les douleurs aussi bien que les gloires : cette parure douloureuse lui va bien, et la purifie; elle sent que de là viennent les droits sacrés qu'elle possède à la vénération et à l'amour de ses enfants, aux respects de leur père, et au secours de Dieu.

Et n'est-ce pas pour cela, enfin, que le Dieu du ciel et de la terre, le Père céleste a adressé aux fils de l'homme des exhortations si vives, et a consacré pour eux, dans un langage si simple et si profond, si touchant et si fort, les droits de la dignité et de la douleur maternelles?

Mon fils, honore ton père, et N'OUBLIE JAMAIS LES GÉMISSEMENTS DE TA MÈRE : *Honora patrem tuum et* GEMITUS MATRIS TUÆ NE OBLIVISCARIS (1).

Ecoute, ô mon fils, les paroles de ma bouche, et placeles comme un fondement dans ton cœur : Tu environneras ta mère de respect et d'honneur tous les jours de sa vie; car tu ne dois jamais oublier tout ce qu'elle a souffert pour toi, lorsqu'elle te portait dans son sein : Audi, fili mi, verba oris mei et ea in corde tuo quasi fundamentum construe : Honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ

(1) *Eccl.*, 7, 29.

ejus (1); *memor enim esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo.*

Et enfin : *Si tu honores ta mère, c'est comme* SI TU AMASSAIS DES TRÉSORS *dans ton cœur : Et sicut qui thesaurizat, ità et qui honorificat matrem suam* (2).

Et que dire encore de cette extraordinaire puissance que Dieu a placée entre les mains des pères et des mères :

Les maisons des enfants s'élèvent par la bénédiction du père... mais la malédiction de la mère les arrache jusqu'aux fondements.

Benedictio patris format domos filiorum... maledictio matris eradicat fundamenta (3)...

Que dire de ces dernières paroles et de cette formidable différence?

Ah ! c'est que la mère, c'est l'amour : elle bénit, bénit toujours; et puis la vie de ses enfants lui a coûté plus cher. Mais quand cette vie pour laquelle elle eût donné la sienne se retourne contre elle, quand cet amour est vaincu et vient à maudire, c'est effroyable : il déracine, il tue : *Maledictio matris eradicat.*

Voilà pourquoi je disais souvent : Mes enfants, le sachant et le voulant, ne faites pas pleurer vos mères !

Mais laissons ces tristes pensées. Grâces en soient rendues au ciel, il se rencontre souvent ici-bas un meilleur et plus doux spectacle ; et c'est une consolation pour moi de le mettre en finissant sous les yeux de mes lecteurs : c'est celui que nous offrent les familles chrétiennes, celui que nous présentent les saints livres eux-mêmes, lorsqu'ils nous montrent les fils de la *femme forte* se lever avec transport, se presser à l'envi autour de leur mère,

(1) *Tobiæ*, 4-2 (2) *Eccl.*, 3-5. (3) *Eccl.*, 3-11.

admirer sa vertu, sa sagesse, sa grandeur, et publier hautement qu'elle est bienheureuse! *Surrexerunt filiæ ejus et beatissimam prædicaverunt* (1).

Les filles de Juda, ravies d'admiration, se levèrent aussi, dit le Prophète, joignirent leurs louanges à celles de cette glorieuse famille, et s'écrièrent : Oui, les grâces sont trompeuses, la beauté est un éclat vain et fragile; mais votre sagesse et vos vertus, ô heureuse mère! méritent seules une louange immortelle.

Son époux, heureux et fier de sa noble et sainte compagne, et partageant le respect de ses fils et de ses filles pour leur mère, se lève à son tour, et lui, dont le cœur s'était tant de fois reposé sur elle avec bonheur, s'écrie : *Vous avez surpassé toutes les femmes par vos vertus* (2)! *Tu supergressa es universas!*

Oui! vous étiez un trésor digne d'être recherché jusque dans les terres les plus lointaines; car depuis que vous êtes parmi nous, *tous les jours de votre vie, vous avez fait le bien, et jamais le mal* (3).

Je suis heureux d'achever ce tableau par ces paroles inspirées de la sagesse divine.

Telle est donc la gloire de la dignité maternelle! telle est la félicité pure de la famille humaine, sous les auspices et la protection de l'autorité divine.

Tel est un père, telle est une mère : belle et sainte alliance de la force et de la douceur, de la puissance et de la grâce, de la sagesse et de l'amour, d'où naissent, dans une fécondité sans tache, la vie, la sécurité, la joie, la douce paix, la noble abondance, la pieuse harmonie des vertus au foyer domestique, et enfin la grande loi du respect!

(1) *Prov.*, 31-28. (2) *Prov.*, 31-29. (3) *Reddet ei bonum, et non malum omnibus diebus vitæ suæ.* (Prov., 31-12.)

CHAPITRE V.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE L'AUTORITÉ PATERNELLE ET MATERNELLE.

LA PREMIÈRE ÉDUCATION : LES PARENTS DOIVENT Y TRAVAILLER EUX-MÊMES.

I.

Ce n'est pas seulement pour donner la vie à leurs enfants que Dieu fait entrer un père et une mère en participation de sa puissance, de sa sagesse et de son amour : c'est aussi, c'est surtout pour élever la vie qu'ils leur ont donnée, et pour former en eux toutes les nobles facultés qui constituent la nature et la dignité humaine.

Il faut donc le poser ici en principe : le premier droit, le premier devoir d'un père, d'une mère, c'est d'élever selon Dieu l'enfant qu'ils ont reçu de lui.

C'est par là que l'Éducation physique, intellectuelle et morale est non-seulement l'œuvre humaine la plus haute qui se puisse faire, mais la continuation de l'œuvre divine, en ce qu'elle a de plus noble et de plus grand, qui est la création des âmes.

Dieu ne semble point avoir donné de part au père et à la mère dans la première création de cette âme; mais dans l'Éducation, qui en est comme une seconde création,

Dieu leur réserve la part la plus belle : il les fait les ministres visibles de sa Providence.

D'où l'on doit conclure que les parents sont les premiers maîtres, les *instituteurs naturels*, les *instituteurs nécessaires* et providentiels de leurs enfants.

Les parents ont, pour présider à l'Éducation de leurs enfants, une autorité semblable à l'autorité de Dieu même, l'autorité de *l'auteur*, du créateur sur son ouvrage, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce qu'il y a de plus haut dans l'autorité divine.

Ceux que je nommerai les *instituteurs secondaires*, les *instituteurs délégués* de la jeunesse, ceux-là même que la vocation la plus généreuse et un choix honorable dévouent à l'œuvre de l'Éducation, n'y ont aucun droit naturel : ils ne peuvent être associés à l'autorité, à la sollicitude paternelle et maternelle que par le père et la mère.

Ils n'ont et ils ne peuvent évidemment avoir qu'une autorité transmise et empruntée : empruntée de ceux à qui elle appartient naturellement par un droit primitif, et transmise aussi par eux. Et de là vient que nulle puissance humaine ne peut imposer un instituteur à un enfant malgré son père et sa mère. Il y aurait dans cette contrainte quelque chose qui blesserait la nature.

Ces grands principes, j'aimais à les redire nettement aux enfants même que j'élevais : « C'est de vos parents et de « Dieu que j'ai reçu le droit d'élever votre enfance, leur « disais-je ; mais ce droit, vos parents l'ont reçu immé- « diatement de Dieu et de Dieu seul.

« Notre autorité sur vous est passagère ; bientôt nous « n'en aurons plus d'autre que celle de notre affection et « de votre reconnaissance : l'autorité de vos parents est « inaliénable. Nous pouvons cesser de nous dévouer à

« votre Éducation : eux, jusqu'à leurs derniers jours, vous « doivent leurs leçons, et jusqu'à la fin aussi vous devrez « les écouter avec respect.

« En un mot, ici-même, dans tout le cours de votre « Éducation, vos premiers maîtres sont vos parents, et, « si vous êtes dociles à nos enseignements, vos parents « demeureront toute votre vie vos instituteurs les plus « vénérés et les plus chers. »

J'ai toujours été si pénétré de ces principes, que je crus devoir un jour éloigner du petit séminaire de Paris un jeune homme que j'aimais, et qui m'avait toujours aimé et respecté; mais qui, dans une même année, avait manqué deux fois, et gravement, de respect à sa mère. N'ayant pu le corriger, je ne me sentis pas le droit de continuer son Éducation.

Un père et une mère sont donc les premiers et immédiats coopérateurs de Dieu dans l'Éducation de leurs enfants. C'est avec Dieu qu'ils s'emploient de concert à cette grande tâche; avec Dieu, qui leur laisse d'ailleurs toute la douceur et toute la gloire du travail : il fait plus qu'eux; il fait presque tout; mais il se cache. Il veut que leurs enfants leur doivent non-seulement la vie, la santé, les biens de la fortune, mais encore la vertu, la sagesse, la science même de la vie et la piété.

Car voilà les saintes richesses qu'un père et une mère donnent à leurs fils et à leurs filles : voilà la haute et belle œuvre que les parents sont chargés d'accomplir en ces jeunes âmes, dans les diverses phases de leur Éducation, depuis leur naissance jusqu'à leur entrée dans le monde, et jusqu'à leur parfait affermissement dans la vertu; mais particulièrement pendant ces premières années, où il est ordinairement nécessaire et toujours si

convenable que des enfants croissent, et s'élèvent sous les yeux de leur père et de leur mère.

II.

C'est donc un grand jour, dans la vie de deux époux vertueux, que celui où, par la puissante bénédiction de Dieu, ces deux êtres, qui n'étaient, il y a quelques moments, qu'on me permette ce langage, qu'un homme et une femme vulgaires, deviennent un père et une mère!

En ce jour, ils reçoivent leur auguste mission du ciel même, et prennent charge d'âmes.

Mais s'ils fléchissent sous le poids des devoirs que ces grands noms leur imposent; si la vie mondaine, si le plaisir, si la frivolité de leurs goûts et de leurs pensées, si la légèreté de leur caractère, si des causes plus déplorables encore les empêchent d'occuper dans l'Éducation de leurs enfants la place qui leur convient essentiellement, alors il se rencontre là une déchéance morale, un abaissement des plus grandes choses, dont on ne saurait trop déplorer le désordre et le malheur.

J'ai dit assez haut ce que je pense des droits de l'autorité paternelle et maternelle, pour être autorisé à parler de ses devoirs. J'en parlerai donc avec netteté, avec franchise; et sans tout dire, car le sujet est immense, j'indiquerai du moins ce qui est ici principal.

Le premier devoir d'un père et d'une mère, c'est d'étudier la grandeur même de leurs droits et de leurs obligations, et d'y réfléchir sérieusement devant Dieu.

Leur second devoir, c'est de travailler par eux-mêmes à l'Éducation de leurs enfants, surtout à l'Éducation première, et de ne pas les éloigner trop tôt de la maison paternelle.

Le troisième, c'est, quand l'heure de l'Éducation publique est venue, de coopérer toujours eux-mêmes et avec soin à cette Éducation.

Enfin, après l'Éducation classique achevée, le quatrième devoir des parents, c'est de présider à cette grande et dernière Éducation de la jeunesse, qui couronne et achève toutes les Éducations précédentes, et fait l'entrée dans la vie : devoir le plus sérieux peut-être et le plus difficile de tous, dans lequel les parents ne peuvent être suppléés par personne.

Il va sans dire que je ne parle point ici des leçons de détail, et en particulier des bons exemples, des bons conseils que les parents doivent constamment à leurs enfants. J'en ai parlé déjà, j'en parlerai encore, mais ailleurs. En ce moment, je ne fais qu'indiquer les grands principes et les grandes pratiques.

III.

Et d'abord, n'est-il pas manifeste que si Dieu a voulu associer le père et la mère à sa providence suprême, dans l'œuvre de la création; s'il a daigné les élever à l'autorité la plus haute, pour travailler de concert avec lui à une œuvre plus excellente encore, qui est l'Éducation des âmes, n'est-il pas manifeste qu'honorés par Dieu lui-même d'une telle dignité, ils doivent avoir les premiers l'intelligence des droits qu'elle leur donne et des devoirs qu'elle leur impose; l'intelligence des profonds desseins de Dieu sur ces jeunes et nobles créatures ? Autrement ils travailleraient à cette œuvre en aveugles.

Mais, ils me permettront de le leur dire : pour comprendre de telles choses, de tels devoirs, dans toute leur

étendue, dans leur sainte élévation et dans leur profondeur, la science superficielle du monde ne suffit point ; la joie d'être père, le bonheur d'être mère ne suffisent même pas davantage. Il faut une étude sérieuse, des réflexions attentives et toutes les lumières élevées, qui ne se trouvent bien que dans la paix d'une vie intérieure, recueillie loin de la dissipation mondaine.

La première pensée qui doit saisir et fixer l'attention d'un père et d'une mère, dès la naissance de leur fils, c'est la pensée de son Éducation : c'est la perspective du grand devoir, qui naît pour eux, de travailler tout d'abord à élever cet enfant, et à former son esprit et son cœur.

Je dis tout d'abord; car le jour même où un enfant ouvre ses prêmiers regards à la vie et fait entendre ses premiers cris, son Éducation commence.

L'œuvre de l'Éducation commence même plus tôt pour une mère.

Avec quel respect religieux une femme chrétienne porte en son sein, comme dans un sanctuaire béni de Dieu, la grâce qu'elle a reçue de lui ! avec quelle mystérieuse confiance en la bonté divine, avec quelle ineffable sollicitude elle pense à cette jeune âme qui touche de si près à la sienne, et à ce faible corps qui ne fait qu'un encore avec elle-même ! Quel amour et quels pieux ménagements pour cette nouvelle et seconde vie qu'elle sent en elle ! quelle gravité sainte, quelle délicatesse, quelle réserve, quelle sagesse, quel calme de toutes les passions, afin que la vie de cet enfant se forme sans secousse violente dans la profonde paix d'une âme tranquille, afin qu'un sang doux et pur circule dans ses veines, et qu'il soit ainsi prédisposé autant que possible à des mœurs paisibles et vertueuses !

Fénelon était bien dans ces pensées, lorsqu'il disait que les enfants mal traités dans leur plus jeune âge, et cela se peut dire aussi du temps qui précède la naissance, deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie; *leur sang se brûle; le corps encore tendre, et l'âme qui n'a encore aucune pente vers aucun objet, se plient vers le mal : il se fait en eux une espèce de second péché originel, qui est la source de mille désordres, quand ils sont grands*

Aussi, combien de fois ne l'ai-je pas dit à des mères chrétiennes, dignes d'entendre ce langage! « Puisque la grande bénédiction divine est en vous, dans ce profond mystère de la maternité reçue de Dieu même, voyez et sentez la dignité de votre vocation, et la grandeur même de votre puissance. Qu'il n'y ait désormais, dans vos pensées et vos sentiments, rien que de noble et de pur. Vous n'êtes plus seule, vous êtes deux. Quand vous priez, quand vous communiez, priez, communiez pour l'enfant que Dieu vous a donné: cherchez ainsi à lui procurer déjà quelque chose de la nourriture céleste. En recevant Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie, demandez-lui d'inspirer à ce jeune cœur qui est si près du vôtre et du sien, les germes de la foi, de la grâce et des vertus d'en haut; invoquez souvent Marie, afin que votre enfant sente, par elle, la présence de Jésus, comme autrefois Jean-Baptiste. Priez le divin Rédempteur de le baptiser, pour ainsi dire, à l'avance dans son infinie bonté, de le préparer du moins, de le conserver par sa providence pour le saint baptême, et de le bénir déjà comme il bénissait autrefois les petits enfants entre les bras de leurs mères! »

Si ces neuf mois ont de grandes fatigues, ah! qu'ils peuvent avoir aussi de grandes douceurs pour les mères selon le cœur de Dieu!

Et puis, lorsque cet enfant vient au monde, lorsque, selon la grande expression de l'Évangile, *natus est homo in mundum;* au milieu des joies maternelles et paternelles, c'est alors que de nouvelles et graves pensées se pressent dans l'esprit, dans le cœur d'un père et d'une mère!

« Que deviendra cet enfant? *Quis puer iste erit?* Le « voilà tombé nu dans nos mains! mais c'est une âme « immortelle! quel sera son avenir? nous l'ignorons; « mais ce qui est sûr, c'est que les soins que nous pren- « drons de son Éducation, décideront cet avenir et sa vie « tout entière!

« Ce que nous savons, c'est que nous sommes char- « gés de l'élever, chargés de former son âme!

« Rien, dans une œuvre pareille, ne peut être aban- « donné au caprice, à l'aventure, et tout désormais dans « notre vie doit y être employé, sacrifié au besoin. Il faut « que nous y réfléchissions chaque jour, il faut nous en « occuper dès cette heure. »

Non: je ne sais rien de plus solennel que de telles pensées et une telle heure dans la vie d'un père et d'une mère!

Voilà donc leur premier devoir; telle doit être leur première étude, et il faut qu'ils s'y appliquent tout d'abord, sans perdre un moment; car l'Éducation est un grand art, une science profonde et difficile; mais précisément à cause des grandes difficultés qui s'y rencontrent, et des années qui passent si vite, il n'y a jamais de temps à perdre. C'est d'ailleurs la science nécessaire de leur état, le devoir impérieux de leur vocation : l'ignorer, serait pour eux le plus grand des malheurs, un malheur tout à la fois irréparable et inexcusable; car rien n'excuse, lorsqu'on ignore ce qu'on pouvait et ce qu'on devait savoir.

Remarquons toutefois que l'efficacité, la puissance des

leçons d'un père, d'une mère, est très-indépendante de ce qui se nomme la science et les lettres humaines : ils ont ici un droit et une action d'un ordre bien supérieur.

Ce n'est pas que j'entende leur interdire, pas plus que leur imposer l'enseignement des choses moins hautes de l'Éducation, et les détails de l'instruction scolaire : je dois seulement faire remarquer que cet enseignement ne leur appartient pas essentiellement, et qu'ils ne sont pas sur ce point les instituteurs nécessaires. Il est en effet manifeste qu'ils n'ont pas toujours reçu de la Providence la mission de dispenser eux-mêmes à leurs enfants les instructions scientifiques ou littéraires, dont une tendresse éclairée peut se plaire à enrichir leur jeune âge, à orner leur vie : mais, ce qui est d'un prix incomparable, ils ont par instinct et par expérience le grand savoir de l'Éducation, c'est-à-dire la science de tout ce qui rend une vie honnête, réglée, vertueuse; et voilà surtout ce qu'ils doivent enseigner à leurs fils, à leurs filles.

L'usage de la vie et les progrès de l'âge, naturels et immenses avantages que possèdent toujours un père et une mère sur l'enfant qu'ils ont reçu de Dieu, leur ont providentiellement appris beaucoup de choses que l'enfant ne soupçonne même pas, et que ne sait jamais bien la jeunesse.

Jusque dans les derniers temps de cet âge vénérable où les forces semblent défaillir, on apprend d'un père et d'une mère les véritables maximes de la sagesse, et leurs paroles renferment encore un sens qu'on ne trouve jamais dans les discours des jeunes gens les mieux instruits. Et cela se conçoit : ils ont la sagesse du temps, et la sagesse du temps c'est presque toujours la sagesse de Dieu.

Aussi voit-on l'enfance rendre un hommage instinctif à

ce principe, lorsqu'elle s'adresse naturellement à un père, à une mère, pour apprendre si une chose est permise, bonne, utile, honorable; si une autre est défendue, mauvaise ou dangereuse.

C'est là le secret de tant de questions que l'enfant fait comme d'instinct aux auteurs de ses jours et qu'il adresse rarement à d'autres qu'à eux.

IV.

Mais ici ma pensée peut s'élever plus haut encore, et je sens mes regards attirés vers les plus pures révélations de la raison éclairée par la foi.

Les noms de père et de mère sont les premiers qu'un enfant prononce : ces noms sacrés et mystérieux sont la première notion qu'il acquiert, les premiers mots qu'il redit avec intelligence, avec amour, avec confiance. Car, quand il nomme son père, quand il l'invoque, pourquoi le fait-il? Parce qu'il a l'intelligence de cette puissance paternelle, si secourable à ses besoins, et qui l'élève après l'avoir créé.

Quand il nomme sa mère, quand il tourne vers elle ses regards et son cœur, il a l'intelligence de cet amour, dont nul ne sait mieux que lui la tendresse. Que dis-je? à le voir interroger, solliciter sa mère, on croirait qu'il a déjà le secret de cette abnégation maternelle, qui se compte elle-même pour rien, et son enfant pour tout : il semble comprendre que dans le cœur d'une mère tout est admirable, jusqu'à ses faiblesses.

Il a donc l'intelligence, ou, si on l'aime mieux, le sentiment de la science de son père, de la sollicitude de sa mère, de la sagesse et de l'expérience de tous deux.

Et de là, je le répète, tant de prières, tant de questions

qu'il leur fait, et dont les parents s'étonnent quelquefois eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas toujours aussi vive et aussi présente l'intelligence de leurs droits et de leurs devoirs. Dans l'enfant, c'est un instinct providentiel : il sollicite lui-même l'Éducation que Dieu veut qu'on lui donne.

Et qu'on ne s'y trompe pas : tout cela n'est pas de médiocre importance. Ces questions innombrables, et les réponses qu'elles appellent, sont le grand apprentissage de la vie, la science des choses elles-mêmes. Cette Éducation des premières années, c'est l'Institution de l'humanité dans ses prérogatives les plus hautes; c'est l'enseignement de la pensée et du langage.

Dès lors, l'homme s'élève, l'avenir se prépare; et voilà pourquoi j'insiste sur ces détails. Je ne sais rien de plus sérieux et de plus grand à méditer. Oui, dans l'enfant, on peut entrevoir déjà, et on doit travailler à former l'homme et sa vie tout entière.

C'est pour ce motif que, sauf les exceptions indispensables, je ne veux pas que cette première Éducation se fasse loin des regards d'un père et d'une mère : elle est pour eux un droit et un devoir presque incommunicables : ils doivent personnellement s'en occuper, y veiller sérieusement eux-mêmes le plus qu'ils pourront, et imposer enfin une loi de sagesse et de circonspection à tous ceux qui s'approchent de leur enfant, et ont à lui donner des leçons et des exemples.

Telle doit être cette Éducation paternelle et maternelle : où se forment primitivement la pensée, la raison et la parole, la volonté et le caractère, le cœur et la conscience; où se préparent tous les éléments les plus riches de la vie intellectuelle et morale.

Mais qu'on veuille bien remarquer de plus près encore

tout ce qu'il y a de merveilleux, je dirais presque de divin, dans ces premiers enseignements.

Les simples et premières notions que l'enfant reçoit, en connaissant son père et sa mère, aident d'abord à développer en lui l'idée de la nature divine elle-même, avec celles de la puissance, de la sagesse, et de l'amour, et lui découvrent par conséquent toutes les vérités naturelles et religieuses les plus élevées.

En même temps qu'il éprouve et qu'il sent ses besoins et ses faiblesses, et que son père et sa mère viennent à son aide, toutes les idées de l'économie et de la Providence divine dans le gouvernement du monde, lui sont révélées : la pensée d'une assistance supérieure et du secours d'en haut, le sentiment de l'autorité et de la dépendance, l'inspiration du respect, de l'affection et de la reconnaissance, c'est-à-dire, toutes les vertus, tous les principes sur lesquels repose la société humaine : tous les droits, tous les devoirs, toutes les idées généreuses, tous les nobles sentiments se découvrent à lui au foyer de la famille, auprès d'un père et d'une mère, sous l'image, sous les traits de l'autorité paternelle et maternelle.

Je vais plus loin : je trouve là les premières inspirations, l'image vive, l'idée profonde de ce que devra être pour lui la Religion elle-même, c'est-à-dire la société de l'homme avec Dieu, la société divine.

En effet, tous les devoirs qu'il a à remplir envers son père et sa mère, il ne les remplit que parce qu'ils sont auprès de lui les représentants de Dieu : sans toujours s'en rendre compte, il ne les invoque, il ne les respecte qu'à ce titre. Leur vraie puissance sur lui, ce n'est pas la force physique, c'est la puissance morale, c'est la puissance de Dieu même sur l'âme, sur la conscience.

Ce droit divin, dont ses parents sont les premiers dépositaires, c'est ce que l'enfant comprend avant tout, en ce monde. Dieu y a tout disposé : plus anciens que lui dans la vie, ses parents ont à ses yeux quelque chose de la majesté de l'Ancien des jours; ils lui semblent participer à l'éternité et à la grandeur de Dieu.

Ils participent aussi à sa bonté; et de là vient qu'il les prie, qu'il les invoque; demander leur secours est le premier de ses besoins. Il les remercie de leurs bienfaits; la reconnaissance est le plus doux de ses devoirs. Il implore aussi leur pardon, quand il a fait mal; c'est le cri de son cœur, comme obéir à leur volonté, c'est la loi de sa vie.

Enfin il les respecte, il les vénère, et il va quelquefois jusqu'à dire qu'il les adore.

La famille est tellement le sanctuaire de Dieu sur la terre, tous les sentiments qu'elle inspire à un père, à une mère pour un enfant, à un enfant pour son père, pour sa mère, sont tellement religieux, viennent si bien de Dieu et s'y rapportent si naturellement, que quand ses parents voudront élever son âme jusqu'à Dieu même par la religion, il leur suffira de lui dire : « Mon fils, adore, invoque, aime « le Seigneur! nous ne sommes que son image. C'est lui « qui nous a faits tout ce que nous sommes pour toi : c'est « de lui que nous avons reçu tout ce que tu reçois de « nous. Tu ne le connais pas encore; il habite le ciel; « mais c'est un père, et il est meilleur que le tien, qui est « si bon, lui dit sa mère; et il t'aime plus même que ta « bonne mère, ajoute son père. Nous lui devons tous la « vie. Il est notre père comme il est le tien. Tous les de- « voirs que tu remplis envers nous, tu dois les remplir « envers lui, mais bien mieux encore. Tu nous respec- « tes : tu dois l'adorer; car sa grandeur est infinie : tu

« nous remercies; mais c'est lui que tu dois surtout bénir,
« car son amour pour toi est sans bornes. Tu t'adresses
« à nous dans tes besoins; mais c'est lui surtout que tu
« dois prier avec ferveur : car il est tout-puissant, et il se
« nomme le bon Dieu.

« Enfin tu nous demandes le pardon de tes fautes : c'est
« de lui surtout que tu dois l'implorer; car il te les par-
« donnera, si tu te repens, avec plus de bonté que ta
« mère elle-même. Ta mère ne t'oubliera jamais; mais si
« elle pouvait t'oublier un jour, lui, ton père qui est dans
« le ciel, ne t'oublierait pas! »

Quelle sainte autorité de telles paroles ne trouvent-elles pas alors dans la bouche d'un père; et sur les lèvres d'une mère, quelle douce et ineffable persuasion, pour mettre dans l'âme d'un enfant, avec des impressions ineffaçables, la piété envers Dieu et l'amour de la vertu!

V.

Mais pour cela, il faut que les parents aiment religieusement leur enfant pour Dieu, et que ce pur et généreux amour soit dans leur cœur la vive inspiration de leurs sentiments et de leurs pensées : alors l'Éducation se fait admirablement, et s'élève quelquefois jusqu'à l'héroïsme.

On sait jusqu'où allait le droit de la puissance paternelle chez les Romains, et quels furent ses excès. Le père pouvait mettre à mort son fils, l'exposer, le vendre jusqu'à trois fois, l'enchaîner et le faire travailler avec ses esclaves.

Dans la religion chrétienne, ce droit de vie et de mort s'est souvent aussi admirablement exercé, non avec le glaive, mais avec la foi, dans la profonde disposition du cœur, par un père, par une mère dignes d'élever leurs enfants jusqu'à Dieu. La mère de saint Louis disait à son fils:

Cher fils, je vous aime tendrement, mais j'aimerais mieux vous voir mort, que vous voir commettre un seul péché mortel envers Dieu. Grande parole! expression sublime du plus généreux et du plus intelligent amour! mais cette parole, quel en est le sens et qu'y a-t-il là, sinon l'immolation héroïque d'un fils chéri dans le cœur d'une mère forte, plus attentive à la vie immortelle de l'âme qu'à celle d'un corps périssable, et prête à perdre, s'il le fallait, le fruit de ses entrailles, pour conserver l'enfant de Dieu?

La mère des Machabées disait aussi à ses enfants : « Le « Créateur du monde, qui vous a formés dans mon sein, « et qui a donné l'origine à toutes choses, vous rendra « la vie par sa miséricorde, en récompense de ce que « vous méprisez maintenant vous-mêmes votre vie pour « obéir à sa loi. »

Et parlant au plus jeune de ses fils, elle ajoutait : « Mon « fils, ayez pitié de moi, qui vous ai porté neuf mois dans « mon sein, qui vous ai nourri de mon lait pendant trois « ans, et qui vous ai élevé jusqu'à l'âge où vous êtes. Je « vous conjure, mon fils, de regarder le ciel et la terre, et « toutes les choses qui y sont renfermées, et de bien com- « prendre que Dieu les a créées de rien, aussi bien que « tous les hommes. Ainsi, vous ne craindrez point le bour- « reau; mais vous rendant digne d'avoir part aux souf- « frances de vos frères, vous recevrez de bon cœur la « mort, afin que je vous revoie de nouveau avec vos « frères, dans cette miséricorde que nous attendons (1). »

(1) *Mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem, et spiritum vobis, iterum cum misericordia reddet et vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus.*

Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, et lac triennio dedi et alui, et in ætatem istam perduxi. Peto, nate,

Tels sont les purs sentiments que la foi inspire à un père, à une mère. Tel est le concert et l'harmonie parfaite qui doit exister entre les deux autorités suprêmes, qui président à l'Éducation des enfants, dans la famille humaine, entre l'autorité de Dieu et l'autorité des parents. C'est alors seulement que cette seconde autorité s'élève à une force, à une noblesse divine. Rien n'y est ici-bas comparable, et de ce concert avec Dieu, de cet accord avec le ciel, résultent dans la famille, des harmonies ineffables, dont nul ne sait le charme; nul, si ce n'est un père digne d'être le représentant de la puissance de Dieu, si ce n'est une mère digne d'être l'image de sa bonté; nul, si ce n'est encore un bon fils, une fille vertueuse, qui, croissant sous les regards et parmi les bénédictions paternelles et maternelles, deviennent l'amour du ciel et de la terre.

Aussi, que les pères et les mères me permettent de le leur dire : comme ici tout doit leur inspirer courage ! c'est Dieu lui-même qui les appelle à cette œuvre, et avec eux il y travaille. Le concours qu'il leur donne est un concours tout-puissant : c'est une action intime, incessante, pleine d'amour et de suavité : car il s'agit d'achever l'ouvrage de ses mains; il aime lui-même ce travail, et s'y complaît avec eux.

Mais aussi, de la part d'un père et d'une mère, combien il faut que le concours soit dévoué, docile, éclairé, respectueux, confiant!

Dévoué : c'est au service du Père céleste qu'on travaille; la négligence n'y serait-elle pas trop coupable?

Éclairé : l'Éducation est une œuvre de lumière; il ne faut donc pas s'y employer à l'aveugle, et sans savoir ce qu'on fait.

ut aspicias ad cœlum et terram,... suscipe mortem, ut in illâ miseratione cum fratribus tuis te recipiam. (II Machab., VII, 23, 27, 28, 29.)

Docile : c'est l'œuvre essentielle du Créateur; il faut manifestement la faire comme il veut qu'elle soit faite.

Respectueux enfin, parce que c'est une œuvre religieuse, et qu'on doit bien prendre garde d'y porter jamais une main malhabile, imprudente et téméraire.

Mais par-dessus tout, concours plein de confiance : associé à l'œuvre du Ciel, n'est-il pas simple d'espérer son secours?

VI.

Et maintenant, j'achève cet important chapitre sur la première Éducation des enfants, en insistant sur la nécessité de ne pas finir cette première Éducation de trop bonne heure; sur la nécessité de ne pas la confier à des soins mercenaires, je dirai même à des soins religieux et désintéressés, mais étrangers.

Que les parents me laissent encore leur dire ici toutes mes pensées avec franchise: pour cette première culture, nul ne saurait convenablement les remplacer. Certes, je suis partisan de l'Éducation publique; mais je crois qu'il y a de grands périls à la commencer trop tôt; et je n'approuverai jamais qu'on y livre des enfants, auprès desquels nul dévouement ne pourra jamais suppléer à la sollicitude paternelle et maternelle.

C'est à un père, c'est à une mère qu'il appartient d'éveiller dans l'âme de leur enfant les premières lueurs de l'intelligence et les premiers goûts de la sagesse. En même temps qu'ils nourrissent et élèvent son corps, ils ont reçu de Dieu d'admirables ressources pour nourrir son cœur et élever peu à peu ses sentiments et ses pensées.

Oui, c'est aux lèvres d'une mère, qui couvrent ces

fronts purs de tendres caresses, qu'il appartient d'enseigner les premières leçons de la piété ;

C'est aux mains d'un père, qui aident ce jeune âge à former ses premiers pas, c'est à elles qu'il appartient de diriger aussi ses premières tendances vers la vertu, de soutenir ses premiers efforts dans la vie morale. Le premier épanouissement de ces jeunes âmes doit essentiellement se faire sous le regard des parents et au souffle vivifiant de leur amour. Pour ces soins délicats, un père et une mère trouvent, dans leur cœur et dans les inspirations de leur foi, des moyens et des secrets d'Éducation plus efficaces que toutes les théories pédagogiques, et qui sont le secours même de la Providence : secours dont nul autre qu'eux sur la terre n'a le don au même degré, et auquel nul aussi n'a le même droit. Et cela est vrai, non seulement pour ces premières et faciles années de l'enfance, mais aussi aux époques les plus difficiles de la jeunesse, comme je ne tarderai pas à le montrer.

Mais je le dois déclarer de nouveau : pour tout cela, il faut entrer sérieusement dans la grande pensée des devoirs qu'impose la haute mission reçue de Dieu ; il faut se recueillir, il faut retrancher de la vie du monde tout ce qui n'est pas obligation impérieuse, et qui nuirait à l'accomplissement de ces grands devoirs.

Je ne prétends pas qu'un père et une mère soient tenus de rompre complètement avec le monde ; mais je dis qu'ils doivent s'en retirer assez, pour ne manquer à rien de ce que réclame d'eux l'Éducation de leurs enfants. Ce n'est pas gratuitement qu'on devient un père et une mère de famille. On était libre auparavant ; on ne l'est plus désormais.

La pauvreté, l'obligation du travail de chaque jour pour faire vivre la famille, peuvent seules dispenser les

parents de travailler eux-mêmes à élever leurs jeunes enfants : et encore faudrait-il alors que les *crèches* et les *salles d'asile* fussent organisées de façon, que les parents ne devinssent pas tout-à-fait étrangers à l'œuvre de la première Éducation : ce serait une charité cruelle que celle qui amènerait ce résultat.

Quant aux riches, quant à ceux dont les fonctions sociales ne réclament pas tous les soins, et qui n'ont guère à remplir d'autres devoirs que ce qu'on appelle, avec complaisance et dans un langage assez singulier, les devoirs du monde, je n'hésite pas à leur redire qu'ils doivent avant tout se consacrer, se sacrifier, s'il le faut, à l'accomplissement de ces impérieux devoirs de la tâche paternelle et maternelle.

Ce père et cette mère sont peut-être très-jeunes encore ; ils ont vingt ans, vingt-cinq ans ; n'importe : ils sont riches, brillants, recherchés ; le monde les appelle ; n'importe aussi : ils ne sont plus libres de répondre à la voix du monde, ou du moins ils ne peuvent plus rien lui donner du temps et des soins que réclament leurs enfants. C'est uniquement à ce prix que la protection divine reposera sur eux, que leur toit sera béni, et qu'ils recueilleront les consolations réservées par le ciel à un père, à une mère, dévoués à l'œuvre la plus belle et la plus sainte.

Mais, si le monde et la dissipation l'emportent, si ce père et cette mère abdiquent leur sainte mission ; si cette Éducation est livrée à des mains mercenaires : jusqu'à huit ou dix ans, à une nourrice, à une bonne, à des valets ; puis de dix à vingt ans, exclusivement à des maîtres étrangers ; si ces enfants, éloignés brusquement du foyer domestique, se sentent privés, avant le temps, des regards et de la sol-

licitude paternelle et maternelle, quel trouble dans ces jeunes âmes, et quel vide dans cette maison !

Le monde, le tumulte des divertissements et des fêtes, la troupe des plaisirs, la foule empressée, l'agitation des pas joyeux, remplacent mal, pour un père et pour une mère, les enfants absents; leurs jeux, leurs voix, leurs cris innocents, leurs caresses manquent bien là, ne fût-ce que le matin et le soir; et pour moi, ô parents légers, plus je vois dans vos maisons la foule et les bruits de la dissipation mondaine, plus je me sens porté à redire : Quel vide, quel désert dans cette demeure ! quelle tristesse, quel silence des esprits et des cœurs !

« Où est votre frère? qu'est-il devenu ? » c'est la grave et terrible question que le Seigneur adressait jadis à un homme dont je ne veux pas rappeler le nom maudit. Dieu ne pourrait-il pas adresser à bien des parents frivoles une semblable question et plus terrible encore : « Où sont vos enfants? que deviennent-ils, pendant que vous dansez? » Qui oserait répondre : « Suis-je donc le gardien de mes enfants? » — Mais si vous l'êtes, pourquoi ne les gardez-vous pas, surtout dans ce jeune âge où nul ne peut vous remplacer auprès d'eux?

Sans doute, l'enfant absent, il peut y avoir encore là un père et une mère; mais la famille n'y est plus. Et quel malheur n'est-ce pas pour tous, que la défaillance ou le brisement de tels liens ! quel malheur pour les parents ! quel malheur aussi pour l'enfant ! Ce qu'il y a de plus doux et de plus sacré dans un intérieur a disparu.

Qui n'a souvent déploré le sort des enfants trouvés? La charité seule les recueille et les élève : il n'y a ici-bas ni famille pour l'enfant, ni famille pour le père et la mère : mais, chose admirable, la Religion donne à ces pauvres en-

fants une famille surnaturelle. La Sœur de Saint-Vincent-de-Paul, devenue mère sans cesser d'être vierge, les réchauffe contre son cœur : plus tard, les bons Frères de la doctrine chrétienne, quelques prêtres zélés leur prodiguent leurs soins. La Religion envoie vers eux ces êtres inconnus, ces mystérieux amis, que la charité transfigure à leurs yeux, et auxquels ils disent avec une confiance indéfinissable : Mon père, ma mère, mon frère, ma sœur.

Les enfants riches n'ont pas toujours le même bonheur. Après avoir sucé, comme l'enfant trouvé, le lait d'une femme étrangère, ils sont souvent abandonnés chez leurs parents, à des domestiques qui les dépravent. Hélas! combien de fois n'ai-je pas eu à le déplorer, et même dans des familles chrétiennes! Ah! si les parents savaient tout, ou si je pouvais leur dire tout ce que je sais!...

Ou bien ces malheureux enfants sont éloignés avant le temps de la maison paternelle, et ne trouvent souvent, pour remplacer un père, une mère, que des indifférents ou des mercenaires, des regards durs, des cœurs de glace et des mains de fer.

Je ne connais guère de plus grande tristesse, et je l'avouerai même : il m'est arrivé plus d'une fois, dans ma vie, d'éprouver involontairement une étrange amertume, lorsque je retournais dans des maisons, dans des familles chrétiennes dont les parents m'avaient confié leurs enfants : oui, quoique ces chers enfants fussent chez moi, et reçussent mes soins les plus dévoués, s'ils avaient été éloignés du toit paternel plus tôt qu'il ne convenait, en entrant dans la maison déserte, où ils eussent dû être encore, je regrettais de ne plus les y voir, surtout s'il ne restait là ni jeunes frères, ni jeunes sœurs : la solitude de

ces pauvres parents m'attristait, et j'aurais voulu leur rendre leurs enfants.

CHAPITRE VI.

DROITS ET DEVOIRS DE L'AUTORITÉ PATERNELLE ET MATERNELLE.

L'ÉDUCATION SECONDAIRE ET PUBLIQUE : LES PARENTS DOIVENT TOUJOURS Y PRÉSIDER.

Un homme qui s'est beaucoup occupé d'Éducation, et dont je respecte assurément les lumières et la ferme conscience, effrayé de toutes les faiblesses, de toutes les aberrations de l'autorité paternelle, a écrit qu'un père semblait avoir une *inaptitude morale* pour élever ses enfants.

Sans doute cette inaptitude peut se rencontrer en quelques cas particuliers ; mais elle n'est certes pas dans la nature.

C'est précisément l'aptitude *morale* qu'un père et une mère ont reçue de Dieu pour l'Éducation de leurs enfants : ils l'exercent merveilleusement, et je dirai même qu'ils en sont presque seuls capables, dans l'Éducation première,

nous venons de le voir, et aussi dans la dernière : je le montrerai bientôt.

J'ajoute ici que dans la seconde Éducation, dans celle même qui se fait ordinairement hors de la maison paternelle, ils doivent conserver de leur autorité l'exercice le plus ferme, le plus élevé, le plus persévérant. En un mot, représentants naturels de Dieu, l'Éducation ne doit jamais se faire sans leur concours; ils doivent y conserver toujours une action supérieure : c'est leur droit imprescriptible; nul ne peut les en dépouiller : c'est leur inviolable devoir; rien ne les en dispensera jamais. La meilleure Éducation sera toujours profondément défectueuse par quelque endroit, si elle se fait sans la légitime et nécessaire influence des parents. C'est ce que l'expérience m'a souvent révélé.

Je le sais et je l'ai dit : s'ils ont une famille nombreuse, si le père doit travailler pour la faire vivre, ou s'il remplit de grandes fonctions publiques; s'ils ignorent les sciences, les arts, les lettres; ou si, comme il arrive presque toujours, ils ne les savent plus assez pour les enseigner, il est évident qu'ils ne peuvent alors être les professeurs de leurs enfants, et ils doivent s'associer, pour la grande œuvre qui leur est imposée, des hommes dignes de leur confiance.

Mais, quelle que soit la condition d'un père, quels que soient ses devoirs envers la société, le premier de tous ses devoirs, et sa fonction la plus importante, sera de veiller toujours à une Éducation, *dont l'autorité repose essentiellement sur lui.* En un mot, le père ne doit jamais être effacé ou absorbé par le magistrat, par l'homme public.

Ce serait en effet une étrange erreur, de croire qu'il suffit aux parents d'avoir employé tous leurs soins, et fait

même les plus grands sacrifices pour le choix des instituteurs qu'ils veulent associer à leur tâche : il ne leur suffit même pas d'avoir choisi la maison la plus digne de leur confiance pour l'Éducation de leurs enfants : ils ne doivent jamais cesser de s'en occuper : il faut qu'ils voient fréquemment et leurs enfants et leurs maîtres : il faut qu'ils donnent à ceux-ci tous les renseignements possibles sur le caractère, l'intelligence, les inclinations, les défauts, les qualités de ces enfants : il faut qu'ils s'informent constamment de leur conduite, de leur bon ou mauvais esprit, de leurs efforts, de leurs succès, de leurs fautes : il faut qu'ils prennent, avec le supérieur d'une maison, des mesures efficaces, pour corriger le mal, encourager le bien : il faut enfin qu'ils appuient son action de toute leur autorité, et qu'ils agissent en tout de concert avec lui, pour les châtiments ou les récompenses, pour les louanges ou les reproches nécessaires.

En un mot, c'est un zèle, c'est une sollicitude, c'est une coopération, et comme une présidence constante que je demande d'eux.

Je demande beaucoup peut-être ; mais je ne demande pas trop. Voici ce que Plutarque disait : « Je ne puis « m'empêcher de blâmer ces parents qui, après avoir « confié leurs enfants à des instituteurs, croient que tout « est fait pour eux, et ne s'en occupent plus. Ils manquent « par là à un devoir essentiel. Ne devraient-ils pas juger « par eux-mêmes des progrès de leurs enfants, assister « quelquefois aux leçons qu'on leur donne, et ne pas s'en « reposer entièrement sur des hommes souvent conduits « par un esprit mercenaire? Les instituteurs seraient plus « vigilants et plus attentifs, s'ils avaient, de temps en « temps, avec un père, avec une mère des relations, dont

« le simple bon sens fait sentir la convenance et la né-
« cessité. »

Il est curieux de recueillir sur un tel sujet les enseignements de la sagesse antique : le fait est, qu'au milieu même des ténèbres du paganisme, les hommes engagés dans les plus grandes affaires ont pensé que nulle charge publique ne saurait jamais soustraire un père aux devoirs sacrés de l'autorité paternelle.

Non, disait l'un d'eux, je ne veux pas que mon fils soit redevable à un autre qu'à moi du plus grand des bienfaits.

Et Horace lui-même nous raconte les sollicitudes de son père aux jours de sa première Éducation (1).

Grâce à Dieu, nous ne sommes pas réduits à ne pouvoir invoquer ici que des modèles païens ; et sans parler de tant d'illustres exemples, dont l'histoire des mœurs chrétiennes et des grandes familles françaises nous a conservé le religieux souvenir, combien la simple expérience de mon dévouement au ministère de l'Éducation ne me permettrait-elle pas d'en citer ! combien de pères de famille, combien d'hommes honorables j'ai vus, admirablement occupés de l'Éducation de leurs enfants, de leur piété, de leurs études, de tous leurs progrès ! quel puissant concours aussi n'ai-je pas trouvé souvent dans la sagesse, dans l'amour, et dans les saintes industries de la sollicitude maternelle !

(1) *Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis,*
Mendosa est natura, alioquin recta....
Causa fuit pater his.....
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni,
Non solùm facto, verùm opprobrio quoque turpi. (Horat.)

Il est vrai, et je le dois ajouter : c'était une chose avant tout bien convenue avec ceux qui m'honoraient de leur confiance, que je ne me chargeais jamais de l'Éducation d'un enfant, qu'à la condition expresse de trouver chez ses parents un concours effectif, zélé, persévérant, toujours prêt à me seconder et à répondre à mes appels.

Tout cela, je le sais, n'est peut-être pas toujours dans la pensée des instituteurs; et certainement cela est bien loin des vues d'une multitude de parents, qui ne mettent, comme ils disent, *leurs enfants en pension*, que pour s'en débarrasser, et ne veulent presque plus entendre parler de leur Éducation.

Eh bien ! qu'ils me permettent de le leur déclarer ici : l'Éducation publique est, selon moi, la meilleure à un certain âge; mais toute Éducation publique où l'on jette un enfant pour s'en débarrasser, ne fera jamais qu'une œuvre détestable. Tout enfant dont les parents se débarrassent, en le mettant *en pension*, ne tardera pas à se débarrasser lui-même de ses parents, et bientôt aussi de ses maîtres. En un mot, toute Éducation à laquelle des parents refusent de s'associer, non-seulement pour les études, le travail, les succès classiques, mais aussi pour la piété, la discipline, le bon esprit des enfants et des maîtres, sera une déplorable Éducation.

Pour tout cela, il faut nécessairement qu'un père, qu'une mère aient une préoccupation, une vigilance constante : je répète : *un père, une mère;* car ici encore il faut que ce soit le père comme la mère, la mère comme le père. L'un ne peut jamais manquer à l'autre; et ni l'un ni l'autre ne peuvent manquer à l'instituteur, sans que l'Éducation souffre profondément, et soit presque impossible.

Mais comme en pareille matière les généralités ne suffi-

sent pas, j'entrerai ici dans le détail, et j'indiquerai simplement quelques-uns des devoirs lés plus pratiques et les plus importants.

On le comprend d'abord : lorsque je demande que les parents président toujours à l'Éducation de leurs enfants, je ne prétends pas qu'ils viennent et soient à toute heure dans un collége, dans un petit séminaire : ce que je demande, le voici :

1° Qu'ils président aux notes de chaque semaine : en ce sens, qu'ils soient si fidèles à demander ces notes, dès le samedi soir, puis à écrire le dimanche même à l'enfant leurs louanges ou leurs reproches, que quand on lit les notes, chaque samedi, publiquement, l'enfant sente là son père et sa mère comme présents ; et que jamais il n'achève sa semaine, et n'en commence une autre, sans que la grande autorité paternelle intervienne pour le soutenir, l'encourager, le fortifier.

2° Faire écrire par l'enfant lui-même ses notes et ses places à ses parents est un excellent moyen : quand la semaine n'a pas été bonne, c'est lui faire écrire sa propre condamnation, et par conséquent son repentir, ses promesses, ses nouvelles résolutions. Et quand sa place et ses notes sont bonnes, on conçoit avec quel cœur il écrit, avec quelle joie il sent qu'il va faire le bonheur de ses parents, avec quelle vive et douce impatience il attend leur réponse.

Au petit séminaire de Paris, je mettais un tel prix à tout ceci, que j'étais charmé, quand des parents me demandaient l'autorisation d'assister en personne, le samedi, à la lecture des notes.

3° Je voudrais même que les parents demandassent chaque semaine à voir la copie de composition de leur enfant, ou même quelquefois toutes ses copies de la semaine.

4° Je voudrais encore qu'ils demandassent à voir les *cahiers d'honneur* de la classe, lorsque leurs enfants ont été jugés dignes d'y inscrire quelque bon devoir, et leur en fissent un compliment affectueux. Sans doute je ne voudrais pas que des parents vinssent assister à la classe : ce serait une distraction pour tout le monde et une perte de temps; mais je voudrais qu'ils vinssent assister aux examens publics, tous les trois mois; et particulièrement à l'examen de leur fils, et qu'ils fussent ainsi témoins de ses succès ou de ses revers, de la gloire de son travail ou des ignominies publiques de sa paresse.

Et de cette façon, ils verraient aussi de près le zèle des maîtres, leur mérite ou leur incapacité, la marche générale des études dans toute une maison, l'ordre, la discipline, l'esprit public et tout ce qui fait une Éducation supérieure ou médiocre, faible ou forte, bonne ou mauvaise.

L'époque des examens est d'ailleurs celle où les parents reçoivent les *bulletins trimestriels;* et par conséquent, c'est un des moments les plus solennels de l'année; le moment des grandes exhortations, des grands encouragements ou des grands reproches.

Non : il ne faut pas se débarrasser de l'enfant par l'Éducation publique; il faut au contraire s'associer intimement, constamment à cette grande action de l'Éducation publique, et alors on obtient des résultats admirables, non-seulement pour les études, mais aussi pour la piété; et sur ce point, je demanderai encore davantage aux parents.

5° Au livre premier de ce volume, j'ai montré que les maîtres avaient à remplir le grand devoir de la prière; à plus forte raison, un père et une mère!

Oui : ils doivent prier Dieu pour leurs enfants, tous les jours, et le plus souvent ensemble;

Ils doivent prier pour les maîtres chargés de l'Éducation de ces enfants, et associés aux sollicitudes de leur autorité;

Ils doivent prier et faire prier. J'étonne peut-être ici plus d'un père, et peut-être même plus d'une mère; et cependant ce que je demande là est bien simple : l'Éducation est une œuvre si difficile, qu'il y faut constamment le secours de Dieu; et qui le demandera, ce secours, si ce n'est un père, si ce n'est une mère?

Au petit séminaire de Paris, tous nous priions chaque jour pour nos enfants; et de plus, chaque semaine, l'un de nous était spécialement chargé de prier pour toute la maison.

Des maîtres qui ne prient pas pour les enfants qu'ils élèvent, sont incapables de les élever comme il faut. Encore un coup, si on peut dire cela des maîtres, que ne doit-on pas dire des parents!

6° Mais il ne suffit pas de prier pour ses enfants; il faut savoir s'ils prient eux-mêmes, s'ils sont pieux, s'ils ont la crainte de Dieu, s'ils remplissent leurs devoirs de religion avec ferveur. Il faut venir quelquefois, les jours de grandes fêtes, prier avec eux, communier même avec eux, un jour de première communion, par exemple, une fête de Noël; avec eux assister aux saints et beaux offices de ces jours-là. En un mot, il faut que les enfants sentent que leurs parents leur sont toujours unis, les suivent de cœur dans toutes leurs plus saintes et plus heureuses journées, et ne demeurent jamais étrangers à aucun des grands exercices de leur vie religieuse et littéraire.

7° Mais pour cela, on le voit, il faut que des parents s'identifient avec un système d'Éducation, avec la règle même d'une maison.

Je voudrais toujours les voir concourir à l'observation de la règle, en professer hautement le respect et la respecter eux-mêmes inviolablement. Ainsi, ne jamais demander d'exception au réglement sans une grave raison; ne jamais venir voir l'enfant ni à un autre jour, ni à une autre heure qu'au jour et à l'heure déterminés; ne jamais les retenir, ni un jour de sortie, ni un jour de parloir, ni le dernier jour des vacances, au-delà du temps fixé. Tout cela est de grande conséquence.

Retenir, sans très-sérieux motif, un enfant, un jour, deux jours, trois jours après la rentrée, peut troubler tout dans cette âme pour l'année tout entière.

Il n'y a rien là d'exagéré: je n'ai presque jamais vu qu'il en fût autrement.

Garder cinq minutes un enfant au parloir, après que la cloche a sonné, perd le reste de la journée, et peut perdre toute la semaine.

Et cela se conçoit.

Il faut bien entendre que toutes ces âmes d'enfant sont toujours à la quête d'un moment de faiblesse chez l'un ou chez l'autre, et à toute heure n'attendent que la connivence de leurs parents ou de leurs maîtres pour violer la règle; et déréglés une fois, on ne saurait mieux les comparer qu'à une pendule détraquée : les remonter, les ramener à l'ordre, les remettre à l'heure, si l'on me passe le mot, devient une chose très-difficile.

8° Il est inutile d'insister davantage sur l'autorité que gagne la règle, quand les enfants voient leurs parents, en ce qui les concerne eux-mêmes, plier sous elle, et sur ce qu'elle perd, au contraire, quand ils la voient méprisée ou seulement traitée sans assez de considération.

C'est pour tous ces graves motifs, qu'il est absolument

nécessaire que les parents se mettent en relation, en correspondance constante avec la maison où leurs enfants sont placés.

Il faut que le père et la mère écrivent fréquemment à leur fils, chaque semaine *au moins une fois*, comme je l'ai dit, à l'occasion des notes, non pour lui parler le langage de la mollesse et de l'indifférence au bien, mais pour l'exhorter au travail, à la piété, à l'observation des réglements; pour l'encourager paternellement, l'interroger, le reprendre, le réprimander au besoin.

Il faut que l'enfant écrive lui-même souvent à ses parents : tous les dimanches au moins : la règle lui en doit laisser le temps; et dans ces lettres, il faut qu'il rende compte de sa semaine, de ce qu'elle a été pour Dieu, pour lui-même et pour ses maîtres.

Ces lettres fourniront la matière de celles que les parents lui écriront à leur tour : rien de plus utile que de semblables réponses.

9° Ce n'est pas tout : il faut que les parents se mettent en correspondance avec les maîtres, avec le supérieur de la maison, et aussi avec le professeur de l'enfant, et avec le président de son étude.

Tout cela est bon, est nécessaire, non-seulement par lettres, mais autrement aussi : il faut venir voir et visiter cet enfant, voir, visiter et entretenir ses maîtres.

Les entretiens avec un père, avec une mère, sont de la plus haute importance pour tous.

10° On a pu dire quelquefois, et non sans raison, que le parloir et les sorties, étaient la ruine de l'Éducation : eh bien ! moi, quand les parents sont ce qu'ils doivent être et respectent la règle, je ne redoute guère ni les sorties, ni le parloir. J'étonnerai peut-être en disant qu'au lieu de les

redouter, quelquefois je les invoquais. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé d'attendre avec impatience le jour de la sortie d'un enfant, pour le recommander à la sagesse la plus tendre, la plus éclairée et la plus ferme de ses parents : je les priais de venir le chercher eux-mêmes ; je les voyais devant l'enfant, je leur disais tout; j'encourageais, du reste, l'enfant à être franc, sincère, à se mettre à l'aise et au large avec ses parents, et à me revenir content, résolu à bien faire; et je l'assurais qu'à dater de ce jour, j'oublierais tout le passé.

Je tenais même tellement à ce que les enfants vissent leurs parents, et reçussent leurs bons conseils, que je ne me souviens guère, pendant dix ans, d'avoir privé un enfant de sortie. Je les renvoyais de la maison, mais je ne les privais jamais de voir leur père et leur mère.

Je touche ici à un point délicat, les sorties, les relations extérieures des enfants avec leur famille : je suis bien aise d'en parler avec quelque détail.

CHAPITRE VII.

DES SORTIES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES DES ENFANTS AVEC LEURS PARENTS.

Les sorties ne doivent jamais être considérées comme une délivrance; il y a plus : je ne voudrais pas qu'on les présentât aux enfants comme une récompense ni comme une faveur.

L'idée contraire à la mienne est universellement répandue, je le sais; mais je ne la crois pas exacte, et, sans rien condamner sur ce point, j'exposerai simplement mes raisons :

Je ne parle ici que d'une maison d'Éducation chrétienne.

Une telle maison est comme une seconde famille, il est vrai; mais elle ne doit pas faire oublier la première.

Les sorties régulières, une fois chaque mois, sont donc une chose simple et nécessaire, une chose heureuse et agréable sans doute, mais aussi un devoir, et non pas un acte de complaisance ou de faiblesse : devoir de piété filiale, devoir plein de consolation et d'utilité; mais enfin c'est un devoir tout à la fois et un bonheur légitime; ce ne peut jamais être ni une délivrance, ni une faveur.

Pour moi, je ne me suis jamais senti le droit de faire de la sortie d'un enfant une faveur pour ses parents ou pour l'enfant lui-même; et d'autre part, je n'ai jamais reconnu à personne le droit de m'humilier à ce point, qu'une sortie de la maison où je présidais comme un père, pût être regardée comme une délivrance.

Il est bon, naturel, très-désirable, et même absolument nécessaire, que les enfants conservent l'esprit de famille; et pour cela, voient leurs parents, en reçoivent le plus souvent possible de bons conseils, de bons exemples; retrempent leur âme, leur bonne volonté, leur courage au foyer paternel, sur le cœur de leur mère, dans les sages et doux entretiens d'un père; retrouvent leurs frères, leurs sœurs, leurs grands parents, je le dirai même, leurs vieilles *bonnes*, leurs nourrices, s'il y a encore des maisons où une nourrice soit aimée, honorée comme elle doit l'être.

C'est pour entretenir et conserver ce bon esprit de famille, qu'au chapitre précédent j'ai demandé que les parents viennent voir leurs enfants aux jours déterminés par la règle, ou leur écrivent toutes les semaines; que les enfants, toutes les semaines aussi, écrivent à leurs parents, leurs places, leurs notes, leurs succès, leurs revers, leurs joies, leurs peines : et c'est dans le même sentiment que je veux aussi, qu'une fois le mois, autant que possible (1), dans des conversations beaucoup plus prolongées, pendant une journée à peu près entière, parents et enfants se retrouvent avec bonheur : et ce bonheur est tellement sacré à mes yeux, que, je le répète, je ne me souviens guère d'avoir jamais consenti à en priver un enfant.

Voilà sous quels aspects la sortie doit être considérée.

Mais en faire une délivrance et toute la joie d'un malheureux enfant qui échappe à sa captivité, ou bien la convertir par punition en une retenue, c'est-à-dire transformer une maison d'Éducation en une prison, voilà ce que je n'ai jamais accepté pour ma part.

Il m'est arrivé quelquefois d'attendre avec patience, pendant deux ou trois mois, qu'un enfant s'accoutumât à nous, nous vît de près, nous connût, nous aimât, et par-dessus tout comprît bien que je ne le retenais pas malgré lui.

(1) Voilà pourquoi j'ai toujours conseillé aux parents, — à mérite égal, — de choisir de préférence, pour faire élever leurs enfants, surtout pendant les premières années, une maison d'Éducation qui ne soit pas trop éloignée du lieu de leur domicile. — L'essentiel, je le sais, est de choisir une maison d'Éducation excellente, et malheureusement, je le sais aussi, on ne trouve pas toujours de tels établissements à sa porte. — Je reconnais, de plus, qu'il y a des natures d'enfants, et aussi quelquefois des circonstances de famille, à raison desquelles l'Éducation à une certaine distance est préférable.

Mais si, au bout de ce temps, il ne sentait pas que j'étais pour lui un second père, et le petit séminaire une famille, je ne le gardais point.

Et à aucun prix, sous aucun prétexte, quelques prières que me fissent à cet égard les parents eux-mêmes, je ne consentais à ce que des retenues, qui privent un enfant de voir ses parents, quand il en a le plus grand besoin, fussent un moyen d'Éducation : mes collaborateurs et moi, nous aurions trop craint de paraître aux yeux de ces pauvres enfants comme des geôliers ou des tyrans, auxquels on échappe du moins, si on le peut, un jour par mois.

Lorsqu'un enfant se conduit mal, — si on n'en désespère pas d'ailleurs, — c'est une raison de plus pour l'envoyer dans sa famille, recevoir les conseils dont il a besoin ; et, je l'ajoute, si ses parents ne lui donnent pas de tels conseils, ou s'il n'en profite point, on ne doit pas le garder.

Pour moi, il m'est arrivé de faire sortir tous les huit jours un enfant dont j'étais mécontent, jusqu'à ce qu'il se fût corrigé : — ou bien, je le faisais sortir définitivement.

Mais, en aucun cas, je ne pouvais admettre que le retour ou le séjour dans le petit séminaire pût paraître un malheur et un désespoir. Je n'ai jamais eu assez de vertu pour cela ; comme aussi, je le répète, en mon âme et conscience, je n'ai jamais pensé qu'un instituteur eût le droit d'enlever à un enfant le bonheur de revoir ses parents, ni pût faire de ce bonheur une grâce (1).

(1) Pour ces mêmes motifs, je ne puis guère goûter qu'on accorde *au premier*, *au second*, ce qu'on nomme des sorties de faveur :

1° C'est donner aux sorties un caractère qu'elles ne doivent pas avoir ;

2° C'est enlever leur honneur et tout leur charme à des divertisse-

Plus je réfléchis, plus je repasse mes souvenirs, plus je vais au fond des idées et des choses fondamentales de la grande œuvre qui se fait dans l'Éducation, plus j'étudie les grands principes d'autorité et de respect qui dominent tout ici, — plus je m'affermis dans ma conviction.

Je ne voudrais point paraître trop absolu, ni blâmer des choses qui peuvent se pratiquer ailleurs et même dans des maisons excellentes; mais on me permettra, dans cette grande étude que je fais des meilleurs moyens d'Éducation, de dire mes observations et mes expériences, et d'inviter simplement les instituteurs et les parents à vouloir bien y réfléchir avec moi.

J'ajouterai ici quelques recommandations importantes :

Les bonnes sorties ne se font que *chez les parents*. — Je ne dis pas : chez les bons parents; je dois les supposer tous bons.

Je dis : *chez les parents*, c'est-à-dire chez le père et la mère. — Les oncles et tantes, grand-père même et grand'-mère, sont loin d'offrir, au même degré, les mêmes avantages, et de pouvoir prévenir aussi bien les inconvénients et les dangers possibles des sorties.

Mais, me dira-t-on peut-être, il y a donc quelquefois

ments intérieurs, où il ne reste plus que ceux qui ne peuvent pas sortir. Je défie qu'on ne prenne pas à dégoût les plus belles promenades et la plus agréable maison de campagne, si les *premiers* et les *seconds* n'y vont jamais;

3° C'est troubler ainsi la simplicité et le bonheur du séjour dans la maison, et mettre constamment la joie ailleurs;

4° C'est d'ailleurs exciter l'envie, bien plus que le zèle de ceux qui ne sortent pas, et qui voient sortir les autres;

5° C'est enfin tourner trop souvent tous les regards vers un horizon qui a des côtés périlleux.

des inconvénients dans ces sorties auxquelles vous paraissez cependant si favorable? Eh! sans doute! Qui ne le sait? qui ne l'a dit? Quand il n'y aurait, pour des enfants, qu'une journée entière tout à fait en dehors de la règle accoutumée et sans aucun travail, ce serait un danger. Mais voilà précisément aussi pourquoi il faut que les sorties soient sagement ordonnées.

Je dis : *chez les parents;* et non *chez les correspondants :* en effet, tous les grands avantages des sorties sont perdus *chez les correspondants,* et tous les dangers s'y rencontrent.

Les meilleurs amis, les plus vertueux, les plus chrétiens, sont incapables de remplacer un père et une mère un jour de sortie. L'autorité et presque tous les sentiments qu'elle inspire leur manquent; et par là même, le but est manqué : ce n'est plus l'esprit de famille, et les conseils, les bontés paternelles qu'on va chercher : on sort, pour sortir : juste ce qu'il ne faut pas.

Je dirai plus : en un pareil jour, il faut que le père et la mère elle-même comprennent toute la gravité, en même temps qu'ils sentent toute la douceur des devoirs qu'ils ont à remplir.

Il ne faut pas que les enfants viennent chez leurs parents pour se replonger dans la mollesse des regrets et des gâteries maternelles, ou bien dans le luxe et dans les vanités d'une maison opulente.

Il ne faut pas que l'austérité, le régime sain, mais sobre, du collége, puissent être tristement comparés aux délices et aux frivolités mondaines.

Sans doute il est naturel que les parents leur fassent un petit festin, mais il n'y faut pas d'excès.

Il ne faut pas que les domestiques, les anciennes

bonnes, ni même les plus respectables nourrices, reçoivent les confidences des enfants, et leur offrent en échange les compassions et les conseils que chacun sait.

Il ne faut pas, en un mot, que tout dans la maison paternelle tende à rendre le collége odieux, et le séjour qu'on y fait un sacrifice héroïque.

Les parents doivent bien se défier d'eux-mêmes ici, et de leur faiblesse naturelle, surtout les mères.

J'ai vu souvent des mères, dont le cœur éprouvait un singulier embarras, et qui se trouvaient comme partagées entre deux sentiments contraires, soit en mettant leur fils au collége, soit en l'y ramenant après une première sortie.

D'une part, ces pauvres mères désirent que ce cher enfant n'y soit pas trop malheureux, ne pleure pas trop, s'y plaise même un peu, si c'est possible ; et d'antre part, elles éprouvent une secrète peine, si l'enfant s'y accoutume, s'y plaît trop vite, ne verse pas une larme en leur disant adieu le jour d'une sortie, semble ne pas assez regretter la maison paternelle, et paraît même préférer les jeux, les camarades et le régime du collége : « Comment, mon ange, tu ne pleures pas, même en me quittant!... » J'ai entendu cela. Et on conçoit ce que devient la semaine et le travail du pauvre écolier, après de telles observations. Il faut qu'il ait bien envie de rester au collége ou au petit séminaire, pour ne pas comprendre que, quand il voudra tout laisser là, il a trouvé d'avance dans sa mère un puissant allié de sa cause.

De là, toutes les fois que ces tendres mères viennent voir leur enfant, ces gâteries furtives, ces friandises contre la règle et contre toute raison, qu'elles leur apportent et leur donnent en cachette : de là ces tristes débris qu'on

trouve aux parloirs, après les visites des parents, et dans les poches des enfants le lendemain des sorties.

Eh! mon Dieu! je ne voudrais pas être trop sévère sur tout cela... je comprends toutes ces faiblesses, il faut savoir y compatir, et j'y compatis.

Je sens qu'il faut faire la part de chaque chose, et qu'il est dur pour une pauvre mère, après avoir consacré dix, douze années à élever un enfant avec toutes les peines, toutes les tendresses, tous les dévouements possibles; oui, il est très-dur de se le sentir ravi tout à coup par des étrangers. Ne l'avoir plus là tout le jour; ne le voir plus à ses côtés, ni le matin, ni le soir; d'autres vont l'aimer, et il les aimera lui-même, et paraîtra même quelquefois les préférer à ses parents.

Je dis *paraîtra;* — car cela n'est jamais au fond; — mais enfin cette apparence même est douloureuse.

Cependant, je n'en dis pas moins que la raison, la vertu, l'amour même qu'on a pour ses enfants, demandent qu'on les aime autrement, et qu'on leur témoigne autrement son amour.

Et puisqu'ils doivent passer huit ou dix années dans une maison d'Éducation, il faut ne rien faire qui leur rende le séjour de cette maison trop pénible; rien qui les dégoûte des études, de la discipline, de la piété; rien qui leur fasse moins estimer, moins aimer le dévouement et la bonté de leurs maîtres.

Je ne parle pas ici des divertissements dangereux ou coupables qu'on serait tenté d'offrir à des enfants, un jour de sortie.

Des parents mondains eux-mêmes, après avoir choisi, pour faire élever leurs enfants, une maison d'Éducation chrétienne ou un petit séminaire, ne céderaient pas à une

telle tentation, je le crois; mais des correspondants irréfléchis y céderaient peut-être : j'en ai fait plusieurs fois la triste expérience; il faut bien y prendre garde, et voilà encore une des raisons pour lesquelles je suis formellement d'avis que les sorties ne se fassent pas chez les correspondants : je le répète, chez les plus recommandables, l'autorité paternelle manque, et je ne puis jamais consentir à me passer d'elle.

Quant aux sorties dans la maison paternelle, au contraire, je les favorise autant que possible : c'est ainsi qu'au petit séminaire d'Orléans nous en avons augmenté la durée, de manière à procurer aux enfants le plaisir de faire deux repas avec leurs parents, le déjeûner et le dîner.

Mais ils ne doivent jamais découcher, sauf *peut-être* au jour de l'an. Et je dis ce *peut-être* à regret; car je suis convaincu qu'il vaudrait mieux que cela ne fût pas.

C'est à l'époque de cette sortie que les parents ont besoin de prendre les plus sages précautions.

J'ai vu la sortie du jour de l'an ruiner, pour certains enfants, tout le trimestre suivant, le meilleur trimestre de l'année, et c'était par conséquent à peu près une année perdue.

Quant aux jours gras, à mes yeux du moins, c'est une sortie impossible. Il n'y a pas de parents qui puissent prévenir les inconvénients de ces jours-là, et empêcher que le bruit des folies humaines n'arrive jusque chez eux : à moins qu'ils n'habitent la campagne; et comme on ne peut faire d'exception pour les uns aux dépens des autres, c'est donc une impossibilité.

Je ne dis rien des vacances de Pâques, sinon qu'elles étaient chez nous un abus que j'ai supprimé. D'autres, plus habiles ou plus fermes, peuvent avoir fait une expé-

rience plus heureuse que la mienne : pour moi, je crains qu'il n'y ait là trop souvent une regrettable condescendance ; car ces jours donnés à la dissipation, après le recueillement de la semaine sainte, en font perdre les fruits, et vont souvent jusqu'à troubler la discipline, la piété et les études pour toute la fin de l'année.

Le retour des sorties demande de grandes précautions :

Et d'abord une exactitude rigoureuse; pas une minute de retard.

Il faut que la réception des enfants se fasse dans un ordre parfait ; — que les portes, les avenues, les corridors de la maison soient parfaitement éclairés, et tout le monde sur pied pour les recevoir.

Il faut une petite lecture spirituelle, ou entretien du supérieur, le soir, avant la prière; afin que cette autre autorité paternelle, qui préside à cet autre foyer, se montre quelques moments et se fasse entendre. Quelques avis sur le bon ordre, très-doux, très-tranquilles, très-bienveillants, à la salle des exercices : puis la prière du soir, dans cette même salle. — Voilà ce qui remet chacun et chaque chose en place, ce qui rend les enfants à l'atmosphère ordinaire de leur Éducation, et fait que la journée du lendemain sera ce qu'elle doit être.

Le lendemain, toutefois, MM. les professeurs et MM. les présidents d'études ne doivent pas être trop sévères, ni trop exigeants : il faut une grande vigilance ; mais il faut aussi faire la part de la dissipation naturelle, des souvenirs de la veille et des regrets légitimes.

Il faut que tout, dans la maison, soit très-intéressant, surtout les classes : les professeurs doivent s'y appliquer particulièrement ce jour-là.

En tout cas, tout le monde doit être disposé à fermer

les yeux sur certaines petites infractions, sur certaines négligences. C'est une raisonnable indulgence, une sagesse équitable et habile, au lendemain d'une sortie.

Quant à ceux qui ne sortent pas, parce que leurs parents ou sont trop éloignés, ou ne peuvent les recevoir chez eux, il faut ce jour-là que la discipline intérieure s'adoucisse pour eux et s'applique à les consoler.

Il faut leur ménager une promenade plus agréable qu'à l'ordinaire; il faut que le réfectoire leur fasse fête; il faut qu'ils soient entourés de visages amis; il faut, en un mot, ne rien épargner pour les consoler de cette épreuve véritablement pénible, de cette situation exceptionnelle, qui leur fait sentir plus vivement que les autres jours, le chagrin d'être éloignés de leur famille.

Les sorties étant comprises, dans cet esprit, on comprend aussi les motifs de ma conduite, et la raison de mes principes sur ce point important.

Enfin, outre les grandes sorties de chaque mois, outre le parloir de chaque semaine; outre les lettres et les correspondances fréquentes entre les enfants et les parents, il y a encore les vacances.

Elles sont nécessaires.

Mais il est de la plus haute importance que ces deux mois soient bien gouvernés; que les enfants soient surveillés, et ne passent pas leur temps avec des domestiques, quelquefois avec des valets de ferme et d'écurie, ou même avec d'autres enfants dont on n'est pas sûr, et il en est bien peu, hélas! dont on puisse être bien sûr.

Il faut nécessairement que le père, la mère, ou quelque personne de confiance soient constamment chargés d'eux et en aient la responsabilité.

Il faut que l'œuvre de l'Éducation se poursuive sérieusement, quoique doucement, pendant ce temps périlleux : il faut une règle, un travail, une obéissance; il faut des exercices de piété. Il faut surtout la confession fréquente, de laquelle Gerson, ce célèbre chancelier de l'Université de Paris, et ce grand ami de la jeunesse, disait : « Que « chacun pense ce qu'il voudra; pour moi, j'estime que « la confession, pourvu qu'elle soit bien faite, est le « plus puissant moyen de l'Éducation chrétienne des « enfants. »

Des enfants accoutumés à se confesser fréquemment dans une maison d'Éducation chrétienne, et qui passent deux mois de vacances sans s'approcher régulièrement du tribunal de la pénitence, — à peine une fois, — seront bien exposés à perdre pendant ce temps le peu de piété et de vertu qu'ils avaient.

La seule différence des vacances avec le temps de l'année scolaire, c'est que les récréations et les promenades doivent y avoir une très-grande place; mais encore faut-il que cette place ait été bien réglée.

En un mot, il faut que le temps des vacances soit ordonné, c'est-à-dire, que les enfants y soient toujours occupés, ou par quelques travaux d'esprit, ou par des promenades et des amusements variés, et que ce ne soient pas deux mois de désœuvrement, et par conséquent de dérèglement et de désordre.

Les hommes, dans l'état malheureux de notre nature déchue, ne sont pas assez forts pour porter sans péril l'oisiveté; comment de faibles enfants le pourraient-ils?

Autrement, outre le mal qui se fait pendant ces deux mois de vacances sans règle; outre le bien qui ne se fait pas, comprend-on quel malheur c'est que toute

l'œuvre de l'Éducation se trouve ainsi interrompue, troublée, dépravée par les parents eux-mêmes?

Comprend-on quelle leçon funeste il y a là pour des enfants? quel triste contraste entre la maison paternelle et la maison de leur Éducation? quelle révolte intérieure, et quelquefois extérieure, quelle répugnance, quelles larmes, quand il s'agit de rentrer au collége, après les vacances, et de retrouver la règle?

Et d'ailleurs, pour emprunter ici les paroles de la Sagesse divine, « si, après que les uns ont bâti, les autres « détruisent, que deviendra l'édifice? » Or, il faut que les parents le comprennent bien : des vacances mal passées suffisent pour détruire tout ce qui s'est fait de bon dans une année.

Mais si, au contraire, les vacances sont en harmonie avec le collége, tout se soutient et se fortifie admirablement.

Quoi qu'il en soit de tous les inconvénients possibles des vacances, elles sont nécessaires, et pour les mêmes raisons que les sorties : l'esprit de famille les réclame; et de plus, dans l'intérêt des études, et aussi d'une piété spontanée et généreuse, il faut que les enfants, chaque année, retrouvent la liberté avec le grand air, soient quelque temps un peu plus maîtres d'eux-mêmes, et aussi se détendent complètement la tête, aient un vrai repos, et que les santés se refassent; et pour cela il faut que la vie du collége soit tout à fait suspendue, et que la joie des vacances soit entière! Cela ne manque guère. Enfants, maîtres et parents se réjouissent ici de concert, et disent volontiers : Vivent les vacances!

J'ai vu toutefois une maison d'Éducation où les enfants, quoique joyeux du départ, étaient si attachés à leurs maîtres, à leurs condisciples, à leurs études, à leurs fêtes

religieuses et littéraires, que, la veille des vacances, à la chapelle, quand le moment de la séparation était venu, quand la tristesse de se quitter se faisait sentir, quand on chantait le cantique d'adieux, à la dernière heure, j'ai vu la plupart des enfants, pleurer de tristesse, surtout les plus anciens, ceux qui ne devaient plus revenir; — et tous sentaient leur cœur partagé entre la joie de revoir leurs parents, de retrouver le toit et les champs paternels, et le chagrin de quitter de si bons maîtres, de si aimables condisciples, et une maison qui leur était devenue si chère.... J'ai vu tout cela, surtout en 1839.

Ces enfants habitaient une maison triste, sans soleil et sans espace; mais ils y avaient trouvé dans leurs études et dans leurs amitiés, dans la bonté de Dieu et dans leurs fêtes, une meilleure lumière et de telles douceurs, qu'ils ne pouvaient quitter tout cela sans larmes (1).

(1) Voici leur cantique d'adieu; mes lecteurs me permettront de lui faire trouver ici une place pour ceux de mes anciens élèves qui rencontreront ce volume sur leur chemin:

Nous partons; une mer qui n'est pas sans orage
Nous va porter bientôt sur ses flots périlleux.
Ah! permettez du moins qu'en laissant le rivage,
Nous vous adressions nos adieux.
Adieu, vous qui de l'âge excusant la faiblesse,
Nous guidiez par la main au sentier des vertus.
Pasteur, pour nous toujours si rempli de tendresse,
Adieu; nous ne vous verrons plus!
Avant de vous quitter, du nom si doux de père
Une dernière fois laissez-nous vous nommer;
Toujours votre mémoire à vos fils sera chère,
Et nous aurons toujours un cœur pour vous aimer.
Mais comme le nocher suit la barque légère
Qui berce son enfant, son cher et doux amour,
Jusque sur la rive étrangère,
D'un regard paternel, ah! suivez-nous toujours!

CHAPITRE VIII.

DU DEVOIR ET DU DROIT QU'ONT LES PÈRES ET MÈRES DE CHOISIR LES INSTITUTEURS DE LEURS ENFANTS.

Ce livre serait incomplet, si je ne parlais du devoir et du droit qu'ont les pères et mères de choisir les instituteurs de leurs enfants. Après les considérations qui précèdent, un long discours n'est pas nécessaire; quelques simples réflexions suffiront à mon dessein.

Et vous, qui souteniez notre faible jeunesse,
O maîtres bien-aimés, dont les soins assidus
Nous enseignaient les lois d'une pure sagesse,
Adieu; nous ne vous verrons plus!

Et vous, jeunes amis, qui souriez d'avance
A ces jours de repos! pleins de joie et d'amour,
Vous allez vous donner le baiser d'espérance
Pour un heureux retour.
Car vous viendrez encor dans ce séjour tranquille :
Ces lieux à vos désirs seront encor rendus.
Nous, pour toujours, hélas! nous quittons cet asile.
Adieu; vous ne nous verrez plus!
Vous ne nous verrez plus de vos fêtes si belles
Partager avec vous les plaisirs innocents;
Mais quoique séparés, à nos pieux serments
Nos cœurs seront toujours fidèles!

Sainte Religion, dans ces lieux que j'aimais,
Aux devoirs les plus saints tu formas mon enfance;

I.

Parmi tous les devoirs qu'impose à un père et à une mère la haute autorité qui est en eux, je n'en connais point de plus grave que celui de choisir comme il faut la maison d'Éducation où ils placeront leur fils, les maîtres auxquels ils confieront une partie de cette sainte autorité, et qu'ils associeront par là même à leur sollicitude, à leur responsabilité personnelle.

Il est manifeste que c'est là tout à la fois le devoir et le droit supérieur de l'autorité paternelle et maternelle. Jamais un père et une mère ne s'appliqueront trop à bien faire un choix qui intéresse d'une manière si sérieuse leur conscience et leur cœur, l'honneur et le bonheur de leur vie.

Il y va de tout pour eux et pour leurs enfants; et je leur redirai volontiers à ce sujet ce que Platon disait autrefois à ses contemporains, dans ce langage d'une simplicité vraiment sublime, qui lui était familier :

Tu conservas en moi la fleur de l'innocence.
Pourrai-je t'oublier jamais?
Et toi, demeure salutaire,
Où sous l'aile de Dieu j'ai coulé des jours purs;
Des plus douces vertus aimable sanctuaire,
Pourrais-je sans regret m'éloigner de tes murs?
De tes charmes sacrés la mémoire chérie
Saura toujours me soutenir.
Que se glace en mon cœur et mon sang et ma vie,
Si je devais jamais perdre ton souvenir!
. . . .
Adieu, séjour de l'innocence.
Adieu, maîtres chéris dont je goûtais les lois.
Adieu, bon père, et vous, amis de mon enfance,
Adieu pour la dernière fois!

Louis Ch***.

« Que votre cordonnier soit mauvais ouvrier et vous « fasse de mauvaises chaussures, ou qu'il se donne pour « cordonnier sans l'être, vous n'en éprouverez pas grand « dommage ; mais que les instituteurs de vos fils ne le « soient que de nom, ne voyez-vous pas qu'ils entraîneront « votre famille à sa ruine, et que d'eux seuls dépendent « votre conservation et votre bonheur (1)? »

Voilà pourquoi je n'hésite pas à dire qu'il y a pour un père, pour une mère, le droit et le devoir, antérieur à tout, de connaître parfaitement, personnellement, ceux qui seront chargés d'élever leurs enfants. Comme le voulait autrefois Platon, ils doivent leur demander : Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? êtes-vous de véritables instituteurs ? quels sont vos titres à notre confiance ? quelle est votre vie? vos œuvres? quelle a été votre jeunesse? qui vous a formés? quels ont été vos maîtres? quelle est votre intelligence, votre sagesse, votre instruction, votre prudence, votre fermeté, votre caractère, et surtout quel est votre dévouement? quel est votre amour pour la jeunesse et pour l'enfance? quelle est votre religion, votre foi, votre vertu? êtes-vous meilleurs que nous? vous le devez être : car vous devez avoir ce qui nous manque à nous-mêmes pour achever l'Éducation de nos enfants.

Je crains qu'on ne me trouve ici bien pressant, bien exigeant : et toutes ces questions paraîtront peut-être à plusieurs d'une indiscrétion offeusaute.

C'est ainsi cependant que l'entendait jadis la probité et la sagesse païenne : j'ai nommé Platon ; écoutons encore ses paroles :

(1) PLATON, *Rép.*, liv. IV.

« Dites-nous donc quel est le meilleur maître que vous « ayez rencontré dans le grand art d'élever les jeunes « gens? Avez-vous appris de quelqu'un ce que vous savez « à cet égard, ou l'avez-vous trouvé de vous-même? Si « vous l'avez appris, dites-nous quel a été votre institu- « teur, et quels sont ceux qui donnent ces leçons, afin « que si les affaires publiques ne nous en laissent pas à « nous-même le loisir, nous allions à eux, et qu'à force « de présents ou de prières, ou par ces deux moyens à la « fois, nous les engagions à prendre soin de nos enfants, « de peur que si ces enfants viennent à se corrompre, ils « ne déshonorent leurs aïeux. Que si vous avez trouvé « cet art de vous-même, voyons vos preuves; citez-nous « ceux que vous avez formés par vos soins à la vertu et « à la sagesse; mais si vous commencez aujourd'hui pour « la première fois à vous mêler d'Éducation, prenez « garde; car ce n'est pas sur des esclaves que vous faites « votre coup d'essai, mais sur nos fils (1). »

Telle était l'opinion du philosophe athénien : et, certes, il n'exagérait pas; car, en un tel choix, évidemment il n'y a pas de négligence possible : décider à la légère, c'est s'exposer aux plus grands malheurs.

Que les pères et mères de famille me permettent donc de le leur dire : rien ne peut être ici donné au hasard, rien ne doit se faire à l'aventure : agir par habitude, choisir par caprice, par entraînement ou par complaisance, quand c'est de la plus grave des affaires et du plus saint des devoirs qu'il est question, serait inexcusable.

Un père, une mère, qui ont compris la grandeur de l'autorité que Dieu a mise en eux, et l'immense respon-

(1) PLATON, *Lachès*, paroles de Socrate

sabilité qui pèse sur leur âme, doivent ici avoir un zèle, une vigilance sans bornes, et multiplier tous les soins les plus attentifs. Il faut qu'ils s'informent, consultent, VOIENT PAR EUX-MÊMES. S'ils ne veulent pas demeurer au-dessous de ce que demandait autrefois le paganisme, ils ne peuvent donner leur confiance et livrer leurs enfants, qu'après avoir fait humainement tout ce qui dépendait d'eux pour trouver non-seulement de bons instituteurs, MAIS LES MEILLEURS, mais les plus dignes, et qu'on le remarque bien : les plus dignes, non-seulement par la science, mais surtout par la vertu, par la gravité, je ne dis pas assez, par la sainteté des mœurs.

Encore un coup, je ne demande rien que ce que demandaient les païens ; et on sent pourquoi je mets du prix à citer ici tant d'autorités profanes.

Quintilien voulait expressément qu'un père et une mère ne choisissent pour l'instituteur de leur fils qu'un homme d'une vertu, d'une sainteté consommée : *Præceptorem eligere* SANCTISSIMUM.

C'est leur soin capital, ajoutait-il ; jamais il n'y mettront trop de zèle et de prudence.

Et quant à l'école, à l'institution, au collége, si l'on veut, qui devait être choisi, Quintilien n'hésite pas : « Il « faut préférer la maison où règne la discipline la plus sé« vère et la plus parfaite : *Et disciplinam quæ maximè se*« *vera fuerit.* »

Pline entrait à cet égard dans des détails curieux : ses recommandations sont dignes d'être méditées. Il déclarait avant tout qu'un père et une mère ne doivent pas se contenter de cette réputation facile de vague moralité, dont il est si aisé et si commode de jouir dans le monde.

La vie des hommes, disait-il, a quelquefois de tristes

profondeurs et des retraites cachées : *Vita hominum altos recessus latebrasque habet.* C'est là qu'il faut pénétrer.

Un père et une mère ne doivent pas fixer leur choix sans avoir exploré ces profondeurs inconnues, et SANS TOUT SAVOIR.

Et cela est plus important encore, si l'on vit à une époque de relâchement et de licence dans les mœurs publiques, selon l'énergique expression de Pline : *In hâc licentiâ temporum.*

Pline adressait ces conseils à une dame romaine qui l'avait consulté sur le choix d'un instituteur pour son fils, et il achevait sa lettre par ces remarquables paroles : *Avec l'aide du Ciel, confiez cet enfant à un homme qui lui enseigne avant tout les bonnes mœurs, puis l'éloquence, laquelle, sans les bonnes mœurs, n'est qu'une mauvaise science.*

Un père et une mère, en s'occupant de ce choix, ne doivent donc céder à aucune vaine considération publique ou particulière, à aucune sollicitation intéressée, à aucune importunité, de quelque part qu'elle vienne.

« Quel mépris, disait Plutarque, ne méritent pas ces « parents qui, par une négligence coupable, ou du moins « par une ignorance bien funeste, confient leurs enfants « à des maîtres qui n'en ont que le nom, et qu'ils ne se « donnent pas la peine d'éprouver! Encore sont-ils moins « blâmables, lorsqu'ils le font par ignorance; mais, ce qui « est le comble de la folie, c'est que souvent, quoique « avertis par des personnes éclairées de l'incapacité et de « la mauvaise conduite des maîtres qu'on leur propose, « ils ne laissent pas de les prendre, entraînés par les ca- « resses perfides de leurs flatteurs ou par les sollicitations « imprudentes de leurs amis.

« Grand Dieu! mérite-t-on seulement le nom de père, « quand on aime mieux céder à de vaines complaisances, « que de procurer à ses enfants une bonne et solide « Éducation ! »

Plutarque ne se dissimulait point toutefois quel discernement exige un choix si important et si difficile.

Il y a des hommes, disait-il, *que les vices les plus grossiers rendent incapables de tout autre emploi : voilà ceux qui se présentent souvent pour élever la jeunesse, et c'est entre leurs mains que beaucoup de parents remettent leurs enfants! tant ils y regardent peu!*

C'est pour prévenir un si grand malheur, qu'il n'épargnait aux parents ni les reproches, ni les conseils : « Négliger la vertu, *c'est sacrifier,* disait-il, *ce qu'il y a de plus « essentiel dans toute l'Éducation. Il faut que l'instituteur « joigne à un grand fond de sagesse et d'expérience, des « mœurs pures et une conduite irréprochable :* autrement « tout est perdu. La bonne Éducation est la source de « toutes les vertus, mais à une condition rigoureuse, c'est « que l'instituteur sera lui-même vertueux ; et alors, de « même que les jardiniers dressent des tuteurs autour des « plantes et des arbrisseaux pour soutenir leur tige, de « même ce bon instituteur environnera, pour ainsi dire, « son jeune élève du double appui des préceptes et des « exemples, pour empêcher ses mœurs de se pervertir. »

Je le répète, si je cède au plaisir de rapporter toutes ces paroles si graves et si belles, tous ces textes antiques si précis et si forts, c'est pour montrer à quel point d'aveuglement en sont venus, parmi nous, certains parents, qui semblent ne pas seulement se douter de ce que la raison naturelle et le simple bon sens enseignaient à des païens.

Plutarque ajoute que pour procurer à l'enfant les meil-

leurs, les plus dignes instituteurs, il ne faut ménager nulle dépense, nul sacrifice.

« Mais il est des parents, dit-il, qui portent si loin l'a-
« mour de l'argent et l'indifférence pour le bien de leurs
« enfants, que par le seul motif d'une épargne sordide, ils
« leur choisissent pour instituteurs des hommes sans nul
« mérite, et dont l'ignorance est toujours à bon marché.
« Aristippe fit un jour à un de ces pères méprisables une
« réponse pleine de sel et de sagesse. Comme il lui de-
« mandait cinquante drachmes pour élever son fils : *Com-*
« *ment !* s'écria le père ; *mais avec cette somme j'achèterais*
« *un esclave! Faites-le,* dit Aristippe, *et vous en aurez*
« *deux : votre fils, et celui que vous aurez acheté !* »

Le poète satirique faisait les mêmes plaintes. Il flétrissait amèrement la conduite de ces parents qui prodiguent mille folles dépenses pour leurs bâtiments, leurs meubles, leurs équipages, leur table, et épargnent tout pour l'Éducation de leurs enfants (1).

« Ce qui coûte le moins à un père, c'est l'Éducation de
« son fils, disait-il. »

« Travaillez à élever ce jeune homme, disait un autre
« poète romain (2), donnez-vous toutes les fatigues ; et
« moi, je vous avertis qu'après l'an révolu, vous recevrez
« à peine de son père, autant d'argent que le peuple a
« coutume d'en accorder au gladiateur victorieux. »

Aussi Cratès le philosophe disait autrefois qu'il aurait voulu monter au lieu le plus éminent de la ville pour crier

(1) *Hos inter sumptus, sestertia Quintiliano*
Ut multùm duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.

(2) *Hæc, inquit, cures, et quùm se verterit annus,*
Accipe, victori populus quod porrigit, aurum.

de là aux citoyens : « Hommes de peu de sens, quelle est « donc votre folie de ne songer qu'à amasser des richesses « et de négliger absolument l'Éducation de vos enfants, « pour qui vous dites que vous les amassez (1) ! »

Je ne l'ignore pas, il y a des maîtres, il y a des cours pour lesquels certains parents ne croient jamais trop dépenser. Ils y donnent sans regret le double, le triple de ce que coûte l'Éducation classique la plus solide et les professeurs littéraires les plus distingués. Je veux parler des arts d'agrément et de l'instruction professionnelle. On sait ce que valent les classes et les cachets de musique et de danse, et aussi les leçons de mathématiques, dans certains établissements. A ces sortes de leçons, les parents sacrifient tout, deux, trois, quatre mille francs par année, s'il le faut; je l'ai vu. Mais l'enfant apprend à jouer du piano, danse et monte à cheval, etc., et en attendant qu'il soit reçu ou refusé, à Saint-Cyr et ailleurs, il sort deux fois par semaine, se promène librement dans Paris, quand et où il lui plaît; il va même au spectacle, s'il le veut, et fait pire encore. Le profit est manifeste, et un père, une mère n'y sauraient mettre trop d'argent.

Et ces profondes misères, ce n'est pas seulement à Paris qu'on les rencontre; c'est maintenant aussi dans nos meilleures provinces. Ne dirait-on pas que Tacite voyait les mœurs de notre temps, lorsqu'il écrivait ces paroles, que je me dispense de traduire : *Jàm vero propria et peculiaria hujus urbis vitia... in provincias ma-*

(1) Rollin écrivait avec son bon sens et sa douceur accoutumée : « Ce « qui est certain, c'est que les parents sensés et raisonnables doivent « voir avec quelque peine qu'un intendant, un secrétaire, quelquefois « même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le « précepteur du fils de la maison. »

nant... histrionalis favor, equorumque studia; quibus occupatus et obsessus animus quantulùm loci bonis artibus relinquit (1) !

Il le faut avouer toutefois : si de tels parents se rencontrent trop souvent aujourd'hui, il y en a beaucoup d'autres mieux inspirés et plus sages. Dans les classes élevées comme dans les classes populaires, on voit souvent encore, par l'instinct secret et par l'inspiration même de ce sentiment supérieur, je dirais presque divin, qui fait le fond du cœur paternel, on voit les pères les plus éloignés de la vertu choisir de vertueux instituteurs pour leurs enfants.

Ce n'est pas seulement dans les familles pieuses, que les parents semblent comprendre la grave responsabilité qui pèse ici sur leur conscience devant Dieu et devant la société. J'ai vu les hommes les plus occupés dans les affaires, les hommes les plus engagés dans le tourbillon du monde, reconnaître que tout, sans exception, plaisirs, amis, fortune, ambition, liberté même, aisance de la vie et des relations sociales, devait être sacrifié à l'accomplissement de ces grands devoirs. Je les ai vus choisir les maisons d'Éducation les plus austères et les instituteurs les plus éloignés des habitudes mondaines, se mettre en rapport constant, en harmonie parfaite avec eux, et sacrifier enfin tout ce qui devait être sacrifié, pour travailler eux-mêmes à l'Éducation de leurs enfants, de concert avec les instituteurs de leur choix.

(1) *Quotumquemque inveneris, qui domi quidquam aliud loquatur? Quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quandò auditoria intravimus?*

II.

Mais si c'est là, pour un père, pour une mère, un devoir sacré ; si rien ne les dispensa jamais de choisir les meilleurs instituteurs pour l'Éducation de leurs enfants, c'est aussi et par là même pour eux un droit inviolable : nulle puissance humaine ne saurait les en dépouiller, et toute contrainte faite ici à l'autorité paternelle et maternelle serait un crime.

C'est dans cette pensée qu'un ministre de l'instruction publique, M. le comte de Salvandy, écrivait naguère ces remarquables paroles :

« Dans l'histoire du monde s'offre à nous le droit de « la famille sur elle-même, consacré à toutes les pages « des annales et des lois du peuple qui a soumis l'ancien « monde à ses codes, et qui en a doté le monde mo- « derne.

« La société chrétienne, née dans ce berceau digne « d'elle, gouvernée si long-temps par les maximes et la « législation romaines, ne vit jamais contester le droit de « la puissance paternelle en fait d'Éducation.....

« Irresponsable devant les hommes et devant la loi, le « père de famille répond devant Dieu, et cela nous suffit : « il s'agit d'un intérêt qui lui est plus cher qu'à la so- « ciété même, si elle était tentée d'intervenir.....

« C'est qu'il y a ici deux faits et deux principes plus « forts que tout le monde.

« Le droit paternel a ses sources plus haut que dans « la Charte de 1830 ; il est écrit dans une loi que des « circonstances ou un homme extraordinaires peuvent « méconnaître un jour, mais qu'un gouvernement paci-

« fique et régulier, qu'aucune législation légitime et sen-
« sée ne déclineront désormais.

« Ce droit sur la direction morale, sur le développe-
« ment intellectuel de l'enfant qui sera l'héritier de notre
« nom, le continuateur de notre pensée dans la cité et
« dans l'État, ce droit est la vérité en fait de liberté
« d'enseignement. Tout le reste est plus ou moins acci-
« dentel, artificiel et contestable; mais ici tout est réel
« et fondamental. C'est par la famille que la société a
« commencé. La société n'en est que le développement
« et l'image. L'État n'a de droits que ceux qu'il em-
« prunte à cette origine, comme il n'a de force que celle
« qu'il demande à tous ses concitoyens. L'État ne pour-
« rait substituer son action à celle-là, ses sentiments à
« ceux qui ont là leur siége et leur puissance, sans
« usurper. »

M. Guizot proclamait les mêmes principes que M. de Salvandy, lorsqu'il disait dans son ferme langage : « *Les
« premiers droits, les droits antérieurs à tout droit, sont
« les droits des familles; ce sont des droits primitifs et in-
« violables.* »

Et lorsqu'on va dans le vrai, au fond de la question, et jusqu'à la nature intime des choses, on comprend la pensée de ces hommes éminents et l'énergie de leurs affirmations.

En effet, des instituteurs qui élèveraient un enfant malgré ses parents, des instituteurs auxquels un père et une mère seraient obligés, *bon gré, mal gré,* de confier leur enfant, sans les connaître, sans les estimer, sans avoir pour eux aucune confiance, en un mot, des *instituteurs imposés arbitrairement et exclusivement à toutes les familles, sans leur consentement et contre leur vœu,* comme

le disait encore M. Guizot, ce serait une violence intolérable, une dérision de la conscience en ce qu'elle a de plus sacré, un mépris public et un renversement de toute Éducation.

Qu'est-ce, en effet, qu'un instituteur qui ne représente pas véritablement l'autorité du père et de la mère? d'où vient-il? quels peuvent être ses droits? à quel titre ose-t-il se présenter devant ses élèves? Ces enfants n'ont pas été librement, volontairement, confiés à ses soins: que dis-je? c'est quelquefois *contre le vœu* même des parents qu'ils lui ont été livrés! Pour moi, je le dois avouer, je ne sais pas de condition plus abaissée que celle de tels maîtres, qui ne peuvent invoquer auprès de leurs élèves le nom de leur père et de leur mère! Et comment le feraient-ils, s'ils n'ont pas été choisis par eux, s'ils ne les ont même jamais vus, s'il n'y a entre les instituteurs et les familles aucune relation libre et véritable?

Et, en fait, quelle relation existe-t-il, par exemple, entre le père et la mère de l'enfant, et ceux qu'on nomme vulgairement les maîtres d'études, et qui, quel que soit leur rang dans la hiérarchie scolaire, président réellement à l'Éducation de la jeunesse, dans un si grand nombre d'établissements d'instruction publique?

Mais, me dira-t-on, vous oubliez trop ici les droits de l'État. C'est l'État qui a choisi ces instituteurs; c'est l'État qui les connaît; c'est l'État qui leur confie ces enfants; c'est l'État dont ils invoquent le grand nom auprès de leurs élèves! — Non, certes, je n'oublie pas les droits de l'État; mais je répète que *les premiers droits, les droits antérieurs à tout droit, sont les droits des familles;* et lorsque M. Guizot prononça ces paroles, toute l'assemblée des représentants de la nation, entraînée par l'ascendant

irrésistible d'une raison supérieure, applaudit à cette forte expression du bon sens, à ce cri de la conscience paternelle, à cette éloquence de la vérité.

« Dans le désordre des idées de notre temps, disait « alors encore un grave orateur, dans cet affaiblisse-« ment de tant de principes sociaux et moraux, l'esprit de « famille, le respect des droits, des devoirs, des senti-« ments domestiques, me paraît la plus précieuse garantie « et l'espérance la plus féconde de la société. »

Et n'est-ce pas dans la même pensée que M. le premier président Portalis disait encore : *L'État assiste la famille et ne la supplante pas ?*

La parole de cet éminent magistrat dit précisément ce qui est, ou du moins, ce qui doit être, en fait d'Éducation; mais, sous prétexte d'assister la famille, s'approprier son bien le plus cher, et la déshériter du plus sacré de ses droits; sous prétexte que les pères et les mères de famille ne possèdent pas l'art de l'Éducation, leur enlever leur fils, s'emparer de son âme et la façonner, dans un système quelconque, malgré eux, serait un attentat incomparablement plus grand, que si on enlevait leurs maisons et leurs champs aux légitimes propriétaires, pour les rebâtir ou les cultiver à leur place et à leurs frais, sous prétexte que c'est là une partie de la fortune publique et qu'ils n'entendent rien à la faire valoir (1).

(1) Nous avons vu, il n'y a pas long-temps encore, d'insensés utopistes réclamer ce mode de mettre en valeur la fortune de la France; et ce sont les mêmes qui proclamaient en même temps l'anéantissement le plus complet de l'autorité paternelle, dans un système d'*instruction gratuite, égale, et obligatoire pour tous.*

« Par vos institutions, disait autrefois Platon à un Spartiate, vous « ressemblez moins à des citoyens qui habitent une ville, qu'à des

Non, non : redisons-le donc encore une fois avec M. Guizot : *Les premiers droits, les droits antérieurs à tout droit, sont les droits de la famille.*

Que si j'ai rappelé ici ces grands principes et ces grands témoignages, c'est que, dans un livre où je traite de la famille, j'ai tenu pour mon devoir de constater que la liberté d'enseignement est un droit inviolable de l'autorité paternelle et maternelle, et que, quoi qu'il arrive désormais, sur cette question la lutte dans l'avenir n'est plus possible. Les pères de famille ont enfin compris leurs obligations et leurs droits. Ils ont senti leur force; ils l'ont fait sentir, et ils la montreraient encore, s'il le fallait. Au moment nécessaire, on les a vus descendre dans l'arène, et ils ne l'ont quittée qu'après avoir fait triompher les droits de la conscience paternelle, et par là même le droit des libertés les plus légitimes. Sans se mêler aux partis politiques, ils ont fait entendre dans une région supérieure une voix indépendante et honnête, et ils ont formé en France ce grand parti, qui était destiné à croitre chaque jour, qui devait se fortifier par la force même des choses, rallier définitivement à lui les hommes sincères, les hommes éminents de tous les partis, et devenir bientôt, par là même, le parti de tous les gens de bien, la voix de la vérité, du bon sens et de la justice.

« soldats campés pour la guerre. Votre jeunesse est semblable à une « troupe de poulains qu'on fait paître ensemble dans la prairie sous un « gardien commun. Les pères n'ont point droit chez vous d'arracher « leur enfant farouche et sauvage de la compagnie des autres, pour lui « faire donner les soins spéciaux dont il a besoin par un maître de « leur choix, qui le dresse en le caressant, en l'apprivoisant, et en usant « des autres moyens convenables à l'Éducation des enfants ; ce qui en ferait non-seulement un bon soldat, mais un bon citoyen, capable d'administrer les affaires publiques. » (PLATON, *les Lois*, liv. II.)

Voilà ceux qui, venus des divers côtés de l'horizon social, se sont rencontrés dans une grande et généreuse pensée, et ont donné à la France, en 1850, la liberté de l'enseignement, en même temps que la liberté des congrégations religieuses et la gloire de l'expédition romaine.

Grâces en soient rendues au courage des plus illustres hommes d'État, à leur rapide intelligence, à la vive et lumineuse parole dont ils ont alors tout éclairé, on n'a pas tardé à voir les dangers d'une lutte et d'une résistance trop prolongée contre les droits et les réclamations de l'autorité paternelle; et les grands pouvoirs de l'État, après la discussion la plus solennelle, ont unanimement senti que la paix publique ne pouvait être fondée sur la violation des droits et du respect des familles, et que la prospérité des nations, comme la perpétuité des dynasties, n'avaient rien à gagner à la mauvaise Éducation de la jeunesse. Tous ont compris que le panthéisme politique, la centralisation absolue, et cette idolâtrie de l'État qui tend à tout asservir, à tout absorber, est une doctrine indigne, funeste même à l'État, et le premier principe du socialisme le plus redoutable : tous ont proclamé que l'individu est quelque chose; que le père, la mère et la famille sont quelque chose; que l'Église, que la conscience et les âmes sont quelque chose.

Et en effet, comme le disait M. de Salvandy, la famille, la société domestique n'est-elle pas l'origine et la source perpétuellement renouvelée de la société civile et politique? N'est-il pas manifeste qu'elle n'en doit jamais souffrir, que l'ordre naturel serait alors blessé, et que la société agirait contre son principe?

Et, en allant au vif et au fond de la question, qui pour-

rait s'étonner qu'au père appartiennent des droits si élevés dans la société? n'est-ce pas le père qui la perpétue et qui la conserve? n'est-ce pas le père qui l'élève dans sa famille? n'est-ce pas le père qui la multiplie, qui l'étend, qui la fortifie? Le père, sans doute, doit beaucoup à la société qui le protége; mais la société lui doit plus encore. La société civile et politique n'a été instituée que pour la protection de la société domestique, jamais pour son oppression.

Les familles, en se multipliant, se rapprochèrent, attirées les unes vers les autres par les douceurs de la vie sociale, par l'intérêt, par le besoin des secours mutuels; et faisant alliance, elles formèrent les villes, les cités, puis les royaumes et les grands États, qui sont de grandes sociétés de familles.

Mais dans ce rapprochement providentiel, et par cette alliance, les pères de famille ne voulurent et ne purent vouloir qu'une chose, à savoir : fortifier leurs droits, garantir leur autorité, et non l'absorber, non s'en dépouiller, non l'anéantir. Ils eussent voulu s'en dépouiller qu'ils ne l'auraient pu; car, nous l'avons vu, les droits et les devoirs paternels sont essentiellement inaliénables; la nature des choses et le langage humain ont ici une force invincible. Je le répète : on ne dit pas d'un père qu'il est revêtu de l'autorité paternelle. Non, elle est en lui essentiellement : il ne peut pas plus être dépouillé de ses droits qu'il ne peut être dispensé de ses devoirs. Les uns et les autres sont également inaliénables et imprescriptibles.

Lorsque les chefs des familles, lorsque les pères constituèrent, dans l'ordre de la Providence, la société civile et politique, ce ne fut donc pas afin que la cité, que l'État absorbât leurs familles, mais afin que la famille devint

plus florissante, plus forte et plus libre à l'ombre de la cité, à l'ombre de l'État.

Sans doute, les chefs de là famille, les pères, mirent en commun leur force et leur droit, et en transportèrent providentiellement au prince dans l'État, au magistrat dans la cité, ce qui était nécessaire pour la défense des intérêts généraux de toutes les familles réunies, et devenues par leur réunion une société civile et politique; mais manifestement ce ne fut pas afin que le père et la mère disparussent, s'absorbassent dans le prince et dans le magistrat: c'eût été là une abnégation impie de la nature. Sparte, qui l'essaya, en a laissé une triste mémoire : depuis le christianisme, l'essai même n'est pas possible, et le quatrième Commandement, demeurant inviolable dans sa simplicité et dans sa force, nous montre clairement ce qui survit à tout : *Tu honoreras ton père et ta mère!* Sans doute, le Seigneur, qui est le Dieu de l'ordre éternel, a institué le pouvoir politique dans l'ordre social, comme il a voulu dans la famille l'autorité paternelle: *omnis potestas à Deo;* mais la base première et inébranlable, posée par la main divine, demeure, garant et soutien du reste; et tout le monde est d'accord, dit Bossuet, que l'obéissance due à la puissance publique ne se trouve comprise au Décalogue que dans le précepte qui oblige à honorer ses parents.

Qui ne se souvient chez nous que la Convention ellemême flétrit *la tyrannie stupide, la disposition barbare qui arrache l'enfant des bras de son père, et fait une servitude du bienfait de l'Éducation?* (27 vendémiaire an VII.)

Je le sais, la famille a des devoirs à remplir envers la société civile et politique : il y a des jours où la famille doit se dévouer tout entière à la conservation de la so-

ciété. La fortune, la vie, tout doit être loyalement, généreusement donné dans l'intérêt commun. La société a droit alors à tous les sacrifices temporels; mais il n'en faut pas conclure que la société ait le droit d'exiger de la famille des sacrifices moraux. La famille doit quelquefois se sacrifier matériellement; moralement, jamais.

Il est manifeste que la société n'a jamais le droit de demander qu'un père, qu'une mère lui sacrifient l'esprit, les vertus, les principes sacrés, les droits religieux de leurs enfants.

Les sacrifices matériels eux-mêmes ont des bornes marquées par la justice.

En un mot, il y a entre la famille et l'État, entre la société domestique, société primitive, et la société civile et politique, des droits et des devoirs mutuels : tout y est non-seulement corrélatif, mais mesuré : tout y est selon la nature; rien n'y est contre elle. Dans l'ordre de Dieu, rien ne peut jamais être tyrannique et arbitraire.

Voilà pourquoi l'autorité civile et politique n'a jamais le droit de demander à l'autorité paternelle un sacrifice que l'autorité paternelle n'ait le devoir de faire; et l'autorité paternelle n'a jamais le droit de refuser à l'autorité civile et politique un sacrifice que celle-ci a le devoir de lui demander.

C'est au nom de ces droits et de ces devoirs que le prince peut dire : « La patrie est en danger. La patrie est la terre commune : toutes les familles, tous les enfants sont en péril; il faut la défendre et marcher au combat. » Et c'est au nom de ces mêmes droits et de ces mêmes devoirs que les pères de famille peuvent dire à un prince ambitieux : « Ce sont nos enfants; vous ne devez pas, pour satisfaire à une vaine gloire, les mener à la mort; »

ou à un prince impie : « Vous ne devez pas les jeter dans des écoles d'immoralité et les élever indignement malgré nous. »

CHAPITRE IX.

DE LA DERNIÈRE ET PLUS IMPORTANTE ÉDUCATION DE LA JEUNESSE, ET DE LA PART QUE DOIVENT Y PRENDRE LES PARENTS.

Les soins, les sollicitudes paternelles et maternelles ne doivent pas cesser, ni même se ralentir, quand ce qu'on appelle communément l'Éducation touche à sa fin. La tâche d'un père et d'une mère est loin d'être achevée à ce moment. C'est même alors que commence pour eux le plus sérieux des devoirs, celui qui est à la fois le plus difficile et le plus nécessaire à remplir.

Après les études classiques, je l'ai dit déjà, il y a encore à faire ce que Tacite nomme la grande étude des hommes, des temps et des choses (1). Au sortir même du collége, on entre dans cette école de la vie, où les passions et les intérêts, les affaires et les épreuves de toute nature, réservent à un jeune homme, dans leurs courants con-

(1) *Notitia vel rerum, vel hominum, vel temporum.* (Dial. de Orat.)

traires, des enseignements et une Éducation laborieuse sans doute, mais profondément utile.

C'est ce que j'ai appelé la grande et dernière Institution de l'homme, ou bien encore l'*Éducation sociale*, parce qu'elle se fait dans la société et par la société elle-même; mais il faut que le père et la mère y président toujours.

« J'ai souvent blâmé, disait autrefois Plutarque, la conduite de ces pères qui donnent d'abord à leurs enfants des gouverneurs, mais les abandonnent à eux-mêmes dans cet âge bouillant et emporté, qui demande bien plus de précaution et de soin que la première enfance.

« Quelles suites malheureuses n'a pas, pour les parents eux-mêmes, cette déplorable négligence ! qu'ils ont lieu de s'en repentir, et d'en déplorer les tristes effets, lorsqu'ils voient leurs enfants, une fois parvenus à l'âge viril, secouer le joug paternel, fouler aux pieds tous leurs devoirs, et se précipiter dans les désordres les plus honteux !

« Les uns se livrent à des flatteurs ou à des parasites, hommes détestables qui n'ont d'autre talent que celui de corrompre la jeunesse. Les autres entretiennent à grands frais des courtisanes : ceux-ci se ruinent dans les excès de la table ; ceux-là au jeu et aux spectacles ; d'autres deviennent plus criminels encore.

« Pour nous, disait Platon, nous avons résolu d'éviter ces malheurs, et de ne pas faire comme la plupart des pères qui, dès que leurs enfants sont devenus grands, les laissent vivre au gré de leurs folles humeurs. Nous croyons au contraire, que c'est le moment de redoubler de vigilance et de sollicitude auprès d'eux, pour cette dernière et plus importante Éducation. »

Beaucoup de parents chrétiens n'ont pas toujours de si sages pensées. En effet, combien n'en rencontre-t-on pas aujourd'hui, semblables à ceux dont Fénelon disait déjà de son temps avec douleur, *qu'ils abandonnent leurs*

enfants à eux-mêmes, dans l'âge où les passions commencent à se faire sentir, et où par conséquent ils ont plus besoin d'être retenus !

On peut dire de nos jours que c'est là l'ordinaire : sous l'influence des préoccupations mondaines, et aussi je ne sais par quelle crainte pusillanime, par quel triste sentiment de leur faiblesse, la plupart des parents redoutent l'œuvre à laquelle ils doivent se dévouer, et se font volontairement illusion sur un devoir sacré ; puis, comme il arrive si souvent, ils érigent leur illusion même en principe, aiment à se persuader et à dire tout haut que l'Éducation finit avec le collége, qu'un jeune homme à dix-huit ans est élevé ou ne le sera jamais, qu'on ne peut plus l'obliger et le contraindre, que ce serait faire plus de mal que de bien, etc., etc. Qui n'a pas entendu professer tout cela ? et sur ces beaux prétextes, ils abdiquent définitivement toute autorité. Il ne leur en restait guère, depuis le jour où leur fils les avait quittés pour le collége; mais le jour où il rentre sous le toit paternel, ils n'en veulent plus conserver du tout. Et c'est cependant le grand jour, où il faudrait reprendre cette autorité tout entière avec une force et une tendresse nouvelle, pour achever une Éducation que le monde et ses périls, la jeunesse et ses passions rendent plus nécessaire que jamais.

Ah ! sans doute, cette autorité ne doit pas se faire sentir rudement; cette dernière Éducation demande, avec une attention et une sollicitude continuelles, les ménagements les plus délicats. Il y faut tout à la fois, des soins, une habileté, une suite, une énergie et une douceur extrêmes; mais c'est précisément parce que cette Éducation est la plus difficile de toutes, qu'il faut que les parents s'y dévouent les premiers : car, s'ils ne le font pas, qui le fera pour eux ?

C'est alors ou jamais, que l'autorité d'un père et la tendresse d'une mère doivent faire sentir, dans la plus forte et la plus douce action, leur souveraine influence.

Il est un âge dans la vie, auquel un ancien attribuait les propriétés du feu, parce que, comme cet élément, il est sans cesse en activité et ne connaît pas de repos ; un âge où l'on pense sans règle, où l'on réfléchit sans maturité, où l'imagination ardente et les sens troublés semblent appeler à eux le droit de décider toutes les destinées de l'avenir.

Certes, c'est un moment redoutable que celui-là, lorsque les passions s'éveillant tout à coup au cœur de la jeunesse, menacent d'y soulever ces tempêtes, qui agitent profondément et flétrissent quelquefois à jamais la vertu; tandis que le monde, de son côté, n'oublie rien pour tendre des piéges à un jeune homme sans expérience, pour lui inspirer l'amour du plaisir, et exciter en son âme les inclinations les plus dangereuses.

Moment cruel, où, dans cette fièvre brûlante des passions soulevées contre la sagesse, périssent si souvent tant de biens précieux qui ne se retrouveront jamais, où les plus nobles espérances de la famille s'évanouissent quelquefois sans retour, où les forces les plus élevées de la patrie s'énervent et s'abîment, où la vie se dessèche et périt tristement dans sa fleur !

Ah ! on dit quelquefois pour se consoler : Il faut bien que cette jeunesse se passe ! Eh bien, moi, je n'ai jamais pu le dire ; et rien ne me paraît plus douloureux ici-bas que les égarements de la jeunesse. Et parmi les tristes choses qui me font quelquefois pleurer sur la terre, je n'en sais point qui brise mon âme par des atteintes plus sensibles.

Non, je ne puis voir cet âge si brillant, et qui devrait

toujours être si pur ; cet âge si ardent, et qui devrait toujours être si noble ; cet âge des grandes pensées, des affections généreuses et quelquefois des inspirations héroïques, je ne puis, sans la plus douloureuse amertume de mon âme, le voir s'enchaîner aux passions qui le dégradent !

Je ne puis voir le monde lui ravir cette double couronne de l'innocence et du bonheur qui lui va si bien !

Je ne puis voir s'effacer, pâlir et disparaître ce coloris céleste, ce charme ineffable dont la vertu embellit le front de la jeunesse !

Non : sans une angoisse qui irait presque au désespoir, je ne puis voir se flétrir cette fleur, s'éteindre dans ces regards cette flamme de vie !

Ah ! c'est à l'heure de ces crises suprêmes, que la tâche d'un père et d'une mère est grande ! C'est alors que leur action peut se faire admirablement sentir, et que leur sollicitude doit devenir plus élevée et plus profonde ! leurs prévoyances plus attentives, plus actives, plus solennelles ! c'est alors que leur plus vive tendresse, même quand elle s'inquiète, doit demeurer calme, digne, réservée, patiente ! c'est alors enfin qu'ils doivent redoubler d'amour, de ménagements discrets et de soins ingénieux pour cet âge, capable d'une égale ardeur au bien et au mal, afin de l'aider à faire sortir victorieuses des plus terribles combats sa raison et sa vertu.

Mais que les parents me permettent de le leur dire : ils se défient trop souvent ici de leur puissance. C'est au contraire dans de tels moments que les droits et les devoirs sacrés de l'autorité paternelle et maternelle peuvent s'exercer avec le plus de force et de succès.

Il se rencontre tel jour, telle heure fatale dans la vie d'un jeune homme, où il n'y a que la voix d'un père, le

regard d'une mère, qui puisse le sauver ! C'est un transport d'orgueil, c'est un entraînement plus funeste encore, c'est la plus honteuse faiblesse, c'est l'enivrement d'une passion aveugle ! O vous qui lui avez donné la vie, conservez-lui l'innocence ! C'est à vous, et à vous seuls, qu'il est réservé par la Providence et par la nature d'apaiser peu à peu ces orages, de modérer la hauteur et l'emportement de ce caractère, de suspendre tout à coup sa passion dans sa plus grande impétuosité, de réveiller dans son cœur le courage pour la vertu !

Non, je ne dirai jamais assez quel sublime ministère de tendresse et de sagesse ont ici à remplir un père et une mère. Mais, je le reconnais, et je le répète : il y faut une délicatesse, une patience, quelquefois une indulgence, une insinuation, un mélange de fermeté et de douceur, et quelquefois enfin un tact et une finesse dont tout autre qu'eux serait incapable. L'amour paternel et maternel, le plus tendre par la nature et le plus fort par la foi, peut seul être ici un inspirateur sûr. C'est à cette heure redoutable où le commandement échappe, qu'il faut conserver l'autorité la plus haute, et exercer l'action la plus énergique : c'est au moment où ce jeune homme ne se connaît presque plus lui-même, qu'il faut enchaîner sa liberté et dompter son cœur ; mais qui ne sent que ce cœur doit être alors infiniment ménagé, et qu'il faut traiter cette liberté qui s'emporte, avec un plus singulier respect? Et qui pourra se prêter à ces ménagements infinis, si ce n'est un père et une mère?

C'est alors qu'un père accorde à son fils ces longues et intimes conversations, où un jeune homme épanche volontiers son âme tout entière. Les vertus de son père, ses exemples, ses conseils, sa bonté, sa gravité, ses expé-

riences, tout fait impression sur ce jeune homme, l'éclaire et le fortifie. Enivré d'une folle passion, son cœur tombait déjà en défaillance; il ne se sentait plus la force de résister au mal qui le pressait de toutes parts ; il était peut-être au moment de s'oublier à jamais lui-même et de secouer toute pudeur ; mais auprès de son père, il retrouve sa raison, sa conscience, sa vertu, son courage pour triompher du vice et des honteux plaisirs.

Un père, d'ailleurs, peut recevoir des aveux pénibles, entrer dans des détails qui ne conviendraient point à une mère, donner enfin, et, s'il le faut, d'une voix qui sait s'émouvoir, ces fortes et terribles leçons, qui arrêtent un jeune homme sur le bord du précipice ou l'en retirent, et lui inspirent pour toujours l'horreur de la dissolution et du libertinage.

Tel est le devoir paternel : les pères, dignes de ce grand nom, l'ont toujours ainsi entendu.

« Nous nous devons à nous-mêmes, écrivait naguère « un homme revenu courageusement à la foi chrétienne, « nous devons à nos fils, de leur signaler de loin le péril « et d'essayer de le conjurer. Battus des flots amers qui « vont les assaillir, qu'avons-nous de mieux à faire que « de rappeler à grands cris vers le port ces faibles et im- « prudents nautonniers, et de prier Dieu qu'il abrège pour « eux le temps de la tourmente ! Ne craignons donc pas « d'entrer avec eux dans le vif de nos expériences.... On « ne commet à cela, ni la majesté paternelle, ni la piété « filiale, pourvu qu'on le fasse sans hypocrisie ni forfan- « terie, ayant Dieu entre soi et son enfant (1). »

Oui : un père également sage et vertueux peut et doit

(1) M. Nisard, recteur de l'Académie de l'Isère.

aller jusque-là dans ses discours : une mère ne le pourrait pas ; on le comprend.

Non pas qu'une mère ne puisse prendre elle-même, dans ces moments suprêmes, sur son fils, un merveilleux ascendant. Le plus souvent, par l'instinct même de cette profonde délicatesse qui fait sa dignité la plus haute, et aussi par les secrets avertissements de son cœur troublé et de son amour, c'est elle, mieux que tout autre, qui devine le fond des pensées de son fils, ses bons et mauvais penchants, ses espérances, ses habitudes, ses goûts, tout en éloignant toujours loin d'elle avec douceur toutes les confidences, que la dignité du cœur maternel ne peut entendre.

En ces heures cruelles, où elle craint pour la vertu de ce qu'elle a de plus cher au monde, elle prie plus qu'elle ne parle, elle attend, elle souffre, elle dévore sa peine. Mais son silence est quelquefois auprès d'un fils égaré d'une bien admirable éloquence : ce visage austère d'une mère profondément contristée, cet abattement silencieux, cette dignité, je le dirai même, quelquefois cette beauté évanouie révèle une compassion si vive, une douleur si amère, que le malheureux jeune homme n'en peut soutenir l'aspect ! Que dis-je ? Pour remuer son âme et la bouleverser tout entière, il suffit quelquefois d'un regard ! Oui, un de ces regards maternels, qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme et y excitent invinciblement tous les sentiments les plus forts et les plus tendres, suffit le plus souvent pour arrêter tout d'un coup un pauvre enfant dans le plus grand emportement de ses faiblesses, pour le faire rentrer en lui-même et le rendre à la vertu ! et cela, sans qu'une parole ait été dite, sinon peut-être : O mon fils !... ô ma mère !...

Fénelon, qui s'est tant occupé de ces choses, nous a laissé ici d'admirables pages : je ne saurais mieux achever ce sujet délicat, qu'en exhortant ceux qui voudront bien me lire, à méditer les touchants conseils que donnait autrefois, sur tout ceci, le saint Archevêque de Cambrai ; il en avait trouvé l'inspiration dans son amour pour la jeunesse, et aussi dans une profonde intelligence de cet âge inconstant et léger.

Je citerai d'autant plus volontiers ici les paroles de Fénelon, qu'elles sont merveilleusement propres à soutenir, à encourager les parents et tout à la fois à les guider dans ces voies difficiles, où la fermeté et la douceur sont également nécessaires.

Parmi les jeunes gens dont Fénelon s'était occupé, il s'en trouvait un surtout, dont le cœur était sensible au bien, l'esprit solide, mais le caractère emporté, les passions violentes et la vie très-exposée aux entraînements du monde ; et dont, par conséquent, la correction demandait des ménagements infinis en même temps qu'un grand zèle.

« Ce jeune homme est bon, écrivait Fénelon ; mais qu'il « ne vous échappe pas, au nom de Dieu ! S'il faisait quelque « grande faute, qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert « comme un port dans le naufrage. Supportez-le sans le « flatter, avertissez-le sans le fatiguer. Bornez-vous aux « occasions et aux ouvertures de Providence.... Il faut « l'attendre, le ménager, le supporter, le corriger peu à « peu, sans le décourager jamais, le consoler au besoin, « et le relever dans ses chutes, lui apprendre à se sup- « porter lui-même sans flatter sa passion. »

Fénelon ajoutait : « Ne le recherchez point trop, lais- « sez-le venir à vous ; ne le ménagez point par faiblesse, « mais d'un autre côté ne gardez aucune autorité à contre-

« temps; ne le gênez point; ne lui faites point de morales « importunes; dites-lui simplement, courtement et de la « manière la plus douce, les vérités qu'il voudra savoir ; « ne les dites que selon le besoin et l'ouverture de son « cœur; arrêtez-vous tout court, dès que vous douterez « s'il en est fatigué. Rien n'est si dangereux que de don- « ner plus d'aliment qu'on n'en peut digérer. Le respect « dû *à cet âge,* et son vrai bien qu'on désire, deman- « dent une délicatesse, un ménagement et une douce insi- « nuation que je prie Dieu de mettre en vous.... »

Fénelon conseillait beaucoup aussi ces intimes conversations dont je parlais tout à l'heure : il raconte lui-même qu'il les avait employées avec grand succès pour adoucir la nature irascible et apaiser les passions orgueilleuses d'un jeune homme.

« Son humeur, dit-il, s'adoucissait dans de tels entre- « tiens; il devenait tranquille, complaisant, gai, aimable, « on en était charmé. Il n'avait alors aucune hauteur. »

Mais Fénelon, on vient de le voir, recommandait bien en même temps de ne pas fatiguer les jeunes gens de ces sérieux entretiens, surtout de n'avoir jamais l'air de les leur imposer :

« S'il vous paraît ne point désirer vos avis, demeurez « dans le silence, mais sans diminuer aucune marque d'af- « fection; car il ne faut jamais se rebuter, quand même « la vivacité de l'âge *l'entraînerait.... et lui ferait com-* « *mettre quelque grande faute.* »

Tels étaient les ménagements et les soins que conseillait Fénelon. Du reste, il ne faudrait pas se persuader que le saint Archevêque poussât ses indulgences jusqu'à la faiblesse : je ne sache personne qui ait demandé aux instituteurs de la jeunesse, et à la jeunesse elle-même, une

plus indomptable énergie contre les passions de cet âge; et ce qui fait bien connaître la profonde sagesse de ce grand maître, c'est qu'avant tout il voulait qu'on n'épargnât rien pour obliger les jeunes gens à vaincre leurs passions en évitant les occasions dangereuses : « Il y a, dit-il, « des ennemis qu'on ne peut vaincre qu'en les fuyant : « contre de tels ennemis, le vrai courage consiste à crain- « dre et à fuir ; mais à fuir sans délibérer, *et sans se donner « à soi-même le temps de regarder jamais derrière soi.* »

C'est lui, si doux, si indulgent, qui écrivait pour un jeune homme, ces terribles paroles :

« Fuyez ! hâtez-vous de fuir ! Ici la terre ne porte pour « fruit que du poison : l'air qu'on respire est empesté; « les hommes, contagieux, ne se parlent que pour se com- « muniquer un venin mortel. La volupté lâche et infâme « amollit les cœurs, et ne souffre ici aucune vertu. Fuyez! « que tardez-vous ? ne regardez point derrière vous en « fuyant ; effacez jusqu'au moindre souvenir de cette île « exécrable. »

Tous les maîtres de la jeunesse ont remarqué le coup violent par lequel Mentor précipite Télémaque dans les flots, et le sauve bon gré malgré, lui faisant boire l'onde amère, et rendant au jeune homme surpris par cette brusque séparation, la vertu avec le bon sens.

Qui ne sait d'ailleurs quel accent de tendresse Fénelon savait donner à ses plaintes et à ses prières, dans ces crises malheureuses : « O mon fils! disait-il, vous n'avez « pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre « enfance, et les périls dont vous êtes sorti par mes con- « seils : ou croyez-moi ou souffrez que je vous abandonne. « Si vous saviez combien il m'est douloureux de vous voir « courir à votre perte ! si vous saviez tout ce que j'ai

« souffert pendant que je n'ai osé vous parler! la mère « qui vous mit au monde souffrit moins dans les douleurs « de l'enfantement. Je me suis tû ; j'ai dévoré ma peine ; « j'ai étouffé mes soupirs, pour voir si vous reviendriez « à moi. O mon fils ! mon cher fils, ! soulagez mon cœur, « rendez-moi ce qui m'est plus cher que mes entrailles ; « rendez-moi Télémaque que j'ai perdu ; rendez-vous à « vous-même. Si la sagesse en vous surmonte l'amour, « je vis, je vis heureux : mais si l'amour vous entraine « malgré la sagesse, Mentor ne peut plus vivre. »

Du reste, je m'empresse de le dire, et toujours avec Fénelon, ces crises terribles ne sont pas nécessaires. Les parents doivent tout faire pour les prévenir ; et cela est toujours plus facile et meilleur que d'y porter remède. C'est même ici la tâche la plus importante à remplir, dans cette grande et dernière Éducation de la jeunesse.

Si rien n'oblige cet âge aimable à se passer dans le vice et dans la honte, rien ne demande non plus assurément, qu'il se passe dans les violents orages dont nous venons de parler. Combien, au contraire, n'ai-je pas connu de jeunes gens, qui, sans doute, avaient eu dans le monde à lutter contre eux-mêmes et contre leurs passions ; mais qui avaient su se ménager à l'avance, dans la grâce de Dieu et dans les habitudes d'une piété fervente, toutes les ressources nécessaires pour les mauvais jours d'une traversée périlleuse ; qui, si je puis m'exprimer ainsi, s'étaient donné, dans les principes d'une Éducation mâle et vigoureuse, un puissant contre-poids à la vivacité de l'imagination et à l'illusion des sens, et se trouvaient enfin comme dans le port, avec des ancres fortes, lorsque la tempête commençait à s'élever.

Mais que faut-il donc faire, me demanderont peut-être les

pères de famille, pour prévenir ainsi le mal et obtenir que cette dernière Éducation s'accomplisse heureusement ?

C'est ce que je vais essayer de dire dans le chapitre suivant: je le dirai dans un très-simple langage; et afin d'être plus utile, je tâcherai d'y ajouter l'intérêt et la lumière des détails les plus pratiques.

CHAPITRE X.

SUITE DU MÊME SUJET.

LETTRES DE L'AUTEUR A UN PÈRE SUR LA DERNIÈRE ÉDUCATION DE SON FILS.

Je suppose avant tout que l'Éducation secondaire, préparatoire à la grande Éducation sociale, a été faite tout entière et s'est achevée complétement.

Sur ce point capital, je me bornerai à redire ici ce que j'écrivais autrefois à des parents qui m'avaient confié leurs fils :

« Je ne réponds d'un jeune homme que j'élève et de sa persévérance dans le bien qu'à deux conditions :

« La première, c'est qu'on m'aura permis de faire réellement et d'achever son Éducation : c'est-à-dire, qu'il

ne quittera le petit séminaire qu'après sa rhétorique et sa philosophie bien faites.

« Tout jeune homme qui nous quitte, avant d'avoir fait sa rhétorique et sa philosophie avec nous, y fût-il demeuré plusieurs années, je n'en réponds point.... Je lui ai donné des soins plus ou moins utiles ; je ne l'ai point élevé.

« Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que supprimer dans l'Éducation intellectuelle et morale d'un jeune homme la rhétorique ou la philosophie, ce n'est pas chose indifférente ou de médiocre importance : il y va du tout au tout : c'est en faire un homme ou un autre.

« En particulier pour vos deux enfants, je ne crois pas que vous puissiez interrompre leur Éducation classique, comme on vous en a donné le fâcheux conseil, sans leur faire un tort irréparable pour leur vie entière.

« Je crois que dans l'intérêt même de leur avenir temporel, qui vous préoccupe avec raison, il est essentiel que leur Éducation classique s'achève fortement.

« Autrement, laissez-moi vous le dire, ces deux enfants deviendront, je le crains bien, deux mauvais sujets, et deux mauvais sujets incapables; et, pour avoir voulu leur demander des fruits avant le temps, on n'aura rien, ou seulement des fruits amers.

« Et tout ce que je dis là, remarquez bien que je le dirais quand il ne serait question que de leur fortune : non-seulement ils ne la feront pas, mais ils la ruineront, si on n'en fait pas des hommes solides.

« Leur Éducation sérieuse est à peine commencée : on n'a rien fait jusqu'à présent qu'empêcher ou réparer le mal ; il faut maintenant faire le bien ; et si on ne prend pas le temps de le bien faire, le mal, avec de telles natures, reprendra le dessus d'une manière terrible : or, n'oubliez

pas que dans une bonne Éducation, *c'est en rhétorique et en philosophie que le bien se fait et se fait bien*, parce que c'est là seulement qu'il se consolide et s'achève.

« Voilà ma pensée tout entière. Je n'ai pas là-dessus une hésitation : l'évidence et l'expérience ne me permettent pas d'hésiter.

« La seconde condition, sans laquelle je ne puis répondre de la persévérance d'un jeune homme, c'est que sa rhétorique et sa philosophie achevées, ses parents ne le laisseront point à ne rien faire, mais l'occuperont sérieusement et convenablement.

« Demander qu'un jeune homme de dix-huit ans demeure vertueux, conserve le goût du travail, et devienne un homme distingué, sur les trottoirs de Paris ou de toute autre grande ville, dans une molle oisiveté, avec les chevaux, les cigares, les chiens, la chasse, les courses au clocher, les bals, les théâtres et toute la folle vie du monde, — je réponds simplement : c'est absurde ! et je pourrais dire quelque chose de plus sévère. »

Voilà ce que, dans la franchise quelquefois un peu rude de mon dévouement, j'ai cru pouvoir écrire à un père et à une mère qui voulaient bien me permettre de leur dire toute la vérité, et qui ont eu d'ailleurs, je suis heureux de l'ajouter, la sagesse de suivre ces conseils.

Je ne reparlerai pas ici des Éducations interrompues par la préparation aux écoles spéciales. J'ai déjà démontré, au chapitre IX du livre V de mon premier volume, comment les écoles spéciales et l'instruction professionnelle, grâce à l'imprudence des parents qui y précipitent leurs fils avant le temps, étaient la ruine de la haute Éducation intellec-

tuelle, et souvent aussi, de toute Éducation religieuse et morale.

Il y a là une plaie profonde, qui empire depuis plusieurs années, et dévore parmi nous ce qui se trouve de meilleur dans les générations naissantes.

Quand les parents se décideront-ils enfin à ouvrir les yeux, et à voir clair dans une question si grave et si simple ?

II.

L'Éducation secondaire et préparatoire étant sérieusement achevée, il faut pour la grande et dernière Éducation se faire un plan : il faut, pour les mœurs et pour la piété, pour le travail et les études, — je parle ici des grandes études littéraires, historiques, philosophiques, scientifiques, de toutes les études en un mot, qui préparent définitivement à une carrière et à la vie publique, — il faut arrêter, constituer un système d'Éducation profondément réfléchi, et parfaitement adapté au caractère d'un jeune homme, à ses dispositions, à ses goûts d'esprit, à son avenir : un système, qui lui donne assez de liberté et ne lui en laisse pas trop; un système dans lequel il travaille le premier, activement, à s'élever, à se développer luimême; un système large par conséquent, dans lequel il apprenne à se mouvoir librement et à marcher seul : non pas que ses parents n'aient plus à s'occuper de lui, ma pensée est très-loin de là; mais il y a tel jeune homme, dont l'esprit et le caractère doivent être gouvernés de manière, qu'il ne sente son guide et ne se trouve impérieusement retenu, qu'au moment de faire fausse route et de tomber.

J'écrivais encore dernièrement à un de mes amis, sur tout cela, une lettre, que je demande à mes lecteurs la permission de mettre sous leurs yeux.

Le jeune homme avait dix-huit ans; il venait d'achever des études fortes et brillantes : esprit distingué, bon et aimable caractère, cependant un peu faible et léger; sincèrement pieux, mais comme on l'est au collége ou au petit séminaire à dix-huit ans, c'est-à-dire, avec moins de solidité que de ferveur: ce jeune homme avait été reçu bachelier; il allait commencer son droit : son père, mon ami, m'ayant consulté sur cette dernière phase de son Éducation, je lui écrivis la lettre suivante :

III.

« Mon cher ami, notre tâche est donc finie, et la vôtre commence; ou plutôt, non, ce serait vous faire injure : vous n'avez pas attendu ce jour pour commencer à remplir la grande tâche paternelle, et vous allez simplement continuer, de plus près, dans votre maison, par vous-même, et presque par vous seul, l'œuvre importante à laquelle vous travailliez depuis sept années de concert avec nous ; et nous, vous pouvez y compter, nous continuerons à prier pour ce cher enfant et à lui offrir de loin, dans le monde, tous les bons conseils et tous les encouragements qui dépendront de nous.

« Quant à vous, mon ami, sur les diverses questions que vous voulez bien m'adresser, je vous renverrai d'abord à vous-même, à votre bon esprit, à votre cœur, à vos propres réflexions et à vos expériences; et cela fait, je vous dirai ensuite avec simplicité mes propres pensées, soit sur le travail et les études de votre fils, soit sur les exercices

de piété qui lui sont nécessaires, soit enfin, si vous le permettez, sur le choix des amis et des délassements qu'il faut lui procurer.

« Il va sans dire que ce que j'écris ici, je l'écris aussi pour votre chère femme : vous m'avez consulté en son nom; je réponds à tous deux : votre tâche, d'ailleurs, est commune, quoique *différemment semblable*, comme aurait dit M. de Maistre; ici encore, vous ne pouvez vous passer l'un de l'autre.

« Avant tout, je dois vous dire que le point capital de cette dernière Éducation, c'est la mesure et le genre de liberté que vous donnerez à ce jeune homme ; et ici, comme dans tout le reste, c'est surtout à Fénelon que j'emprunterai les conseils délicats que je prends la liberté de vous offrir :

« Il faut donc que votre pieuse femme ne se scandalise pas, si je viens d'abord lui dire que son cher fils doit commencer enfin à marcher un peu tout seul, et qu'il ne peut ni ne doit plus être toujours au bras de sa mère. Les mères, les meilleures surtout, ont un peu de peine à se persuader cela. Voici ce que Fénelon écrivait lui-même à un de ses plus chers élèves, à un jeune homme de vingt ans, son neveu, qui regrettait de n'être pas toujours auprès de lui et sous sa direction :

« L'enfant ne peut pas téter toujours, ni même être sans « cesse tenu par les lisières ; on le sèvre, on l'accoutume à « marcher seul.. cher fanfan, tu ne m'auras pas toujours... »

Mentor tenait le même langage à Télémaque :

« Je vous quitte, ô fils d'Ulysse : mais ma sagesse ne « vous quittera point, pourvu que vous sentiez toujours « que vous ne pouvez rien sans elle. Il est temps que vous « appreniez à marcher tout seul. Je ne me suis séparé de

« vous en Égypte et à Salente, que pour vous accoutu-
« mer à être privé de cette douceur, comme on sèvre les
« enfants, lorsqu'il est temps de leur ôter le lait pour leur
« donner des aliments solides. »

« Il faut donc, mon cher ami, dans l'intérêt même de l'Éducation et du libre et généreux développement de votre fils, qu'il ne soit pas tenu de trop près, sous le toit paternel; mais cela est aussi nécessaire, pour une autre très-profonde et très-délicate raison, que voici :

« Quoiqu'il soit fort jeune encore, et dépendant de vous, de toute façon, et très-volontiers, à cause de sa docilité naturelle, il est néanmoins vrai qu'une des plus importantes parties de cette dernière Éducation, c'est de lui donner peu à peu et comme insensiblement la liberté, qu'il devra bientôt avoir tout entière. La liberté qu'on donne tout à coup et sans mesure à un jeune homme qui a été long-temps assujetti, lui inspire dans les premiers moments un goût effréné pour l'indépendance : c'est un enivrement qui le jette presque toujours dans des excès. Lorsqu'une personne doit être bientôt sur sa foi, dit Fénelon, il faut la faire passer de la dépendance où elle est, à la liberté, par un changement qui soit presque imperceptible, comme les nuances des couleurs.

« En tout, la sujétion pèse, la liberté flatte et éblouit. Il faut donc faire faire peu à peu à un jeune homme des expériences modérées de sa liberté, qui lui laissent sentir que ce n'est point tout ce qu'il s'imagine, et qu'il y a une illusion ridicule dans le plaisir qu'on s'y promet. Je voudrais donc, mon ami, commencer de bonne heure à traiter A*** comme un homme qu'on accoutume à se pouvoir gouverner, et à n'en abuser pas.

« Une chose bien importante encore, et de même na-

ture, c'est de ne pas avoir l'air, dès les premiers moments de son retour chez vous, de vouloir commencer son Éducation et sa correction. Ne vous pressez point de le reprendre sur ses défauts ; il faut auparavant les bien connaître, et pour cela les voir d'abord dans leur naturel, et lui laisser la liberté de les montrer; ensuite viendra peu à peu l'occasion de les corriger. Autrement vous lui fermeriez le cœur; il se cacherait, et vous ne verriez plus ses défauts qu'à demi. Il faut gagner toute sa confiance, lui faire sentir l'amitié qu'il sait que vous avez pour lui, lui faire plaisir dans les choses qui ne lui nuisent pas, le bien instruire sans le prêcher, et, après l'instruction, s'attacher à lui montrer de bons exemples, jusqu'à ce qu'il donne ouverture pour de plus forts conseils : alors les donner sobrement, mais avec cordialité, et le laisser toujours dans le désir d'en entendre plus qu'on ne lui en aura dit.

« Quant au travail et à ses études, vous savez mes principes : ils sont les vôtres ; personne ne m'a plus remercié que vous des deux chapitres de mon premier volume dans lesquels j'établis, que nul n'est en ce monde pour ne rien faire ; que chacun a un travail à accomplir, une place à occuper laborieusement ici-bas, en un mot, un état quelconque, une carrière à fournir.

« Mais A*** n'est peut-être pas aussi convaincu de tout cela que vous et moi, surtout dans la pratique ; et quoiqu'il ait fait de bonnes études et pris au petit séminaire l'habitude d'un travail sérieux, la mollesse et le *far niente* ne sont jamais sans charme pour un jeune homme de dix-huit ans, lequel d'ailleurs, comme il ne manque jamais d'arriver en pareil cas, sait qu'il aura un jour cinquante mille livres de rentes : faites-lui donc relire mes deux chapitres ; relisez-les sérieusement avec lui, et ne

vous lassez pas de lui dire et de lui persuader que ne rien faire, ou travailler lâchement, ce qui est une même chose, lui est tout à fait impossible; que tout par là serait perdu dans sa vie : piété, mœurs, esprit, études, caractère, rien ne résiste à l'oisiveté; tout y périt, et comme le dit énergiquement Fénelon, *elle jette dans les plus affreux désordres les personnes mêmes les plus résolues à pratiquer la vertu, et les plus remplies d'horreur pour le vice;* et afin qu'A*** comprenne bien ces fortes leçons, — comme d'ailleurs celui dont vous lui parlerez est malheureusement trop connu, — demandez-lui simplement s'il veut en ce monde ressembler à son cousin.

« J'essaie de faire en ce moment, pour l'Éducation supérieure, un plan d'études et de lectures, que je me propose de publier bientôt, et d'offrir aux jeunes gens qui, leur Éducation classique terminée, veulent employer utilement leur temps de dix-huit à vingt-cinq ans et même au-delà, et devenir des hommes distingués, capables de rendre service à leur pays dans une carrière ou dans une autre. Dès que ce plan sera achevé, je vous l'enverrai.

« Sur ce point, je n'entrerai donc ici dans aucun détail; je me bornerai à vous dire deux choses : la première, c'est qu'il faut à A*** une règle fixe pour le travail et les heures qui y seront consacrées : sans doute il faut une honnête liberté, mais point de caprice, et tenir, quoi qu'il en coûte, à la règle qu'on s'est faite : autrement, rien ne dure, rien ne profite.

« Secondement, avant de décider les choses que l'on veut étudier, il faut bien examiner; mais telle ou telle étude, telle ou telle lecture une fois décidée, il faut la suivre, l'achever : rien n'est pire qu'une chose commencée et interrompue : *pendent opera interrupta, minæque...* Rien ne

tient, c'est bientôt un délabrement complet. Passer ainsi d'une étude à une autre, sans rien terminer, c'est le moyen infaillible de n'aboutir à rien ; c'est la ruine de toute haute Éducation intellectuelle.

« Quant à la piété, il faut aussi un petit réglement auquel on tienne ; sur ce point, je n'offrirai pas d'autres conseils à A*** que ceux que Fénelon donnait à un jeune militaire :

« Pour vos occupations, écrivait Fénelon à ce jeune « homme, il faut les régler, soit à l'armée ou à la cour. « Partout il faut se faire une règle, et ranger si bien toutes « les choses, qu'on y manque fort rarement. Le matin, « votre lecture méditée avant toutes choses, et lorsqu'on « vous croit encore au lit. Vers le soir une autre lecture.... « Mais d'abord *il ne faut pas vous gêner et vous lasser de « prières*. Pendant la messe, vous pourrez lire l'Épître et « l'Évangile, pour vous unir au prêtre dans le grand sacri- « fice de Jésus-Christ ; quelque pensée tirée de l'Évangile « ou de l'Épître, qui aura rapport au sacrifice, pourra aider « à tenir votre esprit élevé à Dieu. »

Voici ce que Fénelon écrivait encore à un jeune homme du monde qui lui avait demandé les moyens de persévérer dans le bien :

« Le premier est de vous faire un projet pour remplir « votre temps et de le suivre, quoi qu'il vous en coûte. Le « second, c'est de mettre dans ce projet comme l'article le « plus essentiel, celui de faire tous les jours votre lecture « méditée, où vous ne manquerez jamais de renouveler « vos résolutions contre votre mollesse. Le troisième, c'est « que vous ferez tous les soirs un examen de votre jour- « née, pour voir si la mollesse vous a entraîné, et si vous « avez perdu du temps. Le quatrième est de vous con-

« fesser régulièrement de quinze en quinze jours à un bon « confesseur. »

« Avant tout, pour A***, comme Fénelon vient de vous le recommander, il ne faut pas le gêner et le lasser de prières. Je me permets de dire cela à sa mère : elle ne doit pas vouloir qu'il en fasse autant qu'elle ; et vous, mon cher ami, vous me permettrez de l'ajouter avec la religieuse affection que vous me savez pour vous depuis votre enfance, il faut que vous en fassiez assez pour que votre fils, en suivant vos exemples, fasse tout ce qu'il doit faire. Vous ne pouvez donc plus vous laisser aller vous-même à aucun relâchement ; votre fils, à votre exemple, se relâcherait encore plus que vous. Affermi comme vous l'êtes dans la vertu, et d'ailleurs, je le sais, fort occupé de vos affaires, vous avez moins de temps que lui, et l'appui de certains exercices de piété vous paraît peut-être moins nécessaire ; mais c'est ce qu'il est difficile de bien faire entendre à un jeune homme. Je vous dirai donc : faites pour lui et pour l'exemple que vous lui devez, ce que vous ne feriez pas toujours pour vous-même ; ou plutôt, croyez-moi, en lui donnant en tout les meilleurs exemples, vous vous en trouverez aussi bien pour vous-même que pour lui.

« Je trouve excellent qu'un jeune homme aille le dimanche aux saints offices avec son père et avec sa mère, chacun son livre de messe à la main ; et afin que le respect humain ne fasse pas tomber des mains d'A*** le livre, sans lequel le bon sens comme la piété indique qu'il est difficile d'entendre la sainte messe avec l'attention qui convient, il faut, mon cher ami, que vous-même ne négligiez jamais d'y apporter le vôtre.

« Mais évitez pour lui, et même pour vous, certaines grand'messes qui n'en finissent pas, et qui dissipent plus

qu'elles ne recueillent, parce qu'une musique d'opéra y envahit tout : conduisez-le, si vous le pouvez, à Notre-Dame-des-Victoires et à Saint-Sulpice, où l'on m'assure qu'on chante encore les louanges de Dieu : A*** les y chantera volontiers et de tout son cœur, comme il les chantait au petit séminaire, avec ses condisciples.

« A la campagne, je ne sais pas où vous en êtes : généralement, là, ce n'est pas la musique d'opéra qui est à craindre ; mais on y rencontre bien souvent aussi des grand'messes sans fin, et qui sont déshonorées par de malheureux chantres, dont la voix basse et grossière étouffe tout, et empêche la voix des fidèles de faire entendre aucun chant pieux : cela est un grand malheur. Tout le culte divin, toute la religion, dans nos campagnes, en France, est dans nos grand'messes; et quel intérêt religieux y reste-t-il pour ceux qui n'y chantent jamais les louanges de Dieu, et qui ne les entendent chanter qu'indignement ? Je le répète, c'est là un grand mal dans la plupart de nos villages : si vous ne pouvez l'empêcher, il faut le supporter patiemment ; ou tâcher d'y remédier de concert avec votre bon curé, qui en gémit, j'en suis sûr.

« A Paris, ce qu'il y a de mieux pour A***, c'est de suivre assidûment avec vous les Conférences et la Retraite de Notre-Dame, et les autres exercices de piété qui se font spécialement pour les hommes et les jeunes gens.

« Quant à sa mère, me pardonnera-t-elle si j'ose lui recommander, avec Fénelon, qu'elle veuille bien ne pas s'obstiner à lui faire trouver bons de mauvais prédicateurs. Je sais bien que le plus médiocre prône renferme encore, pour ceux qui savent l'y trouver, la perle de l'Évangile ; mais votre fils, qui croit cela, est incapable de le pratiquer ; et pour tout dire, un jeune homme qui vient de finir sa rhé-

torique et sa philosophie, et qui aspire peut-être à devenir un orateur, aura toujours bien de la peine à goûter des sermons quelquefois insipides, parce qu'ils n'ont ni le charme de la simplicité apostolique, ni les attraits de la grande éloquence.

« J'allais oublier de vous dire qu'une des premières choses que vous ayez à faire, dès votre prochain retour à Paris, c'est de lui donner, ou plutôt de l'aider à choisir un bon et sage directeur : je dis *l'aider à choisir;* car il faut dans ce choix lui laisser une grande liberté et même ne l'aider qu'avec une extrême discrétion. Sans doute vous pouvez, vous devez le diriger dans son choix; mais il faut qu'il choisisse lui-même; et rien ne serait pire que de s'obstiner à lui donner le directeur de sa mère ou le vôtre.

« Il faut, du reste, qu'il fasse ses exercices de piété librement et en son particulier ; j'excepte la prière du soir, que vous avez l'excellente coutume de faire en commun dans votre petite chapelle. Rien n'est meilleur pour lui, pour vous, pour tous.

« En lui laissant toute convenable liberté pour ses exercices de piété, redites-lui quelquefois ces belles paroles de Fénelon, que je vous disais autrefois à vous-même :

« Vous devez faire honneur à la piété, et la rendre res-
« pectable dans votre personne. Il faut la justifier aux
« critiques et aux libertins. *Il faut la pratiquer d'une ma-*
« *nière simple, douce, forte, noble et convenable à votre*
« *rang.* Il faut aller tout droit aux devoirs essentiels de
« votre état, par le principe de l'amour de Dieu, et ne
« rendre jamais la vertu incommode par des hésitations
« scrupuleuses sur les petites choses. »

« Quant aux exercices proprement dits, Fénelon les

réglait tout à l'heure : le plus important est une petite lecture de piété de quelques minutes, chaque matin, après la prière : dans Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, ou saint François de Sales; ce que le jeune homme préférera : il ne faut pas que sa bonne mère lui impose tous ses livres de dévotion.

« A la campagne comme à Paris, votre maison touche à l'église ; s'il convient à A*** de profiter de ce bon voisinage pour aller quelquefois à la sainte messe dans la semaine, il va sans dire que vous ne l'en empêcherez point. Vous l'en louerez au contraire; mais vous ne le lui imposerez pas.

« Par-dessus tout, mon ami, il faut l'agréger à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul qui est établie sur votre paroisse. Rien n'est meilleur. Ce n'est pas seulement aux pauvres que les jeunes gens, membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, font du bien, c'est surtout à eux-mêmes. Il y a dans cette admirable association d'immenses avantages et une grâce providentielle pour la jeunesse. Je ne connais rien de plus puissant pour faire persévérer un jeune homme dans le bien, pour l'attacher profondément à la vertu, pour lui conserver la foi vive, pour lui garder un cœur noble et pur, pour lui procurer de bonnes amitiés.

« Ce dernier point est capital, et j'ai promis de vous en parler avec quelque détail. Qu'il faille à un jeune homme des amis de son âge, c'est évident ; mais combien le choix est délicat à faire, et qu'il est difficile de bien gouverner un jeune homme dans ses amitiés ! Voici ce qu'en disait Fénelon : « Pour les vrais amis, il faut les choisir avec de « grandes précautions, et par conséquent se borner à un « fort petit nombre. Point d'ami intime qui ne craigne

« Dieu, et que les pures maximes de religion ne gouver-
« nent en tout; autrement il vous perdra, quelque bonté
« de cœur qu'il ait. Choisissez, autant que vous pouvez,
« vos amis dans un âge un peu au-dessus du vôtre ; vous
« en mûrirez plus promptement. A l'égard des vrais et
« intimes amis, un cœur ouvert : rien pour eux de secret
« que le secret d'autrui, excepté dans les choses où vous
« pourriez craindre qu'ils ne fussent préoccupés. Soyez
« chaud, désintéressé, fidèle, effectif, constant dans l'a-
« mitié, mais jamais aveugle sur les défauts et sur les
« divers degrés de mérite de vos amis : qu'ils vous trou-
« vent au besoin, et que leurs malheurs ne vous refroi-
« dissent jamais. »

Toutes ces paroles sont d'un bon sens et d'une délicatesse admirable.

Fénelon écrivait encore sur le même sujet :

« Il faut tâcher de lui trouver des compagnies de jeunes
« gens sages et d'un esprit réglé, *qui lui plaisent, qui l'a-*
« *musent et qui l'accoutument à se divertir sans aller cher-*
« *cher et sans regretter de plus grands plaisirs.* »

« Eh bien ! mon cher ami, un des plus grands avantages des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul pour vous et pour A***, c'est de lui donner les bons amis que voulait Fénelon. Parmi ces jeunes gens si nombreux, A*** peut choisir pour ses amis les meilleurs, sans qu'on les lui impose ; ce qui est capital.

« Ces bons amis de Saint-Vincent-de-Paul l'introduiront, si cela lui plaît, dans d'autres bonnes œuvres et sociétés religieuses, telles que *l'Œuvre des Apprentis,* les *Amis de l'enfance,* les *Conférences de Saint-François-Xavier,* etc.

« Il serait très-bon aussi qu'il entrât dans quelques

bonnes sociétés littéraires, dans quelques bonnes Conférences de droit.

« Vous ne le forcerez du reste à rien de tout cela ; si vous savez vous y prendre, il le fera librement, et il va d'ailleurs sans dire qu'avant de s'engager à rien, il aura demandé votre agrément et vos conseils.

« Enfin, ce n'est pas seulement pour prier, pour faire de bonnes œuvres et pour étudier, que je lui veux de bons amis; mais c'est aussi, comme le disait Fénelon, pour qu'il se récrée avec eux. Il lui faut des délassements honnêtes, sans aucun doute, mais vifs et agréables.

« Rien ne serait pire que de s'obstiner à lui imposer des compagnies austères, disproportionnées à son âge, à ses goûts : *s'opiniâtrer à faire goûter aux jeunes gens certaines personnes pieuses dont l'extérieur est dégoûtant,* dit Fénelon, c'est les dégoûter à jamais de la piété et de la vertu, c'est les révolter.

« Vous me demandez ce que je pense de la chasse pour vous et pour lui ; ma réponse est très simple, c'est celle même de Fénelon : quant à vous, la chasse vous est nécessaire pour votre santé ; votre raison est décisive : n'en n'ayez donc aucun scrupule. Quant à lui, c'est un amusement très-agréable et très-légitime, pourvu qu'il soit pris modérément et en bonne compagnie. Je ne crains point la chasse, mais bien souvent les chasseurs.

« J'ai écrit quelques lignes sévères (1) contre ceux qui,

(1) « Tant que les héritiers des grandes races françaises se dévoueront à ne rien faire et se consoleront de tout par les divertissements : tant qu'ils seront de ceux dont Bossuet, dans l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, a dit, avec un ancien historien, qu'ils ne *travaillent qu'à la chasse: quorum maximus labor venatus est; qu'ils n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs :* tant que

comme le dit Bossuet avec un ancien historien, *ne travaillent qu'à la chasse : quorum maximus labor venatus est*. Mais ceux pour qui la chasse n'est qu'un exercice du corps, lequel, ajoute Fénelon, ne leur fait point abandonner le travail et l'étude, mais les en délasse simplement ; pour ceux-là, je n'ai aucun reproche à leur faire : loin de là ; la chasse est quelquefois un bon moyen d'éviter les divertissements dangereux.

« Fénelon voulait d'ailleurs qu'on eût dans l'occasion, quelque condescendance pour ses amis, mais il ne voulait pas qu'on la poussât trop loin :

« Pour Paris, écrivait-il, réservez-vous-y des heures « de travail : évitez les *soirées* qui mènent trop avant dans « la nuit, et qui dérangent tout le jour suivant; sauvez « un peu vos matinées. Lisez et pensez sur vos lectures. « Je sais bien qu'on ne peut pas être toujours si rangé : « il faut se laisser envahir quelquefois par complaisance « pour certains amis; la société le veut, l'âge le demande; « mais en accordant un peu d'amusement aux amis, il « leur faut dérober des heures, sans lesquelles on ne se « rendrait capable de rien pour mériter leur estime. »

« Après vous avoir parlé des amitiés vertueuses et des bonnes compagnies, il faut bien que je vous dise un mot de celles qui ne le sont pas.

« On ne peut les éviter tout à fait, quand on vit dans le monde : il faut donc s'y aguerrir. Rien n'est plus nécessaire, et voici comme je l'entends.

« Il faut qu'un jeune homme, dans le monde, montre

ce lamentable spectacle nous sera donné, il n'y a rien à espérer pour notre pays, et il faut nous résigner à voir s'accomplir sous nos yeux cette redoutable prophétie : « Le parti des hommes de plaisir sera éternellement impuissant : *auferetur factio lascivientium*. » (Amos, 6, 7.)

une conduite unie, modérée, sans affectation, mais ferme pour la vertu, et si décidée, qu'on n'espère point de l'entrainer. Il en sera tout d'abord quitte à meilleur marché, et on ne l'importunera plus, quand on verra qu'il est de bonne foi inébranlablement attaché à la Religion, et qu'il ne recule pas là-dessus. On tourmente plus long-temps ceux qu'on soupçonne d'être faux, ou faibles et légers.

« Il faut donc qu'A*** se laisse voir tout d'abord tel qu'il est et doit être, c'est-à-dire, un vrai chrétien. « A la « vérité, dit Fénelon, on doit cacher aux yeux du monde « tout ce qu'il n'est point nécessaire de lui montrer ; mais « il faut qu'il sache que vous voulez être chrétien, que « vous renoncez au vice, et que vous fuyez l'impiété....

« Il n'est pas question de prêcher ni de baisser les « yeux ; mais il s'agit de se taire, de tourner ailleurs la « conversation, de ne témoigner nulle lâche complaisance « pour le mal, de ne rire jamais d'une raillerie libertine « ou d'une parole impure (1). »

(1) Fénelon écrivait encore : « Soyez bon ami, obligeant, officieux, ou- « vert ; cela vous fera aimer et apaisera la persécution. Qu'on voie que ce « n'est point par grimace, ni par noirceur, mais par vraie religion et avec « courage, que vous renoncez aux débauches des jeunes gens. D'ailleurs « gaîté, discrétion, complaisance, sûreté de commerce, et nulle façon ; « peu d'amis, beaucoup de connaissances passagères ; soin de plaire à « ceux qui passent pour les plus honnêtes gens et dont l'estime décide, « ou à ceux qui excellent dans le métier dont vous souhaitez vous ins- « truire, pour apprendre d'eux ce que vous avez besoin de savoir.

« Il ne convient ni à la bienséance de votre état, ni à votre besoin in- « térieur, que vous vous jetiez dans une profonde solitude. Il faut voir « les gens qui ne donnent qu'un amusement modéré, aux heures où « l'on a besoin de se délasser l'esprit. Il ne faut fuir que ceux qui dissi- « pent, qui relâchent, qui vous embarquent malgré vous, et qui rouvrent « les plaies du cœur : pour ces faux amis-là, il faut les craindre, les « éviter doucement, et mettre une barrière qui leur bouche le chemin. »

« Donc, mon cher ami, pour A***, le vrai moyen de s'épargner de longues importunités et de dangereuses tentations, c'est de ne demeurer point neutre. Quand un jeune homme se déclare hautement pour la Religion, d'abord on s'étonne dans un certain monde; mais bientôt on se tait, on s'accoutume à le laisser faire : les mauvaises compagnies prennent congé, et cherchent parti ailleurs.

« Voilà, mon ami, les conseils que j'ai cru pouvoir prendre la liberté de vous offrir en réponse à votre bonne consultation; mais laissez-moi vous le dire en finissant, ce qui me donne une profonde confiance pour l'avenir d'A*** et pour sa persévérance dans le bien, c'est vous-même, c'est sa mère; ce sont vos sages conseils, vos prières, et surtout vos exemples : heureux le jeune homme qui trouve dans son père et dans sa mère le modèle des vertus qu'il doit pratiquer ! »

CHAPITRE XI.

L'AUTORITÉ PATERNELLE ET MATERNELLE.

DE SES DÉCHÉANCES PAR LES PARENTS EUX-MÊMES ET PAR LES LOIS.

I.

Arrivé à cette partie de mon travail, je ressens une amère tristesse. L'autorité, la dignité, les droits d'un père

et d'une mère, sont grands assurément. Je me suis complu à le démontrer. Après l'autorité et les droits de Dieu, rien n'est plus grand dans la société humaine; et toutefois, où en sommes-nous à cet égard? Hélas! nous le devons avouer avec douleur : depuis bientôt un siècle, on ne rencontre plus ici qu'une grandeur abaissée.

Sans doute, l'histoire de tous les pays et de tous les siècles a sur ce point ses tristes révélations; et en remontant jusqu'à l'origine, il est manifeste qu'une des plus profondes déchéances de l'humanité est dans l'affaiblissement de l'autorité, de la dignité paternelle et maternelle.

Mais nous, en particulier, il le faut reconnaître, à cet égard nous sommes allés très-loin : depuis le milieu du XVIIIe siècle, on dirait qu'il y a eu comme une conspiration secrète des lois et des parents eux-mêmes, de la société et des familles, pour anéantir parmi nous l'autorité et le respect.

Et aujourd'hui, c'est le moins qu'on puisse dire, l'intelligence de ce qu'il y a de divin dans un père et dans une mère, et le sentiment du souverain respect qui leur est dû, ont été, selon le langage des Écritures, étrangement *diminués par les enfants des hommes : diminutæ sunt à filiis hominum.*

Par l'institution divine, il y a là une Autorité impérissable : mais par le malheur des temps, Elle aussi, tend à s'abaisser; et fléchissant presque de toutes parts, on la voit souvent s'abdiquer elle-même, pour prévenir, dit-on, de plus grands désordres, tant le sens moral de l'inviolabilité paternelle et maternelle est profondément altéré!

Une voix plus autorisée que la mienne dirait que, par suite, les pères et les mères, dignes de ce grand nom, sont devenus bien rares.

Eh bien ! je n'hésite pas à le déclarer : voilà le plus grand des malheurs ; car, lorsque cette sainte, cette divine autorité vient à fléchir, tout fléchit avec elle, et la société se trouve menacée dans ses premiers fondements.

Et s'il faut, sans révéler ici toutes mes pensées sur ce triste sujet, m'en tenir de plus près à la question que je traite, je dirai que les instituteurs chargés d'élever la jeunesse, n'ont plus d'autorité pour faire cette œuvre fondamentale, parce que les parents n'en ont plus eux-mêmes et ne veulent plus en avoir ; et alors, l'autorité et le respect manquant, il n'y a plus d'Éducation possible.

Pourquoi cela ? me dira-t-on peut-être : que les bons instituteurs se passent des parents ! — Je réponds : on l'essaierait en vain : non, c'est toujours un grand mal et à peu près sans remède, dans une Éducation, lorsque le père où la mère abdiquent et refusent de faire sentir leur autorité ; et cependant vivent encore, et apparaissent de temps à autre. J'aurai le courage de le dire : c'est un plus grand malheur que s'ils étaient à quatre mille lieues ou morts ; par la raison très-simple, qu'eux présents, nul ne peut les remplacer : les enfants ne le permettent pas, et saisissent avec un étonnant et déplorable instinct la disjonction fatale, qui se trouve entre l'autorité réelle, mais abdiquée, de leurs faibles parents, et l'autorité empruntée et impuissante des instituteurs trahis par la faiblesse paternelle et maternelle.

Je n'ai jamais rencontré, dans l'œuvre de l'Éducation, une difficulté plus délicate, plus intime, plus douloureuse.

Et puisqu'il faut entrer dans le vif du sujet, je le dirai avec franchise : rien n'explique la négligence étrange, l'inconcevable tiédeur de certains parents pour faire valoir les droits de leur autorité, non seulement vis-à-vis de

l'État, — c'est ce que nous avons vu pendant quarante ans, — mais aussi et surtout vis-à-vis de leurs enfants eux-mêmes; rien ne l'explique, si ce n'est que ces droits imposent des devoirs, de grands devoirs, et que ces devoirs pèsent.

Cela est triste à dire, mais je ne puis le taire : oui, la légèreté, la dissipation, la mollesse de nos mœurs succombent sous le poids de l'autorité paternelle et maternelle. On ne sait plus comment la porter, et on s'en délivre en se débarrassant le plus tôt possible de ses enfants : dès l'âge de six à sept ans, que dis-je? de quatre à cinq ans, il faut se hâter de les mettre *en pension !* Et puis, dès l'âge de quinze ou seize ans, il faut qu'ils aient fini toute Éducation suivie et sérieuse, et deviennent à peu près leurs maîtres, dans ce qu'on appelle une école préparatoire, ou ailleurs : voilà l'inspiration, la marche et le but de la plupart des Éducations.

Mais s'occuper de ses enfants, pendant vingt années, paternellement, maternellement, c'est-à-dire avec intelligence, avec fermeté, avec suite, avec patience ; étudier ces jeunes natures, s'appliquer à les connaître, à les former, à les élever; leur commander le bien et leur en inspirer l'amour; leur défendre le mal; en un mot, travailler sérieusement, personnellement, à l'œuvre de leur Éducation, cela n'existe presque plus nulle part.

Je ne puis, ni ne dois tout dire ici; et pour éclairer mes assertions, je me bornerai à trois observations, très-importantes assurément : — la première, c'est qu'on ne trouve presque plus de parents qui veuillent connaître les défauts de leurs enfants, savoir la vérité sur eux ; — la seconde, c'est qu'on en trouve encore moins qui veuillent les corriger, qui sachent vouloir, ordonner, défendre :

plusieurs refusent même de se mêler en rien de tout cela; — et la troisième enfin, c'est que quand ils s'en mêlent, c'est souvent pour compromettre le succès de l'œuvre.

Qu'on me pardonne la rudesse et la simplicité de mon langage. Je parle avec d'autant plus de liberté que dans le cours de ma longue carrière, j'ai travaillé de concert avec les parents les plus dévoués et les plus sages, j'ai rencontré les plus nombreuses, les plus honorables exceptions aux faiblesses que je vais décrire; mais enfin, j'ai rencontré aussi de loin et quelquefois de près ces faiblesses, et puisque je veux être utile, je dois en parler. J'ai pris d'ailleurs des précautions certaines pour que nul de ceux qui me liront ne soit offensé de ce que je dois dire.

II.

Il faut donc l'avouer d'abord : il n'y a presque plus de parents qui s'appliquent à découvrir les défauts de leurs enfants, qui veuillent les connaître sérieusement, qui permettent même qu'on les leur fasse connaître.

Dès qu'un enfant me donnait quelque inquiétude par son orgueil, par sa légèreté, par sa mollesse, ou par quelque grande faute, je m'en occupais moi-même de la manière la plus suivie, et je m'adressais aussi immédiatement à ses parents. Mais combien de fois n'ai-je pas senti que cela leur déplaisait ! Plusieurs auraient beaucoup mieux aimé que je les eusse laissés tranquilles, beaucoup mieux aimé n'être pas avertis et tout ignorer. Cela est étrange, mais cela est vrai ; il semblerait qu'on ne peut dire la vérité à certains parents sur leurs enfants, sans les blesser eux-mêmes, sans les offenser personnellement. Comme il y a dans leur cœur un sentiment qui s'attriste,

lorsqu'un médecin, appelé par eux auprès de leur fils malade, leur dit : tel organe est en souffrance, il y faut appliquer tel régime, tel remède; il y a aussi dans l'amour paternel et maternel je ne sais quoi qui se froisse involontairement, lorsqu'on leur parle des défauts de leur enfant. Je comprends qu'ils soient attristés; mais qu'ils soient mécontents du médecin, je ne le comprends pas.

Quoi qu'il en soit, j'ai pu rarement parler, surtout à une mère, des défauts de son fils, sans m'apercevoir que l'amour maternel était immédiatement sur ses gardes, et armé contre moi de pied en cap.

Il faut s'attendre ici à un esprit de contradiction intime, involontaire, presque invincible.

— C'est un enfant bien violent. — Oh! monsieur, je ne crois pas : il n'y a pas au monde d'enfant plus doux ; il est vif, et ses nerfs s'agacent facilement; mais des violences, je ne lui en ai jamais vu : à la maison, il ne se fâchait qu'avec ses bonnes ; il a même été avec moi, jusqu'au jour où je vous l'ai donné, l'enfant le plus facile et le plus caressant. — Je le crois bien, madame : jamais vous ne lui aviez demandé une heure de travail; jamais vous ne lui avez fait éprouver une contrariété sérieuse.....

— C'est un enfant bien indolent. — Oh ! non, monsieur : il serait plutôt emporté. — Mais c'est justement cela, madame; il est mou et violent : la mollesse et la violence vont presque toujours ensemble. Les enfants mous ne peuvent rien souffrir. — Monsieur, je ne crois pas cela ; vous ne connaissez pas mon fils....

Ces contradictions vont quelquefois à de singulières extrémités : ainsi, le croirait-on? j'ai rarement dit à un père et à une mère, même aux meilleurs, même aux plus sages, en leur parlant de leur fils : *C'est un enfant difficile ; si*

vous n'y prenez garde, il vous causera de grandes peines. J'ai rarement dit cela aux parents, à ceux même qui avaient le plus de confiance en moi, sans perdre à l'instant une partie de leur confiance.

Et cela, dans le moment même où ils venaient se plaindre à moi de cet enfant, et me confier leurs tristesses pour le présent, et leurs inquiétudes pour l'avenir. Les choses qu'ils m'avaient les premiers dites de leur enfant, les plaintes faites par eux plusieurs fois contre lui, si je les faisais, moi, à mon tour, si je les leur répétais, ils ne les acceptaient pas. J'en ai trouvé qui me savent encore mauvais gré de les avoir crus sur parole, lorsqu'ils me disaient du mal de leur fils. J'ai rencontré un homme d'honneur et excellent chrétien, tuteur et grand-père de son pupille, qui ne m'a jamais pardonné que je lui eusse simplement dit que l'Éducation de son petit-fils était trop difficile, et que je ne pourrais pas réussir à la faire. Il m'écrivit pour me reprocher d'avoir offensé par là les deux familles paternelle et maternelle de l'enfant.

Dans les premiers temps de mon ministère et de mes expériences, j'ai rencontré une mère, très-distinguée d'esprit, très-pieuse, qui ne pouvait supporter la présence et les défauts de son fils, pendant trois jours de congé, sans en être accablée, qui me disait : que voulez-vous que j'en fasse pendant trois jours? et cependant elle était tellement infatuée des qualités et de l'excellence de ce fils, qu'il y avait pour moi impossibilité de lui en faire la moindre plainte, sans la révolter.

Un jour, après une faute des plus graves, et des plus capables d'alarmer une mère, commise par ce malheureux enfant, elle, si chrétienne, la vertu même, me dit : *Il n'y a pas de quoi fouetter un chat!* J'ai entendu cela de mes

oreilles. Elle ajouta : *Il y a dans le monde bien des honnêtes gens, qui ont fait pire, et qui sont d'honnêtes gens.* Enfin, elle alla jusqu'à me dire, tant elle avait besoin de disculper son fils : *Je n'oserais pas affirmer que son père n'a pas fait beaucoup plus mal à son âge, et cependant son père est aujourd'hui un excellent homme.*

Un autre enfant, — après des injures grossières adressées aux plus aimables de ses condisciples, après des ingratitudes inouïes envers le meilleur de ses maîtres, envers celui qui avait tout fait pour son âme, qui l'avait sauvé dix fois, depuis son entrée dans la maison, — cet enfant alla un jour jusqu'à outrager ce saint prêtre de la manière la plus sensible, et lorsque je racontai le fait à la mère et lui annonçai que l'heure de la séparation était venue, et que tout cela n'était plus tolérable, elle me répondit avec l'accent le plus irrité : *Oui, c'est vrai : Pierre a raison; Monsieur un tel est un imbécille.... il n'a pas su prendre l'enfant.... Mon Pierre a un cœur d'or.*

C'était encore ici, je l'affirme, une femme de l'esprit le plus distingué, du cœur le plus délicat, la plus noble nature.... mais c'était une mère aveuglée.

J'ai rencontré d'autres parents, qui permettent si peu qu'on leur dise la vérité sur leurs enfants, qu'ils vont jusqu'à préférer une maison d'Éducation où on dissimule tout, où on les trompe, où on leur envoie des bulletins de satisfaction, de bonnes notes, quand leurs enfants n'en méritent que de mauvaises ; où on leur dit que leurs enfants travaillent, se conduisent bien, deviendront d'excellents sujets, quand il est manifeste qu'on ne s'en occupe même pas, que les pauvres enfants ne font ni leurs études, ni leurs classes, et après dix années, sortiront de là absolument incapables, sans avoir ni le goût du travail, ni ombre d'ins-

truction. Mais pendant ce temps on n'a pas tourmenté ces pauvres parents, on les a laissés tranquilles, on leur a dit : *tout va bien;* et ils ont pu le répéter à leurs amis et à leur famille. Voilà ce qu'ils préfèrent de beaucoup à une maison d'Éducation sérieuse, à des instituteurs consciencieux et sincères, qui les informent, qui les avertissent, qui invoquent leur appui, qui les tiennent au courant de tout, de leurs craintes comme de leurs espérances, du mal comme du bien.

J'ai rencontré un jour un père et une mère qui m'ont dit : *Voilà notre fils : il est très-difficile ; nous n'y pouvons rien : faites de votre mieux ; nous avons confiance en vous; seulement ne nous en parlez plus, ou ne nous en parlez que quand tout ira bien.*

J'avais beau leur dire : *Je ne puis me passer de vous ; je ne puis rien sans vous....* Inutile.

Cela paraît incroyable ; mais cela n'est que trop vrai : oui, il y a des parents si faibles, qu'il faut les tromper, ou ils ne sont pas contents. J'en ai vu qui, parce qu'on s'obstinait à leur dire la vérité sur leur enfant et à réclamer leur concours, l'ont retiré d'un excellent collége, pour le mettre dans une maison où ils savaient qu'on ne leur en parlerait plus aussi tristement, et qu'on ne leur dirait plus la vérité.

J'ai eu, dans ce genre-là, deux expériences particulièrement étranges : c'étaient de mes amis, et quand ils venaient me revoir, ils me disaient avec un épanouissement de joie : *Tout va bien pour E*** : ses maîtres en sont très-contents ;* et puis, deux ans après, ils cessèrent de venir me voir; l'enfant s'était fait renvoyer même de cette très-mauvaise maison. — Une autre fois, c'était un enfant très-faible dans sa classe; il avait été très-mal commencé chez

ses parents, ne savait pas un mot de latin, et se trouvait chez nous presque toujours le dernier : cela déplaisait à sa mère. On mit l'enfant dans un collége, où il fut, dans la même classe, cinq fois de suite premier; on m'écrivit en triomphant les louanges du collége et de l'enfant.

Le fait est qu'on n'entend presque jamais parler en mal des plus tristes colléges, par les parents qui y laissent leurs fils ; tandis, chose bizarre, qu'on entend souvent des parents, même chrétiens, se plaindre des meilleures maisons d'Éducation, et pour des riens. Ils éprouvent le besoin de louer un mauvais collége, parce qu'ils sentent la nécessité de justifier leur choix, parce que là, on ne leur parle jamais de leurs enfants en mal, en un mot parce qu'ils sont dispensés de s'en occuper.

III.

Les parents ne veulent pas savoir la vérité ; mais, ce qu'il y a de plus difficile encore pour eux, ce n'est pas de consentir à savoir la vérité, ce n'est pas de se résigner à connaître les défauts de leurs enfants : *c'est de vouloir les corriger.*

Oui, ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de *vouloir*, et aussi de *faire vouloir* leurs enfants.

Ce qui leur manque le plus, c'est la fermeté, c'est la volonté; s'ils se refusent à savoir, c'est que savoir les condamnerait à vouloir. On ne veut plus, on ne sait plus commander, ni défendre : commander le bien, défendre le mal, avec douceur, gravité, persévérance, j'ai vu les meilleurs, les plus fermes, fléchir là-dessus : et par là même gâter profondément leurs enfants, dès le premier âge.

Je conjure les pères et mères, jeunes encore, et pour lesquels commence le grand ministère de l'Éducation, de

vouloir bien lire, dans le premier volume de cet ouvrage, ce que j'ai écrit des enfants gâtés : c'était le fruit de mes expériences. — En effet, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à sept ou huit ans, c'est prodigieux à quel point un enfant est gâté par tout le monde. — Eh bien ! là, je n'ai rien dit : non, je n'ai rien dit ! Il est évident pour moi que, depuis quinze ans, les mœurs publiques se sont encore plus affaissées sous ce rapport.

Ce n'est plus seulement à trois, quatre et cinq ans qu'on gâte les enfants, mais à dix, onze et douze ans. Aujourd'hui, c'est à douze ou treize ans qu'on a pris le parti de faire la volonté de ses enfants, et qu'on croit ne pouvoir plus leur rien commander sérieusement.

Combien de fois n'ai-je pas entendu dire : *Mais il ne veut pas, il ne voudra pas !* — Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, père et mère, sinon pour *vouloir* avec sagesse, et pour *faire vouloir* avec autorité ?

Une mère me disait de son fils, pour lequel je lui donnais le conseil le plus important : *Mais il a quinze ans : on ne peut plus lui ordonner....* Et ce sont des parents chrétiens qui tiennent un pareil langage ! et ils comptent pour rien les menaces et les terribles exemples des divines Écritures ! Mais voyez Héli, voyez Samuel ; c'étaient des saints ; leurs fils avaient trente ans : leurs fils prévariquèrent, les pères ne les corrigèrent point : on connaît le châtiment des uns et des autres.

Aujourd'hui ce n'est pas à trente ans, ce n'est pas à vingt et un ans, c'est à quatorze ou quinze ans, qu'on ne sait plus vouloir, ni commander, avec les enfants.

Eh bien ! moi, je dis sans hésiter, — moi qui les aimais si tendrement que j'ai quelquefois entendu leurs mères me dire : « Mais vous êtes une mère ! » — moi, qui les craignais, les redoutais, les respectais tellement, que je ne me

suis jamais permis, sciemment du moins, de rien hasarder avec ces puissantes et redoutables natures.... je dis qu'il ne faut jamais, à aucun prix, accepter de capitulation avec eux. Mes soins pour eux, mes sollicitudes étaient inépuisables : j'avais pour leurs fautes, pour leurs faiblesses, pour leurs défauts même les plus grossiers, des ménagements infinis: je ne capitulais jamais.

Je les aurais plutôt laissé mourir à mes pieds. Il fallait à tout prix qu'ils se laissassent dompter, corriger, réformer, élever, en un mot. Et il y a peu de jours encore, je répondais à une mère qui me disait de son fils : *Il menace de se tuer.* — Il ne se tuera pas ; mais en tous cas, si vous n'êtes pas décidée à le voir mourir, plutôt que de lui voir faire le mal, il est perdu ! Il vaut mieux mille fois qu'il meure, que de vivre comme il le veut faire. Ce conseil fut écouté.

L'enfant déclara qu'il voulait se laisser mourir de faim : après huit heures de jeûne, il prit le pain et l'eau qu'on lui avait laissés; et après une nuit de réflexion, il écrivit à ses parents, pour leur demander la grâce d'aller se jeter à leurs genoux, et implorer son pardon.

Le fait est qu'il n'y a que Blanche de Castille qui ait dit ici le dernier mot :

Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort, que vous voir commettre un péché mortel.

Toute mère qui ne trouve pas dans son cœur le courage de prononcer cette noble parole est incapable d'élever son enfant (1).

(1) Il y a loin de ces grands principes à la conduite d'une mère, qui défendait rigoureusement au précepteur de son fils de le réprimander pour une faute grave commise après le dîner, *parce que cela troublerait sa digestion.*

Et qu'on ne s'imagine pas que tout cela est impraticable dans notre siècle; non, malgré tant de graves difficultés, l'enfance peut être élevée aujourd'hui comme elle le fut autrefois, si les parents le veulent sérieusement, comme l'ont voulu leurs ancêtres.

J'affirme ceci avec d'autant plus de certitude, que mon expérience me l'a démontré : toutes les fois que j'ai été appuyé par un père et par une mère dignes de ce nom, et je l'ai presque toujours été, il n'y a pas d'Éducation si difficile que je n'aie vu bien finir.

Le grand nombre de jeunes gens qu'on voit en ce moment s'élever comme il faut, dans des maisons d'Éducation vraiment chrétiennes, montre que les bons parents peuvent se rencontrer encore facilement, aussi bien que les bons instituteurs. S'il m'est permis de le dire, ils se forment, ils se fortifient les uns les autres.

Mais, je le répète, pour les instituteurs comme pour les parents, c'est la belle et sainte parole de Blanche de Castille qui, dans l'œuvre de l'Éducation, est le dernier mot. Dans cette grande œuvre en effet, il s'agit, non pas d'un seul péché mortel, et d'un mal qui, quelque triste qu'il soit, peut se réparer, mais du principe même du mal : il s'agit de ce fond même d'une nature corrompue, duquel, si on ne vient à bout de le corriger, naîtront des multitudes de péchés mortels, toutes les folies, tous les crimes, tous les malheurs d'une vie entière.

Je le disais un jour à une veuve chrétienne, qui s'était enfin résolue à exercer les droits et à accomplir les devoirs de l'autorité maternelle vis-à-vis de son jeune fils, enfant d'une nature très-forte et très-riche, et par là même très-puissante pour le mal comme pour le bien, mais qui tournait au mal : la fermeté avait réussi admirablement;

— *Eh bien !* lui dis-je, *vous avez sauvé votre enfant ! il était perdu autrement.* C'est par ce défaut de fermeté que des enfants, dont on pouvait faire des sujets excellents, deviennent des êtres déplorables. C'est ici pour moi une conviction profonde.

J'ai la certitude de ce que j'affirme pour plusieurs de ceux que j'ai en vue, et que je ne nomme pas.

Je conclus donc : les deux choses les plus importantes, capitales même pour les parents, sont :

1° *Savoir* la vérité sur leurs enfants ; étudier leurs défauts, leurs vices ; les bien connaître ;

2° Les corriger, et le *vouloir* avec une fermeté invincible : *Savoir et vouloir ;* et cela non seulement pendant les années où les parents font eux-mêmes, dans leur maison, l'Éducation de leurs enfants, mais aussi pendant tout le cours de l'Éducation publique.

IV.

Je dois enfin ajouter ici une troisième et dernière observation : c'est qu'il y a même des parents qui non-seulement ne travaillent pas comme ils le devraient à l'Éducation de leurs enfants, et ne font pas l'œuvre, mais empêchent de la faire, et défont même les premiers ce que de bons instituteurs ont fait comme il faut.

Certes, je ne suis pas suspect : dans les chapitres qui précèdent, j'ai assez insisté sur les relations des enfants avec leurs parents, et on a vu tout le prix que j'y mettais ; mais je conjure les parents de me permettre de leur représenter ici que ces relations si légitimes, si nécessaires, et qui peuvent avoir une influence si profonde et si heureuse, peuvent avoir aussi pour leurs enfants des consé-

quences très-regrettables, si les parents ne comprennent pas alors toute la gravité de leurs devoirs. Ici encore je ne puis tout dire : je me bornerai à indiquer quelques points principaux, et particulièrement les époques, les circonstances critiques, où la vigilance et l'autorité des parents ne peuvent fléchir, sans mettre tout en péril.

J'ai déjà parlé des vacances, et dit de quelle nécessité il est que ces deux mois soient gouvernés comme il faut : je dois en redire un mot important.

Il y a pour certains parents et pour certains enfants, dans ces deux mois, un moment fatal ; c'est le dernier : grâce à l'habileté de ceux-ci et à la faiblesse de ceux-là, la fin des vacances et le moment du retour au collége deviennent chaque année, pour tous, une épreuve terrible. On ne peut, de part ni d'autre, consentir à se séparer. On veut, on ne veut pas : on retarde le départ; on traîne de jour en jour. On prend tous les prétextes : le temps est encore si beau, les vendanges ne sont pas faites, le trousseau n'est pas prêt, etc. : on s'accroche à tout.

Sur cette misère assez commune, je n'ai qu'une chose à dire : il faut prendre son parti : ou renoncer à l'Éducation publique et garder ses enfants chez soi, ou ne pas leur laisser voir et sentir de telles faiblesses. Outre que rien n'est plus cruel pour les enfants que ces tendresses désespérées de la dernière heure, rien ne les amollit et ne les gâte davantage. Il faut alors, au contraire, peu de caresses, et même peu de discours : une parole simple, nette, précise; une parole affectueuse sans doute, mais ferme : nul attendrissement, nulle compassion déplacée. — C'est la volonté de ton père, c'est la mienne; c'est pour ton bien. — Et puis on n'en parle plus, on n'y pense même plus. Tous les préparatifs se font simplement; le

trousseau est complet une semaine à l'avance. En un mot, on ne fait pas de cela une affaire de désespoir. — Nous partons dans huit jours, dans trois jours; demain, à huit heures. — Le jour et l'heure venus, on part. — Autrement les trois premiers mois de l'année sont employés par ces pauvres enfants, non pas à travailler avec courage, mais à se consoler tristement des chagrins du départ.

Les pères, les mères surtout, se réservent ordinairement la consolation de reconduire l'enfant : cela prolonge et charme leur faiblesse. Elles voient couler ses dernières larmes; elles les essuient, pour les revoir couler encore : cela leur fait peine, mais plaisir aussi. Définitivement, le père vaut mieux pour ce moment délicat. La pauvre mère vient quelquefois se loger auprès du petit séminaire ou du collége, y demeure trois ou quatre jours dans une triste auberge, et se donne au moins la satisfaction d'errer à l'entour, pour voir de loin son fils à la dérobée, et entendre sa voix, s'il se peut.

Et puis, profitant de l'indulgence de ces premiers jours, ces bons parents viennent visiter leurs enfants à chaque récréation, les empêchent de jouer, les font *repleurer*, et, selon l'usage, ne croient pas pouvoir mieux leur laisser sentir, au dernier moment, ce qu'est un père, ce qu'est une mère, qu'en leur apportant des gâteaux, des friandises, et cela, comme toujours, en cachette, leur disant même : *Mets cela dans ta poche, et prends garde que M. le supérieur ne le voie.*

Oh! qu'il est difficile, sur tout cela, de persuader de pauvres mères! Même quand elles ont confiance en vous, et qu'elles vous permettent de leur dire la vérité, et qu'elles y croient, elles ne peuvent la mettre en pratique : c'est plus fort que leur faible cœur. Quand on n'a pas étudié

toutes ces faiblesses de près, on n'en peut comprendre les excès, et aussi les malheureuses conséquences.

J'ai porté la franchise jusqu'à dire un jour à une mère de bonne foi, qui ne refusait pas d'entendre la vérité sur son fils : *Vous ne pouvez le regarder, reposer vos yeux sur lui, sans qu'il sente que vous l'adorez, et qu'il est votre maître.* Elle me répondit : *C'est vrai ; je le sens.*

Encore une fois, je compatis à ces faiblesses ; et quoique j'aie l'air de les traiter rudement, j'y compatis avec une profonde sincérité ; mais je n'en dis pas moins : il n'y a pas d'Éducation possible avec tout cela.

Oui, je veux qu'il y ait dans votre cœur ce qu'il y a de plus tendre, de plus amical, de plus délicat : mais point de mollesse.

Par exemple, en fait de présents, les jours de sortie, pourquoi ne pas donner plutôt à ces enfants de bons livres, des ouvrages amusants et instructifs ? Je préférerais même des balles, des cerceaux, et d'autres jouets plus ou moins agréables, à toutes les friandises et aux parures de vanité. En un mot, si cela dépendait de moi, j'interdirais sans pitié tout ce qui nourrit la sensualité et l'orgueil : les bagues, les épingles, les chaînes d'or, tout ce qui dans un collége excite une mauvaise émulation de vanité et d'envie entre des jeunes gens.

En revanche, dans les sorties, ce que je demanderais, c'est que les parents ne montrassent point aux enfants de l'humeur pour des riens. On tolère quelquefois la paresse, l'indocilité et les défauts les plus graves ; et si les bretelles de l'enfant sont mal ajustées, on lui fait une scène : j'ai vu cela.

Mais par dessus tout, ce que je demande, c'est que dans leurs lettres, dans les visites au parloir, et aux jours de

congé, les parents donnent aux enfants l'exemple d'un respect inviolable pour les maîtres de la maison. Par conséquent, jamais de ces questions inconvenantes, presque toujours absurdes, et souvent même odieuses, qui supposent ou qui rendent des maîtres suspects.

Lorsqu'un père et une mère interrogent curieusement, presque malignement, un enfant sur son professeur, le questionnent avec indiscrétion sur la nourriture, sur ceci, sur cela, et vont jusqu'à donner tort aux maîtres contre l'enfant, tort même à la règle; ou du moins, lorsqu'ils ne savent, en accueillant les gémissements et les murmures d'un élève paresseux et indocile, que flatter son indocilité, compatir à sa paresse, et gémir, c'est-à-dire murmurer avec lui; lorsqu'enfin ils ne l'exhortent à se résigner à cette dure règle et à ce triste travail que par des paroles comme celles-ci : *Tu n'as plus qu'un an à rester ici,... il n'y a plus que trois mois jusqu'aux vacances,... que quinze jours jusqu'à la prochaine sortie....* et tout cela, avec l'accompagnement obligé de toutes les consolations pitoyables dont je disais quelques mots tout à l'heure; lorsque des parents en viennent là, et ce n'est pas rare, qu'est-ce autre chose, je le demande, que la trahison de tous les devoirs les plus sérieux, et l'anéantissement de toute Éducation?

Et quand je parle de questions indiscrètes, ce n'est pas que je prétende ici qu'on doive rien cacher à des parents : non, un père, une mère ont le droit de TOUT SAVOIR; mais autrement et par d'autres moyens : et sans contredit, ce ne doit pas être en questionnant l'enfant sur ses maîtres, en lui présentant la facile tentation d'exercer sa malignité sur ceux qui l'élèvent, en lui offrant contre la fermeté de ses instituteurs un recours et un funeste asile dans la faiblesse de ses parents.

Je le répète : c'est ici la ruine de toute autorité et de tout respect, et par conséquent de toute Éducation.

Le jour où vous vous croyez autorisés à interroger votre enfant de cette sorte, il faut le retirer de cette maison.

Autrement vous ne respectez plus ni votre enfant, ni les instituteurs que vous lui avez donnés, ni vous-mêmes.

Qu'on me pardonne, si j'ai reparlé des consolations et des mollesses du parloir; mais il faut avouer que cela devient de jour en jour plus extraordinaire; et je n'ai rien exagéré en disant qu'il y a des parents dont l'autorité et l'affection ne savent presque se révéler que par ces gâteries: on dirait que c'est là le grand témoignage de l'amour.

Pour moi, je le confesse, je rougissais, non pas seulement pour les parents, mais pour la maison dont j'étais le chef, lorsque j'étais condamné à faire de la discipline du parloir une incessante lutte contre le chocolat, les pâtisseries et le reste; je rougissais, quand à la suite de la récréation, je devais faire balayer tous les tristes débris dont les parloirs sont trop souvent remplis, et enlever des salles d'études, pour les donner aux pauvres, toutes les provisions de bouche dont les pupitres des enfants surabondaient parfois le lendemain des sorties.

On comprend d'ailleurs quel rôle des parents réservent par là à des instituteurs qui veulent faire leur devoir : ceux-ci sont condamnés à se rendre odieux, tandis que les autres se plaisent à se rendre méprisables (1).

(1) J'ai vu, dans ce genre-là, des choses vraiment curieuses. Je n'oublierai jamais entre autres la figure d'une pauvre mère et de son fils, grand garçon de dix-sept ans, un jour que j'entrai au parloir, dans le moment même où la mère donnait au cher enfant un grand sac rempli de poires, de marrons rôtis et de pain d'épice. Je n'ai jamais vu deux attitudes plus singulières et plus honteuses l'une de l'autre. Je dois ajouter ce-

Puisque je cite mes expériences, j'en rapporterai encore deux, bien propres à faire réfléchir les parents et les instituteurs. Je me souviens d'un père de famille, homme du reste fort recommandable et très-religieux, qui m'amena un jour ses deux petits-fils, orphelins de père, et tous deux très-difficiles à élever : l'un sans aucuns moyens, l'autre avec quelque facilité, mais d'un caractère intraitable, et dont on ne savait que faire à la maison paternelle.

Je les reçus, et les recommandai très-spécialement à nos Messieurs, qui tous se mirent à l'œuvre avec zèle, avec le plus grand dévouement pour ces pauvres enfants, et pour leur famille.

Au bout de trois mois, on avait déjà obtenu des résultats inespérés, mais il y avait encore bien du chemin à faire.

Le grand-père et la mère me demandèrent alors un entretien : je m'empressai de les recevoir, persuadé qu'ils voulaient me parler de ces chers enfants, et de leurs intérêts les plus sérieux, dont nous étions tous si gravement préoccupés.

Effectivement, c'était pour me parler de leurs fils, mais pour m'entretenir uniquement de deux choses, dont les enfants les avaient informés : la première, c'est qu'on brossait, à la vérité, les habits des élèves, mais pas bien à fond, ni assez souvent, et que particulièrement les jours de parloir, il serait bon de les brosser deux fois, et avant la récréation ; la seconde, c'est que le nettoyage des chaus-

pendant que le jeune homme est aujourd'hui docteur en droit ; ce qui prouverait que le régime maternel ne lui nuisait pas complètement : peut-être le doit-il à ce que, ce jour-là, je confisquai le tout, et veillai depuis si bien, de concert avec le père du jeune homme, que celle faiblesse de sa mère fut probablement la dernière, au moins dans ce genre.

sures se faisait un peu à la légère : elles étaient bien nettoyées, mais ne reluisaient pas, et ces bons parents me demandaient de vouloir bien donner des ordres, afin qu'à l'avenir cette importante partie du service se fît mieux.

Notez qu'alors j'étais accablé des plus grandes affaires, et qu'il y avait au petit séminaire de Paris un économe et vingt-cinq prêtres, vingt-cinq domestiques et dix religieuses, à qui on pouvait s'adresser pour ces détails.

La patience me manqua : Eh ! mon Dieu ! madame, répondis-je à la mère, vous me croyez meilleur et plus puissant que je ne suis. Je trouve qu'on fait déjà trop pour leurs souliers et leurs habits ; et comme vos chers enfants sont déjà grands, je voudrais qu'ils commençassent à se servir un peu et à s'aider quelquefois eux-mêmes. Quant à nous, priez Dieu de nous assister dans les soins que nous donnons à leur intelligence et à leur cœur : voilà ce que je voudrais faire reluire dans tous nos élèves, et ce n'est pas toujours facile (1).

Voici une autre de mes aventures :

C'était un homme excellent aussi, et de mes amis ; il m'amena son fils, jeune homme de quatorze ou quinze

(1) Le fait est que je crois très-bon qu'un enfant se serve de temps en temps lui-même.

J'ajouterai ici, puisque l'occasion s'en présente, qu'un père et une mère peuvent bien se faire servir par leurs enfants, mais doivent eux-mêmes les servir le moins possible, et ne pas les faire trop servir par les domestiques. Il est utile à tout, dans le présent et pour l'avenir, que les enfants sachent se rendre à eux-mêmes tous les services convenables. Les enfants qui ont été trop servis sont tout à la fois plus ineptes et plus insolents que les autres ; ils aiment moins leurs parents et leurs maîtres ; ils sont plus égoïstes, précisément parce que pendant de longues années tout le monde les a servis et s'est occupé d'eux. Or, il ne faut jamais oublier que l'égoïsme est le grand vice, le vice naturel des enfants, et que nul n'a plus à en souffrir que les parents.

ans. On n'avait pu le garder dans la très-bonne maison d'Éducation où il était : son insolence d'esprit et sa paresse l'avaient fait éloigner.

Je ne consentis à le recevoir qu'à l'épreuve, et à la prière de ses anciens maîtres, lesquels m'assurèrent qu'il y avait encore en lui des ressources pour le bien, et qu'ils consentaient d'ailleurs à le garder dans une autre de leurs maisons (1); mon amitié pour son père, homme fort chrétien, et d'une intelligence fort distinguée, me décida aussi.

Au bout de quelque temps, ce bon père, trop bon et trop faible évidemment, vint visiter la maison. Je lui dis que nous étions peu satisfaits, que ce jeune homme se conduisait médiocrement. Il en parut tout attristé. Il me quitta en me disant qu'il allait voir son fils, causer sérieusement avec lui, et aussi avec M. le Supérieur du petit séminaire et avec tous ses maîtres.

Il y employa toute l'après-midi : j'en fus charmé, et je me disais : Voilà au moins un père qui prend les choses au sérieux.

(1) Il ne faut pas s'étonner de ces changements de maisons : c'est une chose qui se peut faire quelquefois très-bien et très-utilement : il y a des enfants qu'on ne peut, qu'on ne doit pas renvoyer d'une maison, et cependant qu'on n'y saurait conserver, parce qu'ils ont pris la maison, un maître, de travers; parce qu'ils ont commis une faute scandaleuse, qui demande une éclatante réparation, et pour laquelle, on ne doit pas pourtant désespérer d'eux... d'autres fois parce qu'ils ont été pris de travers eux-mêmes. — Eh bien! il est alors très-bon, non de les renvoyer, mais de les changer de maison. Avec de nouveaux maîtres, de nouveaux visages, de bons conseils, et l'expérience du passé, ils tournent quelquefois très-bien : cela m'a presque toujours réussi. Je conservais du reste avec eux les meilleures relations. — J'ai rendu des services de ce genre au collége de ***, et j'en ai reçu de semblables, ou plutôt par là nous avons rendu de très-grands services à des parents et à des enfants.

Mais lorsqu'après avoir tout visité, tout vu, tout entendu, tout observé, il revint me trouver, ce fut pour me dire : C'est une admirable maison : je ne crois pas que des enfants puissent être plus agréablement. J'ai tout considéré dans le dernier détail. Pardonnez-moi seulement une observation critique : j'ai trouvé, au dortoir, que le matelas de mon fils était un peu dur, et que dans le petit tiroir de sa table de nuit, il n'y avait de place que pour ses peignes, *et point pour sa pommade et son petit flacon d'huile antique, auquel il est accoutumé.*

V.

Mais laissons les détails.

On essaierait vainement de dissimuler le mal : il est manifeste; quiconque s'est occupé sérieusement de la jeunesse, soit dans l'Éducation publique, soit dans l'Éducation privée, en a gémi comme moi. S'il le fallait, les témoignages ici ne me manqueraient point. Qu'il me suffise de citer en finissant les graves réflexions d'un ancien ministre de l'instruction publique, dont l'expérience et les lumières ne se peuvent contester. Voici les paroles de M. Guizot :

« Il faut dire ici la vérité sur toutes choses, même sur « l'intérieur des familles et sur leur influence dans l'Édu- « cation. Eh bien! je n'hésite pas, pour mon compte, à « dire que les mœurs domestiques sont faibles, molles, et « que la puissance paternelle ne s'exerce pas en matière « d'Éducation avec toute l'énergie dont l'Éducation aurait « besoin... J'apporte ici mon expérience personnelle : la « faiblesse des mœurs domestiques est aujourd'hui un « obstacle réel dans l'Éducation publique. Non : la puis- « sance paternelle n'a pas, dans l'intérieur des familles

« et sur l'Éducation, le degré d'influence salutaire qu'elle « a pu avoir à d'autres époques, quand les mœurs étaient « plus fortes et *les idées plus arrêtées.*

« Ce qui nous manque aujourd'hui, nous l'avons tous « proclamé, c'est la fixité dans les idées, la fermeté dans « la foi. Croyez-vous que ce défaut de *fixité,* que *cette « incertitude dans les idées,* ne se rencontrent pas en ma- « tière d'Éducation et dans l'intérieur des familles?

« Croyez-vous que ces pères de famille *incertains eux- « mêmes sur ce qu'ils croient, sur ce qu'ils veulent,* sachent « très-bien ce qu'il faut inculquer à leurs enfants, et « quelles sont les idées dans lesquelles il faut les élever? « Croyez-vous qu'ils sachent leur inculquer ces idées « avec énergie, avec persévérance? Non : la mollesse des « mœurs se retrouve dans l'Éducation. »

M. Guizot vient d'indiquer ici avec autorité les diverses sources du mal. En effet, ce n'est pas seulement la faiblesse des mœurs domestiques qui se retrouve dans l'Éducation et la déprave; il y a de plus les idées incertaines, les idées erronées, les faux principes.

Ainsi c'est aujourd'hui, par exemple, une opinion fort accréditée chez beaucoup de parents, qui croient avoir réfléchi sur l'Éducation, qu'on nuit au développement de la volonté chez les enfants en les soumettant à l'obéissance ; qu'il faut conseiller bien plus que commander, etc. Sur ce point, comme sur plusieurs autres du même genre, je dirai ma pensée en toute franchise; car, c'est quand les idées absurdes s'érigent en théories, c'est alors surtout qu'elles deviennent funestes, et qu'il les faut combattre. On prétend donc que l'obéissance abaisse la volonté, — que le respect nuit à l'affection, — que la crainte filiale déprime le caractère!

Eh bien! tout cela, en fait d'Éducation, vaut à mes yeux les fameuses maximes des prédicateurs socialistes, en fait de charité : *l'aumône avilit;* en fait de justice : *la propriété, c'est le vol;* en fait de religion : *Dieu, c'est le mal.*

Tout cela, en fait d'Éducation, c'est le renversement de tout sens moral et de toute vertu : et c'est par suite de ces détestables principes, de ces aveuglements et de ces faiblesses, que l'Éducation a pu être définie par un homme d'esprit : *l'art de développer chez un enfant tous les défauts qu'il a reçus de la nature, et d'y ajouter tous ceux que la nature a oublié de lui donner.*

Ce qui est surtout à remarquer et à déplorer ici, c'est que les parents chrétiens eux-mêmes, oubliant que l'obéissance et le respect sont les vertus fondamentales de la famille et de l'Éducation, se laissent entraîner de nos jours en ces aberrations pernicieuses.

Votre avis est bon, m'écrivait un père : *si mon fils me consulte, je parlerai dans ce sens.* Or, il s'agissait d'un enfant de quinze ans, et d'un point de convenance grave, sur lequel autrefois personne n'eût imaginé qu'un fils pût avoir un autre avis que celui de son père.

Il y a deux sortes de pères en ces temps-ci : les uns trouvent que tout est pour le mieux, que la jeunesse autrefois était trop assujétie et pour un temps beaucoup trop long; que les caractères ne se développaient pas assez librement, que cela nuisait à la spontanéité des natures, et que l'émancipation de la jeunesse est un des bienfaits du siècle, etc. — Quant à ceux-là, il n'y a rien à faire avec eux.

Les autres sont ceux qui se plaignent de ce qui se passe : ils gémissent de ce souffle d'indépendance précoce qui règne de nos jours, et dont les jeunes gens res-

sentent de si bonne heure la fatale influence : mais qu'y faire? disent-ils; on ne peut plus les diriger; passé quatorze ou quinze ans, on n'en est plus maître; on ne sait pas juste à quoi cela tient; c'est dans l'air... et la sagesse demande qu'on en prenne son parti.

Si les premiers sont bien insensés et bien coupables, ceux-ci sont bien aveugles, et très-coupables aussi dans leur aveuglement. Ils se plaisent à voir en-dehors d'eux ce qui est en eux-mêmes, comme cet astronome, si on me permet ici un tel souvenir, qui voyait dans un astre l'insecte posé sur le miroir de son télescope. Non, le mal n'est pas dans l'air, il est dans la mollesse des mœurs domestiques; il est dans l'affaiblissement, dans les déchéances volontaires de l'autorité paternelle et maternelle.

Je dis de l'autorité paternelle et maternelle; car, je ne cesserai pas de le répéter, il me faut toujours le père et la mère. Le père sans la mère ou la mère sans le père, quand l'un et l'autre existent, sont quelque chose de déplorable. Celle des deux autorités qui s'abstient, ou qui ne se montre que pour flatter, amollir, caresser, devient méprisable à l'enfant et lui rend l'autre odieuse. Il n'y a pas de situation plus fausse, et plus puissante pour produire inévitablement *l'enfant gâté*.

Aussi je n'ai jamais pu entendre sans en gémir, et sans en rougir pour eux,— et cela s'entend tous les jours,— des parents dire à un enfant : Si tu n'es pas sage, je le dirai à ton père; ou ce qui est mieux encore : Je le dirai à ta mère. —Mais qui êtes-vous donc vous-même, malheureuse mère, ou malheureux père, qui parlez ainsi? N'avez-vous donc reçu de Dieu aucun droit, aucune obligation sérieuse, aucune autorité à exercer? n'êtes-vous donc qu'un témoin impuissant, chargé de rendre compte de ce qui se

passe à votre femme ou à votre mari ? et quelles notions fausses et funestes vous introduisez dans l'âme de cet enfant ! Comment l'idée et le sentiment du devoir, comment le respect et la crainte de Dieu pourront-ils s'y asseoir sur une base solide, lorsque les deux représentants que Dieu s'est donnés auprès de lui sur la terre, montrent à ses yeux tant de faiblesse et un si humiliant abaissement dans le caractère?

Je l'ai dit : je dois le répéter : c'est le renversement de toute autorité, de tout respect et de toute Éducation.

Un petit enfant, dont le père absent venait d'annoncer son retour, disait naguères naïvement à sa mère : *J'ai encore quinze jours à faire tout ce que je voudrai.* Et la mère, ravie de ce trait d'esprit, le répétait. Sa pauvre vanité maternelle n'avait pas compris la sanglante leçon que l'enfant venait de lui donner, et qui aurait dû la faire rougir de douleur et de honte (1).

De tels désordres se sont vus de tout temps dans les familles sans religion et sans mœurs ; mais ce qui est déplorable, c'est que tout cela se passe quelquefois aussi chez des gens honorables, pieux, et qui ont été eux-mêmes bien élevés. On demandait dernièrement à une dame qui

(1) Et quand c'est le père lui-même qui n'a aucune autorité, c'est bien plus déplorable encore, et malheureusement trop fréquent.

J'atteste le dialogue suivant, sauf le nom de baptême :

« — Voyons, Gustave, ne touche pas le feu. — Si ! je veux le toucher, « moi ! — Voyons, Gustave, sois gentil ; je te donnerai un polichinelle. « — Moi, je veux le polichinelle, et je veux pas être gentil. — Eh bien ! « allons... voyons, tu l'auras... mais ne touche pas le feu. »

Puis, trois minutes après : « — Gustave, Gustave, ne touche pas le « feu ; je le dirai à maman. — Moi, je veux pas que tu le dises à ma- « man. — Eh bien ! non, je ne lui dirai pas... mais sois gentil. »

Puis bientôt encore après : « — Voyons, Gustave, tu ne veux donc

est un remarquable exemple de ce que peut une parfaite Éducation appliquée à une nature d'élite : modèle de piété filiale et de toutes les plus aimables vertus ; mais aussi modèle d'aveuglement et de déraison maternelle : — Mais est-ce donc ainsi qu'on en usait avec vous? est-ce ainsi que vous en avez usé vous-même plus tard avec vos parents ? — Oh ! non, répondit-elle naïvement, nous n'avons pas été gâtés, tant s'en faut, et à trente ans nous avions pour mon père et ma mère autant de déférence, autant de vénération et encore plus d'amour que dans la première enfance. — Eh bien ! lui répondit-on, permettez que je vous le fasse remarquer, il a manqué un point essentiel à votre Éducation : vos parents auraient dû vous enseigner l'art de rendre à vos enfants l'Éducation que vous-même avez reçue d'eux (1).

Les conséquences de tout cela sur les mœurs domestiques et sociales sont profondes et déplorables. Les enfants grandissent vite ; et si, de bonne heure, ils n'ont pas été accoutumés par leurs parents à l'obéissance, ils s'accoutument bientôt et d'eux-mêmes au commandement ; c'est

« pas être sage? Tu sais bien que maman ne veut pas que tu fasses « cela. — Eh bien! plus que tu me diras ces bêtises-là, plus que je « ferai le contraire. »

Le père, qui était assis et lisait son journal, se lève. La mère arrive, trouve l'enfant criant et se roulant par terre : « — On agace toujours « cet enfant, dit-elle. Ce sont ses nerfs.... ce pauvre enfant a besoin « d'être rafraîchi. » Et pour le corriger et le rafraîchir, elle lui faisait prendre un bain, et mieux encore...

L'enfant avait sept ans.

La maison où se tenait ce dialogue, il y a vingt ans, est aujourd'hui vendue, démolie, et la ruine y est entrée par tous les côtés à la fois.

(1) Ce qu'un auteur facétieux écrivait dernièrement serait-il donc vrai?... *La Providence nous a donné des parents pour nous montrer de quelle manière nous ne devons pas nous comporter avec nos enfants.*

par suite de tout cela qu'on voit tous les jours, dans les familles les plus respectables, des jeunes gens s'ériger en chefs, en maîtres absolus, ne plus considérer leurs parents que comme des machines usées qui ont fait leur temps, le déclarer tout haut, les traiter en conséquence de cette opinion, et imposer dans toute la famille leurs idées, leurs sentiments, leurs volontés, pour la conduite de la vie, pour les affaires les plus importantes, et ce qui est pire, pour l'Éducation même de leurs plus jeunes frères. La voix du père, du vrai chef, n'ose plus se faire entendre; il sent qu'elle serait impuissante; et pour conserver un reste de dignité, il feint de partager, en s'y associant tristement, la volonté qui le domine.

Mais c'est assez sur ce pénible sujet : je ne finirais pas, si je voulais l'embrasser dans toute son étendue; je dois ajouter toutefois que la faiblesse des parents n'est pas l'unique source du mal que je déplore; et après avoir fait avec raison et avec justice la part de leurs torts, l'équité, et l'intérêt même de la cause sacrée dont j'ai entrepris la défense, demandent que je remonte plus haut.

CHAPITRE XII.

SUITE DU MÊME SUJET.

On a beaucoup vanté, et non pas sans raison, le code civil français. Je l'admire sous plusieurs rapports; mais je

ne puis l'admirer en ce qui concerne le père, la mère et la famille; il y a là du moins de grandes réserves à faire.

Avant d'indiquer ces réserves, et d'exprimer simplement et avec le respect que je dois aux lois de mon pays, mes regrets et mes vœux, je dois dire que ce que le code civil a fait était considérable pour le temps. Au milieu des emportements révolutionnaires, tous les liens de la famille avaient été relâchés ou brisés : l'autorité maritale, la puissance paternelle, l'ordre légitime des successions n'existaient plus. Selon les fortes expressions de M. Portalis, dans son discours préliminaire du premier projet de code civil, *le désir de tout détruire, le besoin de rompre toutes les habitudes, d'affaiblir tous les liens... l'esprit révolutionnaire en toutes choses,* inspirant, *non des lois plus sages ou plus justes,* mais *plus favorables* à la révolution, et par là même *nécessairement hostiles, partiales, éversives,...* on avait vu successivement fouler aux pieds, jusque dans les grandes assemblées législatives du pays, ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré sur la terre : temps d'une effroyable anarchie, dont on ne peut plus guère aujourd'hui se faire une idée juste, et dont, à cause de cela même, nous ne saurions bien expliquer toutes les erreurs et tous les excès. *Vous ne comprendrez jamais jusqu'où on peut aller, aux grandes époques de décomposition sociale,* répondait M. de Talleyrand à quelqu'un qui lui disait : « Je comprends « tout dans votre vie ; mais je ne comprends pas votre ma- « riage ; comment avez-vous pu aller jusque-là ? »

C'est à la lumière de ces souvenirs et de ces pensées, qu'il faut juger le code civil, tel qu'il fut fait après ces temps malheureux, et qu'on peut, qu'on doit même l'admirer grandement encore, malgré ses faiblesses.

I.

Je ne parlerai pas ici de la *mort civile* et de ses funestes conséquences, dont notre code a conservé pendant quarante années l'injustice, comme il l'avait admise, malgré les énergiques paroles du guerrier législateur dont ce code fait justement la gloire (1). Ces conséquences sont désormais effacées de nos lois, et c'est l'honneur du gouvernement actuel d'avoir cédé sur ce point aux vœux de la Religion et de la morale.

Mais je ne puis m'empêcher de le faire remarquer : tel était l'esprit du temps, que sur ce point si grave l'opinion de Tronchet l'emporta, malgré les protestations du premier Consul. Bien qu'accoutumé à vaincre, Napoléon ne vainquit pas cette fois. Il eut tort et dut

(1) « D'après ce système, disait le premier consul, il serait donc défendu à une femme profondément convaincue de l'innocence de son mari, de suivre dans sa déportation l'homme auquel elle est le plus étroitement unie; ou, si elle cédait à sa conviction, à son devoir, elle ne serait plus qu'une concubine. Pourquoi ôter à ces infortunés le droit de vivre l'un auprès de l'autre, sous le titre honorable d'époux légitimes? »

Le premier consul, répliquant à Tronchet, disait encore « que la société est assez vengée par la condamnation, lorsque le coupable est privé de ses biens, lorsqu'il se trouve séparé de ses amis, de ses habitudes. Faut-il étendre la peine jusqu'à sa femme, et l'arracher avec violence à une union qui identifie son existence avec celle de son époux? Elle vous dirait : « Mieux valait lui ôter la vie, du moins me serait-il permis de « chérir sa mémoire; mais vous ordonnez qu'il vivra, et vous ne voulez « pas que je le console! » Eh! combien d'hommes ne sont coupables qu'à cause de leur faiblesse pour leurs femmes! qu'il soit donc permis à celles qui ont causé leurs malheurs, de les adoucir en les partageant. Si une femme satisfaisait à ce devoir, vous estimeriez sa vertu, et cependant vous ne mettez aucune différence entre elle et l'être infâme qui se prostitue! »

reculer devant les avocats révolutionnaires qui plaidaient en son conseil ; le code qui porte son nom fut ce jour-là l'expression d'une pensée autre que la sienne, et la mort civile avec ses monstrueuses conséquences entra de plein droit dans nos lois, et y demeura jusqu'à nos jours.

Je ne parlerai pas non plus du divorce. L'anarchie même de 1848 n'a pu parvenir à en ramener le scandale parmi nous.

Je ne parlerai pas même de ce qu'on nomme le mariage civil : je n'ai point à traiter cette question. Elle a été éloquemment soulevée par un ancien garde des sceaux, et on peut espérer qu'il ne se passera pas un long temps, sans qu'elle reçoive enfin la solution que réclament énergiquement les lois fondamentales de la famille, l'accord nécessaire avec les lois de l'Europe, les mœurs publiques et la Religion.

Je ne parlerai que des faiblesses de notre législation, en ce qui touche intimement à mon sujet, je veux dire le respect des enfants pour leurs parents; et si je puis exprimer ici ma pensée tout entière, je dirai que, lorsqu'on regarde de près tout ce qui fut avancé sur cette grave question par les hommes de l'Assemblée constituante, et par ceux de la Convention, lorsqu'on examine les lois faites en conséquence, il est manifeste qu'à cette désastreuse époque, le code de la puissance paternelle a été, avant tout, rédigé contre elle. Nous en portons encore la peine ; et bien que le code civil ait courageusement réagi contre ces lois funestes, à mon sens, il ne l'a pas fait assez.

Sans aucun doute, si l'autorité et le respect commandés par le Décalogue divin n'existent presque plus dans la famille, la faute en retombe sur les pères, sur les mères et sur les enfants, qui ne savent plus recevoir de loi, les uns

que de leur timidité et de leur mollesse, les autres que de leur orgueil et de leurs folles humeurs.

Mais la faute en est aussi aux législateurs révolutionnaires, qui ont donné aux enfants l'encouragement de l'orgueil et le signal de l'indépendance, et inspiré aux parents je ne sais quel doute funeste sur la réalité du peu de droits qui leur restent.

Que dis-je? à cette époque, les lois ont été plus loin : elles ont posé la faiblesse, l'abaissement de l'autorité paternelle en principe, et les conséquences, dont tout le monde gémit, ont été facilement tirées, comme il arrive toujours.

Si en effet on médite ces lois dans tous leurs détails, on voit qu'elles ont été concertées, et la plupart de leurs dispositions prises, non pas en faveur des parents, non pas en faveur de l'âge, de l'autorité, du respect, mais en faveur de la jeunesse, de l'indépendance et de l'émancipation.

Je dirai même toute la vérité, et je la dirai avec un des plus grands jurisconsultes du temps : on sent que la première inspiration de toutes ces lois vient d'une époque où on avait besoin de la jeunesse, où il fallait la flatter et l'émanciper, afin de s'en servir pour tout renverser : *On renverse le pouvoir des pères*, disait M. Portalis, *parce que les enfants se prêtent davantage aux nouveautés.*

Rien de plus curieux et de plus triste en même temps que de relire tous les discours qui se prononcèrent alors par les plus célèbres législateurs du jour. Les uns, bonnes gens sans lumières, disciples innocents de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, faisaient des lois et des harangues comme on fait des idylles. 1793 et 1794 furent pour eux la belle époque des attendrissements et des fêtes champêtres, des églogues et des vertus pastorales. Les

autres allaient droit au but; et, tout en commandant les fêtes pour le peuple et pour les niais, ils décrétaient fortement, dans les lois, le mépris des parents et des vieillards, et l'abolition du respect à tous les degrés.

Nous en avons recueilli les fruits amers depuis cinquante années : on sait, pendant ce laps de temps, le chiffre des parricides qui ont été envoyés soit à l'échafaud; soit aux bagnes, par le bénéfice des circonstances atténuantes, lesquelles se trouvent naturellement, pour un crime pareil, dans les torts présumés des parents. Qui ne voit, en effet, que le nom de père, le nom de mère atténue l'assassinat? En y réfléchissant sérieusement, comme le font ceux qui en décident, on finit bien par sentir qu'en tuant son père ou sa mère, un enfant ne peut avoir eu tous les torts, ni porter seul toute la responsabilité du crime.

Certes, il y aurait une importante et effroyable étude à faire, chaque année, sur le nombre toujours croissant et les circonstances atténuantes des parricides, des infanticides et des attentats à la pudeur.

A mes yeux, la vérité est, que c'est l'anéantissement de l'autorité et du respect dans les mœurs et dans les lois, dans la famille et dans l'Éducation; c'est la mauvaise Éducation à tous les degrés, qui fait les parricides, à tous les degrés aussi et de toute nature.

Mais laissons ces grandes et amères tristesses, et allons plus précisément au fond du sujet qui nous occupe.

II.

Je ne ferai point ici la nomenclature de toutes les indépendances, de toutes les émancipations, et, par suite, de tous les abaissements que la puissance paternelle a dû successivement accepter et subir : je me bornerai à quelques

observations, et je dirai que les égards même qu'on a paru avoir pour elle, les concessions qu'on lui faisait, les droits qu'on lui a laissés, sont quelquefois malheureusement au fond bien illusoires. Il reste là les conséquences visibles de l'erreur générale des esprits, et de l'étrange inclination qui portait alors chacun à se mettre aux pieds de la jeunesse.

Ces lois disposent souvent que le père peut accorder ou refuser telle chose, tel avantage, telle émancipation à son fils; ou peut même lui infliger tel châtiment. Ainsi, par exemple, on le sait, le mineur pourra être émancipé par son père, ou à défaut de père, par sa mère, lorsqu'il aura atteint l'âge de dix-huit ans, et même de quinze ans révolus.

Voilà une des choses que peut accorder la puissance paternelle. Eh bien ! moi je dis : La nature humaine, l'indépendance de la jeunesse et l'autorité paternelle étant données ce qu'elles sont, voilà ce qu'il sera souvent à peu près impossible qu'un père, ou une mère, n'accorde pas à son fils, sous peine de se rendre odieux ou suspect.

Je le sais : il est rare qu'à quinze ans, un fils soit émancipé : la nature proteste; on ne le fait guère. J'en connais toutefois en ce moment même plusieurs exemples déplorables : mais à dix-huit ans, cela est plus fréquent, surtout quand les enfants ont de la fortune, et sont orphelins de père, c'est-à-dire, précisément quand l'émancipation est plus dangereuse; et si de sages parents croient devoir la refuser à l'impatience des enfants, comprend-on les suites que ce refus peut avoir? — La loi le permet; pourquoi ne le voulez-vous pas? Eh bien ! Je m'émanciperai moi-même, puisque j'ai la loi pour moi. Pourquoi trouvez-vous mauvais ce qu'elle trouve bon? — Comprend-on le

respect, l'affection, la confiance qui restent alors dans le cœur de ce fils impatient de secouer le joug?

Et que dire de ce que la puissance paternelle ne peut pas? Que dire de tout ce que peut, au contraire, contre l'autorité paternelle et maternelle, la puissance des enfants?

Mais que parlé-je ici de l'autorité maternelle? Elle est à peine nommée dans nos lois, ou plutôt il y est dit équivalemment que la mère n'exerce pas d'autorité dans la famille, durant le mariage (1).

Je sais bien qu'ici la nature, plus forte que la loi, protestera toujours et partout.

Cette autorité, dont la loi n'accorde pas l'exercice à la mère, la mère l'exerce dans la famille aussi bien que le père, et dans plusieurs familles, je l'ajouterai, mieux que le père, heureusement.

Par le droit naturel et divin, la mère a sur ses enfants une autorité, subordonnée sans doute, mais c'est une autorité réelle, une autorité sacrée. Ce n'est pas uniquement un vain respect, c'est l'obéissance qui lui est due, comme au père. Seulement, s'il y a désaccord, l'autorité du père l'emporte, et c'est juste, à moins que Dieu ne soit avec le commandement de la mère.

L'Écriture dit expressément : — *Patrem* ET MATREM. — *Obedite* PARENTIBUS. — *Legem* MATRIS TUÆ.

La volonté de la mère fait donc loi dans la famille, pour ses enfants : et en le proclamant si haut, les saints Livres n'ont fait que consacrer le droit de la nature. N'est-ce pas

(1) Et si on cherchait à se persuader que tout cela est sans influence directe sur les mœurs, on se tromperait. Il y a peu de jours, un enfant que je connais et qui n'a pas encore atteint sa douzième année, refusait d'obéir à sa mère, en lui disant expressément : *Je ne vous dois pas l'obéissance, mais seulement à mon père.*

cette mère qui leur a donné la vie? n'est-ce pas elle qui les a portés dans son sein? n'est-ce pas elle qui les élève jusqu'à douze ans et au-delà?

Mais, Dieu en soit loué! les mères elles-mêmes ont, par leur autorité personnelle, c'est-à-dire par l'ascendant du caractère, du bon sens et de la vertu, sauvé quelque débris de leur autorité réelle; et l'autorité maternelle est peut-être de toutes encore aujourd'hui celle qui, en France, a le moins souffert, grâce aux inspirations de la foi et à de rares mérites! Non, il le faut proclamer, les femmes chrétiennes n'ont pas été inutiles à ce pays, depuis soixante années; et particulièrement en 1848, sans toutes ces femmes religieusement élevées par *des sœurs*, et que leurs maris, leurs pères, leurs frères, leurs fils retrouvaient le soir, assises, calmes et de bon sens, au foyer domestique, l'anarchie révolutionnaire aurait rencontré dans les classes populaires une puissance de destruction bien plus malheureuse encore que ce que nous avons vu.

Autre chose regrettable : parmi les devoirs de la *piété filiale* (nom vénérable et sacré, que j'aurais été heureux de retrouver quelque part dans notre code), la reconnaissance envers les parents n'est pas même nommée.

Nous nommons à peine l'assistance. Le code parle des aliments et de la mesure dans laquelle ils sont dus; car tout cela est exactement défini et presque mesuré; mais c'est précisément la définition et la mesure qu'on en fait, qui montrent évidemment que ce n'est pas la reconnaissance.

On me dira peut-être que la reconnaissance, la piété filiale, sont des généralités, des devoirs vagues, et que le code n'est fait que pour prescrire les devoirs positifs, dont l'infraction tombe sous le coup d'une pénalité quelconque.

A cela je répondrai simplement, que le code nomme

bien le respect et l'honneur, et je ne crois pas que dans la pensée des législateurs, ce soient là des paroles vaines : la piété filiale et la reconnaissance n'auraient pas été plus vides de sens. Le peuple, pour qui les lois sont faites, — et dans ma pensée comme dans le vrai, tout le monde est peuple ici, — le peuple comprend mieux ces graves et religieuses paroles que les formules légales ; et pour moi je regretterai toujours de ne pas rencontrer dans les lois de mon pays, sur la famille, cette noble langue qui trouve son écho dans le fond des âmes, y inspire les vertus, y prévient le crime, et, en tout cas, sied bien à la majesté et à la sainteté des lois.

On a dit un jour que la loi en France était athée ; ce fut une grande erreur. Le paganisme lui-même aurait été étonné de cette parole. Grâces à Dieu, nous n'en sommes pas là. La loi athée ne serait plus la loi. Mais ce qu'on ne peut voir sans regret, c'est que le code de la famille soit au milieu de nous comme un sanctuaire sans élévation, sans profondeur, et sans dignité religieuse. — Continuons.

Le code civil nomme donc le respect et l'honneur ; et il fait bien : mais je n'ai pas vu qu'il nommât l'obéissance et consacrât expressément ce grand devoir. On ne l'a pas osé : tout se borne à dire à l'enfant, *qu'il reste sous l'autorité de ses parents jusqu'à sa majorité ou son émancipation.*

Et cette émancipation peut avoir lieu à quinze ans !

Ainsi voilà un code, si excellent sous tant de rapports, et où l'obéissance envers les parents n'est pas nommée ; c'est-à-dire, fait dans un tel temps, que les plus graves législateurs ne se sont pas décidés à prononcer le nom même du plus important des devoirs, du devoir le plus sacré des enfants envers les auteurs de leurs jours ; que dis-je ?

un code où l'exercice de l'autorité maternelle est légalement refusé à la mère (1) !

Mais quelle sera l'époque de cette majorité? On le sait, nous étions autrefois une des sages nations de l'Europe chez lesquelles la majorité est à vingt-cinq ans.

Nous l'avons abaissée à vingt et un ans. Est-ce qu'on a trouvé que la gravité du caractère français et l'inclination naturelle de notre jeunesse pour l'obéissance et le respect rendaient cet abaissement facile, et pouvaient justifier suffisamment cette dérogation aux lois et aux mœurs de nos pères?

Pour moi, je ne le pense point, et j'ai cependant passé ma vie au milieu de la jeunesse française, et avec la meilleure.

Je le dirai encore : une des choses qui m'attristent le plus, en lisant notre code, c'est que ses principales dispositions semblent trop mesurées sur le besoin que les enfants ont de leurs parents, pour les nécessités matérielles de la vie.

Que le code n'ait pas nommé la piété filiale, la reconnaissance, soit : on me dit, et je puis comprendre que ce sont des sentiments que le législateur ne s'est pas cru obligé d'exprimer; mais ce que je ne comprends pas, c'est que ce soit précisément à vingt et un ans, c'est-à-dire après que ce jeune homme a reçu tous les bienfaits de son père, de sa mère, et parce qu'il n'a plus besoin de leur secours pour vivre matériellement, c'est alors que l'on consacre son indépendance et qu'on favorise l'ingratitude !

Quoi ! c'est parce que le besoin cesse, le besoin maté-

(1) Je sais gré du moins à nos lois d'avoir réglé que la mère est tutrice de droit, après la mort du père.

riel, et aussi au moment où les passions les plus vives, les plus ardentes, se déclarent; et aussi — un magistrat éminent me le faisait observer naguère — dans un âge où aucune expérience sérieuse de la vie n'a pu encore être faite, c'est alors que le devoir moral, que l'obéissance cesse aussi, et que ce jeune homme peut dire fièrement à ses parents : Je n'ai plus besoin de vous : je suis mon maître!

Il peut choisir un autre domicile, aller et venir comme il lui plaît, faire ce qu'il entend de ses revenus, les dilapider à plaisir, etc., etc.

Que dis-je? Il peut à peu près tout cela, dès quinze ans, s'il est émancipé, et si les désordres de sa conduite ne vont pas jusqu'à faire révoquer son émancipation. Dès quinze ans, il peut quitter la maison paternelle, demeurer où il lui plaira, et faire de ses revenus tel usage qu'il voudra! L'émancipation à quinze ans a été décrétée; la demande du père suffit, même malgré la mère.

Et si la mère n'existe plus, et que le fils ait droit à sa fortune, à dix-huit ans, comprend-on l'embarras du père pour refuser l'émancipation? Car ces droits funestes ne sont que trop connus des enfants, et il ne manque jamais de langues perfides, intéressées ou imprudentes, pour les leur apprendre et les leur commenter.

Mais, dit-on, puisque ce jeune homme est riche, puisqu'il a de quoi vivre avec la fortune de sa mère, pourquoi le lui refuser? Pourquoi ne jouirait-il pas? disaient dans le temps les avocats émancipateurs de la jeunesse.

Eh bien! moi, je me permets de répondre, et de trop tristes et trop nombreuses expériences autorisent ma réponse : c'est précisément parce que ce jeune homme est riche, parce qu'il n'est pas obligé au travail pour vivre, qu'il ne doit pas pouvoir être émancipé à quinze ou dix-huit

ans. C'est précisément parce qu'il n'a plus sa mère, qu'il faut fortifier l'autorité paternelle.

Et que dire du fils jouissant avec opulence de tous les biens de sa mère ou de son père décédé, pendant que le père ou la mère survivant demeure quelquefois dans une gêne honteuse?

De telles choses sont véritablement douloureuses, et en opposition trop profonde avec tout ce qu'on croit avoir observé de plus certain dans le fond et dans les lois primordiales de l'humanité.

Qu'on réserve à un jeune homme ses revenus, à dater de dix-huit ans, si on le veut, par délicatesse, je le comprends. Je comprends encore que si la majorité était fixée à vingt-cinq ans, on pourrait, à vingt et un ans, donner au fils de famille des droits plus étendus, comme on en donne avec raison aux mineurs de dix-huit ans, émancipés aujourd'hui, pour les faits de commerce. Je comprends cela, mais je ne comprends pas autre chose.

Ce que je comprends encore moins que tout le reste, c'est qu'on émancipe le fils malgré la mère, et aussi malgré le père, dans la circonstance où l'émancipation est la plus dangereuse, et lorsqu'il s'agit de l'état militaire. C'était d'abord à dix-huit ans! La loi du 21 mars 1832, art. 32, demande qu'avant vingt ans, il y ait le consentement des parents. Mais à vingt ans, on s'en passe, et on permet aux enfants de s'en passer. Ni le père, ni la mère n'ont plus rien à y voir. Et qu'y verraient-ils en effet ? Qu'a-t-on besoin d'eux ? Nest-ce pas une vocation assez sûre, assez grave, assez réfléchie par elle-même?

Laissons ce langage, et parlons sérieusement. Quel malheur de se passer du consentement d'un père et d'une mère, de se passer de leurs conseils, que dis-je? de pou-

voir, au nom de la loi, fouler aux pieds leurs conseils et passer outre, je ne dis pas seulement sans respect, mais sans pitié, et cela quand il s'agit de la plus périlleuse des carrières sous tant de rapports !

Qui ne sait qu'une année de réflexion, à cet âge, et à tout âge, donne quelquefois la sagesse?

Comment n'a-t-on pas senti que les entrailles paternelles et maternelles crieraient ici ; et ce cri ne dût-il s'élever que du fond de la dernière chaumière de France, où une mère chrétienne maudit la loi qui autorise son fils à fuir loin d'elle avant le temps, pour moi, je l'avoue, rien n'aurait pu me décider à voter une telle loi et à encourir une telle malédiction.

Qui ne voit d'ailleurs la différence qui se trouve entre la loi qui appelle sous les drapeaux, par une obligation commune et générale, tous les jeunes gens d'un pays, et la loi qui permet au fils de s'engager, malgré son père et sa mère, et en comptant pour rien les droits sacrés de leur autorité?

Les funestes conséquences de ces dispositions législatives, et de bien d'autres choses que je passe sous silence, sont incalculables.

La puissance paternelle en demeure ébranlée jusqu'en ses fondements. Elle le sent elle-même, et sa faiblesse, si je puis ainsi parler, se déclare dès l'origine, c'est-à-dire dès les premières heures de la paternité, et se fait tristement sentir dans le premier exercice même de l'autorité paternelle ou maternelle. Ce père et cette mère voient qu'avant peu ils ne pourront plus rien, sans se rendre odieux et suspects ; et tout d'abord, ils renoncent à exercer une puissance qui doit bientôt expirer entre leurs mains, et dont l'emploi ne servirait qu'à les exposer

aux défiances outrageuses et quelquefois à la haine de leurs enfants.

III.

Je dirai enfin quelques mots du système des successions.

« Il est des temps malheureux, où par la seule force des « choses, dit M. Portalis, on ne s'occupe plus des relations « privées des hommes entre eux : on ne voit que l'objet « politique et général; on cherche des confédérés plutôt « que des concitoyens. Tout devient droit public.

« Si l'on fixe son attention sur les lois civiles, c'est « moins pour les rendre plus sages ou plus justes, que « pour les rendre plus favorables à ceux auxquels il im- « porte de faire goûter le régime qu'il s'agit d'établir. On « renverse le pouvoir des pères, parce que les enfants se « prêtent davantage aux nouveautés.

« On a besoin de bouleverser tout le système des suc- « cessions, parce qu'il est expédient de préparer un nou- « vel ordre de citoyens par un nouvel ordre de proprié- « taires. Les institutions se succèdent avec rapidité, et « l'esprit révolutionnaire se glisse dans toutes. Nous ap- « pelons esprit révolutionnaire, le désir exalté de sacrifier « violemment tous les droits à un but politique.

« Ce n'est pas dans un tel moment que l'on peut se pro- « mettre de régler les choses et les hommes, avec cette « sagesse qui préside aux établissements durables, et d'a- « près les principes de cette équité naturelle dont les lé- « gislateurs humains ne doivent être que les respectueux « interprètes. »

Lorsque M. Portalis prononçait ces graves paroles, c'était le lendemain des jours néfastes, où l'autorité paternelle avait été anéantie dans les lois françaises; où les

interdictions de tester avaient été signifiées aux chefs de famille, et l'égalité forcée des partages solennellement décrétée. Sous les inspirations de Mirabeau et de Robespierre, on ne songeait qu'à comprimer l'action du père sur ses enfants, à lui lier les mains devant eux, et pour cela on avait pris soin de ne lui laisser aucun moyen de récompenser en eux le dévouement ou de punir l'ingratitude, aucun moyen d'arrêter le fils le plus coupable dans l'emportement de ses passions.

« A travers cette longue fièvre législative de l'Assemblée constituante, dit le comte de Champagny, la famille était constamment attaquée, jamais défendue, et dans chacune de ces rencontres, elle succombait devant une phrase, en sorte que la Convention eut peu de chose à faire pour compléter le code révolutionnaire de la famille. »

Aussi, c'est à dater de cette malheureuse époque que s'est fatalement introduite et établie dans nos mœurs, au détriment de toutes les vertus domestiques et sociales, la nécessité prétendue de faire aussitôt que possible de l'enfant un adolescent, de l'adolescent un homme, et un homme déchargé de toute sujétion, de toute obéissance, de tout devoir envers ses parens. C'est depuis ce temps que la richesse, la jouissance ne paraissent jamais venir trop vite pour un jeune homme, et que les années semblent perdues qui se passent à les attendre et à se rendre capable de n'en pas abuser. On dirait que l'apprentissage de la vie est toujours trop long pour lui, l'époque où il aura la liberté de ses actions toujours trop tardive, les ressources pécuniaires qu'il attend de ses parents trop avares, sa dot, s'il se marie, trop étroitement calculée. « En un mot, dans l'esprit de ces nouvelles mœurs, « continue M. de Champagny, la part qui est faite à un

« jeune homme du vivant de ses parents, soit d'indépendance, soit de patrimoine, ne saurait lui échoir ni trop large, ni trop tôt; et, tous tant que nous sommes, toute la société où nous vivons, toutes les impulsions des esprits et des mœurs poussent le pouvoir paternel à se démettre le plus tôt possible, comme on pousse les rois à abdiquer, afin de ne pas être renversés par les révolutions (1). »

Bentham, qui n'est pas suspect assurément, a émis sur ce sujet, en sens contraire de nos mœurs, et en faveur des droits de l'autorité paternelle, des pensées que je veux rappeler ici. Il y a, dit un auteur moderne (2), dans les paroles simples et fortes du publiciste anglais, une certaine saveur de bon sens que toute intelligence saine préférera aux déclamations sonores et vides des Robespierre et des Mirabeau :

« En continuant, dit Bentham, au-delà du terme de la minorité la soumission des enfants, on donne aux pères une assurance contre l'ingratitude; et quoiqu'il fût doux de penser que de pareilles précautions sont superflues, cependant, si l'on songe aux infirmités de la vieillesse, on verra qu'il est nécessaire de lui laisser toutes ces attractions factices, pour lui servir de contre-poids. Dans la descente rapide de la vie, il faut lui ménager tous ses appuis; et il n'est pas inutile que l'intérêt serve de moniteur au devoir. »

Bentham approuve avec raison que la loi assure les en-

(1) M. le comte de Champagny, *De l'Esprit de famille.*

(2) Bentham, *Traité de législation civile et pénale*, édition de Dumont, t. Ier, p. 320-321 ; Rey et Gravier, 1830. Nous avons emprunté ces paroles à l'excellent ouvrage de M. Albert du Boys : *Sur les principes de la Révolution française.*

fants contre la misère, par l'institution d'une réserve ou légitime; « mais, dit-il, cette légitime même, on devrait « permettre aux pères de l'ôter aux enfants, pour cause « articulée par la loi et prouvée juridiquement. »

Chez nous, sans regretter les droits excessifs et les priviléges abolis, sans demander que l'autorité paternelle soit armée de nouveau par les lois de toutes les sévérités dont l'ancienne législation française lui avait réservé la puissance, est-ce qu'on ne pourrait pas faire pour elle quelque chose de plus que ce qu'on a fait? est-ce que la famille et les mœurs, est-ce que la société tout entière n'y gagneraient pas? Est-ce que la grandeur nationale ne s'en trouverait pas mieux?

« Dans les sociétés, dit M. Saint-Marc Girardin, où la famille, sans cesser d'être une affection, est devenue une institution, et où les lois aident à la conservation des biens, et surtout à la perpétuité des souvenirs.... l'esprit de famille a toute sa force et toute sa puissance.... Les familles s'y subordonnent aisément les unes aux autres, et la subordination va souvent jusqu'au dévouement. »

Aussi, de très-bons esprits ont pensé que la liberté de tester, établie à Rome et en Angleterre, a été l'un des plus efficaces instruments de la grandeur de ces deux peuples :

« Elle fait — en Angleterre — du sentiment de la tradition et du désir de la durée, dit M. de Montalembert, le patrimoine et l'apanage, non pas d'une seule classe, mais de toute la nation, au moins de toute la partie de la nation qui par le travail et l'intelligence arrive à la propriété. C'est par là qu'elle est devenue, non plus seulement une distinction de caste, mais une institution populaire et nationale. Ce n'est point un privilége, mais un droit né de la liberté générale, et commun à toutes les classes de la société....

« Elle crée l'esprit de famille et la solidité de la terre, en dehors

du cercle étroit de la haute noblesse et dans toutes les classes de la société. Elle est avant tout l'œuvre de la liberté de tout père de famille auteur ou héritier de son patrimoine....

« Ce qui étonne un Français dans l'application de ce régime, c'est l'union des familles, tout aussi grande en Angleterre que chez nous; c'est l'absence de la jalousie qu'excite en France le moindre avantage fait dans les limites étroites du code civil; jalousie du reste légitime à cause du caractère exclusivement personnel et transitoire de ce privilége. »

Ces graves considérations, et bien d'autres, que fait encore sur ce sujet l'illustre écrivain, sont assurément dignes d'être méditées au point de vue des intérêts nationaux (1). Mais pour moi, je le dois avouer, c'est particulièrement l'esprit de famille, c'est le respect filial, c'est le patrimoine sacré des vertus domestiques, dont je suis ici préoccupé. Voilà surtout les biens précieux dont je regrette la diminution parmi nous, et c'est sous l'impression de ce regret profond que j'écris. Comment, en effet, ne pas s'attrister, en voyant chaque jour la vénération des

(1) M. de Montalembert entre, par exemple, dans des détails et observations de mœurs, où il est très-curieux de le suivre :

« Pour apprendre combien ce système est populaire et naturel, il ne faut pas en étudier la pratique au sein des grandes et antiques maisons que leur passé engage, et qui sont spécialement intéressées à enchaîner l'avenir. Mais prenons l'exemple quotidien et universel que nous donne tout homme d'argent, tout industriel ou commerçant enrichi, qui a placé tout ou partie de ses gains en fonds de terre.... Que voit-on tous les jours? Ce marchand enrichi, en devenant propriétaire foncier, s'empresse de constituer sa famille, en lui créant un patrimoine dans l'avenir.

« Il veut avant tout perpétuer dans cette famille la possession de la terre dont il s'est rendu acquéreur, afin de perpétuer autant que possible les fruits de son industrie et de son talent. Il n'y a là aucun sentiment aristocratique dans le sens que nous attachons ordinairement à ce mot : il y a le sentiment naturel, domestique et social qui a été jusqu'à présent au fond de toutes les sociétés humaines : l'amour de la durée et le soin

aïeux, l'amour du toit paternel, et la fidélité aux enseignements héréditaires, c'est-à-dire tout ce qui constitue ce qu'on a si bien nommé l'esprit de famille, s'altérer peu à peu dans nos mœurs et disparaître?

Comment dissimuler d'ailleurs ce que tout le monde voit, ce dont tout le monde souffre? L'égalité des partages portée à l'excès a eu pour conséquence forcée la disparition de la maison paternelle, de la terre patrimoniale, et par suite la disparition même de la famille, et de toutes les traditions religieuses et morales qui se conservaient au foyer antique, et de là rayonnaient à l'entour dans une sphère d'action plus ou moins bienfaisante.

Il faut à la famille, pour se perpétuer, avec tous ses avantages sociaux et moraux, un asile qui lui demeure (1), et un territoire sur lequel elle soit assise : alors non seulement elle se perpétue là, physiquement et moralement, mais elle devient point d'appui et principe de solidité et de cohésion pour tout ce qui l'entoure.

C'est ainsi qu'anciennement, le séjour fidèlement prolongé d'une famille riche dans le même canton, établissait entre les colons voisins et les divers membres de la famille,

de l'avenir. C'est pour cela uniquement qu'il choisit son fils aîné, s'il en a un, et qu'il l'avantage, non pas dans un but de partialité ou de vanité, mais afin de conserver le foyer paternel, le domaine patrimonial qui vient d'être constitué.... Cela suffit : il a déposé dans le sein de cette nouvelle famille le germe de la durée, de la croissance, de la permanence, de la solidité ; il a substitué les perspectives de l'avenir aux suggestions aveugles de l'intérêt immédiat; il a pourvu à la transmission intégrale des clientèles et des établissements ; il a fondé une tradition permanente dans les entreprises de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.... »

(*De l'Avenir politique de l'Angleterre*, 4e édition.)

(1) Cicéron disait autrefois de la maison paternelle : *Quia, si verum dicimus, hæc est mea et hujus patris mei germana patria : hic sacra, hic genus, hic majorum multa vestigia...* (*De Legibus*, II, 1.)

des rapports de bienveillance et de dévouement quelquefois extraordinaires.

Il y avait alors, dans les bonnes habitudes transmises et continuées, une influence sociale profonde, qui s'exerçait non seulement sur les enfants de la maison, mais sur tout le pays environnant, et qui conservait là, d'âge en âge, la foi et les vieilles mœurs. En un mot, la famille ne mourait point, et son influence se perpétuait en même temps qu'elle.

Aujourd'hui les familles meurent. L'amour du plaisir, les convoitises du luxe, les spéculations de la cupidité croissant avec l'insuffisance des fortunes, rien ne subsiste : à la mort des parents, on vend tout, on morcelle tout, on se partage, on se dispute quelquefois le prix de tout : puis chacun emporte ce qui lui revient, et ne pense plus qu'à soi.

Et souvent cette impatience d'avoir sa part pour posséder enfin et jouir, cette ardente convoitise du prodigue disant, *da mihi partem,* tout cela commence même avant la mort des parents. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des jeunes gens, à peine sortis du collége, calculer déjà, et savoir au juste ce que leur rapportera la mort de leur père et de leur mère ; projeter des changements, des ventes lucratives ; contrôler, blâmer l'administration paternelle ; et les pères, complices eux-mêmes de ces impatiences contre nature, ne plus se considérer que comme les usufruitiers de biens dont les enfants semblent les propriétaires, et ne pas se croire le droit de faire, sans leur aveu, un acte de quelque importance.

Je le dirai donc, en ajoutant même quelque chose aux graves paroles de M. Portalis : « Comment ne pas sentir enfin « qu'il faut aujourd'hui une sanction plus forte aux vertus

« domestiques, à l'autorité paternelle, au gouvernement « de la famille, au maintien des traditions héréditaires? Si « l'on craint qu'il y ait des pères injustes, pourquoi ne « craindrait-on pas qu'il y eût des fils dénaturés? Suivant « la position dans laquelle se trouve une famille, le par- « tage égal des biens entre les enfants ne devient-il pas « d'ailleurs lui-même la source des plus monstrueuses « inégalités? »

Je sais bien que, sous les inspirations même de M. Portalis, le Code civil n'a pas laissé subsister les énormités des législations révolutionnaires, et je rends tout hommage et toute justice à ses illustres auteurs ; mais en reconnaissant ce qu'il y a eu de méritoire et de grand dans leur œuvre, il m'est impossible, et il serait dangereux de fermer les yeux sur ce que cette œuvre a encore d'imparfait sous les divers rapports dont j'ai parlé ; alors surtout que nos meilleurs jurisconsultes eux-mêmes et les publicistes les plus autorisés ont déjà examiné de près, et signalé les imperfections et toutes les faiblesses morales dont je gémis.

Je pourrais multiplier ici les témoignages. M. Saint-Marc Girardin, dont j'ai déjà cité les paroles, disait encore en parlant de la puissance de l'esprit de famille :

« Les effets de cette puissance sont curieux à observer : car son premier effet est d'introduire l'inégalité entre diverses familles. Chez nous, où les lois ne consacrent pas le culte des ancêtres, et où elles prescrivent la division des biens entre tous les enfants, *la famille remonte au grand-père et descend jusqu'au petit-fils : au-delà sont les ténèbres du passé ou de l'avenir,* que personne ne veut affronter. *Cette brièveté des familles* est la principale cause de leur égalité. Ailleurs, au contraire, *avec des lois qui font une religion du respect des aïeux, les familles ont le temps de grandir et de croître,* et l'inégalité a les moyens de s'y développer. Aussi les familles s'y subordonnent aisément les unes aux autres, et la subordination va souvent jusqu'au dévouement. »

S'il m'est permis de citer encore, je citerai de nouveau M. de Champagny, qui a écrit sur l'esprit de famille de si belles pages :

« Cet empressement à émanciper la jeunesse par la fortune, à faire sortir les biens des mains d'une génération, pour les donner plutôt à la génération qui suit ; ce dédain du passé, de la vieillesse, ce culte de la jeunesse et du lendemain, est un des traits caractéristiques de notre siècle.... C'est ainsi, que la question est posée de savoir, si le père n'aura pas l'usufruit des biens de son fils, et combien de temps. Mais quoi ! Retarder pendant toute la vie d'un père, la fortune, l'indépendance, les jouissances d'un fils qui a quelque bien ; cela est impossible ! — On parle de terminer à vingt et un ans la jouissance des parents. — Cela paraît bien dur encore ; il serait peu digne, trouve-t-on, qu'un jeune homme de vingt ans, de dix-neuf ans, de dix-huit même, fût obligé de demander à son père une pension sur son propre bien. Cette raison l'emporte, et, par égard pour la dignité des écoliers de dix-huit ans, la jouissance de leurs biens leur appartient dès cet âge.

« Il y a plus, et cette jouissance paternelle a paru quelque chose de si dur à supporter, que le père lui-même en léguant son propre bien, ne peut l'établir. Le père en mourant ne peut donner à sa femme l'usufruit de tout son bien. Les enfants ont hâte d'en jouir, et la loi sert cet empressement. Leur bien ne serait pas assez en sûreté aux mains de leur mère ; il faut à toute force, et malgré le vœu paternel, qu'il passe en leurs mains. »

Telles sont les diverses considérations que j'avais à faire sur les déchéances de l'autorité paternelle, soit par les parents, soit par les lois elles-mêmes. Arrêtons-nous ici : j'en ai dit assez pour les hommes graves qui voudront bien me lire. Je terminerai ce chapitre par quelques simples observations d'expérience pédagogique et pratique.

IV.

Ce qu'il faut bien savoir avant tout, c'est que la jeu-

nesse, naturellement impatiente de tout frein, ne pardonne l'exercice de l'autorité, que quand elle commence à en comprendre le bienfait, c'est-à-dire dans les dernières années de la jeunesse même, et lorsque l'autorité a eu le temps d'achever son œuvre. Cette observation est capitale ; et voilà pourquoi j'ai quelquefois dit que dans ma longue carrière d'instituteur, je n'avais été profondément aimé que de ceux dont j'avais achevé l'Éducation complétement. L'affection des autres, quoique sincère et vive, demeurait souvent comme partagée entre le souvenir de mes sévérités et celui de mon dévouement.

Ce n'est qu'à la fin de l'Éducation reçue qu'on en goûte l'austérité, et qu'on y découvre même le plus grand témoignage d'un amour vraiment paternel. Mais dans le premier âge, et surtout de quatorze à seize ou dix-sept ans, c'est impossible ; ou du moins, c'est bien rare.

Voilà aussi pourquoi, avant tout, il ne faut pas que l'imprudence des parents ou la faiblesse des lois fasse interrompre l'œuvre de l'Éducation, avant qu'elle soit réellement et convenablement terminée, et au moment même où elle serait enfin comprise et acceptée par celui qui la reçoit.

Une autre observation non moins importante, et qui se rattache à celle que je viens de faire, c'est que l'esprit de notre législation ayant inspiré aux parents je ne sais quelle crainte pusillanime à l'endroit de leurs enfants, il y a dans les familles un goût comme instinctif d'émanciper la jeunesse, lequel se révèle chaque jour par diverses émancipations successives, toutes plus ou moins regrettables.

J'en indiquerai ici quelques-unes :

La première émancipation, pour plusieurs, c'est le *collége*. Je l'ai dit dans les chapitres qui précèdent : pour bien des parents, mettre leurs enfants au collége et ne s'en

plus occuper, c'est une même chose : rien n'est plus malheureux.

La seconde émancipation, c'est aujourd'hui la *bifurcation*, si je puis m'exprimer ainsi.

Comme l'expérience n'a pas tardé à le démontrer à l'encontre des réglements et des programmes décrétés, la bifurcation commence, bon gré mal gré, dès la sixième, et émancipe à jamais le paresseux de l'étude sérieuse des lettres et des langues savantes. Dès lors, l'enfant prévoit sans peine qu'au sortir de la quatrième, c'est-à-dire, dans deux ans, il sera mathématicien, marin, militaire, tout ce qu'il voudra, excepté un humaniste; d'où il conclut, dès la sixième, que le grec et le latin lui sont au moins inutiles; et en attendant qu'il fasse quelque chose, ou ne fasse rien, dans les études scientifiques, il décide que ce qu'il y a de mieux pour lui, c'est de ne rien faire dans les études grammaticales et littéraires, qu'il ne doit pas continuer.

La troisième émancipation, c'est l'*école spéciale*.

Ici l'émancipation devient tout à fait sérieuse : le dimanche y est spécialement consacré; et ce jour-là, ces jeunes gens de quinze et seize ans, sortent seuls, des meilleures maisons, et vont où bon leur semble dans les rues de Paris, libres de tout frein et loin de toute vigilance.

Voilà où en sont les mœurs publiques, les familles les plus respectables, les réglements les plus sages, quand on a établi en principe et en droit la possibilité de l'émancipation à quinze ans.

Nous ne sommes pas toujours très-sérieux en France, mais nous sommes très-logiques, très-conséquents, surtout dans le faux.

La quatrième émancipation, c'est l'*école militaire*.

Je sais, et je professe même, que la discipline militaire est infiniment préférable au *farniente* et à la licence du

pavé de Paris. Il y a là, du moins, un cadre, où la vie se tient tant bien que mal. Mais il le faut avouer aussi, ce cadre admet bien des choses dont la sollicitude paternelle peut à bon droit s'inquiéter. — Je l'ai dit déjà : le moindre péril de tant de fausses vocations militaires, c'est de faire daus un pays, et souvent dans les plus illustres familles, quelques soldats de plus et beaucoup d'hommes de moins : si j'ajoute que pour plusieurs il y avait mieux à faire, on ne me le reprochera pas; car c'est le témoignage d'une haute estime déçue et d'un dévouement incontesté.

Enfin, la dernière et cinquième émancipation, c'est le *mariage*.

C'est ici l'émancipation légitime, naturelle, providentielle, lorsqu'elle est environnée, comme elle doit l'être, de graves et saintes conditions; malheureusement cela n'est pas toujours ainsi.

Je ne parle pas de ce qu'on nomme le mariage civil, et de ses déplorables conséquences. Je parle des mariages religieusement contractés; et je dis que là même, on ne se souvient pas toujours assez de l'autorité paternelle et maternelle et du respect filial.

Je ne parle pas non plus des mariages que les parents peuvent permettre à quinze et dix-huit ans, et qui constituent dès cet âge l'émancipation complète, sans qu'aucune condition restrictive soit imposée aux jeunes époux.

Je pense, comme Fénelon, qu'il est très-sage quelquefois de marier les jeunes gens de bonne heure ; mais il y faut regarder de près, et si la piété n'est pas solide de part et d'autre, il y aura là de jeunes années bien longues, et je crains que la traversée commencée si tôt ne soit très-périlleuse.

Je ne parle pas enfin des mariages conclus contre la volonté des parents, et après que trois actes *respectueux*

sont venus, de mois en mois, les avertir qu'après un dernier mois écoulé, l'autorité paternelle aura cessé.

Je ne ferai pas remarquer enfin, qu'en cas de dissentiment pour un mariage, le consentement du père suffit, et que la mère est sacrifiée, même quand il s'agit du mariage de sa fille. Encore une fois, je parle des mariages qui ont lieu dans les conditions les plus favorables. Et à cet égard, voici mes réflexions, et aussi mes regrets :

Que l'obéissance, pour un fils et pour une fille, cesse dans une certaine mesure par l'état du mariage, cela se conçoit, cela doit être : il y a là une nouvelle famille. Le chef de cette famille et sa compagne deviennent l'un et l'autre *sui juris*, avec l'autorité et la responsabilité inséparables de leur nouvel état : c'est la loi de la nature, de la Providence et de la Religion.

Cette émancipation ne m'effraie pas ; elle me préoccupe : c'est très-sérieux ! mais elle ne m'effraie pas ; c'est même la seule qui me rassure, parce que c'est la seule dont Dieu ait voulu régler les conditions.

L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse. L'autorité paternelle et maternelle ne cesse là que pour recommencer. L'autorité que l'époux reçoit et exerce sur cette compagne que Dieu lui donne, sur ces enfants que Dieu leur envoie, c'est l'autorité même de Dieu ; et, si elle impose de graves obligations, elle communique aussi des droits, en même temps que les grâces essentielles de Providence.

De là, toutes les indépendances nécessaires du domicile, des achats, des ventes, des dépenses, des voyages, etc.

Je le dirai toutefois : si l'obéissance alors ne peut plus être la même, la déférence, le respect, l'honneur, la piété, la reconnaissance, l'assistance filiale, doivent durer toujours : jamais les enfants ne sont dispensés de recou-

rir avec confiance aux conseils de leur père et de leur mère : et où pourraient-ils en trouver de meilleurs, de plus sages, de plus désintéressés et de plus tendres?

Autrefois il en était ainsi : même il n'était pas rare de voir les jeunes ménages fixer leur demeure près de leurs parents, habiter le même toit, et prolonger ainsi un juste état de dépendance, le plus long-temps possible; afin de profiter toujours des conseils et de l'expérience d'un père et d'une mère.

Ces saintes habitudes se perdent ou s'effacent ; les verrons-nous refleurir un jour, et avec elles l'union, la paix, la prospérité des familles? Je le voudrais espérer.

Je connais encore une ville, où presque jamais un jeune ménage ne songe à s'établir à part, mais toujours chez ses parents et même chez les grands parents.

Je me suis assis, moi trente-septième, à une table de famille, présidée par un bisaïeul, qu'entouraient ses enfants jusqu'à la troisième génération. Il n'y avait là, qui ne fût point de la famille, que moi, leur évêque, auquel on ne donnait point le nom d'étranger. Sept ménages habitaient la même maison, et vivaient tous ensemble sous le même toit. Que de vertus affectueuses, que de modestie et de support mutuel! Quels exemples de respect héréditaire! Quelles mœurs patriarcales cela suppose et inspire!

Voilà, me disais-je en contemplant ce doux et grand spectacle, voilà une vraie maison paternelle.

Mais, hélas! il le faut repéter avec confusion et douleur : ces mœurs antiques ont presque partout disparu; il n'y a presque plus chez nous de maison vraiment paternelle. On ne voit presque plus que des enfants prodigues qui s'en éloignent le plus tôt et le plus loin possible.... Autrefois, celui qui avait quitté par devoir la maison de son père et de sa mère, y revenait avec bonheur; ses frères,

ses sœurs plus heureux l'y regrettaient ; on ne l'y oubliait jamais ; on parlait de lui avec larmes ; on y attendait son retour avec impatience. Aujourd'hui, ce toit qui a protégé les premières années, ce foyer où l'on a passé les meilleurs moments de sa vie, on le fuit, on le vend, on le détruit, on le change, on le joue ! on ne conserve pas même la chambre où l'on a pris naissance, et où on a été nourri par sa mère !

V.

Hélas ! et l'aveu qui coûte le plus à faire, c'est que ces grandes tristesses sont à peu près sans remède ! S'il m'est permis, en achevant ce chapitre et ce livre *sur la Famille*, de jeter un dernier coup d'œil autour de moi, et d'exprimer toute ma pensée, je le dirai : les mœurs et les lois étant ce qu'elles sont, chacun, bon gré, mal gré, se trouve à peu près condamné au plus triste égoïsme. C'est ce qu'ont proclamé, depuis long-temps déjà, en le déplorant, les organes les plus autorisés de l'opinion.

Mais les conséquences de ce profond désordre ne sont pas médiocres ; elles vont quelquefois aux dernières extrémités. Ce n'est pas seulement la cupidité sans frein, la spéculation aventureuse, le jeu ardent qui sont à cette heure la vive ressource d'une société haletante et aux abois ; ce n'est pas seulement, à certains jours donnés, le désordre politique, c'est une désorganisation morale d'une profondeur inouïe qui se révèle à tous les degrés de la société humaine, et dont le premier résultat est qu'en dépit de la générosité du caractère national, l'individualisme devient le fond et la loi même des mœurs publiques et privées.

Chaque jour voit disparaître quelqu'une des grandes et anciennes maisons de France. Je ne sais si les maisons de banque les remplaceront bien, et si à la gloire du pays,

l'argent, pour ennoblir, vaudra le sang. Quoiqu'il en soit, à côté de nos plus illustres manoirs qui tombent en ruines, la grande maison du jeu public, la Bourse, demeure seule debout et honorée. Que dis-je? la maison même des rois résiste mal : trois fois emportée d'assaut en un demi-siècle, ne s'est-il pas rencontré un jour d'ignominie publique, où elle ne put échapper à la destruction, qu'en prenant pour quelques heures je ne sais quel nom menteur d'hospice civil?

Aussi, toutes les fois que le vent des révolutions se lève sur notre pays, c'est comme au désert : il ne trouve pas de résistance, tout est désuni, tout est faible, tout est seul, tout est poussière, tout est sable, tout est entraîné à l'aventure; en un jour, en une heure, les vallées sont à la place des montagnes, les montagnes à la place des vallées. Nulle force, nulle fixité, nul fondement qui reste à l'état social : tout est toujours inquiet, agité, ému. Dans les grandes épreuves, on ne trouve plus rien qui tienne, rien qui suffise; tout manque à la fois; tout est déception misérable et détresse. L'autorité et le respect, ces deux grandes et saintes choses, ces deux liens providentiels de l'harmonie sociale, n'étant plus aujourd'hui que des liens affaiblis ou brisés, que voit-on de toutes parts? faiblesse ou violence, orgueil ou bassesse. Dieu manquant dans les âmes, on ne sait être le plus souvent en face de l'autorité qu'insolent ou servile; et trop souvent aussi l'autorité elle-même ne sait être que faible ou emportée.

L'autorité digne, l'autorité noble, l'autorité forte, l'autorité bienfaisante, l'autorité qui vient d'en haut et le fait généreusement sentir, l'autorité paternelle, où est-elle?

Et le respect! le respect de soi et des autres! le respect de Dieu! le respect de son père et de sa mère! le respect des magistrats et des représentants de la puissance publi-

que! le respect même de ses enfants! le respect profond, religieux, immuable, divin! le respect qui élève, qui ennoblit encore plus celui qui le rend que celui qui le reçoit; où est-il?

Comment oublier cette génération singulière d'hommes nouveaux, que nous avons vu naguère éclore de notre sol, surgir tout à coup à la faveur des tempêtes sociales, et pour lesquels tout ce qui est souvenir, grandeur du passé, histoire, monuments, lois, coutumes des ancêtres, noble antiquité, n'existe pas? que dis-je? tout cela leur est odieux, et blesse leurs regards. Hommes du jour, nés des orages, tout ce qui est de la veille, tout ce qui rappelle ou promet la sérénité, leur déplaît. Par eux, il nous a fallu voir Dieu, la religion, la famille, les droits paternels, la propriété, le foyer domestique, la sainteté du lien conjugal, la dignité maternelle elle-même et l'innocence du premier âge, tout ce qu'il y eut jamais de plus pur, de plus vénérable et de plus sacré au cœur de l'homme, audacieusement attaqué; et la défense, je le dis avec une douleur et une conviction profonde, la défense a été, elle est encore indécise, égoïste, et, partant, divisée, incertaine, interrompue, et par là même évidemment insuffisante. Non : il y a de meilleurs et de plus grands efforts à essayer, plus désintéressés et plus nobles, surtout plus chrétiens, pour refaire les mœurs, relever l'autorité et le respect dans la famille, et par là même préparer les bases solides de la pacification sociale!

O mon Dieu! laissez-moi vous le dire et élever mon âme vers vous en finissant! Oui, donnez-nous à tous les bonnes et sages inspirations dont nous avons besoin! donnez votre esprit de conseil et de force! et si vous avez résolu de continuer à cette nation, qui vous fut toujours chère, les miséricordes singulières auxquelles vous l'avez

accoutumée, aidez-nous à préparer, par l'Éducation et par les lois, par le concert de tous les pouvoirs et de tous les efforts, des générations meilleures, qui puissent relever les vertus domestiques, et refaire un jour nos mœurs, sur le modèle de ces admirables familles d'autrefois, dont quelques-unes, par votre Providence, restent encore éparses çà et là, comme le vivant exemplaire de l'œuvre de restauration qui est à faire! Multipliez-les parmi nous, ces familles chrétiennes, qui, malgré les difficultés des temps, des lois et des mœurs, conservent encore la modération dans les désirs, la sagesse avec le vieux bon sens, et le véritable honneur dans la vertu! chez lesquelles on trouve encore, comme dans un dernier asile, l'autorité et le respect; et avec l'aimable gravité des mœurs évangéliques, la vénération des ancêtres, l'amour des champs paternels, le culte des grands souvenirs, la dignité du langage, le mépris des vanités nouvelles; chez lesquelles enfin se perpétuent, comme par héritage, avec cette touchante simplicité qui fut toujours le plus noble ornement de la vie, cette charité généreuse, qui se prodigue et s'ignore elle-même,; et toutes ces vertus fortes et antiques, qui peuvent seules raffermir la société au moment de ses périls, et ramener parmi nous la beauté depuis long-temps évanouie des anciens jours.

LIVRE TROISIÈME.

L'INSTITUTEUR.

La dignité de l'instituteur, son autorité, l'élévation et la gravité de ses fonctions ont été, de nos jours, tristement méconnues ; il faut le dire, quelquefois même indignement outragées.

Je ne rechercherai point en ce moment les causes de cette injure, de cette ingratitude publique ; mais je n'en dirai pas moins ma pensée tout entière, et la voici : parmi les fonctions sociales, il n'en est pas de plus grande, de plus importante au bonheur des hommes, et par conséquent de plus digne du respect et de la reconnaissance universelle, que celle des instituteurs de la jeunesse.

J'entreprends une tâche difficile, en essayant de démontrer ces choses : cette tâche toutefois ne m'effraie point, et je trouve dans mon âme et dans ma conscience, tout ce qu'il faut pour aborder sans crainte des questions si hautes et si délicates.

Je méditais un jour attentivement sur ce grave sujet : je considérais, non sans tristesse, les difficultés qui s'y rencontrent, les préventions funestes et aussi les erreurs

et les fautes qui, depuis cinquante années au moins, ont sur ce point obscurci la vérité, et abaissé les mœurs : mille pensées diverses agitaient mon esprit ; d'un côté, j'étais entraîné puissamment par l'évidence des lumières naturelles qui démontrent la dignité de l'instituteur et la noblesse de ses fonctions ; mais de l'autre, j'étais combattu par le démenti trop manifeste de l'opinion et la contradiction des mœurs publiques : dans cette situation de mon esprit, une pensée simple, mais forte et décisive, fixa mes incertitudes et m'éleva au-dessus de tous les préjugés.

Je me dis à moi-même : quoi qu'il en soit de la société et des mœurs présentes, il y a, et il y aura toujours sur la terre une fonction, un homme à qui on demandera pour des enfants qui ne sont pas les siens, le dévouement d'un père, la sollicitude d'une mère ; et de plus la science, la fermeté, et la patience qui manquent souvent à un père et à une mère pour élever ces enfants, et accomplir parfaitement cette grande œuvre : cet homme, c'est l'instituteur de la jeunesse.

Eh bien ! quoi qu'on dise à l'encontre et quoi qu'on fasse, cet homme est grand : cet homme occupe une place à part parmi ses concitoyens : cette fonction est noble, et d'une noblesse supérieure. Ce qu'on demande à cet homme l'élève manifestement à un rang singulier dans la société humaine et dans sa patrie : la confiance des familles le place si haut, que cette confiance même est le plus beau témoignage de l'estime publique et la plus digne récompense de la vertu.

Cet homme est ou doit être, par les sentiments, au-dessus de l'ambition vulgaire, et de la fortune : il faut que les enfants lui montrent un respect profond, une affection,

une docilité toute filiale, comme à un père ; et la famille lui doit un honneur, une reconnaissance suprême.

Mais ce n'est pas tout dire encore : le ministère de l'Éducation est tout à la fois une paternité, une magistrature, je dirai presque un sacerdoce, et voici comment :

Toujours, dans les sociétés civilisées, on a senti le besoin, non-seulement de réprimer le mal, en contenant les passions humaines par le frein des pénalités; mais aussi la nécessité de le prévenir, en formant par l'Éducation les hommes à la vertu : et voilà pourquoi les peuples, inspirés par la sagesse, ont fait le plus souvent de l'instituteur un magistrat, et un magistrat de l'ordre le plus élevé.

Dans la société chrétienne enfin, l'Église, cette divine Institutrice du genre humain, a reconnu que la première fonction du grand ministère des âmes dont elle est chargée, est l'Éducation de la jeunesse, et c'est pourquoi elle en a fait une œuvre sacrée, un apostolat.

On voit jusqu'où va ma pensée sur ce grave sujet : et plus j'y arrête mes méditations, plus cette conviction s'affermit et se place haut dans mon esprit et dans mon cœur. Voyons les détails et les preuves.

CHAPITRE PREMIER.

DIGNITÉ ET INFLUENCE DE L'INSTITUTEUR.

I.

Et d'abord l'Éducation de la jeunesse est une magistrature; et, à ce titre, la dignité de l'instituteur est considérable.

Chacun, dans la société, occupe une place, rend son service : il y a dévouement mutuel : tout y est honorable à ce point de vue, parce que tout y est utile, et concourt au bien général. Ce dévouement réciproque est le but même, et aussi l'âme, la vie, la gloire de la société humaine.

Il faut toutefois reconnaître, qu'il y a certaines fonctions sociales plus dignes, plus élevées les unes que les autres. Les unes, en effet, servent les âmes, les autres ne servent que les corps; les unes servent aux besoins les plus nobles de l'homme, les autres ne servent qu'à ses besoins inférieurs ou même à ses plaisirs.

Les plus dignes sans contredit sont celles dont le service est le plus élevé. Autant donc l'âme est au-dessus du corps, autant le service des âmes est un ministère supérieur à celui qui n'a pour objet que le service des corps. C'est en même temps un ministère bien autrement laborieux : car c'est dans le service des âmes que se rencontrent les besoins les plus délicats, les plus profonds de l'humanité, et par là même les plus difficiles à satisfaire.

De là vient qu'on a toujours placé si haut les fonctions qui sont dévouées au service du droit et de la justice, dévouées à la défense de la faiblesse et du malheur, les fonctions de la magistrature.

Partout la sagesse des peuples s'est accordée à environner les magistrats d'honneur et de respect : ils sont en effet dévoués à servir les intérêts les plus graves de la société : ils protègent l'innocence, ils poursuivent le crime, ils vengent la justice, ils font régner la loi parmi les hommes.

Mais, dit Platon, avec cette finesse profonde d'esprit qui le caractérise, *l'Éducation, qu'est-ce autre chose, sinon*

l'art d'attirer et de conduire les enfants vers ce que la loi dit être la justice et la droite raison, et ce qui a été déclaré tel par les vieillards les plus sages et les plus expérimentés (1)? Et développant sa pensée, Platon ajoutait : « La république a besoin d'un magistrat qui préside « à l'Éducation : mais l'homme choisi pour cette place, « et ceux qui le choisiront, doivent bien savoir que, « *parmi les grandes fonctions de l'État, il n'y en a pas* « *de plus noble et de plus sacrée.* »

Sénèque va plus loin encore ; il appelle les instituteurs de la jeunesse les *magistrats de la famille : quasi domesticos magistratus ;* et, à ce titre, il les élevait au-dessus de tous les magistrats de la cité, « parce que, dit-il, ce « n'est pas seulement le droit vulgaire dont ils dictent « les arrêts : ce sont eux qui enseignent à la jeunesse « ce que c'est que la justice et le droit lui-même, ce « que c'est que la piété, ce que c'est que la patience, « ce que c'est que le courage, et enfin quel bien précieux « est une bonne conscience (2). »

Sénèque va jusqu'à égaler les instituteurs à ceux qui remplissent les charges les plus élevées de la république, et qui décident de la paix et de la guerre, « et pourquoi, « dit-il? par cette simple et grande raison, *qu'ils exhortent* « *la jeunesse au bien et mettent la vertu dans les âmes* (3). »

(1) PLATON, *les Lois*, liv. II.

(2) *Non ille plus præstat qui inter cives jus dicit, quam qui docet juventutem quid sit justitia, quid pietas, quid patientia, quid fortitudo, quàm pretiosum bonum sit bona conscientia.* (SEN., *de Tranquill. animi*, c. III.)

(3) *Non is solus reipublicæ prodest, qui de pace belloque censet, sed qui juventutem exhortatur, et in tantâ bonorum præceptorum inopiâ, virtute instruit animos !...*

Et voilà aussi pourquoi Cicéron disait qu'après y avoir profondément réfléchi, il lui avait paru que *le plus grand, le plus noble service qu'on pût rendre à sa patrie, c'était de se dévouer à l'Éducation de la jeunesse* (1).

Dans son beau traité *de Senectute*, le grand orateur romain va jusqu'à exprimer le vœu, que les vieillards, qui n'ont plus la force de remplir les emplois laborieux de la république, se consacrent à l'Éducation des enfants. Et il ajoute que cette fonction serait le plus illustre emploi de leur expérience (2).

Que si je voulais remonter plus haut encore, je trouverais Cicéron d'accord ici avec la sagesse des anciens Perses, tels que Xénophon nous les représente. Chez les Perses en effet, douze magistrats étaient choisis pour gouverner la jeunesse, et l'on ne confiait cette noble fonction qu'aux hommes les plus sages et les plus capables de rendre les enfants vertueux et excellents. C'étaient douze vieillards aussi vénérables par l'âge que par la vigueur de l'intelligence : ils avaient traversé avec honneur les grandes fonctions publiques, et après que l'expérience de toutes choses et une longue habitude des travaux les plus difficiles, avaient perfectionné en eux la sagesse et la vertu par la patience, on estimait avec raison que nulle charge ne convenait mieux à leur âge que l'Éducation de la jeu-

(1) *Quod enim munus reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quàm si docemus atque erudimus juventutem? Hisce præsertim temporibus, quibus ità prolapsa est, ut omnium operâ refrenanda ac coercenda sit....* (Cic., II, *de Divin.*, 2, 4.)

(2) *Quid enim jucundius senectute, stipatâ studiis juventutis? An ne eas quidem vires senectuti relinquemus, ut adolescentulos doceant, instituant, ad omne officii munus instruant? quo quidem opere quid potest esse* PRÆCLARIUS ! (IX, 29.)

nesse; que c'était à eux d'enseigner aux générations naissantes la docilité aux conseils de la raison, l'obéissance aux lois, le respect des choses sacrées, les vertus de l'âge mûr et les plus hautes leçons de la sagesse; on pensait qu'une si belle œuvre serait la joie et la gloire de ces nobles vieillards, et une digne couronne pour honorer leurs cheveux blancs.

Tel est récit de Xénophon.

« Je considérais un jour, dit encore cet illustre Athénien, en parlant des Spartiates, que Sparte, quoiqu'une des villes de la Grèce les moins peuplées, était cependant une des plus puissantes et des plus célèbres : frappé de ce contraste, je cherchais à en découvrir la cause; mais quand je vins à réfléchir sur les institutions des Spartiates, alors je ne vis plus rien d'étonnant,... sinon la sagesse de Lycurgue. Ce grand homme, en effet, a élevé sa patrie au plus haut point de prospérité, en s'occupant avant toutes choses de l'Éducation de la jeunesse. Tandis que dans les autres villes de la Grèce, on donnait aux enfants pour instituteurs des esclaves, Lycurgue a voulu non seulement que les instituteurs de la jeunesse fussent des hommes libres; mais il a mis à la tête de l'Éducation *un de ceux à qui l'on confie les plus grandes magistratures de l'État.* »

On me dispensera de pousser plus loin les citations païennes. En y réfléchissant sérieusement et allant au fond des choses, il est aisé de comprendre pourquoi les anciens avaient fait ainsi de l'instituteur un magistrat, et l'avaient même élevé au-dessus de toutes les autres magistratures.

En effet, les magistrats ordinaires interprètent les lois et les appliquent; mais ils n'enseignent pas la vertu et la

perfection de la justice : c'est ce que se propose avant tout l'instituteur de la jeunesse.

Les magistrats ordinaires jugent les coupables et condamnent les crimes publics; mais ils n'éclairent, ils ne poursuivent pas jusque dans la conscience la première pensée, la première tentation du vice : c'est l'œuvre de l'instituteur.

Les magistrats ordinaires punissent le mal : mais il y a quelque chose de plus heureux et de meilleur, c'est de le prévenir; c'est de l'étouffer à sa naissance et dans son premier germe : tel est le devoir, telle est la sainte mission de l'instituteur.

Et pour voir ces grandes vérités présentées dans toute leur lumière, ce n'est plus la sagesse du paganisme qu'il faut interroger. Le christianisme va parler par la bouche de saint Jean Chrysostôme :

« Cette magistrature, dit-il, est autant au-dessus des « magistratures civiles, que le ciel est au-dessus de la « terre : et encore je ne dis pas assez. La magistrature « civile s'occupe avant tout à punir le mal déjà fait; « mais la magistrature spirituelle s'occupe avant tout à « empêcher qu'il ne se fasse.

« Les magistratures civiles ne vous offrent point d'en- « seignement sur la vraie sagesse, ni de maître qui vous « dise ce que c'est que l'âme, ce que c'est que le monde, « ce que nous deviendrons après la vie présente, où nous « irons au sortir de cette terre, et comment nous pouvons « ici-bas pratiquer la vertu.

« Ici, dans ce lieu, au contraire, on vous enseigne « toutes ces grandes choses; et c'est pourquoi on ap- « pelle ce lieu une école de philosophie, une chaire pour « l'enseignement des âmes, un tribunal où l'âme se juge

« elle-même, un gymnase, enfin, où l'on s'exerce à la « course qui conduit au Ciel. »

Il faut encore ajouter que les magistrats ordinaires punissent le plus souvent sans corriger : l'instituteur, digne de ce nom, au contraire, corrige le plus souvent sans punir. Quand le mal est fait, il ne demande pas que ce soit le coupable, mais le mal qui périsse.

« Lorsque le magistrat ordinaire saisit un criminel, dit « encore saint Chrysostôme, il sévit aussitôt contre lui ; « mais ce n'est pas là détruire le mal : c'est seulement « frapper le malade (1). La magistrature spirituelle, au « contraire, ne cherche pas comment elle punira, mais « bien plutôt comment elle guérira le mal. »

Enfin, ce qui fait la dignité, on le peut même dire, la majesté suprême des magistrats, c'est qu'ils sont la sécurité des bons, la terreur des méchants; c'est qu'ils vengent la société des attentats qui la troublent, et font disparaître de son sein les scélérats qui la déshonorent. Mais il y a évidemment quelque chose de plus grand encore : c'est le noble travail et l'œuvre de l'instituteur. Si la patrie doit une profonde reconnaissance aux magistrats qui la délivrent des mauvais citoyens, combien ne doit-elle

(1) En agissant de la sorte, ajoute saint Jean Chrysostôme, vous faites comme un médecin appelé auprès d'un malade dont la tête souffre d'une plaie, et qui, au lieu de guérir la plaie, tranche la tête elle-même. Moi, loin d'agir de la sorte, c'est le mal seul que je retranche. Sans doute, d'abord j'éloigne le malade; mais quand je l'ai guéri de son mal, je le reçois de nouveau parmi nous.

Pour vous, si vous laissez le coupable impuni, vous le rendez plus méchant; si vous le condamnez au supplice, vous le faites incurable. Moi, je ne le renvoie pas impuni, et je ne le punis pas non plus à votre manière; mais je lui demande à lui-même la pénitence qui paraît juste, et je corrige ainsi par lui-même le mal qu'il a fait.

pas à l'instituteur qui lui prépare dans ses jeunes élèves des citoyens vertueux, lesquels seront un jour sa force et sa gloire, et sont déjà sa plus chère espérance?

Je puis donc le redire, l'instituteur est aussi un magistrat, et la magistrature dont il est revêtu, aussi bien que l'œuvre qui lui est confiée, occupent le premier rang dans la société.

Et s'il faut rappeler ici quelques-uns des détails de cette grande œuvre, qui ne voit que rien ne lui est étranger? Le corps et l'âme, la loi morale et les besoins physiques, les plaisirs légitimes et les plus graves devoirs, les malheurs et les faiblesses du jeune âge, ses défauts, ses qualités et ses vertus; l'esprit et le cœur, le monde présent et la vie future : tous les services les plus laborieux, les plus délicats, et par là même les plus glorieux de l'humanité, s'y rencontrent. Servir la faiblesse et le malheur, même à l'égard du corps, est regardé comme un dévouement presque surhumain; mais que dire alors de ceux qui se dévouent à servir la faiblesse et le malheur des âmes, qui se dévouent à l'infirmité morale, à la petitesse intellectuelle, pour l'élever jusqu'à la force et à la grandeur; à l'ignorance pour l'instruire; à la légèreté de l'âge pour la fixer dans la pratique de toutes les vertus; à tous les vices d'une nature imparfaite pour les guérir?

Non, je ne m'étonne point, si dans l'antiquité les nations les plus illustres et les plus sages ont fait du ministère de l'Éducation de la jeunesse, une haute magistrature sociale, et quelquefois la plus haute de toutes. Et si leur exemple est impossible à suivre dans nos grandes sociétés modernes, je ne crains pas néanmoins d'affirmer, que tout peuple chez lequel les instituteurs de la jeunesse ne sont pas entourés d'honneur et de respect, est un peuple en

décadence et menacé de sa ruine, parce que le dévouement et la vertu n'y sont pas comptés ce qu'ils valent.

II.

Mais l'instituteur de la jeunesse n'est pas seulement un magistrat de l'ordre le plus élevé : il est bien plus encore. Ce qui constitue le fond même de sa dignité, et la plus haute noblesse de ses fonctions, c'est qu'il est père : c'est même à ce titre qu'il se trouve revêtu de la dignité magistrale.

Nous l'avons vu : dans la société, rien n'est plus sacré que la famille; rien n'est plus grand qu'un père; rien n'est plus vénérable qu'une mère.

Il n'y a pas de droits plus élevés, plus inviolables que les leurs; c'est l'image, c'est l'autorité, c'est le droit de Dieu même : eh bien! l'instituteur est un second père, préparé par la Providence pour aider le premier dans l'accomplissement de son œuvre la plus difficile. L'instituteur est associé intimement à l'action même du père et de la mère, dans ce qu'elle a de plus glorieux et de plus divin, qui est l'élévation des âmes.

Et ce qui ajoute encore à cette gloire, c'est que, choisi par le père et par la mère pour ces saintes fonctions, et revêtu par eux de tous les droits de la paternité humaine, comme cette paternité elle-même n'est que l'image de la paternité céleste, il est aussi choisi par Dieu et associé à l'action divine; et le choix providentiel se révèle par le goût de ces nobles et laborieuses fonctions, par l'aptitude et les hautes qualités reçues du Ciel, enfin par l'inspiration du dévouement,

En un mot, l'instituteur est un second père, dont la vocation n'est pas supérieure assurément à la vocation du

premier, mais dont le dévouement est plus généreux peut-être, parce qu'il est plus libre et plus désintéressé, dont le goût, s'il est moins naturel, se trouve inspiré d'aussi haut, et dont l'aptitude enfin est souvent plus parfaite.

Car il faut voir les choses dans leur vérité simple et pratique : le père peut être quelquefois l'instituteur de ses enfants, et il le doit quand il le peut; mais souvent il ne le peut pas. Soutenir qu'il le peut et qu'il le doit toujours, serait une assertion absurde, également opposée au bon sens, à l'expérience de chaque jour, et aux lois providentielles de la société et de la famille.

En effet, l'Éducation est une œuvre profonde, multiple, variée, laborieuse, à laquelle une application passagère ne saurait suffire. Elle demande un dévouement infatigable et complet, non pas seulement le dévouement du cœur, qui ne manque jamais à un père; mais le dévouement de tous les jours et de toutes les heures de la vie. L'Éducation est une paternité spirituelle dont les devoirs sont si pesants, la tâche si étendue, que pour y suffire il faut être libre de toute autre sollicitude. Or, si je puis m'exprimer ainsi, la paternité matérielle, les exigences de la vie domestique, les embarras des affaires, le travail obligé de chaque jour, ou des fonctions sociales plus ou moins hautes, ne laissent presque jamais cette liberté à un père de famille.

Je vais plus loin et j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer : le dévouement entier, exclusif, n'y suffit pas toujours ; il faut de plus, la capacité intellectuelle, littéraire et scientifique : un père, même fort instruit et distingué d'esprit, n'a pas toujours cette instruction spéciale et présente. Il faut aussi l'expérience.

Il faut avoir vu, étudié, comparé, et par conséquent

avoir élevé de nombreux enfants, pour bien connaître cet âge, ses défauts et ses qualités, ses besoins et ses ressources. Je sais que la nature, l'intelligence, le cœur d'un père peuvent beaucoup pour suppléer à l'expérience: néanmoins, la nature a aussi ses illusions et ses faiblesses; elle a ses exigences ; on me permettra de l'ajouter, elle a ses impatiences, elle a ses inquiètes sollicitudes ; et quand l'inexpérience vient se joindre aux illusions et aux faiblesses de la nature paternelle et maternelle, oh ! alors la belle œuvre court de grands périls ! Elle s'arrête, ne se fait plus ou se fait mal !

Et puis, je dois le répéter : il se rencontre quelquefois des pays et des époques, où au milieu de l'affaissement général des mœurs, les droits les plus augustes pèsent à ceux qui en sont revêtus, parce que ces droits leur imposent de grands devoirs.

Si ce que je disais au livre précédent est véritable, et je crois l'avoir démontré par assez d'exemples, on sera forcé de convenir que la mollesse, l'inconstance, la frivolité humaine, des passions plus tristes encore, ont chez nous fait souvent trouver trop graves le poids et les devoirs de l'autorité paternelle : cette haute dignité embarrasse, gêne la liberté de la vie, des plaisirs ou des affaires; on ne sait d'ailleurs comment s'y prendre : cet enfant, cette jeune âme qu'il faut élever ! cette innocence, cette candeur qu'il faut abriter ! ce règne de la vertu qu'il faut établir dans son cœur ! ces leçons de science et de sagesse qu'il réclame, tout cela effraie; il y a comme un instinct secret qui avertit en silence; on se sent comme incapable d'une si grande œuvre : disons-le à l'honneur de l'humanité, c'est presque toujours un avertissement même de la conscience paternelle et maternelle : on ne se juge pas assez digne,

on ne se trouve pas assez fort ; et on cherche des instituteurs, auxquels on puisse confier ses enfants, et qui consentent à partager avec un père et une mère le fardeau de l'Éducation, du moins de dix à vingt ans.

Eh bien ! c'est alors, c'est quand la paternité naturelle se récuse avec raison et demande secours, qu'il faut que la paternité providentielle des instituteurs supplée, et se dévoue.

Me contestera-t-on qu'il y ait une gloire véritable dans un tel dévouement, une telle vocation?

Ce que je tiens à redire aussi, et ce que je supplie de nouveau les pères et les mères les plus jeunes, les plus entraînés dans le tourbillon du monde, de bien entendre, c'est que, quels que soient le dévouement, la vertu, les talents de l'instituteur dont ils auront fait choix, il n'en faut pas moins que ce soient eux qui président à l'Éducation de leur fils : ils doivent demeurer toujours là, les représentants de Dieu; et s'ils sont fidèles aux lumières et aux simples inspirations de la haute autorité dont ils demeurent inviolablement revêtus, fussent-ils d'ailleurs assez peu relevés par leur rang dans le monde et par leurs connaissances, ils auront toujours à offrir à l'instituteur, même le plus habile et le plus dévoué, des conseils utiles, quelquefois des lumières décisives : et l'intervention de leur autorité sera souvent la ressource la plus puissante d'un instituteur.

C'est en eux que réside l'image la plus parfaite de la paternité divine et par conséquent le droit, le devoir et la puissance la plus complète de l'Éducation : cela ne se remplace pas ; et la majesté d'un père ou la tendresse d'une mère manquant à cette œuvre, elle fléchit toujours tristement.

Mais d'un autre côté, quelle que soit la part essentielle et l'influence supérieure d'un père et d'une mère, il y a dans la paternité spirituelle de l'instituteur, quelque chose de si haut et de si pur, un dévouement si libre, si généreux, et quelquefois une aptitude si providentielle, qu'à ces points de vue, je ne crains pas de l'élever à la hauteur de la dignité paternelle elle-même.

J'ai dit plus encore : l'instituteur participe essentiellement à ce qu'il y a de plus noble dans la paternité divine ; il est, dans la mesure où il plait à Dieu de lui en communiquer la puissance, il est ce que les saintes Écritures disent si bien de Dieu lui-même : le Père des âmes, *Pater spirituum* : rien ne lui convient mieux que ce nom magnifique.

La paternité corporelle et la paternité spirituelle résident en Dieu, toutes deux : *omnis paternitas a Deo*. Mais la création et l'Éducation des corps, à laquelle un père et une mère ont part et qui fait en eux la paternité vulgaire, est incomparablement au-dessous de cette création et de cette Éducation des âmes, à laquelle un instituteur travaille de concert avec eux et avec Dieu.

Les païens eux-mêmes avaient élevé leurs pensées jusque-là : « Que les jeunes gens sachent bien, disait un « philosophe, que les instituteurs sont les pères, non de « leurs corps, mais de leurs âmes. *Parentes, non corpo-* « *rum, sed mentium.* »

Et c'est là ce qui inspirait le mot si connu d'Alexandre, « qu'il ne devait pas moins à Aristote son précep- « teur, qu'à Philippe son père ; parce que, s'il était « redevable de vivre à Philippe, il devait à Aristote de « vivre honorablement. »

Si les païens eux-mêmes avaient compris quelque

chose de cette haute dignité, il faut que les instituteurs chrétiens la comprennent tout entière ; il faut que les enfants la comprennent aussi : il faut que leurs parents la leur enseignent : et quelle grave et touchante autorité de tels enseignements ne trouvent-ils pas dans la bouche d'un père et d'une mère !

CHAPITRE II.

DIGNITÉ ET INFLUENCE DE L'INSTITUTEUR.

SUITE DU MÊME SUJET.

L'instituteur est donc un second père. La paternité spirituelle, tel est le caractère auguste dont il se trouve revêtu. *Il est le père des âmes ;* c'est à leur service, à leur perfection qu'il travaille : son œuvre, les hautes qualités qu'elle exige, le dévouement qu'elle suppose et qu'elle inspire, tout est là du premier ordre.

Je suis allé plus loin : j'ai dit que le soin, la charge des âmes, essentiellement renfermés dans l'œuvre de l'Éducation, en fait pour tous ceux qui s'y consacrent, laïques ou ecclésiastiques, un apostolat, et comme un sacerdoce : ç'a toujours été la pensée de l'Église. Et voyez avec quelle influence cet apostolat s'exerce dans le présent et pour l'avenir ! Je ne crains pas de le dire : le prêtre le plus saint et le plus dévoué aux âmes dans l'exercice de son ministère, a souvent une influence moins

étendue et moins profonde, que l'instituteur sur l'âme et les destinées de l'enfant qu'il élève.

A Dieu ne plaise que je veuille diminuer en rien la grandeur et les prérogatives du sacerdoce évangélique! je voudrais au contraire, d'une part élever les pensées des instituteurs laïques à la sublimité sainte de leurs fonctions, et de l'autre encourager le dévouement de ceux qui consacrent leur caractère sacerdotal à élever la jeunesse : je voudrais leur montrer à tous l'admirable harmonie qui se trouve entre le ministère du prêtre et l'Éducation, leur dire enfin dans quel sens on peut affirmer de l'instituteur, que lui aussi, est envoyé de Dieu, *missus à Deo*, et qu'il a charge d'âmes.

Voyons dans le détail les preuves de ces grandes vérités.

I.

Le prêtre de Jésus-Christ, le confesseur, est un père, parce que selon la belle et profonde expression de l'Évangile, il refait la nature, répare ses ruines, et la relève par la grâce. Il peut dire dans une certaine mesure comme celui qui l'envoie : *Venite ad me, et ego reficiam vos.* Il n'exerce pas seulement, ainsi que les magistrats de la terre, un ministère de justice ; non, c'est la bonté divine, dont il est le représentant et le ministre.

Il est dévoué surtout aux infirmités, aux misères et aux douleurs de l'âme ; il est envoyé pour consoler et pour guérir ; et voilà pourquoi c'est le ministère le plus auguste et le plus touchant, le ministère de la paternité la plus charitable ; voilà pourquoi l'enfant, les enfants de tous les âges, lui disent : *mon père*, et il leur répond : *mon fils*.

Sa présence est toujours comme une apparition de miséricorde et de grâce : dans une maison d'Éducation chrétienne, aux jours de fête et de réconciliation universelle avec Dieu, après que la paix a été donnée par lui *à tous les cœurs de bonne volonté*, cette présence, qui est toujours vénérable et chère, devient un signe de joie et de sérénité pour tous ; j'en ai été souvent témoin : dans une cour de récréation, lorsqu'il se montre, tous les regards se tournent vers lui avec une mystérieuse reconnaissance et une tendre affection.

Mais enfin, quelque douce et aimable que soit sa présence au milieu des enfants, elle est rare ; et même lorsqu'il apparait, il demeure toujours l'homme du saint lieu : s'il n'est que confesseur dans une maison, il ne sort guère du temple où Dieu habite, que pour entrer dans le sanctuaire des consciences, dans le secret du tribunal sacré ; les autres jours on ne le rencontre guère ; sa personne s'éloigne ou disparaît. En un mot, comme confesseur, il ne voit pas, il ne suit pas, il ne doit pas voir ni suivre son jeune pénitent dans les diverses actions de sa vie; en cette qualité, il ne préside point à ses études, à ses jeux, à ses repas, à ses classes, à sa vie entière.

Dans les maisons les plus chrétiennes, il ne rencontre ces jeunes âmes que de loin en loin : le plus fréquemment qu'il les voie et qu'il reçoive les aveux de leur conscience, c'est encore à des intervalles assez éloignés.

Quant à l'instituteur, les choses ne se passent pas ainsi : l'instituteur tient dans ses mains toute l'existence de l'enfant, toute sa vie de chaque jour, de chaque heure, et par là même tout son présent et tout son avenir.

L'instituteur a avec l'enfant le commerce le plus fréquent, les relations intimes les plus naturelles ; son

influence se retrouve toujours vive, toujours présente ; en un mot, elle est perpétuelle, universelle.

Sans doute le confesseur répare le mal, et fait souvent un bien admirable dans l'âme : mais il ne contribue guère directement à développer les facultés, et rarement même à former le caractère de l'enfant, et à corriger ses défauts dans le détail.

C'est de son instituteur, que l'enfant reçoit tout à la fois et l'emploi de son temps, et le développement de son intelligence, et l'acquisition de ses idées, et la réforme constante de ses sentiments.

Je n'exagère rien ici : pour bien comprendre toute cette influence de l'instituteur sur ses élèves, il suffit de remarquer qu'il occupe chaque jour dix heures de leur vie. Chaque jour il y a quatre heures de classe et six heures d'étude. Or, les six heures d'étude ont uniquement pour but la préparation des quatre heures de classe, pendant lesquelles l'instituteur seul est tout pour eux.

Voilà donc dix heures chaque jour, pendant lesquelles l'enfant ne pense qu'à lui, ne voit que lui, n'entend que lui, ne travaille que pour lui, dépend entièrement de lui en ce qui touche de plus près son esprit et son cœur, à savoir : le blâme ou la louange, la honte ou l'honneur, le plaisir d'apprendre, le travail, le bon succès !

Aussi, je le répète, son action sur l'enfant est immense, soit qu'il élève ses facultés par l'enseignement, soit qu'il veille à leur affermissement et contribue à la formation du caractère et des mœurs, par la discipline, dans les autres divers exercices de la journée (1).

(1) On le voit, je confonds ici à dessein ce qui est séparé dans beaucoup d'établissements privés et publics. Je m'en tiens au système excel-

Et quant aux défauts, l'instituteur les suit de près, et les prend sur le fait; les discerne, les définit, les connait mieux que l'enfant lui-même, plutôt et mieux aussi que le confesseur.

Le confesseur connaît surtout les fautes et les efface; conseille les actes des vertus, et les encourage.

L'instituteur va plus loin : il connaît à fond les qualités et les vices d'une nature, et travaille, si je puis ainsi parler, sur place même, et assidument, à déraciner les uns, et à développer les autres.

Le confesseur sans doute forme la conscience avec la plus haute autorité; l'instituteur en fait autant, de moins haut sans doute, mais avec une part d'autorité bien grande encore. Le confesseur guérit les plaies de l'âme, attire la grâce, communique la vie surnaturelle. L'instituteur prépare dans l'enfant pour la vie surnaturelle des facultés fortes et vives; inspire l'amour du beau et du vrai, forme un esprit net, pur et droit, pour les vérités de la foi, une volonté énergique, un caractère ferme et fort pour les combats de la vertu.

Sans poursuivre plus long-temps, ni pousser trop loin cette comparaison, je dirai simplement que l'instituteur et le confesseur ne peuvent se passer l'un de l'autre : leur alliance est nécessaire.

J'ajouterai toutefois que, prêtre depuis long-temps et

lent, qui remet aux mains du même homme la pédagogie tout entière, et ne sépare pas celui qui distribue l'enseignement de celui qui surveille et dirige l'enfant dans tous les détails de sa vie religieuse et morale. L'influence du professeur est nécessairement moindre dans les établissements où le professeur n'est pas même la moitié de l'instituteur, et où il ne se trouve en rapport avec ses élèves que quelques heures pendant cinq jours sur sept de la semaine.

instituteur de la jeunesse, je n'ai jamais rien pensé qui me fît mieux comprendre à moi-même; et à cette heure, je cherche en vain ce qui pourrait mieux faire comprendre aux autres, selon moi, la haute dignité et l'importance des fonctions de l'instituteur.

II.

Je le dois ajouter ici : c'est surtout en seconde, en rhétorique, en philosophie, et même dès la troisième, que cette profonde influence de l'instituteur se fait sentir.

Dans les classes précédentes, son action assurément est grande aussi : il accoutume, il oblige au travail ces jeunes enfants; ce qu'il leur enseigne est le fondement essentiel de tout ce qu'on devra leur enseigner plus tard.

Mais c'est surtout dans les classes supérieures qu'il forme leur intelligence elle-même, et qu'il leur fait goûter le charme du travail, c'est-à-dire, ce premier plaisir de l'esprit, qui décide de tout pour la vie intellectuelle.

Tout jeune homme qui achève ses classes, sans avoir éprouvé, un jour ou l'autre, ce noble plaisir, est à mes yeux condamné pour toujours.

C'est donc alors que l'instituteur cultive, exerce, ennoblit leur imagination et leur sensibilité; c'est là qu'il développe toutes les facultés vives de leur âme; là, qu'il leur inspire pour les belles choses, cet élan, cet enthousiasme, qui prépare les plus grands succès du talent.

C'est alors aussi qu'il leur inspire une docilité généreuse, c'est-à-dire libre et réfléchie : cette docilité, non plus d'un enfant passif, mais d'un jeune homme ardent, dont l'esprit est déjà fort, et l'est même assez pour sentir sa faiblesse, comprendre le besoin des bons conseils, et les bienfaits d'un enseignement élevé.

L'avenir de ces jeunes gens, c'est vous, Messieurs, qui l'aurez préparé! disais-je un jour à nos professeurs de seconde et de rhétorique; oui, c'est à un bon professeur de seconde, c'est à un bon professeur de rhétorique que j'ai souvent entendu tels ou tels hommes éminents se proclamer redevables de tout ce qu'il y avait en eux de meilleur : c'est à lui que je dois tout, disaient-ils : c'est avec lui que j'ai commencé à comprendre et à sentir: c'est lui qui a allumé dans mon esprit la première étincelle du feu sacré!

William Channing, on me pardonnera d'invoquer ici son autorité, était bien dans ces pensées, lorsqu'il disait naguère : « Il n'est pas sur cette terre de plus « noble mission que celle d'agir sur un esprit humain, « avec le désir et la puissance de l'ennoblir. Les plus « grands hommes de l'antiquité ne sont pas les politiques, « ni les guerriers qui ont disposé des royaumes; mais « ceux dont la profonde sagesse, les sentiments géné« reux ont donné la lumière et la vie aux cœurs qui « battaient de leur temps, et ont fait à la postérité un « précieux legs de vérités et de vertus. Quiconque, dans « la plus humble sphère, communique à une âme humaine « les vérités divines, participe à leur gloire. Il travaille « sur une nature immortelle, il pose les fondements d'un « bonheur impérissable, d'une impérissable excellence; « son œuvre, s'il réussit, survivra aux empires et aux « astres. »

Mais si l'influence de l'instituteur en seconde et en rhétorique est grande, pour accomplir le bien dans ces jeunes âmes, elle est grande aussi pour y prévenir le mal ou le guérir.

Il faut savoir que la seconde, quelquefois la troisième, est l'époque où l'esprit et le caractère des enfants commencent à se modifier gravement : c'est le moment où, chez les meilleurs, la suffisance, l'orgueil, l'indépendance se prononcent avec empire.

Quelquefois nos jeunes professeurs s'étonnaient — mais les anciens ne me démentaient pas — lorsque je leur disais : l'orgueil commence en troisième, se développe en seconde, éclate en rhétorique, et s'affermit en philosophie.

Sans doute le directeur de la conscience, et le supérieur de la maison sont appelés à le combattre ; mais le professeur aussi, et plus efficacement qu'eux encore, sans aucun doute ; et voilà pourquoi il faut que les professeurs de seconde et de rhétorique soient des hommes d'un excellent esprit, d'une intelligence très-ferme, d'un caractère très-élevé : qu'ils soient en un mot très-capables, et puissent dominer tous ces premiers soulèvements de l'orgueil, sans raideur, mais aussi sans faiblesse.

Je ne puis mieux rendre toute ma pensée à cet égard que par ces deux mots : en seconde et en rhétorique commence dans l'Éducation, pour un professeur, LE GOUVERNEMENT DES ESPRITS. Rien n'est plus grand, rien n'est plus difficile.

Il faut être nécessairement à la hauteur d'un tel gouvernement ; autrement tout souffre, et le professeur et les élèves. Un professeur de seconde ou de rhétorique, qui n'a pas su prendre sur les jeunes esprits qui lui sont confiés l'ascendant nécessaire, au lieu d'être dans une maison un des plus puissants auxiliaires de l'Éducation, et d'aider à tout par le bon entrain et le grand exemple, deviendra le plus funeste obstacle, et par son incapacité ou sa faiblesse perdra tout avec lui.

J'ai vu, dans une excellente maison, la faiblesse d'un professeur de seconde, une année, obliger le supérieur à renvoyer toute la classe. — On comprend les suites d'une pareille mesure pour tout un établissement.

J'ai vu dans une autre maison, excellente encore, tout en péril, parce que le professeur de philosophie était sans autorité disciplinaire sur ses élèves.

La première cause de tout le mal, dans certaines maisons, où ceux qu'on nomme les *grands* sont un embarras et quelquefois un scandale, au lieu d'être un secours et un modèle, vient des professeurs de troisième, de seconde, de rhétorique et de philosophie, qui ne savent pas tenir leurs classes, les élever, les intéresser vivement, et y gouverner les esprits. Il faut nécessairement que de grands jeunes gens se jettent dans le mal, quand leurs professeurs et leurs classes ne les poussent pas vers le bien, ne les occupent pas sérieusement, je dirai plus, ne les charment pas, ne les passionnent pas.

A cet âge, ils ne peuvent rester dans la tiédeur intellectuelle et dans le vide ; il leur faut le bien ou le mal : la légèreté puérile et la paresse ne leur suffisent plus. Si vous ne leur donnez pas un bon esprit, ils en prendront un mauvais : vous les verrez s'élever contre leurs professeurs et contre la maison ; murmurer, se plaindre, cabaler, même ceux qui ne sont pas méchants, à moins qu'ils n'aient une solide piété; tandis que les moins bons, avec un bon professeur, deviennent bientôt excellents.

Il y a aussi à cet âge, et dans ce siècle, un autre péril que celui de l'orgueil pour la jeunesse.

Un homme qui avait vu cela de près dans certains colléges,

disait : *En troisième, ils commencent à perdre le sens moral.*

Ce qui est hors de doute, c'est que les enfants de ce siècle et de ce pays, dès qu'ils ont quatorze ou quinze ans, n'ont guère plus ni la droiture de l'esprit, ni la pureté du cœur : le *spiritum rectum* et le *cor mundum,* dont parlent nos saintes Écritures, paraissent bien troublés en eux.

Ils ont vu le scandale des mœurs publiques. Les enfants de Paris surtout, et des grandes villes, ont vécu, dès le premier âge, dans une atmosphère de corruption : ils ont bu le poison dans les journaux, dans les livres, dans les feuilletons, dans les rues, dans les places, dans les jardins célèbres. L'imagination, l'intelligence, le cœur, les sens, tout a été dépravé, tristement agité du moins, même avant l'éveil de l'orgueil.

Tout cela dort ordinairement au fond de ces jeunes âmes, pendant les premières années d'une bonne Éducation : puis, à quinze ou seize ans, en seconde ou en rhétorique, quand les deux grandes passions s'éveillent, on s'aperçoit à la première étincelle, qu'il y a dans ces âmes un foyer terrible, et de quoi allumer des incendies.

Leur sens moral est réellement et profondément blessé. A voir avec quelle facilité ils chancellent, et combien peu ils tiennent à la vertu, on n'en saurait douter. Quel zèle ne faut-il pas alors ! Quelle prudence et quel scrupule même, un sage et digne professeur ne devra-t-il pas apporter dans le choix des lectures, des devoirs, des moindres expressions !

C'est ici surtout qu'il faut gouverner, dominer ces jeunes esprits, s'en emparer de vive force ; et pour cela s'en faire aimer et profondément estimer : c'est alors qu'il faut, au

nom de la vertu, éloigner d'eux l'ombre même et l'apparence du mal, et tout ce qui, de près ou de loin, pourrait les troubler et les flétrir; mais, je le répète, tout cela doit se faire au nom de la vertu, avec une affection paternelle, avec une haute intelligence. La dureté et la violence n'obtiendraient rien (1).

III.

Si je n'ai presque rien dit, jusqu'à présent, de l'influence et de l'ascendant encore plus élevé du professeur de philosophie, c'est que j'en parlerai avec détail, lorsque je traiterai spécialement de cet important sujet.

Je me bornerai à dire ici : c'est dans une classe de philosophie bien faite, sous un professeur digne de donner ce grand et bel enseignement, c'est là que l'esprit, le cœur, le caractère des jeunes gens prennent leur forme, leur maturité, leur valeur décisive ; que la foi, la piété, la vertu s'affermissent définitivement en eux ; que leurs vocations achèvent de s'éclairer, se déterminent enfin et se fixent comme il faut.

Aussi je ne saurais qu'applaudir au zèle intelligent des chefs d'Institutions chrétiennes, qui font faire à leurs élèves deux années de philosophie. On ne saurait rendre, à mon avis, un plus grand service à ces jeunes gens, à leurs fa-

(1) Un des moyens les plus simples et les plus efficaces d'arrêter l'orgueil et de combattre la légèreté et la mollesse d'esprit, dont le redoutable développement se fait souvent, comme je l'ai dit, en seconde, en rhétorique, c'est de fortifier les études latines, de faire écrire et parler latin....

Le latin n'est guère favorable à la mollesse d'esprit : la tentation de se croire un génie en vers latins ne vient guère non plus. En français, c'est autre chose.

milles et au pays. C'est préparer pour l'avenir une génération nouvelle d'hommes forts par l'esprit, par le caractère et par la conscience; et n'est-ce pas là notre grand besoin?

Non, ces deux années de philosophie ne sont pas des années perdues, comme seraient tentées de le croire la frivolité et l'irréflexion. Ce sont là, au contraire, les bonnes, les fortes, les grandes années de la jeunesse : c'est pour de telles études qu'il faut prolonger l'Éducation, et continuer le séjour des jeunes gens au collége, au lieu de les faire languir dès leur premier âge, et se traîner misérablement dans des classes sans nom, où ils ne rencontrent que dégoût et ennui profond, sur des études impossibles.

C'est ici la grande époque de la plus haute Éducation intellectuelle et morale; ici qu'un jeune homme apprend enfin à lire et à écrire comme il faut, dans le sens élevé de ces mots, c'est-à-dire, se rend capable de pénétrer à fond ce qu'il lit, de penser fortement ce qu'il écrit : et par là s'achève en lui la grande et noble culture des deux plus hautes facultés de l'esprit, l'entendement et la raison.

C'est alors aussi que ces enfants, ces jeunes gens s'attachent profondément à leurs maîtres, à cette belle et forte Éducation, à la maison où ils la puisent, et à Dieu qui en est la source première.

C'est alors qu'ils éprouvent un vrai bonheur à revenir au collége : après de telles années, ils ne peuvent quelquefois se résoudre à le quitter, parce qu'ils sentent enfin tout le bienfait, toute la douceur, toute la grandeur de l'Éducation qu'ils y ont reçue.

Et ajoutons-le : c'est après une telle Éducation, et de telles études, que des instituteurs peuvent répondre de la

persévérance d'un jeune homme et de son avenir : et si la Providence a destiné ce jeune homme à devenir un grand esprit et à servir aux grandes choses, pour remplir la vocation divine rien ne lui manquera, du moins de tout ce que l'Éducation pouvait lui donner.

J'ai vu un collége, et c'est sa gloire, le collége de Brugelette, où le plus grand nombre des jeunes gens sollicitaient comme une faveur la faculté de revenir faire une troisième année de philosophie ; et afin de satisfaire cette grave et légitime ardeur, les Jésuites avaient institué un troisième cours, supérieur, d'enseignement philosophique.

Je voudrais qu'aujourd'hui ces pieux et savants instituteurs renouvelassent cette noble pratique dans tous leurs colléges. Les élèves formés de cette sorte, sont de ceux qu'on peut montrer à ses amis et à ses ennemis.

Je me suis laissé entraîner au charme et à l'intérêt pratique de mon sujet : je termine et je résume ces deux premiers chapitres.

Rien n'est plus digne, plus grand, plus influent, dans la société humaine, que les fonctions de l'instituteur.

C'est une paternité de l'ordre le plus élevé et le plus noble.

Les peuples inspirés par la sagesse en ont fait une magistrature.

La raison éclairée par la foi en fait un saint ministère et comme un sacerdoce.

CHAPITRE III.

DU MÉRITE DE L'INSTITUTEUR ET DE SON AUTORITÉ PERSONNELLE.

Telle est la dignité, telle est l'autorité réelle, l'action, l'influence profonde de l'instituteur.

Tout cela est grand assurément, tout cela est d'une importance considérable.

Mais à une haute dignité doit répondre un mérite égal : pour porter dignement le poids d'une grande autorité réelle, il faut une grande autorité personnelle.

Autrement l'autorité réelle fléchit : le mérite manquant au fond, tout manque : l'œuvre ne se fait plus, ou se fait mal.

Quelles doivent donc être les qualités essentielles et le mérite de l'instituteur, c'est-à-dire, de l'homme revêtu de cette autorité extraordinaire, qui donne le droit et impose le devoir d'élever la jeunesse?

Si les principes que nous avons établis dans les chapitres précédents sont fermes, si l'Éducation est une magistrature, une paternité, un ministère, il faut à l'instituteur, outre la gravité du magistrat, le mérite paternel et sacerdotal, et les qualités que ce mérite suppose.

Mais pour bien comprendre la nécessité de ces grandes qualités, il convient de remonter ici jusqu'au principe le

plus élevé d'où viennent les droits et les devoirs essentiels de tous dans l'Éducation : jusqu'à Dieu.

Oui : il faut remonter jusqu'à lui ; car, comme nous l'avons observé déjà, c'est son œuvre même qu'on fait : ce sont ses enfants, ses plus nobles créatures qu'on élève. C'est sur son image et pour sa gloire qu'on travaille. C'est enfin son autorité même, c'est-à-dire, ses droits souverains dont on est revêtu. Je dirais presque : ce sont ses devoirs qu'on accomplit, c'est lui qu'on remplace, ou du moins, c'est de concert avec lui qu'on travaille.

Donc, il faut faire ces grandes choses, et remplir un si divin ministère, avec ses inspirations, avec sa sagesse, avec sa puissance, avec son amour, c'est-à-dire avec tout le dévouement, avec toute la fermeté, avec toute l'intelligence, que comporte la faiblesse humaine. Il faut les accomplir enfin avec sainteté, ou du moins avec une vertu éprouvée. Mais tout cela, je ne le dissimule pas, est d'un ordre supérieur : l'intelligence, la fermeté, le dévouement, sont les reflets des trois grandes perfections divines, et la sainteté en est la perfection même.

Enfin, je le dois ajouter, il faut remplir ce ministère de l'Éducation avec docilité : oui, avec un esprit docile; car c'est là une des conditions de tout dévouement sérieux : la docilité est absolument nécessaire à tout homme chargé ici-bas d'une grande autorité, et destiné à l'accomplissement d'une grande œuvre. *Da mihi cor docile*, disait le plus sage des rois.

Tels doivent être le mérite et les vertus d'un instituteur.

Avant de développer, comme il convient, ces grandes considérations, j'ai voulu en donner ici un premier et général aperçu : je dois même dans ce chapitre, qui est comme l'introduction des chapitres suivants, éclaircir à

l'avance certaines difficultés, et répondre tout d'abord à quelques objections.

En effet, on me dira peut-être : Mais tout cela paraît bien relevé : n'allez-vous pas trop demander? Si tout ce que vous venez d'indiquer est nécessaire, qui pourrait prétendre à des fonctions si difficiles, à des qualités si rares? Les exagérer à ce point, n'est-ce pas se complaire à décourager le zèle et la vertu même? — Je ne le pense pas; nous l'avons déjà dit bien des fois : la sagesse antique, les philosophes païens avaient les premiers entrevu de loin ces vérités, et découvert dans l'Éducation de la jeunesse, avec la dignité la plus haute, la nécessité du plus grand mérite et des plus grandes vertus.

C'est ainsi que Platon écrivait : « Puisque les parents « nous ont appelés à traiter avec eux de l'Éducation de « leurs fils, et qu'ils veulent perfectionner les âmes de « ces enfants, nous devons, avant de nous charger de « ce travail, leur donner les preuves de notre mérite et « de nos œuvres. Que si nous ne le pouvons faire, il faut « envoyer nos amis chercher conseil ailleurs, et ne pas « nous exposer à perdre leurs enfants. » (PLATON, *Lachès.*)

Je conjure du reste les jeunes maîtres qui voudront bien me lire et demander quelques leçons à mon expérience, de ne pas s'effrayer de la hauteur des principes que je pose ici, et de ne pas se laisser trop facilement aller à croire que tout cela est impossible dans la pratique.

Les détails dans lesquels je vais entrer les éclaireront, les satisferont, j'en ai la confiance : et dès à présent, qu'ils me permettent de leur offrir ici deux simples observations de fait, bien propres à les encourager :

1° Tout cela est si peu impraticable, qu'on le pratique

plus ou moins partout, selon le plus ou moins d'application et de capacité qu'on y apporte. — Je ne parle pas ici des instituteurs, qui sont indignes de ce beau nom et de ce saint ministère.

La vérité est, qu'on est beaucoup moins étranger qu'on ne le pense à ces grands principes, par la raison très-simple qu'ils sont dans la nature même des choses : la vérité est que partout les bons instituteurs agissent plus ou moins d'après ces maximes.

Plus on s'en rapproche, plus on est bon ; très-bon, excellent même, si on s'en rapproche parfaitement.

Plus on s'en éloigne, plus on est médiocre ; mauvais, très-mauvais même, si on s'en éloigne tout à fait.

Toutes les bonnes lumières sur l'Éducation sont répandues autour de nous, comme des rayons, brisés peut-être, épars, affaiblis, mais toujours utiles, de ces grands et lumineux principes : seulement le foyer est là, et plus on s'y réchauffe, plus on y éclaire, plus on y fortifie son âme, plus aussi on se rend capable et digne d'accomplir sa tâche. Et en vérité, elle n'est pas très-difficile.

2° Une autre observation très-encourageante, c'est que la véritable Éducation qui tend à former les enfants qui la reçoivent, forme aussi les maitres qui la donnent. Combien de fois n'ai-je pas vu cela !

Pour moi, je le dirai : le peu que je sais, si ce peu est quelque chose, je ne le dois qu'à la bonté de Dieu, et au soin avec lequel je me suis appliqué à faire le catéchisme aux enfants, et à diriger ensuite leur Éducation, au petit séminaire de Paris. Et quand on y réfléchit, cela se conçoit : ces petits enfants de douze ans, plus ou moins, sont un objet admirable d'étude, de ré-

flexion, et par là même de développement personnel, intellectuel et moral, pour ceux qui s'en occupent avec application et avec amour. *Comment n'aimerais-je pas les enfants? Je leur dois tous les biens que Dieu m'a faits,* me disait, dans sa soixante-dixième année, le premier catéchiste de l'Église de France, M. Borderies, longtemps vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, mort depuis évêque de Versailles.

Au reste, je viens de révéler la vraie raison et le secret de tout cela : il faut s'appliquer à ses fonctions, il faut aimer les enfants ! Je ne demande pas davantage : à ces deux conditions, vous réussirez admirablement. Mais si vous n'aimez pas vos enfants, si vous n'aimez point vos fonctions, si vous ne vous y appliquez pas, vous n'y ferez rien : le bon sens l'indique.

Il faut mettre toute son existence, son esprit, son cœur, toute son activité, sa vie entière, dans son devoir. Il ne faut pas se partager, se scinder, c'est-à-dire s'affaiblir et se diviser soi-même. Il ne faut pas faire son devoir comme une distraction ou comme un pis-aller.

Donnez-moi un homme, un jeune homme même, un très-jeune professeur, qui s'applique, qui mette de l'unité dans son travail, qui fasse de son devoir sa grande affaire; et j'affirme que l'application constante à l'enseignement le plus humble, et le dévouement fidèle à la chose la plus simple, en fera bientôt un homme supérieur, dans sa nature et sa spécialité.

Non : je ne dirai jamais assez à quel point un professeur peut se former lui-même, fortifier, développer, élever son esprit et toutes ses facultés, en professant même la sixième. L'exemple de Lhomond est décisif ; et quoique les Lhomond deviennent rares, j'en pourrais citer d'autres

encore : la puissance de l'amour, du dévouement, de l'*age quod agis*, est incalculable.

A plus forte raison, si on professe une quatrième, une troisième, une rhétorique, une philosophie : je viens de dire, *à plus forte raison;* j'ai eu tort de préférer quelque chose à la sixième et à des enfants de douze ans.

Quoiqu'il en soit, je ne connais pas un ministère plus puissant, plus fécond que le ministère de l'Éducation, pour former, pour élever d'abord ceux-là même qui le remplissent. Je ne sais rien comme le professorat exercé avec zèle, comme le catéchisme bien fait, pour préparer les hommes, les prêtres les plus distingués.

Et quand on a le bonheur d'accomplir tout cela dans une bonne et grande maison d'Éducation, avec de dignes collaborateurs, avec des enfants choisis, avec un supérieur capable, avec des réglements intelligents et fermes ; c'est alors que les institutions élèvent les hommes au-dessus d'eux-mêmes; c'est alors que l'atmosphère d'une maison devient pour tous ceux qui l'habitent un rayonnement de lumière et de vie ; c'est alors que l'esprit et le caractère des maitres se modifient, s'élèvent, se transforment par ce grand esprit même de l'Éducation, et qu'on voit, qu'on fait des choses admirables !

Mais laissons ces considérations : le moment n'est pas venu de les approfondir. Quoiqu'il en soit, tout cela, facile ou non, est indispensable.

Il y va de trop grands intérêts : la société et la famille, l'Église et l'État, l'humanité tout entière ont ici des droits sacrés, et imposent aux instituteurs des devoirs essentiels. Toutes les fonctions sociales sont importantes; nous l'avons dit : cependant, comme nous avons dû le dire encore, il est manifeste que celles qui ont pour but de rendre les âmes

meilleures et les hommes plus heureux, sont les plus graves de toutes, et qu'il importe tout autrement qu'elles soient bien exercées.

On se souvient du mot de Platon : « Qu'un cordonnier « soit mauvais ouvrier, ou le devienne par sa faute ; « qu'il se donne pour cordonnier sans l'être, l'état n'en « éprouvera pas grand dommage, » il s'en suivra seulement que les Athéniens seront moins bien chaussés ; mais que les instituteurs de la jeunesse ne le soient que de nom, qu'ils fassent mal leur tâche, les conséquences en sont tout autres : le mauvais ouvrage qui sort de leurs mains, ce sont des générations ignorantes et vicieuses, qui mettront en péril tout l'avenir de leur patrie.

On a beaucoup disputé sur les divers systèmes d'Éducation, sur les diverses méthodes, sur la liberté même des méthodes et de tout l'enseignement ; mais quelque système d'enseignement qu'on adopte, quels que soient les juges des candidats aux honorables fonctions du professorat, quels que soient les arbitres de la liberté d'Éducation : que ce soit, comme aux États-Unis, les pères de famille seuls ; que ce soit, comme en Belgique, trois Universités indépendantes l'une de l'autre ; que ce soit, comme autrefois en France, vingt Universités et plusieurs corporations religieuses, jouissant de la libre concurrence, et travaillant à l'envi dans une noble émulation : quelque système qu'on adopte, il y a une question qui domine toutes les autres. Il faut savoir et décider avant tout ce qu'il importe à la famille, à la société, à la religion de trouver dans les instituteurs de la jeunesse ; et par conséquent ce que les pères de famille, ce que l'État, ce que l'Église ont le droit et le devoir de demander, d'exiger impérieusement de ceux

qui se présentent pour remplir le haut ministère de l'Éducation.

Quant à moi, je réponds : la vertu, la fermeté, la science, l'intelligence, le dévouement.

CHAPITRE IV.

LA VERTU.

I.

Et d'abord, la vertu ! mais ce mot, malgré sa force, n'exprime pas suffisamment ma pensée; je dirai donc : *la sainteté*, c'est-à-dire, la vertu solide et consommée, la vertu exemplaire. Telle est la première condition du mérite et de l'autorité personnelle dans un instituteur.

La faiblesse du siècle présent s'étonnera peut-être de cette austère exigence; mais c'est précisément pour cela que j'y insisterai davantage, et ne négligerai, à l'appui de ma thèse, aucune raison, ni aucune autorité. Voyons d'abord les autorités païennes.

Quintilien, nous l'avons vu déjà, demande cette vertu, cette sainteté, dans le cœur de tout homme qui se voue au ministère de l'Éducation : SANCTISSIMUM *quemque*... l'expression ne peut être plus énergique. Ailleurs Quintilien dit encore : Il faut que LA SAINTETÉ *de celui qui enseigne l'enfant préserve ses tendres années des injures du vice : Teneriores annos* SANCTITAS *docentis custodiat.*

Quintilien ajoute : « *Il ne suffit pas qu'on voie en lui* LA « PLUS GRANDE AUSTÉRITÉ, *il faut qu'il soit réellement* « *irrépréhensible et pur de tout vice* (1).

« Le législateur, dit Platon, ne donnera pas à l'Éduca- « tion le dernier, ni même le second rang dans ses pensées. « Qu'il commence, s'il veut s'en occuper dignement, par « chercher le citoyen qui remplisse le mieux tous ses de- « voirs : c'est à celui-là seul que le législateur doit confier « la jeunesse. Pour le trouver, qu'on s'assemble dans le « temple, et que les magistrats y donnent leurs suffrages à « celui qu'ils jugeront le plus digne de ce ministère. »

Platon écrivait ces simples et belles paroles dans son livre des *Lois ;* et dans celui de la *République* il dit que ceux qui élèvent la jeunesse doivent lui offrir leur SAINTETÉ pour modèle. Et la raison qu'il en donne, c'est que dans chaque état « la jeunesse ne doit employer habi- « tuellement que ce qu'il y a de plus parfait. »

Et ailleurs Platon dit encore : « Pensons-nous qu'en « quelque État que ce soit, qui est ou qui sera un jour « gouverné par de bonnes lois, on abandonne aux capri- « ces l'Éducation, et qu'on accorde à quelques hommes « la liberté de choisir ce qui leur plaît pour l'enseigner « ensuite... à une jeunesse née de citoyens vertueux, sans « se mettre en peine si ces leçons la formeront à la vertu « ou au vice ? »

Du reste, tout cela est facile à comprendre : si l'instituteur est un second père, le bon sens et la force des choses demandent qu'il soit revêtu de la sainteté comme de l'autorité paternelle, pour remplir dignement ses fonc-

(1) *Neque verò satis est* SUMMAM *præstare* ABSTINENTIAM.... *Ipse nec habeat vitia...* (Liv. II, c. 2.)

tions : c'est ce qu'exprime le beau vers de Juvénal énergiquement :

Qui Præceptorem SANCTI *voluere parentis*
Esse loco. (JUVÉN., liv. II, sat. 7.)

Rollin écrivait avec raison : ***Penser autrement, ce serait se déshonorer soi-même, et se dégrader au-dessous des maîtres païens.***

On le voit : sur toute cette question, les anciens étaient précis, demandaient à l'instituteur des vertus réelles, des vertus positives, profondément enracinées dans l'âme ; et ne se contentaient pas de cette *moralité* en l'air, dont une langue nouvelle, mais pauvre, a substitué parmi nous le nom commode et vague aux noms sévères et décisifs de la piété, de la religion, de la chasteté, et à la pratique sincère de toutes les franches vertus évangéliques.

Que si toutefois le nom de la sainteté, pris dans son sens absolu, effraie trop ; si la décadence des temps ne nous permet pas d'imposer aux instituteurs cette vertu éminente, du moins nous faut-il permettre de leur demander une gravité de mœurs irréprochable ; et cela précisément à cause de la décadence des mœurs publiques.

Sur ce point, je citerai encore l'autorité d'un païen, et je rapporterai ici presque tout entière la belle lettre que Pline-le-Jeune adressait à une dame romaine, qui l'avait consulté sur le choix d'un instituteur pour son fils :

« Aujourd'hui, lui écrivait-il, que le temps est venu pour votre fils d'entrer dans l'Éducation publique, il faut lui choisir avec grand soin un maître et une école, dont la vertu, la pudeur, et la sévérité des mœurs soient irréprochables. Je ne vois personne, qui soit plus propre à cet emploi que Julius Genitor. Je l'aime ; mais l'amitié que je lui porte ne séduit point mon juge-

ment, à qui elle doit sa naissance. C'est un homme grave et vertueux, et qu'on trouvera peut-être même un peu trop austère et trop exigeant, eu égard à la licence des temps où nous vivons. Comme tout le monde a pu l'entendre parler, et que l'art de bien dire se manifeste de lui-même, vous pouvez facilement vous informer des mérites de son éloquence. Il n'en est pas ainsi des qualités de l'âme : la vie humaine a des abîmes et des retraites cachées, où il n'est presque pas possible de pénétrer; et c'est de ce côté-là que je me fais le garant de Genitor. Votre fils ne lui entendra jamais rien dire, dont il ne puisse profiter, et il n'apprendra jamais rien de lui, qu'il eût été meilleur d'ignorer. Genitor n'aura pas moins de soin, que vous et moi, de lui remettre sans cesse devant les yeux l'image et les portraits de ses pères, et de lui faire sentir tout le poids des devoirs que leurs grands noms lui imposent. N'hésitez donc pas à le confier aux mains d'un instituteur qui, avant tout, le formera aux bonnes mœurs, et ensuite à l'éloquence, laquelle sans les bonnes mœurs est une mauvaise science. Adieu. » (PLINII, Ep., liv. III, litt. 3, *ad Corelliam Hispulam.*)

Mais ce n'était pas seulement au maître principal, au chef de l'Éducation, que les Anciens demandaient des mœurs austères : ils imposaient la même sévérité de vie à tous ses collaborateurs.

« Le chef, dit Platon, obligé de surveiller les exercices « du corps et ceux de l'esprit, n'aura pas de moment que « la jeunesse ne réclame. Mais comment pourra-t-il em- « brasser tous les détails de l'Éducation? — La loi lui « permet de s'agréger pour de si grands travaux des « ministres à son choix : mais ce choix sera sévère, et le « chef ne voudra jamais prendre de mauvais ministres, « parce qu'il sera toujours pénétré de la grandeur de sa « charge, et du respect qu'il lui doit. »

Si l'antiquité proclamait ces principes, sans se soucier

peut-être beaucoup de les pratiquer, c'a été l'honneur du christianisme de les faire en tout temps régner dans ses écoles. On sait avec quel soin l'ancienne Université de Paris en maintenait l'autorité. Elle laissait aux principaux des colléges le droit et le soin de choisir eux-mêmes les maîtres qui devaient se dévouer à l'Éducation de la jeunesse ; mais elle leur avait ordonné expressément de s'assurer à l'avance, non seulement de l'instruction, mais de la vertu de ces collaborateurs..... Elle voulait qu'ils fussent de forts et brillants humanistes, mais surtout, *in primis*, des hommes d'une vertu consommée, *probatæ vitæ*, des hommes de mœurs absolument irréprochables (1) : et cela toujours par cette raison fondamentale, que l'instituteur fait une œuvre sainte, qu'il est revêtu de l'autorité paternelle, et qu'il doit en avoir le mérite et les vertus, s'il ne veut pas trahir la confiance de ceux qui la lui ont déléguée.

II.

On me dira peut-être : Mais les parents, dont l'instituteur ne se trouve que le représentant, n'ont pas toujours le mérite et les vertus que vous exigez de l'instituteur lui-même.

C'est une objection délicate, je le sens ; mais je ne reculerai pas devant la difficulté. Fénelon l'a franchement abordée, et voici dans quels termes il l'expose :

« Quoique la difficulté de trouver de bons instituteurs soit

(1) *Gymnasiarchæ ad docendam et regendam juventutem pædagogos et magistros probatæ vitæ et doctrinæ recipiant et admittant.... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur.*

grande, il faut avouer qu'il y en a une autre plus grande encore, c'est celle de l'irrégularité des parents; tout le reste est inutile, s'ils ne veulent concourir eux-mêmes dans ce travail. Le fondement de tout, est qu'ils ne donnent à leurs enfants que des maximes droites et des exemples édifiants. C'est ce qu'on ne peut espérer que d'un très-petit nombre de familles. On ne voit, dans la plupart des maisons, que confusion, que changement, qu'un amas de domestiques qui sont autant d'esprits de travers, que sujets de division entre les maîtres. Quelle affreuse école pour des enfants! Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie, et dans des conversations indécentes, se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles; mais qu'est-ce que peut la meilleure Éducation sur des filles à la vue d'une telle mère? Souvent encore on voit des parents qui, comme dit saint Augustin, mènent eux-mêmes leurs enfants aux spectacles publics, et à d'autres divertissements qui ne peuvent manquer de les dégoûter de la vie sérieuse et occupée, dans laquelle ces parents mêmes veulent les engager. Ainsi ils mêlent le poison avec l'aliment salutaire. Ils ne parlent que de sagesse, mais ils accoutument l'imagination volage des enfants aux violents ébranlements des représentations passionnées et de la musique, après quoi ils ne peuvent plus s'appliquer. Ils leur donnent le goût des passions et leur font trouver fades les plaisirs innocents. »

Voilà ce que Fénelon observait et écrivait au XVII[e] siècle : que dirons-nous aujourd'hui? Les temps sont tels, que je sens ici la nécessité de remplir un grand devoir, et de rappeler à tous ceux qui doivent aux enfants des leçons de vertu, qu'avant tout ils leur doivent des exemples.

Que les parents et les instituteurs comprennent enfin et pour cela méditent constamment ce premier et grand principe de l'Éducation : les préceptes font peu, les exemples beaucoup : *Longum iter per præcepta ; breve et efficax per*

exempla. Qu'on le sache donc bien : en tout et toujours, l'exemple est le plus puissant des maîtres.

Et cela est surtout vrai avec les enfants : ils seront toujours plus frappés de ce qu'ils voient que de ce qu'ils entendent. Les longs raisonnements les touchent peu : chez eux la logique est simple et l'esprit droit : ils vont tout d'abord au fait. Au collége comme dans leur famille, la meilleure des leçons, celle qu'il importe le plus de leur offrir, c'est donc de pratiquer sous leurs yeux les vertus qu'on leur enseigne. Quelle que soit votre éloquence, n'oubliez pas que les discours les plus forts, les paroles les plus persuasives, n'auront aucune efficacité près d'eux, tant que les bons exemples n'y seront pas joints.

On peut dire à des hommes faits, à des hommes raisonnables, en leur parlant de leurs supérieurs, ce que Notre-Seigneur disait autrefois des Scribes et des Pharisiens : Ils ont l'autorité, *ils sont assis sur la chaire de Moïse : faites ce qu'ils disent, et ne faites pas ce qu'ils font.* — Dans l'Éducation de la jeunesse, cela est absolument impraticable. Si l'autorité des bons exemples vient à vous manquer, vous n'obtiendrez ni respect, ni docilité, ni affection, ni confiance, c'est-à-dire qu'il ne se trouve là aucune Éducation possible.

Il y a une éternelle vérité dans les deux vers de Juvénal :

Maxima debetur puero reverentia : si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos.

Aussi, sous la loi même de l'Évangile, ils ont gardé leur autorité proverbiale.

« Faites ce que vous me dites de faire, et vous m'aurez « bien vite persuadé : la voix de vos œuvres sera plus « puissante sur moi que celle de vos lèvres, » disait encore

un Ancien (1); et ce que saint Augustin a écrit des hommes en général s'applique surtout aux enfants : « l'autorité « ne paraît forte de son droit, que lorsque ceux qui l'exer- « cent, ne vivent pas autrement qu'ils ne commandent « aux autres de vivre (2). »

Du reste, on chercherait vainement à se payer de cette triste illusion, que les enfants dans leur naïve ignorance n'entendent et ne voient pas tout : outre l'indignité qu'il y aurait à abuser de leur simplicité, on s'abuserait ici étrangement soi-même.

Les enfants sont en effet observateurs tout à la fois et très-imitateurs. N'espérez donc pas dérober à leurs yeux les secrets de votre vie. Malgré toutes vos précautions, et comme le disait Pline, quelles que soient vos profondeurs, *alti recessus, latebræque*, ils en pénétreront le mystère ; et toutes vos leçons de morale, et tous vos préceptes de vertu ne seront bientôt plus à leurs yeux qu'une dérision : ils en appelleront de vos discours à vos actions; et le pire, c'est que tout en se moquant de vous, ils vous imiteront, et ce sera un mal irréparable; car les vices qu'ils auront ainsi reçus de vous, pénétreront *la moëlle de leurs os*, selon l'énergique expression des saints Livres, et deviendront les mœurs de leur vie entière.

« L'âge tendre s'attache à tous les êtres qui l'environ- « nent, disait Quintilien, croît, grandit et se forme à leur « image, et bientôt les enfants portent dans l'adolescence « les mœurs de leurs maîtres. »

Platon, dont j'aime à citer, particulièrement en ce sujet,

(1) *Validior operis quàm oris vox. Fac ut loqueris, et me facilitùs emendas.*

(2) *Humana verò auctoritas, in eis jure videtur excellere, qui et non vivunt aliter, quàm vivendum esse præcipiunt.* (S. Aug.)

les belles sentences, disait aussi avec raison : « L'imitation, « lorsqu'on en contracte l'habitude dans les années de « l'Éducation, se change en une seconde nature et trans- « forme tout en nous, l'intérieur, l'extérieur, la langue, « le ton, le caractère et les mœurs. (PLAT. *Rép.*)

« Si les jeunes gens imitent quelque chose, il faut donc « que ce soit les qualités qu'il leur convient de posséder « dès l'enfance, le courage, la tempérance, la SAINTETÉ, la « grandeur d'âme et les autres vertus ; mais jamais rien de « bas, de peur qu'ils ne prennent dans cette mauvaise « imitation quelque chose de la triste réalité. »

« Ce ne sont point des monceaux d'or, mais un grand « fond de pudeur qu'il faut laisser à ses enfants, disait en- « core le même philosophe. On croit leur inspirer cette « vertu, en les reprenant, lorsqu'ils la blessent dans leur « conduite ; mais cet avis qu'on leur donne aujourd'hui, « que la réserve sied bien à un jeune homme en toutes « rencontres, n'est pas ce qu'il y a de plus efficace. Le sage « législateur s'y prendra tout autrement : il exhortera ceux « qui sont arrivés à l'âge mûr, à respecter les jeunes gens, « et à demeurer continuellement sur leurs gardes, pour ne « rien dire, ne rien faire d'inconvenant en leur présence, « parce que c'est une nécessité que la jeunesse apprenne « à ne rougir de rien, lorsque l'âge plus avancé lui en « donne l'exemple. La véritable Éducation, et de la « jeunesse, et de tous les âges de la vie, ne consiste point « à reprendre, mais à faire constamment ce qu'on dirait « aux autres en les reprenant (1). »

Et quant à ceux qui ne peuvent proposer à leur fils

(1) On sait qu'un enfant élevé sous les yeux de Platon, de retour dans la maison paternelle, voyant son père en colère, dit : *Je n'ai jamais rien vu de tel chez Platon.*

leurs belles actions pour modèle, je livrerai encore à leur méditation les graves paroles et la sagesse de ces Athéniens cités par Platon, qui disaient : « Nous ne pouvons, « il est vrai, offrir à nos enfants aucune action glorieuse « qui nous appartienne ; et c'est ce qui nous fait rougir « devant eux, et accuser la négligence de nos pères, les- « quels, aussitôt que nous avons été un peu grands, nous « ont laissé vivre au gré de nos caprices, pendant qu'ils « donnaient tous leurs soins aux affaires des autres. Mais « c'est au moins là un exemple que nous pouvons mon- « trer à nos fils, en leur disant que, s'ils se négligent « eux-mêmes, comme nous avons été négligés, et s'ils ne « veulent pas suivre nos conseils, ils vivront comme nous, « sans gloire ; au lieu que s'ils veulent travailler, ils se « montreront peut-être dignes du nom qu'ils portent. »

Mais je dois à mes lecteurs des enseignements plus élevés encore et plus graves : ici, comme toujours, les leçons évangéliques auront pour nous une tout autre autorité que les enseignements de la sagesse antique.

On sait en quels termes Notre-Seigneur a flétri l'hypocrisie *pharisaïque* et la duplicité des anciens maîtres du peuple juif. Ses simples et énergiques paroles sont demeurées célèbres :

Ils disent, et ils ne font pas. — Faites ce qu'ils disent ; mais ne faites pas ce qu'ils font.

Écoutez leurs discours, et n'imitez pas leurs œuvres. Ils recherchent les premières chaires de l'enseignement. — Ils font ostentation des robes magnifiques, et de toutes les distinctions de la dignité doctorale. — Ils aiment les salutations et les applaudissements publics. — Et enfin il faut que les hommes les appellent : maître (1).

(1) *Dicunt, et non faciunt. Secundum opera eorum nolite facere.*

Et que dit Jésus-Christ de tout cela ?

« Malheur à vous, docteurs hypocrites; *car vous prêchez « des devoirs que vous ne pratiquez pas : vous chargez « les épaules des hommes de fardeaux insupportables, et « vous n'y touchez pas du bout des doigts !*

« Vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au « dehors paraissent magnifiques, mais au dedans sont « pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pour- « riture (1). »

Graves sentences, redoutables anathèmes ! l'homme, l'évêque qui les transcrit et les prononce, doit craindre en les prononçant de se frapper lui-même au cœur, comme disait autrefois le grand pape saint Grégoire (2); mais ce n'est pas moins pour lui un devoir de les rappeler et de dire à tous, à haute voix, et sans aucun respect humain : Voilà des paroles que ne méditeront jamais assez, les prêtres d'abord, instituteurs religieux des peuples, les instituteurs de la jeunesse ensuite, tous les pères de famille, et tous ceux enfin qui sont chargés de former les autres à la vertu. Il n'y en a pas qui ne doive craindre que le mot terrible de saint Jérôme ne s'applique à eux : « Les vices « des Pharisiens ont passé jusqu'à nous ! malheur à « nous ! » *Væ nobis ad quos Pharisæorum vitia transierunt !*

Certes, Notre-Seigneur Jésus-Christ avait le droit de

Amant primas cathedras. — Philacteria, fimbrias magnificant. — Salutationes in foro. — Vocari ab hominibus Rabbi. (MATT. XXIII, 7. LUC, XX, 46.)

(1) *Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ.* (Ibid., XXIII, 25.)

Onerant enim onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum, digito autem suo nolunt ea movere. (Ibid. XXIII. 4.)

Similes estis sepulcris dealbatis, quæ à foris apparent hominibus speciosa, intùs verò plena sunt ossibus mortuorum, et omni spurcitiâ.

(2) *Pertimesco ne gladius meus me feriat.*

nous donner à tous de si fortes leçons, lui dont on a pu dire : *Cœpit Jesus facere et docere* : « Avant d'enseigner « les perfections évangéliques, Jésus avait commencé par « les pratiquer. » Lui, dont un de ses disciples a dit : *Il nous a donné l'exemple, afin que nous marchions tous sur ses traces* ; lui, qui avait pu dire de lui-même : *Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait, vous le fassiez vous aussi.*

Sur ce point si important, les traditions de la vertu chrétienne sont demeurées constantes : qui ne connaît les grandes recommandations de saint Paul à ses jeunes disciples ? Il veut avant tout que Tite et Timothée soient l'EXEMPLE *des fidèles, par la parole, par la charité, par la foi, par la chasteté, par toutes les vertus évangéliques.*

C'est encore avec le grand Apôtre que je redirai à tous nos jeunes instituteurs, aussi bien qu'aux pères et aux mères de famille :

En toutes choses, montrez-vous le modèle de vos enfants : qu'ils voient en vous l'exemple de la vertu, de l'intégrité parfaite, de la gravité irrépréhensible : que votre enseignement, que vos paroles soient toujours d'accord avec vos œuvres, afin que vos disciples vous respectent, et n'aient rien à dire de vous en mal (1).

Je l'ajouterai volontiers : il faut que tout instituteur puisse dire comme ce vieil et illustre Israélite : « Puisque « je suis dévoué à guider la jeunesse, je lui laisserai des « exemples de vertu (2). »

Je le sais, et je tiens à le redire : nul plus que le prêtre ne doit s'adresser à lui-même ces hautes et divines leçons :

(1) *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* (TIT. II. 7. 8.)

(2) *Adolescentibus exemplum virtutis forte relinquam.* (MAC.)

soit que son ministère le charge de la grande Éducation religieuse des âmes, soit qu'une vocation spéciale l'ait consacré à élever la jeunesse, nul plus que lui ne doit se pénétrer de ce grand principe, que, pour enseigner la vertu, il faut être vertueux ; — autrement on est le plus lâche des hommes, et on exerce le plus méprisable des métiers.

Et en fait, je le demande, peut-on imaginer une bassesse comparable à celle d'un homme qui se fait menteur public, menteur de profession? Et cela avec des enfants! non, il n'y a pas d'avilissement égal; mais aussi, on en est toujours cruellement puni; car on ne se moque jamais impunément de la candeur de cet âge. Il faut avec eux être droit et sincère; autrement, dès que ces pauvres enfants découvrent dans un de leurs maitres l'artifice et la duplicité, c'en est fait : ils ne le regardent plus qu'avec défiance, avec aversion, et quelquefois avec horreur.

Et ils ont raison ! je le dirai donc à tous ceux qui, à un titre, sous un nom et dans un ordre quelconque, sont chargés de l'Éducation de la jeunesse, laïques ou ecclésiastiques : Avant tout, soyez vertueux ! si vous ne l'êtes pas, retirez-vous! — Si vous avez de malheureux souvenirs dans votre vie, encore une fois, retirez-vous!

Il ne vous suffit pas d'être estimé; il faut que vous soyez estimable, que vous le soyez à vos propres yeux; il faut que votre conscience vous rende un bon témoignage. Je ne dis pas qu'il faut être impeccable; mais je dis qu'il faut travailler courageusement à se sanctifier. Je vais plus loin, fussiez-vous devenu pur devant Dieu, s'il y a eu des scandales dans votre jeunesse, si vous avez blessé publiquement la vertu, retirez-vous; il est bien à craindre que vous ne soyez plus propre au ministère de l'Éducation.

Les enfants n'oublient jamais un scandale, et ce qu'il y a de plus triste à dire, ils l'apprennent toujours ! Retirez-vous donc !

Je suis peut-être trop sévère ! qui pourrait le trouver, quand il est question de la ruine d'une œuvre aussi haute, quand il s'agit de la corruption du genre humain, dans ce qu'il a de plus noble et de plus délicat, les enfants ! Et cela par le scandale éclatant, ou par le plus odieux et le plus scandaleux des mensonges...

Oh ! qu'il était sage et touchant le conseil que donnait à un jeune prêtre M. Borderies : « Pour devenir un saint, « quand on est chargé de l'Éducation de la jeunesse, il « suffit, disait-il, de n'être pas un hypocrite, un menteur. « Il suffit de faire ce qu'on dit... et de suivre ses propres « conseils. Vous leur recommandez la pureté des mœurs : « vous-même soyez pur et irréprochable : vous leur re- « commandez l'amour de la vérité, l'obéissance, l'humilité ! « vous-même soyez vrai, humble, docile, etc... »

Et pour passer encore une fois de la sagesse chrétienne à la sagesse profane, qu'on me pardonne une dernière citation de Platon : « Lorsque j'entends parler de la science « ou de la vertu à un homme digne de ce nom, et qui sait « se tenir lui-même à la hauteur de ses discours, alors c'est « pour moi un charme inexprimable, quand je songe que « celui qui parle et les propos qu'il tient, sont entre eux « dans une convenance et une harmonie parfaite. Cet « homme m'offre l'image d'un concert sublime, qu'il ne « tire ni de sa lyre, ni d'un autre instrument, mais de sa « vie tout entière, montée sur le ton le plus pur ; et dans « l'harmonieux accord de ses actions et de ses discours, « je ne reconnais ni le ton ionien, ni le phrygien, ni celui « de Lydie, mais le ton dorien, le seul qui soit vraiment

« grec. Dès qu'il ouvre la bouche, c'est une jouissance « pour moi, et l'on dirait à me voir que je suis insatiable « de discours, tant je saisis avidement toutes ses paroles. « Mais celui qui fait le contraire, plus il parle bien, plus « il m'est insupportable; et alors il me semble que je « déteste les discours. » (PLATON, *Lachès.*)

III.

La vertu humaine, l'intégrité des mœurs, ne suffisent pas aux instituteurs de la jeunesse, il leur faut encore la foi, la religion : une foi sincère, une religion pratique, en harmonie avec la foi, avec la religion des enfants qu'ils élèvent : — et cela toujours par ce même grand principe, que croire ce qu'on enseigne, aussi bien que faire ce qu'on dit, est la loi imprescriptible de la vérité, de la conscience, et de l'honneur : et que nul ne saurait être honnête homme, s'il y a, dans sa vie, contradiction entre ce qu'il dit et ce qu'il pense, entre ce qu'il enseigne et ce qu'il fait : c'est alors un imposteur de la pire espèce.

Et ici, je ne parle pas, on le comprend, de certains établissements scientifiques ou littéraires, dans lesquels les études peuvent être en honneur, mais où la religion est traitée comme une ennemie; où, selon les expressions de Tertullien, ses préceptes, ses pratiques, ses ministres, tout est souvent enveloppé dans un même mépris, dans une commune réprobation, où tout conspire à étouffer jusqu'à la pensée du salut et de la vie chrétienne (1).

Je veux croire que de pareilles maisons n'existent pas en France.

(1) *Omnia inimica, omnia damnata, adterendæ saluti à malo immissa.* (TERTULLIAN., *ad Uxorem*, lib. II, n. 6.)

Je parle d'autres institutions, où on n'insulte pas la religion, mais d'où elle semble profondément absente : où les maîtres n'ont pour elle qu'un visage étranger, où Dieu est à peine connu, où le nom adorable de Jésus-Christ n'est jamais prononcé, où les professeurs ne savent jamais rien mêler de religieux à leur enseignement pour nourrir la foi de leurs élèves; où les saintes Écritures sont totalement ignorées, les images pieuses et le souvenir de nos mystères éloignés (1) : je parle de ces institutions, semblables, hélas ! à tant de familles, où se trouve encore une apparence de religion pour les enfants, mais où il n'y en a plus réellement pour ceux de qui doit venir l'exemple.

Eh bien ! là, bon gré mal gré, toute Éducation sérieuse, toute Éducation sincère est impossible !

Voici ce qu'écrivait naguère à ce sujet un homme éminent dans l'instruction publique, un père de famille revenu courageusement à la foi : j'aime à citer ses graves paroles :

« Les réticences avec nos fils, *avec nos élèves*, dans les « choses de la religion ; les pauvres subterfuges du res« pect humain en présence de témoins aussi attentifs à « tous nos mouvements ; la liberté pour nous, la tyran« nie pour eux dans la pratique ; toute cette comédie à « peine décente et toujours mal jouée par les pères *et par* « *les maîtres*, esprits forts ou simplement philosophes, « NE TIENT PLUS AUJOURD'HUI. Le souffle impétueux des « révolutions qui a manqué d'emporter la famille, comme « une paille légère, et qui gronde encore aux portes de « nos demeures, a bien troublé ces arrangements de fa-

(1) *Quæ Dei mentio? Quæ Christi invocatio? Ubi fomenta fidei ex Scripturarum interjectione? Ubi spiritus? Ubi refrigerium? Ubi divina benedictio? Omnia extranea.* (TERTULL.)

« mille, ce petit train d'indifférence ou d'impiété mitigée « du côté des pères, d'exactitude routinière et de piété « de commande du côté des fils. Ces contre-sens en re- « ligion et en morale ne peuvent plus se soutenir : ces « mensonges de l'Éducation sont percés à jour.....

« Non, ce n'est plus le temps où les pères, où *les maî- « tres* puissent impunément dire et faire en religion le « contraire de ce qu'ils veulent que disent et fassent leurs « enfants, *et leurs élèves.* »

Et il faut bien que je le dise, c'est ce qui fait qu'en ayant dans le cœur toute la charité, tous les égards possibles pour nos frères séparés, je n'ai jamais pu comprendre, qu'en honneur et conscience un protestant pût élever des catholiques; qu'en honneur et conscience un juif pût élever des protestants.

Quelques professeurs m'objecteront peut-être et avec une certaine conviction, que la religion et la foi n'ont vraiment rien à voir dans l'enseignement classique, qu'un juif, un protestant, ou même un sceptique peut enseigner le grec, le latin et le français.

Je répondrai encore, et j'ai déjà répondu, que c'est là s'accuser soi-même, et trop proclamer qu'il n'y a que du grec et du latin dans l'Éducation qu'on offre à la jeunesse; oui, c'est trop faire entendre que les dix plus belles années de la vie d'un enfant, ces années où se forme non seulement l'esprit, mais le cœur, la volonté et la conscience, ne sont employées par certains maîtres qu'à enseigner du grec et du latin!

Mais d'ailleurs, même dans ce strict enseignement, n'y a-t-il que du grec et du latin? L'histoire et la philosophie ne sont-elles point partout? et sont-elles sans influence sur la foi?

Un protestant enseigne-t-il l'histoire comme un catholique? un juif comme un protestant? A moins que vous ne pensiez que les juifs, les protestants et les catholiques, sectateurs aveugles de révélations positives, et abaissés dans les régions inférieures d'une théologie religieuse quelconque, doivent être comptés pour rien; que leur foi est sotte ou n'est pas sincère, et qu'ils doivent trouver, dans je ne sais quelle région supérieure, un milieu transcendant et lumineux, où leurs trois cultes se rencontrent et s'embrassent dans une égale indifférence et dans un égal mépris!

Mais laissons ce langage, et oublions la juste amertume d'esprit qui me l'inspire : laissons les protestants et les juifs, qui ne sont chez nous qu'une exception : ne parlons que des autres, et allant pour tous au fond des choses et à la pratique réelle, disons sur ce point délicat, avec le respect et les ménagements convenables, toute la vérité.

Vous êtes dans un pays catholique, vous élevez des enfants catholiques; que sais-je? vous réunissez peut-être deux ou trois cents fils de familles catholiques dans une grande maison d'Éducation, dont vous êtes le supérieur, le proviseur, le censeur, le professeur, le président d'étude, le maître à un titre et sous un nom quelconque.

Et vous n'avez pas la foi : c'est le malheur des temps, et vous le regrettez, je le suppose au moins; mais enfin, c'est un fait, vous n'avez pas le bonheur d'être chrétien, ou si vous avez encore la foi, vous n'avez pas le bonheur et le courage d'être chrétien et catholique par le cœur et par les œuvres.

Mais vous voilà en présence de ces trois cents enfants : eh bien! je vous le demande : comment vous en tirerez-vous? qui que vous soyez, je vous défie de vous ac-

quitter de votre charge, je ne dis pas seulement avec conscience, mais avec honneur.

Vainement me direz-vous : Il y a une tenue, il y a un respect, il y a une attitude officielle.

Je réponds : Rien de tout cela ne suffit ni à l'honneur, ni à la conscience. Entrons dans le détail :

Vous faites prier ces enfants, le matin, le soir, avant, après les classes, chaque jour de la semaine, chaque dimanche : et vous ne priez jamais avec eux ! non, jamais sérieusement ; car enfin, vous dites le *Veni, Sancte Spiritus* : le dites-vous sérieusement? Croyez-vous à l'Esprit-Saint, à la troisième personne de la très-sainte Trinité? Croyez-vous qu'il mette sa lumière dans les esprits, son amour dans les cœurs? — Ce sont les paroles même de cette prière (1). — L'invoquez-vous avec foi, avec religion, avec confiance? en un mot, priez-vous sincèrement?

Dans la plus simple prière, dans l'*Ave Maria*, vous rencontrez le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la très-sainte Vierge Marie sa mère : comment prononcez-vous ces noms sacrés? Y croyez-vous? et si vous n'y croyez pas, je le répète : comment les prononcez-vous ?

Ce n'est pas tout : le dimanche, vous assistez avec ces enfants à *la sainte Messe.* Vous les faites mettre à genoux aux pieds de cet autel. Vous y agenouillez-vous vous-même? Mais qu'est-ce à dire?

A *l'Élévation,* ces enfants s'inclinent et adorent : vous inclinez-vous? En un mot, si vous ne croyez pas au saint Sacrifice de la Messe, c'est-à-dire à l'Incarnation du Verbe, au saint Sacrifice de la Croix et à la Rédemption de

(1) *Reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.*

Jésus-Christ, que faites-vous là ? N'est-ce pas une situation impossible, un rôle intolérable ? et croyez-vous avoir satisfait à votre conscience et à votre honneur, en me répondant que vous y gardez la tenue officielle ? Eh bien ! moi, à votre place, je me croirais le dernier ou le plus malheureux des hommes !

Mais ce n'est pas tout, et il faut aller jusqu'au bout. Non seulement vous faites prier ces enfants et vous ne priez pas avec eux ; mais vous les faites communier ; et vous ne communiez jamais ! et vous faites bien, et vous êtes un honnête homme en cela, et il serait affreux que la tenue officielle allât jusqu'à vous commander le sacrilége : mais cela n'en fait pas moins une situation inexplicable, quand, un jour de Pâques, tous ces enfants communient, sans qu'un seul de leurs maîtres communie avec eux !

Vous avez beau me dire que vous respectez silencieusement l'âge et les croyances de ces enfants ; je pourrais répondre que ce n'a pas toujours été, qu'il n'a été que trop fréquent de voir l'enseignement de la chaire professorale en désaccord avec celui du sacerdoce ; que ces jeunes âmes ont été souvent tiraillées, disputées, déchirées en sens contraire par ces deux influences qui se combattaient ; que même ceux qui se respectent le plus, ne se sont pas toujours assez respectés pour faire en sorte que nulle parole dangereuse n'arrivât aux oreilles de ces enfants, dont un philosophe romain disait autrefois : *Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur.*

Mais je vous l'accorde : vous vous taisez, vous respectez en silence ces enfants et leur communion. Eh bien ! je dis que cela est encore affreux, et que ce silence de tout ce qui les entoure pendant cet acte sublime, et dans cette grande journée de Pâques, est pour eux un mystère

effrayant. Quoi ! dans un tel jour, lorsqu'ils viennent de recevoir leur Dieu dans une communion sainte, il faut qu'ils comprennent que cette communion est bonne pour eux, et ne l'est pas pour vous ! Vous n'avez jamais, pas même ce jour-là, une pensée religieuse à exprimer devant eux, pas un mouvement de sympathie entre votre âme et les leurs?

Je le répète, ce silence est un mystère effrayant, et absolument inexplicable pour ces pauvres enfants,.... jusqu'au jour où ils se l'expliquent enfin, et déchirent brusquement le voile....

C'est à quatorze ou quinze ans que ce jour arrive : c'est alors que la réflexion leur donne le mot de cette affreuse énigme, et que votre exemple, qu'ils ont compris, déracine toute foi et tout respect dans leur âme, toute foi en Dieu, tout respect pour vous.

C'est alors qu'ils s'aperçoivent, comme le disait autrefois un homme, dont le nom n'est pas suspect, qu'on leur a joué une grande comédie, et qu'on *se moquait d'eux !*

C'est alors qu'ils se disent à eux-mêmes, et aux autres : Mais nos maîtres ne croient donc pas un mot de ce qu'on nous enseigne ? Il n'y a donc de la religion en ce monde que pour les enfants, pour les imbécilles, au collége; et hors du collége, pour le peuple et pour les femmes !

« J'aime ma mère, — me disait un jour un enfant de quinze ans que son père venait de retirer d'un mauvais collége, et qu'il m'amenait pour que je lui disse quelques bonnes paroles, — « j'aime ma mère et je la respecte; mais « je ne comprends pas mon père ! car enfin, puisque je « ne suis plus un enfant, et pas une femme, et puisqu'il « n'y a que les femmes et les enfants qui communient, « pourquoi mon père qui ne communie pas, veut-il me « faire communier ? »

La conclusion de tout ceci, je l'emprunte au sage et vertueux Rollin, « c'est que la piété, une piété vraie, « noble, simple, aimable, est, de toutes les qualités d'un « instituteur, la plus essentielle, la plus importante, celle « qu'il faut préférer à toutes les autres, et qui y ajoute « un prix infini. Elle seule inspire aux maîtres un zèle, « une ardeur, un empressement pour le bien de leurs « disciples, qui attirent sur tous la bénédiction du ciel. »

Pour moi, je ne rejette rien de ce qui est bon, pas même le nom de moralité, mais je demande que cette moralité ait des appuis sérieux, et qu'elle soit attestée par autre chose que par un certificat banal et illusoire. Je demande que la moralité ait pour fondement la crainte de Dieu, les vertus chrétiennes, la fidélité aux préceptes de l'Évangile. Je demande qu'elle se prouve par ses œuvres, et j'ajoute encore avec Rollin :

« Que Dieu donc daigne en particulier verser abondam« ment ses grâces sur l'Université de Paris, y conserver « et y augmenter de plus en plus, non seulement le goût « des sciences et des études, qui y a toujours régné, mais « encore plus celui de la piété et de la religion qui en « a fait la plus solide gloire. *Amen.* »

CHAPITRE V.

LA FERMETÉ.

J'ai parlé de l'autorité réelle et de l'autorité personnelle. Après avoir marqué la différence qui est entre elles,

j'ai dit qu'elles ne pouvaient se passer l'une de l'autre. Eh bien! parmi les qualités nécessaires à l'instituteur, on peut affirmer qu'après la vertu, c'est surtout la fermeté qui fait, aux yeux des enfants, l'autorité personnelle avec laquelle il soutient l'autorité réelle qui est en lui; à ce point, je le dirai, que tout instituteur qui manque de fermeté doit renoncer à l'exercice de son autorité et à ses fonctions. La Providence ne l'a pas destiné à l'Éducation de la jeunesse.

Qu'est-ce donc que cette fermeté? quelle est sa nature? d'où vient sa nécessité? Voilà ce que je me propose d'examiner en ce moment.

C'est ici une très-grande question; magnifique même, comme tout ce qui, dans un grand sujet, va au dernier fond des choses et remonte en même temps aux principes les plus élevés. A cette question se rattache l'examen des problèmes d'Éducation les plus importants, sur la discipline matérielle et morale, sur les punitions, sur la sévérité ou la douceur, sur les divers systèmes pénitentiaires, sur les renvois, etc. C'est à peu près à mes yeux l'Éducation pratique tout entière. Aussi tous les grands maîtres de la jeunesse s'en sont longuement occupés : saint Augustin, Fénelon, Bossuet, Fleury, Rollin, Platon, Quintilien, Sénèque, nous ont transmis sur ce sujet délicat les réflexions les plus graves. J'y consacrerai quatre chapitres, et cependant je n'épargnerai rien pour être court.

I.

Et d'abord, qu'est-ce que la fermeté?

La fermeté, dans l'Éducation, c'est la force personnelle et morale, la force d'esprit et de caractère, avec laquelle

un instituteur exerce et soutient les droits de l'autorité réelle dont il est revêtu.

Ainsi c'est la force morale, et non pas la force matérielle : cette force est de l'âme et non pas du corps. C'est la force d'esprit, c'est-à-dire la fermeté dans le conseil : des pensées sans indécision, sans tâtonnement, sans faiblesse : bien réfléchir, mais la réflexion faite, bien savoir ce qu'on veut et ce qu'il faut vouloir.

La force de volonté, c'est-à-dire quelque chose d'arrêté et de résolu : de modéré sans doute, mais d'immuable dans sa modération.

Voilà ce que je nomme la fermeté, et ce qui fait l'autorité personnelle, l'ascendant magistral, sans lequel on ne réussira jamais à élever même l'enfant du caractère le plus doux et le plus facile.

Cette fermeté seule imprime le respect et inspire la soumission : les avantages, les moyens extérieurs n'y nuisent pas ; mais il n'y faut compter ni beaucoup, ni longtemps : ce n'est ni le ton de la voix, ni la grandeur de la taille, ni même l'âge et la science, ni surtout les punitions et les menaces qui donnent une telle autorité (1) : ce qui la donne et ce qui la soutient, c'est une trempe d'âme ferme et égale, qui se possède, se gouverne toujours, et par là se montre digne de gouverner et de posséder les autres ; qui n'a pour guide que la raison et n'agit jamais par caprice, ni par emportement : ce qui la donne

(1) On voit à cet égard des choses étonnantes : des professeurs très-instruits, d'une taille prodigieuse, d'une force herculéenne, d'une voix de Stentor, ne pouvoir obtenir de leurs élèves un moment de silence et d'attention ; et des professeurs jeunes, sans apparence, n'ayant qu'un filet de voix, tenir admirablement une classe nombreuse, sans avoir même jamais besoin de demander l'attention et le silence.

encore, c'est un sage mélange de la gravité et de la douceur, de l'amour et de la crainte. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter.

Sit rigor, sed non exasperans ; sit amor, sed non emolliens, disait un grand pape.

Tel est le caractère de la vraie fermeté.

La fermeté dans l'Éducation consiste principalement en trois choses :

1° Ne laisser jamais mépriser son droit. On peut pardonner des fautes de légèreté, d'inadvertance, et même des fautes plus graves; mais les manques de respect, les fautes contre le droit de l'autorité, jamais.

2° Ne laisser jamais languir son action : c'est-à-dire, ne laisser jamais commettre une faute, quelque pardonnable qu'elle soit, ne fût-elle qu'un mot, un geste, un regard, l'omission la plus légère, sans que l'enfant soit au moins averti paternellement de sa faute, sans qu'on lui représente avec douceur, mais sérieusement, ce qu'il devait faire et ce qu'il a fait, ou n'a pas fait; sans qu'on lui fasse sentir et reconnaître son tort; et si la faute est plus coupable, il doit être non seulement averti, mais gravement réprimandé, même quand on ne le punit pas.

3° Ne jamais rien céder par faiblesse, aux caprices et aux importunités des enfants. Il faut qu'ils sachent et comprennent bien que, quand l'autorité a décidé, il n'y a plus qu'à se soumettre. En un mot, exiger toujours le respect, l'obéissance, la règle, la droite raison, et réprimer, corriger tout ce qui s'en éloigne ou s'y oppose : tel est l'office de la fermeté dans l'Éducation.

II.

Et maintenant, dirai-je précisément d'où vient sa nécessité; nécessité si indispensable, que toute Éducation où elle n'est pas, manque par le fond? — Et d'abord, s'il faut remonter aux raisons premières, je dirai que la nature et les choses humaines étant données ce qu'elles sont, la fermeté, la force qui soutient, est essentielle en toutes choses et en toute affaire : cela est évident.

Mais la fermeté, et une fermeté aussi continue qu'intelligente, est surtout la condition essentielle du gouvernement des hommes ; et cela sans doute parce qu'ils sont raisonnables, mais aussi et surtout parce qu'ils ne le sont pas toujours : à plus forte raison, quand il s'agit du gouvernement et de l'Éducation des enfants.

Il n'y a pas de chose que les saintes Écritures recommandent plus fréquemment que la fermeté, à celui qui gouverne; qu'il soit chef dans la famille, prince dans la cité, gouverneur et père dans l'Éducation.

Lorsque je fus chargé de gouverner le petit séminaire de Paris, je sentis tout d'abord que toute cette maison s'appuyant sur moi, c'était de fermeté que j'avais besoin avant tout : je cherchai sur ce point quelque bon conseil dans les auteurs spirituels : je n'en trouvai guère. Un jour, j'ouvris les saints Livres et la politique sacrée de Bossuet, et je fus charmé, mais non surpris, de rencontrer là ce que j'avais cherché vainement ailleurs. Je citerai ici, pour les pères de famille et les instituteurs qui me liront, quelques-unes des sentences qui me frappèrent le plus.

Et d'abord : LA FERMETÉ EST UN CARACTÈRE ESSENTIEL DE L'AUTORITÉ. — Puis, en témoignage, ces paroles de Dieu lui-même : SOIS FERME ET FORT, et fais garder la Loi : *Confortare, et esto robustus.*

Et à la suite : SOIS TRÈS-FERME et TRÈS-FORT : *Confortare et esto robustus valdè.* — Et encore : SOIS COURAGEUX ET FORT : NE CRAINS POINT, NE TREMBLE POINT : *Confortare, noli metuere, et noli timere.*

Et la raison en est simple, dit Bossuet ; si tu trembles, tout tremble avec toi. Quand la tête est ébranlée, tout le corps chancelle.

Et encore ailleurs : NE CRAIGNEZ POINT : SEULEMENT SOYEZ FERME, ET AGISSEZ EN HOMME. *Tu tantùm confortare, et esto vir, et viriliter age.*

Ainsi toujours la fermeté et le courage : et en effet, dit encore Bossuet, un chef digne de ce nom n'hésite en rien; il parle ferme, et on le suit, et ceux qu'il mène le demandent ainsi pour leur propre sûreté.

En s'affermissant, il a tout fait et tout sauvé; mais s'il hésite, s'il tâtonne, tout se fait mollement, ou plutôt rien ne se fait, et tout tombe en ruines.

Je fus profondément consolé, je dois le dire, de trouver là ces fortes leçons, dont je sentais le besoin.

Je continuai à les méditer, et je vis que les saintes Écritures n'avaient rien oublié : j'admirai particulièrement avec quelle netteté elles avaient marqué tous les vrais caractères de la fermeté : et d'abord, la fermeté de l'esprit, cette force qui fait prendre et suivre avec résolution un bon conseil; cette sagesse lente à se résoudre, mais, une fois la résolution prise, constante et inébranlable dans l'exécution. *Esto firmus in veritate sensûs tui.*

Et en effet, rien n'est pire qu'un chef qui croit et ne croit pas, qui dit et se dédit, sans jamais s'arrêter à rien.

Les saints Livres ont marqué aussi la fermeté de la volonté, en ces remarquables paroles : *La main de l'homme fort gouvernera; mais la main d'un gouverneur nonchalant*

paiera tribut à toutes les faiblesses et à toutes les passions qui l'entourent. Et en effet, celui qui veut nonchalamment, mollement, veut sans vouloir. Il veut et ne veut pas, dit admirablement l'Écriture; *vult et non vult*, c'est-à-dire qu'il ne veut rien; il n'a que des velléités languissantes, et ses désirs le tuent. *Desideria occidunt pigrum.*

Vainement souhaite-t-il le bien tout le long du jour; il ne le veut et ne le fait jamais. Il le voudrait, mais dans le fait, il ne le veut pas; et comme il est le chef, personne ne le veut sans lui. Aussi rien ne se fait, ou se fait mal, tout se dissipe, tout se perd.

C'est vainement même, que sous un chef faible vous mettriez des hommes forts : tout sera toujours faible avec lui ; et sous sa faiblesse , tout périra.

Mais si la fermeté est nécessaire pour toutes choses en ce monde, et dans tout gouvernement, je n'hésite pas à dire que nulle part, elle n'est plus nécessaire que dans une maison où on élève la jeunesse.

C'est bien d'un grand établissement d'Éducation faiblement gouverné, qu'on peut dire avec les saintes Écritures : *La mollesse en abat les toits, et les mains languissantes font entrer la pluie de tous côtés dans la maison* (1).

Admirable comparaison, comme toutes celles de l'Écriture! On se représente, en effet, le plaisir et la sûreté qu'il y a à habiter là, et ce que deviennent de pauvres gens trempés du matin au soir, dans une maison dont tous les toits sont percés.

Mais c'est ici que je dois entrer dans le fond même de mon sujet et dans tous les détails.

(1) *Eccles.*, x, 18.

III.

Dans une maison d'Éducation, la fermeté est nécessaire pour tout, et contre tous : nécessaire au dedans, et nécessaire au dehors; nécessaire contre les enfants, contre les maîtres, contre les parents ; nécessaire contre le siècle, contre le pays où l'on vit.

Nécessaire pour maintenir les études et faire travailler les maîtres et les élèves, et cela souvent malgré les parents ; — sur trois cents enfants qui sont là, il y en a deux cent quatre-vingt-dix, qui naturellement ne voudraient rien faire, et souvent leurs parents n'y tiennent pas plus qu'eux ; les dix qui naturellement aiment l'étude, et travailleraient sans qu'on les y obligeât, sont dix exceptions miraculeuses.

Nécessaire pour maintenir le silence en même temps que le travail ; — rien ne déplaît plus à ces trois cents enfants que l'ordre et le silence, et il faut qu'ils soient en silence douze heures par jour, et dans l'ordre toujours !

Nécessaire pour maintenir la règle, toute la règle, rien que la règle, et tous les réglements particuliers de détail en chaque chose, du matin au soir et du soir au matin ; car on est chargé de ces enfants et on en répond pendant vingt-quatre heures chaque jour.

Nécessaire enfin pour ne jamais souffrir, ni permettre une infraction, ni même une faiblesse et une condescendance contre l'ordre. On peut la pardonner quelquefois, mais la permettre, jamais ! Les fautes d'inadvertance ou d'ignorance, aussi bien que celles de légèreté dont le temps et l'âge corrigeront, peuvent être pardonnées. *Mais jamais le principe de raison et de vertu, qui est dans le réglement, ne doit fléchir ; et toujours un aver-*

tissement paternel, ou une réprimande sévère doit accompagner le pardon : les autres fautes, de quelque nature qu'elles soient, et selon qu'elles doivent être *réprimées, corrigées, réparées* ou *expiées*, devront trouver nécessairement la répression, la correction, la réparation, ou même l'expiation convenable.

En un mot, comme je l'ai dit, l'autorité ne doit jamais ni laisser mépriser son droit, ni laisser faiblir son action; autrement elle succombe, et tout avec elle. Il faut nécessairement que l'enfant obéisse ou commande! *Puerum rege qui, nisi paret, imperat* (1). Quiconque n'entend pas cela, et ne le pratique pas *du premier coup*, n'entend rien au fond de la nature humaine, et au ministère de l'Éducation!

C'est d'après ces principes qu'il faut d'abord être résolu à ne rien accorder aux caprices, ni aux importunités des enfants; j'ai dit : RIEN, ni en grande, ni en petite chose; c'est le seul moyen de les accoutumer à l'obéissance en TOUT; et c'est par là seulement aussi que l'autorité, dans les occasions difficiles, devient plus facile.

J'ai dit encore : quiconque n'entend et ne pratique pas cela *du premier coup*... et je l'ai dit pour les instituteurs et pour les parents, Oui, c'est dès le premier abord que les parents et les instituteurs doivent prendre leur ascendant, et être les maîtres de l'enfant. S'ils ne saisissent ce premier moment, qui est toujours le plus favorable, et ne se mettent sans hésiter, du premier coup, en posses-

(1) *Animum rege, qui nisi paret,*
Imperat : hunc frænis, hunc tu compesce catenâ.
Fingit equum tenerâ docilem cervice magister
Ire viam, quâ monstrat eques. . . . .
(HORAT. I, *Ep.* 2.)

sion de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à la retrouver, et c'est l'enfant qui sera le maître! et ce sera un terrible malheur; car il n'y a pas de tyran comparable à ce maître-là. J'en réponds, pour l'avoir vu de près, et je répète : *Puerum rege, qui, nisi paret, imperat.*

Cela est vrai à la lettre. Il y a, dans le fond de l'homme et du plus petit enfant, une volonté tyrannique, qui se montre et éclate, dès l'âge le plus tendre : la lutte dès le premier moment est entre cette volonté et la vôtre. Que signifient ces pleurs, ces cris, ces gestes menaçants, et puis ces coups, ces yeux étincelants de colère dans un enfant, contre ceux qui ne lui accordent pas tout ce qu'il veut? Que signifie tout cela, sinon cette volonté d'autant plus impérieuse qu'elle est déraisonnable, et qu'elle s'obstine à toute force et sans raison à obtenir ce qu'on lui refuse (1).

Eh bien! dit Rollin, c'est dès ce temps qu'il faut dompter cette volonté perverse : c'est dès ces premiers moments, et dès le berceau même, qu'il faut les accoutumer à réprimer leurs désirs et leurs fantaisies; en un mot, à obéir et à céder. « Si on ne leur donnait jamais « ce qu'ils demandent en criant et pleurant, ils appren-« draient à s'en passer, et n'auraient garde de criailler et « de se dépiter pour se faire obéir; ils ne deviendraient « pas si odieux, si incommodes à eux-mêmes et aux « autres.

« Quand je parle ainsi, continue Rollin, ce n'est pas

(1) *Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter.... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantùm potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obediretur. Ita* IMBECILLITAS MEMBRORUM INFANTILIUM INNOCENS EST, NON ANIMUS INFANTIUM. (S. AUG., *Conf.*, I, 7.)

« que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence « pour les enfants : je dis seulement que ce n'est pas à « leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent : « et s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il « faut leur faire entendre qu'on le leur refuse, précisé- « ment pour cette raison-là même. »

Donc, dans l'Éducation privée, comme dans l'Éducation publique, au collége comme dans la maison paternelle, on doit tenir pour une maxime invariable, qu'après avoir refusé une fois quelque chose aux enfants, il faut se résoudre à ne l'accorder jamais à leurs cris ou à leurs importunités, à moins, dit encore Rollin, qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatients et emportés, en les récompensant (1) de leur emportement et de leur impatience.

Je dirai même, et toujours avec Rollin, que plus les enfants sont exigeants, moins on doit satisfaire leurs désirs déréglés : moins ils ont de raison, plus il faut en avoir pour eux ; et plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à la ferme autorité et à la direction de leurs maîtres. « Quand une fois ils ont pris ce pli, et que l'habitude a « rompu leur volonté, c'en est fait pour le reste de la « vie, et l'obéissance ne leur coûte plus rien.

Adeò in teneris consuescere multùm est!

« Ce que j'ai dit des plus jeunes enfants, il faut l'ap- « pliquer à ceux qui sont d'un autre âge. Le premier soin

(1) On voit chez certains parents des enfants qui jamais à table ne demandent rien, quelques mets qu'il y aient devant eux, mais qui reçoivent avec plaisir et en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, et qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? De la différente Éducation qu'ils ont reçue de leurs parents. (ROLLIN.)

« d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier « et de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaie, point d'in- « dustrie et d'artifice qu'il n'emploie pour prendre, s'il « peut, LE DESSUS. Mais *quand il voit toutes ses peines et « toutes ses ruses inutiles, et que le maître, paisible et « tranquille, y oppose une fermeté douce et raisonnable,* » pour lors il cède et se rend de bonne grâce ; cette espèce de petite guerre et d'escarmouche, où il essayait ses forces, se termine vite ; et l'enfant se décide à la soumission et à la crainte respectueuse qui lui conviennent.

Ceci est tout à fait d'expérience ; l'enfant sur ce point est d'une pénétration, d'une sagacité inouïe (1).

On me dira peut-être : mais vous parlez de la crainte ; vous la voulez donc dans l'Éducation? — Eh! sans aucun doute, par la raison très-simple que les enfants ne sont pas des anges, et très-souvent, surtout dans le premier âge, sont à peine des êtres raisonnables.

Mais je dis la crainte respectueuse : c'est la seule nécessaire, et elle suffit.

Que les enfants doivent être conduits par l'amour, et non par la crainte servile, je l'ai toujours pensé ; mais la crainte respectueuse et filiale n'est pas la crainte servile, et s'allie très-bien avec l'amour. Je ne fais qu'exprimer ici la pensée de Fleury, de Fénelon lui-même et de Bossuet. Fleury, le plus austère des trois, va jusqu'à dire : « Quoi que l'on fasse pour exciter les enfants à « s'appliquer, il ne faut pas espérer qu'ils le fassent « long-temps, ni que l'on puisse toujours les conduire « par le plaisir; on aura souvent besoin de crainte. Les

(1) Du reste, il en est ainsi de tout coursier généreux et un peu indompté : au bout de quelques minutes, il sait à quel cavalier il a affaire

« enfants se familiariseront trop avec le maître, s'il est « toujours en belle humeur, et il doit prendre garde, en « cherchant à les réjouir, à ne se rendre pas trop plai- « sant, et à ne leur pas découvrir quelque faiblesse. Il « faut donc qu'il reprenne souvent le caractère qui lui « convient le plus, qui est le sérieux, et qu'il montre « quelquefois de la colère et par ses regards, et par le « ton de sa voix, pour arrêter l'épanchement de ces « jeunes esprits, et les faire rentrer en eux-mêmes. »

Fénelon voulait qu'on ne châtiât les enfants qu'à l'extrémité, mais il voulait qu'on les châtiât : « Montrez-lui, disait-il, tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité; paraissez-lui en être affligé; parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier; retranchez les marques d'amitié ordinaires, jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation; rendez ce châtiment public ou secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant, ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne; réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. »

Bossuet dit nettement quelque part : *La crainte est un frein nécessaire aux hommes, à cause de leur orgueil et de leur indocilité naturelle.*

Cela est manifeste; mais combien plus n'est-elle pas nécessaire aux enfants, non seulement à cause de l'indocilité et de l'orgueil dont leur nature est pétrie, mais à cause de leur légèreté, de leurs caprices, de leurs folles humeurs, et de la fougue de leurs emportements!

Mais je dois l'ajouter : si tout cela est nécessaire pour un maître chargé d'un seul enfant, ou pour un professeur qui n'a dans sa classe qu'un petit nombre d'élèves, que

dirons-nous d'un supérieur qui gouverne tout une maison d'Éducation, deux cents, trois cents élèves? — et tous leurs parents, — trente, quarante maîtres : trente, quarante domestiques? Ah! c'est lui qui ne doit jamais céder en rien aux caprices de qui que ce soit; c'est de lui que je dirai simplement avec Bossuet, que tous doivent le respecter, lui obéir; tous même doivent le craindre au besoin, et il ne doit craindre personne.

Cette dernière parole de Bossuet est remarquable; en effet, tout supérieur qui tremble devant quelqu'un, n'est plus supérieur : et quiconque d'ailleurs craint autre chose que de mal faire, est à la veille de prévariquer.

Sans doute, il ne faut pas être de ces esprits difficiles, qui prennent un méchant plaisir à se faire redouter, à refuser, à fâcher les gens : c'est un détestable caractère d'esprit, et incapable d'aucun bon gouvernement. Mais ce qui est au moins aussi dangereux, c'est la crainte de fâcher, poussée trop loin. Elle dégénère bientôt, dit Bossuet, en une faiblesse criminelle qui laisse tout ruiner.

Je l'ai dit souvent : tout supérieur qui ne peut se décider à faire de la peine à quelqu'un est incapable de sa place; car il fera bientôt de la peine à tout le monde.

Toute faiblesse pour les uns, est ordinairement une injustice envers les autres (1).

Voilà pourquoi il n'y a pas de faiblesse dans un supérieur, qui ne soit pernicieuse aux particuliers, à toute la maison et à lui-même; car un supérieur ne tardera pas à s'apercevoir qu'on ose tout contre lui, dès qu'il se laisse entamer; et le grand malheur, c'est qu'en osant tout contre lui, on ose tout contre l'ordre.

(1) *Noli fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates: ne forte... ponas scandalum in æquitate tuâ.* (Eccli, 7, 6.)

Et voilà pourquoi définitivement on peut dire que, dans une maison d'Éducation, c'est être ennemi des enfants, des parents et des maîtres, que de ne pas savoir leur résister au besoin, puisque l'ordre qu'on défend contre eux est leur premier bien.

IV.

Je ne l'ignore pas, et je l'avoue, après en avoir fait pendant de longues années l'expérience laborieuse : tout cela est difficile. Être établi pour résister au mal, pour empêcher le mal ; ce n'est pas tout, pour porter au bien et le faire faire : être établi pour repousser avec fermeté tous ceux, quels qu'ils soient, enfants, maîtres ou parents, qui demandent des choses injustes ou déréglées : être avant tout l'homme de la règle, l'homme de la loi, l'homme de la justice et du devoir : en un mot, commander et faire remplir à chacun son devoir, et cela tous les jours, et cela tout le jour ; oui, cela est difficile !

Je ne dirai pas que le devoir ne plaise à personne ; mais le moins que je puisse dire, c'est qu'il ne plaît pas toujours à tout le monde ; et cependant, il faut qu'il soit accompli, et toujours, et par tous, et malgré les répugnances, les dégoûts, les conflits, et dans une maison, où on se rencontre, c'est-à-dire, où on se heurte, à toute heure, à toute minute !

Oui, cette fermeté doit être prodigieuse, et il n'y a peut-être pas une œuvre sur la terre, qui réclame une telle patience et une telle énergie.

Je suis Évêque, je porte une charge immense, et dont le poids accable ma faiblesse : eh bien ! j'avoue que les dix années que j'ai passées au petit séminaire de Paris, avec

les plus dignes collaborateurs et les meilleurs enfants du monde, m'ont demandé plus de patience, plus de fermeté, plus d'énergie que jamais n'en exigera même le gouvernement d'un grand diocèse.

Le fait est que l'Éducation est une lutte profonde et en champ-clos, je ne dirai pas seulement corps à corps, *hæret pede pes, hæret que viro vir,* mais âme à âme! et on est quelquefois seul contre tous! c'est une lutte constante, terrible, contre tous les mauvais instincts, contre toutes les mauvaises puissances de la nature humaine dépravée, en soi-même et dans les autres! *Spinas ac tribulos,* dit l'Écriture : la nature humaine, qui est le terrain de l'Éducation, ne donne d'abord presque pas autre chose que des ronces et des épines; car c'est une terre maudite, *maledicta terra in opere tuo.*

Tout, dans une maison d'Éducation, tend naturellement à la ruine de l'œuvre qui s'y fait : enfants, parents, maîtres et professeurs, tous, plus ou moins, sans s'en rendre compte, et souvent sans le vouloir, conspirent contre le bien qu'il leur importe cependant de procurer avec le plus de perfection possible.

La lutte est donc contre tous au dedans; elle est aussi contre tous au dehors : je l'ai dit, il faut lutter contre le monde, contre le mauvais esprit d'un siècle énervé; contre l'irréligion, contre l'immoralité publique, qui cherche à pénétrer de toutes parts, sous une forme ou sous une autre, dans les meilleures maisons. Je le répète : c'est une lutte terrible; je le dirai presque, ce doit être une lutte sanglante. Quiconque n'y met pas ses sueurs, son sang, sa vie, sera vaincu!

Car non seulement il faut que cette fermeté soit indomptable, mais encore et constamment, douce et calme.

On comprend alors pourquoi les cheveux y blanchissent, et la vie s'y use rapidement.

Si j'entrais ici dans tous les détails, je serais infini et j'effraierais : je me bornerai à en indiquer un seul, un détail de discipline, et le plus simple, le plus facile en apparence : *l'exactitude.* Ce point suffira pour donner à mes lecteurs une idée des profondes et innombrables difficultés de l'Éducation publique.

Dans une maison d'Éducation, il faut être exact : il faut l'exactitude de chacun à sa fonction et à son poste ; mais une exactitude inviolable, prompte, immédiate, instantanée : autrement tout est en péril. Et pourquoi cela ? parce qu'une communauté n'attend pas : c'est un torrent qui va toujours. Pour bien entendre ce mot, il faut y avoir réfléchi, et même avoir vu et regardé de près cette masse, ces trois cents enfants rassemblés, cette force irrésistible qui s'avance, et demande sa récréation, sa classe, son dîner. On arrive au réfectoire : si le dîner n'est pas servi, n'y eût-il que deux minutes de retard, c'est une révolution. Un roi peut attendre : des enfants n'attendent pas. — Ils vont en classe : que le professeur n'arrive qu'une minute après eux, cette minute peut mettre toute sa classe de travers pour huit jours. En un mot, si les digues viennent à manquer quelque part aux efforts incessants du torrent, le débordement est immédiat.

Mais aussi comprend-on la fermeté qu'il faut avoir pour exiger et obtenir de chacun cette exactitude constante, perpétuelle, universelle, absolue ?

Sous ce rapport, ce que les saintes Écritures ont dit d'une armée, peut s'appliquer à une maison d'Éducation : *Acies castrorum ordinata.* Je la définirais volontiers : un lieu où chacun est à son heure et à son poste. Il n'y a pas



ici une faiblesse, une transaction possible; et il en est de même de tous les autres points: là où trois cents enfants regardent, appellent, agissent, ont les mêmes droits, les mêmes devoirs, pour parler, se taire, obéir, etc., évidemment rien n'est médiocre, et tout est de rigueur.

Mais croit-on qu'il soit facile d'obtenir de tous et toujours cette exactitude inviolable et instantanée, dans une vaste maison, où il y a, dans la journée, trente exercices différents, soixante mouvements successifs, une cloche qui sonne toujours à l'heure, et quatre cents personnes qui vont et qui viennent en sens divers?

Il y faut, pour cela qui est tout et qui n'est rien, pour cela et pour tout le reste qui est incomparablement plus laborieux et plus difficile, il y faut, surtout dans un supérieur, une fermeté disciplinaire invincible; autrement tout périt : c'est la mort.

V.

C'est la mort : je terminerai ce chapitre en insistant sur ce mot. Oui, sans la fermeté disciplinaire, tout meurt dans une maison d'Éducation, et c'est une ruine sans remède.

Les saintes Écritures ont dit quelque part, que la Discipline, c'est la loi de la vie : *Lex vitæ Disciplina.*

La fermeté disciplinaire est surtout la loi essentielle de la vie pour toute grande communauté. Combien d'expériences, les unes glorieuses, les autres pleines d'ignominie et de douleur, l'ont prouvé! Et comme l'Église l'a bien compris! Aussi, voyez son action incessante pour maintenir chez elle, fortifier, réformer partout au besoin la discipline, et cela dans tous les détails. La discipline ecclésiastique ne néglige rien, pas même les plus petites ob-

servances, et elle fait bien : la faiblesse humaine ne permet ici aucune négligence ; et c'est une chose admirable que de lire, dans les conciles généraux et provinciaux, et dans les constitutions des grands instituts et des ordres religieux les plus célèbres, la multitude des réglements particuliers et des prévoyances spéciales pour chaque chose. On a pensé à tout, on a tout réglé, tout ordonné. Et il le fallait bien : autrement tout eût péri !

Et encore avec cela, de siècle en siècle, que d'affaiblissements, que de chutes, que de ruines désastreuses!

Oui, la fermeté disciplinaire est la loi de la vie, parce qu'elle est le maintien de la règle et du devoir, le maintien de l'ordre ; et que l'ordre, c'est la vie même.

Mais, je le répéterai, pour conclure : si tout cela est vrai partout, et avec les hommes les plus saints, par cela seul qu'ils sont hommes, et que la nature, comme les saints Livres, crie, *omnis homo mendax;* combien cela n'est-il pas plus vrai encore avec les enfants dans l'Éducation ! C'est le plus souvent par la faiblesse, par la mollesse des instituteurs, que l'Éducation souffre ou périt.

Et ici, j'en ferai l'aveu : il faut le faire.

A la fin du XVIIIe siècle, pendant les cinquante dernières années, le clergé et les congrégations religieuses, moins les Jésuites, étaient chargés d'élever la jeunesse française. Les Minimes étaient à Brienne, les Oratoriens à Juilly, les Bénédictins à Pont-Levoy, l'abbé Proyart à Louis-le-Grand, etc., etc. Et il est certain que cette jeunesse, en grande partie, n'a pas été ce qu'elle devait être, à l'heure de notre révolution.

Je ne l'ignore pas : la révolution française a eu bien d'autres causes ; mais je ne puis me taire sur celle que je signale ici : pour moi, je demeure convaincu que si l'Éducation,

pendant les cinquante dernières années du XVIIIe siècle, avait été ferme et forte, la France eût plus vaillamment résisté au mal, et nous n'aurions pas vu ce que nous avons vu.

Je ne viens point accuser le passé; mais je dis que l'Éducation et les instituteurs religieux de la jeunesse n'ont pas été tout ce qu'il fallait. Ils étaient bons, vertueux, instruits, dévoués, si l'on veut; mais ils ne l'étaient pas assez, à l'encontre du siècle terrible qui marchait contre eux, et contre lequel ils auraient dû savoir marcher plus résolument eux-mêmes. Sans doute, il y avait en eux une certaine résistance au mal, mais trop molle. Il fallait lutter plus fortement; la routine, la douceur polie, les bonnes manières anciennes ne suffisaient plus; il fallait y mettre son sang, sa vie; il fallait se donner une peine extrême; il fallait mourir à la peine.

Oui, mourir: il y a des temps où on n'empêche le mal, où on ne fait le bien, qu'en y mettant sa vie. Pour le prêtre, pour le chrétien dévoué, il y a plusieurs sortes de martyres; au XVIIIe siècle, le mal était si grand, que le martyre était à peu près nécessaire! et 93 l'a bien prouvé!

Et, en ce siècle encore, chez de grandes nations, dont je ne veux point prononcer le nom, n'est-il pas manifeste qu'il n'y a pas eu, pendant quarante années, un grand seigneur, un gentilhomme, un bourgeois, un homme du peuple, qui n'ait été instruit et élevé par un religieux, ou par un prêtre? Et au jour du péril, après ces quarante années, où ont été les hommes de cœur?

Pour nous, en France, si, complices de la mollesse du siècle, nous ne profitons pas mieux de la liberté d'enseignement que nous avons conquise, l'histoire et la postérité nous le reprocheront amèrement.

Mais pour cela, ce qu'il nous faut avant tout, c'est une courageuse énergie : à l'heure qu'il est, bien que les temps soient moins mauvais qu'au XVIIIe siècle, l'Éducation doit être encore une lutte, une lutte profonde : contre les passions et les préjugés les plus aveugles ; contre les parents, qui ne veulent plus d'études régulières ; contre les enfants, qui ne veulent plus ni de discipline, ni de travail ; contre tout un siècle lâche, dissipé et cupide, qui veut gagner vite et beaucoup, et ne rien faire.

Voilà les misères, voilà les faiblesses et les violences contre lesquelles il faut lutter, et avec lesquelles il ne faut jamais accepter de capitulation.

Eh bien ! je le dis avec douleur, ou au moins avec inquiétude ; je crains qu'on ne capitule avec tout cela, et il y en a des preuves. *Le clergé sait vaincre,* m'écrivait dernièrement un habile professeur, *mais saura-t-il profiter de la victoire ou n'en pas abuser ?* — Je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est qu'une victoire dont on n'use pas est une victoire au moins inutile, et qu'une victoire dont on use mal, ou dont on abuse, est une victoire très-dangereuse ; et en tout cas j'affirme que si le clergé est de nouveau vaincu, c'est la fermeté, c'est l'énergie disciplinaire, et non le savoir qui lui aura manqué.

Enfin, je conclus, en disant : pour moi, je ne veux élever que des enfants, dont les parents consentent à ce que je lutte d'abord contre eux-mêmes, s'il le faut, et puis, avec eux, contre le siècle et contre leurs enfants.

Mais, comme je l'ai dit, ce qui rend cette fermeté si difficile, c'est qu'elle doit être une fermeté patiente. Il faut qu'elle ait un caractère de douceur inaltérable : c'est le point particulier que je vais traiter dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

LA FERMETÉ ET LA DOUCEUR.

DES PUNITIONS.

I.

Il y a une fausse fermeté, dit Bossuet : c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté, la force du commandement poussée trop loin. C'est un excès fatal ; car d'abord toute vertu cesse où l'excès commence, et les meilleures qualités, comme les meilleures maximes, si elles sont outrées, peuvent tout perdre.

Ne jamais patienter, s'acharner à vouloir être obéi à quelque prix que ce soit, ne savoir jamais attendre ni temporiser, briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même.

Disons le mot : c'est être faible ; car ce n'est pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Il n'y a pas de vraie puissance, dit Bossuet, si on n'est premièrement puissant sur soi-même, ni de fermeté profitable, si on n'est premièrement ferme contre ses propres passions.

Donc, dans l'œuvre de l'Éducation, jamais rien par ca-

price, rien par humeur, rien par violence et emportement : tout par raison, par conscience, par réflexion, par conseil : telle est la vraie fermeté, telle est aussi dans l'instituteur la source et le fondement de toute autorité. Qui la possède ainsi en soi-même, mérite de l'exercer sur les autres. Qui n'est pas maître dans son propre cœur, au contraire, n'a rien de fort; car il est faible dans le principe.

Je dirai ici le vrai mot à dire : toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond, est une fermeté fausse. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe, n'est pas digne de ce grand nom, et dans l'Éducation surtout, ses effets sont déplorables.

Tout contraindre, tout plier sous le même niveau, traiter toutes les âmes, tous les esprits, tous les caractères de ce jeune peuple, tous les cœurs, de la même façon ; ne jamais condescendre, ne jamais s'adapter : ce n'est pas l'autorité, c'est la violence.

C'est le propre de la discipline matérielle.

Aussi qu'obtient-elle? Le plus souvent elle ne fait que couvrir le mal, et cacher au fond des âmes, dans une plaie profonde et irrémédiable, le mépris secret de l'autorité, l'irréligion de l'esprit et du cœur, des mœurs corrompues, et le dégoût du travail.

C'est l'anéantissement de l'Éducation.

Quelque exacte et parfaite même qu'on suppose cette discipline, elle n'est jamais qu'un vernis trompeur, pour les yeux qui ne savent ou ne veulent pas regarder au fond.

Mais quand on y regarde sérieusement, on ne tarde pas à découvrir le mal. Je me souviens d'un jour, où j'étais allé visiter une de nos classes, tenue et comprimée par un professeur d'un caractère très-raide. L'aspect de ces enfants ne me satisfit point. En sortant, je dis au préfet

des études, qui m'accompagnait : « Quelle est votre im-« pression? » c'était un homme d'un coup-d'œil prompt et sûr. Il me répondit sans hésiter : « La physiono-« mie de cette classe ne vaut rien; ce n'est plus l'es-« prit de votre petit séminaire. Elle se compose d'élèves « ayant des moyens, mais plus contraints qu'excités; la « dureté du professeur a éteint leur ardeur. On voit qu'ils « veulent se donner maintenant de l'indépendance par la « tournure de leur esprit : n'avez-vous pas remarqué, pen-« dant que le professeur parlait, que tout en *se composant* « *un visage soumis par la force de la discipline, ils trahis-* « *saient par des sourires furtifs quelque chose de résigné,* « *mais de non convaincu ?* »

C'était juste cela : nous eûmes bien de la peine à persuader le professeur. Les jeunes professeurs de ce caractère ne se laissent pas persuader facilement.

J'ai entendu dire quelquefois que la discipline scolaire devait être inflexible, comme la discipline militaire.

Je ne suis pas le moins du monde dans cette pensée; et même, à parler franchement, l'expression et la pensée me blessent étrangement. Une institution d'enfants à élever n'est pas un régiment; un collége n'est pas une caserne; ni le supérieur d'une maison d'Éducation un colonel. Au régiment, il est possible que la discipline militaire, matérielle et inflexible, suffise. Mais il n'en est pas de même au collége, et la raison de cette différence est simple, quoique très-profonde : au régiment, il n'y a guère charge d'âmes; dans une maison d'Éducation, il y a charge d'âmes; il ne faut jamais l'oublier. C'est une œuvre tout intérieure, toute spirituelle, qu'il est question d'accomplir. Voilà pourquoi il y faut nécessairement la discipline morale, c'est-à-dire la fermeté dans la bonté. Cela est souvent très-difficile, je

le sais; mais il le faut. Ah! sans doute, la discipline matérielle coûte beaucoup moins à ceux qui l'exercent; on n'y songe guère aux âmes; on ne se croit pas même obligé de songer beaucoup à la sienne. L'ordre matériel est tout : le corps, à peu près tout; l'âme, à peu près rien. On peut exercer une telle discipline sans faire grande réflexion, ni sur soi-même, ni sur les autres.

Dans de telles maisons, on ne s'occupe ni du bonheur, ni de la vertu des enfants : il suffit qu'ils ne troublent pas, n'importunent, n'embarrassent pas. Il est tout à la fois plus simple et plus commode de s'en tenir là. Mais à quoi aboutit-on? *à une exacte police,* dit Fénelon; ce sont des âmes qu'il faudrait élever; ce sont des corps qu'on mate et qu'on dresse; mais pour arriver là, et faire d'une maison d'Éducation une caserne bien disciplinée, des instituteurs ne sont pas nécessaires : les sergents de ville suffiraient au besoin.

Cela obtenu, que devient le reste? ce qu'il peut! Or, qu'est-ce que le reste? C'est simplement le cœur, la conscience, la foi, la vertu, la volonté libre, c'est-à-dire, l'homme tout entier : *Hoc est omnis homo.*

II.

J'ai dit : *la volonté libre,* et j'ai besoin d'insister sur ce grand mot. Qu'on ne s'y trompe pas en effet : si l'Éducation est une grande œuvre, une œuvre morale de premier ordre, un art sublime, mais aussi un art prodigieusement difficile, c'est à cause du sujet *libre,* qu'il s'agit d'élever et de gouverner.

Voilà uniquement pourquoi il y faut la discipline morale, c'est-à-dire une douceur, une bonté, une patience, une condescendance, en même temps qu'une fermeté in-

vincible. C'est ce que tous les grands maîtres de l'Éducation ont unanimement proclamé, et c'est sur quoi les partisans de la discipline matérielle n'ont pas assez réfléchi.

Il n'est point d'animal plus sujet à se cabrer que l'homme, surtout dans le jeune âge, disait avec raison un ancien philosophe; *il n'en est point dont la conduite demande plus d'art, et les fautes même plus de ménagements* (1). Aussi un digne et prudent instituteur préfère toujours, autant qu'il le peut, dans tous les cas, une douce fermeté; « et il y ajoute, dit Fénelon, la patience, la prière, « les soins paternels. Ces remèdes sont moins prompts, « il est vrai, mais ils sont d'un meilleur usage. »

Les jeunes professeurs, comme celui dont je parlais tout à l'heure, ont bien de la peine à se persuader cela. Dès qu'ils trouvent quelque mécompte, quelque résistance dans leurs élèves, ils s'irritent, ils menacent. Et au fait, il est plus facile de s'irriter que de patienter; il est plus court de menacer un enfant que de le persuader; il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper sur ceux qui résistent, que de les supporter en les avertissant avec fermeté et douceur. Mais le but n'est pas atteint. Définitivement, dit encore Fénelon, il faut faire vouloir le bien, de manière qu'on le veuille librement et indépendamment de la crainte servile. C'est précisément parce que cet enfant est libre, peut se révolter intérieurement contre vous, et même en ployant sous votre main, vous mépriser et vous haïr; c'est précisément parce que, selon cette autre grande parole de Fénelon, *rien ne peut forcer le retranchement impénétrable de la*

(1) *Nullum animal morosius est; nullum majore arte tractandum, quàm homo; nulli magis parcendum....*

liberté d'un cœur, qu'il faut tout faire pour gagner ce cœur, pour conquérir son affection, son estime. Une fermeté douce et sage, constante et très-habile, peut seule en venir à bout. On me permettra de tout dire ici : toutes les fois que je recevais un nouvel enfant au petit séminaire de Paris, pendant un mois, sans laisser jamais fléchir la règle pour lui, je n'étais du reste occupé qu'à lui faire ma cour, à lui plaire, à le gagner ; et quand une fois j'avais son cœur, je commençais son Éducation, et alors nous marchions au bien.

Mais laissons mes souvenirs personnels.

Platon disait autrefois : *Le caractère de l'homme de bien doit être mêlé de fermeté et de douceur, de force et de tendresse.* C'est juste ce qu'on doit dire de l'instituteur. En matière d'Éducation, dit Rollin, la souveraine habileté consiste à savoir allier, par un sage tempérament, la force qui retient, et la douceur qui attire. Il faut que d'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère, et en émousse la pointe, *hebetat aciem imperii,* comme dit Sénèque ; et que d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe et arrête la légèreté d'un âge inconstant, irréfléchi, et absolument incapable de se gouverner par lui-même. C'est cet heureux mélange de douceur et de sévérité, qui seul conserve au maître l'autorité, et inspire aux disciples le respect, la soumission, la confiance.

J'ai déjà nommé plusieurs fois *la confiance,* et j'insiste sur ce mot : toutes les fois qu'on traite avec son semblable, je dirai même avec un être quelconque, il faut avant tout lui inspirer confiance. Si on ne l'inspire pas aux enfants, on n'avancera en rien avec eux ; et d'abord, on ne les connaîtra pas : dès qu'ils se défient, ils se cachent.

Le moyen de les connaître, dit Fénelon, c'est de les

mettre, avec bonté, dès l'âge *le plus tendre, dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations;* c'est de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner; c'est de compatir avec affection à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les montrer; c'est enfin de les observer constamment, *surtout dans le jeu* (1), *où ils se laissent voir tels qu'ils sont :* seulement il ne faut pas avoir l'air de les suivre de trop près; ils sont naturellement simples et ouverts; mais dès qu'ils se croient observés, ils se referment, et la gêne les met sur leurs gardes.

Il faut surtout bien ménager les enfants timides : autrement on les rend très-malheureux, et faux.

Ma fille, écrivait Mme de Sévigné, *menez-le doucement, comme un cheval qui a la bouche délicate.....* C'est elle qui écrivait encore : *Ce qu'il faut considérer surtout dans les jeunes enfants, c'est le bon sens et la droite raison....* c'est à quoi les enfants eux-mêmes sont très-sensibles.

Sur tout ceci, je dirai volontiers avec Fénelon, que le vrai, le bon instituteur ne se réduit à aucune conduite particulière : c'est précisément parce qu'il a affaire à des êtres libres, très-différents les uns des autres, et quelquefois très-différents d'eux-mêmes dans les diverses saillies de leur nature et de leur liberté, qu'il se fait tout à tous, selon la grande et profonde parole de saint Paul. Dans sa fermeté, il n'épargne aucune condescendance pour se proportionner aux diverses âmes qu'il veut corriger : il est doux, il est rigoureux; il menace, il encourage; il espère, il craint, il châtie, il console; il discerne les caractères, les qualités et les défauts; il fait la part de chaque chose; il discerne surtout les fautes, leurs diverses natu-

(1) *Mores se inter ludendum simplicius detegunt.* (QUINTIL., I, 3.)

res et origines, les fautes de faiblesse, de légèreté, de malice ; les fautes passagères, et celles qui sont dégénérées en habitude ; celles qui demandent tour à tour plus ou moins d'indulgence, celles à qui il faut la rigueur immédiate.

« Chacun, dit Fénelon, doit employer les règles générales selon les besoins particuliers. Les hommes, et « surtout les enfants, ne se ressemblent pas toujours à « eux-mêmes ; ce qui est bon aujourd'hui est dangereux « demain : une conduite toujours uniforme ne peut être « utile. »

Quant aux punitions, un sage instituteur ne les emploie presque jamais, même quand la rigueur est nécessaire ; il préfère de beaucoup aux punitions proprement dites les corrections religieuses, les pénitences morales, les châtiments paternels. Il y a, entre ces différentes formes d'une juste sévérité, des nuances que le digne instituteur distingue avec sagesse : ces nuances importantes sont marquées dans le langage usuel même, et elles ne sauraient échapper à un esprit attentif.

La correction tend directement à l'amélioration du coupable : on corrige pour rendre meilleur.

Le châtiment lui-même est plus moral, plus paternel que la punition proprement dite, même quand il semble plus humiliant et plus sévère. — Les pères châtient leurs enfants; les juges font punir les malfaiteurs. — Un auteur châtie son style et ne le punit pas. — Le châtiment dit surtout une correction profitable à celui qui la reçoit; mais la punition dit avant tout une peine infligée à celui qu'on veut punir (1).

(1) C'est, en français, la différence qui existe, dans le latin, entre *castigare* et *punire* : *castigare*, c'est chercher à rendre meilleur.

Aussi je le dirai volontiers en empruntant encore à Fénelon ses paroles : la punition proprement dite ressemble à certains remèdes que l'on compose de quelque poison : il ne faut s'en servir qu'à l'extrémité, et qu'en les tempérant avec beaucoup de précaution. La punition révolte secrètement jusqu'aux derniers restes de l'orgueil: elle laisse au cœur une plaie secrète, qui s'envenime facilement.

Il est bien remarquable que Fénelon, dans son beau *Traité d'Éducation*, lorsqu'il parle des rigueurs quelquefois nécessaires, ne se sert presque jamais que du mot de *châtiment*, et il veut qu'on y mette des précautions infinies.

« Au reste, dit-il, quoiqu'il ne faille pas toujours « menacer sans châtier, de peur de rendre les menaces « méprisables, il faut pourtant châtier encore moins « qu'on ne menace ; pour les châtiments, la peine doit « être aussi légère qu'il est possible, mais accompagnée « de toutes les circonstances qui peuvent piquer l'enfant « de honte et de remords.... Surtout qu'il ne paraisse « jamais que vous demandiez de l'enfant que les sou« missions nécessaires; tâchez de faire en sorte *qu'il s'y* « *condamne lui-même, qu'il l'exécute de bonne grâce* : qu'il « ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il a acceptée. »

On le voit, par ces touchantes paroles de Fénelon, ce

Castum agere. — *Punire,* de *pœna,* c'est venger l'infraction de la loi, par la peine, sans égard direct à l'amendement du coupable.

Gardin-Dumesnil, dans ses synonymes latins, dit : *Castigare (castum agere),* rendre bon, chaste, irréprochable, châtier. *Castigare aliquem*, Cic. *castigare inertiam.* Cic. C'est dans ce sens qu'Horace a dit : *Castigare carmen,* corriger, polir un poème, le rendre sans défaut. *Punire* (de *pœna*), punir : il se dit d'une punition corporelle. — Dieu nous châtie en père pendant le cours de cette vie mortelle, pour ne nous pas punir en juge pendant tout une éternité. (*Synon.* p. 121.)

qui fait le caractère propre de la fermeté nécessaire dans l'Éducation, c'est l'intelligence et l'amour : tout doit être accompli avec un esprit et un cœur, je dirai plus, avec une *conscience*, qui soit véritablement *paternelle* et *pastorale* : c'est-à-dire avec un discernement exquis, avec une attention pénétrante, avec un zèle, avec un désir profond d'améliorer, de corriger l'enfant. Voilà ce qui donne et ce qui fait la sage fermeté, sans mollesse et sans rudesse. Voilà ce qui se nomme la discipline morale. Mais il le faut avouer : c'est une perfection qui se rencontre rarement, surtout chez les jeunes maîtres, même pieux : la plupart ne corrigent pas comme on devrait corriger, ils ne prennent pas les enfants comme il faudrait les prendre. Plusieurs ne savent que punir matériellement, ou ne rien faire : tout négliger, ou frapper à tort et à travers.

En un mot, on n'a pas le sens de la grande action morale, de l'autorité spirituelle et du soin des âmes : serait-ce qu'on n'aime pas les âmes? non ; j'aime mieux dire, ce qui d'ailleurs est vrai, que rien n'est plus difficile à garder que la juste mesure entre des qualités contraires.

Tacite dit admirablement : *Il ne faut pas que la bonté diminue l'autorité, ni que la sévérité nuise à l'amour ; mais, ajoute-t-il, rien n'est plus rare qu'une telle perfection : quod est rarissimum* (1). Il y faut tendre néanmoins ; car rien n'est plus nécessaire : autrement on perd tout.

IV.

Un des points les plus essentiels parmi ceux que nous venons d'indiquer, c'est d'éviter, avec les enfants, tout

(1) *Nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem deminuit.*

excès, tout emportement; c'est de se montrer toujours calme et raisonnable.

En effet, dit Fénelon, il n'y a que la raison qui ait droit de corriger; vous devez donc, en corrigeant, vous dépouiller de la passion qui trouble toujours la raison. Vous ne corrigez d'ailleurs que pour améliorer, et la passion n'améliore point (1). La colère, qui est elle-même un vice de l'âme et un désordre, peut-elle être un remède bien propre à guérir les vices des autres? disait Sénèque (2). *On traite les maladies sans rudesse : or, les vices sont les maladies de l'âme; elles demandent un traitement doux et un médecin bienveillant* (3).

Les enfants, d'ailleurs, auxquels il faut pardonner tant de choses, sur ce point ne pardonnent rien à leurs maîtres : « Pour peu, dit l'abbé Fleury, qu'il paraisse d'émotion sur « le visage du maître ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit « aussitôt, et il sent bien que ce n'est pas le zèle du de- « voir, mais l'ardeur de la passion qui allume ce feu; et « il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit « de la punition : *les enfants, tout jeunes qu'ils sont,* ont « le discernement très-fin pour connaître les passions au « visage et à tout l'extérieur. »

Voilà pourquoi je dirais volontiers avec Cicéron : Il faut que ceux qui gouvernent les autres, soient semblables aux lois qui demeurent impassibles, et châtient unique-

(1) *Quùm ira delictum animi sit, non oportet peccata corrigere peccando.* (SENEC., de Ira., I, 15.)

(2) *Ad coercitionem errantium, irato castigatore non est opus. — Inde est quod Socrates servo ait : Cæderem te, nisi irascerer.* (Ibid.)

(3) *Morbis medemur, nec irascimur; atqui et hic morbus est animi; mollem medicinam desiderat, ipsumque medentem minimè infestum ægro.*

ment par équité, en vue du bien public et non par colère (1).

Ce qui importe avant tout, c'est que les enfants soient bien convaincus que leurs maîtres agissent toujours par justice : il n'y a rien qu'il faille éviter avec plus grand soin que de réprimander un enfant injustement, ne fût-ce que d'une parole ou d'un regard. Même quand la réprimande est juste, elle paraît encore dure à supporter, surtout à un âge où les passions sont si fortes et la raison si faible. « C'est une espèce de blessure qui attire toute l'at-« tention de l'âme, dit Fleury, et l'occupe de la douleur « qu'elle ressent, ou de l'injustice qu'elle s'imagine re-« cevoir; de sorte que si l'injustice est réelle, si l'enfant « s'aperçoit, lorsqu'il arrive à son maître de se démentir tant « soit peu, que ce maître était passionné, ou qu'il n'est « pas toujours juste et exactement raisonnable, il ne « manquera pas de le haïr ou de le mépriser. »

Aussi n'est-il presque jamais bon de reprendre, de corriger sur le moment. A moins donc que l'ordre n'exige une répression immédiate, retardez-la : vous y gagnerez infailliblement. *Ne reprenez jamais un enfant,* disait Fénelon, *ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre.* Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, et non par raison et par amitié; vous perdrez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, et pour sentir l'importance de vos avis : c'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit :

(1) *Optandumque ut ii qui præsunt aliis, legum similes sint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundiâ.* (Cic., de Off., I, n° 89.)

observez tous les moments, pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

On le voit, d'après ces paroles si simples, mais si belles dans leur simplicité, il ne faut pas négliger, même avec les enfants, ce que Virgile appelait : *faciles aditus, et mollia fandi tempora.*

Fénelon ajoutait cette bien importante recommandation : « Ne dites point à l'enfant son défaut, sans ajouter « quelque moyen de le surmonter qui l'encourage à le « faire; car il faut éviter le chagrin et le découragement, « que la correction inspire quand elle est sèche. Si on « trouve un enfant un peu raisonnable, je crois qu'il faut « l'engager insensiblement à demander qu'on lui dise ses « défauts. C'est le moyen de les lui dire sans l'affliger; « ne lui en dites même jamais plusieurs à la fois. »

Quintilien donne aussi quelque part aux instituteurs un avis bien important que je veux rappeler ici : il leur défend d'être jamais ni offensants, ni moqueurs, *nec contumeliosi.* Ce qui inspire à plusieurs enfants de l'aversion pour l'étude, dit-il encore, c'est que certains maîtres les réprimandent avec un air chagrin, comme s'ils les avaient pris en haine : *Objurgant, quasi oderint.* Il y en a d'autres qui montrent un certain air de satisfaction, un certain plaisir en punissant : rien n'est pire.

Il ne s'agit point de tirer vengeance d'un rival ou d'un ennemi, mais de rendre meilleur un enfant qui vous a été confié. Donc, jamais de reproches hautains, et surtout pas de moqueries odieuses et de lâches plaisanteries : ce serait une bassesse. Jamais non plus d'injures (1) : ce serait vous

(1) J'ai honte, dit Rollin, de rapporter ici certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers : *cruche, bête, âne, cheval de carrosse,* etc., et je ne le ferais point, si je ne savais que

déshonorer vous-même. Que toutes vos paroles soient toujours dignes, calmes, élevées. Que ce soit toujours le ferme langage de la raison et de l'amitié dans la bouche de la vertu, dit un sage instituteur de la jeunesse.

N'usez même que rarement, dit Cicéron, et quand vous y êtes obligé, d'un ton de voix plus élevé et de paroles plus fortes dans les corrections; comme les médecins n'emploient certains remèdes qu'à l'extrémité : encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de trop dur, et que l'enfant comprenne que si on lui parle de cette manière, c'est à regret et uniquement pour son bien.

V.

De tout ce qui précède, il suit que les punitions sont quelque chose de violent et de peu assorti au grand but de l'Éducation, qui est de faire avancer dans la science et dans la vertu (1).

Mais cependant, me dira-t-on, est-ce que les punitions ne sont pas souvent nécessaires?

C'est ici une question très-grave et très-délicate. Les avis sont partagés. Je m'empresse néanmoins d'ajouter

ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison, est-ce la politesse, est-ce le bon esprit qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet ou d'une basse Éducation qu'on a reçue, ou d'une grossièreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que la bienséance, ou d'un caractère violent et emporté qui ne peut se contenir? (*Traité des Études.*)

(1) *Timor, non diuturnus magister officii.* (Cic., *Philipp.*, 2, nº 90.) *Imbecillus est pudoris magister timor, qui, si quando paululùm aberraverit, statim spe impunitatis exultat.*

qu'il y a une pensée commune à tous les grands maitres de l'Éducation. Fénelon répond :

« N'ayez recours à la crainte, qu'après avoir éprouvé patiemment tous les autres remèdes. La crainte est comme les remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes; ils purgent, mais ils altèrent le tempérament et usent les organes. Une âme menée par la crainte est toujours plus faible..... Il faut que la joie et la confiance soient la disposition ordinaire des enfants; autrement on obscurcit leur esprit, on abat leur courage: s'ils sont vifs, on les irrite : s'ils sont mous, on les rend stupides. »

Rollin répond : « On n'arrive presque jamais par les punitions au seul vrai but de l'Éducation, qui est de persuader les esprits, et d'inspirer l'amour sincère de la vertu. »

Fleury répond : « Surtout il faut bien se garder, dans les premières années, où les impressions qu'ils reçoivent sont très-fortes, de joindre l'idée de la punition à celle d'un livre, en sorte qu'ils ne pensent plus à l'étude qu'avec frayeur. Ils ont peine à en revenir, et il y en a qui n'en reviennent jamais. »

On sait aussi sur ce point l'opinion de Montaigne : « Il faut avoir réglé l'âme des enfants à leur devoir par des raisons, non par nécessité; et par le besoin, non par rudesse. Je ne vois chez vous qu'horreur et cruauté : ostez-moi la violence et la force : il n'est rien, à mon advis, qui abâtardisse et estourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le chastiment, ne l'y accoutumez pas. »

Les païens eux-mêmes, si durs dans l'exercice de l'autorité paternelle, se sont aussi élevés avec force contre

l'abus des punitions. « A mon avis, disait l'un deux, c'est se tromper bien gravement que de croire l'autorité qui s'établit par la violence, plus ferme et plus stable que celle qui s'appuie sur l'affection (1). »

« Il y a une chose que je ne puis souffrir, dit Quintilien, quoique l'usage l'autorise, et que Chrysippe ne la désapprouve pas : c'est de frapper les enfants : ce châtiment me paraît bas et servile; et il faut convenir qu'à un autre âge ce serait un affront cruel : d'ailleurs un enfant mal né, qui n'est point touché de la réprimande, s'endurcira bientôt aux coups comme les plus vils esclaves. Ajoutez à cela que si un précepteur est assidu auprès de son disciple, et soigneux de lui faire rendre compte de ses études, il ne sera pas obligé d'en venir à cette extrémité. *C'est souvent la négligence du maître qui rend l'écolier punissable* (2). »

« S'y prit-on jamais de la sorte, disait Sénèque, pour dresser un cheval? est-ce à force de coups qu'on le dompte? ne serait-ce pas un moyen sûr de le rendre ombrageux et rétif? un habile écuyer sait le réduire en le caressant d'une main flatteuse. Pourquoi faut-il que les hommes soient traités plus durement que les bêtes? »

Quelques-uns de mes lecteurs s'étonneront peut-être, de me voir insister si long-temps sur ce point. Les puni-

(1) .... *Et errat longè, meâ quidem sententiâ, qui imperium credat graviùs esse aut stabiliùs, vi quod fit, quàm illud quod amicitiâ adjungitur.* (TÉRENCE, *Adelph.*, act. I, sc. I.)

(2) *Cædi discentes, quanquàm et receptum sit, et Chrysippus non improbet, minimè velim : primùm, quia deforme atque servile est et certè, quod convenit si ætatem mutes, injuria ; deinde, quod si cui tàm est mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur, is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur ; postremo quod ne opus erit quidem hâc castigatione, si assiduus studiorum exactor astiterit. Nunc ferè negligentiâ pædagogorum sic emendari videtur.* (I, 3.)

tions corporelles, me diront-ils, sont partout abolies : Dieu merci ! on ne frappe plus les enfants. Pourquoi donc citer tant d'autorités, et nous démontrer si longuement qu'il ne faut pas les frapper?

Je voudrais partager à cet égard la sécurité de mes lecteurs; mais je ne le puis. La vérité ne me le permet pas, et je suis obligé de dire avec Rollin : il y a aujourd'hui encore bien des maîtres qui croient que pour élever la jeunesse, la voie la plus courte et la plus sûre est celle des punitions matérielles; je dirai même, et toujours avec Rollin, que les punitions sont la ressource presque unique que connaissent et emploient plusieurs d'entre eux.

Oui : les punitions matérielles, le cachot et la chambre noire, les injures, les coups même, les férules et les soufflets, et les *pensum,* qui, selon moi, ne valent pas mieux, jouent encore leur rôle dans l'Éducation. Il y a encore beaucoup de maîtres qui trouvent commode d'avoir recours à ces moyens violents, plutôt que de s'appliquer sérieusement, comme le veut Quintilien, à bien remplir leur devoir, plutôt que d'employer tous les vrais et grands moyens d'Éducation pour venir à bout de leur tâche.

Et même parmi ceux qui professent une doctrine semblable à la mienne, et qui déclarent hautement qu'il ne faut point infliger de punitions corporelles, et qu'on ne doit jamais frapper les enfants, n'y en a-t-il point à qui il arrive quelquefois de s'oublier eux-mêmes, et dans leur emportement, de tirer les oreilles et les cheveux de leurs élèves, de les prendre par le bras, de les secouer avec violence, etc.?

Je le demanderai : cela n'arrive-t-il pas quelquefois même dans les maisons d'Éducation chrétienne? Les *Orbilius,* auquel Horace donne le surnom de *Plagosus,* y sont-ils tout à fait inconnus? Ne s'y rencontre-t-il jamais de

maîtres brusques, irritables, violents? Eh bien! je le déclare : frapper un enfant, même quand cela n'arrive qu'en passant, et précisément parce que c'est un accès d'humeur et un emportement, c'est une indignité! Et puis, chose étrange! cela devient bientôt une contagion : cela gagne : ce qu'un professeur a fait, un autre trouve simple aussi de le faire. Cela se passe, d'ailleurs, le plus possible à l'insu d'un supérieur, à l'insu d'un préfet de discipline; et il n'en faut pas davantage pour changer en peu de temps tout l'esprit d'une maison; et quand les maîtres qui se permettent ces lâchetés sont des Prêtres, je n'ai pas d'expression pour dire le mépris et l'horreur qu'ils m'inspirent. Quoi! de ces mêmes mains qui offrent le saint sacrifice de la messe, et qui distribuent la sainte communion à ces enfants, les frapper!...

Mais comment ne sentent-ils pas que c'est mettre dans l'âme de ces pauvres enfants des sentiments déplorables, que c'est leur faire haïr, quelquefois à jamais, la religion et le sacerdoce! C'est du moins s'exposer à des réponses qui les couvriraient avec justice de confusion et d'ignominie : dans un des petits séminaires que j'ai gouvernés, un maître, à l'insu du supérieur, ayant un jour frappé de jeunes enfants, un d'eux lui dit : *Monsieur, j'aimerais mieux être dans un lycée sans religion : on ne me battrait pas.*

Qu'on me pardonne ces lignes : assurément rien n'est plus rare que de tels excès dans les maisons d'Éducation chrétienne : en vingt ans, je n'en ai fait que deux fois personnellement la triste rencontre. Mais l'ayant rencontré si près de moi, j'ai cru qu'il était de mon devoir de ne pas le taire, afin d'avoir le droit de dire ici toute ma pensée, et à tout le monde.

VI.

Il y a une autre manière de frapper ces pauvres enfants, qui ne me paraît ni moins grossière, ni moins funeste : c'est de leur donner des *pensum*, et quelquefois de les en accabler. Ce genre de punition est fort connu, et malheureusement trop fréquent. Il consiste — je le dirai pour ceux qui l'ignorent — à copier de force trois, quatre, cinq, dix pages, plus ou moins, d'un auteur quelconque.

C'est dans ce sens qu'on dit : On lui a donné, en *pensum*, quatre cents vers de Virgile. — Il a eu trois *pensum* cette semaine. — Je tire ces exemples du Dictionnaire même de l'Académie, qui a été condamnée à s'occuper du mot et de la chose, tant le *pensum* est encore en usage et en honneur parmi nous!

Et cependant, je le répète : à mes yeux, le *pensum* n'est qu'une des punitions matérielles les plus inutiles et même les plus dangereuses, tant pour le maître que pour l'élève.

Pour le maître, le danger est très-grand, et voici comme je l'entends : la pente est là très-rapide, et l'entraînement inévitable ; un *pensum* est aussi facile, aussi prompt à donner qu'un soufflet. C'est plus facile encore : il n'y a pas même à remuer le bout du doigt, il suffit d'un mot. Au moindre manquement, à la plus petite inattention : *Monsieur, vous me copierez une page de Télémaque; cent vers de Virgile.* On comprend, soit dit en passant, combien Télémaque et Virgile deviennent par là aimables à cet enfant. « — *Mais, monsieur, je...* — *Taisez-« vous,* vous en *ferez* deux cents (1). — *Mais, mon-« sieur...* — Trois cents, quatre cents, cinq cents, mille; « et vous ne reviendrez pas en classe que cela ne soit fait. »

(1) *Ferez*, pour *copierez* : c'est la langue du *pensum*.

On le voit aisément, il n'y a pas de raison, ni de résistance possible : la facilité du succès est enivrante, et il y a peu de têtes de professeurs qui y tiennent : on arrive à trois mille vers, à quatre mille... à la folie, sans le vouloir. Puis, la colère, l'enivrement passé, la réflexion vient : on réduit le *pensum* ; mais quelle que soit la réduction, il reste toujours là une brutalité, un enfant frappé, et un professeur avili.

Et même quand vous avez été modéré, et n'avez infligé que les quatre cents vers du Dictionnaire de l'Académie, à quoi aboutissent ces quatre cents vers?

L'enfant les *a faits*, comme vous dites ; les a copiés : est-il devenu plus savant? plus sage? plus docile? y a-t-il même compris quelque chose? Non, sans doute : vous n'y tenez pas vous-même ; il hait seulement un peu plus l'étude, il aime beaucoup moins son professeur, qu'il n'aimait déjà pas trop. Les livres lui deviennent odieux. Son Virgile et son Télémaque ne sont plus à ses yeux qu'un instrument de peine et de honte. Au lieu de les chercher et de les lire avec plaisir, il en détourne les yeux, comme si Télémaque et Virgile étaient la cause de la punition qu'il a subie ; il les repousse, comme il repousserait les verges dont on se serait servi pour le frapper.

Virgile ! me disait un jour un homme du monde à qui je conseillais d'en lire un admirable morceau, la quatrième églogue, — *Virgile ! Oh ! ne m'en parlez plus : j'en ai fait trop de* PENSUM !

Et puis, ce *pensum*, qu'il soit fait dans Virgile ou dans Cornelius, il devient la première origine, et comme le premier enchaînement d'une suite de chagrins et de malheurs, tous plus funestes les uns que les autres pour cet enfant.

Et d'abord, pour le faire, il faut trouver le temps,

coûte que coûte ; ou autrement ne pas revenir en classe. Mais ce temps n'est pas toujours facile à trouver.

Je me souviens d'avoir vu faire un *pensum*, pendant la récréation, dans le coin d'une cour : l'enfant était assis sur une borne, grelottant et écrivant sur ses genoux. C'était au mois de décembre. Sentez-vous le charme, le profit, et même la possibilité d'un tel travail?

Les professeurs sont équitables, il est vrai, et généralement ils n'exigent pas que le *pensum* soit bien fait : on compte les lignes, quatre cents, cinq cents ; et cela plus ou moins bien compté, l'enfant rentre en classe.

C'est même grâce à cette indulgence, que le *pensum* se fait souvent avec quatre plumes à la fois, attachées l'une au-dessus de l'autre, en sorte qu'on écrit quatre lignes d'un coup, si cela peut s'appeler écrire. Chose singulière ! Le *pensum* bien fait ne serait pas toujours sans inconvénient pour l'élève. Les professeurs sont tellement accoutumés à ce que le *pensum* soit mal fait, qu'ils ne le reconnaissent pas à d'autres caractères : il faut pour être bien reçu que ce soit à peu près illisible. Je connais un élève consciencieux, qui, ayant eu par hasard un *pensum*, crut qu'il était de son devoir de le faire aussi bien que possible, et l'apporta parfaitement écrit, sur un papier propre et convenable. En recevant cet étrange *pensum* des mains de l'élève, le professeur le déchira. — *Ce n'est pas là un pensum*, lui dit-il ; *c'est une page que vous avez détachée d'un de vos cahiers, pour me tromper. Allez faire votre pensum, et ne revenez en classe que quand il sera fait.*

Une des suites du *pensum*, comme je l'ai dit, c'est de suspendre de temps en temps les études de l'enfant et de l'empêcher de revenir en classe ; et on le comprend : pour faire son *pensum*, ses quatre cents, ses mille vers,

même avec quatre plumes, et ne pas s'exposer à en avoir le double, le triple, s'il ne l'apporte pas au jour fixé, il faut que l'élève fasse mal, ou ne fasse pas ses autres devoirs, qu'il ne sache pas ses leçons, ou qu'il perde toutes ses récréations : c'est une complication inextricable. Il aime mieux ne pas revenir en classe, pendant deux ou trois jours.

Mais la classe manquée n'aide pas à faire des progrès et à éviter les *pensum* à l'avenir. Poussés à bout, ne sachant où donner de la tête, ce qui paraît le mieux pour plusieurs, c'est de laisser là le collége, et ceux qui l'habitent, et les cahiers, et les livres, et les auteurs les plus vantés, dont les beautés après tout importent peu à ceux qui n'y ont trouvé que *pensum* et supplices.

Mais, me dira-t-on, si tout cela est odieux, si le régime des *pensum* et des punitions corporelles n'est pas possible, il n'est pas moins vrai que les enfants sont des enfants, et qu'il se rencontre quelquefois des natures bien légères, bien ingrates, perverses même, avec lesquelles il est très-difficile de n'employer que les moyens de douceur. Comment vous y prendrez-vous avec de tels enfants?

C'est ce que nous examinerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VII.

UN SYSTÈME PÉNITENTIAIRE.

I.

Quel que soit l'ascendant d'une autorité tempérée de douceur et de fermeté, quelle que soit l'influence du zèle,

des vertus et de l'habileté des maîtres, la direction régulière d'une maison d'Éducation sera souvent et inévitablement troublée par de plus ou moins fâcheuses déviations. Sans doute, cette même autorité, également forte et persuasive, aidera puissamment à redresser ces travers; mais, pour le faire avec une efficacité décisive, il faudra qu'elle ait recours souvent à la répression, à la correction et quelquefois à la réparation ou même à l'expiation du désordre; c'est ce que nous avons déjà expressément reconnu.

Des fautes se commettent, et parfois des fautes graves : il faut évidemment les *réprimer*, et cela sans faiblesse comme sans retard. La *répression*, c'est-à-dire, le combat direct, immédiat, livré à ce qui vient positivement troubler l'ordre, est indispensable.

Ce n'est pas tout : des défauts, souvent grossiers, se déclarent; il faut les *corriger*. La *correction*, nous l'avons vu, va plus loin que la *répression*. Elle rectifie, elle améliore au fond : elle remet dans le bien, elle ramène dans la voie droite celui qui s'en était écarté. Sa nécessité est encore évidente.

Mais la *répression*, la *correction* elle-même ne suffisent pas toujours; il y faut souvent ajouter la *réparation* : l'ordre est quelquefois violé de telle manière, que ce n'est pas assez de redresser le coupable et de réprimer ses écarts, il faut exiger de lui l'exercice contraire d'une vertu positive, qui répare le mal, qui efface par une bonne action la honte et le désordre d'une action mauvaise, qui rétablisse, en un mot, chaque chose en son état régulier, normal.

Enfin, lorsque le désordre a été un mauvais exemple, un scandale, il faut qu'il soit réparé publiquement et avec un certain éclat : c'est ce que j'entends par *expiation*. L'*expiation* est quelque chose de plus que la *réparation* :

C'est une *réparation* solennelle, un grand exemple : la loi violée et la conscience publique l'exigent également. Elle satisfait à tout, elle efface tout : elle réprime, elle corrige, elle relève, elle édifie.

On comprend que si l'expiation publique doit être rare, elle peut aussi devenir nécessaire, en particulier dans le cas de certaines fautes graves qui entraînent l'exclusion, et auxquelles, par miséricorde, on n'applique point cette peine extrême, lorsque le coupable promet un amendement immédiat, et demande lui-même la plus solennelle expiation.

Quoi qu'il en soit, la *répression*, la *correction*, la *réparation*, l'*expiation* ne peuvent pas être exclus de l'Éducation. Elles y sont absolument nécessaires : c'est en elles que se trouvent tout le nerf de la fermeté et l'énergie de la discipline.

II.

Mais j'ajoute que, dans une maison d'Éducation chrétienne, elles suffisent à la plus grave autorité ; et qu'admises sous ces noms honorables, qui ne présentent rien que de moral et de digne, elles dispensent d'y admettre les *punitions* matérielles proprement dites. Lorsqu'il s'agit de l'Éducation des âmes, la punition est un nom toujours fâcheux, parce que, réduit à son sens propre, il ne signifie, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, qu'une souffrance, une peine, ayant sans doute un juste motif et une fin convenable, mais n'y arrivant que par un châtiment corporel infligé au coupable, où ne paraît pas toujours assez le but moral, le but élevé de l'Éducation, tel qu'on doit ici se le proposer.

Nous croyons possible un système pénitentiaire, d'où soient exclues les punitions matérielles proprement dites :

un système qui atteigne mieux la fin essentielle du châtiment, c'est-à-dire, l'amendement du coupable, et prévienne les inconvénients que la punition matérielle a presque toujours, soit pour la santé, soit pour la franchise et la noblesse du caractère : un système dans lequel ce que certaines réparations éclatantes pourraient avoir d'inévitablement matériel, soit tellement mis au service de l'Éducation intérieure de l'enfant, que l'expiation apparaisse toujours comme la pensée dominante; et que la peine corporelle, s'il y en a une, non seulement ne soit pas le moyen qu'on se propose pour corriger, mais ne se rencontre là que comme l'accessoire inévitable d'un remède purement moral : un système où, par exemple, le silence, la promenade solitaire, le jeu séparé, la réprimande sévère, l'humiliation, l'abstinence, soient les correctifs naturels de la dissipation, de la paresse, de l'insociabilité, de l'orgueil, de la gourmandise, et de chacun des défauts qui ont troublé l'ordre et donné le scandale : un système, dans lequel l'avertissement public ne soit que la dénonciation, requise par l'intérêt commun, d'un mal contagieux tendant à altérer la bonne et saine constitution de la communauté : un système enfin, où l'expiation solennelle ne soit qu'une satisfaction légitimement due à la maison et à son chef, qui laisse fléchir sa justice par miséricorde, et veut bien ne pas retrancher et expulser un membre coupable, mais repentant, et toutefois ne peut se passer d'une réparation nécessaire à l'honneur même de la communauté.

Un tel système est-il praticable ?

Et d'abord, est-on fondé, en l'admettant, à faire disparaître le nom de *punition ?*

Oui, assurément, dans le sens matériel que nous avons marqué, et qu'implique son acception commune. Dès qu'on

se propose uniquement d'atteindre la fin morale du châtiment, — c'est-à-dire la *répression*, la *correction*, la *réparation* ou l'*expiation* du mal, — et qu'on atteint cette fin non plus par les moyens ordinaires de la punition proprement dite, — moyens tout matériels, tels que *coups, férules, fouet, pensum, piquet, retenue, prison,* — mais par des châtiments d'un ordre tout moral, tels que le *silence,* la *solitude,* la *réflexion,* l'*abstinence,* l'*avertissement public,* la *réprimande,* l'*humiliation religieuse*; on peut évidemment, sans faire violence au langage, établir, et proclamer comme loi dans une maison, qu'il *n'y a point de punitions* proprement dites; et il est évident de plus qu'une telle déclaration a grande importance; car, ce principe posé et bien expliqué, les enfants comprennent tout d'abord qu'on s'adresse avant tout à leur intelligence, à leur conscience et à leur cœur : ils se sentent à la fois moins contraints et plus obligés à bien faire, sous une direction noble et paternelle. Et dans une telle maison, il arrive que non seulement il n'y a presque jamais aucune punition matérielle; mais les fautes, même celles qui demandent une répression sérieuse et une expiation publique, y deviennent très-rares : j'ai passé dix années au petit séminaire de Paris, sans autre moyen de correction ordinaire que les *notes* de chaque samedi, et l'avertissement à *la lecture spirituelle.*

Toutefois, il le faut bien entendre : lorsque je flétrissais avec énergie, tout à l'heure, la punition corporelle infligée violemment de la main du maître lui-même, par suite de son emportement personnel, je ne prétendais pas flétrir du même coup les peines disciplinaires infligées au corps en vertu de la loi, comme elles l'étaient dans l'ancienne Université et dans nos meilleurs établissements religieux, jusqu'à la fin du dernier siècle, et comme elles le sont

encore en Angleterre, et chez d'autres grandes nations (1). Je me croirais fort téméraire, si je venais ainsi, au nom de nos répugnances présentes, condamner le passé, et flétrir les graves motifs pour lesquels on a conservé si longtemps chez nous, et on conserve encore chez nos voisins un tel système dans l'Éducation de la jeunesse.

Sans rechercher même ce qui a pu donner un empire aussi étendu et d'aussi longue durée aux châtiments corporels, je dis simplement ici, dans la pratique actuelle, ce que je crois préférable. Mon expérience m'a donc convaincu que pour la plupart des fautes qui se commettent, et pour la plupart aussi des défauts qu'il importe de réformer dans le cours de l'Éducation, les moyens moraux, avec de jeunes Français, suffisent presque toujours parfaitement à l'amendement des coupables, et à l'expiation même des infractions les plus graves; et quant à moi, s'il se rencontrait quelques rares enfants, avec lesquels ces moyens moraux fussent insuffisants, je ne me chargeais point de leur Éducation, et je m'en séparais après quelques mois d'épreuve et de soins assidus, conservant intact l'honneur de notre maison, la délicatesse et la conscience élevée de ma jeune et nombreuse famille, et me disant avec Quintilien et avec Sénèque : « L'enfant mal né, que « nos soins paternels ne touchent pas, s'endurcira bien « vite aux punitions et aux coups (2). Et d'ailleurs, est-ce « en frappant ses disciples, ou en employant pour les ins-

(1) Il y a évidemment une grande différence à mettre entre les injures et les soufflets, triste témoignage de l'emportement du maître, et un système de punition régulièrement établi et appliqué, en vertu de la loi, par des maîtres qui gardent toute la gravité et la dignité de leur caractère.

(2) *Si cui tam est mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur, is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur.*

« truire la voie des remontrances, la conscience et l'hon-
« neur, qu'on se montre plus digne de les élever (1)? »

III.

Entrons dans le détail. — Les fautes et les défauts des enfants se rapportent à cinq espèces principales :

1° Fautes contre ce qui se nomme *la bonne Éducation :* comme la malpropreté, les manières inconvenantes, l'impolitesse, la grossièreté, la gourmandise : — 2° fautes contre *la subordination et le respect :* comme la simple désobéissance aux prescriptions reçues, les mauvaises réponses, la résistance aux avis donnés, ou même le mépris avoué des bons conseils : — 3° fautes *de paresse :* leçons mal sues, devoirs omis ou mal faits : — 4° fautes *de dissipation :* bavardage, infractions de la règle : — 5° *défauts* connus et haïs du public : l'insolence, les injures, etc.

Eh bien ! je dis que toutes ces fautes, de quelque nature et gravité qu'elles soient, et selon qu'elles devront être *réprimées, corrigées, réparées* ou *expiées,* trouveront une répression, une correction, une réparation, ou même une expiation suffisante, dans les moyens et châtiments moraux.

Mais il faut examiner cela de près dans la pratique, et pour le mieux faire, j'ai besoin d'introduire le lecteur dans une maison d'Éducation, et de lui faire voir de près comment les choses peuvent et doivent s'y passer, conformément au système pénitentiaire que j'expose.

(1) *Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, aut si parùm agilis in legendo oculus hæserit : an qui monitionibus et verecundiâ emendare ac docere malit?* (SENEC., *de Clem.*, I, 16.)

Avant tout, je suppose qu'il y a une règle dans cette maison, et que les enfants la connaissent : je suppose par conséquent qu'on la promulgue solennellement et qu'on l'explique avec soin chaque année. Dès le premier jour de la rentrée, le supérieur de la maison, en présence de tous les directeurs, de tous les professeurs et de tous les élèves, lit et commente le réglement général et tous les réglements particuliers de religion, d'études, de discipline; donne les graves motifs de chaque prescription, de chaque défense; et si sa parole est ce quelle doit être, il n'achèvera pas cette solennelle lecture, sans avoir inspiré à chacun une haute estime pour cette règle, un profond respect pour l'autorité qui la proclame, et l'amour même des devoirs qu'elle impose; ou au moins une bonne volonté sincère pour les accomplir.

Au petit séminaire de Paris, je lisais le réglement et je l'expliquais pendant tout le premier mois, chaque jour une demi-heure; et au commencement du Carême, j'y revenais encore, et je reprenais pendant quinze jours l'explication des points principaux.

Qu'on veuille ne pas s'étonner de ceci : c'est du bon sens ; c'est de la justice : peut-on demander à ces enfants l'observation fidèle, consciencieuse, constante, de la règle, si on ne la leur a pas fait connaître, estimer, respecter; si on ne leur en a pas dit et fait entendre les graves motifs? « Je n'ai connu les diverses règles de mon « lycée, me disait dernièrement un de mes amis, que par « les diverses punitions dont j'étais accablé. » Triste façon assurément de promulguer la loi et de la rendre respectable !

Pour moi, je m'y prenais autrement : je commençais donc par mettre, autant que je le pouvais, le respect et

l'amour, avec la haute raison de la loi, au fond des âmes; et par là je fondais au milieu de nos enfants le règne de la discipline morale, et rendais inutile le déploiement de la force et de la discipline matérielle.

Ceci supposé avant tout, je pose maintenant en principe deux autres points très-importants, et tous deux encore puisés dans le simple bon sens :

Le premier, que j'ai indiqué déjà au cinquième chapitre, c'est que toute faute, même celles d'inadvertance ou d'ignorance, même celles dont le temps et l'âge corrigeront infailliblement, les fautes les plus pardonnables en un mot, ne doivent jamais être pardonnées, sans que le principe de raison, de vertu, ou de réglement, qui les condamne, ait été rappelé et soit maintenu.

C'est ici un point capital : je dirais presque que c'est toute la discipline morale, toute l'Éducation des consciences. Jamais on ne poussera trop loin le zèle sous ce rapport; et comme je désire être parfaitement compris, je m'explique aussi clairement que possible, et je répète que rien ne doit être *passé* à un enfant, pas une faute, pas un mot, pas un geste, pas un regard répréhensible, sans qu'il soit au moins averti, éclairé, instruit; repris enfin avec douceur, ou réprimandé fortement, suivant les cas.

Toute négligence à cet égard entraîne avec elle les plus funestes conséquences : c'est dans un degré plus ou moins sérieux, de la part du maître, l'abandon, la trahison de la règle, du devoir, de l'ordre moral : pour l'enfant, c'est la dépravation de sa jeune âme, l'obscurcissement du vrai et du bien dans sa conscience encore peu éclairée : c'est le renversement de la loi; c'est le bien et le mal auquel on se montre indifférent, et qu'on apprend par là même à l'enfant à ne pas discerner, et à traiter avec indifférence.

Le second point, c'est qu'il n'y a pas de discipline morale dans une maison, sans le concours de tous ceux qui, à un titre quelconque, prennent part à l'enseignement et à la direction de la maison. Autrement la règle n'aura qu'un ou deux représentants officiels, loin desquels on se croira tout permis. Ce ne sera plus qu'une police, et encore très-insuffisante, et plus ou moins mal faite par deux ou trois fonctionnaires odieux ; mais livrée, bon gré mal gré, au mépris par tout le reste du corps enseignant. Ce sera encore un déplorable renversement de la conscience ! comme si la règle n'était pas toujours la règle, comme si le mal n'était pas toujours le mal, comme si une faute n'était répréhensible qu'en présence de tel maître, et cessait de l'être en présence de tel autre ! La règle, s'il m'est permis d'exprimer ainsi toute ma pensée, la règle ne peut être présente en tout temps et en tout lieu, tout voir, tout entendre, tout réprimer, tout gouverner, en un mot, tout maintenir, ou faire tout rentrer dans l'ordre, que par le concours, la vigilance et l'action de tous ceux qui doivent être comme la règle vivante ; et leur présence seule suffit à la rappeler partout et toujours, et à en imprimer le respect. La loi est personnifiée en eux, et la conscience publique aussi : sans eux, la loi ne sera plus qu'une lettre morte, ou du moins n'aura qu'une efficacité incomplète, selon le zèle de quelques particuliers, que ce zèle même ne tardera pas à rendre insupportables.

C'est donc, dans une maison d'Éducation digne de ce nom, c'est un principe fondamental, que tout préfet, professeur, président d'étude ou de récréation, en dehors même de l'exercice de ses fonctions, aussi bien que lorsqu'il les exerce officiellement, ne laisse jamais commettre en sa présence une faute, QUELLE QU'ELLE SOIT, sans la repren-

dre, au moins par la parole. Le silence ne peut être gardé que lorsqu'un regard est un avertissement suffisant pour une faute très-légère, ou bien lorsque le silence lui-même est un reproche plus sérieux, et l'avant-coureur d'une répression plus grave.

Tout cela, me dira-t-on, est excellent sans doute, et sera évidemment d'une efficacité très-puissante pour maintenir l'ordre et le respect de la règle; mais tout cela suppose des maîtres bien attentifs à leur devoir. — C'est vrai, je le reconnais; mais j'avoue en même temps qu'il ne m'est pas venu dans la pensée de chercher un système pour des maîtres inattentifs, sans conscience ou sans intelligence.

IV.

Ces deux points importants bien établis, la règle d'ailleurs bien promulguée et bien connue, j'arrive maintenant à l'application détaillée : je suppose que tous les maîtres sont sur pied, à leur poste et à leur devoir, et voici quelle sera leur action disciplinaire dans cette maison; et les divers genres de répression, de correction, de réparation ou même d'expiation, qu'ils auront à opposer aux diverses fautes envisagées dans leurs divers degrés de gravité, et aussi selon que ces fautes seront habituelles, fréquentes, ou seulement échappées à la faiblesse.

On verra que dans ce système, les maîtres intelligents et appliqués sont loin d'être désarmés.

Qu'on ne s'étonne pas des détails dans lesquels je vais entrer : ici les détails sont tout. Il n'est pas question d'être éloquent, mais utile.

1° FAUTES SIMPLEMENT A RÉPRIMER.

Ce sont les plus légères, mais aussi les plus nombreuses, et par conséquent les plus nécessaires à surveiller de près ; ainsi :

Toutes les petites fautes passagères CONTRE LA PONCTUALITÉ : Ne pas se lever au premier signal ; ne pas se mettre en rang au premier coup de cloche ; arriver tard dans la salle d'exercice, dans la salle d'étude, en classe, etc.

CONTRE LE BON ORDRE : Ne pas bien garder son rang en marchant ; pousser son voisin avec affectation ; entrer ou sortir précipitamment, secouer un banc avec bruit, mais sans malice ; quitter sa place sans permission ; jouer en récréation d'une manière gênante pour les autres ; écrire son nom ou celui de ses condisciples sur les murs, couper les tables en classe, etc.

CONTRE L'OBSERVATION DU SILENCE : Causer accidentellement dans un passage ; même en classe, à l'étude, même à la salle d'exercices ; prendre la parole en classe sans autorisation ; rire d'une manière affectée, etc.

CONTRE LE BON EMPLOI DU TEMPS : Faire à l'étude une lecture étrangère, faire un travail étranger au devoir, ne rien faire, etc.

CONTRE LA SUBORDINATION : Obéir, mais de mauvaise grâce, etc.

CONTRE LA TEMPÉRANCE : Manger accidentellement quelques friandises apportées du parloir, etc.

Toutes ces fautes, quand elles ne dégénèrent point en habitude et ne se sont point renouvelées plusieurs fois de suite, n'ont guère besoin pour être réprimées que de *l'avis immédiat* ou de la réprimande précise de MM. les préfets, professeurs ou présidents, sous les yeux desquels elles ont été commises.

Le zèle et la sagesse de ces Messieurs leur suggèreront, selon l'occurrence, quels devront être ces avis ; s'ils doivent rappeler au devoir par quelques mots graves et sé-

vères, ou bien indulgents et paternels, ou même par un regard, etc.

Cette répression morale, la plus importante de toutes, est celle à laquelle on manque le plus, parce qu'il y faut du zèle, du caractère, de la suite, de la tenue, et que ces qualités sont rares; mais, je le répète, rien n'est plus nécessaire : tout l'ordre, toute la fermeté de l'Éducation disciplinaire est là; c'est le seul moyen de soutenir la règle, d'éclairer et d'affermir les consciences, de prévenir les mauvaises habitudes, les fautes graves, les fautes énormes, les renvois, etc., etc.

Principiis obsta : serò medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.

J'ai tout à l'heure parlé du regard : je dois dire que parmi les moyens de répression morale, un des plus puissants, c'est en effet le regard mécontent, sévère, attristé du maître, du supérieur : regard qui, en restant inflexiblement le même pendant un certain temps, fait sentir à l'enfant, quand il a du cœur, qu'il est en état de disgrâce, et le provoque au repentir et à l'amendement.

Toutes les fautes légères, qui n'auront point dégénéré en habitude, mais qui se seront renouvelées assez fréquemment dans un jour, ou dans une semaine, devront, outre *l'avis immédiat,* qui relèvera chacune d'elles en son temps, être réprimées par ces Messieurs au moyen d'un avis plus développé, plus sérieux, donné en particulier ou en public, et surtout au moyen des *notes hebdomadaires et mensuelles*, qui sont lues solennellement devant toute la communauté. Ces notes, si elles sont bien faites, et bien proclamées, sont le plus puissant moyen de répression dans une maison d'Éducation comme celle dont il s'agit

ici. J'en parlerai quelque jour avec tout le détail nécessaire.

2° Fautes a corriger.

La *correction*, nous l'avons dit, va plus loin que la *répression* : elle est nécessaire, quand la faute devient plus grave, ou habituelle, parce que la faute suppose alors un vice intérieur qu'on doit guérir : sans doute il faut dans ce cas réprimer au dehors, mais aussi corriger au dedans.

Toutes les fautes ci-dessus désignées, quand elles sont *habituelles*, et même lorsque, sans être encore passées en habitude, elles sont un cas de récidive, suivant presque immédiatement l'avis donné, doivent être considérées comme ayant une certaine gravité : alors il n'y a plus seulement faute, il y a défaut.

De plus, les fautes contre la ponctualité, le bon ordre, le silence, la subordination, peuvent prendre facilement un caractère grave. J'en donnerai quelques exemples :

Fautes et intempérance de parole : Causer fréquemment et long-temps ; — se permettre des observations déplacées : dire des injures à ses condisciples ; des mensonges, etc.

Fautes contre la subordination : Murmurer en obéissant ; bouder ; s'impatienter ; répondre de mauvaise humeur, etc.

Fautes contre l'application : Manquer aux devoirs donnés ; s'abandonner à la paresse pendant un certain laps de temps, qui soit capable de nuire aux études.

Fautes contre la sobriété : Acheter des friandises ; s'approprier au réfectoire quelque chose de la portion de son voisin, ou même ce que les domestiques n'auraient point encore desservi ; faire habitude de manger hors du réfectoire, etc.

Toutes ces fautes doivent être immédiatement *réprimées* et de plus *corrigées* par les châtiments moraux, dont

nous avons parlé. Je dis *immédiatement réprimées* : afin que la répression ne perde point de son efficacité, par un trop long retard. Mais elles doivent aussi être corrigées sérieusement, et avec suite : c'est tout à fait nécessaire.

Je prends pour exemple : la DISSIPATION, le MENSONGE, les INJURES. — Pour réprimer et corriger ces trois genres de fautes, le SILENCE est un admirable moyen, d'une moralité profonde, et très-efficace auprès des enfants : le silence est en effet l'exercice d'une vertu, d'une réserve, d'une retenue, d'une discrétion, directement opposée à une intempérance de langue qui jette en dehors des justes limites.

La *dissipation* précipitait dans le bavardage et la divagation d'esprit : le silence ramène la réflexion ; et le plus jeune enfant même, en apprenant à se taire, apprend à tenir dans l'occasion un langage plus posé et plus convenable.

Le *mensonge* est un abus de la parole : les enfants s'y laissent aller le plus souvent par légèreté, par vanité, ou par une fausse crainte des suites de la vérité, — car je ne parle pas ici du mensonge hypocrite et long-temps prémédité. — Eh bien ! le silence rend au jugement plus de solidité, fait disparaître des craintes chimériques, et dispose à comprendre qu'une parole franche et un aveu sincère sont toujours au demeurant ce qu'il y a de mieux.

Les *injures* enfin ne sont aussi qu'un abus odieux du langage, et le fruit ordinaire de l'irritation : le silence ramène le calme dans l'âme, et dès que l'âme est tranquille, on aperçoit aisément l'indignité des paroles que l'on a prononcées.

Comme à ces divers genres de fautes, il se mêle souvent quelque jactance ou même de l'orgueil, faire mettre

quelques moments à genoux en classe ou à l'étude est, selon l'âge et les dispositions de l'enfant, une humiliation quelquefois très-utile, qui rentre dans les moyens de répression morale, mais dont l'emploi exige beaucoup de prudence et de gravité.

Dans tous ces exemples, il est facile de voir que le but est suffisamment atteint, et que la punition proprement dite, *un pensum*, par exemple, n'ajouterait rien à l'efficacité de la répression, et entraînerait d'ailleurs les inconvénients déjà signalés, et d'autres encore. Il n'est personne qui n'avoue que le silence est au moins aussi efficace pour réprimer le mensonge ou la dissipation, que la copie mille fois répétée du verbe *garrire* ou du verbe *mentiri*.

Ainsi encore, tel enfant fait mal habituellement ses devoirs de classe : les *notes* du samedi, les réprimandes ne l'ont pas corrigé. On choisit, chaque semaine, ses deux plus mauvais devoirs, et on les lui fait refaire sans préjudice des devoirs ordinaires ; et cela aux dépens de certaines lectures permises et plus attrayantes, au prix même de certaines heures d'étude libre, les jours de congé, et le dimanche : et même, *dans un cas extrême*, aux dépens d'une certaine partie de son congé. Je dis : *dans un cas extrême* : car ce doit être très-rare, même pour les petits enfants.

Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est pas ici un *pensum* dans le sens matériel et en quelque sorte brutal, attribué à ce mot : c'est son devoir même que refait l'enfant : on peut lui dire et lui faire comprendre qu'un devoir donné par un professeur est, comme le nom même l'indique, une dette imposée à chacun des élèves par l'ordre établi ; qu'en exempter tel élève, sur le seul motif de sa paresse, ce serait troubler l'ordre des études, et commettre même une injustice envers le reste des disciples,

sans compter le mal réel qu'on ferait au paresseux lui-même.

Ce devoir à refaire suppose, il est vrai, chez l'enfant de la bonne volonté : mais ici la bonne volonté est possible : avec les *pensum*, elle ne l'est pas. Ici l'enfant travaille à se corriger, à mieux faire : il y peut même facilement réussir, et se réhabiliter ainsi aux yeux de son professeur et de ses condisciples, tandis que le *pensum* ne réhabilite rien, et n'est jamais qu'une peine et une honte.

On peut encore imposer aux paresseux, comme aux gourmands, l'*abstinence* : c'est très-efficace. La pénitence du pain sec imposée aux paresseux, quoiqu'elle ne semble s'adresser qu'au corps, peut néanmoins être considérée comme une correction morale. *Celui qui ne travaille pas,* dit quelque part l'Écriture sainte, *ne doit pas manger*. J'ai vu un jour un enfant pieux, mais très-mou au travail, si frappé de cette parole, qu'elle le décida à changer de conduite, et à se soumettre d'abord de très-bonne grâce, en esprit de religion, à la pénitence que je lui imposais. Ce principe est conforme, en effet, à la condition essentielle de l'homme, auquel Dieu n'a promis le pain qu'au prix de ses sueurs : cela est très-bon à rappeler au paresseux riche comme au paresseux pauvre, quand on le prive justement de ce qu'il ne sait pas gagner, et que d'ailleurs on lui accorde par miséricorde le soutien nécessaire de la vie et de la santé : ce n'est point là simplement punir, mais corriger.

La pénitence, qui sert de correction à la faute commise, et de frein à la tentation d'en commettre une nouvelle, est une mortification de l'ordre moral le plus élevé; telles sont, outre l'*abstinence*, le silence, la solitude, l'humiliation.

Le maître qui inflige de telles pénitences, conserve,

en les infligeant, toute sa dignité, ce qui ne serait pas, s'il châtiait lui-même l'élève matériellement, et portait sur un enfant la main pour le frapper. L'humiliation, d'ailleurs, publique ou privée, qui se trouve dans de telles pénitences imposées au coupable, est une garantie suffisante contre les fautes à venir; et cette simple correction morale a l'immense avantage de ne point produire l'avilissement du caractère de l'élève, qui est presque toujours le résultat des coups; de ne point forcer l'écolier de consacrer à un *pensum* inutile et odieux un temps jugé nécessaire à la composition d'un devoir soigné, ou enfin de ne point le priver, comme la retenue, d'une récréation utile et peut-être indispensable à sa santé.

3° FAUTES A RÉPARER.

Mais l'ordre est quelquefois troublé de telle manière, qu'il ne suffit pas de redresser ou de réprimer, il faut réparer. Les injures, dont nous avons parlé plus haut, reviennent encore ici comme exemple : supposons qu'il s'y joigne de plus une menace, et même une voie de fait. Les unes et les autres ont causé un véritable tort à l'honneur, à la dignité de celui qui les a reçues : il faut donc réparer ce tort. On demande d'abord à l'orgueil une satisfaction nécessaire, et le coupable va faire d'humbles excuses, des excuses proportionnées à l'outrage.

De plus, en se livrant à la colère, on s'est rendu indigne de la société au milieu de laquelle on vit : le silence, la solitude sont donc des réparations, et tout à la fois des précautions, que non seulement l'on se doit à soi-même, mais que l'on doit aux autres. J'ajoute que ce sont des réparations suffisantes, même pour les fautes graves en ce genre : les *pensum* ou la prison sont les seules

peines qu'on pourrait y joindre; or, les *pensum* ou la prison imposés, après que des excuses ont été faites, après que le silence et la solitude ont été acceptés, ne seraient plus aux yeux du coupable qu'un supplice à subir pour une faute qui a été moralement réparée. Une telle pensée n'est propre à inspirer aucun bon sentiment, et l'on sait quels sont les résultats les plus ordinaires de la discipline des cachots et des *pensum*, pratiquée dans l'Éducation.

Pour moi, j'ai corrigé de leurs emportements et de leur colère les enfants les plus violents, en leur disant : *Mon enfant, vous ne savez pas jouer avec vos condisciples, sans vous fâcher contre eux : vous jouerez seul, soit à la balle, soit au cerceau, soit aux billes.* Je n'avais pas même toujours besoin de les mettre au silence et à la promenade solitaire : le jeu à l'écart suffisait. Au bout d'un, de deux ou trois jours au plus, pendant lesquels le pauvre enfant avait tout à la fois la tristesse et la honte de jouer seul au milieu de ses condisciples joyeux, il était à bout; il ne tardait même pas à leur faire compassion, et ordinairement, avant la fin du premier jour, celui qui avait été injurié ou frappé, venait demander et obtenait la grâce du coupable; et une bonne partie de balle ou de cerceau faite ensemble, scellait à jamais la réconciliation. Il n'y avait plus alors à craindre qu'une amitié trop vive.

Le plus souvent, la gourmandise n'exige aussi qu'une réparation. — La gourmandise, c'est l'absorption prématurée, passionnée, de ce qui était destiné à satisfaire aux besoins raisonnables, à l'heure du repas. Donner au gourmand, en outre de ce qu'il a ainsi consommé, la ration ordinaire, devenue inutile à ses besoins, ce serait un tort fait au bon ordre. Il faut donc tenir compte de ce qu'il a pris de la sorte prématurément, et lui retrancher, par

exemple, sa portion de dessert, si ce sont des friandises qui l'ont fait succomber; ou même le réduire au pain sec pendant quelque temps, si sa consommation anticipée exige une aussi grande réparation. Cette réduction à la portion congrue, étant précisément opposée au défaut qu'il faut combattre, est évidemment suffisante pour atteindre la fin qu'on se propose, c'est-à-dire l'amendement du coupable.

Je dois ajouter ici que si des fautes d'une certaine gravité étaient fréquentes, et, à plus forte raison, si elles étaient habituelles, les maîtres, de concert avec le supérieur, tout en ne laissant rien passer sans l'avertissement nécessaire, n'imposeraient pas, pour chacune de ces fautes, la répression du *silence*, de *l'isolement*, ou de *l'humiliation*, que peut-être chacune d'elles méritait; mais s'appliqueraient à suivre contre le coupable un système d'avis particuliers ou publics, de notes hebdomadaires et mensuelles, sagement ménagées, pour livrer aux mauvaises habitudes un combat incessant, mêlé de force et de douceur. Au besoin, on invoquerait les avertissements et les réprimandes de l'autorité paternelle; on obligerait l'enfant à écrire lui-même ses fautes et ses mauvaises notes à ses parents.

S'il le fallait enfin, on saisirait l'occasion de produire une impression profonde par une humiliation éclatante, ou par tout autre moyen frappant de répression et de correction réparatrice.

Quant aux fautes d'une certaine gravité, qui peuvent être considérées comme personnelles envers les maîtres, à moins de la nécessité urgente d'une répression immédiate, elles ne seront pas reprises sur le champ, mais seulement plus tard; ou par les maîtres eux-mêmes, ou, ce

qui pourrait être plus digne, par le supérieur, qui aurait l'avantage, en sévissant, de ne paraître que le vengeur impartial de l'autorité méconnue, et de l'ordre troublé.

Le supérieur ferait, dans ce cas, l'application du moyen de correction réparatrice qu'il jugerait le plus utile.

Mais si la faute avait été publique, ou avait eu un caractère offensant, il faudrait une réparation publique. Parmi les fautes de ce genre, je mets toutes les fautes de respect contre les maîtres, à tous les degrés : les plus légères même doivent être sérieusement réparées. Les plus graves, à moins qu'elles ne soient qu'un premier mouvement, sont des cas d'exclusion, et il n'y a que la réparation la plus prompte, la plus spontanée, la plus généreuse, qui puisse sauver le coupable du renvoi immédiat.

Je suis amené à parler ici de la quatrième espèce de fautes.

4° Les fautes a expier :

Sous ce nom, je comprends les fautes très-graves, que la discipline d'une maison chrétienne ne peut tolérer longtemps, sans prononcer l'exclusion du coupable : comme l'opiniâtreté dans la paresse; l'indocilité, quand elle est accompagnée d'un air de dédain; une dissipation grave ou fréquente à la chapelle; le mépris habituel du réglement, un refus formel d'obéissance; la colère revenant souvent avec des paroles injurieuses; le mauvais esprit, le prosélytisme du désordre, etc. — Ainsi, troubler à dessein une classe, une étude, par des bourdonnements, par une agitation cachée, ou par des éclats de rire; jeter le désordre dans la marche de la communauté, se faire dans les grandes ou les petites choses un jeu journalier de la violation de la règle, etc...; tout cela ré-

clame un remède prompt et efficace, parce que tout cela suppose dans l'enfant une volonté perverse, un véritable esprit de révolte, avec lequel il n'y a pas de transaction possible. Ici, un avertissement très-solennel est le premier châtiment du coupable, et, s'il n'en tient compte, alors le renvoi doit être immédiat; à moins que, par miséricorde, et sur la demande du coupable lui-même, la règle violée ne condescende, dans l'espoir de l'amendement, à une expiation éclatante, comme d'*être mis à genoux et au pain sec pendant un ou plusieurs repas, au réfectoire, devant toute la communauté*. J'ai vu cette expiation produire des effets décisifs, et les plus salutaires; et quand par hasard elle ne les produisait pas, l'exclusion alors était définitivement prononcée (1).

(1) Mais, me dira-t-on peut-être, mettre ainsi un enfant, un jeune homme, à genoux, au réfectoire, et au pain sec, n'est-ce pas un châtiment excessif? — Je ne le pense pas : c'est rappeler le coupable d'une manière plus solennelle, et publique, à rentrer en lui-même, à s'humilier de sa faute; c'est le mettre pendant un temps prolongé face à face avec sa conscience et avec la conscience des autres, dans un état de *pénitence*, mais selon la plus haute acception du mot. Dans de grandes communautés de religieux, ce moyen est employé; à plus forte raison peut-il l'être avec des enfants, avec des jeunes gens, sur leur demande, et avec le consentement de leurs parents, lequel ajoute encore à la solennité de la réparation. J'ajoute que ce n'est pas aux plus petits, c'est aux plus grands que cette peine toute *médicinale* peut être plus utile. Je l'ai vu, dans mon enfance, pratiquée à tort et à travers avec de petits enfants, de manière à lui ôter toute son efficacité. C'est, si on l'entend bien, un mode de correction si grave, si élevé, si profondément moral, qu'avant tout il ne doit pas être indiscrètement appliqué. Il ne doit l'être que rarement, dans mon système, et à la prière des coupables; il doit, de plus, toujours emprunter quelque chose du caractère de la pénitence publique et de l'amende honorable. C'est dire assez qu'il ne peut convenir ni dans toute maison, ni dans tout système d'Éducation.

Quelquefois, cependant, avant de la prononcer, je consentais, sur la demande des parents, à une dernière épreuve, celle de la *chambre de réflexion.*

La chambre de réflexion ne ressemble en rien à une prison. L'enfant y est matériellement aussi bien, et peut-être mieux sous certains rapports qu'il ne serait ailleurs dans sa vie ordinaire; la nourriture y est celle qu'il a tous les jours. La chambre elle-même est agréable, ornée de pieux tableaux, avec une bibliothèque et des livres intéressants, comme la *Vie des jeunes Écoliers chrétiens,* les *Récits des Lettres édifiantes et des Missions étrangères,* etc. Il va sans dire que l'enfant y est fréquemment visité par ses maîtres, par le supérieur, par son confesseur même, s'il le désire; par ses parents enfin, et au besoin, par quelques-uns de ses meilleurs condisciples et de ses amis.

Seulement, il est là pour réfléchir : c'est comme une retraite de quelques heures, d'un jour, deux jours au plus, dans laquelle il examine tranquillement, devant Dieu, et avec ses meilleurs amis, s'il aura le courage d'écouter de meilleures inspirations et de changer de conduite; ou bien s'il se décidera à quitter la maison, car il sait qu'il n'y a pas pour lui d'autre alternative : il faut ou se séparer de ses maîtres et de ses condisciples qui l'aiment, et ne désirent que son bien, ou se mieux conduire, et se rendre digne de leur amitié. C'est pour y penser sérieusement, qu'on l'a placé dans cette chambre de réflexion; et les heures qu'il y passe sont les dernières qu'il passera dans la maison, s'il ne prend courageusement un grand parti. Du reste, il est libre dans cette retraite, et il peut la quitter à toute heure, s'il veut sortir de la maison et rentrer dans sa famille. Je n'ai pas besoin d'ajouter que

le succès a manqué rarement à cette dernière épreuve de notre système pénitentiaire.

Parmi toutes les fautes dont je viens de parler, je n'ai rien dit de celles contre la Religion et contre les mœurs. Pour de telles fautes, ne fussent-elles qu'une parole, un geste, un sourire, un regard, je n'admettais aucune réparation, aucune expiation : le renvoi était immédiat.

Et maintenant, s'il faut résumer tout ceci, et dire en quelques paroles les moyens d'action, de répression et de correction, que, sans punitions matérielles proprement dites, les maîtres peuvent avoir à leur disposition pour maintenir l'ordre dans un établissement bien réglé, les voici :

1° Le *réglement* de la maison, toujours présent, dont ils doivent sans cesse rappeler l'observation ;

2° Leur *présence* personnelle, et parfaitement exacte, partout où ils doivent représenter l'ordre et la règle ;

3° L'*autorité* morale dont chacun doit soutenir son autorité réelle ;

4° L'*avertissement* immédiat, public ou particulier ;

5° La *réprimande* publique ou particulière, en classe, en récréation, partout ;

6° Les *notes* hebdomadaires ;

7° L'intervention des *parents :* les avertir, les faire avertir par l'enfant lui-même de sa mauvaise conduite ; les prier d'écrire à leur enfant. Rien n'est plus efficace ;

8° Le *silence* et la *promenade solitaire* — pendant une récréation ou plusieurs, — un ou plusieurs jours, — sous la surveillance ordinaire de Messieurs les présidents de récréation ;

9° Le jeu à l'*écart ;*

10° La *privation du jeu ;*

11° L'*abstinence*, la privation du dessert, — d'un plat, — de deux plats. — Ces privations, quand elles ne vont pas au-delà du dessert, ou d'un repas par semaine, peuvent être infligées immédiatement, et sans que M. le préfet de discipline ou M. le supérieur soit averti ;

12° La *privation de sortie*, mais uniquement lorsqu'elle est demandée par les parents ; et encore, dans ce cas très-rare, tout à fait exception-

nelle, et, à cause de ce qui se trouve là de très-délicat, décidée en conseil ;

13° La *mise à genoux*, soit en classe, soit à l'étude : cela demande prudence et gravité.

14° La *mise à genoux* et le pain sec au *réfectoire*, à un ou plusieurs repas ;

15° La *salle de réflexion*, un ou plusieurs jours. — Ces deux derniers moyens ne s'emploient jamais sans l'entremise de M. le supérieur, sur la demande des parents ou de l'enfant, et pour prévenir un renvoi ;

16° Le *renvoi*.

NOTA. — Le *piquet*, le *pensum*, la *retenue*, la *férule*, ou d'autres punitions de même sorte, sont absolument interdits.

La *mise à la porte de la classe* ne peut être qu'extrêmement rare. Le *devoir mal fait* peut être *refait*, mais jamais sous la forme d'un *pensum*.

CHAPITRE VIII.

DE LA FERMETÉ DE L'INSTITUTEUR.

DES RENVOIS.

Je me propose d'examiner ici :

1° Quelle est la nécessité, et quelle doit être la facilité des renvois, dans une maison d'Éducation chrétienne ;

2° Quelle est la tristesse de ces renvois ;

3° Tout ce qu'il faut faire pour éviter de renvoyer des enfants d'une maison chrétienne ;

4° Je dirai quelque chose des enfants désespérés, et j'indiquerai pour eux une dernière et presque infaillible ressource ;

5° Enfin, je parlerai de quelques moyens pratiques pour opérer un renvoi.

I.

Ainsi qu'on l'a vu, il n'y a que deux disciplines possibles :

La discipline matérielle avec des punitions, des *pensum*, la prison, et pour résultat à peu près inévitable, la haine;

Et la discipline dont j'ai exposé la théorie dans les chapitres précédents : la discipline morale, avec les avertissements doux et fermes, la louange et le blâme, les corrections modérées et paternelles, le dévouement et l'amour.

A l'appui de cette discipline morale, il y a les enseignements et les avis du supérieur, ou du chef de la maison, quelque nom qu'il porte, donnés chaque soir à la *lecture spirituelle*; et les *notes* de chaque enfant proclamées solennellement chaque semaine : tel est le pivot sur lequel roule et se soutient tout le système correctif de la maison, et ce pivot suffit.

Il y a d'ailleurs simultanément, dans une telle maison, tant d'autres ressources admirables d'Éducation, tant d'autres moyens d'une efficacité profonde, pour atteindre, améliorer, gouverner les âmes! des congrégations ferventes, la sainte Messe chaque jour, le chant des cantiques, la parole de Dieu, tant de fêtes pieuses, et surtout la communion fréquente, qui est l'âme de toutes les fêtes, le but et la récompense de tous les efforts. Je le répète : avec tout cela, la discipline morale et la parole des instituteurs suffisent.

Dans une telle maison, sauf chez les très-jeunes enfants, les fautes sont rares; et, non seulement les punitions ma-

térielles proprement dites sont inconnues, mais ces châtiments moraux eux-mêmes dont j'ai parlé, le silence, le jeu à l'écart, l'abstinence, la promenade solitaire, ne se rencontrent que rarement. Au petit séminaire de Paris, sur cent quatre-vingts enfants et plus, qui composaient la première et la seconde division, à peine y avait-on recours deux, trois ou quatre fois par an.

Et j'ajoute qu'il en doit être ainsi; autrement le système est faux, et l'harmonie manque.

Oui, une telle maison doit être une maison d'élite, où règnent avant tout la conscience et l'honneur: sans cette condition, elle tombe bientôt au-dessous des établissements les plus vulgaires : *optimi corruptio pessima.*

Tout se tient dans un système d'Éducation. Si vous avez la sainte Messe chaque jour, il vous faut la piété fervente, par conséquent la communion fréquente. Or, là où vous avez la piété fervente et la fréquente communion, vous ne sauriez avoir en même temps les punitions: elles auraient même quelque chose de profondément choquant : ou ne faites pas communier cet enfant, ou ne le punissez pas. Quand vous l'admettez à la table sainte, vous avez sur lui des pensées qui ne vous permettent pas de lui infliger une peine matérielle. Si vous le punissez, la punition rencontre en lui un juge plus grand que vous, une autorité supérieure à la vôtre qui le frappe; et la main compressive de votre discipline ne peut l'atteindre sans froisser dans son cœur les sentiments les plus délicats et les plus profonds. Quand le malheur voudra que cet enfant, le jour même où il a communié, se laisse entraîner à quelque faute grave, vous avez autre chose à lui dire, autre chose à faire avec lui, que de le punir. — Et cela est si vrai, que dans les établissements même où la com-

munion est rare et les punitions fréquentes, elles sont suspendues les jours de communion.

Je répète donc que dans une telle maison, sauf chez les jeunes enfants, qui n'ont pas fait encore leur première communion, les châtiments moraux eux-mêmes dont nous avons parlé doivent être rares.

J'ai vu un jour, dans une très-bonne maison, un préfet de discipline, nouveau venu, et d'ailleurs assez inexpérimenté, mettre toute une première division au silence pendant un quart-d'heure de récréation. J'accourus consterné : ces jeunes gens s'étaient soumis de bonne grâce; mais leur étonnement était visible; et il me fallut du temps pour réparer le mal d'une si grave erreur. Une telle chose est en effet absolument incompatible avec le bon esprit, avec la discipline morale dont je parle.

C'est se blesser soi-même en blessant l'honneur de toute une division, qui doit être elle-même l'honneur et le modèle de toute la maison.

C'est abaisser d'un coup le niveau moral de l'établissement tout entier. Que peuvent dire les plus jeunes enfants, quand ils sont témoins d'un tel fait? c'est les blesser eux-mêmes et déconcerter leurs meilleurs sentiments et toutes leurs pensées; car les plus jeunes enfants s'intéressent aussi, et les premiers, à l'honneur de la maison, et se plaisent à dire avec une certaine fierté : « Dans la grande division on ne punit jamais. » Et de fait, pour moi, je n'y admettais même pas de corrections partielles, sauf de très-rares exceptions, et cela se faisait ordinairement de très-bonne amitié. (1)

(1) Je me souviens d'une année, où je voulus déraciner, d'un coup, un certain abus, le tutoiement : quand j'eus bien dit mes motifs et rappelé l'article du réglement qui le défendait, je fus pendant quinze jours

Autrement je ne l'admettais pas. Je le répète : il faut bien qu'on y prenne garde. Prodiguer même les châtiments moraux est un grand danger. C'est du tout au tout, il n'en faut pas davantage pour *changer* l'esprit d'une maison.

Dans une première, et même dans une seconde divisiou, l'avertissement paternel, les notes, la réprimande sérieuse, doivent ordinairement suffire. Il faut que chaque directeur, professeur, président d'étude, et que le supérieur surtout, maintiennent très-haut ces principes de conduite: autrement on compromet tout.

II.

Mais une telle maison, je le reconnais, ne peut se maintenir qu'à deux conditions : la première, c'est que la discipline préventive y sera exercée avec dévouement, et par tous; et la seconde, c'est qu'on y aura une grande et sévère délicatesse pour les admissions et les renvois. Puisqu'on n'y punit pas, il est évident qu'on n'y doit admettre et conserver que les enfants auxquels les punitions ne sont pas nécessaires.

Quant aux caractères malheureux sur qui les sentiments nobles, le dévouement, l'affection, la foi, la raison n'ont aucune action; quant aux natures basses, ingrates, fausses, ou très-grossières, sur qui les sentiments moraux sont sans puissance, il est évident qu'on ne peut les conserver long-temps dans une telle maison, sous peine d'en

très-ferme avec les infracteurs; et en récréation, quand je me promenais avec mes élèves, et qu'il leur échappait de se tutoyer : *Ah ! je vous y prends*, disais-je, *demeurez en silence pendant trois minutes.* Puis, la montre à la main, et tous les autres riant, je faisais exécuter ma sentence. — On le voit : ce n'était pas une justice et des formes bien acerbes.

troubler l'ordre, le bel accord, et de compromettre l'Éducation des autres enfants.

Je dirai encore : quant aux enfants mal élevés jusque-là, soit chez leurs parents, soit dans d'autres établissements, et qui sont venus tard dans la maison chrétienne dont je parle, leur séjour n'y peut être qu'une épreuve : après en avoir essayé quelque temps, si on n'a pas réussi, on se sépare.

Je dis à dessein : *on se sépare;* je ne dis pas : on les chasse, on les renvoie. Non : chasser, même renvoyer, n'est pas le mot propre. Il y aurait dureté, injustice même, à appeler de ce nom l'arrêt qui éloigne d'une telle maison des enfants qui ne sont pas faits pour y rester. On se sépare d'eux avec tristesse, on les éloigne sans éclat pour un temps ou à toujours; mais on ne renvoie, on ne chasse, que quand il faut un exemple, une réparation éclatante pour expier un scandale public.

En dix ans, au petit séminaire de Paris, il ne m'est arrivé que deux fois d'infliger la peine d'une expulsion ignominieuse, et de dire tout d'un coup, publiquement, à un enfant : *Sortez d'ici, vous êtes un misérable.*

Il y a plus, et il ne faut pas se faire ici d'illusion : même parmi les enfants d'une meilleure nature ou d'un âge plus avancé; même parmi ceux qu'on ne punit pas et qu'on ne doit pas punir, parce que le système moral et l'harmonie d'une maison ne le peuvent permettre, il peut se rencontrer des fautes auxquelles on ne doit point pardonner, celles contre les mœurs, contre la probité, contre la religion : j'ajoute les fautes contre le respect; car au-dessus de toutes les règles les plus essentielles d'une maison d'Éducation, la loi du respect envers les maitres est une loi inviolable, et quiconque la blesse en chose

grave commet une faute qui entraîne l'exclusion, à moins qu'elle ne soit spontanément, immédiatement et solennellement réparée.

Je vais plus loin, et ce que j'ajoute est très-important à bien remarquer : en dehors des fautes graves et impardonnables dont je viens de parler, il y a un degré de dissipation, de paresse, de mauvais esprit, dont l'habitude est absolument impossible à tolérer. Ce degré varie selon les âges : dans la première division, et à proportion que les classes sont plus élevées, il ne doit plus y avoir, ni d'enfants *habituellement dissipés*, ni d'enfants *habituellement paresseux*. — En *philosophie*, la dissipation et la paresse ne sont tolérables à aucun degré.—En *rhétorique* non plus : à peine un léger nuage est possible une fois, aux notes.

Pour moi, au petit séminaire de Paris, en *philosophie*, en *rhétorique*, et même en *seconde*, je ne tolérais pas même ce léger nuage. En Cinquième ou en Sixième, il en était autrement; mais je ne pouvais souffrir en Seconde d'un jeune homme de seize ans, et ancien dans la maison, ce que je souffrais en Cinquième et Sixième d'un enfant de douze à treize ans.

En Troisième, je tolérais bien peu de chose. En Quatrième et surtout en Cinquième, un peu plus. — Il le faut savoir : de treize à quinze ans, c'est l'âge redoutable; c'est là que se rencontre la lutte, la grande lutte morale dont j'ai parlé déjà. Il y faut grande patience, grande compassion, aussi bien que grande fermeté. Tous mes soins les plus laborieux, les plus dévoués, les plus tendres et les plus fermes, étaient auprès des élèves de quatrième et de cinquième.

Mais généralement, à partir de la Troisième, je n'avais plus qu'à recueillir le fruit de mes peines.

La raison, la religion prenaient le dessus. Toute la sève de ces jeunes natures soigneusement émondées, se tournait au bien, au travail, à la vertu, à l'honneur, au courage chrétien, à la piété solide et fervente.

Je dois dire que, quand je recevais des enfants de quatorze ou quinze ans, dont je n'avais pas fait moi-même l'Éducation jusqu'alors, je n'acceptais pas la lutte avec eux : je ne les recevais qu'à la condition d'une docilité, d'une bonne volonté, d'une conduite excellente et immédiate.

S'ils y manquaient, après une forte leçon, deux tout au plus, je les éloignais de la maison : n'ayant pas commencé leur Éducation, je ne me croyais pas obligé à plus avec eux. Les recevoir avait été déjà une grande faveur. Dès qu'ils ne s'en montraient pas dignes, j'y renonçais. Et en tout cas, pour eux comme pour les autres, à dater de la Troisième, je ne souffrais jamais qu'un enfant devînt *un mauvais exemple*, à un degré quelconque.

Cela ne veut pas dire que ces enfants fussent sans défaut; non assurément, mais ils devaient travailler à les corriger. A la condition de cette bonne volonté courageuse pour devenir meilleurs, je les aidais avec tendresse; au besoin, je les supportais avec patience. Mais le mauvais exemple, la dissipation, la paresse habituelle et le mauvais esprit, je ne les supportais pas. J'aurais cru sacrifier par là toute la maison, et par conséquent tous mes devoirs. Parmi les jeunes enfants même, je ne tolérais pas long-temps, même en fait de paresse, ce qui était un scandale pour les autres. Tel moment venait où je disais : *Il faut en finir avec celui-ci et avec celui-là.* Cela ne veut pas dire que ces renvois fussent très-fréquents. Non, pas plus fréquents qu'ailleurs, et dans toute maison qui se respecte, peut-être moins : car tel est l'effet de la discipline morale bien pratiquée, qu'elle prévient les ren-

vois, comme la crainte du renvoi prévient les punitions, et soutient la discipline morale.

Je dois avouer que le train ordinaire de la maison était si paisible, si heureux, que mes collaborateurs n'aimaient pas que j'y reçusse de nouveaux élèves de douze à quatorze ans. Nos Messieurs étaient si habitués à voir les enfants répondre à leur dévouement et bien tourner, qu'ils ne goûtaient guère ceux avec lesquels il y avait de graves difficultés et des chances fâcheuses à courir; et à ce point de vue même, ils préféraient les enfants pauvres aux riches, les boursiers aux pensionnaires. Je n'étais pas toujours de leur avis; et, de ces deux classes d'enfants, j'ai souvent préféré les allures plus vives, plus libres et quelquefois même un peu turbulentes des uns, à la régularité quelquefois un peu contrainte des autres. Quoi qu'il en soit, il m'est arrivé souvent, trois ou quatre jours après avoir reçu un enfant, qu'un professeur fatigué de sa dissipation ou de sa paresse, venait me dire : *Nous ne pourrons pas garder cet enfant-là ; je crois que vous ferez bien de le rendre de suite à ses parents.*

Mais je ne cédais pas à cette première plainte, à cette impatience ; et dès le prochain conseil de tous les maîtres rassemblés, en recommandant la patience, le zèle et les soins pour le nouvel enfant, en révélant moi-même tous les vices de sa nature, et toutes les difficultés de son Éducation, je disais fortement ce que je dois redire ici : c'est qu'il faut bien se souvenir qu'on ne reçoit pas dans une maison d'Éducation des enfants pour les renvoyer, mais pour les élever ; et aussi qu'on n'ouvre pas une telle maison, pour n'y recevoir que des enfants dont l'Éducation soit déjà faite et parfaite. On les y reçoit, au contraire, imparfaits, grossiers, turbulents, paresseux, pour les ren-

dre meilleurs : et quand on est envoyé de Dieu vers eux, c'est uniquement pour supporter d'abord leurs défauts avec patience, les étudier avec soin, puis les corriger avec délicatesse ; c'est pour inspirer peu à peu à ces jeunes cœurs l'amour du travail, la piété et les vertus de leur âge (1); et on ne se sépare d'eux que quand définitivement on n'a pu en venir à bout, et qu'on ne saurait les conserver qu'aux dépens, non pas précisément de sa tranquillité personnelle, mais du bon esprit de la maison, et au détriment des autres enfants.

III.

On se tromperait d'ailleurs grandement, si on croyait que j'éloignais de moi ces enfants sans regret, sans douleur, et sans avoir fait tout ce que je pouvais pour leur épargner à eux et à moi-même un tel chagrin.

Non, il y a une chose dont je n'ai jamais pu prendre mon parti, une tristesse, dont je n'ai jamais pu me consoler, c'est d'être obligé de renvoyer un enfant, de renoncer à son Éducation après l'avoir commencée.

(1) Un de mes amis m'écrivait dernièrement :

« Je me suis opposé un jour au renvoi de deux élèves. J'avais tout le conseil contre moi ; et cependant je gaguai ma cause. L'un de ces enfants était grossier, turbulent, dissipé ; mais il travaillait bien, et me paraissait plein de foi... Il vient de mourir provincial d'un ordre religieux, et ses confrères le regardaient comme nn de leurs meilleurs sujets. — L'autre était fort paresseux, mais je remarquais au fond de ses devoirs les plus négligés le germe d'un véritable talent... Je défendais donc ses intérêts chaleureusement. Il m'arriva même de dire un jour au conseil : « Prenez garde, Messieurs, qu'on ne uous adresse un jour le reproche « qu'adressait Alexandre aux écuyers de son père : Les maladroits ! « quel cheval ils ont perdu, faute de savoir le prendre ! » Cet enfant est devenu homme, et c'est un des hommes aujourd'hui les plus distingués de notre pays. »

Non, je n'ai jamais pu me consoler d'avoir, comme je le disais, manqué l'âme d'un enfant, de n'avoir pu le sauver, le rendre bon, vertueux. C'était pour moi une douleur amère, une amertume inexprimable, quand j'étais obligé de le renvoyer ou de l'éloigner à cause des autres, et pour sauver le bon esprit de la maison.

Il y a tel enfant que je pourrais nommer, que j'ai renvoyé du petit séminaire de Paris, il y a quinze ans; c'est encore pour moi un souvenir douloureux... Son nom ne me revient jamais sans un vif et profond serrement de cœur.

Il se nommait Joseph de P***; je ne l'ai jamais revu depuis, et si je le nomme ici, c'est dans la pensée que ce souvenir et ce témoignage de mes sentiments lui arriveront peut-être, et afin qu'il sache quelle place il a conservé dans mes regrets et dans mon âme.

Il avait donné, en récréation, devant ses condisciples, un sobriquet de collége au président de notre infirmerie, qui n'était pas d'ailleurs un ecclésiastique; il avait même écrit ce sobriquet sur un de ses cahiers... Il était du reste l'un des trois plus forts élèves de sa classe; très-régulier, très-laborieux; d'un air et d'une figure fort distingués, et paraissait pieux.

Ce fut précisément à cause de ces qualités, que je ne crus pas devoir laisser impunie cette violation de la loi du respect.

Mais, je le répète, il n'y a guère eu dans ma vie de sacrifice qui m'ait plns coûté à accomplir; et chaque fois que cette pénible obligation est revenue pour moi, il ne m'a pas suffi pour me consoler de me dire : j'ai fait ce que j'ai pu pour sauver cet enfant. Ainsi que le disait autrefois saint Bernard : une mère se console-t-elle de la

mort de son fils, parce qu'elle n'a rien épargné pour sa guérison? C'est d'ailleurs le mot des saintes Écritures: *Rachel noluit consolari,* QUIA NON SUNT. C'est aussi le mot de saint Paul : *Continuus cordi dolor.*

Le fait est que pour moi, j'en étais malade : mais quand il le fallait, j'étais inflexible. Depuis ce temps, j'ai rencontré sur mon chemin d'autres tristesses; ce qu'il y a de plus triste, de plus affreux sur la terre: des hommes faits, miraculeusement bénis de Dieu dans leur jeunesse, et dont il fallait presque désespérer dans leur âge mûr.

J'en ai été plus épouvanté, mais cela a été moins douloureux pour moi. Je disais d'eux le mot de l'Évangile : *Ætatem habent.* Mais ces pauvres enfants, on ne peut dire cela d'eux! Ils n'ont ni la raison, ni l'âge, et ils font une compassion extrême, une pitié qui ne se peut rendre.

Non, rien n'est comparable à la douleur de voir ainsi périr entre ses mains l'Éducation d'un enfant, s'altérer son innocence, s'évanouir l'espérance de sa vertu et son avenir tout entier!

Aussi, quand je leur annonçais, à la lecture spirituelle, que j'avais été condamné à renoncer à l'Éducation de l'un d'entre eux, et que j'avais prononcé sur sa tête une de ces terribles paroles de retranchement et de séparation, c'était avec un accent dont le souvenir m'émeut encore à cette heure où j'y pense, avec un accent qui saisissait leurs âmes, qu'ils n'oubliaient jamais, et qui prévenait d'autres séparations et d'autres malheurs!

C'est ce sentiment si profond, si douloureux, qui imprimait quelquefois à mes paroles une sévérité terrible qui suffisait à tout dans la maison. Et cette sévérité, il la fallait bien! car il se rencontre quelquefois de ces malheureux enfants, les meilleurs même, qui ont tout à coup

comme un triple bandeau sur les yeux : vient, comme je l'ai dit, cet âge si redoutable de treize à quinze ans, où ils sont quelquefois effrayants à voir, où l'orgueil, la sensualité, la dissipation, tout conspire en eux contre eux-mêmes !

C'est alors qu'il faut avoir d'eux une compassion immense, et en même temps les traiter avec une sévérité inexorable ; c'est alors qu'il faut les placer entre le bien et le mal extrême, afin que cette extrémité même les rejette dans le bien. C'est alors qu'il faut les éclairer à tout prix, et leur faire entendre un langage clair, péremptoire, terrible.

Oui, j'étais terrible, parce que j'étais père ; je ne dis pas assez : j'étais mère, et je voulais sauver mon enfant ; c'était la tendresse même de mon cœur pour eux, qui m'inspirait une sévérité, une dureté écrasante.

Chose étrange ! Ils le sentaient et au fond ne m'en aimaient que davantage. Aujourd'hui, ceux que j'ai traités avec le plus de sévérité m'ont conservé un souvenir impérissable ; ils avaient mieux entendu et de plus près l'accent de mon âme.

A l'heure de leur emportement, au milieu du bruit de leurs passions excitées, ils n'avaient pas compris d'abord ; mais le trait était arrivé au fond de leur âme. Ma parole s'y était comme enracinée, et plus tard, dans le silence de leurs passions apaisées, ils l'ont retrouvée là tout à coup. Ils en ont été émus, et ils ont dit : c'était un père et le meilleur des amis !

Je dois ajouter 1° que quant aux jeunes enfants, je n'en désespérais jamais avant leur première communion ; et je ne me souviens guère d'en avoir jamais renvoyé un seul avant cette époque.

2° Je ne me souviens pas non plus d'avoir jamais renvoyé un élève de philosophie, de rhétorique ou de seconde.

On comprend tout ce qu'entraîne une telle rigueur : ce n'est rien moins que toute l'œuvre de l'Éducation renversée! c'est tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour à peu près perdu! c'est une âme qui ne se retrouvera peut-être jamais!... C'est un chrétien, quelquefois un prêtre, anéanti pour toujours!

3° C'est aussi une chose affreuse que de renvoyer un enfant, lorsqu'il appartient à des parents chrétiens, heureux de vouer un de leurs fils au sacerdoce! On sent toutes les délicatesses qui se trouvent ici froissées.

4° C'est encore une chose bien triste, et même *peu honorable à une maison,* que de renvoyer des enfants qui y ont fait leur première communion. Je ne me souviens pas d'ailleurs, en dix ans, d'avoir renvoyé un seul enfant, à qui nous eussions fait faire nous-même sa première communion. Le fait est que, grâce à la bénédiction de Dieu, et au zèle de leur excellent catéchiste (1), ils la faisaient si bien, qu'il était bien rare que ces enfants ne devinssent pas notre consolation et notre joie.

5° En tout cas il est toujours bien pénible de dire : *Terra maledicto proxima,* ou bien : *Ut quid terram occupas?*

6° Enfin, on ne doit jamais manquer d'avertir les parents à l'avance, et avoir les plus grands ménagements pour leur honneur et l'honneur de leurs enfants.

Mais surtout ce qu'il faut, c'est de tout faire pour éviter de telles extrémités.

IV.

Pour cela, que de peines un supérieur doit se donner!

(1) M. l'abbé Millault, aujourd'hui supérieur du petit séminaire de Paris : il me permettra de prononcer ici son nom.

car il faut faire violence à ces malheureux enfants, et il faut que cette violence soit douce, persuasive, chrétienne, raisonnable, sans punition matérielle!

La violence grossière, la contrainte matérielle est facile; mais elle ne sauve rien, et perd tout....

Il faut leur apprendre à se faire violence à eux-mêmes : il n'y a que cela d'utile, de décisif; mais rien ne coûte davantage. — C'est le *compelle intrare* évangélique : il faut le savoir pratiquer. En un mot, il faut absolument venir à bout des natures les plus rebelles, et par la persuasion; rien n'est plus laborieux.

Pour cela, il faut les suivre, les poursuivre sans cesse : avec bonté, tendresse, fermeté, indulgence, sévérité.

Tant qu'un enfant ne va pas bien, il ne faut pas le perdre de vue; il faut qu'il soit constamment averti, exhorté, repris, encouragé, partout, par tous, en toute occasion, et cependant toujours à propos, et sans le fatiguer.

Pour moi, je ne cessais jamais, je ne me reposais jamais: j'y mettais le temps, quelquefois un long temps : j'y employais tout le monde, le confesseur, le professeur, les élèves les plus pieux, les plus aimables de la maison, les parents; je m'y employais plus que personne, et je l'emportais enfin. — Les âmes ne se gagnent qu'à ce prix.

Ah! saint Paul a eu raison de dire : C'est un enfantement, où il faut des pleurs et des douleurs vives : *quos iterùm parturio.*

Quand je recevais un de ces enfants, que je n'avais pas élevés, ce n'était jamais sans avoir avec lui une conversation très-sérieuse devant ses parents; et une autre plus sérieuse encore, quand ses parents, sur ma demande, le laissaient seul avec moi.

Je lui parlais alors avec la plus grande bonté, avec tendresse même, mais aussi avec une grande gravité.

Je lui disais toute ma pensée, toutes mes exigences, et mes motifs pour tant exiger, c'est-à-dire, les intérêts sacrés de la maison, ses intérêts suprêmes à lui. Je mettais tout cela dans la plus vive lumière possible à ses yeux; puis je le quittais en l'embrassant, en le bénissant, et il entrait dans la maison.

Et il arrivait ordinairement que des enfants dont on m'avait effrayé, dont on m'avait dit l'esprit méchant, le caractère indisciplinable, le cœur insensible, se décidaient du coup tellement au bien, que nous étions étonnés nous-même, après tout ce qu'on nous en avait fait craindre, de ne jamais apercevoir en eux la trace même des défauts qu'on nous avait signalés.

Je me souviens entre autres d'un enfant que ses parents m'avaient demandé en grâce de recevoir, me disant avec franchise qu'ils avaient épuisé tous les moyens pour en venir à bout, et qu'ils ne pouvaient plus y tenir.

Je vis l'enfant, il me plut; il avait évidemment de grandes ressources d'esprit et de caractère; et tout cela s'était tourné vers le mal.

Je lui fis ma conversation et mes discours accoutumés, et j'ajoutai cette phrase, dont l'emploi m'avait été plus d'une fois utile :

« Tous ces défauts-là, mon enfant, qui ont fait jusqu'à « ce jour la douleur de votre père et de votre mère, et qui « vous perdront, si vous ne vous en corrigez pas, il faut « en finir avec eux.... Il faut, en franchissant le seuil de « cette porte, — nous étions alors dans un cabinet des « parloirs donnant sur la rue de Pontoise, et je lui montrais la porte, — il faut les laisser là derrière, dans « cette rue, et entrer ici sans eux : c'est un méchant habit « dont vous avez revêtu un enfant qui vaut mieux que « cela : je reçois volontiers l'enfant, mais je ne veux pas

« du reste ; il faut laisser tout cela dans la rue de Pon-
« toise, et que je n'en entende jamais parler ici. »

L'enfant me le promit ; et je fus stupéfait, je le dois avouer, et ses parents plus stupéfaits encore que moi, quand nous vîmes que cet enfant n'avait plus à la lettre aucun des défauts dont il avait été question. Ce fut à ce point que nous nous disions quelquefois avec nos Messieurs : mais c'est impossible !.... ces pauvres parents nous ont trompés en sens inverse des erreurs dans lesquelles les parents tombent ordinairement.

L'enfant, il est vrai, avait une impétuosité extraordinaire dans ses jeux ; mais elle ne lui fit jamais commettre une faute sérieuse; il me suffisait d'un regard en récréation pour rappeler en lui toutes ses plus fortes résolutions. — Il avait près de quatorze ans, et à cause de sa mauvaise conduite, on n'avait pu encore venir à bout de lui faire faire sa première communion : il la fit admirablement. Je n'oublierai jamais ce que devint, ce jour-là, cette petite figure, qui était ordinairement ferme jusqu'à la dureté : on y vit tout à coup briller, avec une douce lumière, quelque chose d'attendri et d'angélique qui était inexprimable. Je pourrais prononcer ici son nom : car cet enfant n'est plus sur la terre, et son nom m'est demeuré cher à jamais. Il est mort à vingt ans, dans tous les sentiments de la piété la plus sincère. Il se nommait Félix, et je lui disais quelquefois : Puisque nous avons le même nom de baptême, tâchez de nous faire honneur. Il a fait mieux que cela ; et du Ciel, où il est, je l'espère, il prie pour ceux qui l'ont aimé ici-bas... Mais c'est assez ; je dois respecter la douleur de sa mère, qui lira peut-être ces pages.

V.

Quand les moyens ordinaires n'avaient pu venir à bout d'un enfant, et que je me sentais à la veille de le renvoyer, j'avais recours à un moyen extraordinaire, à une dernière, mais à peu près infaillible ressource. J'avais recours à ses parents, surtout à son père.

1° Si c'était *un très-jeune enfant* de sept, huit, neuf ans, je faisais venir le père : quand j'avais le bonheur de rencontrer l'intelligence et la fermeté nécessaires, le traitement était *énergique,* et le changement prompt.

Le fait est que, quand un enfant sent qu'il n'a pas de ressource contre ses maîtres, dans la faiblesse de ses parents, l'action est facile sur lui.

Sans doute, dans un âge si tendre, il n'est pas corrigé sans retour, et il retombera; mais il sera aisé de le relever : à l'époque de sa première communion, il se corrigera plus profondément; et si on continue à l'élever comme il faut, à quatorze, quinze ou seize ans, le changement deviendra définitif.

Mais, je le répète, il faut qu'il soit sans ressource et sans espérance pour le mal, et que tout, au contraire, l'invite, le pousse, l'attire avec espérance au bien.

Il faut qu'il sente la fermeté et la bonté de ses parents, en même temps que celle de tous ses maîtres, et tout sera bientôt sauvé.

2° Quand c'était un enfant déjà d'un certain âge, ayant fait sa première communion, tournant au mal... résistant à tout... vers treize, quatorze ou quinze ans, c'était plus sérieux, plus difficile, et je me suis trouvé quelquefois dans un cruel embarras.

Un jour, cependant, je rencontrai un père de famille

qui m'apprit à ne désespérer jamais. En voici l'histoire : elle a sauvé son fils, et profita depuis à plusieurs autres.

Il s'agissait d'un enfant indomptable ; et, si on me permet l'extrême familiarité du mot dont nous avions été amené à nous servir, indécrottable.

J'allais le renvoyer : c'était une affaire décidée, et je ne lui donnais plus que huit jours d'épreuve, par ménagement pour sa famille, et sans d'ailleurs en rien espérer, lorsque je trouvai, heureusement, un père digne de ce nom par sa sagesse, sa décision et sa fermeté. Après m'avoir déclaré le grand parti qu'il était résolu à prendre, si j'y consentais, il dit devant moi à son fils :

« Tu peux te faire renvoyer du petit séminaire : ta mère en mourra peut-être de chagrin ; mais tu as là contre elle et contre moi, dans ta mauvaise volonté, une puissance contre laquelle nous ne pouvons rien.

« Nous ne pouvons demander à ces Messieurs de te garder ici, si tu deviens un mauvais exemple et un scandale pour les autres. Ces Messieurs ont déjà été trop bons pour toi et pour nous.

« Mais si tu te fais renvoyer, entends bien ceci : ce n'est point pour revenir à la maison paternelle que tu sortiras d'ici ; tu en es indigne ; ce n'est pas non plus pour être placé dans une autre maison d'Éducation, où on ne voudrait peut-être pas de toi, et d'où tu te ferais chasser encore.

« Non, ici, on ne punit pas, et on renvoie : tu seras placé dans une maison de correction, où on punit, et d'où on ne renvoie pas ; et là, tu seras traité comme tu le mérites ! — Tu as huit jours pour y réfléchir et te décider. Adieu. »

Ce discours fut décisif : l'enfant fut atterré, et changea ; et ce fut pour moi une grande lumière.

Le fait est que, quand des parents ont le courage de tenir, avec un calme et une douceur imperturbables, un tel discours à un enfant, l'effet est infaillible : c'est-à-dire que l'enfant réfléchit sérieusement, rentre en lui-même, se corrige, devient bon, et on n'est pas obligé d'en venir à la dernière extrémité.

De plusieurs enfants, à qui j'ai entendu tenir ce langage, je n'en ai jamais vu qu'un seul, auprès duquel on ait échoué ; mais il faut ajouter qu'un ancien précepteur était venu dire à l'enfant : *on ne vous y mettra pas,* n'ayez pas peur de cela ; vos parents craindraient de se déshonorer...

C'est le seul que j'aie vu séjourner dans une maison de correction : les autres n'y allaient pas, et changeaient.

Mais, qu'on le comprenne bien, pour qu'ils n'y aillent pas, il faut être décidé à les y mettre ; pour que la menace ne s'exécute pas, il faut qu'elle soit sincère ; autrement, elle n'est pas digne d'un père, ni de Dieu devant qui elle est faite : autrement, *elle n'est pas faite avec l'accent nécessaire* : l'enfant n'y croit pas : il faut qu'il y croie, et pour cela, il faut qu'elle soit vraie (1).

Si on veut qu'un enfant se décide au bien, il ne faut

(1) Un enfant de treize ans dissipé et paresseux à l'excès, allait être chassé du collége de ***. — Le père, M. le comte de *** est prévenu que son fils n'a plus que huit jours pour s'amender. Ce père, plein de sens et d'énergie, arrive et prie le directeur de lui confier son fils pendant ce dernier temps d'épreuve ; tient à l'enfant un discours à peu près semblable à celui qui est rapporté plus haut, et ajoute : « Non seulement tu ne rentreras pas chez moi, mais puisque tu veux déshonorer le nom que tu portes, tu seras *savetier.* » — Je cite textuellement. — Aussitôt il le conduit chez un honnête cordonnier de la ville, et y met son fils en apprentissage. — Avant les huit jours, une révolution complète s'était opérée dans l'enfant. Devenu un modèle au collége, il est entré des premiers à l'École polytechnique, et en est sorti estimé de tous pour ses talents et son excellente conduite.

pas lui laisser une seule espérance pour le mal ; rien n'est plus cruel, et à la fois plus corrupteur, que les mauvaises espérances. Elles enlèvent et brisent toutes les forces de l'âme pour le bien.

Oui, placez un enfant, placez-le sérieusement dans cette alternative suprême : entre une maison de correction, le pain dur, des gardiens sévères, des murs infranchissables, des verroux inflexibles, le malheur et la honte; et une maison d'Éducation chrétienne, où il a des maîtres dévoués, affectueux, désintéressés, qui l'aiment, qui jouent avec lui, qui ne veulent évidemment que son bien, son bonheur... qui ne lui demandent que de devenir bon, pur, vertueux, aimable, de satisfaire ses parents, sa conscience, son Dieu, — il y aura toujours grandes chances pour que l'enfant n'hésite pas.

Le grand bien de cette alternative terrible, c'est qu'elle déplace son âme ; lui donne une secousse violente, qui lui rend le bon sens, la raison ; et l'arrache au mal, aux influences pernicieuses. — Alors, le bien l'attire, le bien lui paraît moins austère, le bien l'emporte.

Si celui dont je viens de raconter l'histoire est aujourd'hui, à vingt-cinq ans, avec une belle fortune, un généreux chrétien et un excellent officier, c'est à son père, et à la menace d'une maison de correction, qu'il le doit.

Mais si l'enfant sent ses parents derrière lui, s'il se croit soutenu, appuyé par une intervention quelconque, par son père, contre ses maîtres, par sa mère, sa grand'mère, contre son père; s'il sent qu'il a des intelligences secrètes avec leur faiblesse, tout est perdu.

Il faut, je le répète, qu'il soit et qu'il se sente seul, sans ressource, sans appui ; et alors vous pourrez le sauver, mais il est rare, hélas! qu'il en soit ainsi : les

parents, les mères surtout, même sans le vouloir, sont presque toujours dans ces instants critiques une espérance et un appui pour le mal, contre le bien; leur faiblesse est un obstacle à l'énergie des remèdes qui seuls peuvent être efficaces.

Du reste, je ne refusais pas de recevoir ces enfants au petit séminaire, au sortir de la maison de correction.

Je le déclarais à eux et à leurs parents, et j'étais sincère; ou plutôt, j'étais père, et je m'associais sincèrement à toutes les sollicitudes du vrai père; et d'ailleurs, après l'humiliation et la correction, il n'y avait pas d'inconvénient : cela m'est arrivé deux fois en dix ans.

J'ai vu l'enfant le plus humilié, se réhabiliter de telle sorte et si vite, qu'il obtint, deux années de suite, le prix d'honneur, décerné par les suffrages de tous ses condisciples: il eut même plus tard le premier prix de philosophie, et nous ne rappelons jamais son nom que comme un de nos plus chers et plus glorieux modèles.

VI.

1° Du reste, quand on renvoie un enfant, l'enfant doit disparaître immédiatement de la maison, et s'il y demeure, en attendant que ses parents viennent le chercher, il faut un secret absolu. Autrement, cela donne lieu à tous les commentaires : il restera.... il ne restera pas... rien n'est pire. Le mauvais esprit trouve en tout cela sa place. — Il n'y est plus : il est parti : c'est le seul mot qui soit à dire.

On ne sauve les autres que par cette impression décisive et souveraine.

2° Quand on fait une de ces opérations douloureuses, nécessaires, il faut une promptitude, une énergie, une sûreté, un coup d'œil infaillible, qui enlève la plaie tout

entière, en un moment, sans qu'il reste un germe du mal... qui en fasse disparaître toute trace, tout souvenir.

Et du reste, qu'on ne croie pas que cette vive opération fasse souffrir une maison : non, au contraire. Le moyen que nul ne s'en aperçoive, ou du moins n'en souffre, et que tous en profitent, c'est que l'opération se fasse avec cette rapidité énergique. Les parties les plus éloignées du mal, ou ne ressentent pas la douleur de l'opération, ou sentent que par là on les soulage, et qu'elles n'auront plus à souffrir, ni de danger à courir. Les parties les plus rapprochées du côté malade et enlevé sentent qu'on les préserve et qu'on les sauve : il arrive là ce qui arrive dans toutes les opérations vives; les chairs saines se rapprochent les unes des autres, une vie nouvelle circule avec un sang purifié, et le souvenir même de la plaie disparaît.

3° Mais pour une telle opération, il faut que tout soit bien préparé d'avance, avec grand silence et en secret. Il ne faut pas l'ombre d'une indiscrétion. Il faut que tout soit prévu, jusque dans le dernier détail. Puis, tout à coup on agit.

4° Surtout, dès qu'un mal qui ressemble à la gangrène ou à la peste, qui en a la nature et la malignité, se révèle, et telles sont les fautes contre les mœurs, ou un certain mauvais esprit, il n'y a, pour un supérieur, pas une minute à perdre : *toute autre affaire cesse, et il n'y a plus une seconde de temps qui ne soit employée,* pour découvrir tout le mal, pour le guérir ou le retrancher. Je ne dormais jamais sur une révélation pareille. Immédiatement je remédiais au mal, s'il était guérissable : sinon, je l'extirpais.

5° Comme je n'ai rien à dissimuler en cette grave ma-

tière, je dirai que, dans ces cas-là, il ne faut pas que les confesseurs se mêlent en rien du gouvernement de la maison, ils gâteraient tout. Toujours ils sont portés à prendre le parti de leur pénitent contre le supérieur, contre le professeur, et le préfet de discipline, et cela se conçoit : un confesseur est toujours enclin à la miséricorde.

D'ailleurs, dans les choses de mœurs, telle parole peut n'être pas un péché mortel, et être un cas d'exclusion. Pour moi, j'ai renvoyé en trois minutes, un enfant qui avait prononcé en récréation une parole grossière, dont il était à peu près certain qu'il ne savait pas le sens ; mais le scandale ne me permit pas d'hésiter.

Les manquements à la règle ne sont pas même des péchés, et ils peuvent être un cas d'exclusion.

Un enfant, de très-grande famille, était allé assister à la Messe du mariage de sa sœur : dans ces cas, la règle de la maison exigeait qu'on rentrât pour la classe ; il ne rentra qu'à huit heures et demie du soir : il ne fut pas reçu, et son exclusion fut sans retour. Si ç'avait été le fils d'un paysan, peut-être aurais-je fait grâce.

Je m'arrête : certes, après tous ces détails, qui trouveront, je l'espère, leur excuse dans l'importance du sujet, l'œuvre de l'Éducation commence à se révéler à nos yeux, non seulement dans toute sa grandeur, mais aussi dans tous ses labeurs.

Voyons maintenant où l'instituteur puisera le courage nécessaire à l'accomplissement de cette grande œuvre.

CHAPITRE IX.

LE DÉVOUEMENT.

I.

Il n'y a qu'un sentiment, qu'une vertu dans l'âme qui puisse l'inspirer et la soutenir dans une telle œuvre, c'est le dévouement; et ce dévouement, il n'y a qu'un maître qui l'enseigne, c'est l'amour.

L'amour enseigne tout, disait admirablement un évangéliste : *Docet omnia;* et un philosophe païen lui-même a dit : C'est l'amour, ce n'est pas la crainte, qui est le grand maître du devoir : *Amor, non timor, magister officii.*

Plus nous étudierons l'œuvre de l'Éducation, plus nous irons au fond des choses et dans tout le détail pratique, plus nous verrons que tout y est impossible sans le dévouement et l'amour. Mais d'abord, qu'est-ce que le dévouement?

Se dévouer, c'est se livrer sans réserve, c'est s'oublier soi-même, se compter pour rien, se sacrifier tout entier, tout ce qu'on a, tout ce qu'on peut, tout ce qu'on est : comme le disait saint Paul, après avoir tout donné, c'est se donner soi-même : *Impendam omnia, et superimpendar ipse.*

Soyez pères; ce n'est pas assez : soyez mères, disait Fénelon; c'était tout dire. Et saint Paul avait dit avant lui : Nous ne sommes pas des pédagogues : nous sommes des pères : *Non pædagogos, sed patres.* J'ai été au milieu de vous, disait-il encore, comme un père, vous parlant avec tendresse comme à mes enfants : *Sicut pater deprecans*

vos. Enfin, j'ai été souvent pour vous comme une nourrice caressante : *Tanquam si nutrix foveat filios suos.*

On le sait, saint Jean l'évangéliste ne se plaisait qu'à redire : Mes enfants, mes petits enfants : *Filioli.*

Ces grands cœurs ne furent au reste que les disciples fidèles de l'Instituteur divin, qui s'était le premier comparé à une mère, *sicut gallina pullos,* et avait dit : Laissez venir à moi les petits enfants; *Sinite parvulos venire ad me.*

Je le proclame donc avec une conviction profonde : quiconque n'a pas dans le cœur, pour la jeunesse, un dévouement paternel et maternel, n'est pas destiné au ministère de l'Éducation.

Eh ! mon Dieu ! ce que je demande ici, est si vrai, si fondé en raison, que les païens eux-mêmes l'avaient entrevu. Il faut avant tout, dit Quintilien, qu'un maître prenne les sentiments et le cœur d'un père pour ses disciples. *Sumat* ANTE OMNIA *erga discipulos* ANIMUM PARENTIS.

C'est que ce précepte est celui de la nature même. L'œuvre est essentiellement paternelle, et c'est ce qui en fait la gloire ; mais c'est aussi ce qui en fait le travail et la peine. Si l'autorité qu'on y exerce est l'autorité même de la paternité, si cette autorité doit être acceptée comme telle par l'enfant, elle doit aussi être exercée comme telle par l'instituteur : à un homme qui prend la place, les droits, l'action d'un père, il faut le dévouement paternel : rien n'est plus évident. S'il ne sent pas ce dévouement dans son âme, s'il n'est pas véritablement père par le cœur, qu'il se retire : encore un coup, cette œuvre n'est pas faite pour lui : il n'est pas fait pour cette œuvre.

II.

Il est de cela une autre raison que j'ai indiquée plus haut :

l'œuvre est trop laborieuse. Il ne faut pas que ceux qui aspirent à y travailler se fassent aucune illusion. Je leur redirai volontiers, avec un admirable instituteur, qui a épuisé sa vie au service de la jeunesse, et succombé à la peine, avant le temps (1) : « Comment vous tracer, Messieurs, le tableau de cette vie sans liberté, sans délassements, sans repos, sans dignité apparente; où il faut toujours se rapetisser, se contraindre, se multiplier, se renoncer soi-même?... Non : il y a là trop à faire, trop à travailler, trop à souffrir pour qu'un dévouement commun et ordinaire y suffise. Il y faut un zèle et une sollicitude extraordinaires : une sollicitude qui s'étende à tout, aux progrès de l'enfant dans la piété et dans la vertu, dans les lettres et dans les sciences; à son esprit, à son cœur, à son caractère, à sa santé; à ses relations du dedans et du dehors, à ses défauts pour les supporter avec patience, et toutefois les corriger en les supportant; à ses bonnes qualités pour les développer; à ses peines, à ses ennuis même, à ses découragements, pour les consoler, les adoucir; en un mot, une sollicitude qui embrasse tout, depuis les besoins les plus élevés de son âme, jusqu'aux soins les plus humbles de sa vie matérielle!... »

Eh bien! je dis que le dévouement paternel et maternel est indispensable à tout cela, et encore suffit à peine.

Rollin demande quelque part, et avec raison, que la vigilance et l'assiduité d'un bon maître ne cessent jamais, *ni la nuit, ni le jour*. Il n'y a point de moment, dit-il avec le beau et touchant langage de la foi chrétienne, où un maître ne réponde de l'âme des enfants qui lui sont confiés :

(1) M. l'abbé Poullet, fondateur et directeur du collége de Senlis, mort à trente-six ans. Il y a peut-être en notre pays un instituteur comparable à M. Poullet; je n'en connais pas qui lui soit supérieur.

« Si son absence ou son inattention donne lieu à l'homme « ennemi de leur enlever le précieux trésor de leur inno- « cence, que répondra-t-il à Jésus-Christ qui lui deman- « dera compte de leur âme?... IL NE DOIT DONC JAMAIS « LES PERDRE DE VUE. »

Cela est incontestable; mais cela aussi est décisif pour notre thèse : ce que Rollin demande ici aux instituteurs, qu'est-ce autre chose que le dévouement paternel et maternel? N'est-il pas manifeste qu'il n'y a qu'un père et une mère qui ne perdent jamais de vue leur enfant? Tout instituteur qui n'aura pas dans son cœur les inspirations de leur dévouement, sera ici inévitablement en défaut.

Entre mille détails d'Éducation que je pourrais citer, et pour lesquels il faut le cœur d'un père et d'une mère, j'en indiquerai un seul : qu'est-ce qui décidera un professeur à soigner, dans sa classe, les faibles aussi bien que les forts, à leur donner même plus de soins, précisément parce qu'ils sont plus faibles, et à faire en sorte que sans trop arrêter dans leur marche les meilleurs élèves, il ne laisse en arrière aucun de ces pauvres enfants, qui donnent si peu de satisfaction à son amour-propre? Il faut nécessairement ici quelque chose du dévouement dont je parle. Il n'y a qu'un père et une mère qui ne laissent jamais leurs petits enfants en arrière, qui se proportionnent à leur faiblesse, qui les attendent au besoin, ne sacrifient jamais les uns aux autres, et disent comme Jacob : *Je ne puis marcher si vite ; vous savez que j'ai de petits enfants. Nosti quod parvulos habeam* (1).

(1) Un excellent professeur du petit séminaire de Paris écrivait à un de ses élèves, devenu professeur à son tour : « Il vous sera facile « de découvrir dans chacun de vos enfants, même chez ceux qui sont le « moins bien partagés, certaines aptitudes dont vous tirerez parti pour

Ce dévouement seul peut supporter patiemment non seulement les faiblesses, mais les défauts naturels et choquants, et l'ingratitude ordinaire des enfants; seul aussi, je le dois ajouter, il finit par s'en faire aimer; seul, il les attire; seul, il les élève jusqu'à lui, parce que seul il descend bien jusqu'à eux; seul, enfin, il les transforme, parce que seul, il s'identifie profondément avec ces jeunes âmes, comme fait un père et une mère; seul, en un mot, il fait l'œuvre paternelle et maternelle.

Sans doute il ne suffit pas absolument d'aimer les enfants et de se dévouer à eux, pour avoir la science de l'Éducation : un esprit éclairé, un jugement droit, une longue expérience, une observation fine et pénétrante sont aussi bien nécessaires; mais le dévouement est encore le maître le plus clairvoyant, le plus pénétrant; il y a dans le dévouement, une habileté que rien ne saurait suppléer. Seul, il fait comprendre certains devoirs, donne certaines idées, révèle certaines ressources inespérées, sans lesquelles, dans telles circonstances délicates, toute l'œuvre de l'Éducation serait en péril.

« leur faire obtenir quelque succès; mais ces aptitudes, il faut les chercher pour les découvrir; il faut se mettre à la portée de ces pauvres « enfants; il faut les encourager par des attentions particulières; et « c'est pour cette œuvre que le dévouement le plus tendre et la sollicitude la plus éclairée sont nécessaires.

« Un homme vulgaire, un professeur qui n'est que le *maître* de ses « enfants, et n'a pas pour eux l'affection d'un père, n'y saurait suffire.

« Il s'occupera exclusivement de ceux qui promettent honneur et « profit à son enseignement; il cherchera à se mettre en relief dans les « succès de quelques intelligences privilégiées. Tous les autres seront « négligés et languiront, durant toute une année, dans une inertie non « moins fatale à leur esprit qu'à leurs mœurs.

« Voilà les professeurs dont on a dit avec raison : Ce sont des hommes « de salaire et non des hommes de dévouement. »

Si vous n'avez pas un dévouement paternel et maternel pour vos enfants, où trouverez-vous, dit avec raison l'abbé Poullet, cette prévoyance du cœur, qui songe aux besoins du lendemain et y pourvoit d'avance pour un être aussi imprévoyant qu'oublieux; cette sagacité du cœur qui voit le danger là où la froide prudence du maître sans dévouement le craindrait aussi peu que la légèreté et l'inexpérience de l'élève ; ces attentions du cœur, ces innombrables expédients inspirés par l'amour pour s'accommoder à toutes les variations, à tous les besoins d'une nature impressionnable, si mobile et si frêle ! Vous avez peut-être la meilleure tête du monde. Et moi, je vous réponds : « Oh ! qu'il est difficile de songer à tout vis-à-vis des en- « fants, quand on ne s'occupe d'eux qu'avec la tête (1)! « Que de lacunes inévitables, que d'oublis involontaires, « que de choses mal comprises ou négligées! »

Je dois révéler ici un des profonds motifs pour lesquels j'ai conseillé si fortement aux instituteurs d'entretenir avec les parents de leurs élèves des rapports fréquents et intimes : c'est qu'il est impossible d'entendre souvent un père et une mère, de voir de près leur cœur, de parler avec eux de leurs enfants, sans recevoir d'eux de grandes lumières, quelquefois à leur insu; sans entrer au fond des sentiments et des pensées qui seuls peuvent faire l'instituteur dévoué, et soutenir jusqu'au bout la patience de son dévouement.

Ah! que l'abbé Poullet avait raison de le dire : « Vous « que la légèreté des enfants étonne, vous que leur « paresse impatiente, vous que leur indocilité irrite, vous « que leurs rechutes découragent, laissez à d'autres le

(1) L'abbé Poullet, dans son admirable discours : *du Cœur dans l'Éducation.*

« soin de former ces cœurs et ces esprits pleins d'iné-
« galités, et de misères de tout genre ! Laissez à d'autres
« ces détails infinis, aussi fatigants par leur monotone répé-
« tition que par la petitesse de leur objet ! Vous vous userez
« trop vite à ce métier ; vous n'accomplirez point votre
« tâche dans une lutte continuelle contre vous-même,
« et vos élèves ressentiront nécessairement le contre-
« coup de la gêne où vous met une vie pour laquelle vous
« n'êtes point fait ! »

Voilà des leçons que jamais ne méditeront assez tous nos jeunes professeurs.

Mais c'est surtout un supérieur, le chef d'une grande maison d'Éducation, c'est lui qui doit avoir dans le cœur tout le dévouement paternel et maternel, et même au-delà : autrement son œuvre l'écrasera. Sans ce dévouement, je le défie d'avoir jamais assez de zèle pour suffire aux sollicitudes innombrables et quelquefois accablantes de chacune de ses journées.

J'ai connu un supérieur qui, lorsque sa charge pesait trop sur lui, allait en récréation trouver ses enfants, et se promenant en silence au milieu de sa jeune et nombreuse famille, les regardait jouer, et se donnait à lui-même un doux et ferme courage, en se disant : Qui me les a confiés, ces chers enfants ? Dieu et leurs parents : Dieu qui est le meilleur et le plus tendre des pères ; je le remplace auprès d'eux : je ne dois donc jamais me lasser. Leurs pères et leurs mères me les ont aussi donnés ; j'ai accepté leur confiance, mais puis-je oublier que leur cœur est un foyer inépuisable de dévouement et de patience ? et puis-je les remplacer auprès de leurs enfants, si je n'ai pas quelque chose de ce cœur ?

Pour moi, je m'en souviens, c'était surtout à la ren-

trée, au commencement de l'année, avec les enfants nouveaux venus parmi nous, que j'étais saisi de ces sentiments et de ces pensées.

Pendant ces premiers jours où ils étaient encore tout pleins du souvenir de leur famille, la tristesse de notre maison, les quatre murs de nos grandes cours ou même la solitude d'un beau jardin, où ils ne retrouvaient pas leur père, leur mère, leurs jeunes frères et leurs sœurs, tout ce dépaysement, tout cet appareil extérieur de captivité, les rendait comme insensibles à nos témoignages d'affection, et même à tous les plaisirs que je cherchais à leur procurer. Ils aimaient à être seuls, même en récréation; ils ne parlaient ni à leurs maîtres, ni à leurs condisciples, ou bien de profonds soupirs venaient entrecouper leurs paroles. Ces pauvres enfants m'inspiraient alors une pitié que je ne puis dire. Je les regardais avec des yeux pleins de compassion. J'aurais voulu être leur père et leur mère. Quelquefois je n'osais leur parler. Je leur envoyais, pour jouer avec eux, les meilleurs et les plus aimables enfants de la maison, ceux que nous nommions *les anges des nouveaux*.—Ah ! je désire que ce que je raconte ici et ce que j'ai expérimenté profite à d'autres qu'à moi. Qu'on n'aille pas s'y méprendre : *le mal du pays,* pour appeler les choses par leur nom, n'est pas un vain mal : le regret de la famille absente, et pour un jeune enfant, oh ! quelle tristesse ! quels déchirements ! quel vide ! et pour combler tout cela dans le cœur de ce pauvre enfant, si vous n'avez à lui offrir qu'une maison étrangère, où personne ne lui sourit, où personne ne l'aime; une sorte de mécanisme administratif dans lequel il est engrené, emporté, et quelquefois douloureusement froissé; une foule bruyante, étourdie, souvent railleuse; et puis du grec et du latin !..

Instituteurs de la jeunesse, laissez-moi vous le redire, soyez pères! ce n'est pas assez, soyez mères! Oui, il faut ici une tendresse et des soins plus que paternels!

Et non seulement dans ces premiers et douloureux moments : mais en vérité il les faut toujours, et pour tous; car tous et à toute heure les réclament. Si ces premières et vives années de l'enfance se passent dans une froide et sombre atmosphère, loin du foyer maternel, sans rencontrer un rayon de dévouement et d'amour, sans que le cœur se soit épanoui une fois, comprend-on ce qu'une telle vie offre de dangers à un enfant, et dans ses ennuis, et dans ses distractions, et dans ses peines, et dans ses plaisirs! Pour prévenir le péril, il faut qu'un supérieur ait un cœur assez tendre pour le faire sentir à tous, un cœur assez fort, assez grand pour se dévouer comme un véritable père à tout ce jeune peuple d'enfants, devenu sa famille; il faut qu'il n'ait d'autre pensée que celle de les rendre chaque jour bons et joyeux, de leur procurer à chaque heure même, toutes les plus douces et plus nobles satisfactions de l'étude et de la piété, tous les délassements les plus vifs et les plus purs, en sorte que tous ces chers enfants sentent perpétuellement qu'ils vivent sous les regards, sous les inspirations d'une affection paternelle, en sorte qu'il n'y ait pas même un moment dans leur vie d'écolier, où ils ne goûtent la joie d'être heureux sous les lois d'un si bon père.

J'étonne ici peut-être : ce que je dis n'est cependant que la simple vérité : mais cela est assez rare, je le dois avouer.

III.

En y réfléchissant même de près, plusieurs ont pensé que le dévouement sacerdotal, c'est-à-dire le renoncement

à toute autre affection et à toutes les choses de la terre, était nécessaire à cette seconde paternité ; ils ont cru que l'instituteur n'arriverait jamais à la perfection du dévouement paternel et maternel, à moins qu'il ne fût prêtre et pasteur des âmes, c'est-à-dire, à moins qu'il n'ait renoncé à la paternité humaine pour se revêtir surnaturellement de la paternité spirituelle et divine ; à moins qu'il ne soit, selon l'admirable expression des saints Livres : *pater spirituum ;* que l'enfant puisse lui dire avec entière confiance : Mon père ; et qu'il puisse lui répondre avec amour : Mon enfant ; à moins enfin, pour tout dire, que, dans la pensée du dévouement religieux le plus parfait, il ne renonce à la famille, à la fortune, à tous les soins et à toutes les sollicitudes les plus légitimes de la vie, et ne se consacre au célibat, pour adopter, sans aucun partage de cœur, et élever, dans la plénitude du plus généreux dévouement, ses enfants d'adoption. — Voilà ce que plusieurs ont pensé.

Pour moi, tout en croyant que le sacerdoce est un admirable complément de la paternité spirituelle de l'instituteur, je ne pense pas qu'il y soit essentiel. J'ai connu, je connais encore des laïques, pères de familles, professeurs de l'Université et autres, qui ont eu dans l'œuvre de l'Éducation, pour leurs élèves, le dévouement paternel le plus touchant et un cœur vraiment sacerdotal.

Quoiqu'il en soit sur ce point, une des choses les plus curieuses sans contredit des temps modernes, et qui surprendra peut-être le plus mes lecteurs ; un des faits législatifs les plus extraordinaires, en même temps qu'un des hommages les plus élevés, rendu par l'instinct d'un génie supérieur à la dignité des fonctions de l'instituteur, à la nécessité du dévouement paternel pour l'Éducation de la

jeunesse, et tout à la fois à l'excellence de la plus haute et de la plus pure vertu du sacerdoce, c'est l'article du décret de 1808 :

« A l'avenir, les proviseurs et les censeurs des lycées, les principaux et les régents des colléges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles seront assujettis AU CÉLIBAT ET A LA VIE COMMUNE. Les professeurs des lycées pourront être mariés, et dans ce cas ils logeront hors du lycée. Les professeurs célibataires pourront y loger et profiter de la vie commune. — Aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et des colléges (1). »

Assurément Napoléon n'était pas une faible intelligence, et n'avait pas l'esprit trop clérical : c'était un génie guerrier sans doute, mais c'était aussi un législateur : par l'ascendant du génie civil et la force d'un bon sens de premier ordre, en même temps que par l'énergie de son caractère, il retint la société tout entière au penchant des abîmes. Dans ce suprême effort, il sentit tout d'abord que parmi les œuvres de la restauration sociale, l'Éducation de la jeunesse devait être au premier rang, et il fonda l'Université. Mais, chose étrange! la vie commune et le célibat, c'est-à-dire, la perfection de la vie sacerdotale et de la vie religieuse, telle fut la condition extraordinaire du dévouement, qu'il crut devoir exiger des instituteurs de la jeunesse française.

Ce n'était pas, d'ailleurs, l'estime naturelle et philosophique du célibat qui l'inspirait : on sait son goût pour les peuples nombreux, le besoin qu'il en avait, et sa réponse à Mme de Staël. Avait-il compris que l'instituteur

(1) Art. 100, 101 et 102 du décret du 17 mars 1808, reproduits d'après le *Bulletin des Lois* dans le *Code universitaire* de M. A. Rendu, éditions de 1835 et de 1846, p. 144.

est associé à la paternité la plus auguste pour l'Éducation de l'âme; que représentant du père de famille, chargé de ses droits et de ses devoirs auprès des enfants qui lui sont confiés, il faut que l'instituteur soit lui-même pour eux comme un père, et que rien de tout ce qui détourne le père ordinaire de sa mission naturelle pour l'Éducation de ses enfants, ne doit détourner le second père de la mission spirituelle qui le substitue au premier; et que par conséquent, l'instituteur doit être déchargé des préoccupations de la famille, en même temps que des autres charges sociales, comme le service militaire (1) ? ou bien porta-t-il même sa pensée plus haut ?... Napoléon, qui avait été élevé par des prêtres, et qui d'ailleurs comprenait tant de choses, avait-il entrevu, dans un de ces éclairs de génie qui lui étaient familiers, que celui qui doit refaire et retremper les âmes, doit demeurer pur, et que pour devenir *le père des esprits*, il faut être vierge des affections charnelles? Quoiqu'il en soit, il écrivit le décret que nous venons de lire, et cela est digne d'être regardé de près.

Si, dans le langage ordinaire, on parle quelquefois de l'enseignement de la jeunesse comme d'un sacerdoce, il arrive aussi que l'on en dise autant de la magistrature, et cela est vrai en un sens très-grave : en effet, si le sacerdoce catholique est le ministère de la miséricorde pour l'éternité, la magistrature est le ministère de la justice dans le temps. Et cependant jamais législateur n'a songé à commander le célibat et la vie commune aux magistrats :

(1) Quant au service militaire, cela se conçoit : l'instituteur paie assurément sa dette au pays; car l'Éducation de la jeunesse est une des fonctions publiques les plus hautes, en même temps qu'un des services les plus nécessaires et les plus laborieux de la société.

ni, je l'ajouterai, aux médecins, dont on n'a pas fait d'ailleurs des magistrats, quoique rien ne soit plus délicat que les fonctions médicales.

Pourquoi donc cette pensée d'assimiler si complètement l'instituteur au prêtre? C'est que l'instituteur de la jeunesse, comme nous l'avons vu, remplit au fond et dans le vrai une fonction sociale plus haute que celle de la magistrature elle-même; c'est qu'il est un père, une mère substitué au père et à la mère selon la nature, et qu'il doit en avoir toutes les affections, toutes les délicatesses, et le dévouement; et le moins qu'on puisse dire, c'est que Napoléon eut ici un instinct profond de la nature la plus intime des choses.

Malheureusement, en dictant cette loi, il méconnut deux points, très-importants à bien considérer dans le gouvernement des hommes, je veux dire, la vraie nature de l'homme et la nécessité de la grâce de Dieu pour la pratique des vertus : dans la promptitude souvent précipitée de son esprit, il ne prit pas le temps de se rendre compte, que le sacerdoce et la vie sacerdotale peuvent seuls bien protéger le célibat; et emporté tout à la fois par son bon et par son fâcheux génie, il décréta la chasteté comme il ordonnait les vertus militaires, et fit d'un dévouement sublime un article de loi.

Ce ne fut là qu'un nouveau témoignage de cette volonté tyrannique, par laquelle il crut un moment pouvoir tout dominer, les âmes comme les corps, le spirituel comme le temporel, et demeurer seul maître dans l'Église, comme il était seul maître dans l'État.

Aussi le décret ne tint pas; et bien que, comme tant d'autres lois impossibles, il n'ait pas été révoqué, à l'heure qu'il est, les proviseurs, censeurs et autres fonc-

tionnaires du corps enseignant sont logés avec leur famille dans les lycées; et je suis très-loin de le reprocher à personne.

On sait d'ailleurs que Napoléon — du moins dans les commencements de sa puissance, et avant que l'enivrement de ses succès et son ambition sans bornes eussent troublé son esprit — Napoléon regretta de n'avoir pas sous la main, pour son œuvre de reconstruction des études, l'élément si dévoué, si désintéressé, qu'auraient pu lui fournir les grandes et anciennes congrégations religieuses enseignantes. M. Molé m'a raconté deux fois comment il l'entendit exprimer ce regret au Conseil d'État, après la lecture du fameux rapport de Fourcroy; et aussi comment le premier consul, après avoir manœuvré avec une extrême habileté à travers les pensées et les préventions philosophiques du temps, acheva enfin par cette phrase : « Nous aurons beau faire... ce qu'il y avait cer-« tainement de mieux, c'était que l'Éducation de la jeu-« nesse fût confiée à deux congrégations religieuses, « émules l'une de l'autre, et toutes deux émules des « Universités. »

Mais comme il n'y avait guère moyen alors de rétablir les congrégations religieuses, Napoléon voulut, en instituant un corps enseignant, instituer une congrégation civile, et il décréta le célibat et la vie commune, et toute cette grande hiérarchie administrative de l'enseignement, qu'on a nommée l'Université.

CHAPITRE X.

L'AMOUR.

Il faut ici remonter plus haut. Comme le dit merveilleusement Platon : *On ne se dévoue que pour ce qu'on aime.*

Le principe de tout dévouement, c'est donc l'amour : et ici particulièrement tout autre principe serait impuissant.

Sans doute l'intérêt, la bienséance, le goût naturel, le plaisir ou l'honneur peuvent attacher un instituteur à ses fonctions; la conscience surtout, la grande et sévère pensée du devoir peut beaucoup pour l'y dévouer : tout cela cependant ne suffirait point. Il faut nécessairement ici l'amour le plus désintéressé, le plus effectif, le plus tendre et le plus fort ; il faut l'amour de Dieu et des âmes, c'est-à-dire, le pur et grand amour.

Quand le Fils de Dieu se fit le précepteur du genre humain, — *Præceptor,* c'est le mot des saintes Écritures, — et se dévoua, pour nous relever à la hauteur de nos premières destinées, l'amour fut le suprême inspirateur de cet immense dévouement. *Sic Deus dilexit mundum.*

Et quand il envoya ses Apôtres pour continuer son œuvre, il leur demanda trois fois le témoignage de l'amour : *M'aimez-vous?* leur dit-il, *amas me?* et Pierre trois fois répondit : *Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime : Tu scis quia amo te.* — Eh bien ! paissez mes brebis, paissez mes agneaux : *Pasce oves, pasce agnos.*

Oui, pour remplir ce beau et laborieux ministère de l'Éducation, il faut avant tout aimer Dieu et les âmes. Il faut aimer ce qu'il y a de si aimable et de si doux à aimer dans Dieu et dans les âmes.

Il est dit de Dieu quelque part qu'il aime les âmes : c'est là comme un des noms du Seigneur, *qui amas animas*. Il faut faire comme lui, il faut sentir cet amour, il faut en avoir reçu d'en haut la noble inspiration ; il faut pouvoir dire avec vérité : « Donnez-moi les âmes, je vous laisse le reste ; » je ne cherche ici ni l'argent, ni l'honneur, je ne cherche que les âmes. *Da mihi animas, cœtera tolle tibi* (Gen. 5.). Et d'ailleurs est-il rien de plus aimable que ces jeunes âmes faites à l'image de Dieu, rachetées et teintes du sang de Jésus-Christ, et qui ont encore toute la naïveté et l'innocence de leurs premiers charmes?

Il y a de ce que je demande ici, une raison simple et profonde, que j'ai indiquée déjà. — Le dévouement, c'est l'oubli de soi : mais voilà précisément pourquoi c'est l'amour seul qui fait le dévouement sincère. Il n'y a en effet que le vrai amour qui s'oublie, qui se compte pour rien, qui se livre et se consume pour ce qu'il aime. Aussi, d'une part, l'amour est le principe essentiel du dévouement ; et d'autre part, le dévouement est le témoignage le plus parfait de l'amour.

C'est ce qui a fait dire à Platon cette belle parole : « Il y a quelque chose de plus divin dans celui qui aime que dans celui qui est aimé. » C'est ce qui a fait dire à Fénelon : « Celui qui aime jusqu'à se dévouer, c'est-à-dire jusqu'à s'oublier soi-même, a ce que l'amour a de plus divin, je veux dire, le transport, l'oubli de soi, le désintéressement, la pure générosité. »

Calculer, mesurer, se réserver toujours, ce n'est pas se

dévouer, ce n'est pas aimer : ceux-là seuls aiment et se dévouent, qui ne calculent pas, qui ne mesurent rien, qui donnent tout sans compter, qui disent toujours : Me voici : *Ecce ego, mitte me* : cœurs vraiment généreux, caractères nobles et seuls faits pour l'œuvre évangélique, où il faut être toujours prêt au travail, courageux à la peine, et, selon le mot expressif de saint Paul, toujours livré à la grâce de Dieu, *Traditi gratiæ Dei,* pour agir, pour secourir, pour souffrir au besoin.

Une maison d'Éducation, une œuvre spirituelle quelconque, un catéchisme, une paroisse, ne vivent, ne s'élèvent que par de tels hommes, et par un tel dévouement. Il n'y a que ce sublime amour qui ait reçu du ciel la puissance et la bénédiction de vie. Mais, par cela même, on comprend que *l'intérêt,* dont nous parlions tout à l'heure, n'y est pour rien.

Un dévouement pareil ne s'inspire point, ne se récompense point par de l'argent; l'argent ne peut que l'attrister. Sans doute, le dévouement n'affranchit pas des nécessités de la vie matérielle, qui s'imposaient à la grande âme de saint Paul, au milieu des travaux de son apostolat; mais, comme saint Paul, on a horreur du gain, de ce qu'il nommait : *turpe lucrum;* même quand l'argent n'est pas honteux, le digne instituteur n'aime point à en entendre parler, et cela se conçoit : un père ne se fait point payer.

L'Église autrefois ne voulait pas qu'on lui payât l'Éducation : selon la belle parole des saints Livres, elle achetait chèrement la sagesse, mais elle ne la vendait point : *Eme sapientiam, et non vende.*

Le *pensionnat,* où se donne aujourd'hui l'instruction publique, fait une condition nécessaire d'un prix quelconque de pension. Mais c'est une condition pénible.

Pour moi, je l'avoue, quoique j'aie conservé un très-doux et profond souvenir des soins que j'ai donnés à l'Éducation de la jeunesse, au petit séminaire de Paris, je me souviens avec plus de douceur encore du temps où je faisais le catéchisme. Au petit séminaire, il y avait un économe, et il le fallait bien : quand je faisais le catéchisme, il n'y avait pas d'économe : je donnais tout, et nous ne recevions rien.

Pour en finir sur ce point, je dirai volontiers du ministère de l'Éducation, aussi bien que du ministère sacerdotal : quiconque y fait sa fortune, y laisse trop souvent sa dignité (1). C'est du moins ma pensée; et ce qui est hors de doute, c'est que l'intérêt et l'amour de l'argent n'ont jamais suffi à l'inspiration du dévouement (2).

(1) Je ne puis m'empêcher de citer ici, à cette occasion, quelques lignes de Rollin : « Le salaire que les instituteurs retirent de leurs peines est certainement bien légitime et bien mérité : je voudrais cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât : mais que la volonté de Dieu, et le désir de se sanctifier, y eussent la principale et la première part. La dureté des parents oblige souvent les maîtres à marchander avec eux et à disputer sur le prix. Il serait à souhaiter que, d'un côté, la générosité des pères et mères, et de l'autre le désintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas et de sordide. Il est beau pour les derniers de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence; et je n'ai jamais vu qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement. »

(2) Un ministre anglican qui avait vu avec admiration un de nos plus florissants séminaires de France, me demanda quel était le traitement des professeurs. — Leur traitement, lui répondis-je, ils n'en ont point : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus.* Ils prennent et pratiquent cette parole de saint Paul à la lettre. — C'est incroyable, s'écria le ministre étonné, chez nous il faudrait au moins dix mille francs à chaque professeur ! — Et avec dix mille francs, lui répondis-je, vous n'aurez jamais des hommes comme ceux à qui la nourriture et le vêtement suffisent !

J'ai dit que *le plaisir* n'y suffisait pas non plus : cela est évident pour deux raisons. Et d'abord, il n'y a rien de moins dévoué, rien de moins désintéressé que le plaisir. Et en second lieu, je réponds sans hésiter : il n'y a pas de plaisir ici; on trouve dans ce ministère de grandes peines, quelquefois, si on en est digne, si on s'y consume, des consolations; mais du plaisir, jamais.

Mais *l'honneur*, dira-t-on, ce puissant mobile des grandes choses, ne suffirait-il pas?

Je ne le pense point : sans doute l'Éducation est une grande chose, la plus grande du monde à mes yeux, parce qu'elle est la plus vraie dans sa suprême grandeur; mais il le faut bien savoir, toute grande qu'elle est, elle se compose de trop de petites choses, pour que l'honneur, *ce grand mobile*, s'y adapte et y suffise. Disons d'ailleurs la vérité : l'honneur, dans ce grand ministère, où est-il aujourd'hui? Le respect même n'y est plus! les cours publics, la grande éloquence historique, littéraire, philosophique, a pu mettre des professeurs éminents sur le chemin des honneurs : mais je ne sache guère d'homme très-honoré pour son dévouement sérieux et modeste à l'Éducation de la jeunesse. Et d'ailleurs je le dirai volontiers avec Rollin : « Si « les vues intéressées sont indignes d'un maître véritable- « ment chrétien, celles de la vanité et de l'ambition ne le « sont pas moins (1). »

Dans l'état présent de nos mœurs, un homme de mérite se diminue plutôt dans le ministère de l'Éducation, qu'il ne s'y élève aux yeux du monde. C'est une triste, mais incontestable vérité.

(1) Un digne instituteur, dit encore Rollin, évite de se faire connaître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il puisse donner tout son temps à l'étude de la sagesse.

Mais, me dira-t-on encore, est-ce que la bienséance, la dignité personnelle, l'honneur entendu dans le sens le plus élevé du mot, c'est-à-dire, l'estime pour soi-même, la conscience enfin et le devoir, ne suffiraient pas ici à l'inspiration du dévouement? Je ne le pense pas davantage.

Et d'abord, *la bienséance,* je dirai même, la bienséance personnelle et l'estime qu'on se doit à soi-même, ne suffit guère à rien de très-pénible. Dans l'Éducation, il faut se sacrifier, se dévouer; mais se sacrifier par bienséance est à peu près une plaisanterie.

Je traite de tout ceci et j'examine ces diverses pensées, parce que je les ai rencontrées sur mon chemin, dans la pratique, et chez des hommes même, auxquels un caractère sacré aurait pu en inspirer de plus élevées et de meilleures. Eh bien! l'expérience m'a démontré que des professeurs, fussent-ils prêtres, ne suffisent à rien de sérieux, par le sentiment des bienséances et l'observation fidèle des devoirs qu'elles imposent.

Mais la conscience, le sentiment du devoir officiel? — Eh bien! non, cela ne suffit même pas, et les termes le disent. Dire de quelqu'un : Il n'a que le dévouement officiel, c'est dire : Il n'a pas de dévouement. La bienséance est officielle; mais l'amour, le dévouement ne l'est pas: je dirai même que l'officiel tue le dévouement. Quand un prêtre est officiel, et rien au-delà, ou que l'officiel domine chez lui et dans son ministère, le pasteur n'y est plus guère, et rien ne s'y fait de bon. Je sais cela pour l'avoir vu quelquefois de près.

J'ai parlé de l'administrateur, de ses qualités, des services nécessaires qu'il rend dans l'Éducation. Mais si l'instituteur n'est qu'un administrateur, même honnête

et désintéressé, il fera peu de chose. Écoutons sur tout ceci l'expérience et les graves paroles de l'abbé Poullet :

« L'Éducation ne se fait pas en masse, de haut et de loin. Si nous nous sommes affranchis des viles préoccupations de l'esprit mercenaire, qui l'exploite comme une industrie, prenons garde de nous arrêter aux vues incomplètes et stériles qui nous la présenteraient comme une noble gestion, à laquelle il suffise d'apporter les qualités d'un administrateur habile et probe.

« Quand nous aurons mis un certain ordre extérieur dans cette réunion d'adolescents et de jeunes hommes; quand nous les aurons partagés en plusieurs groupes, selon leur âge et leurs besoins, et réglé la distribution de leurs journées ; quand nous aurons préposé à toutes les subdivisions, à tous les détails de la vie scolaire, une hiérarchie de maîtres et d'employés de tous les degrés ; quand nous aurons, par de sages règlements, organisé l'enseignement, organisé les punitions, croirons-nous donc avoir tout fait, avoir fait beaucoup, avoir fait quelque chose pour la véritable Éducation de ces enfants, ainsi enrégimentés, casernés, surveillés, enseignés tout au plus, mais non pas élevés, éclairés, améliorés, formés, comme ils ont besoin, comme ils ont droit de l'être ? Est-ce que l'esprit, les mœurs, le cœur avec ses bons et ses mauvais penchants, le caractère avec ses inégalités et ses vicissitudes, la piété avec sa délicate et intime influence, sont des choses qui s'administrent, qui s'enseignent, qui se dirigent avec des règlements, des rapports officiels, des formalités de bureau ? Je vois le corps ; où est l'âme ? où est le principe de vie ? Je vois une administration bien organisée ; où est l'Éducation bien faite ? Je vois un fonctionnaire estimable ; où est le père ? »

Mais, dira-t-on, si le devoir officiel, si le devoir administratif ne suffit pas à l'inspiration du dévouement, le devoir tout à fait consciencieux, la fidélité au devoir, commandée par la religion, ne suffira-t-il point?

Je vais étonner peut-être; mais je dois la vérité, et je réponds : non. Écoutons encore l'admirable instituteur qui nous parlait tout à l'heure :

« Si vous cherchez seulement à poser la limite exacte de vos devoirs, si vous interrogez seulement vos principes d'honnête homme, j'ajouterai même les principes d'une conscience religieuse, mais froide et rigide, pour calculer ce que vous devez à un enfant et aux parents qui vous l'ont confié, cela vaut un peu mieux, sans doute, que de calculer uniquement ce qu'ils vous doivent, mais vous êtes bien loin encore de remplir, de comprendre même toute l'étendue de votre sainte mission. Aimez donc cet enfant! Ayez dans votre cœur un ardent désir de son avancement, de son bien, de son bonheur!... Non, j'ose le dire, *nul autre mobile* que l'amour, pas même celui du devoir, *et du devoir imposé, sanctionné par la Religion,* ne soutiendrait longtemps un maître dans cette pénible carrière. En vain nous dirions-nous à nous mêmes que l'Éducation est pour nous un ministère sacré, un apostolat religieux, un moyen d'acquitter envers Dieu et envers la société la dette que nous avons contractée par le sacerdoce. Ces hautes idées exciteraient notre zèle sans adoucir nos peines; nous montreraient la gravité de nos obligations, sans en alléger le poids, et peut-être même nous donneraient la pensée de nous y soustraire, plutôt que le courage de les remplir. Car, après tout, si l'idée du devoir nous restait toute seule, nous la pourrions appliquer à d'autres objets qu'à ceux qui nous occupent; nous nous demanderions quelquefois, dans les moments de lassitude inséparables d'une telle vie, si nous n'avons pas d'autres moyens d'utiliser, pour le service de la Religion et de la patrie, la puissance du ministère dont nous sommes revêtus, et avec plus d'avantage, de respect et d'honneur pour nous. »

S'il m'est permis d'ajouter quelque chose à ces graves et belles paroles, je dirai qu'il y a une raison profonde, pour laquelle la conscience seule ne suffit pas à l'accom-

plissement du devoir. La conscience, quand elle est éclairée, indique le devoir; quand elle est droite et ferme, elle déclare fortement qu'il faut le remplir : mais ce n'est pas elle qui en inspire l'amour; elle contribue même quelquefois vivement à en découvrir les difficultés, les assujettissements et les peines.

Mais le devoir, le devoir difficile surtout, est exigeant et veut être aimé : autrement il rebute. Je dirai tout : il veut être aimé pour lui-même; il veut l'être au-dessus de tout; il veut que tout lui soit sacrifié; il veut qu'on s'oublie et qu'on se compte pour rien, afin d'être tout à lui. En un mot, il veut être aimé comme Dieu; et il fait bien, car enfin, le devoir, c'est la volonté divine, c'est Dieu même! et je ne me tromperai certainement pas, en affirmant que tout devoir où Dieu n'est pas, n'est plus le devoir.

Et voilà pourquoi c'est le dévouement, c'est l'amour même, et tout le zèle de l'amour, que le devoir exige.

Quand la fidélité au devoir est sans dévouement et sans zèle; quand la conscience est sans amour, tout est froid, tout est glacé, tout souffre, tout meurt. C'est comme un soleil d'hiver : la lumière y est; mais la chaleur y manque, et la vie, la fécondité, n'y est pas. Et quand je dis : la lumière y est, je me trompe : c'est une lumière pâle qui n'éclaire pas assez.

J'ai rencontré, dans ma carrière, quelques collaborateurs qui ne travaillaient, comme on dit, que par devoir, par devoir strict et par froide conscience. Eh bien! il y avait une foule de choses nécessaires dans notre œuvre, qu'ils ne faisaient pas, dont ils ne se doutaient même point. Dans cette œuvre immense, où les détails sont innombrables, et où il ne suffit pas de comprendre, mais où il

faut si souvent deviner, ils comprenaient peu, et ils ne devinaient rien : et par là même souvent ils gâtaient tout. L'amour seul comprend tout, devine tout, va au devant de tout, corrige tout, guérit tout. Demandez tout cela à une mère : elle vous dira juste ce qui en est.

Dans l'Éducation particulièrement, il y a une multitude de choses, auxquelles on n'est pas strictement obligé, et qui décident tout. Eh bien ! l'amour seul décide à faire ces choses-là.

« Portez-vous de toute votre âme, non point seulement à ce qui doit couvrir votre responsabilité, mais à tout ce qui peut améliorer, exciter, échauffer, purifier, ennoblir ce cœur d'enfant confié à votre cœur de père. Et bientôt votre esprit, éclairé par ce rayon vivifiant de l'amour, verra surgir tout un nouveau monde d'idées, d'affections, de soins, que la conscience seule ne vous eût point suggérés ! Plus vous aimerez vos élèves, plus vous comprendrez qu'on ne peut rien faire pour eux qu'en les aimant, et en les aimant beaucoup. » (L'abbé POULLET.)

Et s'il faut remonter encore plus haut, voilà pourquoi dans le Christianisme, ce n'est pas la justice seule, c'est la charité qu'il faut à l'accomplissement de la loi. L'amour qui enseigne tout, qui *suggère* tout, dit admirablement Notre-Seigneur, *suggeret omnia,* l'amour est aussi celui qui fait tout dans la plénitude de la perfection : *Plenitudo legis dilectio.*

On connaît les belles paroles de Platon, citées par Fénelon : « C'est l'amour seul qui divinise l'homme, qui « l'inspire, qui le transporte, qui fait de l'homme un dieu « par la générosité, en sorte qu'il devient semblable au « beau par nature. » — Et pourquoi ? toujours parce que l'amour fait qu'on se dévoue, qu'on s'oublie, se sacrifie, se compte pour rien : c'est un mouvement divin et ins-

piré, c'est le beau immuable du devoir, qui ravit l'homme à l'homme même, et le rend semblable à lui par la vertu.

Platon disait encore : « Quiconque veut devenir un « grand homme, ne doit pas s'aimer lui-même et ce qui « tient à lui ; il ne doit aimer que le bien, soit en lui-« même, soit dans les autres. » (PLATON, *les Lois*, l. V).

Mais il y a, sur tout cela, une plus belle langue encore que la langue de Platon : la voici ; et je demande à tous les instituteurs qui ne veulent pas sentir quelque jour s'éteindre en eux la flamme de vie, et leur cœur se dessécher dans leurs rudes fonctions, de livrer quelquefois leur âme à la méditation de ces paroles :

« L'amour est une grande chose ; l'amour est un bien par-« fait : seul il rend léger ce qui est lourd ; seul il porte sans « peine ce qui est pénible ; seul il rend doux ce qui est amer.

« L'amour est généreux : il pousse aux grandes actions, et il « excite à entreprendre toujours ce qu'il y a de plus excellent.

« L'amour veut toujours s'élever, et il ne se peut souffrir « dans les choses basses.

« L'amour veut être libre et dégagé de tout intérêt terrestre, « de peur que sa lumière ne s'obscurcisse intérieurement, et « qu'il ne se trouve embarrassé dans les biens, ou abattu par « les maux de ce monde.

« Il n'y a rien, ni dans le ciel, ni sur la terre, qui soit plus « doux et plus fort que l'amour ; plus sublime et plus vaste, plus « délicieux et plus parfait ; parce que l'amour est né de Dieu, et « s'élevant au-dessus de tout ce qui est créé, il ne se peut re-« poser qu'en Dieu.

« Celui qui aime est toujours dans la joie ; il court, il vole, « il est libre, et rien ne l'arrête.

« Il donne tout pour tous, et possède tout en tous, parce « qu'il se repose dans ce bien unique et suprême, qui est au-des-« sus de tout et duquel découlent tous les biens.

« Souvent l'amour est sans mesure, et son ardeur l'emporte « au-delà de toute mesure. L'amour ne sent point le fardeau ; « il n'aime que le travail ; il entreprend au-delà de ses forces ; « il ne s'excuse jamais sur l'impossibilité, parce qu'il croit que « rien ne lui est impossible, et que tout lui sera donné.

« Aussi, il est puissant pour tout ; et là où celui qui n'aime « pas n'a que langueur et défaillance, l'amour trouve des forces « pour venir à bout de toutes choses.

« L'amour est vigilant, et il ne dort pas même dans le som-
« meil. Dans les plus grands travaux, il ne se lasse point ; con-
« traint et affligé, il ne se rétrécit pas; dans les frayeurs qu'on
« lui fait, il ne se trouble point ; mais comme la flamme vive
« et ardente, il monte toujours, et sa vigueur s'élève par-des-
« sus tout.

« L'amour est pieux, il est gai, il est prompt ; il est sincère,
« il est aimable, il est fort, il est patient, il est fidèle, il est pru-
« dent, il est constant, il est viril, et il ne se recherche jamais.

« Car aussitôt qu'on se recherche soi-même, on perd l'amour.

« L'amour est circonspect, il est humble, il est droit ; il n'est
« ni léger, ni lâche ; il ne s'amuse point aux choses vaines ; il est
« sobre, il est chaste, il est persévérant, il est paisible, et veille
« toujours à la garde de tous ses sens.

« L'amour est soumis et obéissant; il inspire le mépris de soi ;
« il est ardent et reconnaissant ; il conserve toujours en Dieu
« une confiance inébranlable, lors même qu'il se trouve sans goût
« à son service ; car on ne peut vivre dans l'amour et sans dou-
« leur.

« Celui qui n'est pas prêt à tout souffrir pour celui qu'il aime,
« n'est pas un digne ami. Celui qui aime doit embrasser les cho-
« ses les plus pénibles et les plus amères pour son bien-aimé :
« et quelque peine qui lui puisse arriver, rien ne le doit dé-
« tourner de son amour. »

Tel est le chant d'amour de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. — Mais, me dira-t-on peut-être ici, ce discours est doux à l'oreille, et cependant il est dur à entendre : *Durus est hic sermo*. Et s'il faut aimer jusque-là pour se dévouer au ministère de l'Éducation, il vaut mieux ne le pas essayer.

Je répondrai : C'est vrai, si vous n'y êtes pas appelé ; mais si Dieu vous appelle, ayez confiance, il vous donnera, ou plutôt il vous a déjà donné l'inspiration de l'amour. C'est une belle loi de cette Providence divine, qui se manifeste encore avec plus de douceur et d'éclat dans l'ordre moral que dans les prodiges de la nature matérielle : à côté de tous les grands devoirs, Dieu a pris soin de mettre un grand amour ; et par là les devoirs même les plus difficiles, sont accomplis presque sans effort ;

c'est le mot célèbre de saint Augustin : *Ubi amatur, non laboratur* : quand on aime, on ne sent pas la peine.

Le plus illustre, le plus touchant exemple de cette admirable loi, c'est le cœur d'un père, c'est surtout le cœur d'une mère. Qui donne à ce cœur si tendre une si incomparable énergie? à ce faible corps, pour résister à des fatigues prodigieuses, une indomptable vigueur? C'est l'amour.

Et voilà pourquoi aussi j'ai dit que pour les remplacer auprès de leurs enfants, et porter avec eux le fardeau de l'Éducation, il faut aimer comme eux.

Et cela est plus facile qu'on ne le pense. Il y a dans le cœur de l'homme un foyer généreux, où la flamme du dévouement et de l'amour s'allume vite, et s'entretient admirablement au souffle de la vocation divine et des grâces qui l'accompagnent toujours. Encore un coup, si vous êtes appelés et fidèles à la voix qui vous appelle, vous aimerez, et la charge alors vous deviendra légère, et Dieu bénissant votre fidélité courageuse aux devoirs que lui-même vous impose, vous serez étonnés de trouver tout à coup dans votre cœur, pour ces chers enfants, un si tendre et si puissant amour; et, dans ces nobles sentiments, une lumière, une force, une douceur surnaturelle, une joie, et enfin une vivacité et une sûreté d'action, dont le secret et la puissance ne vous avaient pas encore été révélés. J'ai vu cela bien des fois : j'ai vu de jeunes maîtres, qui ne se croyaient guère faits pour l'Éducation des enfants, mais qui s'y consacraient avec courage, parce que la Providence semblait les y appeler ; je les ai vus, au bout de quelques jours, prendre au dévouement, prendre à l'amour des enfants comme le sarment prend au feu, faire par là des merveilles dans leurs fonctions, et y devenir promptement des hommes singulièrement distingués et de premier ordre.

La vérité est, comme nous le disait tout à l'heure admirablement l'auteur de l'*Imitation*, que rien n'est plus profondément utile que le dévouement et l'amour, à ceux-là même qui sont dévoués et qui aiment. Ce qu'on fait avec dévouement, on le fait bien, on l'aime : on le fait avec joie ; si c'est pénible et dur, on le fait avec courage et consolation. En le faisant, on se forme, on se fortifie, on s'élève étonnamment soi-même.

Partout et toujours le dévouement recueille au centuple ce qu'il fait et ce qu'il donne : il multiplie les forces, il ajoute aux ressources de l'esprit ; il donne quelquefois l'esprit qu'on n'a pas, et développe toujours celui qu'on a. En un mot, l'amour transforme, élève, rend héroïque, intelligent : il enseigne tout : *docet omnia*. L'affection qu'on a pour ces petits enfants, l'étude qu'on fait de ces aimables et vives natures, ouvre quelquefois les horizons de l'humanité les plus profonds, révèle des secrets inconnus, et par là développe extraordinairement les maîtres eux-mêmes (1).

(1) « Tandis que de froids pédagogues exposent de stériles théories sur une question dont ils ne comprennent même pas les éléments, le maître vraiment chrétien trouve son système tout fait, sa doctrine toute formulée, ses devoirs nettement tracés dans un seul mot : Vous aimerez : *Diliges* ... Et lorsqu'il cherche, devant Dieu, quelles vertus il doit surtout cultiver en lui-même, pour mieux répondre à sa haute mission, toujours il entend sortir du sanctuaire de sa conscience, cette voix douce et pénétrante : *Diliges*. Aimez ces enfants ; combattez sans relâche l'indifférence, la lassitude, les dégoûts que leurs fautes et leurs défauts excitent si aisément : sans fermer les yeux sur ces défauts, ni sur ces fautes, pensez aussi à tout ce que ces enfants ont de qualités aimables : voyez l'innocence qui brille sur leur visage ; la naïveté de leurs aveux ; la sincérité de leur repentir, quoique si peu durable ; la beauté de leurs résolutions, quoique si tôt violées ; la générosité de leurs efforts, quoique rarement soutenus : sachez-leur gré de tout le bien qu'ils font, et de tout le mal qu'ils ne font pas ; quels qu'ils soient, enfin, et quoi qu'ils fassent, il faut les aimer. » (L'abbé POULLET.)

Je l'ai dit souvent : Faites une classe, la plus humble, avec dévouement, et vous verrez ce qu'elle fera de vous... un Lhomond peut-être, c'est-à-dire un esprit et un caractère supérieur.

Aussi, je le répétais sans cesse à mes collaborateurs : la première chose à faire quand un enfant se présente dans une maison d'Éducation, sans le connaître, sans savoir s'il a des qualités plus ou moins aimables, c'est de l'aimer, comme fait un père ; et pourquoi? parce que c'est un enfant de plus. Puis, avec l'amour pour guide, il faut s'appliquer à le connaître, à l'étudier, à discerner ses facultés, son esprit, son cœur, son imagination, et travailler à les élever, à les former, à les nourrir. Oui, c'est tout d'abord, dès les premiers jours de son entrée dans la maison, qu'on doit, comme un père, comme une mère, comme une nourrice, disait saint Paul, offrir à cet enfant, à cette jeune âme, les aliments sains et purs, la bonne nourriture qui lui sont nécessaires. Autrement il se jettera sur des aliments malsains, qui le feront bientôt tomber en défaillance : oui, il étudiera, il aimera le mal, si vous ne lui faites pas d'abord connaître et aimer le bien. Il n'y a pas un moment à perdre. Il faut qu'il aime Dieu et ses fêtes, ses maîtres et ses études, ses condisciples et ses jeux : mais pour cela il faut qu'il soit aimé, tendrement aimé, recherché, cultivé avec amour : il faut qu'il le sente, et alors il aime à son tour : et tout est sauvé pour lui. Mais s'il trouve l'indifférence autour de lui, s'il ne sent pas qu'il est aimé de ses maîtres, s'il tombe lui-même dans l'indifférence et s'il n'aime pas, tout est perdu, ou du moins en grand péril...

Je vais plus loin : non seulement il faut que des enfants aiment leurs maîtres ; mais il faut que leur amour soit mêlé

d'une certaine admiration, hommage rendu à la supériorité de la vertu et des lumières ; il faut du moins qu'ils les tiennent en haute estime : oui, dans une maison d'Éducation, il faut de l'admiration, de l'enthousiasme, des sentiments généreux, un grand mouvement littéraire et religieux, une vive émulation pour tout ce qui est grand et noble ; et il n'y a que le dévouement des maîtres qui inspire tout cela.

Mais, me dira-t-on peut-être, vous oubliez donc vous-même tout ce que vous nous avez dit sur les défauts des enfants : que les enfants sont ingrats, égoïstes ; qu'on a beau tout faire pour eux, que rien n'est plus rare que de rencontrer parmi eux un cœur vraiment touché et reconnaissant.

Cela est vrai ; la reconnaissance est rare dans le cœur des jeunes enfants surtout ; elle est même si rare, que l'ingratitude ne semble pas le défaut de quelques-uns, mais le défaut de tous et le vice commun de la nature livrée à ses instincts. Aussi je n'ai guère jamais été tenté d'en faire un reproche à tels ou tels. — Qui n'a remarqué combien les mots *respect* et *reconnaissance* se trouvent rarement dans les lettres des enfants à leurs parents? Les maîtres ne peuvent pas être mieux traités.

Mais la question n'est pas là : je ne dis pas qu'il faille obtenir des enfants la gratitude, c'est-à-dire le sentiment intelligent, attentif et reconnaissant du bien sérieux qu'on leur fait, — ce sentiment-là, je le répète, ils ne l'ont presque jamais qu'à la fin de leur Éducation, — je dis qu'il faut obtenir d'eux leur amitié, et même, si on le peut, leur admiration et leur enthousiasme. L'amitié, l'admiration, l'enthousiasme leur sont bien plus naturels que la reconnaissance. Ils admirent volontiers ce qui est grand,

généreux. Ils aiment volontiers ceux qui les aiment : la peine qu'on prend silencieusement pour eux, ils n'y font guère attention, ils ne s'en rendent pas même compte : il faut bien comprendre d'ailleurs que ces bienfaits, dont on voudrait qu'ils fussent reconnaissants, les gênent, les froissent, les contraignent au travail, et à tous les assujettissements de la discipline. Car, il faut bien l'observer, ce grand et immense service de l'Éducation qu'on leur rend, est un joug et une captivité de huit ou dix ans : l'amitié seule, et ses douceurs, l'amitié de leurs condisciples et de leurs maîtres, peut leur rendre cette captivité douce et le joug léger. Aussi, ne sont-ils, à vrai dire très-sensibles qu'à cela. C'est la vue, c'est la jouissance même de l'amitié qui les touche ; ils aiment qu'on les aime. Tout autre sentiment leur est à peu près indifférent.

J'ajoute enfin que, malgré leur ingratitude et tous leurs défauts, les enfants sont aimables, et je dirai presque qu'il n'y a qu'eux de véritablement aimables sur la terre, parce qu'il n'y a qu'eux en qui on trouve encore un cœur candide, ouvert, naïf ; parce que, même dans leurs défauts, même dans leurs finesses, ils sont encore vrais, naturels, ingénus, sincères.

J'ai beaucoup aimé les enfants, je les aime beaucoup encore, on le voit. Oui, ils ont été mon premier, et ils seront mon dernier amour. Et je redis volontiers : qu'aimera-t-on sur la terre, si on ne les aime?

Pour savoir donc, si on est appelé au ministère de l'Éducation, qu'y a-t-il à faire? une seule chose : consulter son cœur, et se demander si on aime les enfants, si on a quelque étincelle de l'amour de Notre-Seigneur pour les enfants. Si on reçoit de son âme une froide réponse, il faut se retirer.

Sans doute, il y a des degrés dans cet amour, comme il y en a dans tous les efforts de notre pauvre humanité vers la vertu : mais enfin, si vous ne vous sentez pas au cœur le saint foyer du dévouement pour la jeunesse, si vous n'avez pas l'inspiration de l'amour et du sacrifice ; si vous ne vous sentez pas le courage de vous compter pour rien, de vous dévouer sans cesse : retirez-vous, vous n'êtes pas fait pour élever la jeunesse !

Si votre famille et vos enfants vous absorbent ou seulement vous partagent trop, si le monde et ses plaisirs vous entraînent ; si la science elle-même et le goût du savoir vous dominent, si vous n'êtes qu'un humaniste, un grammairien, un rhéteur passionné, je crains d'être encore obligé de vous dire : Retirez-vous ! vous aimerez le grec et le latin plus que vos élèves, vous ne verrez dans leur Éducation que du grec et du latin ; vous ne comprendrez pas même la nature et les moyens de leur haute Éducation intellectuelle... encore moins comprendrez-vous l'Éducation morale et religieuse, surnaturelle et chrétienne, de ces âmes immortelles.

J'irai plus loin. — Si des goûts décidés de vie intérieure et contemplative sont au fond de votre âme, retirez-vous. Vous n'êtes pas fait pour élever la jeunesse.... faites-vous Chartreux ! quelle que soit votre piété, votre sainteté même, à votre insu le dévouement vous manquera.

Je vais plus loin encore : si vous n'aimez pas comme instinctivement la jeunesse et l'enfance ; si vous ne sentez pas au fond du cœur un goût de tendresse et une inclination pour elle ; si les charmes de cet âge ne vous attirent pas vers lui ; si leurs défauts et leurs faiblesses même ne vous intéressent point, je vous dirai encore : Retirez-vous, l'amour vous manque ; le dévouement vous manquera !

Oui, si la vue, si la simple rencontre d'un enfant inconnu, dont le regard naïf et pur, l'attitude simple et noble révèle une heureuse nature, ne touche pas votre cœur, n'intéresse pas votre âme, ne vous fait pas envier le bonheur de ceux qui l'élèvent, n'excite pas votre intelligence... si vous ne vous dites pas à vous-même, comme malgré vous : Je serais heureux d'élever cet enfant, j'aimerais à lui faire faire sa première communion; vous n'aimez pas assez l'enfance... Je crains que vous ne soyez pas fait pour le plus sublime et le plus laborieux, mais aussi pour le plus consolant et le plus doux des ministères, quand on aime.

CHAPITRE XI.

L'INTELLIGENCE.

Parmi les qualités essentielles à l'instituteur, si je n'ai pas nommé tout d'abord l'intelligence, si j'ai cru devoir traiter auparavant de la vertu, de la fermeté, du dévouement et de l'amour, ce n'est pas que l'intelligence soit moins nécessaire, et ne doive venir qu'en dernier lieu.

Non, assurément. Et que seraient, je le demande, la vertu, la fermeté, le dévouement, l'amour, sans l'intelligence? A vrai dire, toutes ces hautes qualités sont également indispensables; et l'une ne peut manquer aux autres dans un instituteur, sans que toutes en même temps souffrent et fléchissent. Seulement, la nécessité de chacune

d'elles est si grande, si frappante, qu'on ne peut traiter de l'une, sans paraître lui donner préférence et l'élever au-dessus de tout. Mais pour demeurer dans le vrai, on doit reconnaître qu'elles sont toutes pareillement nécessaires. Il ne le faut pas oublier : la force, l'intelligence et l'amour constituent, dans une sainteté infinie, la Divinité, et le reflet de ces divines choses doit se trouver dans le père et dans l'instituteur.

Ma raison, pour traiter en dernier lieu de l'intelligence nécessaire à l'instituteur, c'est que je lui demande avant tout ici l'intelligence de ce qui précède, c'est-à-dire, l'intelligence de ce grand art, qui se nomme le gouvernement des âmes, lequel, disait admirablement un grand Pape, est l'art des arts : *Ars artium regimen animarum.*

I.

La première intelligence qu'il faut donc chercher dans un instituteur, c'est l'intelligence *de l'œuvre* qu'il a à faire : il doit comprendre cette œuvre dans toute son étendue : il doit en avoir étudié les grands principes, le but, la nature, les moyens principaux, les différentes méthodes.

Mais pour cela, il doit y avoir sérieusement réfléchi. C'est la science d'une vie entière : une science profonde, tout à la fois spéculative et pratique ; et même quand on y a long-temps appliqué son esprit, après vingt, trente années de la réflexion la plus sérieuse, tout à coup l'expérience, et une méditation plus approfondie donnent de nouvelles lumières, découvrent de nouveaux horizons, et on s'aperçoit, non sans regret, que la vie n'y suffira pas, et que c'est une science sans bornes.

Et cependant, combien qui n'y ont jamais pensé grave-

ment un seul jour, qui ne se sont pas même rendu compte des mots dont le langage humain les oblige à se servir pour faire cette œuvre, qui n'ont pas la moindre idée du travail qu'il s'agit d'accomplir et de ses prodigieuses difficultés, ni la moindre intelligence de l'enfant lui-même, et de cette mystérieuse et puissante nature qu'il faut élever !

Le gouvernement d'une maison d'Éducation est une œuvre de grande fermeté, une œuvre de grand dévouement; mais c'est aussi essentiellement une œuvre de grande raison, de grande intelligence et de grand conseil.

N'eût-on, dit Bossuet, qu'un cheval à gouverner, et des troupeaux à conduire, on ne le peut faire sans raison : combien plus en a-t-on besoin pour mener les hommes, et un troupeau raisonnable !

Quels que soient donc la fermeté et le dévouement d'un chef d'établissement, si l'intelligence y manque, tout s'y troublera. On n'y verra qu'irrégularités, inconstances, injustices, bizarreries dans la conduite.

Et ce que je dis surtout du chef, je le dis à proportion de tous ceux qui travaillent à son œuvre avec lui. Sans doute, c'est principalement un supérieur, c'est-à-dire celui sur qui toute cette multitude d'enfants, de maîtres et de serviteurs se repose, qui doit être l'âme, la lumière et la vie d'une maison : c'est en lui que se doit trouver la raison première de tous les mouvements qui s'y font.

Mais il faut aussi que chez le dernier des maîtres, si tant est que dans une maison d'Éducation il y ait un maître qui soit le dernier, il faut que chez celui-là même dont les fonctions semblent moins importantes, la fermeté, comme le dit Bossuet, soit le fruit de l'intelligence; et que selon la parole de l'Écriture, la prudence et la force demeurent inséparables : autrement sa fermeté, son éner-

gie ne seront plus que cette fausse et dangereuse raideur qui perd tout, et compromet quelquefois l'autorité d'un supérieur lui-même, et de tous les maîtres les plus intelligents et les plus habiles.

Quant au chef, ce n'est que dans sa raison, et dans l'intelligence de ses collaborateurs, qu'il peut trouver cette force, avec laquelle on prend résolument le bon conseil. Lorsqu'on est ainsi résolu avec raison, on prévoit tout avec sagesse, on soutient tout avec courage, on pourvoit à tout avec une sûreté et une présence d'esprit constante.

C'est en ce sens que les saintes Écritures ont dit que « l'intelligence vaut mieux que la fermeté, et que la sagesse est meilleure que la force. » Et il est vrai de le dire : la sagesse, la vraie sagesse, qui prend garde à tout et ne néglige rien, a toujours, même avec un caractère faible, une certaine force; tandis que la fermeté sans la sagesse, n'est qu'une force aveugle et ruineuse.

La vraie sagesse, c'est-à-dire celle qui est tout à la fois l'intelligence du grand art de l'Éducation, et la prudence pour l'application des principes, celle enfin qui discerne les caractères et les esprits, et fait comprendre les difficultés des petites et des grandes affaires : cette sagesse inspire à tous la crainte et le respect, et aussi la confiance et l'amour; c'est elle dont les Écritures ont fait ces grands éloges : *Les maisons se bâtissent par la sagesse, et s'affermissent par la prudence. — L'intelligence remplit les greniers, et amasse les bonnes richesses. — L'homme sage est courageux; l'homme habile est robuste et fort.*

Voilà l'intelligence que rien ne supplée, que rien ne surpasse. Auprès de cette science capitale, combien la science littéraire et grammaticale, la science du grec et du latin, quoique si nécessaire, est peu de chose!

II.

Pour le prouver, indiquerai-je ici un détail d'Éducation, — grand détail assurément, — les défauts des enfants? j'en ai déjà parlé; mais dira-t-on jamais assez quelle prudence, quel discernement il faut à un instituteur pour connaître le naturel et le génie de chacun de ses enfants, pour trouver la manière de se conduire avec eux, la plus propre à découvrir leur humeur, leurs talents, à prévenir leurs passions naissantes, à leur persuader les bonnes maximes et à guérir leurs erreurs, pour proportionner toujours ses leçons à leur capacité, à leurs besoins, et pour rendre toutes ses paroles véritablement utiles et persuasives !

Voilà une intelligence que les examens les plus brillants de l'agrégation et de la licence constatent médiocrement dans un instituteur; et toutefois ce doit être là son premier travail, sa première application. Dès qu'un enfant lui est confié, avant tout il doit s'appliquer à comprendre, à étudier, à pénétrer cette jeune nature, ses facultés intellectuelles et morales, ses défauts et ses faiblesses; et c'est pour bien faire cette étude, qu'il faut aimer les enfants, les voir de près, vivre avec eux, converser avec eux, je le dirai, jouer avec eux, ne pas se renfermer dans une dignité solitaire ou sauvage : c'est pour cela qu'il faut ne se prévenir ni pour, ni contre personne, écouter tranquillement tous ceux qu'il convient d'écouter ou de consulter; et ensuite, sans aucun égard à ses goûts ou à ses dégoûts naturels, ni à ses préjugés, décider sa conduite et agir avec au moins autant de circonspection que de zèle, pour améliorer peu à peu ceux dont on est chargé. Sans doute il faut du zèle, un grand zèle. Mais le zèle ne suffit pas; il a même ses dangers; il faut quelquefois s'en dé-

fier, ou du moins il faut toujours le gouverner, l'éclairer, le diriger, surtout quand il est question des défauts des enfants et de leur correction.

Dans le cours de ma longue carrière, je n'ai jamais médité sans émotion et sans profit pour ceux qui m'étaient confiés, cette parabole d'une simplicité toute divine, dans laquelle Notre-Seigneur comparait autrefois le royaume des cieux à un homme qui a semé du bon grain dans son champ; mais pendant que les ouvriers dormaient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie par-dessus le bon grain.

Cette parabole s'applique avant tout, sans doute, au mélange des bons et des méchants, qui se trouvent en toute société sur la terre, et par conséquent en toute maison d'Éducation; mais elle s'applique admirablement aussi au mélange des qualités et des défauts, du bien et du mal, qui se trouve dans chaque enfant.

Dieu a semé dans ces jeunes âmes le bon grain en abondance par toutes les premières grâces d'une Éducation chrétienne; mais que des parents aveugles, ou des instituteurs négligents se livrent à un sommeil funeste, l'ennemi ne tarde pas à venir, sème l'ivraie au milieu du plus pur froment, et se retire. *Superseminavit zizania, et abiit.*

Puis quand l'herbe a cru, tout à coup, au milieu des bons plants apparaît l'ivraie, se montrent des herbes mauvaises, des herbes languissantes, des herbes mortes et contagieuses; c'est-à-dire, qu'on découvre avec effroi, dans les meilleures natures, des défauts et des vices quelquefois affreux, qui ont sourdement germé! Eh bien! alors il arrive de deux choses l'une : ou on se fait illusion sur le mal, parce qu'on ne se sent pas assez de zèle pour le combattre; on en prend son parti, et on rentre dans son sommeil : ou on s'emporte, et on voudrait ravager sans délai tout ce

champ, pour en arracher avec violence toute cette ivraie d'un seul coup, n'avoir plus à y penser, et se reposer de nouveau.

Mais, dans la culture des âmes il n'en va pas de la sorte; le zèle doit être toujours selon l'intelligence, et prendre conseil de la sagesse; et surtout quand il est question de corriger, il doit se souvenir de la réponse faite par le père de famille aux moissonneurs, qui ne savent le plus souvent réparer le tort de leur long sommeil que par le feu d'un zèle passager et destructeur : *Voulez-vous que nous allions et que nous arrachions tout?* disent-ils. — *Non,* leur répond le père, *de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous n'arrachiez aussi le bon grain.*

Il faut ici de la prudence avant tout. Assurément, il n'est pas question de laisser subsister dans les âmes les défauts qui y germent; mais il faut user de précautions bien attentives, pour ne pas arracher le bien en même temps que le mal, le bon grain en même temps que le mauvais. Car tout cela se touche et se tient de près au fond des âmes, et semble quelquefois naître de la même racine : en sorte qu'on ne peut toucher à l'un, déraciner l'un, sans déraciner l'autre. Dans la nature déchue, il n'est pas tant question d'arracher que de purifier certains germes, certains rejetons, qui peuvent être principes de bien ou de mal, selon qu'on les cultive, qu'on les arrose, qu'on les greffe mal ou bien. — Mais, encore un coup, comprend-on de quelle prudence, de quelle intelligence il est ici besoin?

III.

Il faut que je dise aussi quelques mots de cette autre intelligence, que je nommerai l'intelligence professorale. Elle est assurément très-nécessaire aussi, et indispensable.

Il faut d'abord que tout professeur ait la science *compétente*. — Je ne dis pas la science *éminente*, la science transcendante : j'ai toujours pensé que pour un professeur, la *grande science* n'est pas nécessaire, et que l'*érudition pourrait même être dangereuse*, à moins qu'il n'ait un esprit supérieur à la science même, et que, par un merveilleux effort, il ne sache gouverner son érudition, et la mettre à la portée et au service des jeunes intelligences qui lui sont confiées.

Il suffit au professeur de savoir ce qu'il doit enseigner; mais cela, il doit le savoir à fond, parfaitement. Pour enseigner peu, il faut savoir beaucoup ce peu-là : ainsi, le français, le grec, le latin, à fond; les racines, les grammaires, la propriété des mots, etc., etc. (1).

Ce que je demande à un professeur, c'est la science vraie des choses utiles, *docens utilia*, dit l'Écriture : pour cela, il faut que chez lui, cette science soit une science pratique et d'application, c'est-à-dire la science de l'enseignement. *Savoir*, est assurément bien nécessaire. Mais pour un professeur, *savoir enseigner*, est plus nécessaire encore; et c'est une des raisons, peut-être la plus forte, pour laquelle je ne souhaite pas l'érudition proprement dite au professeur. Les plus savants sont quelquefois les moins capables d'enseigner ce qu'ils savent : leur science les em-

(1) On m'a demandé quelquefois : Est-il nécessaire, pour enseigner les vers latins, de savoir les faire soi-même? Je crois assurément qu'il faut au moins avoir su les faire et les bien faire, et qu'il est infiniment utile de savoir les faire encore. Est-ce absolument nécessaire? Je n'oserais l'affirmer.

J'ai connu un professeur de seconde et de rhétorique qui ne savait pas faire les vers latins, il n'avait même jamais pu y bien réussir; et cependant il les sentait, il les corrigeait admirablement. Je n'ai jamais vu d'élèves plus forts en vers latins, que les siens.

barrasse, et leur vaste esprit en demeure souvent empêché. Il est très-probable que Huet enseigna médiocrement le grand Dauphin.

C'est me faire d'un instituteur un médiocre éloge que de me dire : Il sait beaucoup. Il sait beaucoup! mais sait-il bien ce qu'il doit savoir? sait-il bien enseigner ce qu'il sait?

Et puis, il n'est pas seulement question d'enseigner ce qu'on sait; il est question d'enseigner ce que les enfants ne savent pas, et ce qu'ils doivent savoir, toutes choses auxquelles l'érudition est médiocrement nécessaire. La grande science de ce professeur de quatrième lui permettra-t-elle de condescendre jusqu'à ces jeunes esprits, de s'y proportionner, et, comme le disait le vénérable abbé de la Salle, de donner de la clarté, de l'ordre, de l'arrangement à ses discours, pour en faciliter l'intelligence, écarter l'embarras que la confusion produirait infailliblement dans les esprits, et ne pas exciter l'ennui, le dégoût et quelquefois le mépris de ceux qui l'écoutent?

Il ne le faut pas oublier, il y a plusieurs sortes de savoirs : outre le savoir proprement dit, la science, il y a le savoir-dire : je dirai même, il y a le savoir-faire, qui est bien nécessaire aussi à un professeur, pour mettre sa classe en train. Je ne parle pas du savoir-vivre, qui ne peut manquer.

Sur le point que je traite en ce moment, les plus grands maîtres, anciens et modernes, ont été du même avis. Sénèque signale les défauts qu'on a avec justice reprochés aux littérateurs érudits. Cette passion d'étudier et de savoir les choses inutiles fait, dit-il, qu'on n'étudie plus, et on ne sait pas les choses nécessaires (1).

(1) *Ecce romanos quoque invasit inane studium supervacua discendi...* (Lib. de Brev. vit.). *Ideo non discentes necessaria, quia supervacua didicerunt.* (Epist. 88.)

Quintilien, si instruit, n'hésite pas à dire que c'est une sotte et pitoyable vanité que de se piquer de savoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les plus vulgaires; qu'une telle occupation use et consume mal à propos un temps et des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures études, et qu'entre les vertus et les perfections d'un bon maître, celle de savoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur, aliqua nescire.*

Cicéron, comme Sénèque, nomme cette manie de savoir un vice, *vitium, intemperantiæ genus,* une perte de temps; et en effet, c'est bien peu connaître le prix du temps, et bien mal placer sa peine et son travail, que de les employer à l'étude de choses obscures et difficiles, et en même temps, comme le dit Cicéron, non nécessaires, et quelquefois si vaines et si frivoles (1).

Les deux vers de Martial sont connus :

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum.

On sait enfin comment Juvénal se moque du mauvais goût de certains parents de son temps, qui exigeaient qu'un précepteur fût en état de répondre sans préparation sur mille questions absurdes et ridicules :

« Courage, parents ingrats ! exigez qu'un précepteur sache les langues et l'histoire ; qu'il possède ses auteurs *sur le bout du doigt,* afin que, si vous l'interrogez par hasard en allant soit aux thermes, soit aux bains d'Apollon, il puisse vous dire quel fut le nom de la nourrice d'Anchise, le pays et le nom de la belle-mère d'Anchémolus; combien Aceste vécut d'années,

(1) *Alterum est vitium, quod quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt, easdemque non necessarias.* (Offic. lib I, n. 19.)

combien il donna d'outres de vin aux Phrygiens. » *Sævas imponite leges.... tanquàm ungues digitosque suos....*

Ne dirait-on pas que Juvénal se moquait un peu à l'avance de certains de nos examens, que Pic de la Mirandole eût été fort embarrassé de soutenir, et sur lesquels, on l'a répété souvent, un élève de rhétorique pourrait faire échouer M. le ministre de l'instruction publique luimême et les plus savants professeurs?

IV.

Je n'achèverai pas ce que j'avais à dire de l'intelligence nécessaire à l'instituteur, sans parler d'une grande qualité morale, qui, chez l'instituteur comme chez tout homme, mais chez lui plus particulièrement encore, est la condition essentielle du bon développement de l'intelligence, comme de tout dévouement : je veux parler de la *docilité d'esprit.*

Je dis la *docilité :* je ne dis pas l'obéissance. Sur l'obéissance et sa nécessité, on est généralement d'accord, du moins en théorie. Sur la docilité, les pensées sont peut-être moins bien arrêtées.

Qu'est-ce que la docilité? à quoi s'applique-t-elle utilement? — Ce n'est pas, ainsi que je le disais, l'obéissance. L'obéissance, c'est la soumission de la volonté à la loi. On a un supérieur, il ordonne, on obéit; mais en obéissant on peut se croire personnellement plus éclairé que son supérieur. Dans la docilité, il y a une certaine soumission du jugement ; c'est plus et mieux encore : c'est la disposition de l'esprit, c'est l'inclination du cœur à se laisser instruire, à recevoir l'enseignement des autres, à s'éclairer de leurs lumières, à se pénétrer de leurs idées, à profiter de leurs expériences et de leurs conseils.

Je trouve dans les saintes Écritures ces expressions : —*Da mihi cor docile* —*erunt omnes docibiles Dei*— *mansuetum esse ad omnes, docibilem.* — Elles expriment ce que je viens de dire.

La docilité va donc plus loin que l'obéissance : elle en est le meilleur et le plus sûr principe, puisqu'elle implique l'abnégation du jugement en même temps que celle de la volonté. — La docilité renferme l'humilité, la modestie, la juste défiance de soi, de ses pensées, de ses préventions ; et la préférence pour l'esprit et pour l'opinion des autres. La docilité croit toujours qu'il lui manque quelque chose, et elle espère le trouver : elle est surtout contraire à la présomption, elle écoute, elle consulte, elle veut toujours apprendre.

Sa nécessité est grande pour tout homme en ce monde, à cause de la faiblesse naturelle de notre intelligence, de la brièveté de nos vues, de la multitude de nos ignorances, de la facilité de nos erreurs ; mais elle est surtout nécessaire à ceux qui ont quelque fonction importante à remplir, et surtout à ceux qui gouvernent leurs semblables.

Fussiez-vous Salomon, le plus sage de tous les hommes, dit Fénelon, vous auriez besoin de demander comme lui à Dieu, avant tout, un cœur docile.

Mais quoi ! dira-t-on, la docilité n'est-elle pas le partage des inférieurs? Non : il faut sans doute être docile pour s'instruire et bien obéir ; mais il faut être encore plus docile pour enseigner les autres et bien commander, par la raison très-simple qu'on a alors un plus grand besoin de sagesse et de vraie lumière. Fénelon a été jusqu'à dire : La sagesse de l'homme ne se trouve que dans la docilité : il faut qu'il apprenne sans cesse pour enseigner. Non seulement il doit apprendre de Dieu par la méditation et

dans la prière; mais encore il doit s'instruire et chercher la vérité en écoutant les hommes. Dans toutes choses, on ne trouve la vérité qu'en approfondissant avec patience. Malheur à l'instituteur, et surtout au supérieur présomptueux, qui se flatte jusqu'à croire qu'il la pénètre d'abord! Il faut craindre de se tromper, croire facilement qu'on se trompe, et n'avoir jamais honte d'avouer qu'on a été trompé. « Mépriser le conseil d'autrui, dit encore Fénelon, c'est porter au-dedans de soi le plus téméraire de tous les conseils; ne sentir pas son besoin, c'est être sans ressource. Le sage, au contraire, agrandit sa sagesse de toute celle qu'il recueille en autrui. Il apprend de tous pour les instruire tous; il se montre supérieur à tous et à lui-même par cette simplicité... Il irait jusqu'aux extrémités de la terre chercher un ami fidèle qui aurait le courage de lui montrer ses fautes et de lui dire la vérité. »

On l'a dit, et il est vrai: il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que les hommes les plus spirituels, plus d'expérience que les vieillards, plus de lumières que les sages, c'est tout le monde. Eh bien! l'esprit vraiment docile s'enrichit de l'esprit de tout le monde, s'empare de l'esprit de tout le monde. Je le disais quelquefois à nos professeurs: Vos propres disciples, Messieurs, ont toujours quelque chose à vous apprendre: les plus ignorants même savent des choses que vous ignorez. Cet enfant, le plus jeune de la maison, non seulement je l'aime, mais je l'estime, je le considère, par cela seul qu'il a atteint ce qu'on nomme l'âge de raison. La raison humaine est en lui, et peut-être dans un fonds très-riche que je n'ai pas, et je puis, je dois certainement apprendre quelque chose de lui. Cet autre, étranger et encore nouveau parmi nous, il sait, il a vu des faits, des pays, des usages que j'ignore, et qu'il y a profit pour moi de savoir.

En un mot, il faut se laisser instruire par tout le monde sur tout ce qu'on ne sait pas : autrement on demeure dans le cercle restreint de ses idées : on ne les étend jamais : on va les rétrécissant chaque jour.

Qui ne l'a remarqué ? c'est l'esprit court, qui est le plus souvent indocile, présomptueux, sans défiance de lui-même, sans confiance dans les autres. La raison en est simple : il n'a pas l'instinct de la lumière qui lui manque ; il ne voit rien, il ne soupçonne rien au-delà de lui-même et de son petit horizon. C'est un villageois borné, qui ne veut pas sortir de son village : il sait à peine qu'il y a une ville voisine, où l'on peut aller vendre ses denrées : au-delà il n'y a rien dont il ait ni le besoin, ni l'instinct.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la docilité de l'esprit produise l'indécision dans le conseil, et l'incertitude dans la conduite. Non, rien n'est plus ferme et plus décidé qu'un esprit sagement docile; et la raison en est simple encore: c'est un esprit réfléchi, qui ne se précipite pas, qui regarde, qui écoute, qui entend; mais, comme nous l'avons dit, une fois le conseil pris, et bien pris, il demeure immuable dans sa décision et dans sa conduite, et tout le monde s'appuie et se repose sur lui avec sûreté.

V.

CONCLUSION DE CE LIVRE.

En tout, il le faut avouer, l'instituteur, tel que je le demande, tel qu'il le faut, tel qu'il existe, non pas seulement dans mon livre, mais sur place et en action, tel que je le connais à l'heure qu'il est, ici ou là, docile, respectueux, intelligent, ferme, dévoué, pieux, ayant la bonté d'un

père, quelquefois le cœur d'une mère : ce maître parfait de la jeunesse est doux à voir, et son œuvre, son action sont dignes d'être regardées de près une dernière fois ; et puisque je dois résumer, en achevant ce livre de l'*Instituteur,* tout ce que j'en ai dit et ce que j'en sais, j'emprunterai au pinceau même de Fénelon les couleurs simples et vraies, qui peuvent seules le décrire comme il faut, et je dirai :

Avec les enfants, il est sensé, doux, égal en toutes choses. Il se possède toujours, et il agit tranquillement, comme un homme sans humeur, sans fantaisie, sans imagination dominante, qui consulte sans cesse la raison et la vertu, et qui les écoute en tout. Et cela imprime à toute sa personne la plus aimable dignité.

Il se donne aux enfants par devoir et avec joie : il est plein de sollicitude et de soins pour chacun d'eux. On ne le voit ni las de s'assujettir à leurs divers besoins, ni impatient de se débarrasser d'eux pour être seul et tout à soi : non, il est toujours tout entier à ce qu'il fait : il ne paraît ni distrait, ni occupé d'autre chose, ni renfermé en lui-même, tandis qu'il remplit ses fonctions. Il ne fait jamais rien par hauteur, par violence, ou par caprice. Les enfants sentent toujours ces faiblesses dans leurs maîtres ; et ne les pardonnent pas. Pour lui, il sait que sa fermeté, son égalité, sa manière de se posséder et de ménager toutes choses, peuvent seules le faire aimer et respecter tout à la fois. Aussi il est vraiment aimable, complaisant même et enjoué : mais sa complaisance n'est suspecte ni de mollesse, ni de légèreté, parce que les enfants le trouvent toujours ferme, décisif, précis, sévère, quand il le faut : soit à l'étude, soit en classe, il maintient la règle, l'ordre, le silence, le travail et l'émulation.

Il y a des enfants qui ont le cœur sec, froid, dur, resserré : il y en a d'autres qui ont le cœur tendre, ouvert, vif, aimant. Il y en a de très-agréables : il y en a de fâcheux. Il y en a de grands : il y en a de petits. Il se fait tout à tous. Il supporte les uns sans les flatter et les reprend sans impatience : il fait sentir son affection aux autres, mais il est inflexible pour corriger ceux qu'il aime le plus, quand ils ont fait quelque faute.

Il descend avec bonté jusqu'aux plus petits : mais cette bonté est si proportionnée, qu'elle n'affaiblit jamais ni son autorité, ni leur respect. Il converse avec les grands, et ces conversations laissent dans leur cœur des impressions de sagesse et de douceur qui les élèvent et les charment. Dans les récréations, il montre à tous la gaieté paisible et modérée d'un homme mûr. Il joue quelquefois avec eux ; mais les enfants voient bien qu'il ne joue que par raison, pour se délasser selon le besoin, et surtout par amitié pour eux et pour leur faire plaisir : aussi son sérieux doux et condescendant ne les rebute jamais, et sa gaieté sans aucun badinage qui descende trop bas, les attire sans trop les familiariser. En un mot, il est aimé des enfants, mais c'est par une douceur soutenue de noblesse, de gravité et de désintéressement, qu'il se rend aimable, et le respect ne s'oublie jamais en sa présence.

Avec son supérieur et ses confrères, il montre un sens droit, un esprit net, un cœur obligeant, un caractère appliqué, modéré, accommodant, actif, laborieux, secourable au besoin. Jamais rien de sec, rien de critique et de dédaigneux ; jamais de plaisanterie sur aucun ridicule ; nulle impatience sur aucun travers ; nulle vivacité pour ses préjugés contre ceux d'autrui ; il ne dit jamais que la vérité ; mais il la supprime toutes les fois qu'il la dirait inu-

tilement, par humeur ou par excès de confiance, et il évite par là, autant qu'il le peut, les ombrages et les jalousies.

Il n'est pas de ces hommes actifs, verbeux, empressés, multipliant les vues, voulant toujours atteindre à tout et faire l'impossible,. perdant le bien pour viser au mieux, espérant toujours persuader, plaire, concilier tout... puis découragés à la moindre contradiction, renversés au premier obstacle : non, on le trouve toujours simple et vrai, réservé sans contrainte, concis, sobre en pensées et en paroles, tranquille dans les embarras, courageux d'esprit et de cœur, quand il le faut.

Il y a des temps où on ne sait être vis-à-vis de l'autorité que servile ou insolent; le secret semble perdu d'être tout à la fois noble et respectueux, digne et dévoué; de conserver de la dignité sans hauteur, et de montrer du respect sans bassesse. Pour lui, il demeure avec ses supérieurs, simple, docile, vrai, et tout à la fois, libre, ferme, et en possession de parler avec une force douce et respectueuse. Il croit, avec raison, qu'il ne leur sera jamais mieux subordonné, que quand il leur fera sentir en lui un homme mûr, appliqué, ferme, touché des véritables intérêts de la maison, et propre à les soutenir par la sagesse de ses conseils et par la vigueur de sa conduite.

S'il est lui-même supérieur ou des premiers dans une maison, il sent que nul n'a plus besoin que lui d'une raison, d'une douceur et d'une vertu toute pratique, qui se prête, se proportionne, s'accommode à tout. Aussi on ne le voit jamais sec, dur, hautain, présomptueux, inquiet, ambigu dans ses conseils et dans ses ordres, singulier dans ses projets; mais toujours égal, paisible, se possédant, ne précipitant rien, entendant tout, ne décidant jamais qu'après un examen convenable; et ensuite, après

avoir embrassé les choses avec étendue pour les saisir dans leur total, qui est leur seul point de vue véritable, sans aucun respect humain pour personne, sans aucun égard pour ses préventions naturelles, il agit simplement, fortement, selon sa conscience et selon les vrais besoins et les vrais intérêts de la maison et des enfants.

Mais, pour tout cela, il faut ajouter que la piété et l'amour de Dieu sont dans son cœur : voilà les sentiments qui le soutiennent, qui le fortifient, qui l'éclairent, qui le consolent parmi les peines inévitables d'une vie si laborieuse, qui l'aident enfin chaque jour à posséder son âme en patience et en paix au milieu de ses rudes fonctions. Dieu est en lui, et voilà pourquoi il est aimé, vénéré, obéi comme il convient; car, comme le dit admirablement Fénelon, auquel je ne me lasse pas d'emprunter tous les traits de cette image, quand on porte Dieu dans son cœur, avec une piété simple, forte et aimable, qui se donne à tous pour les gagner tous, *alors on parle peu, et on dit beaucoup; on ne s'agite point et on fait tout ce qu'il faut; on ne se presse point et on expédie bientôt; on n'use point d'adresse et on persuade; on ne gronde point et on corrige; on n'a point de hauteur et on exerce la vraie autorité; on est patient, prévoyant, modéré, accessible, affable, mais aussi, décidé, et jamais ni mou, ni flatteur;* et par là même, on est chéri des bons, craint des méchants, s'il y en a, et respecté par tous.

LIVRE QUATRIÈME.

L'ENFANT ET LA LOI DU RESPECT.

Certes, l'Éducation est une grande œuvre. Il y faut Dieu, un père, une mère, des instituteurs : il y faut des qualités éminentes, la vertu, la fermeté, le dévouement, l'intelligence.

Mais tout cela ne suffit pas : il y faut aussi, il y faut surtout, le travail et la coopération active de l'enfant. Oui : l'enfant, le plus jeune, dès ses premières années, doit travailler lui-même à s'élever, et cela par une action libre, spontanée, généreuse : c'est la loi de sa nature, et l'ordre de la Providence.

Le concours personnel de l'enfant est si nécessaire, que nulle Éducation ne peut s'en passer : et nul instituteur, si habile et si dévoué qu'il fût, n'y suppléa jamais. Quoi qu'on fasse, on n'élèvera jamais un enfant sans lui et malgré lui : il faut lui faire vouloir son Éducation : il faut la lui faire faire par lui-même. Et après Dieu, nul n'est un agent plus réel, plus profond, plus effectif.

Mais comment travaillera-t-il à l'Éducation qu'il reçoit ? La réponse est simple : par sa docilité, par son attention, par sa reconnaissance, par son respect. Tels sont ici ses devoirs personnels, et l'emploi qu'il doit faire de sa liberté, c'est-à-dire de l'autorité qu'il a reçue de Dieu sur lui-même.

J'ai dit que ses maîtres doivent s'identifier avec lui ; mais lui aussi doit s'identifier avec ses maîtres, et il ne le fait que lorsqu'il est attentif et docile à leurs leçons, reconnaissant de leurs soins, et par-dessus tout respectueux pour leur autorité.

Je le dirai même : la grande condition, la condition essentielle du puissant concours qu'il doit ici donner, celle qui renferme et résume toutes les autres, et sans laquelle l'attention, la docilité, la reconnaissance sont impossibles, c'est le respect : toutes les sages pensées, tous les bons sentiments, toutes les vertus, tous les devoirs d'un enfant qu'on élève, je crois pouvoir les exprimer par ce grand mot : le respect. Si j'essaie d'en dire ici les hautes raisons, c'est moins pour les enfants, qui ne liront pas mon livre, que pour les parents et les instituteurs, lesquels, sous peine de voir toute l'œuvre de l'Éducation périr entre leurs mains, doivent comprendre et maintenir dans toute sa dignité et sa force, la grande loi du respect.

Qu'on ne s'étonne pas ici de la gravité de mes paroles : je touche en ce moment à la pierre fondamentale de l'édifice que je voudrais raffermir, et si depuis long-temps déjà l'édifice menace ruine, c'est que la base en a été profondément ébranlée.

Dans le premier volume de cet ouvrage, j'ai traité déjà de l'enfant et du respect qui est dû à la dignité et à la liberté de sa nature, par ceux qui l'élèvent : il est bien juste que je traite aussi du respect que l'enfant leur doit à son tour. Je n'entrerai point du reste dans autant de détails pratiques que je l'ai fait jusqu'à présent : ces détails ne sont pas ici nécessaires, et peut-être même ne conviendraient-ils point. J'exposerai donc simplement les principes les plus élevés de la question.

CHAPITRE PREMIER.

QU'EST-CE QUE LE RESPECT?

« Le respect est éteint, dit-on : rien ne m'afflige, ne « m'attriste davantage; car je n'estime rien plus que « le respect : mais qu'a-t-on respecté depuis cinquante « ans? »

M. Royer-Collard prononçait ces paroles dans la grande assemblée des représentants de la nation française, il y a quelques années.

Vers la même époque, un autre grand orateur, un homme d'état éminent, M. Guizot, gémissant aussi sur les abaissements de l'autorité et du respect, donnait cependant à l'Église catholique ce beau témoignage : « Le « Catholicisme est la plus grande, la plus sainte école de « respect qu'ait jamais vue le monde. »

Depuis que la grave parole de M. Royer-Collard a été prononcée, et que le noble hommage de M. Guizot nous a été rendu, j'entends dire que le respect s'altère même parmi nous, et que sur ce point les sages ont de sinistres prévoyances. Quoiqu'il en soit, si le respect s'éteint dans la société française, et s'il s'altère même dans la société chrétienne, — ce que je n'ai ni le droit, ni surtout le désir d'affirmer, — le vœu du moins qu'il me sera permis d'exprimer à cette heure, et dans ce livre, c'est que, quand le respect viendrait à s'éteindre dans tous les cœurs, il

faudrait encore le conserver, et à tout prix, dans l'Éducation de la jeunesse, et le faire revivre d'âge en âge dans le cœur des enfants pour leur père, pour leur mère, pour ceux qui les élèvent.

Que si on ne pouvait y réussir, si les générations qui se préparent à nous remplacer sur la scène, devaient être aussi des générations sans respect, il faudrait se cacher le visage dans ses mains et désespérer de l'avenir.

Mais, non! Et pour moi, je veux espérer encore!

Qu'est-ce donc que le respect? Il est temps de se le demander.

Le grand et profond auteur de l'*Imitation* dit quelque part, qu'il vaut mieux pratiquer le bien qu'en donner la définition : mais, quand on ne le pratique plus, il faut toujours au moins tâcher de le définir, afin de conserver dans les idées et dans les mots les vertus qui s'échappent des mœurs. — C'est ce que je vais essayer de faire.

Le respect, tel que nous l'entendons encore, est un de ces mots profondément chrétiens et français, un de ces mots puissants et significatifs, que nous devons aux nobles inspirations du caractère national et aux inspirations plus élevées même de la foi et de la vertu évangéliques.

Sans doute, avant le Christianisme, on rencontre çà et là quelque trace de respect dans le monde. Mais que de graves et belles acceptions, inconnues aux langues anciennes, ce mot n'a-t-il pas trouvées dans les profondes délicatesses de la pensée chrétienne et des langues modernes! Entrons dans quelques détails.

Outre le respect, la langue française connaît, et, dans les relations sociales, nous pratiquons, *l'estime, la déférence, la politesse, les égards*; mais, il faut le remarquer,

le respect est très-supérieur. On a des *égards* pour ses égaux, de la *déférence* pour ses amis, de l'*estime* pour le mérite, de la *politesse* pour tous : le respect s'élève beaucoup plus haut, et il entraîne avec lui l'estime, la déférence, les égards les plus polis, et de plus la considération et l'honneur, et quelque chose même de plus grand encore !

Qu'est-ce à dire ? Que signifie donc ce mot? Quel est ce devoir mystérieux et presque indéfinissable ? — Me trompé-je en disant que le respect, c'est simplement le souvenir réfléchi, et le religieux sentiment de ce qu'il y a de divin en soi et dans les autres?

Non, le respect pour soi et pour ses semblables n'est pas autre chose que la considération attentive de ce qu'il y a de plus haut dans la dignité humaine, c'est-à-dire de l'image de Dieu, de la chose divine en nous : puis le sentiment grave et intime, le sentiment religieux, que ce souvenir et cette lumière inspirent.

En un mot, il y a toujours quelque chose de plus grand que nous en nous-même et dans les autres : voilà ce que nous devons respecter.

Et c'est là seulement ce qui aide à bien comprendre le sens et la moralité profonde des acceptions de ce mot dans notre langue. Ainsi on dit : *Il faut se respecter soi-même :* qu'est-ce à dire, sinon un regard d'étonnement sur soi et de religieuse estime pour une dignité intérieure et cachée?

On dit encore : *le respect des lois, le respect des mœurs.* C'est un grave et beau langage. En effet, la majesté des lois, la sainteté des mœurs, sont sans contredit ce qu'il y a de plus élevé dans les choses humaines : ce sont même choses divines.

Le respect filial est le plus sacré qui puisse se rencontrer ici-bas, parce que l'autorité paternelle est un rayon direct de la majesté suprême : le respect filial est essentiellement un respect religieux, qui, se souvenant de Dieu, révère un père qui en est l'image.

Aussi ce qu'il y a de plus grand sur la terre, c'est *d'inspirer le respect, de commander le respect, d'imposer le respect* : c'est le plus rare mérite du caractère et de la vertu : le génie sans la vertu n'y parvient pas.

On dit encore : le *respect du malheur ;* rien n'est plus grand, parce que rien n'est plus religieux : en effet, il y a dans la souffrance quelque chose de divin. *Res sacra miser.* C'était bien la pensée de Bossuet, lorsqu'il parlait *de ce je ne sais quoi d'incomparable et d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.* Et M. de Châteaubriand me semble avoir retrouvé les inspirations du *Génie du Christianisme,* lorsqu'il disait naguère, *que les infortunes de la fille de Louis XVI étaient montées si haut, qu'elles deviendraient un jour, dans l'histoire, une des grandeurs de la France.*

En tout, plus j'étudie cette question, plus je suis heureux de reconnaître que la langue nationale est encore ici noble et pure : rien ne l'a dépravée, ce me semble, jusqu'à ce jour. Ainsi, par exemple, quel que soit l'entraînement de la cupidité, la mollesse des mœurs, et l'affaiblissement des caractères, on n'a pas dit encore : *le respect de l'argent, le respect de la fortune ;* nul ne dit tout haut : *respectez mes plaisirs.* Et lorsqu'on a essayé de nos jours de célébrer la théorie fataliste du respect pour le succès, il n'y a eu qu'une voix pour flétrir la honteuse immoralité de cette doctrine.

Mais c'est assez sur le fond des mots : allons au fond

des choses, ou plutôt remontons à leur plus sublime hauteur.

Quand Dieu créa l'homme et le monde, quand il fit l'homme libre à son image et à sa ressemblance, Dieu voulut, et dut vouloir, qu'il y eût entre lui et l'homme, entre le ciel et la terre, tout à la fois un lien et une barrière : ce fut le lien et la barrière du respect. Le respect, — comme l'amour, comme l'admiration, lorsque ces sentiments demeurent dans leur droiture première, — le respect fut une des formes de l'alliance de l'âme humaine avec les choses divines. Tel fut le respect du bien, du vrai, du grand, du beau, c'est-à-dire du divin, en Dieu d'abord ; puis dans ses œuvres, et surtout dans l'homme lui-même et dans ses semblables, c'est-à-dire dans l'œuvre et l'image de Dieu la plus parfaite.

Il est évident que Dieu ne créa pas l'homme pour le mépris, pour le dénigrement, pour la haine. Qui le pensa jamais? Le respect fut tellement la loi de sa vie, que le mépris pour le mal, dans le cœur de l'homme, c'est encore le respect du bien.

Toute la théorie divine de l'ordre moral, social, et religieux, repose sur cette grande loi du respect.

Voyez la société temporelle, la société spirituelle, la société domestique. Il n'y a pas là une grandeur, pas une vertu, pas un devoir, en dehors de la loi du respect : oui, tout ce qui est noble, élevé, généreux, tient à elle, et y tient inviolablement.

Dieu lui-même se respecte dans les lois qu'il nous impose, et les sanctions sévères qu'il leur donne sont le témoignage du respect qu'il se doit et qu'il se rend. Mais il nous respecte aussi nous-mêmes : il respecte notre liberté, il respecte notre cœur, il respecte notre intelligence, c'est-à-dire, qu'il se respecte en nous ; car

nous ne sommes pas seulement l'ouvrage de ses mains : notre liberté, notre intelligence, notre cœur, sont l'image de sa gloire. Et voilà pourquoi il nous respecte, dit l'Écriture : *Voilà pourquoi, Seigneur, vous traitez nos âmes avec un si grand respect. — Cum magnâ reverentiâ disponis nos.*

Qui ne sait que le monde physique tout entier, le bel ordre de la terre et des cieux repose sur la loi du respect ? Et certes il n'y a pas de plus beau modèle du respect inviolable que nous devrions toujours garder nous-mêmes pour tout ce que Dieu nous ordonne de respecter !

Mais c'est surtout dans l'ordre moral et dans la société humaine que la loi du respect est belle à étudier.

Quand Dieu créa la famille, il ne lui donna pas d'autre loi. La société domestique repose sur la loi d'un triple respect. Et d'abord, le respect conjugal de la femme pour l'homme, qui est son chef; de l'homme pour la femme, qui est sa pure et noble compagne ; et chez tous deux, le plus mystérieux et le plus touchant des respects, le respect pour leur enfant : puis en retour, le respect filial, le respect sacré de l'enfant pour son père et sa mère.

Quand Dieu fit la société civile, il apprit à l'homme que le respect seul pouvait en être le lien conservateur. Et en effet, une société sans respect, une société où les hommes ne se respecteraient plus en rien les uns les autres, serait une société effroyable.

Le respect des lois, le respect des magistrats, le respect du prince : j'ajouterai, le respect des vieillards, le respect même de ses égaux, de ses inférieurs, et de tout ce qui est homme enfin, quand même il ne serait pas encore né... sont les bases constitutives de l'ordre et de la sûreté publique.

Lorsque la parole des Écritures s'accomplit chez un peuple : *effusa est contemptio super principes* : en un mot,

lorsque le mépris l'emporte, la ruine est proche, et les sages n'attendent plus que des catastrophes.

Enfin, quand Dieu créa la société spirituelle, la société religieuse, c'est là surtout, que dans un Sanctuaire unique comme le Dieu qu'on y adore, dans une Chaire infaillible comme la vérité qu'on y prêche, et sur l'autel d'un Sacrifice éternel, il fonda à jamais l'empire du respect; et voilà ce dont M. Guizot, sans le savoir peut-être assez parfaitement, avait le profond et instinctif sentiment, lorsqu'il prononçait cette belle parole : *Le Catholicisme est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde.*

Que Dieu lui rende pleinement le bien de cette parole! c'est le seul vœu que ma reconnaissance et mon respect osent ici lui offrir.

Et si, sans vouloir rappeler en ce moment des controverses, qui sont loin de mes pensées présentes, j'ai témoigné un jour une pénible sévérité à des hommes qui combattaient pour nous, mais qui oubliaient trop la grande loi de nos combats, c'est que dans cette confusion des langues, on pouvait nous dire : *Vous êtes devenus des hommes sans respect !* et que c'était là à mes yeux le plus grand des malheurs.

On a dit que la vertu humaine pouvait tout perdre, sauf l'honneur; je dirais presque que nous, nous pouvons tout perdre, sauf le respect. Quand nous cessons de nous respecter nous-mêmes, et de respecter les autres, il faut que la terre tremble : nul ne peut prévoir les secousses et les terreurs que nous lui donnerons.

Lorsque le Prophète voulut exprimer sa plus grande crainte ici-bas, il s'écria : *O Dieu! ne me livrez jamais à une âme sans respect. — Animæ irreverenti ne tradas me!*

Le respect est tellement la condition de toutes les vertus, et l'âme de toutes les lois, que tout ce qui est digne, élevé, pur, disparaît avec le respect. Le respect absent, tous les malheurs, tous les désordres, toutes les indignités, tous les vices, toutes les impudences, se précipitent.

Mais en revanche, le respect suffit à l'inspiration de toutes les plus nobles vertus, et à l'accomplissement de tous les plus saints devoirs.

Est-il question des devoirs envers Dieu? Respectez son saint nom, respectez son saint temple, respectez sa parole : le respect, c'est la religion tout entière. — Le respect du jour du Seigneur suffirait à relever la nation la plus abaissée loin de Dieu.

Est-il question de vos semblables? Respectez leur honneur, leur vie, leur corps, leur âme : respectez en eux la vérité, la charité, la justice, la pureté.

Est-il question des mœurs? Respectez-vous vous-même : ce respect suffit.

Qu'est-ce que la pudeur, si belle et si pure sur le front de la jeunesse; si sainte et si noble dans les regards de l'âge mûr; si vénérable sous les cheveux blanchis du vieillard, sinon la délicatesse la plus élevée du respect pour soi-même?

L'amour ne remplace point le respect : l'amour le perfectionne, mais le respect conserve l'amour. Les deux affections que Dieu a le plus bénies sur la terre, ce qu'il y a de meilleur dans la famille, ce qui la constitue et la protège, ce qui fait sa dignité et son bonheur, l'amour conjugal comme l'amour filial, périssent sans le respect.

Qu'est-ce que la sainteté du mariage, sinon un tendre, mais respectueux amour, qui se souvient toujours de Dieu et de sa Providence suprême ?

Qu'est-ce que la chasteté sacerdotale, sinon le respect religieux pour un caractère sacré, s'élevant jusqu'à cette vertu parfaite, qui commande la vénération et la confiance?

Je viens de nommer la *vénération* : c'est le plus haut degré du respect. Elle n'est surpassée que par l'*adoration*, laquelle ne s'adresse qu'à Dieu.

Quand on dit : *c'est un lieu, un monument vénérable,* on veut dire, consacré par la religion, et qui rappelle les plus grands, les plus saints souvenirs : c'est le Sinaï, le Calvaire, ou bien encore la tombe d'un martyr.

Un grand âge, une piété profonde, la vertu éprouvée par le malheur rendent vénérable : on entoure avec joie de vénération une sainteté exemplaire ; un vieillard, un aïeul, dont la simplicité profonde relève la majesté ; dont la vie toujours pure, disent les Livres saints, est une couronne de gloire à sa vieillesse; qui s'est toujours respecté lui-même, et qui, par là , est devenu digne de notre imitation et de tous les hommages du respect.

Dieu lui-même, par la voix des œuvres miraculeuses, recommande SES SAINTS à la vénération publique : leurs noms sont inscrits dans les annales de l'Église, leurs vertus célébrées dans l'assemblée des peuples, leurs reliques placées sur les autels, et leurs louanges même mêlées aux louanges du Seigneur, dans les solennités religieuses les plus imposantes. C'est assurément là le plus sublime témoignage, la plus haute puissance de la loi du respect. Dieu ne pouvait rien instituer de plus grand pour nous : c'était nous élever jusqu'à lui : après nous avoir faits semblables à lui dans le temps, c'était nous faire semblables à lui pour l'éternité, où il se contemple, se respecte, se vénère éternellement lui-même.

Telle est la loi du respect.

CHAPITRE II.

DU RESPECT DE L'AUTORITÉ.

J'aime à placer le respect en regard de l'autorité : ils sont faits l'un pour l'autre.

Il y a une corrélation essentielle entre l'idée de l'autorité et celle du respect, comme entre l'idée du droit et celle du devoir. Cette corrélation est établie invinciblement, dans la nature des choses, par Dieu lui-même.

Rien n'est ici-bas plus digne que l'autorité d'un souverain respect, d'un respect reconnaissant, d'un respect inviolable.

Le respect, nous l'avons vu, c'est la considération, le souvenir religieux, de ce qui est grand, noble, élevé, divin : mais, je le demande, qu'y a-t-il sur la terre de plus grand, de plus noble, de plus élevé, de plus divin que l'autorité?

Rien n'est grand que par elle : c'est le droit supérieur et divin par excellence; c'est le droit du Dieu créateur et conservateur des sociétés humaines.

L'autorité immense, infinie, universelle, c'est Dieu! Dieu est l'autorité dans la famille, puisqu'il est manifestement le premier et véritable père; — dans la société spirituelle : autrement la religion ne serait qu'un odieux mensonge; — dans la société temporelle : autrement le pouvoir, sans droit et sans devoir, ne serait plus qu'une

domination tyrannique. Donc, partout et toujours, l'autorité, c'est Dieu : n'est-il pas manifeste qu'un respect souverain est pour elle un apanage imprescriptible?

Il y a entre l'autorité et le respect des affinités si naturelles, une alliance si nécessaire, et toutes les idées d'autorité sont en si profonde harmonie avec les idées de respect, que les acceptions les plus délicates et les plus nobles du mot *respect,* conviennent à celui d'*autorité.*

Dans le vrai, ne paraît-il pas que l'autorité, réelle ou personnelle, est ici-bas seule vraiment digne de respect? Nommez-moi quelqu'un qui, sans aucune autorité personnelle ou réelle, commande, inspire le respect : cela ne se conçoit pas.

J'ai dit : *respect souverain,* comme l'autorité qui le commande : cela est juste; mais, il le faut ajouter, le respect le plus profond, le plus humble, est honorable pour celui-là même qui l'éprouve et qui l'exprime. Oui, ce respect honore, élève, ennoblit toujours, parce que c'est avant tout un sentiment de haute et généreuse raison, un devoir accompli avec la noble indépendance d'une volonté libre, et la dignité naturelle d'une âme qui demeure maitresse d'elle-même.

Sans doute, il peut y avoir, et il y a souvent des respects hypocrites, des dépendances misérables : la coaction violente, la force peuvent créer des soumissions contraintes; certes! rien n'est moins honorable. Tout cela, c'est l'asservissement, c'est la bassesse. Mais si tout cela est essentiellement sans honneur, c'est précisément parce que tout cela est sans élévation et sans respect; il n'y a pas là plus de respect réel que de réelle autorité. Il y a force brutale, domination grossière, et en face, abaissement, servitude! C'est la tyrannie de l'homme : elle avilit,

elle n'est faite que pour cela. Ce n'est pas la noble et pure autorité de Dieu.

L'autorité vraie honore ceux-là même qui la reconnaissent et qui l'acceptent, parce que c'est l'autorité de Dieu; et le respect libre et intelligent pour cette autorité est honorable, uniquement parce que ce n'est pas un sentiment, un respect *humain* : mon respect s'élève jusqu'à Dieu et ne s'adresse qu'à lui; mais en s'élevant à Dieu, il m'élève moi-même et ne laisse jamais ramper mon âme.

Telle est la dignité du respect chrétien : oui, la fierté évangélique va jusque là; il nous faut Dieu, sa grandeur même et ses droits : nous respectons alors; mais où l'autorité de Dieu n'est pas, le respect nous est impossible. Nous ne faisons point d'éclat; nous n'insultons point; mais nous ne respectons pas. On nous entend rarement élever la voix sur la place publique; cela ne nous va guère; mais témoigner à qui que ce soit des respects indignes, et pour me servir de l'expression chrétienne, qui dit tout, *des respects humains!* c'est une bassesse d'esprit, une lâcheté de cœur, dont nous ne sommes point capables!

Étranges penseurs que certains hommes! Toute la dignité de la société humaine, l'alliance de l'autorité vraie et de la liberté généreuse, repose sur un noble acte de foi, et ils hésitent à le produire! L'Évangile tient à vouloir faire d'eux quelque chose de grand : et ils s'obstinent à demeurer vulgaires. La basse obéissance les révolte, et ils ne savent pas s'élever plus haut.

Quoi qu'il en soit de ces erreurs, la vraie autorité, c'est Dieu; et voilà pourquoi elle est une grandeur, devant laquelle l'esprit s'incline, sans que le cœur s'abaisse, et de là vient que devant elle, on s'élève toujours, comme devant Dieu même, par une soumission sincère.

Si elle n'était qu'un droit humain, une supériorité usurpée par la violence ou par la ruse, et imposée à mon ineptie, ou à ma faiblesse, j'en serais avili, à la bonne heure : mais quand c'est un droit supérieur et divin, reconnu, proclamé par mon intelligence, et accepté librement par ma volonté : qu'y a-t-il en tout cela qui ne soit noble, pur, et digne d'un souverain respect?

J'ai ajouté *un respect reconnaissant.*

Il y a deux beaux caractères de l'autorité. Elle est d'en haut; et elle descend pour servir ici-bas.

Elle vient de Dieu, et elle sert les hommes.

C'est une grandeur, mais une grandeur bienfaisante.

Telle est sa nature, son emploi, sa mission, sa vraie gloire. Elle sert : elle n'est instituée que pour servir. Et ses services sont toujours si grands, si considérables, et en même temps si nécessaires, que sur la terre nulle société, nulle créature ne peut s'en passer, et nul service aussi ne mérita jamais une plus vive reconnaissance.

En effet, dans l'idée d'*autorité*, il n'y a pas seulement l'idée de la puissance qui crée, mais aussi l'idée de la sagesse qui gouverne, et de l'amour qui conserve.

La puissance, la sagesse et l'amour ; et en face, le respect, la docilité et la reconnaissance, voilà les idées constitutives et corrélatives de l'autorité. Et partout et toujours, l'*autorité sert* et *doit servir* : c'est son ministère essentiel : c'est son droit le plus auguste : je dirai plus : c'est son devoir ; et voilà pourquoi on lui doit un respect reconnaissant. Le devoir est même ici le fondement du droit : *L'obligation d'avoir soin du peuple est le fondement de tous les droits que les souverains ont sur leurs sujets,* dit avec raison Bossuet.

L'autorité étant, comme nous l'avons vu, le droit et la

supériorité de l'auteur, par là même, toute autorité est essentiellement un *service*, en même temps qu'une *supériorité*. Car, qu'est-ce que l'auteur, et d'où vient sa supériorité en même temps que son nom? uniquement du premier service qu'il a rendu, du premier bien qu'il a fait, de la vie qu'il a donnée.

Certes, ce bien est grand; ce service est immense, puisque c'est la vie; mais l'auteur d'un tel bien ne peut jouir de sa grandeur, et des droits qu'elle lui donne; il ne demeure ou du moins il ne se montre supérieur, qu'en servant toujours. Délaisser à l'aventure l'ouvrage de ses mains et l'abandonner aux caprices du hasard, serait indigne de lui. Nul n'a plus servi, puisqu'il a fait et créé : nul ne doit plus servir encore. Il doit conserver, améliorer, élever, achever le bien qu'il a fait, la vie qu'il a donnée.

Témoin l'autorité paternelle, qui est la première des autorités humaines : un père a le droit imprescriptible, mais aussi le devoir inviolable d'élever, c'est-à-dire de conserver son enfant.

Témoin le pouvoir social; il n'est institué que pour créer, pour établir et conserver l'ordre et les libertés publiques : et par là il est véritablement créateur et conservateur de la société, qui n'est que l'ordre et la liberté entre plusieurs. C'est là seulement que se trouve la vraie grandeur du pouvoir social.

Il en est de même dans la société spirituelle. Partout et toujours l'autorité est un droit et un devoir de supériorité bienfaisante.

Dieu, souverain créateur et père, n'a pu établir, déléguer l'autorité parmi les hommes, que pour le bien commun et pour le service général de l'humanité. Et voilà pourquoi

à toute autorité, à toute puissance humaine est toujours essentiellement attaché un *service*, un dévouement, un ministère quelconque.

On n'est jamais grand ici-bas pour soi-même : toujours pour les autres.

Toute grandeur, toute puissance égoïste, est un désordre dans les plans du créateur suprême.

Dieu lui-même, dont les droits, les grandeurs, les perfections sont absolus, n'a pas voulu être grand pour lui seul; il a, si j'ose dire, mis sa puissance et sa grandeur au *service* de sa bonté. La parole du fils de Dieu est ici formelle : *Non veni ministrari, sed ministrare.* Je suis venu, *non pour être servi, mais pour servir*.

Une des plus belles gloires du Père céleste, c'est d'être créateur et père. Il nous a servis d'abord, en nous donnant la vie. Certes ce premier service était beau, et Dieu n'est sorti de son repos éternel que pour nous le rendre. Il a trouvé un plaisir généreux, un plaisir divin à descendre de son éternité dans le temps, pour y faire vivre l'homme et le monde.

Il a fait plus : il nous conserve chaque jour, et nous vivons. Quel est chaque jour le grand serviteur du genre humain, dans la plus haute et la plus noble acception de ce mot? Je ne crains pas de répondre : c'est Dieu : magnifique et perpétuel service de sagesse, de puissance et d'amour!

Chaque jour, il sert tous ses enfants : chaque jour il dresse pour eux, sur la terre, cette table immense, où ils viennent tous s'asseoir et se nourrir des biens de la maison de leur père : *Parasti in conspectu meo mensam*, dit un Prophète. Et il convie à ce splendide banquet les petits des oiseaux : *Pascit illa.*

Il n'a pas trouvé que ce fût encore assez, et il a fait

plus : c'était nous servir de loin, il a voulu nous servir de près, et il est venu se mettre en personne au service de nos besoins, de nos faiblesses, de nos misères.

Et c'est le fils de Dieu lui-même, venant sur la terre, qui nous a dit : *Je viens, non pour être servi, mais pour servir. Non veni ministrari, sed ministrare.* Et c'est ce jour-là même que fut proclamé le grand principe et posée la règle immuable de l'autorité parmi les hommes, telle que la sagesse divine l'entend. L'autorité, ce n'est pas la domination, ce n'est pas l'empire pour soi, ce n'est pas la satisfaction vaine et le superbe plaisir du commandement; ce n'est pas la grandeur personnelle enfin... Non, c'est le service, le dévouement, le bienfait. *Celui qui est le premier parmi vous sera le serviteur de ses frères : le plus puissant ne fera jamais que servir* (1).

A partir de ce jour mémorable et de la solennelle parole du fils de Dieu, toutes les grandes dignités humaines ne furent plus que d'illustres servitudes, ou plutôt les grands et nobles services du genre humain. Et quoique l'orgueil et l'égoïsme puissent faire à l'encontre, il est vrai de dire que, depuis la date romaine effacée par l'Évangile, l'autorité doit servir; et l'on n'est digne de l'autorité, que quand on sert à quelque chose.

Donc, dit Bossuet, tout homme revêtu d'une autorité quelconque, est un personnage public, destiné au bien commun. Si chacun est né pour soi en ce monde, lui, il est né pour les autres; sa vraie gloire est de n'être pas pour lui-même. Pour lui-même, il ne demande, il ne veut, il ne fait rien; pour les autres, tout : et c'est là sa grandeur! Qu'y a-t-il en effet de plus grand que de n'avoir

(1) *Principes dominantur eorum; non ità erit inter vos; qui major, erit minister; qui primus, erit servus.*

pas de besoins, ou de les oublier, et de pourvoir aux besoins des autres? C'est la grandeur de Dieu même.

De quelque côté donc que je me tourne, pour considérer le ministère que l'autorité remplit en ce monde, les bienfaits qu'elle y répand, et l'honneur qui en rejaillit sur elle, elle m'apparaît toujours comme un reflet glorieux de la bonté encore plus que de la puissance divine.

Et voilà pourquoi j'ai dit qu'elle était digne d'un respect reconnaissant; et j'ajoute que la reconnaissance, dont l'autorité est digne, doit être d'autant plus grande que ses services sont plus laborieux et plus pénibles.

Élever des enfants, travailler à les rendre sages, bons et heureux; être au service des besoins, des faiblesses, des misères spirituelles de l'humanité, voilà ce qui mérite avant tout ici-bas la reconnaissance et le respect; car voilà ce qui demande un zèle, un désintéressement, une abnégation sans mesure, et fait blanchir la tête avant le temps; voilà ce qui fait tomber du front de l'homme la sueur la plus substantielle et la plus délicate : voilà ce qui épuise le dévouement et les forces les plus élevées. J'étonne peut-être en disant ces choses : il ne faut qu'y regarder de près, pour en être convaincu aussi bien que moi. Le père, le prince, le pontife sont les trois grands dépositaires de l'autorité de Dieu sur la terre : si, étudiant de près leur travail, je suivais le père de famille dans ses pénibles et innombrables sollicitudes pour l'avenir temporel, religieux et moral de ses enfants; le prince dans les soucis amers et dans la grave responsabilité de son administration devant Dieu et devant les hommes; le pontife dans sa tâche laborieuse et souvent ingrate du gouvernement des âmes : si, descendant de ces hauteurs, je considérais attentivement auprès du père, du prince et du pontife, l'instituteur,

le prêtre, le magistrat, il me serait facile de prouver que l'exercice de l'autorité, à quelque degré que ce soit, est tout ce qu'il y a au monde de plus épineux, de plus difficile, de plus péniblement dévoué, et par conséquent, ce qu'il y a de plus digne d'un *respect reconnaissant*, si la reconnaissance et le respect sont dus à quelque chose et à quelqu'un ici-bas.

Il se rencontre toujours dans le service moral des hommes des délicatesses extrêmes, et d'infinis labeurs : non seulement il faut corriger leurs vices naturels et leurs inclinations fâcheuses; mais il faut leur rendre ce service malgré eux : le plus souvent, les hommes, les enfants même ne veulent pas qu'on les serve de cette façon : ils repoussent violemment ceux qui veulent les servir en les corrigeant. Combien de fois le prêtre, l'instituteur, le père lui-même, n'ont-ils pas fait cette expérience décourageante?

Prodiguez les services matériels aux hommes, ils sont contents; ils paraissent vous aimer : jamais ils n'ont repoussé ceux qui leur préparent une nourriture délicate, de beaux vêtements, des plaisirs.

Mais des vertus, une belle âme, la vérité qui les gêne, l'humilité qui les modère, la chasteté qui les contient, ils n'en veulent pas : vous les importunez; le plus souvent ils s'irritent. *Conversi dirumpent vos*, dit l'Évangile.

La difficulté est donc profonde : mais la difficulté même, et les labeurs d'un service pareil, font les mérites et l'honneur de l'autorité qui s'y dévoue.

Aussi parmi tous les noms les plus glorieux qui soient sur la terre, s'il en est un qui exprime dignement la plus belle et la plus haute autorité, c'est le nom que se donne à lui-même le chef de la grande famille des chrétiens. Le

Pape, le souverain instituteur, le père commun, se nomme avec raison le serviteur des serviteurs de Dieu. *Servus servorum Dei.* Il y a là un beau commentaire du *veni ministrare* prononcé par le fils de Dieu.

Et s'il faut descendre de ces hauteurs, revenir au sujet particulier que je traite, et parler des services que rend un père, une mère, un instituteur à l'enfant qu'ils élèvent, je dirai, après l'avoir étudié de près, et longtemps moi-même expérimenté, que je ne sais rien sur la terre qui demande un plus grand cœur, un plus héroïque dévouement. Pour faire agréer ses services à ces pauvres enfants, il faut tellement se donner à eux, et se renoncer soi-même; tellement se contraindre, se rabaisser et condescendre, quelquefois tellement se rapetisser et souffrir : le désintéressement de tout ce qui n'est pas le bien même qu'on fait est tellement nécessaire, qu'en parlant d'un héroïque dévouement, je n'ai pas dit assez : cela demande de ceux qui se mettent franchement et de bon cœur à l'œuvre, un dévouement surnaturel et divin.

Ce dévouement se trouve providentiellement dans le cœur d'un père et d'une mère; Dieu y a pourvu. Mais dans le cœur de ceux qui se dévouent librement, comme les instituteurs, sous l'inspiration généreuse d'une vocation spéciale, la nature aide beaucoup moins; et pour ne pas demeurer au-dessous de la tâche divine, il faut s'élever bien haut; et le dévouement prend quelquefois alors un tel caractère, et mérite une telle reconnaissance, qu'on ne doit guère s'attendre à la rencontrer ici-bas.

Sans entrer dans les détails, j'en dirai néanmoins le peu qui se doit convenablement dire. Parlons d'abord du respect filial.

CHAPITRE III.

LE RESPECT FILIAL.

I.

Voici ce que Platon écrivait du respect filial :

« Après la Divinité, il faut honorer avant tout les auteurs de nos jours, pendant leur vie : c'est la première, la plus grande, la plus indispensable de toutes les dettes; on doit se persuader que tous les biens qu'on possède appartiennent à ceux de qui on a reçu la naissance et l'Éducation, et qu'il convient de les consacrer sans réserve à leur service, en commençant par les biens de la fortune, en venant de là à ceux du corps, et enfin à ceux de l'âme, leur rendant ainsi avec usure les soins, les peines et les travaux que notre enfance leur a coûtés autrefois, et redoublant nos attentions pour eux à mesure que les infirmités de l'âge les leur rendent plus nécessaires. Parlons constamment à nos parents avec un respect religieux ; car aux paroles, cette chose légère, est attachée une lourde peine; et Némésis messagère de Dicé, veille sur ces manquements. Ainsi, il faut céder à leur colère, laisser un libre cours à leur ressentiment, qu'ils le témoignent par des paroles ou par des actions, et les excuser dans la pensée qu'un père qui se croit offensé par son fils a un droit légitime de se courroucer contre lui. Après leur mort, la tombe la plus modeste est la plus belle. Il ne faut ni excéder la grandeur ordinaire des monuments de ce genre, ni rester au-dessous de ce que nos ancêtres ont fait pour leurs propres parents. » (PLATON, *les Lois*, liv. IV.)

J'ai eu plusieurs fois occasion de le dire : si douce et si belle que soit la langue de Platon, il y en a une plus belle, plus forte et plus douce encore : la voici, telle que pour la première fois elle fut entendue par les enfants d'Israël aux pieds du Sinaï, bien des siècles avant Platon :

« Écoute, ô Israël, et observe les commandements que te fait le Seigneur :

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre.

« Honore ton père et ta mère, comme le Seigneur te l'a commandé, afin que tu vives long-temps, et que tu sois heureux sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.

« Honore ton père et ta mère, car c'est le premier commandement auquel Dieu ait attaché une promesse.

« Honore ton père de tout ton cœur, et n'oublie jamais les douleurs de ta mère.

« Souviens-toi que sans eux tu ne serais pas né, et rends-leur tout ce qu'ils ont fait pour toi; par là tu attireras sur ta tête la bénédiction de ton père, et elle reposera sur toi à jamais.

« Par là, tu rafraîchiras l'âme de ta mère; l'homme qui honore sa mère amasse un trésor.

« La bénédiction du père assure la prospérité de ses enfants, mais la malédiction de la mère les arrache de la terre.

« Celui qui honore son père verra sa vie se prolonger, et celui qui obéit à son père sera le rafraîchissement de sa mère.

« Le fils sage se laisse reprendre par son père, mais le moqueur n'écoute ni la réprimande, ni les conseils.

« O mon fils, écoute donc avec docilité ton père qui t'a donné la vie. Prête l'oreille à la sagesse et aux volontés de ton père, et ne délaisse pas les paroles de ta mère.... Elles seront comme une couronne de grâce à ton front, comme une chaîne d'or à ton cou (1). »

Voilà avec quelle vivacité, avec quelle grâce ravissante et quelle majesté de langage, les saints Livres ont énuméré les devoirs de la piété filiale. Mais ce que je dois surtout faire remarquer ici, c'est le caractère religieux du respect que le précepte divin impose aux enfants envers leurs parents.

(1) *Deut.*, IV, 1. — *Exod.*, XX, 12. — *Deut.*, V, 16. — *Eph.*, VI, 2. — *Eccli.*, VII, 29, 30. — *Eccli.*, III, 5, 7, 8, 11. — *Prov*, XXIII, 22.

Nous l'avons vu : un père et une mère sont les représentants de Dieu sur la terre; non seulement parce que Dieu leur a donné sa bonté, sa tendre sollicitude, et quelque chose de sa souveraine sagesse pour élever leurs enfants; mais aussi parce qu'il en a fait comme ses images personnelles et ses délégués immédiats, dignes d'être honorés en tout comme il est honoré lui-même. Voilà ce qui donne à un père, à une mère, une autorité si vénérable, et une sorte de majesté divine. Et de là vient que parmi tous les devoirs imposés par la nature et par la religion aux enfants des hommes, il en est un qui les domine tous, et qui doit survivre à tout : c'est le respect filial; c'est le respect de Dieu présent dans un père et dans une mère. Le respect filial n'est pas autre chose; et c'est aussi pourquoi, parmi tous les respects de la terre, il n'y en a pas de plus sacré. C'est un respect d'honneur, c'est un respect d'amour, et quoique ce ne soit pas un respect d'adoration, c'est un respect religieux.

Soyez saints, parce que je suis saint, dit le Seigneur, et aussitôt après il ajoute : *Et que chacun de vous respecte son père et sa mère...*

« L'homme *qui craint le Seigneur* respecte son père et sa mère, et il leur est soumis comme AUX SEIGNEURS DE SA VIE.

« Enfants, obéissez *dans le Seigneur* à vos pères et mères, car cela est juste... La nation des justes est obéissance et amour.

« C'est *Dieu qui a imprimé* au père un caractère qui commande le respect à ses enfants, et il a affermi sur eux l'autorité de leur mère.

« Celui qui honore son père sera lui-même comblé de joie dans ses fils, *et Dieu prêtera l'oreille à sa prière.* Que votre respect pour votre père se montre donc dans vos actions, dans vos paroles et dans toute votre patience (1). »

Voilà le respect filial, tel que nous le trouvons promulgué dans le précepte divin, tel que Dieu l'a fait, ou plutôt,

(1) *Eccli.*, III, 8. — *Ephes.*, VI, 1. — *Eccli.*, III, 6.

si je l'ose dire, tel que Dieu en a pris le souverain modèle aux sources mêmes les plus hautes du respect pour la paternité éternelle et suprême.

Certes, je ne m'étonne pas que ce commandement vienne sur les tables de la loi immédiatement après ceux qui regardent le Seigneur lui-même : le sage Philon a été jusqu'à penser que Dieu en écrivit le commencement sur la première table, et qu'à côté même des commandements qui ordonnent l'adoration du Seigneur et le respect de son saint nom, on lisait les premières paroles du précepte qui ordonne le respect filial.

II.

Aussi, voyez comme tous les plus hauts respects viennent ici-bas fortifier et ennoblir celui-là ! comme toutes les belles acceptions de ce mot lui conviennent dans la langue des hommes!

On dit : *commander le respect, inspirer, imposer le respect.* Rien n'est plus grand. La majesté d'un père, la dignité d'une mère y ont des titres sacrés ; jusqu'à leur dernier jour, et au-delà, c'est leur droit impérissable.

On dit : *le respect de l'âge.* N'est-ce pas encore un respect filial ? Le père et la mère ont une espèce d'éternité aux yeux de leur enfant : il n'a pas connu leur naissance, il ne prévoit point leur mort. Ils sont à ses yeux sans commencement, et il ne sait pas heureusement quand viendra leur fin.

On dit : *respecter la vieillesse, respecter le malheur ;* mais je le demande : y a-t-il quelque chose sur la terre qui commande plus religieusement le respect que les cheveux blancs d'un père, que la vieillesse d'une mère? y a-t-il quelque chose qui inspire des émotions plus profondes,

une douleur plus religieuse, que les infortunes d'une mère, que les larmes d'un père ?

Enfin, il est des autorités si hautes et si sacrées, qu'on doit les respecter jusque dans leurs erreurs. L'autorité paternelle est de cette sorte : le respect filial est un respect inviolable, et l'autorité paternelle demeure toujours un rayon de la majesté de Dieu (1).

Je vais plus loin. Il y a dans les malheurs possibles, dans les abaissements de l'humanité, il y a quelquefois des extrémités déplorables : un père, une mère, peuvent tomber avec l'âge dans les faiblesses intellectuelles et morales les plus humiliantes : eh bien ! c'est alors qu'un fils, qu'une fille leur doivent un respect plus tendre et plus profond : le malheur les rend plus vénérables et plus chers à la piété filiale : quelle que soit leur décadence, vous leur devez la vie ; et vous vous devez à vous-mêmes de déplorer que ceux sans lesquels vous ne seriez pas nés, soient tombés dans un si douloureux état.

« Mon fils, recueillez avec respect la vieillesse de votre père, et ne le contristez pas dans les derniers jours de sa vie, dit admirablement l'Écriture. Et si le sens vient à lui manquer, respectez-le, et gardez-vous de le mépriser dans votre force.

« Ne traitez jamais avec hauteur votre père humilié, car son humiliation ne ferait pas votre gloire, mais votre confusion. La gloire d'un fils, c'est l'honneur de son père.

« Dieu ne mettra pas en oubli la compassion dont on use envers son père, et vous serez également récompensé pour avoir supporté les défaillances de votre mère. Pour cela, Dieu vous affermira dans la justice, il se souviendra de vous aux jours de votre tribulation, et vos fautes se fondront à ses yeux, comme la glace aux rayons du soleil.

(1) C'est pourquoi, même dans le cas unique où la désobéissance est un devoir, faut-il désobéir avec une sorte de respect ; et Aulugelle l'a compris, lorsqu'après avoir rappelé les circonstances où l'obéissance est défendue, il ajoute ces belles paroles : *Illa tamen ipsa, in quibus obsequi patri imperanti non oportet, leniter et verecundè declinanda, sensimque relinquenda sunt, potiùs quàm respuenda.*

« L'homme qui délaisse son père se voue à l'ignominie, et celui qui exaspère sa mère sera maudit du Seigneur.

« Honorez votre mère tous les jours de sa vie et jusqu'à sa dernière heure; et n'oubliez jamais quelles douleurs elle a souffertes pour vous, et à combien de périls elle s'est trouvée exposée lorsqu'elle vous portait dans son sein (1). »

Telles sont à ce sujet les vives et touchantes exhortations des Livres saints.

Je l'ai dit, et il m'est doux de le répéter : jusque dans les derniers temps de cet âge vénérable où les forces semblent défaillir, on apprend d'un père et d'une mère les véritables maximes de la sagesse ; et puis, même quand le grand âge, quand les infirmités de la vieillesse semblent avoir affaibli leur intelligence, ne retrouve-t-on pas toujours auprès d'eux, ce qui est si doux et si rare ici-bas, une amitié fidèle? Lorsque, dans leurs derniers jours, leurs enfants viennent encore se jeter entre leurs bras, quand ils se sentent pressés sur le cœur paternel, ne retrouvent-ils pas toujours là quelque chose de la tendresse de Dieu pour ses créatures les plus chères?

Enfin, à l'heure suprême, lorsqu'une dernière parole, un dernier soupir vient errer sur leurs lèvres déjà glacées, s'il leur reste encore un dernier sentiment pour vous reconnaître et vous bénir, quelle consolation pour votre cœur! Il m'a reconnu, dites-vous : il m'a béni une dernière fois!

Et, après leur mort, avec quelle profonde affection on se retrouve dans les lieux où on a vécu près d'eux... où on les a vus, assis en famille, conversant et se récréant avec leurs enfants et leurs petits-enfants: non, rien, sur la terre, dans les divers sentiments qui peuvent émouvoir le cœur de l'homme, n'égale la triste et délicieuse mélancolie de ces lointains et ineffaçables souvenirs!

(1) *Eccli.*, III, 12, 18. — *Tob.*, III, 4.

On l'a dit, et il est vrai : le temps efface tout ; mais les souvenirs de la famille ne s'effacent jamais ! Et même, lorsque ces parents chéris ne sont plus, après de longues années, après les diverses fortunes et agitations de la vie, quand nous revenons visiter leur sépulcre, n'est-ce pas de cette source intarissable de la piété filiale que coulent encore ces larmes amères et cependant si douces qui s'échappent de nos yeux, lorsqu'agenouillés sur la tombe d'un père et d'une mère, nous repassons en secret devant Dieu la mémoire des jours si heureux et si purs, mais si vite écoulés de notre enfance, et cherchons à ressaisir fugitivement les trésors de tendresse que nous puisions autrefois dans ces cœurs, dont la froide poussière nous attendrit encore par des émotions irrésistibles (1).

(1) Dans son beau dialogue des *Lois*, Cicéron a écrit sur Arpinum, la terre natale de sa famille, une page touchante, que mes lecteurs me sauront gré de mettre ici sous leurs yeux.

Arpinum était une très-ancienne ville du pays des Volsques, agréablement située sur les bords d'une petite et fraîche rivière, nommée le *Fibrene*, dont les eaux rapides allaient se précipiter dans le *Liris* : là, comme le dit Cicéron, le *Fibrene* communiquait au *Liris* sa fraîcheur, et perdait son nom plus obscur, *comme un plébéien qui entre dans une famille noble*.

« C'est ici, dit-il à son ami Atticus, en le conduisant dans une île du Fibrene, c'est ici un lieu où je me plais, quand je veux méditer, lire ou écrire quelque chose ; lorsque j'ai la liberté de m'absenter plusieurs jours, surtout dans cette saison de l'année, j'aime à venir ici chercher l'air pur et les charmes de ce pays.

« En vous montrant ce lieu, je vous montre presque mon berceau : c'est ici ma patrie, et celle de mon frère. C'est ici que nous sommes sortis d'une très-ancienne famille ; ici sont tous nos souvenirs religieux, les vestiges de nos parents et tous les monuments de nos ancêtres. Que vous dirai-je ? Vous voyez cette maison, et ce qu'elle est aujourd'hui : elle a été ainsi agrandie par les soins de mon père. Il était d'une santé faible, et c'est là qu'il a passé dans l'étude des lettres presque toute sa vie. Enfin, sachez que c'est en ce même lieu, mais du vivant de mon aïeul, du temps que, selon les anciennes mœurs, la maison était petite et modeste, c'est en ce lieu que je suis né. Aussi je ne sais quel charme s'y rencontre, qui touche mon cœur et mes sens, et me rend ce séjour délicieux. »

Atticus lui répondit : « Je comprends pourquoi vous venez ici avec tant de plaisir, et comment vous ressentez une prédilection si vive pour ce

III.

Aussi, il le faut bien entendre; et c'est ce que je prie les enfants de tous les âges pour lesquels j'écris ce chapitre, de méditer sérieusement : si toutes les fautes qui se commettent contre le respect ont un caractère d'immoralité profonde, quand elles blessent un père et une mère, elles touchent à l'impiété :

« Malheur! s'écrient les divines Écritures, malheur à la génération qui maudit son père et ne bénit pas sa mère!

« Celui qui maudit son père et sa mère verra le flambeau de sa vie s'éteindre dans les ténèbres.

lieu. Moi-même, depuis un moment, j'aime encore plus cette maison et toute cette campagne qui vous a vu naître : je ne sais comment cela se fait; mais il est vrai de dire que nous sommes émus par l'aspect des lieux où se voient les traces de ceux que nous avons aimés. Nous nous plaisons à revoir la demeure que chacun d'eux habitait, la place où il s'asséyait, celle où il aimait à converser; nous y contemplons tout avec intérêt, tout jusqu'à leurs tombeaux. » (*De Legibus*, lib. I, 2.)

Le vieil Homère aussi a de beaux vers sur les charmes de la terre natale :

Οὔτι ἔγωγε
ἧς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι....
Ὡς οὐδὲν γλύκιον ἧς πατρίδος οὐδὲ τοκήων
γίγνεται, εἴπερ καί τις ἀπόπροθι πίονα οἶκον
γαίῃ ἐν ἀλλοδαπῇ ναίει ἀπάνευθε τοκήων....
Αὐτὰρ Ὀδυσσεύς,
ἱέμενος καὶ καπνὸν ἀποθρώσκοντα νοῆσαι
ἧς γαίης, θανέειν ἱμείρεται.

(*Odyss.*, IX, 27; IX, 34; I, 57.)

« Non, assurément, je ne puis voir de lieux qui me soient plus chers que la terre natale.

« La patrie et les parents : rien n'est plus doux au cœur de l'homme, quand même il habiterait, loin de sa famille, une riche demeure sur une terre étrangère. »

Le dernier trait est sublime :

« Mais Ulysse, venant seulement à se représenter la fumée qui s'élève de la terre natale, désire mourir... »

« Si quelqu'un a maudit son père ou sa mère, que son sang retombe sur lui !

« Celui qui aura frappé ou maudit son père ou sa mère, sera puni de mort.

« Celui qui regarde avec moquerie son père, et dont l'œil a méprisé sa mère, que les corbeaux des torrents lui arrachent cet œil, et que les petits aiglons le dévorent ! »

Je rappellerai encore cette ancienne ordonnance de la loi, dont tous les détails sont si remarquables :

« Si un homme a un fils insolent et rebelle, qui n'écoute pas l'ordre de son père ou de sa mère, et qui, ayant été repris, dédaigne de leur obéir, ils le prendront et le conduiront aux anciens de la ville et à la porte du jugement. Et ils leur diront : Voici notre fils qui est insolent et rebelle; il refuse d'écouter nos avertissements, et il passe sa vie dans la débauche, dans la dissolution et dans les festins.

« Alors le peuple de cette ville le lapidera, et il mourra, et vous ôterez ainsi le mal du milieu de vous; que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte. »

Je ne dois pas omettre de citer encore ici deux autres passages des saints Livres, qui ont une particulière importance :

« Celui qui dérobe quelque chose à son père, et à sa mère, et qui prétend que ce n'est pas un péché, a part aux crimes des homicides. »

En effet, quoique ses parents soient vivants, il semble les tenir pour morts, puisqu'il se met par avance en possession de leur bien.

« Celui qui dépouille son père et met sa mère en fuite, est misérable et infâme. »

Et encore cette autre grave recommandation :

« Ne dédaignez pas votre père et votre mère lorsque vous siégerez parmi les grands, de peur que Dieu ne vous abandonne au milieu de ces grands même, et qu'étourdi de votre fortune, vous ne tombiez dans l'opprobre, regrettant alors d'avoir vu le jour, et maudissant l'heure de votre naissance (1). »

(1) *Prov.*, XXX, 11; XX, 20. — *Exod.*, XXI, 15, 17. — *Prov*, XXX, 17. — *Exod.*, XX, 9. — *Deut.*, XXI, 18, 21. — *Prov.*, XIX, 26; XXVIII, 24. — *Eccli.*, XXIII, 18.

Je pourrais rapporter bien d'autres passages encore, où le sens divin se fait également sentir; mais ceux qu'on vient de lire suffisent à démontrer que, si rien n'est plus touchant et plus suave même que les promesses faites à la piété filiale, rien n'est plns grave aussi que les menaces adressées aux mauvais fils, rien n'est plus effroyable que les châtiments de Dieu sur eux; et j'ai tenu à réunir ici quelques-uns de ces terribles témoignages, afin que les parents les fassent lire à leurs enfants, et que les enfants y pensent, et aussi afin que les pères de famille y réfléchissent sérieusement de leur côté.

Car c'est à eux à prévenir de tels malheurs; il y a bien peu d'enfants maudits de Dieu, qui n'eussent été bénis et sauvés, si leurs parents les avaient élevés dans le respect, sans jamais laisser fléchir leur fermeté à cet égard.

IV.

J'ai parlé de la fermeté de l'instituteur : celle des parents doit être plus grande encore, inspirée de plus haut, et invincible, par la raison très-simple qu'elle s'appuie sur une plus solide autorité; faut-il l'ajouter? parce que les parents sont d'ailleurs ici les premiers intéressés.

On a remarqué que Dieu ne commande nulle part aux parents d'aimer leurs enfants : la nature, le cœur d'un père et la tendresse maternelle y suffisent; mais ce cœur et cette tendresse ont besoin d'être fortifiés et prémunis contre eux-mêmes. Aussi c'est surtout la fermeté, la sévérité, la correction, et quelquefois l'acte le plus rigoureux de l'autorité, le châtiment, que les saintes Écritures recommandent aux parents. La plupart des passages des saintes Écritures ne recommandent pas autre chose; tant

il est vrai que pour les parents, auxquels l'amour ne saurait manquer, c'est la fermeté qui est nécessaire avant tout!

La droiture du cœur, la pureté des mœurs, l'amour de la vérité et de la justice, la charité, et surtout la crainte de Dieu et la piété, telles sont les vertus que les parents doivent enseigner à leur enfant. Eh bien ! au dire des saintes Écritures, c'est la fermeté surtout qui fait pratiquer ces vertus et qui inspire aux enfants le respect, qui en est l'âme.

« Vous avez des enfants? Appliquez-vous à les élever comme il faut, et pour cela accoutumez-les dès leur plus tendre jeunesse au joug de l'obéissance.

« Ce n'est point aimer son fils que de lui épargner les corrections; quand on l'aime véritablement, on s'applique à le corriger.

« Le cheval qu'on n'accoutume point au mors devient indomptable; et l'enfant abandonné à lui-même ne connaît plus de frein, et se précipite.

« Ne vous réjouissez pas d'avoir un grand nombre d'enfants, s'ils sont sans religion, et ne mettez pas en eux votre joie, s'ils n'ont pas la crainte du Seigneur... s'ils sont sans respect.

« Un seul enfant qui craint Dieu, est préférable à mille qui le bravent.

« Mieux vaut mourir sans enfant, que d'en laisser après soi qui vivent dans l'impiété. — Disciplinez donc votre fils sans jamais perdre courage, de peur qu'il ne vous réduise à l'affreuse nécessité de souhaiter sa mort.

« Celui qui aime son fils ne se lasse pas de le corriger : c'est par là seulement qu'il trouvera en lui sa joie à la fin de ses jours, et qu'il ne le verra pas mendier aux portes. — La réprimande et la correction donnent la sagesse.

« La déraison est attachée au cœur de l'enfant ; c'est la verge de la discipline qui peut seule l'en chasser (1). »

Et afin que nul motif ne manque aux parents pour se décider à exercer avec fermeté les droits et les devoirs de

(1) *Eccli.*, VII, 25. — *Prov.*, XIII, 24. — *Eccli.*, XXX, 7; XVI, 1, 3, 4. — *Prov.*, XIX, 18. — *Eccli.*, XXX, 1. — *Prov.*, XXIX, 15; XXII, 15.

l'autorité qui est en eux, le Seigneur leur rappelle qu'il y va de tout pour eux, et que c'est leur intérêt le plus pressant :

« Un enfant sage fait la joie de son père : mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté et à ses fantaisies devient l'opprobre de sa mère.

« L'enfant déraisonnable désole son père ; et il fait la douleur de la mère qui l'a enfanté.

« Instruisez donc votre fils, travaillez à le former, de peur qu'il ne vous déshonore par une vie scandaleuse (1). »

Mais si les saintes Écritures insistent sur la nécessité où sont les pères de famille d'être fermes envers leurs enfants, elles veulent aussi que ce soit une fermeté réfléchie, une sévérité intelligente, attentive, et jamais un emportement de colère ni un caprice :

« Pères, n'aigrissez pas vos enfants par une sévérité mal entendue ; mais corrigez-les à propos, et instruisez-les selon le Seigneur.

« Ne chagrinez pas trop vos enfants, de peur d'abattre leur courage (2). »

A ce prix, les saintes Écritures promettent aux pères et mères de famille la gloire la plus pure :

« Le fils que vous aurez bien élevé fera votre consolation et votre bonheur.

« L'homme qui élève bien son fils travaille à sa propre gloire ; car les vertus du fils honorent toujours le père.

« Celui qui donne à son fils une bonne Éducation désespère ses ennemis, et ceux qui l'aiment le glorifieront.

« Le père d'un tel fils vient-il à mourir, c'est comme s'il vivait encore, puisqu'il laisse après lui un autre lui-même. — Tant qu'il a vécu, il a trouvé son bonheur dans son fils; il n'a point été condamné à pleurer sa mort, et la conduite de son fils ne l'a jamais exposé à rougir devant ses ennemis. — Il laisse après lui, à sa maison, un protecteur pour la défendre, et les amis de son père trouveront en lui un cœur reconnaissant (3). »

(1) *Prov.*, x, 1 ; xvii, 25. — *Eccli.*, xxx, 13.

(2) *Eph.*, vi, 4. — *Colos.*, iii, 21.

(3) *Eccli.*, xxx, 2, 6.

V.

Il faut achever ce long chapitre; mais auparavant, je dois traiter un point capital et controversé; je le ferai brièvement : voici du reste la question dans ses termes les plus simples :

Est-il bon de se familiariser avec les enfants? cette familiarité nuit-elle au respect de l'autorité? quand l'autorité manque, n'est-il pas sage d'y suppléer par la tendresse? Sans doute la tendresse ne crée pas l'autorité; mais elle adoucit le commandement, elle embellit l'obéissance, elle établit entre le père et les enfants une certaine sympathie. La question est donc de savoir si cette sympathie, si cette tendresse familière, loin de nuire au respect, ne lui sont pas favorables :

« Non, répond avec raison M. Saint-Marc Girardin, « parce que tout cela amène peu à peu l'idée de l'égalité, « et par cela même affaiblit l'idée du pouvoir paternel. « Il ne faut pas que la tendresse du père de famille, s'il « veut être obéi et respecté, ait rien qui ressemble à une « autre sorte de tendresse : l'amour paternel ne doit pas « être une passion, mais un devoir. »

Je ne saurais qu'applaudir à ces graves paroles, et je crois que, même dans le plus jeune âge, on doit éviter avec les enfants ces tendresses passionnées, qui ne sont propres qu'à en faire des enfants gâtés. Sans doute, il faut toujours avec eux une profonde et tendre bonté, il faut qu'ils voient qu'on les aime; il ne suffit pas qu'on le leur dise, il faut le leur faire sentir : mais il ne faut pour cela jamais rien de mou, ni de faible, ni de bas, ni d'indécent. Il faut que la dignité paternelle et maternelle ne s'ou-

blie jamais, se respecte toujours elle-même, si elle veut être respectée.

Les saintes Écritures sont ici, comme toujours, d'une netteté, d'une précision et d'une force admirables :

« Flattez, caressez votre fils, et il se rendra redoutable; jouez avec lui, et il vous causera mille chagrins.

« Ne vous familiarisez pas trop avec votre fils, de peur que vous n'ayez bientôt sujet de vous en repentir, et qu'il ne vous réduise enfin au désespoir (1). »

C'est au reste ce que l'expérience démontre tristement chaque jour. Je le dirai pour l'avoir vu souvent moi-même : les enfants gâtés, quand ils arrivent à l'âge de dix ou douze ans, après avoir été jusque-là complaisants, souples, polis, flatteurs, adroits à s'insinuer et à plaire, deviennent tout à coup hardis, trompeurs, insolents au besoin, sans conscience et sans honneur. Ces enfants qui semblaient si doux et si aimables, si ingénus et si gracieux, montrent tout à coup une hauteur, une impertinence, une malignité, une duplicité redoutables.

Non, sur tout cela, il n'y a pas de meilleur conseil à suivre, que celui des saintes Écritures :

« Soumettez votre fils de bonne heure, châtiez-le avec sévérité, tandis qu'il est encore enfant, de peur que, devenant trop indocile, il ne veuille plus vous obéir, et ne soit pour vous un sujet de douleur.

« Ne rendez pas votre fils maître de ses actions dans sa jeunesse, et surveillez jusqu'à ses pensées (2). »

Tout cela est bon pour la première enfance, me dira-t-on peut-être ; mais plus tard, de quinze à vingt ans, et surtout de vingt à vingt-cinq, la meilleure manière de sauver sa dignité et de garder le respect, n'est-ce pas de se faire l'ami de son fils? La familiarité paternelle n'est-elle pas alors la seule ressource de l'autorité?

(1) *Eccli*, xxx, 9, 10. (2) Ibid., xxx, 12, 11.

Je ne le pense pas, et pour répondre à cette question, je ne saurais mieux faire encore, que de citer ici un très-remarquable passage de M. Saint-Marc Girardin :

« Que de fois j'ai entendu dire qu'un père devait être l'ami de son fils! Cette maxime, qui passait pour sage et pour sentimentale, était, à ce double titre, chère à la philosophie du XVIIIe siècle. Selon moi, l'amour paternel et l'amour filial sont des sentiments qui ne gagnent rien à changer de nom et surtout de nature; l'amitié ne peut pas se substituer à l'affection qui lie ensemble le père et les enfants; car il est de la nature de cette affection d'exclure l'égalité, qui est le principe et le fondement de l'amitié. Le père qui s'efforce de devenir le camarade de son fils abaisse la dignité de son caractère, et l'abaisse sans profit; car il a beau grimacer la jeunesse, il est vieux; il a beau grimacer la familiarité, il est père, c'est-à-dire qu'il a autorité; son âge et son autorité percent sans cesse à travers sa fausse camaraderie; et le fils s'ennuie bien vite d'un compagnon qui n'a ni les goûts ni les conseils faciles de la jeunesse; il eût supporté la gravité paternelle, mais le masque qu'elle a pris pour réussir l'a discréditée. Que les pères visent donc à être aimés comme pères et non comme camarades, qu'ils s'en rapportent à la nature et n'essaient pas de la corriger, selon les lumières de je ne sais quelle fausse philosophie; qu'ils n'essaient pas de se faire jeunes à contre-cœur, ou de faire leurs fils vieux avant le temps, car ce genre de grimace est encore pire; le père qui se fait jeune pour plaire à son fils, n'est que ridicule, mais le fils qui se fait vieux devient hypocrite. Le régime de vie des vieillards va mal aux jeunes gens, il gâte leur cœur ou leur esprit. Quant à moi, j'ai vu souvent ces pères et ces fils qui vivaient, disaient-ils, en amis, se séparer brouillés pour toujours. L'idylle finissait par un procès. »

M. de Bonald a aussi traité cette question, et il l'a fait avec la hauteur, la gravité et la pénétration d'esprit qui caractérisent ses traités de philosophie morale :

« Des affections que la raison ne dirigea plus, et une Éducation domestique molle et sans dignité, prirent la place de ces relations d'autorité et de soumission entre les enfants et leurs parents, dont la génération qui finit a vu, dans son jeune âge, les dernières traces. Des enfants qui avaient dans l'esprit des idées d'égalité avec leurs parents, et dans le cœur des sentiments d'insubordination à leurs volontés, se permirent, en leur parlant, le tutoiement, qui, dans notre langue, adressé à l'homme, exprime la familiarité ou le mépris; et les parents qui avaient la conscience de leur faiblesse, n'osant pas être les maîtres, aspirèrent à être les amis, les confidents, trop souvent les complices de leurs enfants. Il y eut en France des pères, des mères, des enfants; mais il n'y eut plus de pouvoir dans la famille, et la société politique en fut ébranlée jusque dans ses fondements. »

Comme le point dont nous nous occupons est extrêmement grave, sans vouloir essayer de tout dire, je veux du moins rapporter ici, avec les raisons les plus vives, les autorités les plus célèbres. Or, il existe encore sur ce sujet une très-curieuse page de Platon et de Cicéron, où leur pensée est exprimée avec une clarté et une énergie qui ne laissent rien à désirer; la voici :

« Lorsque l'intérieur des familles est en proie à cette insolente égalité, tout, jusqu'aux animaux, semble respirer l'anarchie. Le père craint et respecte son fils, et le fils traite bientôt le père comme son égal. Il n'a plus pour les auteurs de ses jours, ni respect, ni crainte; il veut pouvoir dire en tout : Je suis libre !

« Dans un tel pays, les étrangers s'égalent aux citoyens, et troublent tout. Le précepteur craint et flatte ses disciples, et les disciples méprisent leurs maîtres et se moquent de leur autorité. Les jeunes gens veulent marcher de pair avec les vieillards, et les vieillards, de leur côté, descendent aux manières des jeunes gens, en affectent le ton léger, l'esprit badin, et pour éviter d'avoir l'air fâcheux et despotique, ils ne savent qu'imiter la frivolité de la jeunesse. » (PLAT., *de Repub.*, VIII, 13.)

Quelques-uns de mes lecteurs trouveront peut-être que les grands écrivains et les philosophes dont je viens de citer les paroles, ont pris quelque plaisir à exagérer, et se sont trop complu dans les détails pénibles et même un peu amers que nous venons de lire (1).

Je ne le crois point ; mais laissons la philosophie, et reprenons les livres inspirés : leur gravité est sans amertume ; et sans faire de longs discours, ils font tout comprendre, et disent tout avec une simplicité et une force qui va aux dernières profondeurs de la raison et de la vérité : c'est par là que nous achèverons cet important chapitre.

« As-tu des fils? dit le Sage, instruis-les avec soin, et accoutume-les au joug dès leur enfance. As-tu des filles? conserve la pureté de leur corps, et ne leur montre pas un visage trop riant.

« La confusion du père vient d'un fils indiscipliné, et sa fille sera sa honte.

« Comme dit le proverbe : la jeunesse suit toujours sa première voie, et ne se corrigera pas même en vieillissant.

« Ne souffrez donc pas que votre fils prenne sur vous trop d'empire; ne vous dépouillez pas de vos biens en sa faveur, de peur d'avoir un jour sujet de vous en repentir, et d'être obligé d'employer les prières pour obtenir de lui quelques secours.

« Que personne, tant que vous vivrez, ne vous fasse changer sur ce point.

« Il vaut beaucoup mieux que ce soit vos enfants qui aient recours à vous, que de vous trouver vous-même dans leur dépendance.

« EN TOUTE CIRCONSTANCE, CONSERVEZ LA PRINCIPALE AUTORITÉ (2). »

(1) ... *Et hoc malum usque ad bestias perveniat; denique ut pater filium metuat, filius patrem negligat; absit omnis pudor, ut plane liberi sint; magister ut discipulos metuat, et iis blandiatur, spernant que discipuli magistros, adolescentes ut senum sibi pondus assumant, senes autem ad ludum adolescentium descendant.* (Cic., de Repub. I. 43.)

(2) *Eccli.*, VII, 25; XXII, 3. — *Prov.*, XXII, 6. — *Eccli.*, XXXIII, 20. 23.

CHAPITRE IV.

LA LOI DU RESPECT ENVERS L'INSTITUTEUR.

La loi du respect, c'est entre le ciel et la terre, entre l'autorité et la liberté, entre Dieu et l'homme, un lien sacré, et comme une chaîne merveilleuse qui rattache l'un à l'autre. Mais qu'on y prenne garde : ce n'est pas une chaîne de fer : elle retient l'homme, mais sans le contraindre : elle est également souple et forte; souple dans la liberté de l'homme, forte et immuable dans la main et la sagesse de Dieu. Celui qui la brise est coupable : mais tout homme, tout enfant même peut la briser; jamais impunément, il est vrai : le violateur de la loi du respect trouve toujours son châtiment dans la violation même qu'il en fait. Mais enfin, c'est une violation possible, et il faut le redire avec douleur, elle est fréquente aujourd'hui. Sans entrer ici dans des détails pénibles, qui me mèneraient d'ailleurs trop loin, sans signaler dans nos mœurs publiques et privées toutes les décadences du respect, je me tiendrai de plus près au sujet que je traite, et je dirai brièvement quelle est la loi du respect envers les instituteurs de la jeunesse, et de plus quelles sont ses violations les plus tristes.

J'ai parlé de la dignité de l'instituteur dans le livre précédent : j'ai dû dire que parmi les fonctions sociales, il n'en est pas de plus noble et de plus utile. J'ai été plus

loin, et j'ai montré que le ministère de l'Éducation n'est pas seulement une magistrature de l'ordre moral le plus élevé, mais une paternité et un apostolat.

J'ai rappelé ensuite les vertus éminentes qui lui sont nécessaires, la sainteté des mœurs, la fermeté du caractère, une patience inaltérable ; l'abnégation, l'amour le plus désintéressé, et en même temps l'intelligence, le savoir, la docilité.

Eh bien ! c'est d'abord à tous ces titres que je réclame le respect pour l'instituteur ; et si je veux un respect profond, filial, religieux, c'est que l'instituteur a manifestement droit à tous les respects qui sont dus à la dignité paternelle elle-même, c'est-à-dire, à la plus sainte autorité et aux plus grands services.

Voilà ce que doivent comprendre les enfants, et les parents aussi ; car le respect de l'enfant pour ses instituteurs dépend beaucoup de celui que les parents eux-mêmes leur témoignent. Malheureusement, il faut ajouter que quand les parents n'ont pas le respect convenable pour les instituteurs de leurs enfants, les instituteurs n'en inspirent guère aux enfants pour personne ; et il sort de là cette triste jeunesse que nous connaissons.

Quelle que soit la distance que puisse laisser, entre un instituteur et des parents, leur fortune, leur naissance, les plus hautes fonctions sociales même, ils doivent sentir que, quand ils lui confient l'Éducation de leurs enfants, c'est-à-dire, ce qu'ils ont de plus cher au monde, ils lui montrent par là une confiance telle, qu'ils se doivent à eux-mêmes de la respecter : ils élèvent cet homme jusqu'à eux, et désormais la considération, les ménagements, les égards, et toutes les délicatesses de leur respect pour lui n'iront jamais trop loin.

Aussi, je n'ai jamais pu voir sans tristesse des parents, sous la funeste influence de je ne sais quelle légèreté, méconnaître une si grave obligation, traiter avec dédain les instituteurs de leur choix, et oublier ainsi, non seulement ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, mais, ce qui est plus déplorable encore, ce qu'ils doivent à leurs enfants.

L'honneur des lettres et de leur enseignement, l'honneur du professorat littéraire, c'est que, sauf de rares exceptions, il est encore désintéressé. Comment des parents, même très-respectables, se laissent-ils aller à parler devant leurs enfants du prix de leur pension au collége, du traitement d'un précepteur, de ce que coûte chaque maître, chaque leçon, etc.?

Qui n'a éprouvé une impression plus pénible encore, en entendant des parents, et cela même devant les enfants, nommer un précepteur par son nom tout court, sans faire précéder ce nom de la formule la plus vulgaire du respect?

« Le respect, voilà notre grande dette envers nos instituteurs, disait un ancien philosophe : *præceptori magna reverentia sit.* Ils sont nos bienfaiteurs, et il y a des bienfaits qui valent mieux que tous les prix par lesquels on chercherait à les reconnaître. Quand il s'agit de l'Éducation et de ces belles connaissances qui sont le soutien et l'ornement de la vie, peut-on croire sans bassesse avoir acquitté sa dette, parce qu'on a payé un salaire convenu? Non, quoi qu'on ait fait à cet égard, on doit toujours à un instituteur le salaire du cœur, le prix du respect : *Pretium operæ solvitur, animi debetur.* » (SENEC. *de Benef.*, l. VI.)

« Quoi! disait encore ce même philosophe, mon instituteur a supporté la fatigue et les ennuis de l'enseignement : entre les leçons publiques, il ne m'a pas épargné les instructions particulières ; ses bons avis ont dé-

veloppé mes dispositions, ses louanges m'ont inspiré du courage, ses avertissements ont dissipé ma paresse. Il a tiré de l'engourdissement, comme par la main, mon esprit lent et tardif; il ne m'a pas versé la science goutte à goutte dans la vue de se rendre plus long-temps nécessaire, il aurait voulu pouvoir me la donner tout à la fois. Je serais un ingrat, si je ne le mettais au nombre de ceux que j'aime et que je respecte le plus. »

Ce noble sentiment, ce pieux respect, Cicéron ne le conservait pas seulement envers ses maîtres, il l'étendait jusqu'au lieu même où il avait reçu leurs leçons (1).

Qui ne sait que Marc-Aurèle rendait grâce au Ciel avant tout de deux choses : la première, c'était d'avoir eu lui-même de bons instituteurs; et la seconde, d'en avoir trouvé d'excellents pour l'aider à élever ses propres enfants? Ce prince portait son respect, pour ceux qui avaient été ses maîtres, jusqu'à leur rendre une espèce de culte domestique : il avait orné son foyer de leurs images d'or, et il mettait des fleurs sur leurs tombeaux.

« Quoi ! disait encore Sénèque en parlant des vieux sages, de ceux même dont il n'avait pas entendu la parole, mais dont les livres avaient servi à son Éducation : quoi ! je prononcerais leur nom sans respect ! Non, la vénération que nous devons à nos instituteurs, nous la devons aussi à ces maîtres du genre humain qui nous ont procuré tant de biens. Oui, je les vénère, et quand on les nomme, je m'incline profondément (2). »

(1) *Quis est nostrûm liberaliter educatus cui non educator, cui non magister suus atque doctor, cui non locus ille mutus, ubi ipse altus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur?* (CIC., pro Planco.)

(2) « Si je rencontre un consul, un préteur, disait-il encore, je leur

En un mot, les anciens, comme le dit Juvénal, voulaient que les enfants honorassent dans un instituteur la sainte autorité et les bienfaits d'un père.

Mais ce respect qui est dû aux instituteurs, à tant de titres dont le paganisme lui-même proclame la valeur, leur est dû encore pour une autre raison plus intime et plus profonde : la loi du respect a ici sa première et indestructible racine, et son impérieuse nécessité dans la nature essentielle des choses, et au fond même de l'œuvre qui est à faire dans l'enfant.

L'Éducation, en effet, est essentiellement une œuvre d'autorité et de respect : si l'une de ces deux grandes conditions vient à manquer, l'œuvre périt. Si l'autorité manque dans l'instituteur, eût-il toutes les vertus, il sera condamné à l'impuissance : si le respect manque dans l'enfant, eût-il le plus excellent instituteur, tous les soins les plus intelligents de l'affection la plus dévouée seront inutiles.

J'ai dit que l'instituteur doit respecter religieusement l'enfant qui lui est confié : c'est une des grandes lois de l'Éducation. Mais à plus forte raison, l'enfant doit-il respecter celui qui l'élève. Un enfant dont on fait l'Éducation est essentiellement un être respectueux, ou il n'est rien et tombe au-dessous de tout.

Je le disais quelquefois à ceux que j'élevais : « On n'est ou on ne devient quelque chose en ce monde que par la grandeur de l'autorité qu'on exerce, ou par les bienfaits de l'autorité à laquelle on se soumet. Vous, mes chers enfants, la plupart dans un si jeune âge, vous n'êtes rien

« témoigne mon respect par toutes les démonstrations d'usage ; je « descends de cheval, je me découvre, je me range : et les deux « Caton, et le sage Lœlius, et Platon avec Socrate, et Cléanthe avec « Zénon ; je les recevrais dans mon âme sans vénération !... »

et vous ne pouvez rien être par vous-mêmes : quoi que votre amour-propre vous dise à l'encontre, en y réfléchissant, vous sentirez la vérité de cette parole. Les noms même qu'on vous donne et qui expriment ce que vous êtes ici, ne prouvent-ils pas ce que j'affirme? Vous êtes les *élèves* de cette maison, les *disciples* de vos maîtres; et aussi parce que Dieu a mis pour vous dans notre cœur quelque chose de paternel, nous vous appelons *nos enfants*. Mais que sont des enfants, des élèves, des disciples, sinon des êtres qui, avec confiance sans doute, mais aussi avec respect, attendent tout de ceux qui leur enseignent ce qu'ils ignorent, tout de ceux qui leur donnent à chaque heure la nourriture, la vie intellectuelle et morale? Vous le voyez donc, mes chers amis, cette vérité est manifeste dans les noms même que vous portez. Assurément vous êtes appelés à être quelque chose un jour, peut-être à faire de grandes choses; mais quelle que soit votre destinée, à l'heure qu'il est, vous n'êtes rien par vous-mêmes, et vous ne pouvez devenir quelque chose que par vos parents et par vos maîtres, c'est-à-dire par ceux qui vous élèvent. Et s'il faut pousser cette démonstration à la dernière extrémité, que deviendriez-vous, aujourd'hui, si vos parents vous abandonnaient sur la terre, et si vous ne trouviez un maître bienfaisant qui prît soin de vous? Sentez-vous, dans cette affreuse supposition d'enfants abandonnés, à quel degré vous n'êtes rien par vous-mêmes? Vous péririez bientôt corps et âme, comme tant d'autres enfants qui périssent ainsi chaque jour; car, malheureusement, la supposition n'est pas vaine pour tous; et après peu de temps, il ne resterait rien de vous sur la terre. »

Et pour leur faire mieux comprendre encore cette grande loi de leur Éducation, je ne refusais pas de des-

cendre au langage le plus familier, et j'ajoutais : « Si je ne craignais, mes enfants, de vous dire une injure, je vous dirais qu'en vérité, vous n'êtes bons à rien, sinon à être élevés... mais que dis-je? ce n'est pas là une injure, c'est votre gloire : ce qu'il y a de glorieux en vous, c'est que vous êtes bons, c'est que vous êtes propres à être élevés, c'est-à-dire à recevoir tous les soins de la plus haute Éducation, la plus belle culture intellectuelle, et tout le développement de ces riches facultés qui constituent en vous la noblesse même et la dignité de votre nature. Mais, pour cela, pour être élevés comme il faut, prenez garde, il faut avant tout que vous soyez respectueux et dociles pour ceux qui vous élèvent, qui font cette œuvre en vous ; et non pas méchants, révoltés et ingrats. En un mot, qui dit tout, vous n'avez ici aucune autorité sur personne : et nous avons sur vous l'autorité de vos parents et de Dieu lui-même ; et de plus, vous ne pouvez devenir quelque chose que par le bienfait de cette autorité : donc, avant tout, ce qu'il faut en vous ici, c'est un respect et une docilité inviolables envers ceux qui sont revêtus de l'autorité paternelle et divine pour présider à votre Éducation : c'est en toutes choses pour eux une soumission religieuse d'esprit et de cœur : c'est enfin un respect affectueux et reconnaissant pour tant de soins qu'ils vous prodiguent. »

Je viens de nommer la reconnaissance à laquelle l'instituteur a droit, aussi bien qu'au respect. Mais je dois redire que j'en parlais bien rarement à nos enfants, parce qu'il n'y faut guère compter. Dussé-je attrister mes lecteurs, je le répéterai : l'Éducation est un ingrat ministère.

L'instituteur se dévoue pendant de longues années, dix heures par jour, et au-delà ; supporte les inégalités du caractère, les défauts grossiers, les boutades de mauvaise

humeur. Sa vie est tout entière sacrifiée à l'Éducation de l'enfant : et cependant l'ingratitude est le prix ordinaire de tant de dévouement et de tant de sacrifices.

Et il y a de cela deux grandes raisons que j'ai indiquées déjà, mais sur lesquelles j'insiste, parce que je ne sais rien de plus grave à méditer par les instituteurs et par les parents eux-mêmes.

La première, c'est que tout ce qu'on fait pour les enfants, les services sérieux qu'on leur rend, l'instruction, les soins, la nourriture même qu'on leur donne, tout ce qui n'est pas un plaisir, et encore un plaisir nouveau et inattendu, leur est à peu près indifférent : ou du moins s'ils ne peuvent s'en passer, comme des aliments, cela leur paraît si simple, si bien dû, qu'ils n'y font aucune attention, et n'en savent aucun gré. Voyez-les à la maison paternelle : tout ce que leurs parents font pour eux, leur semble une véritable dette, ou plutôt ils ne définissent rien, mais ils témoignent bien rarement quelque reconnaissance. Les instituteurs les plus dévoués ne peuvent pas espérer mieux.

Je dirai plus, car je veux tout dire : qu'on remplace à peu près complètement leurs parents auprès d'eux, qu'on les élève même gratuitement, qu'on prenne d'eux les soins les plus paternels, qu'on se charge de les nourrir, de les vêtir : non seulement ils n'en éprouveront aucune reconnaissance, mais souvent même cela leur causera un certain embarras, une gêne qui les éloignera de vous : les bienfaits qui vont si loin leur plaisent peu, et quelques-uns auront de la peine à vous les pardonner, si vous n'y mettez pas une délicatesse infinie.

Mais ce qui leur inspire encore moins de gratitude et ce qui les choque même, c'est précisément le plus grand

service qu'on leur puisse rendre, à savoir : la correction de leurs défauts. Oui, c'est là ce qui les blesse profondément : ils ne peuvent souffrir qu'on s'occupe de reformer leur nature ; ils aimeraient bien mieux un instituteur qui, leur laissant leurs défauts, toucherait moins à leur personnalité. C'est pour cela surtout qu'ils ne sont à mes yeux, et aux yeux de toute raison éclairée que des ingrats ; mais des ingrats qu'on doit toujours aimer. L'instituteur, digne de la mission d'en haut, doit porter son abnégation jusqu'à se désintéresser de la reconnaissance même ; et s'il ne veut pas rencontrer les plus amers mécomptes, il faut qu'il y renonce, au moins dans le temps où il fait son œuvre. — Mais ce à quoi il ne peut jamais renoncer, c'est le respect.

Je dirai même : moins il demande la reconnaissance et plus il s'en détache, plus il doit demander le respect et plus il en est digne. Le désintéressement serait d'ailleurs ici une prévarication déplorable, et le renversement même de l'œuvre qu'il est chargé d'accomplir. S'il peut dire à ses disciples que la reconnaissance est rare et faible dans leur cœur, mais qu'il le leur pardonne, et leur prodiguera toujours ses soins avec un même et infatigable dévouement, il ne peut leur en dire autant du respect ; et ils doivent savoir que cette grande loi de leur Éducation est absolument inviolable, qu'elle s'élève au-dessus de toutes les autres ; et qu'ici nulle indulgence, nulle compassion, je dirai même nul pardon n'est possible aux fautes dont l'enfant coupable ne sollicite pas immédiatement l'expiation comme une grâce.

Je me souviens d'avoir une fois pendant trois semaines, parlé tous les jours durant une demi-heure à mes élèves, uniquement sur cette grande loi, et fondé ainsi parmi eux, j'ose le dire, l'empire du respect.

Le fait est, qu'aujourd'hui surtout, on ne saurait trop leur répéter qu'une des brèches les plus effrayantes qui aient été faites aux mœurs publiques, et une des brèches aussi les plus déplorables qui puissent être faites à l'âme d'un enfant dans le cours de son Éducation et pour sa vie tout entière, c'est la ruine du respect. C'est en effet par là que les vices les plus redoutables, que la dépravation la plus irrémédiable et la plus intime, je le dirai parce que je le crois vrai, une dépravation non moins funeste que la dépravation des mœurs et que l'irréligion même, entre tôt ou tard dans une âme.

Fût-il prince et fils de roi, il faut que l'enfant respecte celui qui l'élève, ou il ne sera pas élevé; et lorsque le duc de Bourgogne, dans un de ces emportements terribles dont le duc de Saint-Simon nous raconte qu'ils faisaient tout trembler autour de lui, dit un jour à Fénelon : *Non, non, monsieur, je sais qui je suis et qui vous êtes,* on sait comment Fénelon lui apprit *qu'il ignorait l'un et l'autre*, le remit à sa place, et ne lui pardonna qu'à la prière de Louis XIV, du grand Dauphin et de madame de Maintenon.

Fénelon avait raison; et plus ceux qu'on élève sont destinés à de grandes choses, plus il faut leur enseigner la loi du respect. Plus ils doivent occuper un rang élevé en ce monde, et y exercer d'autorité, plus il faut leur apprendre à se respecter eux-mêmes et à respecter les autres.

Ses envieux ont accusé notre langue d'être quelquefois légère jusqu'à la frivolité, d'avoir une aisance facile et vaine, et je ne sais quelle souplesse dont souffre la gravité des mœurs publiques : je n'examine point ici la justesse de ces plaintes; mais quand la langue française dit : *C'est un homme qui ne se respecte plus. — Un prince doit se respecter lui-même, s'il veut que les peuples le respectent.—*

Respectez en vous le caractère sacerdotal. — Vous avez un nom illustre, sachez le porter avec respect. — Quand la langue française prononce de telles paroles, il faut l'avouer, jamais avertissements plus graves n'ont retenti plus dignement en aucune langue à l'oreille des hommes.

Et pour revenir au sujet simple que je traite, quand je disais publiquement à un de nos enfants : *Prenez garde, vous allez perdre le respect : vous sortez du respect :* je n'avais pas d'expression plus forte pour l'arrêter tout court dans son emportement ; et lorsqu'il s'en rencontrait quelqu'un parmi eux qui me condamnait à lui dire : *Vous êtes décidément sans respect pour la règle, sans respect pour vos maîtres, sans respect pour la maison qui vous élève :* c'était la plus redoutable sentence que je pusse prononcer sur sa tête.

Quoiqu'il en soit de tout ceci, et de ces diverses remarques sur les expressions sévères par lesquelles notre langue se plaît à flétrir ceux qui manquent au respect, il est assurément remarquable que, quand Jésus-Christ voulut frapper du trait le plus énergique de sa divine parole un homme profondément dépravé, le Maître céleste ne sut dire de lui que ces mots : C'est un homme qui NE RESPECTE NI DIEU, NI LES HOMMES : c'était tout dire ; quand on ne respecte ni Dieu, ni les hommes, il y a long-temps qu'on ne se respecte plus soi-même. et alors nul ne sait les bassesses intellectuelles, morales et physiques auxquelles il est donné d'atteindre.

Ce que je tiens à affirmer en ce moment, c'est que dans l'Éducation surtout, les fautes contre le respect, sont les fautes les plus malheureuses qui se puissent rencontrer. Et pour quiconque n'est pas un enfant et a l'intelligence des choses divines et humaines, après les fautes que l'impiété

fait commettre, il n'y en a point de plus grave. — Où en sommes-nous à cet égard?

CHAPITRE V.

SUITE ET FIN DU MÊME SUJET.

Où en sommes-nous à cet égard? je ne le dirai pas. Le détail serait trop pénible. L'abaissement des mœurs publiques sur ce point est tel dans un grand nombre de maisons d'Éducation, que je ne puis me résoudre à le raconter. Je dirai volontiers, comme le disait autrefois M. Royer-Collard en déplorant l'extinction du respect parmi nous : « Le mal est grand, Messieurs, je le sais, je le « déplore,.... oui, le mal est grand, il est infini ; mais « loin de moi de triompher à le décrire. »

Le respect même qui est dû à ceux dont je parle et à la haute autorité dont ils sont revêtus, ne permet pas ici de longs récits. D'ailleurs, hélas! il le faut avouer avec confusion, tout cela est connu et jouit même de sa triste célébrité. Je veux donc, afin d'échapper au péril de blesser les convenances qui me sont les plus respectables et les plus chères, commander la réserve à ma plume. D'ailleurs, pour exciter les esprits à réfléchir plus profondément sur les causes réelles et les premières origines du mal, il faudrait peut-être remonter plus haut, jusqu'à l'histoire des mots, des idées et des mœurs, en ce qui touche l'autorité

et le respect dans l'Éducation : et peut-être est-ce de là que nous viendraient les lumières les plus sûres, les réflexions les plus sérieuses et les plus pénétrantes sur le grave sujet qui nous occupe.

M. Villemain écrivait avec raison dans sa belle préface de la nouvelle et dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française : « Une langue, c'est la forme ap-« parente et visible de l'esprit d'un peuple. Il y a tou-« jours un rapport profond, quoique souvent obscur et en « apparence effacé, entre les mots et les idées, entre les « idées et l'état social d'un peuple. »

C'est à la lumière de cette parole, c'est sous l'inspiration de cette grande philosophie du langage humain, qu'il faudrait étudier dans notre langue la déchéance de nos idées et de nos mœurs, en ce qui touche l'Éducation, et peut-être serions-nous conduits à nous demander alors à nous-mêmes par quelle fatalité, depuis long-temps déjà, il y a chez nous comme une secrète inclination qui nous entraîne à livrer au mépris les noms de ceux qui se dévouent à faire l'Éducation de la jeunesse.

Je le sais, tous les grands noms, dépositaires de l'autorité publique à un degré quelconque, ont souffert en France ; mais cela n'a jamais été jusqu'à ce point. Nulle autorité, nulle fonction n'a jamais subi de telles injures : nulle jamais n'a fourni à la dérision publique autant de noms, respectés d'abord, puis bientôt moqués, et dont il ait fallu ensuite constater l'avilissement et la chute.

Mon dessein n'est pas ici d'examiner à qui la faute, et puis de faire à chacun la part de ses torts ; je n'ai point ce droit, et ne suis ici de meilleure condition que personne. Je ne voudrais offrir à chacun en ce moment que la juste matière d'un sérieux et utile examen de cons-

cience, à moi comme aux autres, et dire simplement à quel point il est douloureux de voir les mots les plus élevés par la nature des idées et des choses qu'ils expriment, les noms les plus respectables, s'avilir et tomber successivement sous les coups de je ne sais quelle puissance malfaisante qui les poursuit, jusqu'à ce qu'ils soient effacés de la langue d'une nation ; ou plutôt, pour me servir de l'expression des dictionnaires, jusqu'à ce que, à force d'insultes privées et de mépris public, ils ne se disent plus que *par dérision*.

Et cependant nous devions à nos pères, et nous avons encore une belle langue pour cette grande œuvre!

Si l'Éducation a gravement souffert de notre langage et de nos mœurs, si elle a même subi de tristes altérations dans les dictionnaires de la nation, toutefois, je suis heureux de le dire à l'honneur de qui il appartient, on peut l'y retrouver encore tout entière avec son cortége d'idées nobles, d'idées justes, d'idées élevées, avec les définitions exactes des droits et des devoirs de chacun. On peut y étudier, avec lumière et certitude, ce qu'est l'Éducation dans son idée la plus simple, la plus générale et la plus haute ; et par là même découvrir quelle est sa vraie nature, son vrai but, sa nécessité supérieure, son objet, ses moyens, la dignité de ses agents.

Bien qu'il y ait eu et qu'il y ait encore de graves dissentiments dans le langage reçu, les mots généralement employés, malgré les nuances plus ou moins prononcées qu'y attachent les diverses dispositions des esprits, sont encore de grands noms, exprimant de grandes idées et de grandes choses. — Je citerai, *l'Éducation, l'enseignement, l'instruction : élever, professer, instruire.*

Mais, il le faut avouer, on rencontre là aussi, avec

peine, des mots nouveaux, des mots vulgaires, des mots sans dignité; et, avec une peine plus vive encore, des mots anciens, abaissés et flétris par la force malheureuse des choses, et par l'entraînement des mœurs.

Sans avoir l'ambition de restituer ce qui n'est plus, ni de relever ce qui est tombé, essayons du moins de conserver ce qui est encore debout et respecté.

Nous ne parlerons donc pas de deux noms devenus depuis long-temps impossibles par la dérision du mépris qui s'y rattache invinciblement. Il suffit d'ouvrir aujourd'hui le Dictionnaire de l'Académie pour voir que ce ne sont plus que des *termes injurieux, dont on se sert pour désigner ceux qui enseignent les enfants.* — Des *termes de mépris,* qui indiquent avec moquerie *la profession de ceux qui enseignent dans les classes.*

Au siècle de Louis XIV, en 1658, Bossuet, écrivant à saint Vincent de Paul, employait encore un de ces mots avec gravité; on disait encore à cette époque, sans se moquer : c'est un excellent pédagogue. Patru nommait saint Benoît *le divin pédagogue de la vie monastique.* Le *Pédagogue chrétien* était un livre estimé, des commencements du XVII[e] siècle. Aujourd'hui, quoique l'Académie dise encore avec raison que la *pédagogie est un art fort important, qui exige beaucoup de lumières et d'expérience: pédagogue* ne se dit plus que *par dérision.* C'est, comme *pédant,* un de ces mots *injurieux,* dont on peut se servir pour désigner ceux *qui font mal le métier de régent dans les colléges.*

Les destinées du nom *de régent,* que je viens d'écrire, sont curieuses à observer, parce qu'elles se balancent encore entre le respect et le dédain. Son passé ne fut pas sans gloire : Rollin l'honora et en fut honoré. Son présent est assez triste : il est réservé aux petits colléges;

il n'a plus droit de bourgeoisie dans les grandes villes : j'oserai dire que son avenir m'inquiète.

Qu'on lise le *traité des études*, et l'on verra quelle dignité avait autrefois ce nom : on verra l'autorité, les droits et les devoirs dont il était la personnification respectée.

On ne lui a pas fait grâce, et je lis dans le Dictionnaire : *Il se disait autrefois de ceux qui enseignaient dans un collége : cette dénomination est encore usitée dans les colléges communaux.* Et le Dictionnaire ajoute au mot *régenter : enseigner en qualité de régent, professer ; il a vieilli et ne se dit plus guère que familièrement et par plaisanterie,* — comme *pédanter.*

Sans presser tout ceci plus qu'il ne convient, je demanderai pourquoi les maîtres des colléges communaux se trouvent ainsi condamnés à porter des noms vieillis et ridicules. Ces colléges n'ont-ils pas le droit et le besoin, comme d'autres, que l'Éducation des enfants s'y fasse avec tout respect? Ce ne sont pas seulement les *mots* qui souffrent ici ; les *choses* souffrent plus tristement encore, et on ne peut se défendre de l'impression la plus pénible en lisant ce que des ministres de l'instruction publique eux-mêmes ont cru pouvoir nous révéler sur les *régents* de ces colléges. Mais c'est assez sur ce point.

Quoique son existence et ses droits soient gravement menacés, un autre nom, celui de *maître,* existe encore.

C'est un beau nom : l'idée, l'étymologie sont de l'ordre le plus élevé. Il indique en soi le droit, le pouvoir de commander et de se faire obéir; c'est l'empire légitime, honorable, utile. Ce n'est pas seulement le nom du pouvoir qui possède par la force : l'idée fondamentale est ici l'idée de supériorité naturelle et des droits que donne l'autorité qui veille, qui se dévoue, et qui protége.

Maintenant, comment se fait-il qu'un nom si élevé soit

devenu l'objet de l'aversion et du dédain de la jeunesse? Et par quelle suite de malheurs la jeunesse en est-elle venue à ce point, que, dans la plupart des établissements d'instruction publique, c'est à ce nom que la dérision et souvent la haine s'adressent particulièrement ?

Le *professeur* n'est pas toujours aimé, ni respecté, comme il devrait l'être, il s'en faut; mais il demeure encore à une grande distance de ceux dont le nom ne se prononce plus qu'avec l'accent du mépris, et implique presque toujours l'idée d'insubordination.

Aussi, on ne l'a plus laissé, ce nom, qu'à ceux qu'on nomme les *maîtres d'étude* : c'est-à-dire, à ceux qui se trouvent malheureusement dans un ordre inférieur sous tous les rapports, et qui demeurent au dernier degré de l'échelle dans la hiérarchie de l'enseignement.

La jeunesse les fait descendre encore plus bas, et on sait les tristes noms qui se donnent dans certains colléges et dans certaines pensions aux *maîtres d'étude* : nous ne redirons pas ces honteuses dénominations, qui ont choisi l'image d'une immobilité stupide, ou l'expression d'une vigilance hargneuse, pour désigner ceux qui président à l'étude, au travail, à la prière, au silence et au respect de la règle, aux récréations, aux jeux et aux conversations, aux repas et au sommeil, à l'ordre, à la discipline et aux mœurs, dans tous les moments les plus graves : en un mot, ceux qui doivent et peuvent seuls travailler efficacement et constamment à l'Éducation de la jeunesse!

C'est là, sans contredit, une des plaies vives de l'Éducation publique en France, et on doit savoir gré aux efforts qu'on essaie pour y porter remède, et relever des fonctions si grandes et si abaissées.

Mais il faut le dire pourtant, l'argent est plutôt un pal-

liatif qu'un remède; l'ambition même et les grades, et le nom ajouté de *répétiteurs*, y feront peu de chose : on peut, à toute force, relever la position; mais la fonction même n'est pas faite pour être subalterne : ce ne sont pas seulement des maîtres honorés qu'il faut ici; ce sont des pères; car ces hommes remplacent auprès d'un enfant son père et sa mère, par les soins délicats dont ils sont chargés, et surtout par cette perpétuelle communauté de vie, de laquelle résulte l'inspiration habituelle des idées et des sentiments, c'est-à-dire, l'Éducation tout entière. De là vient, qu'un tel maître n'est jamais un homme indifférent : ou il est aimé et respecté comme un père, ou il est méprisé; et souvent odieux comme un ennemi.

Le nom de *maître* a souffert encore d'autres abaissements. On sait les noms déplorables et d'un mépris vraiment trop étonnant qui se donnent dans le public aux *maîtres de pension* : c'est-à-dire à ces hommes si honorables, qui doivent présider, dans une maison d'Éducation, à tous les soins généraux, à toutes les hautes sollicitudes, au gouvernement religieux, littéraire, moral et physique, que réclame l'Institution de la jeunesse.

On sait, par quelle profonde indignité de langage et de pensée, les élèves, et quelques parents eux-mêmes, ont cru trouver, dans l'argent qu'ils paient *aux maîtres de pension* et dans la nourriture qu'ils reçoivent en échange, le triste et étrange droit de donner à ces *maîtres*, une dénomination qui les fait descendre bien au-dessous de ceux à qui on ose les comparer.

Je dirai ici ma peine tout entière et avec franchise :

Je regrette profondément qu'on laisse à un mot essentiellement vulgaire et inférieur une place et un sens que ce mot dégrade et avilit. Je regrette que l'autorité ait cru devoir

subir elle-même cette triste influence, en soumettant à la tyrannie d'un langage abaissé sa hiérarchie et son honneur.

Je veux parler ici du mot *pension*.

Qu'est-ce qu'une *pension ?— C'est l'argent que l'on donne pour être logé et nourri,* dit le Dictionnaire de l'Académie. — C'est encore : *le lieu où l'on est nourri et logé pour un certain prix.* Tout cela est vrai; mais, je le demande, comment se fait-il que la *maison d'Éducation* ait été personnifiée dans la somme d'argent plus ou moins forte, qu'on paie pour être *logé et nourri dans la pension ?*

Comment se fait-il qu'on ne sache désigner ceux en qui réside la plus haute autorité, les droits et les devoirs les plus élevés de l'Éducation de la jeunesse, qu'en les nommant *des maîtres de pension ?*

Comment, chez une nation aussi noble et aussi intelligente que la nôtre, le même mot en est-il venu à désigner un lieu où l'on *reçoit et où on paie sa nourriture,* et une maison où *on élève les âmes ?*

Comment s'est-on laissé entraîner à dire : *l'Éducation est bonne dans cette pension ? — La nourriture est bonne ou mauvaise dans cette pension* : voilà ce qu'on peut dire et ce qui est juste. On a beau faire : l'*Éducation* ne parviendra jamais à ennoblir la *pension;* et la *pension* tendra toujours à abaisser l'*Éducation* (1).

La gravité et le respect de l'Éducation se sont aujourd'hui réfugiés dans le nom des *Instituteurs* et des *Professeurs*.

Instituteur est un beau mot, le plus noble peut-être de

(1) Comment ne pas regretter encore que des hommes si respectables consentent à écrire sur la porte de leur maison : *Pension un tel ?* — n'est-ce pas trop permettre aux parents et aux enfants d'oublier le respect, l'honneur qui leur est dû ?

tous ceux par lesquels on désigne l'homme qui se dévoue à l'Éducation de la jeunesse.

Instituer, c'est créer, c'est fonder quelque chose : c'est l'action humaine la plus haute : c'est par ce mot qu'on désigne l'établissement des choses les plus grandes et les plus saintes. On dit : *Le Christianisme est d'institution divine*. Bossuet a dit : *Les villes les plus célèbres venaient apprendre en Egypte leurs antiquités et la source de leurs plus belles institutions.*

Ce beau mot a été long-temps employé pour indiquer l'Éducation. Dans ce sens, *l'Institution*, c'est l'action *de former, d'instituer, d'élever* l'esprit et le cœur, la conscience, le caractère de la jeunesse.

Malheureusement, ce beau sens s'affaiblit, on ne l'emploie plus guère ; il est plus rare encore que *l'Éducation* dans la langue ordinaire.

Aussi je sais gré à l'Académie française d'avoir fait un effort pour le conserver, et d'avoir écrit : *L'Institution de la jeunesse est d'une grande importance dans l'État.*

Instituteur est demeuré, et cela est heureux : *Instituteur*, participe à toutes les nobles acceptions que nous avons indiquées : c'est lui qui place, qui institue un enfant dans la vie, qui développe ses facultés, qui les établit dans la plénitude de leur puissance et de leur action.

L'instituteur n'a rien encore parmi nous d'odieux ni de méprisable : il n'exprime que l'autorité du bienfait le plus élevé qu'un homme puisse recevoir d'un autre homme. Toutefois il est à craindre que ce nom n'ait été peut-être prodigué, employé au hasard ; et pour ma part, je regrette que son usage le plus fréquent aujourd'hui soit pour désigner ceux qui font l'école dans les villages. Certes, la haute et souveraine importance que j'attache à l'*Éducation populaire* m'empêche de croire que rien soit trop élevé pour elle.

Les hommes qui s'y dévouent avec désintéressement sont dignes de tous les respects, et de tous les prix de la vertu. Toutefois, notre dernière révolution nous a tristement révélé que nous ne pouvions pas être sans inquiétude sur le sort d'une chose si grande et sur l'avenir d'un nom si noble.

On sait qu'un haut fonctionnaire a pu écrire un jour, dans un rapport public : « La misère des instituteurs « égale leur ignorance et le mépris public mérité par leur « ignominie. » Hélas ! après un tel aveu, et surtout après l'expérience de 1848, il est évident que l'*Instituteur*, ce nom sublime, ne tend pas à s'élever parmi nous : je le regrette profondément.

J'ai remarqué d'ailleurs avec tristesse que, dans l'Éducation secondaire, sous l'influence d'une préoccupation fâcheuse, on a fait aussi descendre l'*Instituteur* de sa dignité naturelle, en le définissant quelquefois *celui qui tient une pension*. Ce n'est pas là ce que l'*Instituteur* fait : l'homme de Paris le plus capable de faire sa fortune en tenant une *pension*, peut être le *dernier des Instituteurs*.

Plusieurs ont senti tout cela, et regrettant comme moi les défaillances de ce beau nom, ils ont essayé de lui substituer un nom nouveau, celui d'*éducateur*. Je le verrais avec peine : ce serait accepter, consacrer même une déchéance très-regrettable : il vaut mieux, je le crois, s'appliquer à relever et à maintenir la dignité d'un nom qui se soutient encore, et qui, dans la langue française, est le plus convenable et le plus ferme de tous, pour désigner l'homme qui se dévoue à faire l'Éducation de la jeunesse.

Reste le nom de *Professeur* : ce nom ne manque pas de dignité : le professeur est un homme instruit, et même éloquent, qui donne des leçons sur quelque art ou quelque science : l'étymologie est *profiteri* : mettre au grand

jour, témoigner de son savoir, enseigner publiquement : il y a dans cette étymologie toute la dignité de la science et de la parole, c'est-à-dire de la science enseignée : ce n'est pas peu de chose. Le professeur occupe une chaire : c'est d'un lieu élevé qu'il donne ses leçons. C'est l'expérience des siècles passés, c'est le savoir de la société présente, qui se mettent en face de la génération nouvelle et se font entendre à elle ; et ce sera toujours un beau spectacle de voir toutes ces jeunes intelligences, ignorantes des lettres, des arts, et des choses de la vie, dont les regards se tournent vers un digne professeur, et reçoivent de lui avec docilité, avec respect, les enseignements qui leur apprendront ce qu'elles ignorent, et leur révéleront les premiers principes des sciences, les premières idées des choses.

Aussi, ce nom a conservé de la valeur; on dit encore : *un bon, un savant, un habile professeur;* on dit même : *un professeur éminent, un professeur illustre.*

Ce nom, toutefois, tend parmi nous à descendre au niveau de beaucoup d'autres dont il faut déplorer la chute. Je dis parmi nous : il n'en est pas de même dans d'autres pays. En Allemagne, par exemple, il n'y a guère de nom plus honoré; c'est le titre, lorsqu'on en a le droit, qu'on aime à se donner : on se nomme *Monsieur le professeur un tel.* Il en est autrement en France. J'ai ouï dire que, quand M. de Candolle venait à Paris, il ne mettait que son nom sur ses cartes de visite ; mais lorsqu'il allait à Berlin, c'était le professeur de Candolle.

Le Dictionnaire de l'Académie remarque que le mot *professeur* se prend quelquefois en mauvaise part : on dit quelquefois : C'est un *professeur d'athéisme,* c'est *un professeur d'impiété.* J'ai été curieux de savoir si cette triste

acception du mot était ancienne. Elle est nouvelle, à ce qu'il paraît : ce qui est sûr, c'est que l'édition de 1694 ne la connaissait pas encore.

Quoiqu'il en soit, il faut que les *Professeurs* n'oublient pas qu'ils sont, eux aussi, des *Instituteurs*. Ce nom perdrait toute sa dignité, si les professeurs de la jeunesse française se bornaient à parler, à *instruire,* sans former les âmes, sans même *élever* toujours les esprits.

Oui, s'ils n'avaient qu'un soin médiocre du cœur, de la conscience et du caractère de leurs élèves ; si l'Éducation morale et religieuse n'entrait pour rien dans leur pensée ni dans leur soin, je ne crains pas de dire que l'Éducation intellectuelle elle-même leur échapperait, et le nom de professeur, ce nom si digne de considération, n'impliquerait bientôt plus qu'une idée médiocre, l'idée d'un enseignement grec et latin tout au plus. Le professeur ne serait plus que le triste et vulgaire écho d'une langue morte, et le respect élevé dont il est digne lui manquerait.

Je suis amené à le demander ici : d'où vient l'abaissement, la déchéance des mots d'une langue dans une nation?

De ce que la nation peu à peu se laisse entraîner à oublier le respect qui est dû aux grandes choses, aux grandes idées et aux mots nobles qui les expriment. Voilà pourquoi cette déchéance, cet abaissement existent toujours dans les idées et dans les mœurs avant d'envahir le langage ; et c'est à ce point de vue que la profonde et éloquente préface du Dictionnaire de l'Académie française a pu dire : *Une langue, c'est la forme apparente et visible de l'esprit d'un peuple.*

Les deux principes qui contribuent le plus efficacement

à cette chute du langage, sont l'esprit moqueur et l'esprit matérialiste. Une nation chez laquelle on rit et plaisante de tout sans scrupule et sans respect, altère peu à peu, sans le vouloir, la dignité de sa langue : c'est inévitable. Dans ce goût de plaisanterie, on donne des sens vulgaires à des mots sublimes, des sens ridicules à des mots sérieux. On applique à des idées inférieures des mots consacrés à exprimer des idées supérieures, et par là on abaisse les idées les plus hautes. On exprime les choses matérielles par des mots consacrés à redire les choses spirituelles, et par là on matérialise les idées spirituelles elles-mêmes.

Cela se rencontre surtout chez les peuples encore ensevelis dans les habitudes grossières de la vie matérielle et de la barbarie ; mais cela arrive aussi chez les peuples qui, par la dépravation même et les excès d'une civilisation corrompue, retombent dans la barbarie morale, par le mépris des choses spirituelles ; et ne cachent plus, sous des dehors polis, que des inspirations grossières et des instincts inférieurs.

Dans les grands siècles, les hommes dont la vertu égale le génie, ennoblissent, élèvent jusqu'à eux la langue vulgaire, et font pénétrer la lumière, la noblesse et la force de leur génie et de leur vertu, dans les mots dont ils se servent ; et par là ils les éclairent, les fortifient, les spiritualisent, et avec des mots ordinaires font une langue supérieure. Ç'a été la gloire du XVII[e] siècle.

Puis viennent des gens qui trouvent que tout cela est trop noble, trop pur, trop haut pour eux ; et bientôt sous leur main tout descend, tout s'abaisse : et chacun se trouvant alors plus à l'aise, comme le disait M. Royer-Collard, *on se soulage enfin du respect comme d'un poids qui fatigue.*

Il n'y a pas de plus triste soulagement ; mais il faut

ajouter ici que notre jeunesse y est singulièrement inclinée. Ç'a été de tout temps. De tout temps, l'orgueil, qui est le grand principe du défaut de respect pour les autres, la sensualité, qui est le principe du défaut de respect pour soi-même, et la légèreté enfin, ont inspiré à la jeunesse ce que Tacite appelle si énergiquement *impudentia, sui alienique contemptus*. (Dialog. de orator.) Mais ce mal de tous les temps, n'est-il pas surtout le mal du nôtre? qui n'a entendu s'élever, enfin, et de toutes parts, les plus amères plaintes contre les écoles de la jeunesse? Il suffit de descendre dans une de ces cours de récréation : là où tous les cœurs devraient être épanouis, les visages riants, les paroles simples et aimables, on rencontre des regards farouches, des voix grossières, des paroles insolentes; ou bien encore des entretiens qui se cachent, des groupes qui se forment en fuyant loin des maîtres; pour les nouveaux élèves les plus lâches persécutions, et quelquefois même pour les hommes revêtus de la plus haute autorité, une indocilité brutale, l'impatience de tout frein, le mépris outrageant, et enfin la révolte ouverte.

Bien que je ne veuille et ne doive pas dire ici toute ma pensée, il faut bien ajouter qu'il existe encore une autre cause du mal que je déplore, et ce n'est pas la moins puissante. Les mots et les idées ne s'abaissent, que quand les hommes et les choses se sont abaissés les premiers : sauf les grandes épreuves de la Providence, dans lesquelles le juste paie pour le coupable, il faut dire que presque jamais l'autorité réelle ne périt déshonorée qu'aux mains de ceux qui ne savent pas la soutenir par leur autorité personnelle. En un mot, nul ici-bas ne perd décidément le respect qui lui est dû, qu'après avoir cessé de se respecter assez lui-même.

Quoiqu'il en soit de cette dernière observation, le mépris de l'autorité par laquelle on est élevé, et de qui on reçoit la vie religieuse, intellectuelle, et morale, est une dépravation si extrême des sentiments naturels et de l'honnêteté païenne elle-même, qu'il est impossible de l'accepter, et que tout instituteur qui la subit en devient digne par là même, et semble avouer qu'il y trouve son juste châtiment.

Mais quiconque se respecte, et élève en vérité, en conscience et en honneur, ceux que la religion et la société lui confient, il ne le peut. Et j'ajouterai, que si l'Éducation de la jeunesse ne pouvait se continuer qu'à ces conditions et à ce prix, il faudrait y renoncer; et pas un homme de cœur ne pourrait s'y employer, sans trahir indignement l'œuvre de l'Éducation elle-même, et le caractère dont il serait revêtu; sans descendre au-delà de ce que le dévouement le plus généreux ou la cupidité la plus vile ont jamais inspiré à la vertu la plus sublime ou à la bassesse la plus dégradée.

Quant à moi, fussé-je la dernière voix, qui pût se dévouer et se faire entendre aux jeunes gens d'une nation, je me condamnerais à un éternel silence, et je les condamnerais eux-mêmes sans pitié à l'ignorance littéraire, plutôt que de subir avec eux un tel abrutissement moral, et que de préparer à mon pays une génération sans respect.

Grâces en soient rendues à Dieu! la France, du moins, n'est pas abaissée à ce point. Non, ses généreux fils ne sont pas misérablement placés entre l'alternative de l'abaissement intellectuel ou de l'abrutissement moral. Ils sont capables d'être élevés encore. Le respect est encore possible parmi nous, et les maisons d'Éducation doivent en être au besoin le dernier et inviolable asile!

LIVRE CINQUIÈME.

LE CONDISCIPLE ET L'ÉDUCATION PUBLIQUE.

J'ai à traiter en ce moment de l'influence du condisciple lui-même sur l'œuvre de l'Éducation, et par là j'achèverai ce volume.

C'est ici une fort grave question : on voit tout d'abord qu'elle est posée entre l'Éducation publique et l'Éducation privée. Je me suis prononcé déjà, je me prononce encore pour l'Éducation publique.

Mais avant d'entrer en matière, j'ai à faire une observation qui est tout à fait nécessaire pour bien préciser la question et éclairer la controverse.

La thèse présente, quelle que doive en être la solution, n'est point une thèse absolue. Elle ne peut être applicable ni à tous les âges, ni à toutes les natures, ni à toutes les familles, ni à toutes les positions.

Il est évident surtout que la question ne peut être posée entre la bonne Éducation particulière et la mauvaise Éducation publique, entre la Famille chrétienne et l'École impie.

Je suppose donc un bon collége où la piété et les bonnes mœurs fleurissent aussi bien que les études.

Car, on le comprend : si le collége est mauvais, si c'est une maison où, grâce à des maîtres sans foi et à des en-

fants sans mœurs, règnent l'indifférence irréligieuse, l'impiété et l'immoralité, il n'y a plus de question, pour moi du moins, ni pour mes lecteurs, j'en suis sûr.

Il demeure donc bien entendu que si, — sauf les exceptions qui sont par là même infiniment honorables, — il résulte de mes paroles que la haute, la forte Éducation intellectuelle, religieuse et morale, celle qui fait les hommes distingués, les hommes supérieurs, est l'Éducation publique, je n'entends parler que de la bonne Éducation publique et des colléges chrétiens.

Autrement j'aurais moi-même horreur de mes paroles et des suites qu'elles pourraient avoir.

Je veux répéter de plus ce que j'ai déjà dit tant de fois, à savoir qu'il ne faut pas commencer l'Education publique de trop bonne heure. La première Éducation doit se faire au foyer domestique. Pendant ces premières et tendres années, l'enfant ne peut se passer des leçons et des soins maternels. Il faut seulement que cette Éducation soit bien faite ; qu'on ne l'abandonne pas à des femmes indiscrètes, à des domestiques déréglés, à des mercenaires sans cœur.

C'est seulement à partir de l'époque où commence pour l'enfant une suite de soins plus austères et d'études plus sérieuses, que l'Éducation peut être publique. Cette époque varie naturellement, selon que les enfants ont un esprit plus ou moins ouvert et préparé, une santé plus ou moins affermie, un caractère plus ou moins formé, et aussi, selon les facilités plus ou moins grandes qu'on a pour les bien élever dans la maison paternelle.

Je dois rappeler encore que le choix de l'Éducation publique est une affaire de raison et de conscience, non de commodité ou de paresse : le père et la mère ne doivent jamais cesser de s'occuper de leurs enfants et présider

toujours activement à leur Éducation. Je prie mes lecteurs de vouloir bien relire au besoin ce que j'ai écrit sur l'esprit de famille et sur les relations constantes et nécessaires des enfants avec leurs parents.

Je dois redire enfin, et en me servant des paroles même d'un de mes plus honorables contradicteurs (1) : « Que si « l'Éducation publique est bonne pour le plus grand « nombre, si je conseillerais toujours de la choisir, lors- « qu'on n'est pas en position de bien élever son fils chez « soi, ou lorsqu'on n'a pas le courage de l'entreprendre : » dans des conditions différentes, c'est-à-dire, avec des parents qui peuvent et qui veulent diriger eux-mêmes l'Éducation de leurs enfants, et avec des enfants d'une certaine trempe d'esprit et de caractère, je crois que l'Éducation privée peut être très-bonne, au moins jusqu'à quatorze ou quinze ans, et j'en ai vu quelquefois des résultats excellents.

Sous le bénéfice de ces observations importantes et de ces exceptions spéciales, je vais maintenant étudier la question posée entre l'Éducation particulière et l'Éducation publique.

Les avantages et les inconvénients qui doivent porter à préférer l'une à l'autre, peuvent être envisagés sous divers points de vue :

1° Quant au développement *de l'esprit*; 2° quant à la formation *du caractère*; 3° quant à la pureté *des mœurs*; 4° quant *au gouvernement* même de l'Éducation, c'est-à-dire quant *à l'autorité et au respect* qui doivent y régner.

J'entre immédiatement en matière.

(1) M. le duc de Fézensac.

CHAPITRE PREMIER.

INFLUENCE DU CONDISCIPLE ET DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE, QUANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT.

Ici, les partisans de l'Éducation particulière et du précepteur privé accordent assez volontiers la prééminence à l'Éducation publique. Je ne redirai donc pas en détail toutes les raisons qui rendent cette prééminence incontestable : je me bornerai simplement à deux ou trois observations de fait, qui démontrent jusqu'où va l'infériorité de l'Éducation particulière, quant à l'horizon qu'elle offre à l'esprit, quant à l'ardeur du travail et à l'élan de l'émulation, et par une conséquence nécessaire, quant à l'activité et au développement des facultés intellectuelles.

Il le faut remarquer d'abord, l'Éducation particulière, restreinte à un seul enfant sans condisciples, se fait nécessairement dans un horizon très-rétréci, soit pour le précepteur, soit pour l'élève. C'est là l'inconvénient qui touche de plus près au fond des choses et dont la fâcheuse influence se fait tristement sentir dans l'Éducation tout entière; mais on peut surtout affirmer que rien n'est plus funeste pour l'Éducation et le développement de l'esprit. — Afin de bien comprendre ceci, il faut bien voir la vérité de la situation :

Voilà un précepteur et un enfant ; ils sont destinés à

vivre constamment ensemble, chaque jour, du matin jusqu'au soir, pendant de longues années; car je prends ici l'Éducation particulière dans sa meilleure condition. Je ne suppose pas que les choses vont de telle sorte, que le précepteur, au bout de six mois, prévoit qu'il ne tardera pas à quitter la maison. Je ne suppose pas, ce qui se rencontre toutefois si souvent, qu'on le change tous les ans ou tous les deux ans, et que l'enfant en aura usé sept ou huit pendant le cours de son Éducation. Rien ne serait pire assurément : de telles Éducations n'en méritent guère le nom.

Je suppose donc que l'élève et le précepteur demeurent régulièrement pendant huit ou dix années ensemble, et je dis qu'il y a là, pendant ce long temps, pour l'un et pour l'autre, une situation tellement bornée, qu'elle rétrécira nécessairement et peut-être étouffera l'esprit de l'un et de l'autre.

En effet, pour l'élève d'abord, son précepteur est à peu près tout. L'horizon de ce pauvre enfant, retenu habituellement loin de la société des enfants de son âge, les regards de son intelligence, son imagination, ses idées, ne s'étendent presque jamais au-delà de l'horizon, des idées, du langage et des vues plus ou moins étendues, mais toujours personnelles, solitaires, et par conséquent restreintes de son précepteur. On peut dire même que l'enfant demeure toujours en deçà.

Je sais bien que si le précepteur est un homme de génie, s'il est tout un monde, comme Fénelon et Bossuet, l'horizon change et s'élargit, mais la situation n'en est peut-être pas meilleure. — Et d'abord, il faut avouer que les précepteurs de cette sorte se rencontrent assez rarement; mais de plus, ils ne réussissent pas toujours. Car encore faudrait-il que ce monde, que ce génie ne se ré-

velât à l'enfant que peu à peu et à mesure que son intelligence devient capable de le découvrir et de le comprendre !

Or, c'est ce qui arrivera difficilement, quand ce monde se trouvera tout entier dans un seul homme. Le plus souvent alors le génie du grand homme écrasera le faible enfant.

Je n'hésite pas à penser que l'élève de Bossuet, le Dauphin, par exemple, aurait été beaucoup mieux élevé au collége de Navarre ou au collége d'Harcourt, qu'il ne le fut à Versailles par son immortel précepteur. Bossuet avait beau être assisté par le duc de Montausier, par le savant Huet, par le célèbre abbé Fleury, et par d'autres hommes d'un égal mérite, tout cela ne fit pour le grand Dauphin que la plus médiocre Éducation.

L'enfant le plus vulgaire reçoit plus de soins intelligents et en rapport avec ses besoins, rencontre plus de précepteurs utiles, plus de gouverneurs dévoués dans l'Éducation publique, qu'un fils de roi dans l'Éducation particulière. Dans une Éducation publique bien constituée, dans un collége où rien ne manque, un enfant a trente instituteurs et trois cents condisciples, qui tous s'occupent de lui et concourent à son Éducation, sans que nul soit à ses ordres. En dix ans il traverse tout cela : c'est tout un monde ; c'est plus que le génie d'un grand homme, c'est la société tout entière.

Il y a là un horizon, un grand jour, un grand air ; quelque chose de plus fort, de plus large, de plus animé, de plus vivant, de plus éclairé que le cabinet de Bossuet lui-même ne pouvait l'être pour son élève. Il y a là plus d'esprit autour de l'enfant ; j'entends plus d'esprit respirable pour lui, si on me permet cette expression, plus de cet

esprit dont il a besoin. C'est l'atmosphère, c'est la société qui convient à ce jeune âge, à ses pensées, à ses goûts, au développement de toutes ses facultés. Il jouit là de l'air le plus vif et le plus naturel; et par là même, il y prend quelque chose de plus ferme, de plus élevé, de plus actif, de plus robuste : il y devient plus vaillant.

On peut citer à l'encontre la grande et belle Éducation du duc de Bourgogne. Il est vrai : c'est peut-être la seule Éducation particulière qui soit demeurée véritablement illustre; mais on me permettra de dire qu'il y fallut un Fénelon, c'est-à-dire beaucoup plus qu'un grand génie; et j'ajouterai que Fénelon lui-même laissa dans son admirable élève un seul, mais grave défaut, qui eût été manifestement corrigé par l'Éducation publique. Après l'Éducation achevée, le maître reprochait à l'élève d'être TROP PARTICULIER, *trop renfermé, trop borné à un petit nombre de gens.* — Ainsi, pour le duc de Bourgogne lui-même, l'horizon avait été rétréci, le condisciple avait manqué !

Je ne fais pas remarquer ici combien l'horizon de l'enfant est, trop souvent encore, borné par les préoccupations aveugles de ses parents, borné par l'esprit étroit des serviteurs de la maison. Non : je prends l'Éducation particulière dans ses meilleures conditions. Je suppose que les parents sont très-intelligents; je suppose qu'il n'y a autour de l'enfant que des domestiques et des femmes de chambre de bon sens, et par conséquent, que ni les uns ni les autres ne se mêlent pas mal à propos de son Éducation, qu'ils ne viennent jamais à la traverse du précepteur, et le laissent travailler seul à son œuvre. Quand cela s'est-il vu?... rarement: je le suppose néanmoins ici volontiers.

Mais ce que je ne puis passer sous silence, parce que là se trouve ma thèse présente, c'est combien, bon gré, mal

gré, l'Éducation particulière est bornée par les condisciples absents, et pour le développement de l'instruction classique elle-même : qu'il me suffise de citer ces très-simples, mais très-profondes paroles de Quintilien : « *Il est certain* « *qu'un enfant ne peut apprendre chez lui que ce qu'on lui* « *enseigne, et qu'aux écoles, il apprend encore ce qu'on* « *enseigne aux autres.* »

Mais si l'horizon de l'enfant est si borné, que dirai-je de l'horizon du précepteur, et des charmes d'esprit qu'il y peut rencontrer? Croit-on que le pauvre précepteur ne souffre pas aussi de l'isolement de son élève et de l'absence des condisciples? Quel horizon, hélas! pendant dix années, pour un homme de mérite, que celui d'un enfant qui ne sait rien que ce qu'on vient de lui apprendre! Je ne connais pas un précepteur ayant de l'esprit qui n'en gémisse au-delà de ce qui se peut imaginer; et je ne voudrais ici d'autres témoignages contre l'Éducation particulière que celui des hommes de mérite qui s'y dévouent.

Bossuet se consolait de l'horizon misérable où le grand Dauphin le condamnait à passer une grande partie de ses journées, en composant pour la postérité le *Discours sur l'Histoire universelle* et la *Politique sacrée;* mais son élève souffrait probablement plus qu'il ne profitait de ces magnifiques travaux, et il faut reconnaître d'ailleurs que cette consolation n'est pas à la portée de tous les précepteurs.

Quintilien, après avoir expérimenté tour à tour l'Éducation publique et l'Éducation privée, écrivait : « *Il n'y a* « *pour l'ordinaire que des hommes d'un esprit médiocre* « *qui daignent s'attacher à l'Éducation d'un seul enfant,* « *et faire l'office de précepteur : c'est qu'ils se sentent in-* « *capables d'un emploi plus relevé.* » J'avoue que je ne partage pas ici entièrement l'opinion de Quintilien. Sans

doute, il n'est pas fréquent de trouver des hommes d'une rare valeur qui consentent à se livrer à l'Éducation privée. J'en ai connu toutefois; j'en connais encore plusieurs, et du plus incontestable mérite. Mais je dois l'avouer, ils sont difficiles à rencontrer, soit parmi les laïques, qui ne trouvent pas assez, dans l'Éducation privée, les avantages d'une carrière et l'honneur de l'avenir; soit, surtout, parmi les ecclésiastiques, qui, s'ils ont un mérite véritable, sont toujours appelés par leur évêque et par l'inspiration de leur cœur à des fonctions d'une importance plus élevée ou plus étendue (1).

Des précepteurs, hommes de mérite, sont donc véritablement assez rares. Sur cette rareté, d'ailleurs, le témoignage des parents eux-mêmes est ici le plus grave et le plus sévère de tous. J'ajouterai même à ce témoignage celui des précepteurs distingués que j'ai pu connaitre; car c'est

(1) Voilà pourquoi je n'hésite pas à dire, généralement parlant, qu'un bon laïque précepteur est moins difficile à trouver qu'un bon ecclésiastique; et j'ajoute, qu'ici comme ailleurs, l'ecclésiastique, s'il n'est très-bon, est pire que le laïque.

Si l'ecclésiastique n'est pas dans les ordres sacrés, on comprend sans peine les inconvénients d'une vocation douteuse, qui se dément le plus souvent, et à laquelle il renonce en même temps qu'à un habit respecté et à des habitudes qu'il ne regarde plus comme un devoir pour lui.

Je ne parle pas de celui qui est dans les ordres sacrés, mais non encore en âge de recevoir la prêtrise : ce ne peut être qu'un précepteur de passage ou d'occasion.

S'il est prêtre enfin, il faut, ou qu'il appartienne à un diocèse très-riche en bons sujets, et que son évêque ait cru pouvoir l'accorder par affection pour une famille chrétienne, et à cause du bien qui peut en résulter; ou qu'une faible santé exige qu'il quitte les travaux du saint ministère, et se repose quelques années, en faisant une Éducation particulière. — En dehors de ces deux circonstances, je ne comprends pas, dans le temps où nous vivons, qu'un prêtre zélé et véritablement distingué se dévoue à une Éducation particulière.

surtout par leur expérience et leurs entretiens que j'ai compris tous les inconvénients de l'Éducation particulière. Nul, en effet, ne gémit plus de ces déplorables inconvénients que les hommes d'esprits condamnés à les subir.

« Je veux bien, continuait Quintilien, que, par argent, par crédit, par amitié même, on vienne à bout d'attirer chez soi un homme d'un mérite rare ; cet homme *sera-t-il, tout le jour, occupé à enseigner, à surveiller un enfant?* et l'enfant sera-t-il continuellement occupé à le regarder, à l'écouter? *Mais un regard fixe et continuel sur le même objet fatigue, stupéfie les yeux.* Il en est de même de l'esprit. »

Un horizon rétréci et toujours le même le lasse, l'obscurcit, disons le mot, l'éteint : évidemment c'est ce que Quintilien veut dire, et on le comprend. Ces deux Êtres, ces deux malheureux esprits condamnés à se regarder perpétuellement l'un l'autre, tombent dans une certaine lassitude, dans un certain anéantissement, et, comme l'avouaient devant moi des parents et des précepteurs qui en avaient fait l'expérience, dans une sorte de stupéfaction intellectuelle. — De là les reproches de détail adressés tant de fois, avec tant de force et de raison, à l'Éducation particulière; de là des enfants sans aucun goût pour le travail, sans aucun élan, sans aucune émulation; de là des précepteurs sans action, sans éloquence et sans vie. Et comment veut-on qu'il en soit autrement?

« Comment veut-on, disait Quintilien, qu'un maître, qui n'a qu'un enfant à instruire, donne jamais à ses paroles le poids, le feu et la vivacité qu'elles auraient s'il était animé par de nombreux auditeurs? La force de l'éloquence réside principalement dans l'âme. Il faut que l'âme soit touchée fortement, qu'elle se fasse des images vives des choses, qu'elle se transforme, pour ainsi dire, en ceux qu'elle veut persuader. »

Mais comment voulez-vous qu'un pauvre précepteur s'anime de la sorte dans cette triste et perpétuelle solitude, en face de ce malheureux enfant qui, depuis long-temps déjà, se lasse de l'écouter; qui, s'il faut dire tout ici, et nommer les choses par leur nom, a déjà bâillé dix fois, malgré lui, depuis le commencement de la classe? Mais si le précepteur s'animait, il serait ridicule, et l'enfant ne cesserait de bâiller que pour rire au nez de ce singulier déclamateur.

« Figurons-nous, en effet, dit encore Quintilien, un homme qui déclame et qui prononce un discours; représentons-nous sa voix, sa mine, sa démarche, sa prononciation, son geste; voyons-le s'échauffer, se transporter, se fatiguer, se tourmenter : tout cela pour un seul auditeur..... Mais il aura l'air d'un insensé!

« Ou plutôt la pensée ne lui en viendra seulement pas : il sentira une secrète indignation, un secret dédain, et même, je ne sais quelle impuissance d'employer, pour un seul auditeur, ce grand talent de la parole qui coûte tant de peines et de travaux. Ce serait l'avilir, le profaner; et il aurait honte de donner un air si magnifique à un simple entretien. »

Au contraire, une classe nombreuse anime naturellement un professeur. Combien de fois n'ai-je pas été témoin de ce que je vais dire! Combien de fois n'ai-je pas rencontré nos jeunes professeurs au moment où ils quittaient leurs études les plus chères pour aller faire leur classe! Ils marchaient presque toujours avec joie.

Un professeur qui va faire sa classe... Mais il va trouver là de jeunes esprits, nombreux, animés, pleins d'émulation, qui l'attendent : *Exultantiaque haurit corda pavor pulsans, spesque arrecta juventæ.*

L'effort qu'il fait pour les saisir, les élever jusqu'à lui, les dominer, lui donne de nouvelles forces. Il y a là, au moins, une noble et belle entreprise, une lutte digne d'un

homme de cœur. Dans le nombre, sans doute, il se trouve des ignorants, des paresseux; mais les enfants studieux, intelligents, généreux, l'aident à éclairer l'ignorance, à entraîner la paresse des autres.

Et puis, comprend-on combien ici la responsabilité du professeur est plus réelle? Il tient et il doit tenir à ce que la classe marche bien, se distingue aux examens. Là, aux yeux de ses collègues, de toute une maison, il est sans excuse, si ses élèves répondent mal.

Avec un seul disciple, le précepteur peut se retrancher derrière la médiocrité de son élève ou accuser sa paresse.

Mais une classe, vingt ou trente élèves, c'est l'humanité tout entière : elle ne peut être paresseuse ni imbécille en masse; il faut qu'elle se distingue, ou le professeur est coupable. La paresse ou l'imbécillité deviennent alors son fait personnel. Quant à l'émulation, on en a tant parlé; on s'accorde tellement à reconnaître sa nécessité et ses avantages dans l'Éducation publique, que je me bornerai à ce que nous en raconte Quintilien :

« Dans l'Éducation publique, l'enfant verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là. Tout lui servira : l'amour de la gloire excitera son courage; il aura honte de céder à ses égaux; il voudra même surpasser les plus avancés. Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits! je me souviens d'une coutume que nos maîtres observaient dans mon enfance avec succès : ils nous partageaient en différentes classes, qu'ils réglaient eux-mêmes selon nos forces; aussi, chacun cherchait à faire les plus grands progrès et à l'emporter sur ses condisciples. Cela s'examinait fort sérieusement, et c'était à qui remporterait l'avantage. Mais d'être le premier, à la tête des autres, voilà surtout ce qui faisait l'objet de notre ambition. Au reste, ce n'était point une affaire décidée sans retour : à la fin du mois,

celui qui avait été vaincu pouvait prendre sa revanche, et renouveler la dispute qui n'en devenait que plus échauffée; car l'un, dans l'attente d'un nouveau combat, n'oubliait rien pour conserver son avantage; et l'autre trouvait dans sa honte et sa douleur des forces pour se relever avec éclat. Je sais bien que tout cela nous donnait plus de courage et d'envie d'apprendre que tout ce qu'auraient pu faire et nos maîtres, et nos précepteurs, et tous nos parents ensemble. »

A la suite de ce passage de Quintilien, je placerai ici ce que m'écrivait récemment, sur le même sujet, un des précepteurs les plus capables que j'aie jamais connus :

« Dans l'Éducation particulière, tous les moyens qu'on peut employer pour exciter l'émulation, ne remplissent que très-imparfaitement le but. Dans l'Éducation publique, les élèves ont un auditoire, les succès une digne récompense, les fautes, la paresse une juste et grande publicité.

« Dans l'Éducation particulière, un enfant que l'on fait lutter avec un cousin ou avec quelques camarades, fait quelques efforts de plus que s'il était seul. Mais il est là, tout au plus comme un avocat dans une petite conférence, comme un acteur à la répétition solitaire: dans l'Éducation publique, c'est un acteur sur la scène, un avocat devant le tribunal, un orateur à la tribune.

« Pour un élève seul, les études n'ont point un but immédiat; voilà pourquoi elles sont presque toujours accompagnées de fatigue, d'ennui, de dégoût: dans l'Éducation publique, le but immédiat, c'est un noble et légitime succès convenablement et solennellement constaté. Voilà pourquoi aussi, il est bien rare qu'un enfant qui a fait ses études dans sa famille ait cette ardeur généreuse qui prépare de loin les grands hommes et les grandes choses. Celui qui, dès son enfance, a été accoutumé aux luttes et aux triomphes du collége, conservera cette noble passion toute sa vie, elle s'ennoblira, se sanctifiera dans son âme, et l'aidera à accomplir les œuvres du courage et de la vertu. »

Le disciple de l'Éducation privée, au contraire, est

comme une plante que le défaut d'air et de lumière, le défaut d'horizon, d'espace, rend impuissante à porter des fruits glorieux. Rien n'est plus triste à voir que ces hommes incapables du grand air de la vie publique.

« Pour moi, disait Quintilien, je veux qu'un homme qui est destiné à vivre au milieu des affaires et à tenir sa place dans le monde : je veux, dis-je, qu'il s'accoutume de bonne heure à ne point craindre la multitude, et qu'il se donne bien de garde de contracter cette pusillanimité qu'inspire naturellement une vie solitaire et retirée. Il faut que l'esprit s'élève et s'évertue; au lieu que dans la retraite et dans les ténèbres il languit et s'abat, il se rouille, pour ainsi dire.

« Voyez ce jeune homme : il demeure interdit, le grand jour le blesse : tout lui est nouveau, tout l'embarrasse; c'est qu'il n'est jamais sorti de la maison paternelle : il n'a appris que dans la solitude ce qu'il doit pratiquer aux yeux de tout le monde. »

Pour confirmer ces observations du bon sens, il suffit de voir ces pauvres enfants élevés solitairement, quand ils se trouvent en présence d'autres enfants élevés au grand air de l'Éducation publique. Comme ils craignent les concours, les compositions, les comparaisons! Comme un revers, une infériorité les abat, les humilie, ou les irrite, au lieu de les animer, de leur inspirer les nobles représailles d'une vaillante émulation! Esprits timides, ombrageux, gourmés; ils ne sont le plus souvent que des soldats de parade! Et du côté du caractère, comme ils craignent le contact et le frottement des autres enfants! quelle sensibilité sur la plus légère plaisanterie! quelle défiance, quelle susceptibilité! Comment un homme se formera-t-il de ce petit être tremblant et sauvage?

Il reste encore ici une observation très-juste et très-importante à faire. — Dans l'Éducation particulière, qui peut dire à un enfant : voici la mesure exacte de votre

travail, de vos efforts, de vos succès; en deçà vous n'aurez pas rempli votre devoir?... Dans l'Éducation publique, cette mesure c'est le travail des autres. Il faut, de toute nécessité, que l'enfant s'entende et compte avec les exigences légitimes de son amour-propre ; il faut qu'il se classe parmi ceux qui ont de l'esprit, du talent, du travail, de l'honneur, ou parmi ceux qui n'en ont pas. De là cette constance, ces efforts continuels pour vaincre sa paresse et se distinguer convenablement!

Mais, dira-t-on peut-être, cette émulation si vantée n'est-elle pas un grave péril? ne peut-elle pas devenir un amour-propre très-dangereux? — Sans doute, l'émulation peut devenir un mauvais amour-propre; mais la bonne Éducation publique y remédie facilement. L'amour-propre étroit, misérable, croît au contraire et se développe excessivement et sans remède dans l'Éducation privée. « C'est là, disait encore Quintilien, qu'on s'enfle « d'un sot orgueil, et qu'on s'entête de soi-même : « *car c'est une nécessité que celui-là s'en fasse accroire,* « *qui ne se compare avec personne !* »

Me permettra-t-on de citer ce que M. de Talleyrand écrivait autrefois, sur ce point très-délicat, à un de ses contemporains? « La vie privée, disait-il, produit, en géné- « ral, sur le caractère des hommes ce que l'Éducation par- « ticulière produit sur celui des enfants : les intérieurs sont « comme toutes les petites pièces, où toutes les odeurs, « l'encens surtout, portent à la tête. »

Il est à remarquer, en fait, que jamais les plus religieux instituteurs de la jeunesse n'ont redouté l'émulation. L'Église catholique elle-même a toujours cherché à faire naître, dans le cœur de ses disciples, les nobles sentiments et toutes les ardeurs d'une émulation généreuse.

La première dans le monde, l'Église a institué les *grades*, les honneurs littéraires, les distinctions scientifiques, les concours, les prix du travail. Elle redit volontiers avec saint Augustin à chacun de ses enfants : Pourquoi ne pourrais-tu pas ce qu'ont pu ceux-ci et ceux-là? *Cur non poteris quod isti et istæ?* Seulement l'Église nous avertit de ne pas chercher à l'emporter sur un rival, pour surpasser l'homme, mais pour surpasser, s'il est possible, le bien qui est dans cet homme, et atteindre par là un bien plus grand : ce qui est l'amour non de la vaine gloire, mais du bien le plus élevé et de la gloire la plus noble et la plus pure.

C'est le puritanisme philosophique qui a essayé de bannir de l'Éducation les justes louanges, l'émulation généreuse. Le pédantisme qu'il affecte et qu'il inspire est véritablement curieux à examiner de près. Rien de plus sec, de plus raide, de plus compassé : tout y est d'une fade sensibilité ou d'une sécheresse désespérante.

Non, non : je ne suis pas de ceux qui redoutent dans l'Éducation le condisciple et la noble rivalité qu'il excite.

Le condisciple! mais, je l'ai dit, et je ne puis que le répéter, c'est un des plus puissants, des plus nécessaires moyens d'Éducation intellectuelle et morale! Quoi! vous voulez faire un homme, et vous avez eu la pensée de l'élever loin de ses semblables!

Le condisciple! mais c'est la société qui commence, la vie sociale, ses devoirs et ses droits; l'ardente émulation, la puissance de l'exemple, le partage des joies et des douleurs, des travaux et des succès, la naïve amitié, l'appui, le secours mutuel, la fraternité même; car le condisciple, c'est un frère quand la maison d'Éducation est une famille.

Avec le condisciple se rencontrent aussi les froissements, le support, la patience, l'égalité, le respect d'autrui, choses si précieuses! Non : je le répète, il n'y a pas, ou du moins il y a bien peu d'Éducations sans condisciple.

Au petit séminaire de Paris, j'ai vu le condisciple et l'émulation préparer et accomplir des miracles de zèle et de travail, et faire fleurir, parmi cette nombreuse jeunesse, toutes les branches des plus fortes études, en même temps que les plus solides et les plus aimables vertus. J'ai vu là des enfants, dont les noms et le souvenir seront éternellement chers à mon cœur, je les ai vus s'écrier :

Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime!

C'était la devise de leurs combats d'émulation.

J'ai vu là des émules s'aimer tendrement, se combattre, se vaincre et se féliciter tour à tour; je les ai vus s'admirer, se chérir, se louer, s'applaudir mutuellement avec bonheur, ne pouvoir se passer les uns des autres : c'est qu'il y avait, chez cette généreuse jeunesse, la noble et pure émulation du bien, non la basse et odieuse envie.

Il se rencontrait dans cette maison, comme il convient dans les petits séminaires, — et je n'hésite pas à dire que c'est là un de leurs grands avantages, — des enfants de toutes les conditions et de toutes les fortunes. J'ai vu les riches admirer cordialement, honorer les pauvres; j'ai vu les pauvres aimer, honorer les riches; ou plutôt, il n'y avait plus là ni riches, ni pauvres : il n'y avait que des enfants de Dieu, des amis et des frères. Les grands protégeaient les plus jeunes; les anciens accueillaient les nouveaux, et devenaient comme les anges de leur entrée

dans la maison. Entre tous, c'était tout à la fois une émulation de travail, de vertu, et d'amitié. Doux souvenirs! temps heureux qui ne sortiront jamais de ma mémoire!

J'achèverai ce que j'ai à dire sur le premier aspect de la question qui nous occupe, en répondant à la seule objection qui puisse se faire ici.

Un précepteur, dit-on, qui n'a qu'un enfant à élever lui donnera bien plus de temps qu'un professeur de collége n'en peut donner à une multitude d'élèves entre lesquels il est obligé de partager ses soins : *Magis vacabit unus uni.*

Il lui donnera plus de temps. — Je réponds d'abord : et même il lui en donnera trop; il le fatiguera de sa personne, de sa voix, de ses leçons, de ses réprimandes, ce qui est la ruine de l'Éducation. Quand on a fait cette objection, s'est-on bien rendu compte de ce dont il s'agissait? Le voici : un enfant est en étude ou en classe :

« Mais, dit Quintilien, l'étude, le plus souvent, demande qu'il soit seul. De nombreux enfants apprennent une leçon, ils écrivent, ils pensent, ils méditent : à tout cela il ne faut pas de maître, et quiconque vient, pendant ce temps, professeur ou autre, il les trouble, ou il offre à leur paresse un secours pernicieux. »

Il ne faut là qu'un *Président d'étude*, homme grave, qui fasse respecter le silence et le respecte profondément lui-même. Quant à la *classe* où le *professeur* parle aux enfants, leur donne *leurs devoirs*, les corrige :

« Qui empêche, dit Quintilien et le bon sens avec lui, qui empêche, en instruisant un enfant, d'en instruire plusieurs?... Telle est, en effet, la nature de bien des choses, que la même voix les porte et les communique à tous. *Car il n'en est pas de la voix d'un maître, comme d'un repas, qui diminue à mesure que croît le nombre des convives; mais il en est comme du soleil, qui*

distribue également partout sa lumière et sa chaleur. Qu'un grammairien fasse une dissertation sur la langue, qu'il éclaircisse une question, qu'il explique un poète, un historien, il n'y a aucun de ceux qui l'écoutent qui n'en puisse profiter.

« Mais, dira-t-on, le moyen qu'un homme entende, tous les jours, tant d'enfants, et qu'il ait le loisir de voir, d'examiner, de corriger ce qu'ils font? — Quand je conviendrais qu'il ne le pourrait pas, où ne trouve-t-on pas des inconvénients? *Mais je ne prétends pas aussi que l'on envoie un enfant à une école où l'on croit qu'il sera négligé: un bon maître ne se chargera jamais d'un trop grand nombre d'écoliers.*

« Ce maître, nous devons surtout faire en sorte de l'avoir, je ne dis pas seulement pour ami, mais pour ami particulier, afin qu'en instruisant nos enfants, il agisse par devoir, et aussi par un secret mouvement de son affection. »

Je reconnais parfaitement d'ailleurs qu'il y a des enfants auxquels il faut donner, dans les commencements, surtout quand leur instruction primaire n'a pas été bonne, des soins plus particuliers; mais on peut les trouver, ces soins, dans l'Éducation publique. L'enfant, si cela est nécessaire, peut avoir un répétiteur, et le président d'étude peut veiller plus particulièrement sur lui, et l'aider sagement, au besoin. Mais encore faudrait-il bien prendre garde de ne jamais lui accorder ni soins, ni répétitions qui soient un secours pour sa paresse. Au petit séminaire de Paris, les répétitions étaient une des choses dont je me défiais le plus. Nos Messieurs d'ailleurs n'y avaient aucun goût : ces répétitions leur enlevaient un temps précieux. L'Université s'en est plaint elle-même pour ses colléges. M. de Salvandy écrivait : *Le désir de s'enrichir par des répétitions voue l'enseignement à une froide routine.* Nos Messieurs donc, qui n'avaient ni le désir, ni le besoin de s'enrichir, et qui d'ailleurs étaient avares de leur temps,

ne se prêtaient à donner des répétitions que quand c'était évidemment l'avantage des enfants, et tous nos répétiteurs travaillaient à se rendre inutiles le plus tôt possible.

Je reconnais d'ailleurs parfaitement, encore avec Quintilien, qu'il est, en tout cas, très-important de choisir un collége où les professeurs soient assez nombreux pour que chaque classe ne le soit pas trop, *et que nul enfant ne soit négligé.* Vingt, vingt-cinq élèves par classe suffisent au professeur le plus zélé, sauf peut-être pour les hautes classes littéraires.

Au petit séminaire de Paris, jusqu'à la *Seconde,* dès que les élèves d'une classe passaient trente, trente-deux, je faisais deux divisions, et je donnais deux professeurs. En ce moment même, au petit séminaire d'Orléans, nous avons quatre divisions et quatre professeurs de sixième pour soixante-quinze élèves : de cette manière, tous ces jeunes enfants sont interrogés et leurs devoirs corrigés deux fois chaque jour. Il est à peu près impossible que de telles classes ne marchent pas, et que ces enfants ne fassent pas de véritables progrès.

M. de Bonald, qui a examiné très-attentivement laquelle, de l'Éducation publique ou de l'Éducation privée, est préférable à l'autre, après avoir résolu la question comme je viens de le faire, se pose cette objection : « On « ne manquera pas de me dire qu'il y a des sujets qui ne « réussissent pas dans l'Éducation publique, et d'autres « qui réussissent dans l'Éducation domestique. »

Puis, à cette difficulté il répond simplement : « Qu'est-ce que cela prouve? » — Je ne répondrai pas autre chose.

M. de Bonald ajoute encore que l'Éducation privée présente, dans le très-jeune âge, des enfants qui sont véri-

tablement de petits prodiges. — « Mais à trente ans, ré-
« pond-il, ils ne savent rien, et je veux qu'ils ne sa-
« chent rien à neuf ans, pour savoir quelque chose à
« trente. Je me défie beaucoup de ces petits merveilleux
« qui ont tout vu, tout appris, tout fini à quinze ans ; qui
« entrent dans la société avec une mémoire sans juge-
« ment, une imagination sans goût, une sensibilité sans
« direction, et qui, mauvais sujets à seize ans, sont nuls
« à vingt. »

En voilà bien assez sur ce premier aspect de la question , il demeure évident, ce me semble, que l'Éducation publique a, sur l'Éducation particulière, des avantages incontestables, quant à l'horizon de l'esprit, quant à l'élan de l'émulation, quant à l'ardeur du travail, et, par une conséquence nécessaire, quant à l'exercice et au développement de toutes les facultés intellectuelles.

CHAPITRE II.

INFLUENCE DU CONDISCIPLE ET DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE, QUANT A LA FORMATION DU CARACTÈRE.

Ce second aspect de la question a encore plus d'importance, et d'intérêt que le premier. Je me bornerai, du reste, ici, comme dans le chapitre précédent, à donner les raisons les plus simples et les plus pratiques.

Et d'abord, qu'on veuille bien le remarquer : dans

l'Éducation publique, les froissements odieux sont épargnés à l'enfant ; et il y rencontre, en revanche, tous les froissements utiles à la formation du caractère. Dans l'Éducation privée, au contraire, les froissements utiles manquent, et les froissements odieux sont inévitables, en sorte que l'enfant y est tout à la fois amolli et irrité.

Voici ce qu'écrivait sur ce sujet un homme dont j'aime à citer le nom, l'autorité et le langage, M. Laurentie :

« La vie de famille convient au premier âge, mais bientôt elle est trop douce et trop indulgente. L'enfant n'apprend guère, au milieu des tendres soins qui tous ont pour objet de l'empêcher de souffrir, que la souffrance est une loi de l'humanité. La famille forme l'enfant aux vertus paisibles, non point aux vertus mâles et fortes. Il n'en est point ainsi de la vie de collége, où la sollicitude la plus paternelle ne saurait empêcher la privation et le sacrifice, et où d'ailleurs tout fait une nécessité de combattre les penchants à la mollesse et de vaincre les goûts efféminés. Le collége, c'est un monde avec ses petites passions, mais réglées par une autorité vigilante. Celui qui n'a pas vécu au collége, est bien surpris, en arrivant dans la vie, de se trouver tout désarmé, contre les tourments qu'il se grossit, contre les contrariétés d'amour-propre qui le désolent, contre les taquineries vaniteuses qui le désespèrent. »

M. de Bonald pensait comme M. Laurentie, et il a exprimé son opinion sur ce point, avec une finesse et une profondeur d'observation très-piquantes :

« Dans l'Éducation domestique, même la plus distinguée, dit-il, l'enfant voit tout le monde occupé de lui ; un précepteur pour le suivre, des domestiques pour le servir, quelquefois les enfants du voisin pour l'amuser, une maman pour le caresser, une tante pour excuser ses fautes ; il aura éprouvé des résistances de la part de ses supérieurs, ou des bassesses de la part de ses inférieurs ; mais il n'aura pas essuyé de contradic-

tion de la part de ses égaux, et parce qu'il ne l'aura pas essuyée, il ne pourra la souffrir. Cette contradiction si utile s'exerce par la collision des esprits, des caractères, et quelquefois des forces physiques. Elle abaisse l'esprit le plus fier, assouplit le caractère le plus raide, plie l'humeur la moins complaisante; et l'on sent à merveille que les graves reproches de M. l'abbé à un enfant qui a de l'humeur, les petites mines de la maman et les sentences de la tante ne produisent pas, pour l'en corriger, l'effet que produirait l'acharnement d'une demi-douzaine d'espiègles appliqués à contrarier le caractère bourru de leur camarade. »

Parmi tous les avantages qu'on recueille de l'Éducation publique dans un bon collége, parmi les choses qui contribuent le plus à l'affermissement du caractère, il faut mettre au premier rang l'ordre et la discipline, qui disposent, pour tous, d'une manière uniforme, tous les exercices de la journée; la vie simple et frugale qu'on y mène, loin des douceurs et des caresses amollissantes de la maison paternelle, et enfin tout ce que je nommerais volontiers les froissements de la cloche, de la règle, du régime. L'influence de ces choses sur la vie entière est incalculable.

Voici quelques lignes fort curieuses qu'écrivait, à ce sujet, dans ses mémoires, Henri de Mesmes, un des plus illustres magistrats du XVI[e] siècle :

« Avec mon puis-né Jean-Jacques de Mesmes, je fus mis au collége de Bourgogne, dès l'an 1542, en la troisième classe; puis je fis un an peu moins de la première. Mon père disait qu'en cette nourriture du collége, il avait eu deux regards : l'un à la conservation de la jeunesse gaie et innocente; l'autre à la discipline scholastique, *pour nous faire oublier les mignardises de la maison et comme pour nous dégorger en eau courante.....* Je trouve que ces dix-huit mois de collége me firent assez bien. J'appris à répéter, disputer et haranguer en public; pris connaissance d'honnêtes enfants dont aucuns vivent aujourd'hui;

j'appris la vie frugale de la scholarité et à régler mes heures. Tellement qu'au sortir de là, je récitai en public plusieurs vers latins et deux mille vers grecs faits selon l'âge; récitai Homère par cœur d'un bout à l'autre, qui fut cause, après cela, que j'étais bien vu par les premiers hommes du temps. »

Je pourrais citer encore ici bien d'autres témoignages : je ne le crois pas nécessaire. Sur ce point, la contestation n'existe guère. Les partisans de l'Éducation privée avouent qu'elle est peu favorable à l'affermissement du caractère, et que trop souvent elle forme des enfants gâtés par la mollesse et par la vanité.

Mais il est un point sur lequel j'insisterai davantage, parce qu'il est d'une égale importance, et qu'on n'y a peut-être pas jusqu'à ce jour regardé de si près.

Dans l'Éducation domestique, non seulement les froissements utiles manquent, mais les froissements odieux sont inévitables, et voilà pourquoi, dans cette Éducation, non seulement le caractère ne se fortifie pas, mais souvent même, il s'aigrit et se déprave. Ici, qu'on veuille bien me permettre les détails : ils sont nécessaires.

Et d'abord, dans l'Éducation privée, les caractères indociles sont perpétuellement irrités, parce que le commandement du précepteur est toujours personnel; la règle tout à fait individuelle, par conséquent persécutrice; du moins l'enfant le croit et le sent ainsi. C'est lui toujours qu'on poursuit; c'est toujours à lui qu'on en veut; c'est du moins toujours à lui qu'on s'adresse, du matin au soir, à toute heure, à tout moment. Dans l'Éducation publique, au contraire, les froissements personnels disparaissent. Une cloche sonne, deux cents enfants marchent. Le vôtre marche avec les autres; il est entraîné; il n'en veut, il ne peut en vouloir à personne. Il ne saurait s'irriter contre la cloche :

elle a sonné pour tous, il n'y a pas de révolte, pas de mauvaise réponse possible ici. Tous se mettent en rang, au travail, au silence, en même temps. Rien ne blesse là l'amour-propre de l'enfant : rien n'est odieux : c'est la justice, c'est la règle générale, c'est l'ordre public ; on n'y réplique point, ce serait insensé : la pensée même n'en vient pas. D'ailleurs c'est un de ses condisciples qui fait sonner la cloche. La cloche elle-même obéit à l'heure, à l'horloge, c'est-à-dire, à la puissance du Temps. Toute une maison, ses maîtres eux-mêmes cèdent, comme lui, à ce pouvoir suprême, mystérieux, qui est le temps de chaque chose ; qui ordonne le travail, le silence, les délassements, la prière, les repas, le sommeil, la vie tout entière, et qui, par là même, fait la paix, la tranquillité de l'ordre, l'harmonie universelle : *Pax tranquillitas ordinis.* Contre un tel ordre, toute révolte serait un acte à la fois absurde et indigne, vaincu sur l'heure, anéanti par son indignité même. — L'Éducation publique triomphe donc naturellement, simplement, de toutes les résistances, sans descendre à des luttes misérables. Elle les fait disparaître par une force supérieure et irrésistible. Son action, sa puissante énergie, s'exercent dans un champ si vaste, dans une région si élevée, d'une manière si générale, si impersonnelle, pour ainsi dire, que la petite guerre n'y est pas possible.

Et quant aux grandes résistances, elle les prend de haut, elle les enlève ; et s'il le faut, quand elles résistent trop, tout à coup elle les brise ou les bannit, et la tranquillité de l'ordre, la loi et la paix demeurent toujours.

Quoi qu'il arrive, ce n'est jamais une querelle égoïste : c'est toujours au nom de l'ordre public, du bien général, que, sans avoir rien de vexatoire, l'autorité exige une

obéissance qui est toujours honorable et facile, parce qu'elle est commune.

Parlerai-je des caractères paresseux aux prises avec l'Éducation privée?.... il faut nécessairement qu'ils s'y anéantissent ou s'y aigrissent; il faut ou les laisser dormir ou les irriter. Un pauvre précepteur est obligé de se croiser les bras tout le jour, et de demeurer là, sans puissance, sans ressources, désespéré, déshonoré, devant une force d'inertie invincible; ou bien il est réduit à reprendre, à exciter, à aiguillonner mille fois de suite : c'est un tourment pour l'enfant, c'est un tourment pour le maître.

De là, l'obéissance, le respect, la reconnaissance chez l'un; l'attachement, l'affection chez l'autre, sont à peu près impossibles.

Non, je n'aime pas l'Éducation privée; parce qu'elle fait mépriser ce qu'il y a de plus respectable au monde! l'autorité; et haïr ce qu'il y a de plus aimable : l'enfance!

Et il faut avouer que le plus souvent l'enfance y est haïssable, parce qu'elle y est sans docilité, sans affection et sans respect; et l'autorité y paraît méprisable, parce qu'elle est condamnée à devenir, trop souvent, une sorte de persécution sans dévouement ni bonté.

Oui, lorsque ce précepteur et cet enfant ne vivent pas ensemble dans une cordiale intelligence; lorsque le caractère, soit de l'un, soit de l'autre, soit de tous les deux, s'oppose à ce qu'il s'établisse entre eux une sorte de familiarité convenable, il est manifeste que ce doit être une torture morale affreuse pour ce pauvre enfant, condamné à voir, sans cesse, un œil inquisiteur qui le suit dans tous ses mouvements; condamné à entendre continuellement la même voix, une voix sèche et sévère qui le répri-

mande (1). Et d'autre part, quelle torture pour ce précepteur, d'avoir là, toujours sous les yeux, le même enfant, la même résistance, la même paresse, les mêmes réponses, la même stupidité!

Non : il le faut reconnaître, cette situation est de celles dont on peut presque dire qu'elles répugnent à la nature. L'Éducation privée fait vivre beaucoup trop intimement le précepteur avec les défauts de ses élèves; il les voit de trop près, à toute heure; il en souffre trop pour conserver avec eux l'indulgence convenable; et eux, de leur côté, voient de beaucoup trop près ses faiblesses.

Aussi je me souviens que quand je parlais à des précepteurs de mon amitié pour l'enfance et des charmes de cet âge, ils se prenaient à sourire tristement et me disaient : On voit bien que vous n'avez jamais été précepteur; si vous l'aviez été, vous ne parleriez pas de la sorte.

Dans l'Éducation publique, au contraire, dans ce grand mouvement, dans cette variété perpétuelle et régulière des hommes et des choses, l'humeur, la défiance, l'inquiétude, l'irritation, ne peuvent être éternelles.

Qu'on y réfléchisse, et on verra, par exemple, quel avantage il y a pour tous à ce que celui qui préside à l'étude et au travail n'ait pas à en demander compte et ne soit pas celui qui fait la classe (2). Si l'un est mécontent, il

(1) Voici ce que me disait un de mes amis auquel j'avais communiqué les lignes qui précèdent : « *Dans ma jeunesse, avec une imagination* « *vive, sous un extérieur très-calme et très-timide, si j'avais été* « *placé dans ces conditions, je me serais ouvertement révolté, ou je* « *serais devenu fou. Oui, l'un ou l'autre me serait infailliblement* « *arrivé.* »

(2) Bien que dans une maison d'Éducation fortement et habilement constituée, il y ait, entre le professeur et le président du travail, intelligence nécessaire et rapport fréquent.

y a ressource auprès de l'autre, la mauvaise humeur ne se perpétue pas ; il y a remède pour l'enfant et pour le maître.

Il n'en est pas de même dans l'Éducation privée. Un pauvre précepteur a dû, pendant l'étude, dire vingt fois à son élève : *Travaillez donc! faites donc votre devoir! étudiez donc vos leçons!* Et après qu'il sait et qu'il a tristement constaté que le devoir n'a pas été travaillé, ni les leçons apprises, vient la classe où il fait réciter les leçons et corrige le devoir. Naturellement alors l'humeur du maître et de l'enfant continue et va jusqu'à l'exaspération.

Puis, après la classe, arrive la récréation. Et bien qu'il n'y ait entre ces deux êtres ni harmonie possible, ni jeux, ni plaisirs communs, ils sont condamnés à prendre cette récréation ensemble : il faut que l'un divertisse l'autre. Si c'est à la maison, le précepteur est obligé plusieurs fois de dire à l'enfant d'un ton chagrin : *Mais taisez-vous donc, vous faites trop de bruit : on ne s'entend pas!...* Et alors l'enfant demeure immobile, ennuyé, anéanti, la tête sur un livre, ou sur une carte de géographie qu'il a déjà regardée, tachée, déchirée dix fois; sentant son maître toujours là qui le regarde et l'obsède : ou bien, s'il fait beau, ils sortent et vont à la promenade ; et vous les rencontrez rue du Bac, ou dans le faubourg Saint-Honoré, marchant à quelques pas l'un de l'autre, à une honnête distance, mais le plus loin possible; et, tout en gémissant, chacun de leur côté, de ne pouvoir se perdre de vue totalement, ils sont heureux du moins de cette petite séparation momentanée.

En revanche, combien de fois n'ai-je pas vu des enfants entrer au petit séminaire de Paris, et y subir avec joie tous les assujettissements les plus sévères; et quand je leur en témoignais ma satisfaction, et aussi mon étonnement :

Ah! Monsieur, me disaient-ils, *ici, c'est bien différent de ce que c'était à la maison avec notre précepteur.* Je cite textuellement. Voici comme l'un d'eux m'exprima un jour dans sa langue d'écolier, la tristesse de sa situation, contre laquelle il avait comme obligé ses parents à lui chercher un abri dans l'Éducation publique : « *Notre pré-*
« *cepteur était très-bon, je le reconnais; mais, vraiment,*
« *c'était bien triste de l'avoir toujours sur notre dos, et*
« *puis aussi d'être toujours sur le sien. Voilà pourquoi*
« *mon frère et moi nous avons tant demandé à nos parents*
« *de nous mettre au petit séminaire, qu'ils s'y sont enfin*
« *décidés!* »

Le fait est qu'un précepteur et un enfant, réduits à être toujours ensemble, ne se laissent jamais respirer l'un l'autre, et n'ont jamais, ni l'un, ni l'autre, un mouvement libre.

L'étude, la classe, la récréation, les repas, la prière, le matin, le soir; le coucher, le lever : toujours le même maître, toujours le même enfant, et cela pendant dix années! Quand ils se prennent mal ou de travers, comprend-on où cela va?... C'est une situation absolument sans remède; il faut la changer, se séparer, ou se haïr : pas de milieu. Je dis *se haïr,* car cela va véritablement à la haine, ou au moins à un dégoût insupportable. Que deviendra dans ce fiel et sous ce pressoir l'âme d'un pauvre enfant et le caractère d'un malheureux précepteur!

Dans l'Éducation publique, il n'en va pas de la sorte : un maître console de l'autre. Les condisciples et les récréations consolent des maîtres. A cet âge il ne faut qu'être distrait pour être guéri et oublier tous ses chagrins : or, un collége est plein de distractions légitimes.

Dans un collége, un professeur va en classe. Il retrouve

ses élèves; mais il y a plusieurs heures, quelquefois tout un jour qu'il ne les a vus. Il aime à les revoir; ils sont aimables pour lui. Car même dans une classe médiocre, il y a toujours quelques élèves bons, affectueux, dociles, laborieux, distingués. Ceux-là lui donnent du courage pour supporter et même pour encourager les autres.

Et, quant à ceux qui lui donnent quelque peine et qu'il retrouve, ils sont là du moins toujours, ainsi que lui, dans une condition plus favorable. Plusieurs heures se sont écoulées depuis leur dernière entrevue : l'irritation s'est nécessairement adoucie de part et d'autre

Le professeur n'a pas été *le maître d'études :* ce n'est pas lui qui a forcé ces enfants au travail dont il vient constater le résultat. S'il a été président de récréation, il ne les a pas contraints dans leurs jeux, au milieu de leurs joyeux camarades ; il a pu même trouver là une occasion pour leur dire une bonne parole, pour leur faire amitié.

Au petit séminaire de Paris, combien de fois n'ai-je pas été, à dessein, faire une partie de balle ou de cerceau avec ceux parmi lesquels je distinguais l'enfant dont j'étais le plus mécontent ! Rien ne m'aidait plus puissamment à retrouver son âme.

On le comprend : une grande cour, un beau parc, une récréation vive et animée, des jeux bruyants et deux cents condisciples intervenant aident beaucoup à une réconciliation. Tout cela fait un changement de scène qui facilite singulièrement le changement d'humeur.

De plus, pendant les heures qui se sont écoulées entre une classe et l'autre, le professeur a occupé son esprit d'autre chose que de ce qui l'avait chagriné. Il n'a pas été réduit comme l'infortuné précepteur, à la nécessité de

ne voir, pendant tout le jour, que ce triste enfant, de n'entendre que lui, de n'habiter qu'avec lui.

Qu'on y prenne garde, cette dernière circonstance est considérable, et je veux en faire remarquer toutes les conséquences. Le professeur a sa chambre, son cabinet, ses livres; il est chez lui, seul et vraiment son maître. Il n'en est pas ainsi du précepteur : le précepteur n'est presque jamais seul, et par conséquent presque jamais son maître chez lui.

Contre tous les ennuis de sa classe, le professeur a, du moins, un asile; — le précepteur, le plus souvent, n'en a point : sa chambre, c'est presque toujours tout à la fois *l'étude, la classe, le lieu de la récréation,* quand il fait mauvais temps; et même *le dortoir*. — De chez lui donc, de cet asile de sa liberté, de son indépendance, de sa dignité personnelle, de ses nobles études, le professeur se rend en classe; et bien que tel enfant ou tel autre lui ait, la veille, causé de la peine, on comprend que la peine est déjà un peu loin : depuis la dernière classe, il y a eu bien du temps, bien des choses, et on arrive, de part et d'autre, pour la classe nouvelle, sans trop de prévention ni de chagrin.

Si l'enfant a travaillé, s'est corrigé, le professeur le félicite, et toute la classe s'en réjouit. Si l'enfant n'a pas travaillé, et a bien réussi, ce qui arrive parfois, le professeur ne le tourmente point. Il ignore ce qu'il croit bon d'ignorer. Il ne lui fait pas remarquer sévèrement la contradiction qui se trouve entre sa paresse et son succès : ce que le précepteur est à peu près obligé de faire en pareille circonstance.

Si le contraire est arrivé, si l'enfant a travaillé sans réussir, le professeur s'en aperçoit promptement. Averti

d'ailleurs par le président d'étude, il rend justice à son travail, l'encourage à travailler plus sérieusement encore, et lui fait espérer un succès meilleur.

Je pourrais multiplier ces détails. C'en est assez pour montrer ce que les caractères irritables et les caractères paresseux peuvent devenir dans l'Éducation privée.

Que dirai-je maintenant des caractères forts, des grands caractères, des natures vives, curieuses, emportées? Elles y étouffent. Je dois répéter ici, et avec plus d'insistance encore, ce que j'ai dit déjà à un autre point de vue :

La petite capacité d'un intérieur si étroit est un supplice pour ces sortes de caractère. Il leur faut plus de place, un mouvement plus libre, un *spaciement* plus vaste, un horizon où leur énergie s'élance et puisse s'exercer sans péril. Tout cela se trouve dans l'Éducation publique. Il y a là tant de noms divers, tant d'exercices variés, tant de figures différentes, tant de maîtres, tant d'élèves anciens et nouveaux, que l'activité la plus infatigable s'y épuise à la longue, ou du moins se trouve à l'aise. Il y a des amitiés, il y a des rivalités; il y a des compositions pour les luttes de l'esprit; il y a un gymnase pour les luttes du corps, et un public pour les unes et les autres; il y a des fêtes religieuses et des fêtes littéraires; il y a de grands congés, de grandes promenades, etc.

Constamment une chose distrait et repose de l'autre. Les récréations préparent au travail et en délassent; le travail rend la récréation plus agréable, etc. Si on trouve un condisciple, un maître avec qui on ne s'accorde pas, on en rencontre facilement un autre dont la bonne amitié, les bons conseils font prendre sagesse ou patience.

Il y a, enfin, des vacances, *qui sont de vraies vacances*, et qui offrent tout à coup un complet changement de

scène pendant deux mois. Encore une fois, tout cela suffit pour contenter et quelquefois pour lasser l'activité la plus infatigable.

Tout cela est vrai, me dira-t-on ; mais il n'est pas moins vrai qu'au collége, si le caractère des enfants se fortifie, leur cœur se dessèche ; ils oublient leurs parents, les traditions de la famille. — Ce serait assurément le plus grand des malheurs ; mais j'ose affirmer qu'il n'en est rien, si le collége et les parents sont ce qu'ils doivent être. Voici ce qu'un père de famille, chéri de ses enfants, et également habile dans l'art de l'Éducation publique et de l'Éducation privée, écrivait :

« Et moi je dis que, s'il est un moyen d'animer ou de raviver pour toujours la tendresse d'un enfant, c'est de l'éloigner des soins minutieux de la maison paternelle. Dès que l'enfant arrive à d'autres mains, et même à des mains pieuses et bienveillantes, qui ne voit que cette situation nouvelle développe à l'instant dans sa jeune âme cet amour de la famille qu'il n'avait point senti encore, parce qu'il n'était qu'une habitude ! L'enfant, éloigné du toit où vit son père, où pleure peut-être sa mère, éprouve je ne sais quoi d'inconnu qui est tout à la fois de la douleur et du courage ; la douleur d'être séparé ; le courage de faire effort pour rendre utile ce sacrifice. Alors l'affection commence à devenir une vertu. Et lorsque les premières années de la vie se sont ainsi écoulées, l'enfant revient avec bonheur dans le sein des parents qu'il aime. C'est souvent le contraire pour l'enfant que le toit domestique a vu grandir. Celui-ci, de dégoût et d'ennui, prend la fuite vers d'autres plaisirs plus violents ; et je ne sais pas bien ce que les moralistes de boudoir se sont réservés de moyens pour retenir cette impatience... »

Combien de fois n'ai-je pas fait l'expérience de la vérité qui est dans ces sages paroles ! — A ceux donc qui disent : cet enfant oubliera ses parents au collége, je ré-

pondrai : oui, si vous l'y oubliez vous-même. Mais ne l'y oubliez point ; ne cessez pas de lui faire éprouver, de loin comme de près, la bonté, la vigilance paternelle et maternelle ; qu'il ne sente pas, comme il arrive malheureusement quelquefois, que c'est pour se débarrasser de lui qu'on l'a jeté dans l'Éducation publique. Ne cessez jamais de présider, comme vous le devez, à son Éducation. Écrivez-lui souvent ; et des lettres qu'il conserve avec amour, qu'il relise avec fruit. Venez le voir aux jours et aux heures convenables ; parlez-lui toujours avec un digne et tendre langage, avec la sollicitude éclairée d'un père et d'une mère ; et je vous réponds, moi aussi, pour l'avoir souvent expérimenté, que, loin de lui faire oublier ses parents, cette séparation, au contraire, les lui rendra plus vénérables et plus chers.

Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, je pourrais citer des noms propres, de dire avec succès à des parents qui se plaignaient de la froideur, de l'indifférence de leur fils et de leur fille : mettez-le au collége ; mettez-la au couvent, vous retrouverez sa tendresse, vous referez son cœur.

L'enfant trop caressé est toujours sans affection véritable, sans reconnaissance pour ses parents. Il croit que tout lui est dû ; et il ne leur sait plus aucun gré de ce qu'ils font pour lui. Le collége lui apprend tout à coup quel est le prix de la maison paternelle ; lui en fait sentir plus vivement tous les avantages ; lui fait comprendre, en un mot, *ce que c'est qu'un père, ce que c'est qu'une mère,* et que les meilleurs instituteurs sont loin d'avoir leur tendresse.

M. de Bonald nous fournit encore ici une observation bien digne de sa profonde sagacité : L'Éducation domestique, dit-il, est dangereuse, parce que les enfants jugent

leurs parents à l'âge où ils ne doivent que les aimer, et deviennent sévères avant que la raison leur ait appris à être indulgents.

C'est après avoir réfléchi profondément sur toutes ces choses, que j'ai entendu, avec moins d'étonnement, une des mères les plus intelligentes, les plus fermes et les plus tendres que j'aie jamais connues, me dire : *On se trompe bien sur ceci : c'est souvent dans la maison paternelle que se perd l'esprit de famille.*

Il y a encore dans l'Éducation publique une chose dont les parents s'effraient beaucoup : je veux parler des manières, du langage et de l'esprit écolier. On se plaint que, jusqu'à un certain âge, les enfants y ont quelque chose de gauche, d'impoli : les jours où ils sortent et où ils vont chez leurs parents, on remarque avec peine qu'ils sont embarrassés pour faire un salut; qu'ils ne savent ni entrer dans un salon ni en sortir; qu'ils ont même un certain *argot* collégien tout à fait désagréable à entendre; et, pour tout dire enfin, que, quand on va les surprendre dans leur négligé de collége, ils viennent presque toujours au parloir avec leurs habits déchirés, les mains pleines d'encre et des visages malpropres. — Je ne conteste aucun de ces inconvénients de l'Éducation publique; je crois seulement qu'on s'en afflige plus qu'il ne convient (1).

Je reconnais parfaitement aussi que, dans l'Éducation domestique, on peut bien plus facilement que dans l'Éducation publique éviter ces défauts. Un père, une mère,

(1) Je ne suis pas suspect à cet égard. Qu'on veuille bien relire, dans le premier volume de cet Ouvrage, le IVe chapitre du Ier livre, où je m'élève avec force contre *la grossièreté collégienne*, et où je démontre que l'Éducation est très-spécialement *une œuvre de politesse;* et aussi le Ve chapitre du IIIe livre sur les *Soins physiques et la Propreté.*

un salon, des femmes de chambre, de nombreux domestiques peuvent y aider. Mais il faut bien prendre garde, pour éviter les inconvénients dont il est ici question, de tomber dans des inconvénients beaucoup plus graves.

M. de Bonald a trouvé ces périls si sérieux, qu'il n'a pas craint de les signaler à l'attention des pères et des mères de famille avec une sévérité d'observation et de langage qu'on ne me permettrait peut-être pas. On me permettra du moins de citer ses paroles :

« L'Éducation domestique est dangereuse, dit-il, parce que les enfants y apprennent ou y deviennent tout ce qu'ils doivent ignorer ; parce qu'elle place un enfant au milieu des femmes et des domestiques ; que, s'il y apprend à saluer avec grâce, il y contracte l'habitude de penser avec petitesse ; si on lui apprend à manger proprement, on le forme à la vanité sans motif, à la curiosité sans objet, à l'humeur, à la médisance ; à mettre un grand intérêt à de petites choses ; à disserter gravement sur des riens. On fait entrer dans les moyens d'Éducation des observations critiques sur les personnes qu'il a accoutumé de voir, et on lui donne ainsi le goût méprisable du persiflage. Il s'accoutume à s'entretenir avec des valets, à caqueter avec des femmes de chambre : toutes choses qui rétrécissent le moral à un point qu'on ne saurait dire.

« L'Éducation domestique serait insuffisante, même quand on commencerait par faire l'Éducation de toute la maison, maîtres et valets ; aussi tous ceux qui ont écrit sur l'Éducation, veulent qu'on élève les enfants à la campagne, et exigent la perfection dans tout ce qui les entoure, et dans tous ceux qui contribuent à leur Éducation : ils supposent enfin, ce qui ne peut se trouver que dans un petit nombre d'individus, et ils proposent par conséquent ce qui ne convient à personne. »

Quant à ce qui se nomme l'argot écolier, je dois avouer que j'ai été moi-même fort exagéré contre ce défaut. Il

m'a toujours blessé au vif. Mes anciens élèves peuvent se souvenir que j'étais inflexible à cet égard. Tout enfant du petit séminaire qui se servait en ma présence, de ces mots ridicules ou grossiers, était condamné au silence pour cinq minutes au moins (1). Je ne me fâchais point; mais cette langue grossière se taisait. Et puis, j'ai fini par reconnaître que j'étais trop sévère à cet égard, et qu'il y a des mots familiers, des *mots écoliers,* bien difficiles à éviter et dont il faut prendre son parti, tâchant seulement d'en avoir le moins possible.

Quant aux enfants moins soignés de leur personne, quant aux genoux et aux coudes percés, quant aux visages et aux mains noircis par l'encre, il y aurait bien à dire, surtout si je voulais rétorquer l'objection, et répondre par les contrastes. Le courage me manque. On me trouverait peut-être un peu dur. Il me suffira d'attester qu'au petit séminaire de Paris, nos enfants avaient des fontaines toujours jaillissantes, et des serviettes suspendues, à leur disposition, et que chacun d'eux pouvait se débarbouiller régulièrement trois fois par jour; mais je ne les y obligeais qu'une fois, le matin; et le reste de la journée, il fallait qu'ils fussent devenus bien extraordinaires, pour ne pas me paraître toujours agréables. De bonne foi, les dictionnaires, les rudiments, les écritoires, les plumes, dix heures de travail par jour, des récréations en conséquence, et l'âge, demandent un peu d'indulgence sur tout cela.

En voilà assez. Je veux cependant, avant de finir cette

(1) Je ne rangeais pas au nombre des mots ridicules ou simplement grossiers, les expressions sans respect pour les maîtres : ce n'était pas seulement cinq minutes de silence, c'était l'exclusion immédiate du petit séminaire, qui suivait ces expressions.

lettre, citer un passage de M. de Châteaubriand, où on verra ce qu'il pensait des *écoliers d'autrefois*, et de l'élégance de certaines Éducations privées :

« Un étranger se trouvait, il y a quelque temps, dans une société où l'on parlait du fils de la maison, enfant de sept à huit ans, comme d'un prodige. Bientôt on entend un grand bruit, les portes s'ouvrent, et l'on voit paraître le petit docteur, les bras nus, la poitrine découverte, et habillé comme un singe qu'on va montrer à la foire. Il arrivait se roulant d'une jambe sur l'autre, d'un air assuré, regardant avec effronterie, importunant tout le monde de ses questions, et tutoyant également les femmes et les hommes âgés... Ah ! ce ne sont pas là ces enfants d'*autrefois* que leurs parents envoyaient chercher, tous les jeudis, au collége. Ils arrivaient avec des habits simples et modestement fermés. Ils s'avançaient timidement au milieu du cercle de la famille, rougissant quand on leur parlait, baissant les yeux, saluant d'un air gauche et embarrassé, mais empruntant des grâces de leur simplicité même et de leur innocence ; et cependant le cœur de ces pauvres enfants bondissait de joie. Quelles délices pour eux, qu'une journée passée ainsi, sous le toit paternel, au milieu des complaisances des domestiques, des embrassements des sœurs, des dons secrets de la mère ! Si on les interrogeait sur leurs études, ils ne répondaient pas que l'homme est un animal *mammifère* placé entre les chauves-souris et les singes, car ils ignoraient ces importantes vérités ; mais ils répétaient ce qu'ils avaient appris dans Bossuet ou dans Fénelon, que Dieu a créé l'homme pour le servir ; qu'il a une âme immortelle ; qu'il sera puni ou récompensé dans l'autre vie, selon ses mauvaises ou bonnes actions ; que les enfants doivent être respectueux envers leurs père et mère ; enfin toutes ces vérités du Catéchisme qui font pitié à la philosophie. Ils appuyaient cette *histoire naturelle* de l'homme, de quelques passages fameux en vers grecs ou latins empruntés d'Homère ou de Virgile ; et ces belles citations du génie de l'antiquité se ma-

riaient assez bien aux génies non moins antiques de l'auteur du *Télémaque* et de celui de l'*Histoire universelle.* »

CHAPITRE III.

AVANTAGES OU INCONVÉNIENTS DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE OU PRIVÉE, QUANT A LA PURETÉ DES MOEURS.

C'est ici, je dois l'avouer, que les partisans de l'Éducation privée, ceux-là même qui se trouvent forcés de convenir que l'*Esprit,* que le *Caractère* s'élèvent, se développent et se fortifient mieux dans l'Éducation publique, croient enfin l'emporter, se récrient à leur tour, et nous disent, avec un Ancien, que *jeter un enfant au milieu d'une foule d'autres enfants et parmi ces jeunes gens enclins au vice, dont le commerce ne peut être qu'un exemple et une source de dérèglement, c'est trop exposer sa faiblesse, et préparer à la pureté de ses mœurs une ruine presque inévitable.*

La question devient, on le voit, très-délicate; car elle ne peut être résolue qu'après un examen attentif des périls que, dans l'état actuel des mœurs publiques et privées, l'Education particulière elle-même fait courir à l'innocence de l'enfant. La réserve avec laquelle je dois m'exprimer, augmente la difficulté de cette question : toutefois, je ferai entendre ma pensée tout entière, même

quand je devrai ne pas la manifester hautement, même quand je ferai en sorte de ne parler que par la bouche d'autorités étrangères.

Et d'abord, je réponds sans hésiter : que si les enfants doivent trouver dans l'Éducation publique, dans le collége, de mauvaises mœurs et l'impiété, IL VAUT MIEUX MILLE ET MILLE FOIS qu'ils demeurent à jamais ignorants, ou reçoivent une instruction moins parfaite, que de venir là perdre leur foi et flétrir leur vertu. Je ne fais que répéter énergiquement ici ce que j'ai dit sans cesse dans le cours de cet ouvrage. Je demande en grâce qu'on ne me fasse jamais dire autre chose.

C'est, du reste, ce que Quintilien lui-même, au sein du paganisme, déclarait sans détour. Au sein du christianisme, hélas ! pourquoi des parents, même vertueux, tiennent-ils souvent un autre langage? Qu'ils méditent, du moins, ces belles et fortes paroles de Quintilien : « *S'il est vrai,* disait-il, *que les écoles publiques soient* « *utiles aux études, mais préjudiciables aux mœurs,* JE « SUIS D'AVIS QU'UN ENFANT APPRENNE PLUTÔT A BIEN « VIVRE, QU'A BIEN PARLER, ET QU'IL DEMEURE IGNO- « RANT, S'IL NE PEUT ACQUÉRIR LA SCIENCE SANS PERDRE « LA VERTU. »

Mais après avoir fait cette déclaration solennelle, Quintilien ajoutait, — et je prie les pères et les mères de famille véritablement sérieux et attentifs, de bien réfléchir sur cette page de Quintilien; d'y comparer le temps où nous vivons et ses périls, et de prononcer eux-mêmes sur la grave et délicate question qui nous occupe :

« Assurément, disait Quintilien, il y a des écoles publiques où les enfants se gâtent : mais ne se gâtent-ils jamais dans leurs familles?... Combien d'exemples nous prouvent que, dans la

maison paternelle comme aux écoles, un jeune homme peut également perdre son innocence ou la sauver! Si un enfant est porté au mal, si on a peu de soins de former ses mœurs à la vertu, de veiller sur ses actions et de garder sa première innocence, l'Éducation paternelle et les lieux les plus retirés ne lui offriront pas pour le vice des occasions ou des facilités moins funestes. Le précepteur à qui on le confie ne peut-il pas être lui-même de mauvaises mœurs? Cet enfant sera-t-il plus en sûreté parmi des domestiques vicieux qu'avec des condisciples peu retenus?

« Plût au ciel, ajoutait Quintilien, que l'on n'eût pas à nous imputer à nous-mêmes ce déréglement de nos enfants! Nous amollissons d'abord leur enfance par les plus indignes délicatesses. Cette Éducation molle que nous couvrons du nom d'indulgence, énerve misérablement leur esprit et leur corps. A quoi ne porteront pas leurs désirs, dans un âge plus avancé, des enfants accoutumés à fouler des tapis somptueux! A peine peuvent-ils bégayer quelques mots, qu'ils savent déjà demander ce qu'il y a de plus friand et de plus exquis. Nous leur apprenons à goûter les bons morceaux avant de leur apprendre à parler : ils croissent assis dans des chaises voluptueuses; et s'ils mettent les pieds à terre, incontinent des femmes empressées les tiennent suspendus, et les balancent nonchalamment. S'ils disent quelque chose de licencieux, c'est un divertissement pour nous : des paroles qui ne seraient pas supportables dans la bouche des hommes les plus corrompus, nous font plaisir dans celle des enfants; on en rit, on leur applaudit, on les baise : je ne m'en étonne pas, puisque c'est de nous qu'ils les ont apprises, et qu'ils ne font que répéter ce qu'ils nous entendent dire. Ils sont témoins de nos passions; ils entrevoient nos plaisirs les plus criminels; ils entendent chanter autour d'eux des chansons obscènes; des choses que je n'oserais dire sans rougir, sont exposées en spectacle à leurs yeux. *Tout cela passe bientôt pour eux en habitude, bientôt après en nature. Les pauvres enfants se trouvent vicieux avant que de savoir ce que c'est que le vice :* ne res-

pirant que luxe et que mollesse, dépravés d'esprit et de corps, ils viennent à nos écoles. Y PRENNENT-ILS CES MŒURS?... Non; MAIS ILS LES Y APPORTENT. »

Ma pensée, en citant ce très-remarquable passage de Quintilien, n'est pas, certes, d'égaler les dangers de la maison paternelle à ceux de toute espèce de colléges. A Dieu ne plaise! Je voudrais seulement éveiller chez certains parents des pensées et des inquiétudes nécessaires, dissiper chez certains autres des illusions aussi aveugles que funestes, et éclairer ceux qui consentiront à l'être.

Il est vrai et je le dois avouer : la société dont Quintilien nous dépeint les mœurs et nous trace un si triste tableau, était une société païenne ; mais je le demande à mon tour, la nôtre, où en est-elle? Qu'on lise ce que Fénelon écrivait de la société française et des périls de l'Éducation domestique au XVII[e] siècle, et qu'on me dise si nous sommes aujourd'hui dans des conditions très-préférables.

Où en sont aujourd'hui la plupart des familles? Je ne parle pas ici des maisons irrégulières, pleines d'agitations mondaines ou de dissensions scandaleuses; mais, hélas! la famille chrétienne, elle-même, qu'est-elle devenue parmi nous? Quels moyens, quels secours d'Éducation pour les enfants y peut-on espérer? Que peuvent, à cet égard, les plus sages, les plus vertueux parents? Que peuvent-ils, contre des frères aînés, déjà indépendants? contre les cousins? contre les jeunes amis? contre les serviteurs? contre les livres et les journaux? contre les feuilletons, les romances, les chansons, les soirées, les visites, la musique et les spectacles?

En un mot, que peuvent-ils contre la vie et la dissipation du monde qui les presse et les domine de toutes parts? — Voici ce que proclamait récemment, au milieu

d'une assemblée de pères et de mères de famille respectables, non pas à Paris, dans la grande cité mondaine, mais en province et dans la ville peut-être la plus religieuse de France, un homme qui a depuis long-temps dévoué sa vie à l'Éducation de la jeunesse :

« Pour suivre l'œuvre si compliquée et si délicate de l'Éducation, il faudrait que le foyer fût comme une sorte de sanctuaire, où ne vinssent pas retentir les tumultes du dehors, affaires, politique, voyages, intrigues, plaisirs, tous ces bruits étourdissants qui troublent les existences mondaines, et auxquels se prend, avec passion, l'âme avide, curieuse, et active de l'enfant. Où sont les ménages tranquilles de nos ancêtres? où sont les familles rangées et patriarcales qui avaient jadis ces loisirs et cette paix (1)?...Hélas! messieurs, le foyer de nos jours participe plus ou moins aux ébranlements et aux tracas de la vie publique! Jamais, peut-être, l'existence ne s'est compliquée de tant de préoccupations et de sollicitudes. Ce sont les devoirs impérieux de l'État, les luttes de la concurrence, les soucis de l'ambition, les agitations du dehors, les soins de l'intérieur, les relations de parenté, de plaisir ou de politesse, repas, visites, soirées, concerts, mille distractions qui s'emparent de l'esprit, mille dérangements qui se disputent les heures. Comment voulez-vous qu'un pauvre enfant étudie sérieusement et se développe, au milieu de ce tourbillon?

« Je connais, certes, et je vénère ces pures et religieuses familles qui ont su se préserver de la commune contagion. Mais forment-elles la majorité et la règle, ou ne sont-elles pas de belles et honorables exceptions? Combien y en a-t-il en dehors de celles-là où les jeunes âmes ne sont pas à l'abri des mauvais exemples et des impressions funestes? combien où la

(1) Sans doute, quoiqu'elles soient devenues rares, il y a encore sur le sol de notre patrie de ces familles infiniment respectables : j'ai le bonheur d'en connaître, et je les excepte formellement de tout ce que je suis obligé de dire ici.

sollicitude vigilante d'une mère chrétienne gémit, sans pouvoir y porter remède, des mauvaises doctrines, des propos railleurs, des omissions coupables, des habitudes dépravées!

« Mais je suppose que le grand nombre de familles ait assez de conscience et de discrétion pour maintenir leur conduite et leur langage dans les limites d'une parfaite convenance, peuvent-elles répondre que dans leurs nombreuses relations d'affaires ou de politesse, il n'y aura jamais rien qui puisse exercer sur la nature délicate de l'enfant une dangereuse influence? On a si peu l'habitude de s'observer et de se gêner devant les enfants! Sous prétexte qu'ils n'ont ni la patience d'écouter, ni l'âge de comprendre, on parle de tout, sans précaution, en leur présence; on se permet les plus étranges propos, on poursuit les conversations les plus lestes, on n'observe aucun ménagement pour leur pudeur délicate, on n'épargne pas même leur modestie naissante; car on leur prodigue souvent de fades et ridicules éloges qui surexcitent leur vanité, bien qu'ils ne veuillent que flatter la tendresse maternelle.

« N'y eût-il jamais de pareils manques de convenances, *je demanderais encore si un salon est la place naturelle de ces petites âmes naïves, curieuses, impressionnables, sur qui tout influe; je demanderais si elles n'ont rien à perdre ou à souffrir dans cette atmosphère de luxe amollissant, de toilettes brillantes, de musique passionnée, de langage affecté ou adulateur.* »

Ces observations portent avec elles-mêmes un caractère de pénétration, de justesse et de vérité sensible. Et encore faut-il dire que celui qui les a faites s'est surtout occupé de l'Éducation publique : qu'eût-il dit s'il avait eu une égale expérience de l'Éducation particulière?

Voici ce que m'écrivait, il y a peu de jours, un précepteur du plus rare mérite, qui a consacré de longues années à l'Éducation privée et qui avait observé de très-près tous les avantages et aussi tous les périls de ce genre d'Éducation :

« Je ne vous ai parlé que des domestiques qui gâtent, qui flattent, et qui, par conséquent, dépravent le caractère de l'enfant; je ne vous ai pas parlé de ceux qui le corrompent, bien qu'il s'en rencontre plus souvent qu'on ne le pense. Mais les meilleurs que j'ai connus, et c'était réellement d'excellents domestiques sous tous les autres rapports, ne manquent jamais de raconter, en présence d'un enfant, toutes les histoires scandaleuses du voisinage : ils lui prêtent de mauvais livres. *Le précepteur est d'une sévérité ridicule..... tous les enfants de cet âge savent ces choses-là.....*

« Les cousins et les camarades obligés, c'est-à-dire les enfants des amis de la famille, sont encore la peste des Éducations particulières. Que fera le précepteur dont l'expérience découvre qu'un de ces enfants est corrompu et peut être corrupteur? Il avertira les parents : on ne le croira pas : *C'est un enfant charmant, l'innocence même,* etc... Si le précepteur peut fournir des preuves de la fâcheuse influence de l'enfant sur son élève, le remède arrive trop tard; le mal est consommé. Rappelez-vous ce que disait en votre présence, Monsieur le comte de*** : « Nous « étions un petit nombre d'enfants des meilleures familles, ayant « chacun notre précepteur, et nous nous trouvions souvent réu- « nis. On nous croyait tous de petits saints, et cependant, il en « était parmi nous qui s'érigeaient en professeurs d'immo- « ralité. »

« Je cherche à recueillir mes souvenirs : et je ne me rappelle pas un seul enfant, parmi ceux avec lesquels je me suis trouvé en rapport dans le cours de quinze années, qui n'ait eu au moins un cousin franc mauvais sujet. »

Certes, je ne m'étonne pas que M. de Bonald, cet esprit si élevé, si fin, si pénétrant, qui avait tant observé la famille et les mœurs parmi nous, ait écrit sur ce même sujet la page suivante, où la grâce et la légèreté du style ne font que mieux ressortir la gravité et la profondeur des choses :

« Les enfants seront donc plusieurs années dans les colléges, et je crains encore qu'ils n'en sortent trop tôt (1).

« Je voudrais, et pour cause, que l'Éducation se prolongeât jusqu'à la dix-septième ou dix-huitième année, moins pour orner l'esprit que pour former le cœur et veiller sur les sens, et que cette époque critique se passât dans la distraction, le mouvement et la frugalité du collége, plutôt que dans l'oisiveté, les plaisirs et la bonne chère du monde... Ils sont dans le collége, bien moins pour s'instruire que pour s'occuper.

« Que saura donc le jeune homme sortant du collége? Rien; pas même ce qu'il y aura étudié : car on ne sait rien à dix-huit ans. Mais il aura appris à retenir, appris à comparer, appris à imaginer, appris à distinguer, appris à connaître l'amitié et à savoir diriger ses affections naturelles et sociales, appris à réprimer son humeur, à modérer ses saillies, appris à faire usage de ses forces, appris à occuper son esprit, son cœur et ses sens, appris à obéir surtout, appris enfin... à tout apprendre.

« Le jeune homme élevé dans la maison, sous les yeux d'un instituteur vigilant et vertueux, *comme on en trouve,* et des parents exemplaires, *comme il y en a tant*, saura beaucoup plus; il saura ce qu'on ne lui aura pas appris, et même ce qu'on n'aura pas voulu lui apprendre; il aura eu *toutes sortes* de maîtres; il aura dans la tête beaucoup de jolis vers; il saura déclamer quelque scène de Racine dont il comprendra l'*intention,* sans en sentir les beautés; il aura collé des plantes et cloué des papillons, et se croira des connaissances de botanique et d'histoire naturelle : mais il n'aura ni jugement, ni imagination; il aura peut-être des attaques de nerfs, et n'aura pas de sensibilité; il aura des passions et n'aura pas des sens. »

Que conclure de tant de témoignages, de ces autorités si graves, de ces expériences si décisives?

(1) On comprend, et il est manifeste que M. de Bonald, posait la question comme je l'ai posée moi-même, et qu'il ne parlait que d'un bon collége.

Sans dire ici mes expériences personnelles, on comprend les délicatesses profondes qui me le défendent, qu'il me soit permis au moins de tirer les graves conséquences de tout ce qu'on vient de lire. De tout cela, il résulte manifestement que l'Éducation particulière elle-même n'est pas sans périls pour la vertu; qu'on se fait quelquefois à cet égard les plus étranges et les plus déplorables illusions; et que l'Éducation privée, qui laisse dans le monde, est souvent une Éducation publique très-dangereuse; tandis que l'Éducation publique qui sépare sagement du monde, est, à proprement parler, la bonne Éducation privée.

Ah! je le sais, et je le redis, il faut un bon collége; car si le collége est mauvais, c'est effroyable : mais on peut trouver un bon collége. La loi de 1850 et la libre concurrence qu'elle donne font qu'à l'heure où je parle, sans compter cent petits séminaires accessibles désormais à toutes les familles chrétiennes, il y a de nombreux établissements, publics et privés, entre lesquels les parents éclairés et vertueux peuvent choisir celui qui convient le mieux à l'Éducation de leurs enfants.

Quant à la maison paternelle, dans l'état actuel des mœurs, sauf les exceptions dont j'ai parlé, il est bien à craindre que l'enfant n'y soit médiocrement élevé.

S'il y est trop tenu, l'ennui, l'isolement, le marasme, quelquefois le développement solitaire des plus mauvais penchants, éteindront son Éducation intellectuelle et morale; et s'il n'est pas assez tenu, la dissipation du monde ne tardera pas à lui communiquer sa funeste contagion.

Si on veut bien comprendre les difficultés réelles d'une bonne Éducation particulière pour former les mœurs de l'en-

fant, on doit se rendre compte, dans la pratique de quelques-unes des conditions qu'il faut réunir pour cela : il faut que l'intérieur de la famille soit, pour tout le temps de l'Éducation, un asile inviolable où l'enfant puisse grandir et s'élever dans la science et dans la vertu, sous l'heureuse influence des soins et des exemples paternels et maternels! Il faut une famille qui se consacre entièrement à la vie intérieure, et qui, ne donnant rien au monde et au plaisir, donne tout son temps, tous ses soins au travail sérieux, à l'étude, et à l'Éducation de ses enfants. La nature des hommes et des choses, l'état de la société et des mœurs permettent-ils qu'il en soit souvent ainsi? l'ont-ils jamais bien permis?

J'admets que l'on rencontre quelques rares familles où cette vie est possible : cela ne suffira pas. Il faudra encore qu'une loi de sagesse et de circonspection, de gravité et de vertu constante soit imposée à tous ceux qui s'approchent de l'enfant, et lui doivent par conséquent des leçons et des exemples : il faudra une loi dont les plus sages parents et les plus vertueuses familles ne peuvent plus guère maintenir le respect! Combien de fois, même pour ces premières et jeunes années, pendant lesquelles je demande que l'Éducation de l'enfant se fasse au foyer domestique, combien de fois n'ai-je pas entendu des mères chrétiennes gémir de ne pouvoir suffire à protéger leurs enfants contre le péril des discours imprudents et des mauvais exemples!..

Hélas! il faut le redire, on s'est depuis trop long-temps exercé à tout mépriser, à tout profaner, pour qu'on respecte encore l'enfance : on n'y pense seulement pas! Que dis-je? On pense, on proclame, on préconise le contraire. *Il faudra bien qu'il sache ces choses-là tôt ou tard*, disent

certains oncles, disent les frères aînés, pour excuser leur conduite et leurs discours.

Après avoir indiqué ce qui me paraît être de la plus absolue nécessité pour la bonne Éducation morale de l'enfant, qu'on veuille bien me laisser exprimer familièrement ma pensée sur ce qui s'y oppose: je ne serai ni long ni sévère. Si je puis même donner à ma pensée la forme la plus sensible et la plus simple, et tout réduire à un mot, je me bornerai à dire que le *salon*, non seulement à Paris, mais dans la plupart des grandes villes, ne le permet plus, excepté chez ces rares et vénérables familles dont je parlais tout à l'heure.

Oui, le *salon!* Sans faire au siècle une guerre plus sérieuse, sans chercher des difficultés plus graves, sans m'élever plus haut, sans entrer dans d'autres détails: et afin, d'ailleurs, d'être fidèle à la réserve que je me suis imposée, je ne ferai que soulever ce coin du voile, et je dirai simplement que les lectures, les peintures, les conversations, les plaisirs, les concerts, les visites, les spectacles du salon, c'est-à-dire la vie du monde, telle qu'elle est faite aujourd'hui, ne le permet plus!

Non : une maison troublée, bon gré, mal gré, par toutes les émotions du dehors, par le tumulte des passions et des affaires, qui vient se joindre au tumulte des plaisirs, par tous ces bruits étourdissants dont les meilleurs esprits sont agités, non, une telle maison ne pourra jamais être le sanctuaire des études et de l'Éducation !

Est-ce qu'on est libre de fermer sa porte à tout cela, à ceux-ci et à celles-là?... c'est difficile, me répondra-t-on. Mais si on ne peut fermer sa porte à tous ceux qui viennent y frapper, et éloigner du foyer domestique les agitations du dehors et le monde, on peut, du moins, avoir des

jours et des heures réservées, et éloigner les enfants au moment où le monde et ses agitations envahissent le salon.

Oui : cela est absolument possible, et on doit le faire, et je loue ceux qui le font. Mais cela a de graves inconvénients. Pour la plupart des grandes maisons, pour celles-là même où se rencontre le plus fréquemment l'Éducation particulière, c'est à peu près tous les jours qu'il faudrait condamner les enfants à l'éloignement du salon, au moment où le monde et les plaisirs y arrivent. Mais, encore un coup, cela même n'est pas sans difficultés; car ce monde, ces plaisirs dont on éloigne l'enfant au moment où ils apparaissent, croit-on que l'apparition en soit pour lui sans danger, et que le sacrifice en soit toujours si facile? Non, non : ces pauvres enfants les entrevoient, ces plaisirs, les regrettent et les désirent au moment même où vous les en éloignez! Ces regards fugitifs, ces regrets impuissants, ces désirs trompés, sont quelquefois pour eux un supplice; je ne sais rien de plus funeste, rien de plus capable d'exciter leurs passions naissantes.

Vous avez beau leur dire : *Des enfants doivent se coucher de bonne heure;* de bonne foi, ne comprenez-vous pas, ne sentez-vous point quel chagrin c'est et ce doit être pour eux, de se retirer au moment même où la maison paternelle va devenir plus gaie, plus animée, plus brillante que jamais, et offrir une scène plus curieuse et plus vive à leurs yeux et à tous leurs sens!...

On le voit : j'entre ici dans les détails pratiques les plus vulgaires : mais c'est la vérité des situations. Je pourrais m'en prendre à des faits plus solennels et plus sérieux en apparence : je m'attache à dessein à ce qui paraît si peu de chose : que serait-ce donc, si je parlais de tout le reste de la vie mondaine? Mais non; le coucher des enfants, et

les regrets, quelquefois le désespoir et les larmes qui l'accompagnent chaque soir, me suffisent.

Dans l'Éducation publique, au contraire, le coucher, pour eux, c'est une joie. Ils ont joué, travaillé, marché tout le jour : ils sont enchantés d'aller dormir et se reposer. D'ailleurs, au collége ou dans un petit séminaire, tout le monde se couche et dort en même temps; toutes les lumières sont éteintes à la même minute, et elles éteignent, elles endorment tous les regrets avec elles. Mais dans les familles, on illumine au moment où on éloigne les enfants. Dans ce moment-là même, ils voient arriver chez vous, avec tout le fracas de la vanité triomphante, vos amis, jeunes et vieux, tous ces hommes du monde, toutes ces femmes revêtues, non de dignité et de modestie, mais de cette élégante corruption, dont Fénelon voulait qu'on inspirât l'HORREUR aux enfants, oui, l'HORREUR, c'est le mot dont il se sert, lui, cet homme si doux et si modéré. Ils entrevoient tout cela; ils le goûtent avec avidité; c'est un charme, un saisissement profond, quelquefois un enivrement; et c'est à ce moment qu'on les éloigne! et c'est là-dessus qu'on les envoie faire leur prière du soir, leur examen de concience, et se coucher; et on veut que le tout soit pour eux sans regrets, sans désirs, sans pensées funestes, sans mauvaises espérances pour un autre avenir! mais vous n'y pensez pas!...

Je recevais naguère la visite d'un magistrat qui me racontait l'histoire d'un pauvre enfant de douze ans, jeune homme aujourd'hui ruiné et presque déshonoré, lequel, élevé comme je viens de le dire, disait tout bas, pendant qu'on le tenait à genoux et qu'on lui faisait faire sa prière du soir, et qu'il enrageait : *Ah! quand j'aurai dix-huit ans, je sais bien ce que je ferai!*

Ou bien, si vous ne recevez pas chez vous ce jour-là, vous allez chez les autres. Vos enfants vous voient partir. Vous allez au spectacle, au bal : jamais vous n'avez eu l'air plus brillant, plus heureux. Que vous ne le soyez pas au fond, c'est ce qui importe peu : vous en avez l'air. Votre enfant n'a pas, comme vous, l'expérience de la vie, pour savoir ce que cela vaut, et ce que cela cache. Vous avez beau le baiser au front et lui dire : *Les enfants ne vont pas au spectacle ; tu iras quand ton Éducation sera finie :* outre qu'il ne comprend guère comment il ne peut aller s'amuser là où s'amusent ses parents, vous sentez quel goût cela lui donne instinctivement pour son précepteur et son Éducation.

Il va donc se coucher sur cette joyeuse séparation ; et le lendemain il vous retrouve à déjeuner, où vous parlez de ce que vous avez fait, de ce que vous avez vu, de ce que vous avez entendu, la veille, au spectacle ou dans le monde. Il entend son frère aîné ou ses beaux-frères vanter le charme des acteurs, la grâce des actrices, le ravissement de tout ce qui s'est passé : et vous voulez que ses thèmes et ses versions, le grec et le latin, le précepteur et le catéchisme, l'Éducation et la vertu, ne lui paraissent pas singulièrement fades et pâles, disons le mot, ridicules et odieux, comparés à des enchantements dont il voit son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et toute sa famille enivrés !

Non, non : il ne faut pas demander aux enfants une sagesse, des sacrifices et des vertus dont on n'est pas capable soi-même, et dont on ne leur donne pas l'exemple ! Et c'est ce que fait perpétuellement l'Éducation privée.

Il ne faut pas attendre que les enfants estiment comme bon, digne, important, ce qu'ils voient négligé, méprisé

dans leurs familles; et qu'ils regardent comme vain ou dangereux, ce dont leurs parents parlent sans cesse, et quelquefois avec transport.

Je sais bien que, pour adoucir l'austérité de leur Éducation, on a imaginé les bals d'enfants : faut-il, ici, dire pleinement ma pensée?... ce sera, du moins, mon dernier mot. Oui : il est vrai, les bals d'enfants sont une des consolations et des joies de l'Éducation privée. Mais pour moi, je dois l'avouer, ils me consolent peu et me rassurent encore moins! Je l'ai déclaré souvent : je n'aime pas qu'on arrache un enfant à sa mère, et qu'on le livre, avant le temps, à l'Éducation publique! Mais si les bals d'enfants continuent, je serai condamné moi-même à demander que l'Éducation publique commence plus tôt. Sérieusement, quand se décidera-t-on à respecter ces âmes immortelles et à renoncer à toutes les indignités par lesquelles on les profane?

J'en ai dit assez, peut-être trop sur tout cela : je ne le regretterai pas, si j'ai pu inspirer quelque réflexion sérieuse à ceux dont les intérêts me touchent si profondément.

CHAPITRE IV.

SUITE ET FIN DU MÊME SUJET.

Il me reste à exposer quelques réflexions quant au gouvernement même de l'Éducation, c'est-à-dire quant à *l'autorité et au respect*, qui doivent en être l'âme. Ce que

j'ai dit sur ce sujet dans le livre précédent me dispense d'entrer ici dans le détail. Je serai très-court.

L'Éducation est une œuvre d'autorité et de respect : l'autorité et le respect sont-ils possibles dans l'Éducation privée? Je ne le crois guère; et toutes les raisons, toutes les expériences, toutes les autorités que j'ai alléguées jusqu'ici semblent trop démontrer le contraire. J'en donnerai quelques raisons plus décisives encore.

Ce que je dois dire d'abord, quant à la direction générale de l'Éducation, c'est que le plus souvent il n'y en a pas, et il ne peut guère y en avoir dans l'Éducation privée.

En effet, le précepteur nuit à l'autorité des parents, et les parents, de leur côté, ne laissent presque jamais intacte l'autorité du précepteur. Et j'ajoute qu'ils ne peuvent guère lui laisser cette autorité. Comme l'enfant est dans l'intérieur de la famille, sous les yeux de son père et de sa mère, il faut nécessairement qu'il leur demeure soumis en toutes choses. Le père et la mère sont toujours là avec leur autorité présente; ils doivent donc présider toujours, reprendre au moins quelquefois, et décider souvent.

Il ne peut en être différemment; car cela est dans l'ordre, cela est naturel : autrement les parents abdiqueraient, et ils ne le peuvent sans manquer à un devoir sacré.

Dans toutes les contestations, l'enfant sent donc qu'il a contre son précepteur un recours légitime, immédiat, constant, *et qui lui est naturellement favorable*. De là que de difficultés! Même quand les parents donnent raison au précepteur, ils diminuent, ils abaissent son autorité. Ils lui donnent aujourd'hui raison; donc ils peuvent lui donner tort : c'est ce que l'enfant espère pour le lendemain;

et s'ils lui donnent toujours raison, bien qu'il ne l'ait pas toujours, le précepteur devient odieux, et les parents sont moins aimés. Mais s'ils lui donnent tort une fois, le mal est sans remède. L'enfant ne l'oubliera jamais : il sait qu'il ne lui faut plus désormais que de l'habileté et de la persévérance pour bientôt l'emporter toujours et faire congédier le précepteur. Il n'y manquera pas.

Au collége, les situations ne se ressemblent point : l'enfant peut être congédié lui-même, et ne fait congédier personne. L'enfant n'est pas chez lui; il sent que l'autorité de ses instituteurs est entière ; il y a là tout un gouvernement, tout un système régulier, où tout se soutient fortement.

Au collége, il est simple et nécessaire que les parents, sans abdiquer leur autorité, la confient tout entière. Ils sont éloignés : il y a donc nécessité que d'autres les remplacent et exercent cette autorité avec une grande plénitude.

Dans l'intérieur de la famille, au contraire, je viens de le montrer, il est moralement impossible qu'il en soit ainsi. Aussi, je ne connais guère qu'une manière de constituer l'Éducation privée. Il faut que les parents soient les instituteurs, les gouverneurs de leurs enfants; qu'ils en demeurent complètement et constamment chargés; que, non seulement ils président à leur Éducation, mais qu'ils la fassent eux-mêmes; que le précepteur soit un simple professeur qui vient, soit du dehors, soit du dedans, donner les leçons, et qui ne se mêle pas du reste.

Oh ! alors, si le père et la mère ont le temps et le mérite suffisants, le système est possible; il peut même, *tel père* et *telle mère étant donnés*, être très-bon, admirable, surtout au grand point de vue de l'autorité paternelle et du respect filial. Mais, dans l'Éducation particulière, telle qu'elle se fait généralement, là où le précepteur n'est pas

un simple professeur, je place en première ligne des graves inconvénients qui s'y rencontrent, l'intervention perpétuelle et nécessaire du père et de la mère, quelque habile, quelque sage, quelque modérée que soit cette intervention ; parce qu'elle nuit à l'autorité du précepteur et détruit l'unité de direction, sans laquelle on ne peut réussir dans une Éducation quelconque.

Mais les parents ne peuvent-ils donc pas s'entendre avec le précepteur? « Non, me répondait un jour un de mes « amis, parce que dans ces cas-là, s'entendre avec un pré-« cepteur signifie ordinairement que le précepteur fera « toujours tout ce que voudront les parents. Or, il vau-« drait bien mieux un précepteur d'une habileté médiocre, « mais à qui on laisserait une véritable autorité pour di-« riger l'Éducation, que le plus habile obligé de s'en-« tendre avec les parents, c'est-à-dire, obligé de faire « des concessions regrettables à des parents qui souvent « ne s'y entendent pas, et, il le faut ajouter, à des parents « qui souvent même ont des vues différentes et ne s'en-« tendent guère entre eux. »

Trois défauts particuliers résultent de l'intervention inopportune et de la direction des parents, qui n'ont point assez étudié et ignorent la science de l'Éducation : science, du reste, que chacun croit posséder naturellement, quoiqu'elle soit peut-être la plus rare de toutes les sciences.

Je me bornerai à indiquer ces défauts : 1° *Trop d'exigence et de sévérité*. C'est assez fréquent : on demande à l'enfant un travail excessif, et cela dès ses plus tendres années. Son intelligence et son courage pour le bien s'y épuisent. — 2° *Trop de faiblesse et de laisser-aller*. Alors le travail est nul. Cette disposition est la plus commune. Tous disent : Je ne gâte pas mes enfants; je veux qu'ils

travaillent. Presque tous les gâtent dans la pratique, et en fin de compte les enfants font bien peu de chose.—3° *Une distribution peu judicieuse des récompenses et des châtiments.* C'est presque inévitable, quand il y a tout à la fois, pour décider les châtiments ou les récompenses, un père, une mère et un précepteur; et encore je suppose qu'il n'y a ni grand-oncle, ni grand'mère qui s'en mêle. Rien n'est pire : l'enfant, alors, n'a plus une idée juste du bien et du mal. Ce n'est plus pour lui qu'une chose arbitraire, qui dépend du caprice et de la disposition du moment. Qu'on y prenne garde : il y a là de quoi fausser son jugement et gâter son cœur, souvent pour toute la vie. L'enfant devient flatteur, cajoleur, quelquefois hypocrite, et, au lieu de faire le bien, il fait des grimaces.

Tout ceci avait été bien observé par M. de Bonald :

« L'Éducation domestique est dangereuse, écrivait-il, parce que les parents, exigeants, s'ils sont éclairés, faibles, s'ils ne le sont pas, voient trop ou ne voient pas assez les imperfections de leurs enfants, et contractent ainsi, pour toute leur vie, des préventions injustes ou une mollesse déplorable. Cette observation est extrêmement importante. »

L'Éducation privée fait donc presque toujours, sous une forme ou sous une autre, des enfants gâtés, parce qu'il s'y rencontre presque toujours trop de sévérité ou trop d'indulgence. On gâte ceux qu'on aime trop, et auxquels on ne demande pas assez; et on gâte aussi ceux que l'on n'aime pas assez ou qu'on aime mal, et auxquels on demande trop. Au collége, il n'en saurait être ainsi. Le travail ne peut être excessif, puisque les heures d'étude et de récréation sont invariablement fixées, etc. Les récompenses et les punitions sont appliquées d'après des règles générales, sans acception de personnes.

On l'a dit, et il est vrai : le collége est le noviciat du monde. Tous les élèves y sont égaux devant la règle; à chacun selon ses œuvres. Il n'y a là ni grand seigneur, ni riche, ni pauvre : mais des élèves qui ont des talents, des succès, de la régularité; et d'autres incapables ou indociles. Aussi, au collége, point d'enfant gâté. Un enfant n'y trouve, ni dans ses camarades, ni dans ses maîtres, des complaisants pour ses défauts; et son caractère, nous l'avons vu, s'y forme nécessairement par un frottement perpétuel avec d'autres caractères.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'intervention inopportune des parents : je n'ai rien dit de l'intervention à peu près inévitable des domestiques : il faut bien en dire quelque chose pourtant.

Et qu'on veuille bien le remarquer : je ne parle pas ici des mauvais domestiques, qui prennent à tâche de détourner un enfant de ses devoirs; encore moins de ceux qui le corrompent. Non, je ne parle que des domestiques estimables, dévoués, attachés, comme on en rencontre encore quelquefois dans des familles respectables : je parle des *domestiques de confiance*. Eh bien! voici quelle est généralement leur règle. Si le précepteur n'est pas avec eux plus que poli, ils ne manquent pas une occasion, à bonne ou fâcheuse intention, de mettre la division entre lui, son élève et les parents. Ils cachent les fautes de l'enfant; ils l'excitent sous main à la désobéissance. Une femme de chambre favorite, une ancienne *Bonne* va conter à l'oreille de la mère les tribulations, les punitions trop sévères du pauvre enfant, avec addition et commentaires. La mère, dont le cœur n'est déjà que trop sensible, saisit cette occasion de se plaindre au précepteur *de sa rigueur, juste en elle-même,* dit-elle, *mais excessive dans le*

cas présent. Si l'élève l'apprend, et il est rare qu'il ne l'apprenne pas par l'indiscrétion intéressée de la femme de chambre, l'autorité du précepteur est perdue sans ressource; il faut de toute nécessité quitter bientôt la place.

Le nouveau précepteur est vaincu par avance, à moins qu'il ne change tout ce qu'a fait son prédécesseur, et ne réédifie l'Éducation sur un nouveau plan. On le trouve quelque temps admirable, parce qu'il fait autrement que celui qui est parti : mais bientôt, s'il veut accomplir sérieusement son devoir et faire sentir son autorité, les plaintes recommencent : *c'est toujours la même chose*, dit-on, *ils sont tous plus singuliers les uns que les autres.*

Aussi la plupart des précepteurs cessent bientôt de lutter contre cette déplorable intervention. Ils comprennent que leurs efforts pour la neutraliser auraient plus d'inconvénients que d'avantages réels, et ils sacrifient le grave intérêt de l'Éducation à leur repos. Les plus consciencieux s'éloigneront, et les autres feront pis, car ils demeureront et laisseront l'enfant devenir ce qu'il pourra. On comprend ce qu'il deviendra en effet.

Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que tout cela est à peu près inévitable; tout cela est naturel; je dirai presque : tout cela est en quelque manière excusable, mais tout cela n'en est pas moins funeste. L'enfant qui naît de là, court le grand risque d'être singulièrement égoïste; quelquefois même sans droiture, et presque toujours sans affection et sans respect. Et si plus tard il ne développe pas les plus tristes défauts, c'est qu'il avait reçu du ciel une nature bien heureuse et sans mauvaise disposition : phénomène fort rare.

Je m'arrête enfin ; j'ai exposé à peu près toute ma pensée sur cette grande question : mais, comme je l'ai dit en commençant, je dois le redire ici avec plus de force, avant de finir : cette question si grave ne peut être posée entre la bonne Éducation privée et la mauvaise Éducation publique, entre la famille chrétienne et le collége impie.

L'isolement de l'enfance a, sans doute, de grands inconvénients; mais qui ne préférerait cet isolement à la société de condisciples corrompus et corrupteurs, et à l'épouvantable puissance de perversion qui se trouve dans une école d'immoralité?

Aussi, je le déclare de nouveau : je suppose essentiellement un bon collége, où la religion et les mœurs fleurissent à l'égal des études : je suppose des maîtres vertueux et dévoués, qu'ils soient laïques ou ecclésiastiques; je suppose une vigilance paternelle, une discipline religieuse, des études saines, des mœurs pures; je suppose, en un mot, tout ce qui constitue une bonne, une véritable maison d'Éducation. — Autrement, je n'ai rien dit, et il faut déchirer mes pages.

Sans doute, l'Éducation particulière a ses dangers, même pour la vertu, même pour les mœurs ; et je ne les ai pas dissimulés; mais le mauvais collége n'offre-t-il pas l'effroyable certitude d'une corruption immédiate, profonde, affreuse, et le plus souvent irrémédiable ?

Sans doute aussi, l'Éducation publique a de grands avantages, quant au développement de l'esprit et des facultés intellectuelles ; mais à une condition : c'est que l'intelligence y demeurera en possession de sa vigueur naturelle et ne sera pas obscurcie, hébétée, stupéfiée par le vice !

Sans doute enfin, dans l'Éducation particulière, l'autorité et le respect souffrent souvent : mais qui pourra dire où l'on en est, à cet égard, dans un mauvais collége, et

jusqu'où y va le mépris public de l'autorité et l'abaissement des maitres chargés des fonctions les plus importantes de l'Éducation?

En un mot : j'ai dit que l'Éducation publique avait plus de puissance pour éveiller et exciter toutes les facultés; mais n'est-il pas manifeste qu'un régime plus excitant n'est bon qu'autant que les aliments sont sains, et que tous les avantages de l'Éducation publique s'évanouissent, ou se retournent contre elle, si les jeunes âmes dont les facultés y sont plus éveillées et plus excitées, n'y reçoivent, pour aliment, que le mensonge, l'orgueil et le vice, au lieu de la vérité, de la sagesse et de la vertu?

Il ne suffit donc pas d'avoir bien résolu la question spéculative; il faut bien résoudre aussi la question pratique, et choisir un bon collége : et c'est le grand et difficile devoir des parents. Il le faut cependant avouer, l'accomplissement de ce devoir est aujourd'hui devenu plus facile.

L'amélioration de l'Éducation publique ne pourra sans doute s'accomplir que lentement, mais du moins cette grande œuvre est commencée et s'accomplira, je l'espère, de jour en jour plus parfaitement, grâce à une libre et généreuse concurrence. Déjà un assez grand nombre d'excellentes Institutions, publiques et privées; s'élèvent sur divers points de la France. Les petits séminaires sont d'ailleurs affranchis, et les regards des familles chrétiennes peuvent se tourner enfin librement vers ces pieuses maisons ! Les pères et les mères ne pourront donc plus désormais s'en prendre qu'à eux-mêmes, s'ils ne choisissent pas comme il faut.

Voilà, ce me semble, ce qui résume pour la pratique, cette grave question de l'Éducation publique et de l'Éducation particulière.

Et maintenant, de ces considérations, si j'élevais mes

pensées à des vues plus générales et d'un ordre supérieur, si je jetais un coup d'œil sur ce que je nommerai volontiers le grand côté, le côté social de la question, il y aurait certainement matière à de graves et beaux développements; car, il ne faut pas se faire d'illusion : c'est ici une question capitale, qui, bien ou mal résolue, peut avoir une influence décisive sur les destinées des plus importantes familles, et par conséquent de la société elle-même. Qui ne sait que dans plusieurs parties de l'Europe et particulièrement chez nous, l'Éducation privée est devenue dans les hautes classes beaucoup plus fréquente que l'Éducation publique, et qu'il en est résulté de très-funestes conséquences? Parmi nous, depuis cinquante années et plus, combien d'hommes, que leur naissance ou leur fortune destinaient aux plus grandes choses, sont devenus beaucoup trop étrangers au mouvement social de la France, et ont par là déshérité leur pays et se sont déshérités eux-mêmes de la part légitime et nécessaire d'influence qu'ils devaient avoir dans les affaires publiques et dans le gouvernement de l'opinion!

Entre autres causes, ne pourrait-on pas imputer aussi un tel malheur au tort d'une Éducation qui les a trop séparés de leurs contemporains, qui les a isolés au milieu de leur pays, et qui a fait d'eux ce que Fénelon reprochait au duc de Bourgogne, des hommes trop PARTICULIERS?

Quand je jette mes regards sur la société européenne, un triste spectacle se présente à moi : c'est le soulèvement universel des classes inférieures contre les classes élevées et contre toutes les supériorités sociales, c'est-à-dire, le renversement, prochain peut-être, de tout ordre, de tout respect, de toute autorité, de toute hiérarchie, et par conséquent de toute société.

Pour moi, je n'hésite pas à penser qu'une des causes

de cet affreux péril, c'est l'affaiblissement de l'antique et forte Éducation que recevaient autrefois les grandes races européennes.

Un homme d'un sens profond l'a dit : Chez une nation, *quand l'aristocratie est perdue, tout est perdu !*

Oui, l'affaiblissement des grandes races est la ruine des sociétés. Bon gré, mal gré, tout dans la société n'est pas tête et chef. Mais quand la tête fléchit et chancelle, tout fléchit avec elle et tombe. Lorsque les grandes familles d'une nation et la grande bourgeoisie descendent, s'abaissent, il faut que tout descende et s'abaisse avec elles.

Chez nous comme ailleurs, tout ne peut se relever que par la grande et forte Éducation de la jeunesse.

Je l'écrivais il y a quelques années, et je le répète ici volontiers : « Un gouvernement qui voudrait se délivrer des grandes races et les déraciner du pays, pourrait se réduire à exiger que, par respect pour elles-mêmes, elles élevassent leurs enfants dans leur intérieur, seuls, loin de leurs semblables, dans l'horizon rétréci de l'Éducation particulière et du précepteur privé. »

Les grandes familles européennes ont, depuis longtemps, trop cédé à cette inspiration funeste. Combien la France en a souffert ! combien n'en souffre-t-elle pas encore à l'heure où j'écris ! Et que dire de l'Italie et de l'Espagne? mais c'est assez.

Il est temps d'achever ce volume. C'a été pour moi un long travail, et en l'achevant, je demande à Dieu de le bénir une dernière fois.

Je n'ai pas ici la prétention d'avoir fait quelque chose de neuf et de grand : si ce livre a quelque mérite, c'est parce qu'il n'est point un livre nouveau. Je n'ai presque fait que recueillir et résumer les témoignages, les auto-

rités, les plus sages leçons des anciens maîtres; et je dirai volontiers comme Rollin : Ce qu'il y a de meilleur dans cet ouvrage n'est point de moi; mais qu'importe, pourvu qu'il soit utile à la jeunesse?

Sans doute, j'ai écrit, presque à mon insu, l'histoire des jeunes âmes que j'ai connues et élevées, et en même temps, le récit de mes expériences et des plus heureuses années de ma vie; mais ces expériences elles-mêmes ne sont pas nouvelles : elles sont plus ou moins aussi celles de tous les instituteurs dévoués, qui m'ont précédé dans la carrière.

Je le reconnais d'ailleurs : les industries du zèle dans l'œuvre de l'Éducation sont variées à l'infini : aussi je ne veux ni imposer mes méthodes, ni blâmer celles des autres : j'ai écrit pour dire ce que je crois bon à faire, et quelquefois ce que j'ai fait moi-même; mais assurément on peut faire autrement, et bien mieux faire. Je ne condamne donc rien, et j'approuve avec joie tout ce qui est utile.

Je n'ai point écrit d'ailleurs pour flatter ni les parents, ni les enfants : quand on aime, on ne flatte point : on dit la simple vérité avec affection, et l'on est compris, comme le sont ceux qui ont foi en ce qu'ils disent et qui désirent vivement le bien de ceux à qui ils parlent. C'est le mot du Prophète : *Credidi, propter quod locutus sum.*

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il y a en ce moment une grande chose à faire parmi nous, c'est de relever l'autorité et le respect dans l'Éducation : j'ai voulu apporter à cette œuvre mon humble effort, et ç'a été l'inspiration particulière de ce volume.

Il me reste à faire un autre essai, qui n'est pas sans rapport avec le premier, celui de travailler à relever les *Humanités,* au moment même où, battues en brèche de toutes parts, elles menacent ruine : c'est ce que je vais entreprendre dans le volume suivant, qui traitera de la *haute Éducation intellectuelle.*

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

DIEU.

LIVRE DEUXIÈME.

LE PÈRE, LA MÈRE, ET LA FAMILLE.

LIVRE TROISIÈME.

L'INSTITUTEUR.

LIVRE QUATRIÈME.

L'ENFANT ET LA LOI DU RESPECT.

LIVRE CINQUIÈME.

LE CONDISCIPLE ET L'ÉDUCATION PUBLIQUE.

